

VOYAGE
DE LA FRANCE
EQVINOXIALE
EN LISLE DE CAYENNE,
ENTREPRIS PAR LES FRANCOIS
EN L'ANNEE M. DC. LII.

Diuisé en trois Livres.

- LE PREMIER, contient l'établissement de la Colonie,
son embarquement, & sa route iusques à son arriué
en l'Isle de Cayenne.
- LE SECOND, ce qui s'est passé pendant quinze mois que
l'on a demeuré dans le país.
- LE TROISIEME, traite du temperament du país, de
la fertilité de la terre, & des mœurs & façons de faire
des Sauvages de cette contrée.

Avec vn Dictionnaire de la Langue du mesme País.

Par M^e ANTOINE BIET, Prestre, Curé de Ste Geneviève
de Senlis, Superieur des Prestres qui ont passé dans le País.



A PARIS,

Chez FRANÇOIS CLOVZIER, dans la Cour du Palais,
proche l'Hostel du Premier President.

M. DC. LXIV.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

VOYAGE
DE L'ESPAGNE
EN LISIÈRE DE GAYENNE
HENRI MAIRIE DE GOSSET
D'AMBIEN DE M. DE LA

Par M. de la Maillière, Lieutenant de la Compagnie
de la Province de la Louisiane, &c. &c. &c.
Contenant le Journal de son Voyage, &c. &c. &c.
en l'année 1722.
Lequel sera de grande utilité pour la connaissance
de la Province de la Louisiane, &c. &c. &c.
à Paris chez M. de la Maillière, &c. &c. &c.
M. ANTOINE BRET, Libraire, Palais National, &c. &c. &c.
de Paris, &c. &c. &c.



Lequel sera de grande utilité pour la connaissance
de la Province de la Louisiane, &c. &c. &c.
à Paris chez M. de la Maillière, &c. &c. &c.
M. ANTOINE BRET, Libraire, Palais National, &c. &c. &c.
de Paris, &c. &c. &c.

M. DE LA
M. ANTOINE BRET



A TRES-HAVT ET TRES.PVISSANT SEIGNEVR
MONSEIGNEVR
HENRI-ALBERT DE COSSE'
DVC DE BRISSAC,

Pair de France, Marquis de Thoüarée, Baron des
Baronnies de Montjean, Poüancé, la Guerche,
Chasteaugiron, Couëtmen, Mallestroît, &c.



ONSEIGNEVR,

*C'est vn Voyageur qui ayant eschapé
le naufrage, que toute vne infortunée
Colonie a fait dans vn des plus beaux*

EPISTRE.

Et plus riches pars qui soit sous le
 Ciel, vient à vous pour y trouver un
 azile & un port assure, sous la prote-
 ction de vostre Grandeur. Il veut faire
 voir au iour les auantures toutes étran-
 ges de cette deplorable Colonie, dans
 laquelle il a eu quelque pouuoir; mais
 il ne le veut pas faire sans estre ap-
 puyé de vostre protection. Il a,
 MONSEIGNEUR, vne si gran-
 de connoissance de vostre bonté, qu'il
 croit que vous ne luy refuserez pas cet-
 te faueur. Il se sent poussé de se retirer
 vers vous par vne double obligation
 qu'il en a, s'il ne veut passer pour un
 ingrat: Premièrement parce qu'il est
 naturel, que toutes choses retournent
 dans le principe d'où elles sont sorties.
 C'a esté dans l'illustre Famille de vostre
 Bisayeul, où il a receu les premières
 teintures de la vertu, qui luy don-
 nent le courage d'entreprendre ces choses

EPISTRE.

qui estoient au delà de son pouuoir : de sorte qu'après Dieu qui a conduit ses pas, il vous en est redevable comme à celuy qui est le Chef de cette illustre Famille, qui ne ferez pas moins fleurir par vostre vertu & par vostre courage la reputation de ces Heros des siècles passez, qui ont remply le monde de leurs grandes actions. Et en après, parce que par un bon-heur tout particulier vous vous estes allié à l'illustre Maison des Saint-Simon autant glorieuse par son extraction de la Maison Royale de Vermandois, comme elle s'est renduë illustre par les seruices signalez qu'ils ont rendus à l'Estat, depuis qu'ils portent ce Nom. A cette Maison, dis-je, des Saint-Simon qui ont esté les Peres de nostre patrie, qui ont protégé nos ancestres & les ont puissamment deffendus contre les ennemis de l'Estat. De sorte que si je respire

EPISTRE.

*la vie, c'est par eux. Voilà donc, MONSEIGNEUR, une double obligation qu'il a de se retirer vers vous comme en un port assuré où tous les orages & les tempestes, qui se pourront élever contre luy, ne luy pourront point nuire. Il vous est donc redeuable de la vie & de la vertu qui l'a animé, sans laquelle il n'auroit jamais rien fait qui meritast qu'il portasse le nom d'homme. Il seroit donc un ingrat, MONSEIGNEUR, si il ne se rendoit reconnoissant de ces grandes fa-
 veurs. Mais que pourroit-il faire, qui pût égaler ces bien-faits ? il n'a rien, il ne peut rien ; il a pourtant confian-
 ce que Dieu ne desagrèera pas les vœux & les prieres qu'il luy présentera tous les iours au tres-auguste Sacrifice des Autels pour l'heureuse prosperité de vostre illustre Famille, le priant de tout son cœur de la remplir de benedictions*

EPISTRE.

& de vous donner vne heureuse lignée
 qui ne cede pas moins en vertu & en
 grandeur de courage à ces Charles &
 Thimoleons de Cosé, que je puis dire
 auoir esté les soustiens de l'Estat dans
 leur temps, qui ont maintenu les
 Prouinces de leurs Gouvernemens par-
 my les orages de la guerre dans vne
 parfaite soumission à leur Roy, qui
 ont emporté autant de places, qu'ils en
 ont assiégées, & autant gagné de ba-
 tailles rangées que les ennemis de l'E-
 stat leur en ont donné l'occasion; qui
 ont restably leur Monarque dans les
 principaux sieges de leur Monarchie,
 & qui enfin se sont rendus redoutables
 aux Empereurs & à toute l'Europe.
 Outre ces vœux & ces prieres qu'il pre-
 sentera tous les iours à Dieu, il vous
 offre encore, MONSEIGNEUR,
 ce petit Ouurage, dans lequel vous re-
 connoistrez qu'il a eu besoin de met-

EPISTRE.

tre en pratique la vertu, de laquelle il a puisé les principes chez vostre illustre Bisayeul. Il espere que sa lecture ne vous sera pas des-agreable, & qu'elle vous fera passer quelques heures de vos diuertissemens. Il n'y a point affecté la politesse du langage, mais d'y dire simplement la verité, de laquelle il ne s'est point écarté, en ayant esté le témoin oculaire. Recevez le donc, MONSEIGNEUR, il vous le dedie & vous le consacre, vous suppliant de le recevoir pour un témoignage de ses reconnoissances & du desir qu'il a de viure & de mourir,

MONSEIGNEUR,

Vostre tres-humble & tres-obeïssant seruiteur,
BIET, Curé de sainte Geneviève de Senlis.

PREFACE

P R E F A C E.

L'auantage des ames : chacun de ceux qui y ont passé en qualité de Seigneurs, n'ayant point eu d'autre but que de s'y établir comme autant de petits Rois, sans presque penser qu'il y eût vn Dieu, & sans se mettre en peine de le faire connoistre.

Le premier motif de ce grand dessein a esté la gloire de Dieu, que l'on vouloit faire connoistre parmy ces Nations Infidelles, où il n'estoit pas encore connu, & par la predication de l'Euangile, les amener à la connoissance de la verité. Je ne doute pas que les deux premiers qui en ont esté les promoteurs n'eussent ce motif puissamment graué dans leur ame, puisque l'vn d'eux, qui estoit feu Monsieur l'Abbé de Lille de Mariuaut, homme de naissance, de doctrine & de pieté insigne, comme tout Paris l'a connu, passoit mesme dans le pais pour y faire paroistre son zele, & pour en estre le premier Apostre. Mais Dieu s'est contenté de sa bonne volonté, puis qu'il en a disposé dès le premier pas qu'il a voulu faire pour ce sujet. L'autre estoit Monsieur l'Abbé de la Boulaye, homme autant remarquable par sa science, que par sa pieté, & qui ne respiroit que la gloire de Dieu, qui demeuroit en France pour s'employer aux moyens de fournir aux choses necessaires pour mettre en execution ce grand dessein, Et c'est pour cela que l'on vouloit ietter les premiers fondemens d'un Seminaire ou d'une Mission Ecclesiastique, où l'on deuoit exercer ceux qui deuoient estre enuoyez dans le pais, & dont la conduite auoit esté commise à vn Prelat que sa vertu, sa capacité & son zele n'ont pas

P R E F A C E.

rendu moins considerable que sa dignité.

Il ne doute pas aussi, que plusieurs des Seculiers qui se sont employez pour procurer l'auancement de ce dessein, n'ayent eu le mesme zele; veu que les loix que l'on y deuoit garder ne tendoient qu'à cela, puisque selon ces loix, personne ne deuoit estre admis dans cette Colonie, soit qu'il fût Associé ou Habitant, qui ne fût profession de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, & que chacun de ceux qui y deuoient entrer, seroit obligé par son deuoir, de procurer de tout son pouuoir l'auancement & le progez de l'Euangile: la Compagnie ayant mesme pris pour Patrone & Protectrice de son entreprise la sainte Vierge. Et ce que j'ay estimé grandement louïable, c'est que les Ecclesiastiques, qui deuoient estre employez au ministère de l'Euangile, ne se deuoient mesler d'aucun commerce, afin de n'auoir point d'autre pensée que le seruice de Dieu & le salut des ames.

Pour faire reüssir tout cela, on deuoit établir vn commerce; & pour le faire comme il faut sans blesser la conscience, on auoit fait des loix toutes conformes, que l'on peut voir dans les projects qui en ont esté imprimez.

Il est donc vray que les motifs que l'on a eu dans cette entreprise, & les moyens que l'on a voulu garder pour la mettre en execution, ont esté tres-justes & tres-louïables. Mais pour ce qui est de l'execution, on s'y est tres-mal comporté; ce que l'on connoitra par le recit fidele, que je veux faire voir à la posterité, de tout ce qui s'est passé dans cette infor-

P R E F A C E.

tunée Colonie, depuis son depart de cette Ville de Paris, iusques à son entiere déroute, où on ne vera que choses tout à fait tragiques depuis le commencement iusqu'à la fin. I'en ay esté le témoin oculaire; & comme ie n'enuisage en cette rencontre que la gloire de Dieu, ie me suis obligé de le produire au iour, pour seruir de leçon à ceux qui voudront entreprendre quelque chose de semblable, s'ils veulent conduire leur entreprise iusques à vne heureuse fin.

I'ay fait ce Recit dans la plus grande simplicité qu'il ma esté possible, écriuant chaque iour ce qui se passoit, & ie ne crains point que l'on m'y puisse accuser de fausseté, puisque Monsieur Bigot filleul de feu Monsieur de Roiville nostre General, homme de bien & sans reproche, peut assurer qu'il m'a aidé à écrire routes les choses que le Lecteur verra dans toute la suite de ce Voyage.

REFACE

TABLE
DES CHAPITRES
DES TROIS LIVRES
DE CE VOYAGE.

LIVRE PREMIER.

- CHAP. I. **D**E ceux qui ont esté les premiers promoteurs de cette grande entreprise. page 1.
- II. Choix des Officiers qui devoient passer dans le Pays. 3
- III. Des preparatifs pour l'embarquement. 6
- IV. Fautes bien remarquables dans cet embarquement, qui ont esté en partie cause de son malheureux succès. 7
- V. Départ de Paris, & la mort de Mr l'Abbé de l'Isle de Mariuault. 9

DES
TABLE

VI.	<i>Continuation du Voyage iusqu'au Havre de Grace.</i>	15
VII.	<i>Ce qui s'est passé pendant le séjour au Havre.</i>	19
VIII.	<i>Ce qui s'est passé, pendant qu'on a demeuré à la rade du Havre.</i>	23
IX.	<i>Départ du Havre, & commencement de la route.</i>	26
X.	<i>Arrivée à Madere, & la reception qui y a esté faite à Monsieur le General.</i>	36
XI.	<i>De la situation de l'Isle de Madere, de sa fertilité, & des mœurs de ses habitans.</i>	41
XII.	<i>Suite du Voyage iusqu'à la mort de Monsieur le General.</i>	43
XIII.	<i>Mort de Monsieur le General.</i>	49
XIV.	<i>Raisons que ces Messieurs apportent pour faire voir la justice de leur procédé.</i>	56
XV.	<i>Continuation du Voyage iusqu'à l'arrivée en l'Isle de Cayenne.</i>	69
XVI.	<i>Nostre arrivée à Cayenne.</i>	74
XVII.	<i>Description de l'Isle de Cayenne, où l'on verra les fautes qu'on a faites aux choix des habitations.</i>	90



LIVRE SECOND.

CHAP. I. **D**E quelques conseils qui ont esté
tenus par les Seigneurs asso-
ciez, incontinent apres nostre arri-
uée en ce lieu, qui ont causé la ruine
de la Colonie dès son commence-
ment. page 97

II. Conjuracion du Sieur Isambert, &
ses complices. 101

III. Apparition d'une Comette sur nostre
Camp de Remire, & les raisons
pourquoy Dieu nous chastie. 111

IV. Prise du Sieur Isambert avec ses com-
plices, & son procez. 115

V. Mort constante du Sieur Isam-
bert. 119

VI. Le Sieur de Vertaumont Gouverneur
du Fort, commence à faire paroî-
tre par ses intrigues, qu'il vouloit
se rendre absolu & independant des
Seigneurs de la Compagnie, qui
estoyent dans le Pays. 126

VII. Le Sieur Gouverneur vient à Remire,
où il manque d'estre pris par la
faute ou par la conniueance des Capi-

DES TABLES

- taines; ce qui a esté cause de la guerre entre luy & les Seigneurs. 131
- VIII. Pour parler de paix entre les Seigneurs de la Compagnie, & le Sieur de Vertaumont Gouverneur du Fort. 136
- IX. Articles de paix entre les Seigneurs de la Compagnie de terre ferme de l'Amerique, & le Sieur de Vertaumont Gouverneur du Fort de S. Michel de Ceperou. 140
- X. Messieurs de Bar, de Villenauue & les Nuisemans, sont rappelés de leur exil. 144
- XI. Guerre des Sauvages contre nous. 147
- XII. Motifs que les Sauvages ont eu de nous faire la guerre. 153
- XIII. Les Sauvages sont preuenus au massacre qu'ils vouloient faire de nous, & sont eux-mesmes massacrez. 160
- XIV. Suite de l'entreprise contre les Sauvages, & l'attaque faite contre eux dans leurs habitations en la terre ferme. 165
- XV. Estat déplorable dans lequel nous estions dans nostre Camp de Remire. 170
- XVI. Voyage chez les Palicours, & les Maronnis,

DES CHAPITRES.

- Maronnis, entrepris par Monsieur de Pleſſis.* 176
- XVII. *Menées du Sieur de Vertaumont Gouverneur du Fort, qui ne tendent qu'à une fuite honteuse, & autres choses arrivées depuis la guerre des Sauvages, iusqu'à la Semaine Sainte.* 181
- XVIII. *Fuite honteuse du Sieur de Vertaumont & de tous ses adherans dans la Barque; apres avoir pillé le Fort.* 187
- XIX. *Les Soldats retournez dans le Fort se mutinent, & pillent tout ce que le Gouverneur n'a pu emporter; & ce qui se passa jusqu'à l'arrivée du Sieur de Bragelonne.* 192
- XX. *Arrivée de Monsieur de Bragelonne au Fort, sa reception par les Rebelles, & ce qu'il y fait pour y establir un bon ordre.* 197
- XXI. *Les Sauvages ont leur revanche, s'étant saisi de la Barque dans laquelle le Sieur de Beson un des Seigneurs, & le Sieur de Casaut Intéressé de la Compagnie, avec quinze autres hommes, ont pery malheureusement.* 203

- XXII. Autre massacre que les Sauvages ont fait du Sieur de Beaumont, un des Capitaines, & de plusieurs autres, ensuite de celuy du Sieur de Beson. 207
- XXIII. Differends entre les Seigneurs de la Colonie & le Sieur le Vendangeur, appuyez sur de faux soupçons qui ont pensé apporter beaucoup de troubles. 210
- XXIV. Entreprise des Sauvages sur la case du Sieur du Plessis qu'ils ont brûlée, & sur celle du Sieur le Vendangeur, qui fut tres-bien defendue, & de laquelle ils ont esté repoussez le mesme jour. L'irruption qu'ils ont faite sur nos travailleurs proche le Fort, desquels plusieurs ont esté blesez, & quelques-uns morts. 217
- XXV. Arrivée de Mr le Vendangeur dans nostre Fort, avec ses gens au nombre de trente, sans ceux qui estoient chez Mr du Plessis, qui arriuerent incessamment apres luy; ce qui nous donna vne grande consolation. 225
- XXVI. Vœu solennel fait à Dieu pour implorer ses miséricordes, & la protection

DES CHAPITRES.

- particuliere de la tres-sainte Vierge,
le quinzieme Aoust, Feste de sa
glorieuse Assomption. 229
- XXVII. Ce qui nous est arriué pour nous faire
connoistre la bonté de Dieu, & que
nostre Dieu luy estoit agreable. 233
- XXVIII. Deux femmes Sauvages Esclaves
du feu Sauvage Bimon nostre ca-
pital ennemy, nous viennent trou-
uer dans le Fort, & nous auons
subsisté bien long-temps par leur
moyen. 243
- XXIX. L'on est contraint d'abandonner l'Isle
de Cayenne, & de s'exposer sur la
Mer dans quatre Canots de Sau-
uages & vne méchante Barque,
avec vn peu de pain & d'eau pour
trois iours, quasi sans Pilote, &
sans scauoir où on deuoit aborder
en assurance. 249
- XXX. Départ de Cayenne, & la route iuf-
qu'à l'Isle de la Barboude, qui ap-
partient aux Anglois. 255
- XXXI. Nostre arriuée en l'Isle de la Bar-
boude, où nous auons esté tres-bien
receus par les Anglois. 268
- XXXII. Description de l'Isle de la Barbou-
de, de sa situation & de son tempe-

T A B L E

- ramment, de ses richesses, des mœurs & de la Religion de ses habitans. 285
- XXXIII. Départ de l'Auteur de l'Isle de la Barboude; & son arriuée en celle de la Martinique, où il a esté tres-mal receu, & où il a en occasion d'exercer sa patience. 295
- XXXIV. Départ de l'Auteur de la rade de la Martinique, & son arriuée à la Gardeloupe, où il a esté tres-bien receu. 309
- XXXV. Départ de l'Auteur pour retourner en France en la compagnie de Monsieur Hoüel, Gouverneur de l'Isle de la Gardeloupe. 324

LIVRE TROISIÈME.

- CHAP. I. **D**E la situation & temperamment du Pays. 329
- II. De la qualité de la terre, de sa fertilité, & des fruiëts qu'elle produit. 333
- III. De la Chasse. 339
- IV. De la Pesche. 346

DES CHAPITRES.

- V. De la façon de viure des Sauvages
de ces Contrées, & de leur natu-
rel. 352
- VI. De leur Police pour le gouvernement
general. 359
- VII. De l'ordre qu'ils obseruent dans leurs
assemblées ordinaires, qu'ils appel-
lent faire un vin. 363
- VIII. De l'ordre qu'ils gardent quand ils
voyagent, allant en guerre, ou bien
visiter leurs allies. 368
- IX. Voyage de nos Sauvages Galibis,
pour aller visiter les Racalets leurs
alliez, menans avec eux cinq de
nos François. 371
- X. Des ceremonies qu'ils obseruent pour
faire un Capitaine. 376
- XI. Comment ils se comportent en guerre
contre leurs ennemis, & de la mort
cruelle qu'ils font souffrir à ceux
qu'ils ont fait prisonniers. 380
- XII. De la façon de faire un Piaye,
qui est leur Medecin, & de son
office. 385
- XIII. De leurs Mariages. 388
- XIV. De leurs morts & de leurs funeraill-
les. 390

TABLE DES CHAPITRES:

XV. De leur façon de traiter avec les
Estrangers. 392

XVI. Remarques generales sur la Langue
des Galibis, & presque de toute
la Coste, depuis les Amasones jus-
qu'au dixieme ou douzieme degre,
avec un Dictionnaire des mots
principaux. 394

XVII. Petit Dictionnaire de la Langue des
Sauvages Galibis du Cap de Nord,
reduit en pratique. 399

FIN DE LA TABLE.



PRIVILEGE DV ROY.

L OVIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre: A nos amez & feaux Conseillers les gens tenans nos Cours de Parlement, Maistres des Requestes ordinaires de nostre Hostel, Baillifs, Seneschaux, Preuosts, leuts Lieutenans, & à tous autres nos Officiers & Iusticiers qu'il appartienat: Salut, Nostre bien amé FRANÇOIS CLOVZIER, Marchand Libraire en nostre Bonne Ville de Paris, nous auoit humblement fait remonstrer qu'il luy auoit esté mis és mains vn Liure intitulé, *Le Voyage fait aux Isles de Cayenne, composé par Me Antoine Biet, Prestre, Curé de sainte Geneviève de Seulis*, lequel Liure il desireroit faire imprimer vendre & distribuer au Public, s'il auoit sur ce nos Lettres à ce necessaires, lesquelles il nous a humblement supplié luy accorder. A CES CAUSAS Nous auons permis & permetons audit Exposant, d'imprimer, vendre & distribuer en tous les lieux de nostre obeissance ledit Liure, *du Voyage fait aux Isles de Cayenne, composé par Me Antoine Biet, Prestre, Curé de sainte Geneviève de Seulis*, en vn ou plusieurs volumes, en telle marge & caractere que bon luy semblera, durant le temps & espace de sept années finies & accomplies, à compter du iour que ledit Liure sera acheué d'imprimer pour la premiere fois. Et faisons très-expresses defences à toutes personnes de quelque qualité qu'elles soient, d'imprimer ou faire imprimer ledit Liure en tous les pays & terres de nostre obeissance, sans le consentement de l'Exposant, ou de ceux qui auront droit de luy, à peine contre les conteneuans de quinze cens liures d'amende, payables sans deport, applicables vn tiers à Nous, vn tiers à l'Hostel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, confiscation des exemplaires contrefaits, & de tous despens, dommages & interests; à condition qu'il sera mis deux Exemplaires dudit Liure en nostre Bibliothèque publique, vn pour ladite permission d'imprimer en nostre Bibliothèque de nostre Chasteau du Louure, & vn en celle de nostre tres cher & feal Cheualier le sieur Seguyer, Chancelier de France, & de mettre és mains de nostre amé & feal Conseiller, & grand Audiencier en quartier, les recepis de nos Bibliothequaires, & du sieur Cramoisy, commis par nostredit Chancelier à la deliurance à quelle desdits exemplaires, auant que de les exposer en vente; & que les presentes seront registrées dans les Liures de la Communauté des Marchands Libraires de nostre bonne Ville de Paris, au Syndic desdits Libraires de faire saisir tous ceux qui pourroient auoir esté faits, faute d'auoir satisfait aux clauses portées par ces presentes, à peine de nullité; du contenu desquelles Nous vous mandons que vous fassiez iouir pleinement & paisiblement l'Exposant, ou ceux qui auront droit de luy, sans souffrir qu'il leur soit donné aucun trouble & empeschement: Voulons qu'en mettant au commencement ou à la fin dudit Liure vn Extraict des presentes, elles soient tennés pour deuëment signifiées, & que foy y soit adjoustée comme à l'original. Mandons au premier nostre Huissier ou Sergent sur ce requis, qu'il fasse pour l'execution d'icelles, tous exploits & actes necessaires, sans demander autre permission: Car tel est nostre plaisir. Donné à Paris le vingt-quatre iour de Mars, l'an de grace, mil six cens soixante quatre: Et de nostre regne le

vingt & vnième. Signé, Par le Roy en son Conseil, LE GROS. Et scellé du grand Sceau de cire jaune.

Acheué d'imprimer le cinquième Avril 1664.

Les Exemplaires ont esté fournis.

Fautes suruenües en l'Impression.

PAge 1. ligne 9. luy mesme, *lisez* de luy mesme. Pag. 4. lig. 7. Drelot, *lisez* Dolu. Pag. 26. l. 25. l'Ananas, *lisez* Lanua. Pag. 35. l. 8. remouger, *lisez* remouquer. Pag. 41. fouslaie, *lisez* fonslaie. Pag. 82. lig. 25. *lisez* *italanus* *veuter*. Pag. 92. ligne 9. Romata, *lisez* Aromata. Pag. 59. lign. 30. des demoin, *lisez* de la main. Pag. 178. lig. 8. connient, *lisez* louient. Pag. 185. éuenté, *lisez* escorté; l. 15. Cochonin, *lisez* Cochonier. Pag. 189. lig. 16. pipes, *lisez* pintes. Pag. 211. lig. 30. vceu, *lisez* noüd. Pag. 278. lig. 35. noillice, *lisez* melice. Pag. 345. lig. 30. pites, *lisez* pieces. Pag. 346. lig. 11. Insulaires, *lisez* emphibies.

RECIT



R E C I T

V E R I T A B L E

DE CE QVI S'EST PASSE' AV VOYAGE
entrepris par les François en la partie de l'A-
merique Meridionale, appellée *Cap de Nort*, en
l'Isle de Cayenne, l'an 1652.

CHAPITRE PREMIER.

*De ceux qui ont esté les premiers promoteurs de
cette grande entreprise.*

L'HONNEUR en est deub à feu Monsieur de Roy-
uille, Gentil-homme de Normandie, qui ayant
appris, apres la déroute de Monsieur Ponce de
Bretigny, qui auoit entrepris en ce mesme lieu
l'établissement d'une Colonie, la beauté; la bonné & fer-
tilité du pays, se sentit porté d'un desir de remettre sur
pied vne nouvelle Colonie pour retourner dans le mesme
lieu. Mais comme il ne se sentoit pas assez fort pour en-
treprendre ce dessein luy-mesme, il le communiqua à quel-
ques-vns de ses plus intimes, & sur tout à Monsieur l'Ab-
bé de la Boulaye, Conseiller du Roy en ses Conseils & In-
tendant general de la Marine, sous Monseigneur le Duc
de Vendosme. Il l'exhorta non seulement de le mettre en

execution, mais aussi il voulut estre de la partie & contribuer de sa part pour le faire réussir.

Monsieur l'Abbé de l'Isle de Maritault, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, de la Maison de Navarre, estoit poussé d'un semblable desir, mais beaucoup plus releué que celuy de Monsieur de Royuille: car celuy cy regardoit l'utilité & le bien temporel, mais l'autre n'auoit pour visée que la gloire de Dieu, & le salut des ames des pauvres Sauvages Indiens, pour laquelle procurer il exposoit sa vie & les biens, associant avec soy quelque nombre d'Ecclesiastiques zelez: Mais comme il n'auoit pas la connoissance de tout ce grand pais, il s'estoit restraints à demander au Roy la concession de l'Isle de la Tortuë qui estoit habitée par vn nommé le Vasseur, sans aucune autorité. Mais ayant appris ce grand dessein, il s'associa avec Messieurs de Royuille, de la Boulaye & deux autres qui s'estoient joints à eux.

Ils commencerent tous cinq à former leur Compagnie, & afin d'y donner plus de poids, ils consignerent entr'eux la somme de huit mille escus entre les mains d'un notable Bourgeois, qui furent mis dans vn coffre fort. Ils formerent vn projet de leur dessein, qui a esté veu de toute la France; ils dresserent des Statuts pour leur Compagnie, & afin que tout se fist avec solidité, Messieurs de Royuille & de Maritault obtinrent du Roy en leurs noms, & de leurs Associez, la concession de ce grand pais, par Lettres patentes qui reuoquoient la donation faite au feu sieur de Breigny & à ses Associez, pour n'auoir pas executé les choses portées par leur concession, dans le temps qui leur estoit prescript.

Cette Compagnie estant ainsi formée avec toutes les assurances possibles, plusieurs personnes de qualité se sont associées avec eux, & ont consigné leurs deniers. Comme ils se sont veus vn nombre assez considerable, & de l'argent suffisamment pour le premier embarquement, ils ont outre les premiers Statuts, dressé des Articles entr'eux pour vn plus puissant affermissement de la Colonie, & pour obuier à tous les differends qui leur pourroient arriuer; sur tout

pour regler & borner la puissance du General & de tous les Officiers qui deuoient passer dans le pais, comme l'on peut voir dans lesdits Articles imprimez.

 CHAPITRE II.

Choix des Officiers qui deuoient passer dans le Pays.

Toutes ces choses estant ainsi heureusement establies, & plusieurs des Associez estant resolu de passer dans le pais, la Compagnie fit choix de ceux d'entr'eux qu'elle iugea plus capables d'en remplir les charges.

Monsieur de Royuille fut choisi pour en estre le premier General, la Compagnie iugeant que cela luy estoit deub, parce qu'il auoit eu le premier la pens e de ce dessein. Mais comme selon leurs Statuts la charge de General ne doit durer que deux ans, lesquels estans finis l'on doit proceder   l' lection d'un autre, ils luy voulurent faire paroistre l'estime qu'ils faisoient de sa personne, en derogeant   ce Statut, qui dit en l'article 42. Et dautant que la Compagnie a d ja jett  les yeux sur la personne du sieur de Royuille l'un des Associez, pour le premier  tablissement de la Colonie de l'Amérique en qualit  de General, & qu'ils esperent tous de sa valeur, prudence & conduite, qu'il a t moign  dans les differents employs & commandemens, qu'il a eus, tant sur Mer que sur Terre dans les Arm es du Roy, qu'il surmontera toutes les difficultez qui se rencontrent d'ordinaire dans les commencemens des entreprises de cette nature, & qu'il seruira la Compagnie avec tous les soins, vigilance & fidelit  qu'on doit attendre d'un homme de sa naissance & de sa vertu; dans cette confiance la Compagnie, d'un commun consentement, a resolu que ledit Sieur de Royuille, pour cette premiere fois seulement, exercera ladite Charge de General trois ann es consecutiues;   commencer du iour que

4 *Le Voyage de la Terre Equinoxiale,*

partiront les vaisseaux, apres lequel l'article precedent sera inuolablement obserué.

➤ Monsieur l'Abbé de l'Isle de Mariuault, quoy qu'Ecclesiastique, & de qui le principal dessein estoit le salut des ames des pauues Indiens, ne laissa pas d'estre choisi pour estre premier Directeur dans le pais. L'on fit Garde des Sceaux de la Compagnie Monsieur Drelot, mais qui n'y passa pas à cause de ses infirmités, & Monsieur de Ferrary Secretaire : Le second Directeur, estoit Monsieur de Vertaumon, le troisieme Monsieur Isambert; tous lesquels selon leurs Articles composoient le Conseil, & sans lesquels rien ne pouuoit estre decidé. Ce n'est pas que les autres Seigneurs n'y assistassent, en ayant tous le pouuoir. Semblables Officiers ont esté establis pour le Conseil de France.

Le sieur Abbé de l'Isle de Mariuault fut prié par la Compagnie de prendre entierement le soin du spirituel de la Colonie, & pour ce sujet qu'il choisist tel nombre d'Ecclesiastiques qui luy seroit necessaire pour ce premier embarquement, dans l'esperance que le Seminaire estant establi, on en tireroit de temps en temps des ouuriers Euangeliques, qui passeroient pour le soulagement des premiers. Il en associa six avec luy, deux desquels manquerent de courage apres la mort de feu Monsieur l'Abbé de l'Isle de Mariuault, les autres quatre ont passé dans le pais, à sçauoir les sieurs Chasteau, Colsonet, Aleaume, & moy, à qui Monsieur l'Abbé auoit donné ordre d'acheter tous les ornemens necessaires pour faire le seruice Diuin avec toute la decence requise.

Et afin que rien ne manquast pour le ferme establissement de cette Colonie, l'on enroola quatre ou cinq cens hommes, comme autant d'ouuriers pour cultiuer la terre, qui deuoient estre les premiers sujets de cette Colonie, passans tous dans le pais aux frais de la Compagnie. Outre ces personnes, cent ou cent cinquante s'enroolerent aussi, mais en qualite d'habitans, passans à leurs propres frais & despens, la Compagnie ne leur donnant que le passage.

L'on mit toutes ces personnes sous la charge de diuers

Capitaines & on les diuifa en huit Compagnies, qui auoient tous leurs Officiers, comme si on alloit en guerre. Monsieur du Mesnil, Gentil-homme âgé de cinquante ans, fut choisi pour estre le Capitaine Colonel. La seconde Compagnie estoit celle du sieur Barro; la troisième du sieur de Casaut; la quatrième du sieur de Maucour, qui auoit déjà eu commandement dans le pays, du temps du feu sieur de Bretigny; les Sieurs Enanville & Doudemar furent mis au choix de Monsieur de Royuille, la Compagnie luy ayant accordé cette grace pour la cinquième & sixième Compagnie; la septième estoit celle du sieur d'Aigremont, & la huitième & dernière estoit celle du sieur Desrochers, mais qui n'arriua pas dans le pays, Dieu ayant disposé de luy auant que l'on y fust arriué.

C'estoit-là vn Regiment parfait, il ne manquoit plus qu'un Major; la Compagnie jeta les yeux sur le sieur de Vaux, homme assez expérimenté au fait de la Guerre, la Compagnie y estant poussée par l'inclination qu'elle voyoit que le sieur de Royuille auoit pour luy. Il nomme tous ces Capitaines, parce que nous les ferons paroistre dans la suite de ce discours. On leur donna à tous des Lieutenans & des Enseignes, sans oublier des Sergens, Anspesades & Caporaux.

Il ne restoit plus que de donner à Monsieur le General vne Compagnie de Gardes pour la seureté de sa personne, & pour donner plus de poids à son autorité; la Compagnie luy permit de faire le choix de vingt hommes, qui furent diuisez en deux brigades. Et pour les commander, la Compagnie par vn surcroist de bien-veillance enuers Monsieur le General, le pria de choisir tel Capitaine qu'il luy plairoit; c'est pourquoy il jeta les yeux sur le sieur d'Escambouis, Gentil-homme du Vexin le François, qui auoit passé vne partie de sa vie dans l'exercice de la Guerre, qui estoit de sa connoissance, auquel il donna aussi vn Lieutenant & vn Enseigne.

CHAPITRE III.

Des Preparatifs pour l'Embarquement.

LEs Compagnies estant ainsi disposées, il estoit à propos de pourvoir aux choses necessaires pour l'embarquement, tant pour acheter des Vaisseaux, que pour preparer des viures; non seulement pour user pendant le passage, mais aussi pour servir dans le pais, iusqu'à ce que la culture de la terre en peust donner, & qu'on se peust passer de ceux de France. Monsieur de Nogent l'un des Associez, fut prié par la Compagnie d'en vouloir prendre le soin. Il fut accompagné du sieur de Maucour, vn des Capitaines. Ils partent de Paris pour aller à Nantes, où d'abord on auoit resolu de faire l'embarquement; mais comme la ville d'Angers estoit assiégée par l'armée du Roy, & que la Riviere de Loire estoit bordée de tous costez de gens de guerre, l'on changea de dessein, l'on prit resolution de faire l'embarquement au Havre de Grace: c'est pourquoy l'on contre-manda ces Messieurs qui estoient partis pour Nantes.

Monsieur le General fit luy-mesme vn voyage au Havre, où il vid deux Vaisseaux, l'un desquels il fit choix, nommé *la Charité*, du port de quatre cent tonneaux; en ayant donné aduis à la Compagnie, elle pria Monsieur de Ferrari de se transporter au Havre pour le faire équiper, & pour ce sujet on luy enuoya vne lettre de change de vingt-deux mille liures pour le payement dudit Vaisseau.

Mais comme ce Nauires n'estoit pas suffisant pour contenir tout ce grand monde, l'on en acheta vn autre, du port de cinq cent tonneaux, nommé *le grand saint Pierre*. Le sieur du Plessis l'un des Associez partit aussi-tost de Paris, accompagné des deux Escrivains destinez pour chaque Nauires, afin de les faire promptement équiper & les charger de toutes sortes de viures. L'on n'oublia pas en mesme temps de se fournir de seize milliers de poudre dans Paris,

que l'on fit passer au milieu de tous les dangers des gens de guerre, qui couuroient la campagne. Ils arriuerent heureusement au Havre, par la sage conduite de Monsieur d'Esmanuille l'un des Associez.

Il ne falloit plus que disposer tout ce grand monde pour partir, l'on fit premierement la reueüe de tous ceux qui s'estoient enroolez, dans les Jardins de l'Arcenal; on leur assigna le iour du depart; on l'afficha par toute la ville, afin d'y faire disposer vn chacun: ce deuoit estre le dix-huictieme de May, veille de la Pentecoste. Tout le monde a ordre de porter son equipage à l'Hostel d'Argenson où demouroit Monsieur le General, afin de le porter delà dans les grands bateaux au port de l'Escole, où l'on se deuoit embarquer, pour euitter les mauuaises rencontres sur les chemins à cause de la guerre.

CHAPITRE IV.

Fautes bien remarquables dans cet embarquement, qui ont esté en partie cause de son malheureux succès.

LA premiere faute que l'on a faite dans cet embarquement, a esté que l'on a trop multiplié le nombre des Officiers de guerre, qui sont autant de personnes inutiles dans vn commencement d'establissement, qui ne seruent qu'à consommer les viures; qui seroient beaucoup mieux employez pour la nourriture de ceux quidoient estre destinez au travail & pour labourer la terre. Car outre la personne des Capitaines, chacun d'eux auoient deux ualers, chaque Lieutenant & Enseigne chacun vn, pas vn desquels ne rendoit aucun service à la Colonie, sinon pour apporter du desordre & en consommer les viures.

D'ailleurs, il n'estoit pas besoin de tant de Capitaines & d'Officiers pour conduire des gens au travail; il ne s'agissoit pas là de combattre contre des Ennemis en bataille

Premiere
faute.

rangée, mais de fouir la terre & de la défricher. Il falloit bien plütoft mettre tout ce monde par brigades, sous la charge de personnes experimentées au travail, & qui en fussent les conducteurs ou Commandans, comme on les appelle dans les Isles. Ce n'est pas qu'il ne fust nécessaire d'auoir quelque soldatesque, peut-estre vne cinquanteaine sous la charge d'vn Capitaine & autres Officiers, diuisez en deux brigades; l'vne destinée à la garde du Fort & des magasins; pendant que l'autre seruiroit d'escorte aux gens de travail, crainte des insultes des Sauvages, desquels il se faut toujours défier, quelque tesmoignage d'amitié qu'ils vous montrent. Voila donc vn grand defect, car il faut considerer que tous les Officiers, tant du Regiment que des Gardes de Monsieur le General & leurs valets, faisoient entre tous cent trente six bouches inutiles, qui n'eussent pas voulu seulement remuer vne pesselée de terre.

*seconde
faute.*

La seconde faute tres considerable, c'est le manquement du choix des personnes que l'on a fait passer pour le travail, car en verité il n'y en auoit pas parmy tout ce grand monde de quatre ou cinq cent, qui ont esté enroolez, cinquante capables de supporter la moindre fatigue. Les Messieurs de la Compagnie s'estoient trop facilement confiez à certains personages pour les enrooler, qui sans consideration auoient receu toutes sortes de personnes. Les peres qui auoient des enfans incorrigibles, estoient bien aises de s'en décharger par cette rencontre. Il y auoit quantité de ieunes enfans, qui n'estoient propres qu'à causer du desordre; grand nombre de gens qui auoient fait faillite, qui n'ayant plus de quoy viure en France, croyoient qu'ils trouueroient là toutes sortes de biens en abondance, sans mettre la main à l'ouurage, & ces personnes n'ayant iamais fait aucun travail, n'estoient pas capables de rendre du seruiçe. Plusieurs ieunes débauchez, plus propres à flouter qu'à se donner tant soit peu de peine pour le travail. Il y auoit des Moines Apostats, qui ne pouuans supporter la discipline du Cloistre, auoient quitté le froc & passoient en habit seculier. Et le pire de tout, quantité de femmes. Il est vray, qu'il y auoit des familles entieres, gens de bien,

& consequemment il y auoit des femmes d'honneur qui passoient avec leurs marys, mais il y en auoit bien d'autres qui par leur mauuaise vie, suffisoient pour attirer sur la Colonie la colere de Dieu. Il est bien vray que quelques vertueuses filles, sous la conduite d'une sage Matrone, voulurent estre de la partie; toutefois ie diray que la conduite de semblables gens est grandement inutile dans le commencement d'un establissement, où on ne doit auoir que des personnes de fatigue, & de grand travail. Il y auoit à la verité quelque peu d'Artisans, comme Massons, Charpentiers, Scieurs d'aix & semblables, mais en fort petit nombre; de sorte que tout le reste estoit comme autant de personnes inutiles, qu'il falloit pourrant faire subsister.

Que pouuoit-on attendre de tout ce monde, sinon qu'au lieu d'un establissement solide, vne destruction entiere de tout ce grand dessein? On alloit en ce pays pour y establir le Christianisme & pour prescher l'Euangile aux pauures Indiens, pour les attirer à la connoissance de la verité; & on ne menoit que des personnes, qui par leur mauuaise vie & par leur mauuais exemple estoient capables de les en détourner. Il ne faut donc pas s'étonner si tout a réussi au contraire de ce qu'on esperoit: Dieu n'a pas voulu donner sa benediction, où il y auoit tant de personnes propres pour attirer sa vengeance.

CHAPITRE V.

*Depart de Paris, & la mort de Monsieur
l'Abbé de l'Isle de Marinault.*

LE jour du depart estant arrivé qui fut, comme i'ay déjà dit, le dix-huictiesme de May 1652. veille de la Pentecoste, ainsi qu'il auoit esté arresté par la Compagnie; Monsieur le General qui auoit assez d'experience dans les choses de la guerre, craignant que les troubles qui estoient alors tres-grands dans Paris, n'apportassent de l'obstacle

à l'Embarquement, & que quelques factieux qui ne demandoient en ce temps là que de pescher en eau trouble, & que sous ombre qu'on embarquoit du bagage, ils ne prissent occasion de dire que l'on fuyoit de Paris, & que l'on portoit des rafraichissemens à ceux qu'ils appelloient ennemis, donna ordre à tous les Officiers de la Colonie, de se trouver sur le bord, pour y faire garder l'ordre & empêcher la confusion: outre cela il fit venir quelques Suisses de son Altesse Royale, qui s'y estant trouvez le tout alla le mieux du monde. Chacun portoit son bagage dans les bateaux destinez pour aller iusqu'à Roiten, avec vne ioye qui ne se peut exprimer; ce qui donnoit de l'estonnement à tout le monde qui accouroit de toutes parts pour voir cét embarquement. Il arriua pourtant vn incident qui y pensa donner quelque retardement; c'est que l'on fit sortir de l'Arseuil vn chariot chargé de munitions de guerre, qui estoient nécessaires à la Colonie. Quelques Bateliers & semblables gens s'en estant apperceus, croyans rendre vn grand seruire, s'en saisirent, disans qu'on les portoit aux Mazarins. Ils le conduisirent au Palais d'Orleans, faisant grand triomphe de leur prise imaginaire. Monsieur le General en estant auerty, s'y transporta aussi-tost avec quelques vns des Seigneurs associez; où ils saluèrent son Altesse Royale. Ils prirent sujet de l'entretenir touchant cette entreprise; son Altesse en fut grandement satisfaite, Elle les encouragea de continuer dans leur genereuse resolution, leur promettant sa protection, & leur fit en mesme temps rendre le chariot qui fut conduit aux bateaux.

Qui pourroit maintenant exprimer la ioye de tous ceux qui s'embarquoient, & en mesme temps les regrets & les larmes des amis, qui les venoient accompagner? Quels embrassemens des vns & des autres en se disant le dernier Adieu, pour ne se renoir iamais? L'ayme mieux le laisser à penser que d'en dire trop peu, deux millions de personnes en ont esté témoins.

Tout le monde estant embarqué l'on passa le Pont Rouge sur les huit heures du soir du costé du Pré aux Clercs;

l'on mouilla l'ancre au milieu de la Riviere, entre la Porte de la Conference & le mesme Pont, où Monsieur le General & ses Associez s'embarquerent les derniers. Monsieur l'Abbé de l'Isle de Mariuault fit paroistre en ce iour, aussi bien que pendant tout le temps qui a esté employé pour former cette Compagnie, son zele & son ardeur. On demeura à l'ancre iusqu'à vne heure apres minuit: mais comme ce bon Seigneur entre les autres auoit vn ardent desir de partir, s'imaginant qu'il ne seroit iamais assez tost dans le pais, il donna ordre à quelques Officiers d'aller querir les Mariniers pour leuer l'ancre.

Ce fut vne heure fatale pour luy & pour toute la Colonie, qui mettoit vne partie de son heureux succes sous sa sage conduite. Ma plume l'oserois tu bien écrire? Le tremble & ie fremis quand i'y pense; non ie ne le puis faire sans fondre en larmes, & que mon cœur ne soit entierement faisi: ce braue Seigneur auoit gagné mon affection, sous la conduite duquel i'auois consacré ma vie à Dieu pour l'aller exposer avec luy dans ces pais si éloignez, & dans le dessein qu'il auoit de la conuersion de ces pauures Infideles.

L'ancre estant leué selon son desir, les bateaux commencent déjà à prendre leur route, avec vn témoignage de ioye extraordinaire de tout le monde; mais nous fumes arrestez tout court par vn malheur qui ne se peut exprimer pour luy & pour toute la Compagnie. La Garde qui estoit à la Porte de la Conference se vint ranger sur le bord de l'eau, qui, quoy qu'elle sceût bien quel estoit cét embarquement, & le dessein pour lequel il estoit entrepris, ne laissa pas de faire arrester pour satisfaire à leur charge. Quelques Officiers de la Colonie se presenterent par ordre de Monsieur le General pour leur en rendre compte; mais Monsieur l'Abbé ne se contentant pas de cela, voulant faire paroistre son soin & sa vigilance pour faire executer les mesmes ordres du General, ayant ouy le bruit qu'on faisoit, demande ce que c'estoit; on luy en dit la raison, il veut luy mesme aller parler à eux, & comme sa veüe n'estoit pas des meilleures, voulant passer d'vn batteau à l'autre sans s'aider de l'appuy de quelqu'un, & comme il

y auoit vn grand espace entre les deux bateaux, le pied luy manqua, & tomba dans cét espace. Il ne fut pas plü-
toft tombé que les bateaux se reioignirent ensemble, ostant
tous les moyens de le pouuoir secourir: quelqu'un des Ma-
riniers plus experts & bon nageur, exposa sa vie en se iet-
tant en l'eau dans ce mesme espace, pour tascher de sau-
uer celle d'un si grand personnage, mais ce fut en vain.

Ce fut vn furieux coup de massüë, tout le mon-
de en demeura presque assommé, la ioye du départ fut
bientost changée en larmes, l'on n'entend que soupirs &
que sanglots parmy toute la Colonie, qui font fendre les
cœurs les plus constans, & pour moy il faut que i'auouë
que ie demeuray tellement interdit & hors de moy-mes-
me, que ie pensay mourir; mais ayant repris mes esprits,
i'adoray les iugemens de Dieu, & l'ordre de sa prouidence
adorable, sans laquelle rien n'arriue en ce monde.

Ces premiers mouuemens estant passez, Monsieur le
General, qui d'abord fut surpris de ce coup, apres auoir
repris ses esprits, fit paroistre, que quoy qu'il eut passé
vne grande partie de sa vie dans les commandemens de la
guerre, il n'auoit pas moins la qualité de tres-bon Orateur.
Car éleuant sa voix au milieu de cette troupe affligée, il luy
parla avec tant d'ardeur & de zele sur cét accident ino-
piné, leur remontrant que rien ne se fait icy bas sans l'or-
dre de la prouidence de Dieu, que sa bonté s'estant con-
tentée des peines qu'il auoit prises pour l'establissement de
la Colonie, l'en vouloit recompenser, cette mort ne luy
pouuant estre fatale, puis qu'il estoit mort dans vne entre-
prise, où il n'auoit pour but que la gloire de Dieu.

Ce discours prononcé avec ardeur, rassura entierement
les esprits, chacun fit de nouvelles resolutions de le suivre
par tout; & voyant que l'on ne pouuoit auoir le corps,
il commanda de continuer la route pour s'écarter de Pa-
ris & empescher que quelques-vns ne voulussent quitter
leur entreprise. Il n'y eut que quelques domestiques du
Désant, au nombre de trois ou quatre, qui voulurent se
retirer, ce qui ne leur fut pas refusé.

Voila le premier preingé de tous les malheurs & de tous

les defastres arriuez à cette infortunée Colonie. Les intentions de tous ceux qui ont passé dans le païs, n'ont pas eu sans doute toute la pureté requise; aussi Dieu n'a pas permis que ce grand homme, que l'on ne meritoit pas, vist & fust témoin oculaire de tant de malheurs qui l'ont trauerfée; les péchez sans nombre ayant irrité la Iustice vengeresse de Dieu, que toute la Colonie a iustement resenty.

On alla mouiller l'anchre au dessous d'es bons Hommes, où à cause de la solemnité du iour de la Pentecoste, on dressa vn Autel dans le bateau pour celebrer les diuins mysteres, tant pour satisfaire à l'obligation de l'Eglise, que pour prier Dieu pour l'ame du Defunt. Vn des Ecclesiastiques, appellé Monsieur Bouchet, fit à la fin de la Messe vne docte exhortation sur cette mort, où il fit paroistre sa doctrine & son zele, qui ne seruit pas peu pour affermir derechef les esprits dans leurs resolutions. Apres cela nous passâmes le Pont de saint Cloud, où Monsieur le General fut visité par quelques-vns de Messieurs les Associez de Paris qui auoient appris cette triste nouvelle; & craignoient que cela n'eust apporté quelque refroidissement, ou causé quelque desordre parmy cetté grande multitude; c'estoit Messieurs de Bragelonne & Porel, le dernier desquels estoit inconsolable pour l'amitié toute particuliere qui estoit entre luy & le Defunt. Ils apporterent vne grande ioye à toute la Colonie. Ils eurent grande conference avec Monsieur le General & les autres Associez, & apres s'estre encouragés les vns les autres, ils se quitterent vers saint Denis, & on continua la route.

*Eloge de feu Monsieur l'Abbé de l'Isle
de Marivaux.*

A Infimourut ce grand personnage en la quarante-deuxième ou quarante-troisième année de son âge, plein de merite & de gloire, regretté vniuersellement de tout le monde, dans le commencement d'une si haute entreprise, qu'il auoit dès long-temps projetée; & qui a donné sujet

14 *Le voyage de la Terre Equinoxiale,*

à plusieurs d'adorer les ingemens de Dieu qui sont inconceuables. Il n'ay que faire de publier son illustre naissance, estant des plus anciennes Noblesses du Vexin le François; mais qui estant le cadet de sa maison fut mis dans les estudes, où dès aussi-tost il fit paroistre la viuacité de son esprit, n'ayant perdu aucun temps sans faire quelque progres. Il s'auança de telle sorte, qu'il prit tous les degrez dans l'Vniuersité de Paris, paroissant tousiours des premiers. Et comme il auoit pris resolution de prendre Iesus-Christ pour partage, il prit les Ordres sacrez purement pour seruir à Dieu; & afin de le faire avec plus d'auantage, il se mit sur les banes, pris le degré de Docteur, s'associant à la tres-noble Maison de Nauarre. Il remplit hautement ce degré, se faisant paroistre dans toutes les rencontres & dans toutes les occasions. Il ne se contenta pas de la seule Theologie, il s'estoit rendu tres-sçauant de toutes les belles lettres, & parloit vniuersellement de tout. Il n'estoit pas ignorant de l'Astrologie, d'où il auoit tiré quelque conjecture de quelle façon il deuoit mourir. Plusieurs luy ont ouy dire qu'il entreprenoit ce voyage avec vn grand courage, quoy qu'il fût menacé d'y mourir d'une mort violente, & par eau, en trouuillant pour la Foy, mais que quand il deuroit mourir de mille morts encore plus estranges, il ne laisseroit pas de s'embarquer & de travailler pour ce dessein. Il ya veritablement trouuillé: car depuis qu'il s'est associé à Monsieur de Royuille, tout le monde est témoin de ses travaux qu'il a continué iour & nuit, sans se donner aucun repos pour faire retüisir ce dessein. C'estoit vn concours perpetuel de monde dans la maison des bons Enfans des Peres de la Mission, où il s'estoit retiré. Personne ne sortoit d'auprés de luy qui ne fût satisfait; aussi il auoit gagné le cœur de toute la Colonie, qui se seroit sacrifiée pour luy. Enfin, ayant heureusement conduit cette entreprise au poinct où elle estoit, comme il se promettoit de faire des merueilles dans ce pais pour le salut de ces pauures Indiens, avec les Prestres qu'il auoit associés avec luy, y voulant employer tout son bien, il est prest de voir l'accomplissement de ses desirs, il le touche déjà

du doigt ; mais Dieu qui dispose de toutes choses selon son bon plaisir se contente de ce qu'il a déjà fait & de sa bonne volonté, l'appellant à soy par ce genre de mort si funeste, qui ne luy peut estre que tres-favorable, puis que la mort des iustes est precieuse deuant Dieu, de quelque façon qu'elle puisse arriuer.

CHAPITRE VI.

Continuation du voyage iusqu'au Havre de Grace.

ON arriua sur les six heures du soir à saint Germain en Laye, où l'on mouilla l'ancre le long d'une petite Ile, où tout le monde eut la liberté de descendre pour s'y recreer ; plusieurs des Officiers furent à saint Germain pour y visiter leurs amis. Le lendemain Monsieur le General s'y transporta pour aller rendre ses deuoirs à leurs Majestez, qui y estoient alors, desquelles il fut tres-favorablement receu, & prirent grand plaisir d'entendre parler de cette grande entreprise ; en suite il retourna au bord en la compagnie de Messieurs l'Abbé de la Boulaye & du Fay qui estoient depuis peu arriuez de Paris.

Tous furent consolez de la visite de ces Messieurs, & sur tout les Ecclesiastiques, qui estoient demeurez sans Chef, leur restant vn doute dans l'esprit touchant leur pouuoir apres la mort de Monsieur l'Abbé de l'Isle de Mariuault, qui l'auoit obtenu tres-ample pour luy & pour ses Prestres associez. Monsieur l'Abbé de la Boulaye leur donna toute assurance sur ce suiet, & parce qu'il s'agissoit d'eslire vn Chef, il tira à part Monsieur Bouchet, il me fit aussi l'honneur de m'appeller dans cette conference, pour scauoir nos sentimens sur ce suiet. Il ietta donc les yeux sur Monsieur Bouchet, qui à la verité auoit toutes les qualitez pour en faire vn digne successeur du Défunt, & sur moy qu'il regardoit peut-estre à cause que i'estois plus auancé en

âge, sans aucune autre qualité qui me pût rendre considerable pour succeder dignement à cette charge, que ie n'ay iamais souhaitée, ayant protesté audit sieur Abbé de la Boulaye qu'il ne pouuoit faire vn choix plus digne que celui du sieur Bouchet, à qui ie donnois volontiers mon suffrage, parce que ie connoissois en conscience qu'il le meritoit, & que ie ferois tousiours gloire de luy obeir tres-punctuellement, non seulement à luy, mais à qui que ce fût qu'ils establiroient pour remplir cette grande & tres-penible charge.

On leua l'ancre de saint Germain le Lundy 20. May sur les dix heures du matin, apres que l'on eut entendu la Messe à cause de la Feste. Monsieur le General mit pied à terre à Meulan, pour rendre visite au Gouverneur de la ville, où apres luy auoir rendu ses ciuilitéz, il se rembarqua. Monsieur le Gouverneur ne l'ayant pû arrester, le fit conduire l'espace de deux lieus par son frere, en beuuant plusieurs santez,

On alla mouiller proche vn village appellé *Trie*, de là on fut disner à Mante, & mouiller sur le soir à vne petite Isle vers les Andelys. Le vingt-deuxieme on motilla proche vne petite Isle entre Elbeuf & saint Gilles, à trois ou quatre lieus de Rouen, où Monsieur le General fit la reueüe de tout son monde, & en renuoya enuiron cinquante, que l'on auoit reconnus ne pouuoir estre qu'à charge à la Colonie. Le 23. on arrina à Rouen sur les trois ou quatre heures apres midy, où l'on sejourna iusques au Mardy suiuant. Pendant ce temps Monsieur le General fut rendre ses deuoirs à Monseigneur le Duc de Longueuille, Gouverneur de la Prouince, qui luy témoigna toutes les bonnes volontez qu'il pouuoit esperer d'un Gouverneur de Prouince & d'un Prince, l'ayant assureé que tout ce qui auoit concerné cette Colonie luy auoit esté en tres-grande recommandation, & qu'il auoit fait passer les munitions, que l'on auoit enuoyées au Havre, sans que l'on deût auoir aucun suiet de craindre, le loüant de sa genereuse entreprise & de ses Associez. Il fut regalé par les principaux de la Ville, qui estoient ses parens ou ses alliez. Cependant

on ne perdoit point de temps, car on faisoit charger le bagage dans les trois petits vaisseaux que l'on appelle des *Gribannes*, qui seruent d'ordinaire pour transporter des marchandises de Rouën au Havre. On s'y embarqua le Mardy au soir 28. May, pour estre prest à partir le lendemain au matin, à la referue de cent hommes, qui furent enuoyez par terre sous la conduite du sieur Cotté, Lieutenant de Barro, parce que les *Gribannes* n'estoient pas suffisantes pour tenir tant de monde. On leua l'ancre du Port de Rouën le Mercredy 29. à dix heures du matin. La premiere *Gribanne* estoit commandée par Monsieur le General; la seconde par le Capitaine Colonel du Mesnil; & la troisieme par le sieur de Maucour. Comme l'on passoit proche le *Tailly*, lieu de plaisance, Monsieur le Comte de Montiuillier fit arrester les *Gribannes*, & fit prendre terre à Monsieur le General, à ses Associates & aux Officiers de la Colonie, qu'il mena dans son Chasteau, où il les regala d'une splendide colation. Il le vouloit retenir cette nuit avec toute sa compagnie, mais Monsieur le General qui vouloit auancer chemin, prit congé de luy apres plusieurs embrassemens, en témoignant de leur ancienne amitié.

Chacun s'estant rembarqué, on alla mouiller proche la celebre Abbaye de Iumieges, où le Ieudy, iour de la Feste du tres-saint Sacrement de l'Autel, Monsieur le General fit mettre pied à terre à toute la Colonie, pour aller entendre Messe dans cette Abbaye; ce qui fut cause qu'on leua l'ancre fort tard, cela n'empescha pas d'aller coucher à Quillebeuf. En passant par Caudebec, on est obligé d'y changer de Pilotes, qui s'obligent de conduire les vaisseaux iusques à Honfleur, d'autant qu'ils ont vne connoissance plus particuliere des routes de la Riuiere, laquelle estant fort près de son embouchure dans la mer, est remplie de plusieurs rochers & bancs de sable tres-dangereux; & de fait, on experimenta le danger qu'il y a de passer en cet endroit; car la *Gribanne*, dans laquelle estoit Monsieur le General, pensa faire naufrage; il sembloit qu'il n'y eust plus de ressource, si luy seul

ſçauant dans les mauuaiſes rencontres de la mer, n'y euſt apporté remede. Le Pilote n'ayant pas pris ſon temps de reuier comme il faut, n'eſtant pas à plus de deux portées de mouſquet de Quillebeuf, alla donner contre vne roche par trois fois, & s'écria que tout eſtoit perdu. Chacun ſe mit en prieres, & pluſieurs ſe ſaiſirent de ce qu'ils purent pour leur aider à ſe ſauuer. Monsieur le General ne s'épouuenta point, il fit prendre promptement vne ancre, auparauant que le vaiſſeau donnast vn quatrième coup, qui l'eust miſ tout en piéces, quoy que cette ancre ne fut pas iettée aſſez adroitement, elle ne laiſſa pas d'arreſter tant ſoit peu le vaiſſeau, & l'empescha de choquer. On en ietta vne ſeconde ſi à propos, qu'elle arreſta tout, & donna le moyen de ſe retirer du danger; de quoy l'on rendit grâces à Dieu ſur le champ. De là on vint mouiller près de Quillebeuf, où l'on s'arreſta iuſqu'au lendemain Samedi. L'on changea derechef de nouveaux Pilotes pour conduire iuſqu'à la rade du Havre, où l'on arriua heureuſement le meſme iour. On y demeura à l'ancre iuſqu'au Lundy, que Monsieur le General eut obtenu de Monsieur le Gouverneur du Havre, de faire entrer les Gribanes dans le port, parce qu'elles ne pouuoient demeurer en aſſurance à la rade, pour eſtre de trop petits vaiſſeaux, qui n'auoient pas leur charge à cauſe des vents d'auail, qui donnent trop ſur cette rade, les grands vaiſſeaux y demeurans avec aſſez de peine.

Les trois Gribannes entrèrent le Lundy troiſième de Iuin dans le Port du Havre. Monsieur le General y eſtoit allé dès le Dimanche, apres auoir enuoyé ſon Maior rendre les ciuilités à Monsieur le Gouverneur. Il luy rémorgna qu'il y ſeroit le tres-bien venu, avec vne ioye toute extraordinaire. Il auoit receu ordre de Madame la Duchesse d'Eguillon, de luy rendre tous les honneurs poſſibles, & de luy permettre tout ce que l'on peut en ſemblables occaſions, & à toute la Colonie. De fait, il s'y eſt comporté de telle ſorte pendant le ſejour que l'on y a fait, qu'il luy a preſque deſeré en tout. Il luy auoit meſme donné la liberté d'entrer dans la Citadelle, avec tel nom;

bre de personnes qu'il vouloit, sans qu'on s'enquist qui ils estoient. Monsieur le Gouverneur de la Tour, qui est à l'entrée du Port, luy en fit tout de mesme, comme aussi tous les Officiers à l'exemple de leurs Chefs.

CHAPITRE VII.

Ce qui s'est passé pendant le seiour au Havre.

L'On croyoit qu'estant arriué au Havre, on trou-^{Faute noi- table.}veroit les vaisseaux à la rade, & qu'il n'y auroit qu'à sortir des Gribannes pour s'embarquer dans les grands Navires. C'à esté icy vne faute notable, & qui a esté en partie cause de la ruine de la Colonie. Il n'y avoit que celui de la Charité qui fust parfaitement équipé, le grand saint Pierre ne l'estoit pas encore, & ne fut prest d'estre mis en rade de trois semaines: ce qui causa de grands frais à la Compagnie. Il fallut faire, auparavant que de sortir du Port, consumer les viures qui auroient bien seruy dans le pais, & auroient empesché de perir de necessité cinq cent personnes qui y ont pery. Pendant ce temps, il fut permis aux Officiers de prendre chambre dans la ville, ausquels on donnoit de deux iours en deux iours leur subsistance en argent, le reste de la Colonie, prenoit sa ration dans les Gribannes.

Ce retardement apporta beaucoup de maux; car ceux qui passoient à leurs frais en qualité d'habitans, faisoient de grandes dépenses dans les cabarets, où ils mangerent ce qui leur eut donné moyen de subsister dans le pais, car vivans dans l'oisiueté ils ne s'occupoient qu'à iouër & à faire la débauche. La plupart aussi du simple peuple, venoit tout ce qu'il avoit de hardes, pour avoir de quoy aller dans les tavernes, & ainsi ils se dénuerent entierement de ce qu'ils avoient.

Ce fut pendant ce temps d'oisiueté qu'il arriva beaucoup de desordres à cause des filles & des femmes, qui

Faitte no.
table,

estoiẽt dans la Colonie; c'est encore vne des grandes fautes, que font ceux qui commencent de semblables establishments. On ne le doit charger de ce sexe, que quand on est parfaitement estably.

La Compagnie auoit en quelque façon preuẽ à cela, car on auoit pris resolution de mener quelques vertueuses filles, de celles qui estoiẽt esleuées par Madamoiselle Poulailion; mais comme l'on eut consideré de plus près cette affaire, on iugea à propos qu'il les falloit differer pour le second embarquement; ce qui auoit esté fait tres iudicieusement, comme l'experience l'a fait connoistre. Neantmoins quelques Damoiselles particulieres eurent ce priuilege de passer dans la Colonie, parce que leur Directeur deuoit passer dans le païs. Il y auoit entr'elles vne mere, femme d'vn âge déjà auancé, & considerable pour sa vertu; elle auoit sa fille âgée seulement de 16. ou 17. ans, assez belle, vne de ses compagnes de mesme âge & vne autre. Comme ces Messieurs, entr'autres Monsieur l'Abbé de l'Isle de Mariuault, les eurent veuës, ils iugerent à propos de les prier de vouloir differer, comme aux filles de Madamoiselle Poulailion. Mais ne pouans souffrir ce refus, elles interposerent l'autorité de leur Directeur, qui se voyant raisonnablement refusé, prit occasion de retirer sa parole qu'il auoit donnée à Monsieur l'Abbé de Mariuault, depuis plus de huit mois; ce qui obligea ledit sieur Abbé & la Compagnie de luy accorder sa demande. Il est vray qu'elles promirent de ne pas passer, aux frais de la Compagnie, mais comme habitantes à leur propres frais. (ce qu'elles n'ont pas fait pourtant) On fut contraint de les renuoyer du Havre, où peut-estre si elles n'estoiẽt pas venuës si-tost, elles auroient passé avec quelques autres, qui n'arriuerent que la veille que l'on deuoit faire voile. On fut obligé de le faire, parce qu'elles causerent beaucoup de desordre; tous les ieunes Associez qui passoient en qualité de Seigneurs, estoiẽt tousiours auprès d'elles, quoy que la Mere fist tout son possible pour les veiller; elles ne laissoient pas de s'échapper & de se trouver à des rendez-vous; de sorte qu'elles estoiẽt l'entre-

tien de toute la Colonie. De là arriuerent les ialousies entre ceux qui les frequentoient, ensuite les querelles, iusqu'à en venir aux mains. On leur faisoit mille affronts, iusqu'à leur jeter des pierres dans les fenestres de leur chambre pendant la nuit. Enfin, Messieurs de la Compagnie voyans tout ce desordre, furent contraincts de les renuoyer. En mesme temps, ce bon Ecclesiastique prit la mesme route, quittant son pieux dessein. Pleust à Dieu qu'on eust à la mesme heure renuoyé toutes celles, qui passerent, que l'on croyoit estre de legitimes épouses, mais que l'on a reconnu trop tard pour le bien de la Colonie.

Monsieur le General & les Seigneurs associez, qui deuoient passer dans le pais, estoient logez tous ensemble dans vne mesme Hostellerie, & conféroient tous les iours de leurs affaires, en attendant ceux qui deuoient venir de Paris leur apporter de l'argent, qui leur estoit necessaire pour acheuer de satisfaire aux frais de l'embarquement. Dans cet interualle Monsieur de Bragelonne arriua au Havre; ce fut enuiron quinze iours auant l'embarquement: on sçauoit bien qu'il auoit quelque bonne volonté pour cette entreprise, mais on ne pouuoit pas s'imaginer qu'un homme de sa qualité, eust voulu s'exposer aux euenemens fort douteux de l'établissement d'une nouvelle Colonie, luy qui auoit exercé les plus belles Charges du Royaume; car dès l'âge de vingt-deux ans il auoit esté Conseiller au Parlement de Bretagne, ensuite Conseiller au grand Conseil, puis Maistre des Requestes, & enfin Conseiller d'Etat & Intendant de Iustice dans la Généralité d'Orrleans. Il vint accompagné de Monsieur Potel, qui estoit son amy, comme il l'auoit esté de feu Monsieur l'Abbé de l'Isle de Mariuault. Il fut prié de la Compagnie de prendre la place de Monsieur l'Abbé, & d'estre le premier Directeur dans le pais. Tous témoignèrent de la ioye, de voir qu'un homme de cette qualité, conformé dans les affaires, voulust s'exposer ainsi. On attendoit beaucoup de son expérience aussi bien que de sa grande douceur, & qu'il auroit beaucoup de force pour gagner les esprits, & pour apporter du temperamment & de la mo-

deration aux conseils violens de beaucoup de ieunesse qui passoit avec luy.

Enfin Messieurs de Beson pere du ieune Beson, qui a passé dans le païs, de Gamar & Dugué, tous Associez, arriuerent heureusement au Hayre, s'estant exposés aux dangers de la guerre qui regnoit autour de Paris. Ils causerent de la ioye à toute la Colonie qui commençoit de languir parmy tant de retardemens. Ils apporterent de l'argent & ensuite tous les ordres necessaires qui deuoient estre gardez pour le bien de la Colonie.

Iusquesicy on n'a rien reconnu en Monsieur le General qui ne fust très-loüable, & qui ne donnast esperance que tout ne deust reüssir heureusement sous sa conduite; car il ne s'est point haussé dauantage pour tous les honneurs qui luy ont esté rendus pendant la route depuis Paris. Il pouuoit tenir rang de General en presence mesme de leurs Majestez à saint Germain, à Rouën à la vîste de respect qu'il rendit à Monseigneur de Longueuille, sur tout en ce lieu où il auoit toutes les habitudes, & où il estoit parfaitement bien allié. Il se pouuoit faire suiure en cette qualité, de tous les Officiers de la Colonie, & mesme de ses Gardes, ce qui auroit fait vne grande suite, il ne l'a pourtant pas fait, se contentant d'vn seul homme & de quelques laquais.

Mais il s'échappa à la venuë de ces Messieurs, apres qu'on luy eut presenté pour signer vne copie des articles accordés entr'eux à Paris, où il auoit esté present, & les auoit signez, afin que cette copie fust portée dans le païs. Il protesta qu'il n'en feroit rien, & qu'il auoit esté violenté à Paris, quel'on auoit trop borné sa puissance, & qu'il n'estoit General que de nom seulement. Iamais on ne luy put persuader de la signer.

Il s'emporta aussi quand on proposa dans vne assemblée, de reformer le nombre des Officiers, & de reduire les Compagnies à quatre, il ne le put souffrir, mettant toute son esperance au grand nombre de ses Officiers, s'imaginant que delà dépendoit son affermissement dans le Generalat.

Tout estant pacifié entr'eux, les vaisseaux équipez tellement quellement, car pour dire la verité, c'est encore vne des grandes fautes qui ait contribué à la ruine de la Colonie. On n'auoit pas mis dans les vaisseaux des farines pour subsister plus de trois mois dans le pais; il n'y auoit des viandes salées & des legumes que pour la trauesse, point de vin que deux ou trois pieces; point de sel ou bien peu; point de filets pour la pesche; point d'huile ny de chandelle pour éclairer pendant la nuit; point d'eau de vie ou bien peu. Enfin, il semble que l'on s'estoit proposé de faire perir sept ou huit cent personnes de gayeré de cœur, & tout cela, faute d'auoir commis des hommes d'experience, & pour s'en estre rapporté à des personnes qui paroissans zelez pour le bien de la Compagnie, ne songeoient qu'à leur propre interest.

Ces vaisseaux estant donc ainsi équipez, on les fit sortir du Port pour aller à la rade, où on demeura iusqu'au second iour de Iuillet, Feste de la Visitation de la sainte Vierge.

CHAPITRE VIII.

*Ce qui s'est passé pendant que l'on a demeuré
à la rade du Havre.*

CE fut le Dimanche trentième de Iuin, deux iours auant nostre depart, que Monsieur le General & tous les Seigneurs de la Compagnie, tant ceux qui estoient venus de Paris, que ceux qui deuoient passer en l'Amérique, vinrent dans le bord de l'Admiral qui estoit le vaisseau de la Charité, quoy que plus petit que le grand saint Pierre. Dans cette rencontre ces Messieurs me témoignèrent, que j'auois esté choisi de la Compagnie, tant de celle de Paris, que de celle qui estoit dans le vaisseau, pour prendre le soin du spirituel de la Colonie, à la place de feu Monsieur l'Abbé de l'Isle de Marinault. On m'en auoit bien donné auis de Paris, mais ie n'en faisois point d'estat, par-

ce que ie ne reconnoissois pas en moy les qualitez nécessaires pour remplir dignement cette charge, ayant toujours eu en horreur le desir de superiorité & de commandement. Ie ne pouuois gouster cela, n'ayant ny la pieté ny le courage pour m'en acquitter dignement. Dieu qui void le plus profond des cœurs, m'est témoin que ie ne l'ay jamais souhaitté, & que i'ay esté toujours prest de me soumettre à quiconque m'eust esté donné pour Superieur.

Cependant ie fus contraint de subir le ioug, & en cette qualité ie fus prié de chanter sur le bord vne Messe solennelle du saint Esprit; ce qui fut fait avec autant de solennité, que l'on put pour le temps & pour le lieu, à la fin de laquelle ces Messieurs preterent entre mes mains le serment de fidelité, iurans sur les saints Euangiles, de demeurer fideles chacun dans l'exercice de la charge, dans laquelle il auoit esté esleu, & de procurer de tout leur pouuoir l'auancement de la gloire de Dieu & la predication de l'Euangile parmy les pauures Sauuages Indiens. Monsieur le General commença le premier, Monsieur de Bragelonne, comme le premier Directeur, le fit ensuite, suiuy de Monsieur du Plessis & des autres en leur rang.

Pendant que l'on demeura à la rade, on eut le temps de mettre toute la Colonie sous la charge des Capitaines, tant ceux qui passoient aux frais de la Compagnie, que les habitans qui passoient à leur compte. Les premiers desquels sont obligez à toutes les fonctions de la guerre, pour la conseruation de la Colonie; les autres ne deuant prendre les armes, que quand chacun est obligé de deffendre sa vie dans les rencontres qui arriuent iournellement sur la mer, & à la garde au rang de leur Compagnie, lors que l'on sera dans le païs, pour se deffendre contre les efforts des Sauuages & de ceux qui voudroient attaquer la Colonie, & deffendre l'entrée du païs à ceux qui y voudroient entrer.

Ce mesme iour 30. Iuin, Monsieur le General & les Seigneurs de la Compagnie reglerent les Compagnies qui deuoient estre dans chaque bord. Il fut ordonné qu'il n'y en auroit que trois dans l'Admiral, non seulement, parce qu'il

qu'il estoit plus petit, mais aussi à cause de la Compagnie des Gardes, qui est tousiours près de la personne du General, & parce que plusieurs Volontaires & Habitans ont souhaité estre dans ce bord, c'est pourquoy il ne laissa pas d'auoir autant & plus de monde dans ce vaisseau, que dans le saint Pierre.

Le respect que Messieurs de la Compagnie portoient à Monsieur le General, fit, qu'ils le prierent de choisir les Compagnies à sa volonté. Il retint dans son bord, outre sa Compagnie des Gardes, le Maior, la Compagnie Colonelle de Dumefnil avec celles de Barro & de Casaur.

Monsieur du Plessis fut choisi d'un commun accord pour commander le saint Pierre. Il auoit sous luy les Compagnies de Desrochers, de Maucour, Doudemare, d'Enauille & d'Aigremont. Entre tous ces Capitaines, il y en auoit vn en chaque vaisseau pour commander l'équipage, & pour auoir la conduite de la navigation, tant en allant qu'au retour des vaisseaux. Le Capitaine d'Alençon commandoit l'Admiral, & le Capitaine Tirel le saint Pierre, tous deux bons & experimentez pour la mer.

Les Associez qui portoient titre de Seigneurs de la Colonie, & qui passoient dans le pais, furent semblablement diuisez. Ceux qui demurerent dans l'Admiral avec Monsieur le General, estoient Messieurs de Bragelonne, de Ver-taumon, d'Esmanuille, & le ieune de Beson. Dans le saint Pierre, outre le sieur du Plessis qui commandoit, estoient les sieurs de Ferrari, Isambert, de Villenauue, de Bar, & les deux ieunes de Nuissemans, avec la Damoiselle Herbert & ses sœurs.

Tout estant ainsi réglé, ces Messieurs de Paris se retirerent dans la ville, où Monsieur le General les accompagna pour la dernière fois, & pour y prendre congé de Monsieur le Gouverneur, le reste des Seigneurs & des Capitaines se retira chacun dans son bord. Le lendemain Monsieur le General retourna dans le bord accompagné de ces Messieurs les Associez de Paris, qui n'y estoient retournez, que pour prendre congé de tous. Les embrassades ne furent point oubliées, accompagnées des larmes de

quelques vhs. C'estoit le premier iour de Juillet, nous n'attendions plus que le vent propre pour appareiller & se mettre à la voile. Ce fut le lendemain, second iour de Juillet Feste de la Visitation de la Vierge, de tres-bon augure; la Compagnie l'ayant prise pour sa Protectrice, si nous n'eussions attiré sur nous la colere de Dieu par nos crimes.

I'oublois à dire que l'on mit dans chaque vaisseau deux Ecclesiastiques, pour avoir soin du spirituel; i'estois dans l'Admiral avec Monsieur Chateau, & dans le saint Pierre estoient Messieurs Colsonet & Aleaume.

Auparavant que de faire voile, ie fis les prieres accoustumées au commencement de quelque voyage, pour implorer l'assistance Diuine; nous chantasmes l'itineraire ordonné de l'Eglise pour semblable rencontre. Les prieres estant finies, ie fis vne exhortation pour encourager nostre monde. Je pris mon suiet sur le commandement que Iesus-Christ fit à saint Pierre, *Duc in altum*, mettez les voiles au vent, conduisez vos vaisseaux en haute mer, faisant allusion à cette prodigieuse pesche, que firent les Apostres, à cause de celle des ames que nous deuions faire dans ces pais. On leua aussi-tost les anches, & on fit voile sur les six ou sept heures du soir, apres auoir rendu les salues de nos canonades, tant à la ville, qu'au grand vaisseau du Roy appellé, *L'Amiral*, commandé par Monsieur de Dinan qui estoit à la rade.

CHAPITRE IX.

Depart du Havre, & commencement de la route.

Avant que de parler de nostre route, il m'a semblé à propos de ne pas oublier vne circonstance qui peut estre donnera suiet d'en dire quelque chose en d'autres rencontres. Il restoit encore à Rouen quelque débris de la

Compagnie de feu Monsieur de Bretigny, c'est à dire quelques Marchands ses Associez, qui ayant ouy parler que Monsieur de Royulle, & les autres auoient obtenu du Roy vne nouvelle concession du Cap de Nord par Lettres patentes qui cassoient celles qui auoient esté faites au feu sieur de Bretigny, pour n'auoir pas executé dans le temps les choses portées par ladite concession qui luy en auoit esté faire. Nous auons appris de plusieurs que les Associez luy auoient manqué de parole, ne luy ayant enuoyé aucun secours dans le temps qu'il falloit; ce qui a esté en partie cause de sa déroutte, de sorte que ces Messieurs auoient abandonné cette affaire, & delaisié comme vne chose perdue. Neantmoins comme ils eurent appris qu'il se formoit à Paris vne nouvelle Compagnie pour le mesme país, ils firent vn effort pour rentrer en possession de ce lieu; ils équipèrent vn vaisseau, quelques vns de ceux qui auoient esté avec le sieur de Bretigny, & qui connoissoient la bonté & la fertilité du país, s'offroient d'y retourner. L'embarquement se fit au Havre vers le mois de Iannier, comme on l'a appris par vne des Gazettes de ce mois; mais comme ils sceurent que cette Compagnie s'auançoit fort, & qu'on estoit sur le point de partir, ils firent vn nouvel effort, ayant fait équiper le Navire du Capitaine Courpou de Dieppe, dans lequel ils firent embarquer environ cinquante hommes, & des rafraichissemens pour les porter au plustost, & donner secours à ceux qui estoient déjà dans le país.

Ils firent voile vers la saint Jean; mais il ne fut pas plustost démaré de la rade de Dieppe, qu'il fut poursuivy par vne fregate d'Ostende, qui luy donna la chasse plus de vingt quatre heures. Il ne pouuoit euirer sa perte, s'il n'eust relasché à la rade du Havre, en se venant mettre à l'abry de nos vaisseaux. Cette fregate le poursuivy jusqu'à la portée du canon; voyant sa prise échappée vult le contenta de luy enuoyer cinq ou six volées de canon, auxquelles le sieur Courpou respondit sur le champ, en gagnant tousiours país; & qui arriva le Samedi 29. Iuin que l'on commençoit d'appareiller pour le depart.

L'on sceut alors quel estoit ce vaisseau; ce qui obligea plusieurs, entr'autres Monsieur de Dinan, Capitaine de l'Annanas, de s'entremettre vers le sieur Courpon, pour le persuader de s'accommoder avec la Compagnie, ou au moins s'il ne vouloit pas, qu'il promist de porter les affaires à la douceur; autrement qu'il auroit Monsieur le General & toute la Colonie pour ennemy. Ce qu'il luy promit; mais il ne voulut avoir aucune entreueüe avec Monsieur le General, ny avec aucun de ses Associez, se tenant tousiours sur ses gardes. Les vaisseaux estans prests à faire voile, Monsieur le General luy enuoya son Maior, pour le sommer de se ioindre à luy, ou de s'acquitter de la promesse qu'il auoit faite à Monsieur de Dinan, ou qu'il le traiteroit comme ennemy. Apres que le sieur Courpon eut beu à sa fanté, il fit réponse au Maior, qu'il auoit receu lettres de ceux qui l'auoient freté pour le faire partir au plustost, & qu'il menast son monde dans Cayenne, que c'estoit vn ordre qu'il garderoit inuiolablement, & que pourtant il ne laisseroit pas d'estre son tres humble seruiteur; qu'il le pouuoit assurer qu'il porteroit toutes choses à la paix, & exciteroit ces Messieurs à vn paisible accommodement: il honora Monsieur le Maior d'vn coup de canon à la sortie de son vaisseau. Il fit voile avec nous pendant le passage de la Manche pour sa seureté, estant tousiours en défiance, & ne s'approchant pas plus près de nos vaisseaux que de la portée du canon. Il nous quitta à la sortie de la Manche poursuiuant sa route, s'écartant tant soit peu de la nostre, comme ie feray voir.

Tout estant appareillé on fit voile, comme j'ay dit, le iour de la Visitation. Ce qu'on put faire ce iour là fut de doubler le Cap de Cau, qui fait la pointe de la rade du Havre, & aller mouïller à deux ou trois lieues ou enuiron. Le Mercredy suiuant 3. de Iuillet le temps estoit nebuloux, & il faisoit vn grand broüillas. On leua l'anchre vers les trois heures apres minuit, le vent estant Nord, quart de Norouëst, à trois lieues du Cap de Cau, comme j'ay dit. Ce iour on reuira & on courut Oüest & Norouëst, sans rien auancer.

Ce mesme iour ie reglay les prieres qu'on deuoit faire soir & matin sur les deux bords ; où chacun estoit obligé d'assister, tant les Seigneurs & Officiers que le peuple, si on n'en estoit empesché par quelque infirmité, ou par quelque affaire d'importance, qu'on ne pouuoit pas quitter ; ce qui a esté assez exactement gardé pendant tout le voyage.

Les iours de Dimanches & les Festes, on faisoit le seruice Diuin comme dans nos Eglises, excepté que ie n'offrois pas le saint sacrifice pour les dangers où ie me serois exposé de respandre le precieux Sang, la mer estant trop inconstante. Je faisois l'Eau-beniste, le Profne & des exhortations. Nous chantions Vespres assez solemnellement ; ce qui contentoit merueilleusement nostre monde, & l'équipage qui n'auoit iamais veu cela. Quand quelqu'un mouroit, nous chantions l'Office des Morts, & on prioit Dieu pour son ame de mesme que si l'on eut esté sur terre.

Ce iour là mesme ie priay Monsieur le General & Messieurs ses Associez, d'interposer leur autorité pour empescher les blasphemes qui ne sont que trop ordinaires parmi vne troupe ramassée de toutes conditions de personnes, la pluspart desquels auoient passé vne partie de leur vie dans les armées. Ces Messieurs firent pour ce suiet des Ordonnances, qui deuoient estre affichées au grand Mars selon la coustume ; ce qui ne se fit pas pourtant. Je creus d'abord que Monsieur le General vouloit gagner son monde par amour, & qu'il se confioit que nous les gagnerions par nos exhortations. Et de fait, j'ay parlé, & Dieu a répandu ses graces, nous auons veu en peu de temps vn changement notable.

J'ay trouué deux raisons pour lesquelles ces Ordonnances n'ont point esté publiées. La premiere, c'est que ceux qui deuoient montrer l'exemple les premiers & les plus considerables de la Colonie, estoient les plus grands blasphémateurs ; la seconde & principale raison, c'est que ces Ordonnances ne pouuoient estre publiées qu'au nom du Roy & des Seigneurs de la Compagnie, & Monsieur le Ge-

neral vouloit au contraire, qu'elles ne fussent publiées qu'en son nom, sans parler des Seigneurs de la Compagnie, & ainsi elles ne furent point publiées.

Le lundy quatrième de Juillet nous continuâmes nostre route avec assez de peine, à cause du mauvais temps qui nous fit tournoyer dans le détroit de la Manche, tantost d'un bord, tantost de l'autre vers les costes d'Angleterre, puis vers celles de France. Il seroit ennuyeux de marquer les démarches de chaque iour, il suffit que cela soit dans le Journal du Pilote. Je remarqueray seulement les choses qu'il faut observer pendant la navigation.

Le Dimanche septième iour de nostre depart, nous découvriâmes deux flutes Flamandes, le vent estoit Sud-Suroüest assez grand; ces vaisseaux obligerent Monsieur le General de faire mettre son monde sous les armes, comme c'est la coustume de la mer d'estre tousiours sur la défiance. Ce que l'admiray en cette rencontre, c'est qu'encre que la pluspart du monde fust attaqué du mal de mer, sans courage & sans force, quand on leur fit commandement de prendre les armes il n'y eut plus de malade, chacun estant prest de deffendre sa vie; on ne fut pas en cette peine, car ces Nauires passerent sans dire mor.

Le lundy onzième on estoit à l'Oüest del'Isle de Grenézé, on découvrit neuf vaisseaux du Havre de Grace, qui venoient du grand banc de la pesche des moluës. On se mit sous les armes, mais on les posa tout aussi-tost: ces petits vaisseaux s'estoient disposez au combat, & témoignoient qu'ils se vouloient deffendre; mais ayant reconnu nostre Pavillon, ils prirent le dessous du vent pour saluer nostre Admiral. Les Capitaines d'Alençon qui commandoit l'équipage de l'Admiral, & Tirel celuy de saint Pierre, les ayant reconnus, ils témoignèrent vne grande ioye, ils beurent à la santé des vns & des autres. On mit la Chaloupe en mer, dans laquelle ils firent present de plusieurs poignées de moluës nouvelles, & ayant salué nostre Admiral de quelques coups de canons, ils suivirent leur route, comme on en fit de mesme.

Ce mesme iour continuant nostre route avec vn vent

fascheux, vne fregate d'Angleterre chargée pour le moins de 40. piéces de canon, ayant le vent en poupe, vint se mettre au milieu de nos trois vaisseaux, croyant que c'estoit des Marchands sans aucune resistance, elle n'estoit qu'à la portée du mousquet; mais quand elle vut en disposition de la combattre, & tant de monde sous les armes, elle iugea qu'il n'y faisoit pas bon, elle reprit le vent apres avoir abaissé son Hunier en signe de respect, & comme on n'auoit autre dessein que de poursuiure l'entreprise commencée, on la laissa aller.

Enfin, le 12. de Iuillet à six heures du matin, le vent estant Nord, on se trouua au trauers de Oissant, dernière terre des costes de Bretagne. Là on découurit six voiles que l'on creut estre de Suede ou d'Hambourg, qui ayant reconnu le Pavillon François arizerent tous leurs Huniers, comme elles ne demandoient qu'à suiure leur route, elles ne donnerent aucune crainte. Ce fut en ce iour que le Pilote commença de se seruir de son baston de Iacob & de son Astrolabe; il prit hauteur iustement à midy, & trouua que l'on estoit à la latitude de 48. degrez trois minutes, & à la longitude de dix degrez 72. minutes. L'on eut grande ioye de se voir hors de cette Manche, où l'on auoit experimenter tant de mauuais temps pour le commencement d'une nauigation, à laquelle tant de monde n'estoit pas accoustumé. Tous presque estoient malades du mal de mer, mais au sortir de cette Manche chacun reprit ses forces, & depuis ce temps bien peu ont ressenty le mesme mal, bien qu'on n'ait pas manqué d'incommoditez pendant oetre trauerse.

L'on s'apperceut ce iour là que la petite Fregate du sieur Courpon, qui s'estoit mise sous la protection de nostre General au passage de la Manche, vouloit se retirer, ce qu'elle fit connoistre, lors qu'au partir du Havre faisant voile elle se mit au deffous, & vint saluer nostre Admiral de trois coups de canon, qui selon la coustume luy en rendit vn. Ce qui obligea Monsieur le General qui auoit enuie de s'en saisir dès la Manche, de luy garder la foy s'estant mise sous son pavillon, pour ne pas violer le droit des gens. Mais com-

me on s'apperceut qu'elle songeoit à la retraite, il fit semblant de la vouloir surprendre. Il prit le haut du vent pour la renfermer entre le Vice-Admiral & luy. Le sieur Courpon ayant reconnu cela, vint droit à l'Admiral le vent en poupe, ce qui obligea Monsieur le General à faire arborer le Pauillon blanc en signe de paix, mais elle ne venoit que pour prendre congé de luy en le salüant de trois coups de canon, & prit sa route à part. Monsieur le General se voyant mocqué, fit mettre le Pauillon rouge pour luy témoigner qu'il le traiteroit en ennemy, où il le pourroit rencontrer,

Le Samedi 20. Juillet, estant à la hauteur de 35. degrez 12. minutes de latitude, & à la longitude de deux degrez dix minutes, l'on découvrit deux Navires de guerre Turcs qui croisoient en cét endroit. On se prepara pour les combattre, & déjà nostre grande voile estoit brouillée, mais commé ils virent nostre contenance, ils passerent outre. On ne se mit point en peine de les poursuivre, nostre seul dessein estant d'aller établir vne Colonie.

Le 21. jour de Juillet estant à peu près la hauteur de l'Isle de Madere, le Pilote ayant pris hauteur, on se trouua à la latitude de 32. degrez 25. minutes, & à la longitude de 55. minutes, à peu près à 15. lieuës de Madere. Le 23. suivant on se trouua à cette estime, & cependant on ne découvrit point cette Isle, dautant qu'elle est tres difficile à découvrir, estant tousiours couverte de gros & espais nuages. De fait, on n'en estoit pas esloigné de plus de cinq lieuës, & déjà le Pilote avoit perdu l'esperance de la trouver, ce qui le mettoit en grande impatience, croyant avoit perdu son honneur.

Le 24. au matin comme l'on estoit sur le point de ne plus s'arrester à chercher cette Isle, & que l'on avoit reüiré pour prendre la route, & aller aux Isles de saint Yogue ou de saint Vincent au Cap verd, ce qui eut esté vn bon heur pour la Colonie. Jamais ie ne conseilleray d'aller en cette Isle pour s'y rafraichir, parce que les denrées s'y acheterent au poids de l'or. On avoit tiré vn coup de canon pour signal au Vice-Admiral de suivre. On s'apperceut qu'estant

stant au dessus du vent de nostre Admiral, il continuoit la mesme route, sans faire estat de nous suiure. Le Pilote fit monter sur la Hune, & on découurit la terre de Madere, vers laquelle il tiroit; ce qui fit reprendre les premieres brisées, & le soir de ce iour on passa les Desertes, qui sont trois petites Islettes, qui ne sont que des rochers infertiles à trois ou quatre lieuës de Madere; cependant on ne put aborder cette Isle de ce iour, & mesme de trois iours, d'autant qu'elle est tres difficile à aborder.

Le Dimanche 28. Iuillet on ne pensoit estre qu'à deux lieuës de cette Isle. Monsieur le General fit mettre la Chaloupe en mer, & enuoya son Maior vers le Gouverneur de cette Isle pour le saluer de sa part, & le prier qu'il permist que ses vaisseaux abordassent son Isle, pour prendre autres eauës & des rafraichissemens necessaires; que ces vaisseaux estoient François, & alloient de la part du Roy establir vne Colonie dans l'Amerique, comme il pouuoit voir par ses Commissions. Le Capitaine d'Alençon eut ordre de l'accompagner pour porter la Commission des sieurs d'Esmanuille, de Vertaumon & de Beson, & quelques Volontaires, qui estoient tous bien mis, voulurent les accompagner pour faire honneur à la Nation Françoisse, à cette premiere entreueüe du Gouverneur. Ils partirent du bord de l'Admiral enuiron deux heures deuant la fin du iour, & n'arriuerent à la ville que sur le minuit, ayant trouué vn vent si fort & des marées si contraires, qu'à peine y purent-ils arriuer. Ils mirent pied à terre sans trouuer personne qui les empeschast. Ils entrerent dans la ville faisant assez de bruit en cherchant quelque Hostellerie; ils crient qu'on leur en enseigne, & perlonne ne paroist. Si cinquante hommes ennemis eussent esté en leur place, ils auroient saccagé la ville, auparauant que les soldats des Fortereses s'en fussent apperceus. Enfin, ils firent rencontre d'vn soldat qui les mena dans vn méchant cabaret, où ils ne trouuerent que du pain, mais ils se recompenserent à boire, passant ainsi le reste de la nuit.

Pendant que cette Chaloupe alloit à la ville; & à peine l'auoit-on perduë de veuë, qu'vn vent de terre violent re-

poussa nostre Nauire avec tant de vitesse, du lieu où nous estions, qu'il se fit reculer plus de dix lieues loin, iusques sur le minuit que nostre Pilote fit retourner le Nauire, le vent ayant cessé, pour reprendre le poste d'où on estoit sorti.

— Cependant les Gardes de la Forteresse s'estant aperceus, qu'il estoit entré des François dans la ville durant la nuit, cinq ou six soldats de la Garnison bien armez, d'épées, de poignards, de pistolets, & autres armes, furent commandez de venir en ce Cabaret, pour reconnoistre ceux qui y estoient. Ils en donnerent ains au Gouverneur de l'Isle, qui les renuoya sur leurs pas, pour les luy amener. Ils y vont tous, il les reçoit d'abord avec vne grauité tout à fait Espagnole, sans quasi les saluer. Monsieur le Maior porte la parole, luy présentant la Commission qu'il prend des mains du Capitaine d'Alençon, mais comme il vid qu'il n'entendoit pas le François, il luy parla en Italien, croyant qu'il entendroit peut-estre mieux cette Langue, & ne s'expliquant pas à sa fantaisie, il enuoya querir le Consul des François, qui est en cette Isle, qui luy interpreta la Commission & luy fit connoistre le dessein des François. Il parla à Monsieur de Vertaumon, luy témoignant la crainte qu'il auoit qu'on ne fust ennemis, & qu'on eust quelque dessein sur cette Isle, parce, disoit-il, que l'on auoit veu de l'autre costé de l'Isle quatre ou cinq vaisseaux. Monsieur de Vertaumon l'assura entierement du contraire. Alors il relascha vn peu de sa grauité, d'autant qu'il voyoit bien qu'elle n'agréoit pas aux François. Il leur témoigna la ioyé qu'il auoit de l'arriuée de nos vaisseaux en cette rade, à cause de l'alliance & de l'amitié qu'il y auoit entre les deux Couronnes de France & de Portugal, à qui appartenoit cette Isle; puis adressant sa parole au Maior, il le pria d'assurer Monsieur le General, qu'il auoit tout pouuoit en cette Isle, qu'il y pouuoit demeurer tant qu'il voudroit, & qu'il y prendroit tout ce qui luy seroit nécessaire pour sa Flotte, pouuant y aborder avec assurance.

— Il voyoit du lieu où il estoit les vaisseaux fort éloignez, & disoit que quand ils seroient dix ans en cet endroit, ils

ne pourroient iamais entrer au Port, mais qu'il falloit qu'ils gagnassent vne pointe de terre qui est à l'Est de la ville, & que de là vn vent qui regne tousiours le long de cette coste, les poufferoit dans le Port. Et pour témoigner le desir qu'il auoit que l'on fust arriuez, il commanda au Maïor de la Citadelle, de faire promptement équiper douze Chaloupes pour en enuoyer six vers l'Admiral, & six autres au Vice-Admiral pour les remoguer. Ce qui fut aussi-tost executé; elles ne furent pas plustost en mer qu'elles furent contraintes de relascher. Mais Monsieur le Maïor accompagné d'un Sergent de la Citadelle & de quelques Soldats, méprisa les dangers, pour venir promptement rendre compte de sa Commission à Monsieur le General, qui en receut vne grande ioye, & donna charge à ce Sergent qui s'en retournoit, d'assurer Monsieur le Gouverneur de son très humble seruice. Quelque peu de temps apres, la mer estant abaissée, le Maïor de la Citadelle receut nouuel ordre de son Gouverneur de venir au bord de nostre Admiral, pour témoigner à Monsieur le General le grand desir qu'il auoit de le voir dans son port, c'estoit vn vieil Gentil homme de bonne mine, qui témoignoit vne ioye toute particuliere, pour l'amour qu'il portoit naturellement aux François. Il voulut estre luy mesme nostre Pilote, il fit tourner le Nauire vers cette pointe de terre qu'il fit approcher le plus près que l'on put. Là vn petit vent de terre enfla les voiles & fit entrer le vaisseau heureusement au port, où l'on mouilla à 25, brasses, apres le salut rendu à l'ordinaire de trois coups de canon. Le Vice-Admiral ne put aborder que six iours apres, pour n'auoir pas pû prendre le vent.



CHAPITRE X.

Arriuée à Madere, & la reception qui y a esté faite à Monsieur le General.

ON n'eut pas plutost mouillé, que Monsieur le Gouverneur enuoya le Maior de la ville, pour témoigner à nostre General la ioye qu'il auoit de son arriuée dans le Port, & luy protester derechef qu'il auoit tout pouuoir dans cette terre. Deslors plusieurs Habitans & Volontaires eurent permission d'aller dans la ville. Le lendemain au matin dès la pointé du iour ie mis pied à terre, pour aller à vne petite Eglise dediée à Dieu sous l'iuocation de la sainte Vierge (que les Portugais appellent *la signora del monti*, parce qu'elle est sur la montagne) pour y celebrer la sainte Messe, & rendre vn vœu que j'auois fait pour la Compagnie, si-tost que ie serois descendu à terre. I'y fus accompagné de trois de nos Capitaines, ayant esté premierement demander permission au Vicaire General de l'Euesque de Madere.

Je ne scaurois assez exprimer, & faire connoistre comme il faut, les ciuilités & les honneurs que Monsieur nostre General & le Gouverneur de l'Isle se rendirent l'un à l'autre, pendant le temps que l'on demeura en ce Port, en attendant le Vice-Admiral qui estoit demeuré, cẽ semble, comme immobile au mesme lieu où on l'auoit laissé. L'on eut cependant tout le loisir de faire des eauẽs & de prendre les rafraichissemens necessaires; ce qu'on auroit pũ faire en deux iours: mais on y en demeura onze, ce qui a esté vne faute notable pour la Colonie, à cause des viures qu'on a consommé dans ce Port, qui eussent bien seruy dans le pais. D'ailleurs, la plupart des passagers y vendirent quasi pour rien, ce qu'ils auoient de plus precieux & de meilleur, afin qu'ils pussent entretenir les frequentes debauches qu'ils faisoient dans cette ville. Ils acheuerent

Faute notable,

là de vendre ou de donner ce qui leur estoit resté du Havre.

Pour retourner à nostre General & au Gouverneur de l'Isle, c'estoit tous les iours de nouvelles ambassades, tant de part que d'autre, pour se faire de nouvelles protestations d'amitié & de seruices. Vn iour comme on n'y pensoit pas, on entendit vn concert de voix iointes à vne Harpe au dessous du vent de la chambre de Poupe, où estoit Monsieur le General. C'estoient les meilleures voix de la ville enuoyées par Monsieur le Gouverneur. Monsieur le General les fit monter, ils y demeurèrent quelque temps, & chanterent des airs en langue Portugaise, ce qui donna vne grande satisfaction à toute la compagnie. Ces Musiciens estoient conduits par le Maior de la Citadelle, qui témoignoit vne ioye nompareille de faire connoistre la bonne volonté qu'il auoit pour la Nation Françoisse. Ils se retirerent apres qu'on leur eut présenté la collation.

Le lendemain de cette Musique Monsieur le Gouverneur, pour faire voir de plus en plus ses bonnes volontez, enuoya vn present à nostre General, de moutons fort gros, & qui auoient vne queuë pesant plus de 20. liures, de volailles, de confitures seiches du país, entr'autres d'écorces de citron parfaitement belles & grosses, & d'vn fruit inconnu en Europe, qui est fort commun dans l'Amerique, que l'on appelle des *Bananes*, & sur tout vne caue de flacons de tres-bon vin. Ce present fut offert par vn des Officiers de sa Maison, accompagné de quelques Negres assez bien mis, auxquels Monsieur le General fit paroistre ses liberalitez. Et comme il ne vouloit rien ceder à ce Gouverneur, il luy fit vn autre present qui luy rendoit bien son change; c'estoit vn seruice de linge de Damas parfaitement beau, qui fut tiré des coffres de Monsieur de Bragelonne, qui en fit offre à la Compagnie en cette rencontre.

Ce Gouverneur témoignoit tous les iours le desir qu'il auoit de venir à nostre bord pour rendre ses civilitéz, mais comme il estoit tousiours sur ses gardes, voyant nostre Vice-Admiral au large il estoit dans la desiance, & n'y vint

que quand il fut à l'ancre dans le Port. Le Vice-Admiral estant abordé six iours apres l'Admiral, Monsieur le General voulut preuenir le Gouverneur; ce qu'il fit avec tout la pompe possible pour faire paroistre son autorité. Il estoit precedé de la Compagnie de ses Gardes, suivis de son Maior, des Capitaines & Officiers de la Colonie, sans compter vn grand nombre de Volontaires; entre lesquels estoit le sieur Bigot son filleul & son confident particulier, tous bien mis. Les Seigneurs ses Associez le voulurent accompagner, pour luy rendre tout l'honneur possible en cette rencontre. Ils estoient tous la plus-part dans la ville, mais ils le vinrent trouuer sur le Port, & ne le quitterent point.

Il estoit attendu sur le Port, des Officiers tant de la ville que de la Citadelle, qui estoient venus au deuant de luy par le commandement du Gouverneur. Deux Negres, hommes tres-forts, se mirent dans l'eau pour le prendre de la Chaloupe & le porter sur la greue. Tous les habitants de cette ville estoient venus en foule pour le voir; il falloit faire faire place dans les rues pour le passer. Il fut conduit dans la Forteresse qui regarde sur le Port d'un costé, & de l'autre sur la grande place deuant l'Eglise Cathedrale. Le Maior de la Citadelle le receut à la porte, tous les Soldats estant en haye des deux costez qui firent vne salue de leur mousqueterie, puis ensuite tout le canon tira. Il fut mené au département de Monsieur le Gouverneur, qui le receut au milieu de l'escalier, où ils se redirent l'un à l'autre des témoignages de veritables respects.

Le Maior de la Citadelle auertit Monsieur le Gouverneur, que Monsieur le General auoit fait arrester à la porte de la Citadelle vne partie de ses Gardes, n'en ayant pris que six avec luy; il donna ordre aussi-tost qu'on les fist entrer. Il mena Monsieur le General dans vne grande sale, où apres vn entretien assez notable, il luy fit voir des Cartes enluminees; en l'une desquelles estoit la situation de la ville, & dans l'autre la representation de l'Isle avec tous ses Ports. Il luy fit voir epinuite l'aspect du Port, puis il le conduisit sur les Bastions, & enfin sur vne plate forme, sur laquelle il y a trente ou quarante gros canons braquez. Ils

retournerent par la court, Monsieur le General prenant congé de luy, il le pressa fort de remonter en la chambre, mais comme il estoit déjà tard, il le pria de l'en excuser. Pour couronner la fin de cette entreuenë, il y avoit vne Escouade entiere de Soldats aux fers, c'estoit celle qui estoit de garde la nuit que nos Messieurs estoient entrez dans la ville, mais qui pour n'avoit pas esté sur ses gardes, la ville auroit pû estre surprise, ce qui les rendoit coupables de mort. Monsieur le Gouverneur luy dit, pour témoignage de l'honneur qu'il luy faisoit, qu'il y avoit des prisonniers aux fers qui estoient dignes de mort, mais que son arriuée en ce lieu leur estoit favorable, qu'il n'avoit qu'à commander qu'ils fussent deliurez, & qu'il les luy accorderoit. Il le pria de le commander au Major, ce que Monsieur le General ne voulut pas entreprendre, c'est pourquoy le Gouverneur commanda au Major de le faire en son nom; ce qu'il fit, amenant les prisonniers qui se jetterent à ses pieds, le remerciaient les larmes aux yeux, le considerans comme leur Libérateur, & témoignèrent que c'estoit de luy qu'ils tenoient la vie.

Monsieur le General remercia le Gouverneur de cette grace, qu'il leur avoit accordée, il prit congé de luy, estant salué derechef de la mousqueterie & de tout le canon; non seulement de cette Forteresse, mais aussi de toutes les autres.

Deux iours apres, lors que nous estions sur nostre depart, & que le Vice Admiral avoit fait toutes ses eaux, & pris les rafraichissemens qui luy estoient necessaires, il vint dans nostre bord, pour rendre le réciproque à Monsieur le General, lequel en ostant aucty fit mettre son monde en armes, tant ceux de l'Admiral que du grand saint Pierre. On arbora tous les Estendars & Banderolles; on mit les Pavois: les vaisseaux ressembloient à vne épousée le jour de ses nopces, tant ils estoient bien ornez. Il faisoit beau voir la milice bien mise sous les armes: la Compagnie des Gardes tenoit son rang dans le Corps de Garde à l'entrée de la chambre de Poupe. Il arriva sur les cinq heures du soir, & fut receu de Monsieur le General avec

des demonstrations de ioye qui ne se peuuent exprimer. Il fut conduit dans la chambre de Poupe, où chacun ayant pris place, leur entretien fut de la puissance & de la gloire de nostre Roy, de l'amour qu'il a pour ses alliez, de la façon de combattre de nos François, comme ils attaquent & deffendent fort bien les Places, & choses semblables. On n'oublia pas de parler des miracles arriuez au reestablishement du Roy de Portugal dans son Royaume, & comme en vn mesme iour toutes les Places, qui luy appartenoient dans toutes les parties du monde, s'estoient remises sous son obeissance. Bref, ce Gouverneur témoignoit que son Roy auoit vne tres-grande obligation au nostre, sous la protection duquel il maintenoit ses Estats. Pendant cét entretien, la bande de violons, qui sont des instrumens tres rares en ce païs, faisoit merueilles. Enfin, le iour estant sur son declin, il prit congé de Monsieur le General, luy faisant des protestations d'une amitié toute particuliere, & comme il estoit prest de sortir du bord trois ou quatre de nos gens qui estoient aux fers, deux desquels auoient merité la mort, luy demanderent leur grace; ce que Monsieur le General leur accorda en sa faueur. Comme il fut vn peu esloigné de nostre bord, l'on fit vne décharge de tous les canons des deux vaisseaux au nombre de soixante, mais auparauant, la milice auoit fait merueilles de sa moulqueterie.

Le lendemain, iour de nostre depart, Monsieur le General enuoya son Maior au Gouverneur de Madere, pour prendre congé de luy, & le remercier au nom de la Colonie, de tant de faueurs qu'elle auoit receuës de luy. Ce iour, qui estoit le Lundy cinquième d'Aoust, il fit appareiller sur les sept heures du soir, on leua l'ancre & on se mit à la voile. Mais auant que de nous écarter de ce lieu, il est à propos que ie dise quelque chose de la situation de cette Isle, de la fertilité de son terroir, & des mœurs de ses habitans.

CHAPITRE XI.

De la situation de l'Isle de Madere, de sa fertilité, & des mœurs de ses habitans.

Cette Isle est vne des principales des Canaries, située dans l'Afrique, sous la hauteur de 32. degrez & 20. minutes de latitude, au Nord de l'Equinoxe. Cette hauteur en laquelle elle se rencontre, fait qu'elle est dans vn tres-bon temperament, parce qu'elle n'a ny de trop excessiues chaleurs, ny de trop violentes froidures, ou plutôt on n'y en ressent presque point du tout, ce qui fait qu'elle est tres fertile, & la terre tres propre pour produire beaucoup de choses, que ne peuuent pas faire nos climats. Elle a enuiron dix huit lieuës de circuit, il y a trois villes, dont la principale s'appelle *Foufaie*, demeure ordinaire du Gouverneur; elle est aussi le siege Episcopal, mais qui est à present sans Euesque, à cause des differends d'entre le Portugal & l'Espagne. Cette ville est longue & estroite, située au pied d'une haute montagne, qui a bien cinq quarts de lieuës de hauteur, tres difficile à monter. Elle est bastie le long du Port qui est vne place en forme de Croissant, de tres-difficile accez. Les vaisseaux viennent mouiller en assurance à vne portée de pistolet de la ville. Les ruës sont longues & estroites, fort mal pauees, il n'y a aucune belle maison. Le Gouverneur fait sa demeure dans la Forteresse qui regarde le Port, où Monsieur le General le fut visiter. Il y a encore deux autres Fortereses, l'une à l'autre extremité de la ville du costé du Nord, & vne troisieme au dessus de la ville qui commande par tout. Ce qui rend ce lieu quasi imprenable, c'est qu'à l'entrée du Port du costé de main droite, il y a dans la mer vn rocher, où actuellement Monsieur le Gouverneur faisoit bastir vn Fort qui empeschera les vaisseaux d'approcher. Les Eglises sont assez belles, sur tout la Cathedrale sous le

titre de Nostre-Dame, tres-bien bastie à la moderne. Outre le grand Autel qui est dans le Chœur des Chanoines, il y a quatre autres Autels de face, tres bien dorez & ornez, dans l'un desquels repose le saint Sacrement, à la façon de Rome. Il y a encore deux autres Autels dans les croisées. Il n'y a aucune Chappelle dans la Nef. Ce qui rend ces Eglises belles, c'est que les parois ont pour leur enduit des carreaux assez larges, vernissez comme de la fayance, peints & embellis de fleurs & d'oiseaux; ce qui semble vne tres-belle tapisserie. Il y a vne Paroisse sous le titre de saint Pierre, vn Couuent de Cordeliers, dans l'Eglise desquels il y a vne Chappelle sous le titre de saint Louis Roy de France; vn Monastere de Religieuses de sainte Claire, & vne Maison de Iesuites, qu'on appelle en ce lieu *des Peres Apostres*. Il n'y ay rien veu de remarquable, que deux Ponts bastis sur vn torrent, qui tombe de la montagne. Il y a fort peu de Portugais dans cette ville; ce sont les Esclaues Negres qui y font le plus grand nombre.

Pour les mœurs, celles du peuple qui est dans la campagne sont bien differentes de celles des habitans qui sont dans la ville. Le peuple de la campagne est fort courtois, & reçoit les Estrangers avec affection. Ils leur presentent volontiers de leurs fruits, & les choses qu'ils peuuent auoir, se contentans du peu qu'on leur donne; ce que plusieurs des nostres ont experimenté, qui pendant nostre séjour s'alloient promener sur les montagnes.

Ceux de la ville n'en vsent pas de la sorte, car estans tous faineans, ils ne songent qu'à mal faire. Le Clergé tant regulier que seculier est peu à donné à la pieté; ce qui prouient de ce qu'estans sans Euesque, ils n'ont personne qui les retienne dans leur deuoir; outre qu'il n'y a aucune pieté, ils sont encore dans vne profonde ignorance; si tel est le Clergé, quel doit estre le peuple? Il est, comme j'ay dit, extrêmement faineant, s'appuyant sur les bras de leurs Esclaues, qui traouillent pour eux. Les Nobles tiennent vne grauité veritablement Espagnole, marchans tous avec de longs manteaux, vne longue espée & vne dague sur le costé; tenans vn grand Chapelet en leurs mains, qu'ils

marmottent continuellement allans par les ruës. Les Marchands & les Bourgeois en font quasi de mesme, tout leur trafic consiste en confitures, & sur tout en escorce de citron, vivans la pluspart du petit reuenu de leur terre, qu'ils font labourer par leurs Esclaves Negres. Ils recueillent quantité de vins, que les vaisseaux qui vont dans les Indes chargent d'ordinaire. Au reste, ils sont grands larrons, ils en font gloire, ils ressemblent aux Bohemes: car quoy qu'on fasse pour s'en garantir, ils ne laissent pas de vous attraper. Quand on leur presente quelque chose pour troquer, comme cousteaux, miroïters & choses semblables, on n'y retrouve iamais son compte. Ils fouillent dans les pochettes, ils coupent les bources, ils prennent la nuit les chapeaux, & dépoüillent vn homme, si ils le trouuent à leur auantage. Mais ils sont fort lasches & fort poltrons; ils sont beaucoup adonnez au vice de la chair, aussi les lieux infames y sont fort communs: d'où ie conclus qu'il vaut beaucoup mieux s'éloigner de cette Isle, que d'y aborder, pour le peu de profit qu'on en peut tirer, & pour le grand suiet des débauches qu'on y rencontre, les femmes y estant si effrontées, qu'elles attaquent hardiment vn homme.

 CHAPITRE XII.

Suite du voyage iusqu'à la mort de Monsieur le General.

POUR reprendre la route, estans partis le Lundy au soir de la rade de Madero, le Mardy suiuant septième Aoult le Pilote prit hauteur, on se trouua à 31. degré de latitude, & à la longitude de 359. degrez 51. minutes, le vent estoit Est & Nord, nostre Nauire auoit couru huit lieuës au Sud, vn quart de Sur-Oüest. Comme il ne nous est rien arriué d'extraordinaire depuis ce iour iusqu'au Lundy 12, ie diray qu'en ce iour le Pilote ayant pris hauteur, on

44. *Le Voyage de la Terre Equinoxiale,*

se trouua à la latitude de 23. degrez & 57. minutes, & à la longitude de 350. degrez & 8. minutes, l'on auoit couru l'espace de 24. lieuës.

Ce iour, comme on estoit prest de passer la ligne du Tropicque de Cancer, qui est à la hauteur de 23. degrez de latitude, les Pilotes, les Marelots, & tous ceux qui l'ont déjà passé, firent pratiquer vne certaine ceremonie qu'ils gardent inuiolablement entr'eux, faisans serment de la faire pratiquer à ceux qui n'auront point passé ce Tropicque, quand ils y retourneront. Ils appellent cette ceremonie par corruption, du nom de baptesme; c'est vn baignement qu'ils font en cette sorte. Ils élisent vn d'entr'eux pour presider à cette ceremonie, il a ses Conseillers & autres Officiers. Ce President est reuestu grotesquement, comme aussi ses Conseillers, se tenans assis avec vne grauité bouffonne sur le saint Aubinet. Il prend vn liure en main quand il ne seroit que de papier blanc, sur lequel il fait poser la main de celuy qui doit estre arrousé, il luy fait faire vn serment de risée, car il ne porte point d'obligation, qu'il gardera inuiolablement cette ceremonie, si iamais il retourne passer ce Tropicque. Ensuite de ce serment, ils font passer chacun de ceux que l'on mouille deuant eux, tout cela n'est que pour tirer de l'eau de vie ou du vin, de la reserue que chacun doit auoir dans le Nauire. Si la personne qui doit estre mouillée, est liberale, & si elle promet honnestement de l'eau de vie, du vin ou autre chose, on l'épargne, si elle ne l'est pas, & que ce soit vn vilain, on luy iette les seaux d'eau tout entiers sur la teste, avec des cris de risée & de raillerie tout extraordinaires. Personne ne peut estre exempt d'y passer, quand ce seroit vn Roy. Les Ecclesiastiques & les Religieux, de quelque Ordre que ce soit, ne s'en peuuent exempter, prestans ce serment comme les autres, mais qui ne les oblige pourtant en rien. Tout cela se passe ainsi en raillerie.

Comme on ne se pouuoit exempter de cette ceremonie, toutes choses se firent gayement. Chacun marchoit par ordre selon sa qualité, Monsieur le General vou ut deferrer à l'Eglise. Le passay le premier, & mon compaignon apres,

nous en fusmes quittes à bon marché. Monsieur le General suiuit, puis les Seigneurs associez, chacun selon le rang qu'il tenoit dans le Conseil; ensuite les Capitaines & autres Officiers, & enfin tout le reste, Matelots & autres. Et comme il y auoit des malades dans le Nauire, on les al a mouïller sur leurs couches, tant l'exac̄titude est grande à pratiquer cette ceremonie. Ils s'enyurerent pendant trois iours de l'eau de vie & du vin qu'on leur auoit donné.

Il faut remarquer que depuis le 25. degré iusqu'environ le 20. que l'on approche des costes de Guinée, il regne en ce climat vn air si grossier & si épais, que vers la fin du iour on ressent vne humidité si crasse, pendant mesme toute la nuit, que cela vous penetre tout. C'est pourquoy il faut auoir soin de se bien couvrir, & se tenir à l'abry. Il y tombe aussi des pluyes fort incommodes, & qui sont si mauuaises, que du soir au lendemain elles engendrent des vermisseaux blancs, dont le Tillac est rempli, & les lieux où a donné la pluye. Ce mauuais air nous fit auoir beaucoup de malades de fieures, mais qui par la grace de Dieu ne furent pas dangereuses. P'en fus attraque des premiers, mais aussi-tost que i'eus pris six grains d'Algerot, ie vomis quantité de bile, & en mesme temps ie fus guery. P'ose dire que ce remede rendit la vie à plus de cent personnes dans cette rencontre. Tous ceux du Nauire qui estoient plus de 300. personnes, & quasi les vns sur les autres furent presque tous malades. On s'est estonné comme les maladies n'ont pas esté plus violentes, pour la grande corruption qu'il y auoit parmy tant de monde ainsi entassé, dont quelques vns estoient si paresseux, qu'ils faisoient leurs necessitez sous eux, & se laissoient manger de vermine. Neantmoins il n'en est mort que sept pendant la trauesse dans nostre Nauire. Il en deuoit mourir plus de cinquante au sentiment des anciens Matelots, à cause de la grande corruption qui estoit parmy tout ce monde.

Depuis ce iour de passe-temps qui estoit le 12. Aoust iusqu'au 25. du mesme mois, iour de Dimanche & de la Feste de saint Louis tout ensemble, nostre route fut af-

sez languissante pour le peu que l'on auançoit. Le Pilote ayant pris hauteur on se trouua à la latitude de dix degrez 15. minutes, & à 344. degrez de longitude, ayant couru 12. lieuës. Monsieur le General voulut, pour reueiller nostre monde vn peu languissant, leur donner quelque recreation; c'est pourquoy il fit solemniser la Feste de ce grand Saint avec plus de solemnité & avec autant de magnificence qu'il se put pour le temps & pour le lieu.

Après que selon nostre coustume, i'eus fait les prieres & l'Eau-beniste, comme tous les Dimanches, ie fis vne exhortation, quoy que i'eusse bien de la peine à parler, ne faisant que de releuer d'vne maladie qui m'auoit tenu au lit sept ou huit iours. Je pris le texte de l'Euangile du Dimanche qui s'accordoit fort bien avec la Feste de saint Louïs: *Non possumus duobus dominis seruire*, nous ne pouuons seruir à deux maistres. Je monstray que nostre grand Saint auoit esté vn de ceux là, & qu'il n'auoit regardé que Iesus-Christ. Ce que ie fis voir dans tout le cours de sa vie, remplie d'exemples admirables qui font connoistre cette verité. L'exageray cela autant qu'il me fut possible, parce que ie commençois de penetrer l'esprit de la plupart de mes auditeurs, en qui ie ne reconnoissois pas vne pureté d'intention pour seruir à Dieu seul: mais plustost à leur ambition, contre la promesse qu'ils en auoient faite par serment sur les saints Euangiles en partant du Havre. Après les Vespres que l'on chanta avec autant de solemnité qu'on put, & les prieres du soir estant faites, il fit mettre tout le monde en armes. L'on fit vne salue de mousqueterie, on prepara des feux de ioye, qui furent suivis de plusieurs canonades, & pour conclusion il regala les principaux Officiers de son bord, i'estois de la partie. On ne manqua pas de boire plusieurs santez, & sur tout celle du Roy, à laquelle on tira le canon. Je diray en passant que ce fut en cette rencontre que Monsieur le General me fit l'honneur de me conuier la premiere fois à sa table. Je puis dire que pas vn des Seigneurs associez iusqu'à lors, depuis nostre depart de Paris, ne m'auoit offert vn seul verre de vin. Je dis cecy pour faire voir le peu de communication

Liure Premier.

que j'auois avec eux; en quoy ils ont tous fait connoistre que la Religion n'estoit pas leur principal but, puis qu'ils faisoient si peu d'estat de ceux qui en sont les ministres.

Depuis ce iour, nostre navigation fut fort languissante, parce que nous estions dans des calmes continuels, sans auancer que bien peu de chemin, toutes les 24. heures cinq ou six lieues seulement; ce qui mettoit Monsieur le General en de tres-grandes impatiences, esperant estre à Cayenne auant la Nostre-Dame de Septembre. Il estoit tout melancholique de voir que ses principaux affidez estoient tous malades ou en conualescence, sans pouoir presque se remettre. Dans le saint Pierre, les sieurs d'Oudemare & d'Enauille estoient malades, dans son bord, son Capitaine des Gardes, qui fut à l'extremité, le Maior, la maladie duquel commença dès Madere, luy-mesme en fut frappé; ce qui le mettoit dans d'extremes inquietudes.

Le Dimanche huitième de Septembre, Feste de Nostre-Dame, à peine peusmes nous faire le seruice ordinaire, à cause du mauuais temps qui continuoit tousiours. L'ors prit hauteur, l'on trouua que l'on estoit à quatre degrez 45. minutes de latitude, & de longitude 340. degrez, le vent fort contraire. Il survint ce mesme iour vn grand differend entre les Pilotes de l'vn & de l'autre bord. Le Pilote Admiral, comme tres experimenté, soustenoit que ses hauteurs estoient parfaitement bonnes au peril de sa vie, & que l'on estoit dans la vraye route. L'autre au contraire disoit, qu'il ne faisoit rien qui vaille, & qu'il exposoit Monsieur le General & toute la Colonie à vn danger eminent, de ne pas voir la terre de Cayenne. Il estimoit que lors que nous n'estions qu'à la hauteur de 6. degrez, que nous en estions à quatre, & que lors que nous n'en estions qu'à quatre, que nous en estions à deux. En quoy celuy là s'est grandement trompé, l'experience ayant fait connoistre que si on eut voulu suivre son sentiment, à peine eut-on esté à la Floride, & iamais on n'eut veu l'Isle de Cayenne. L'on voit par là comme il est bon d'auoir des Pilotes les plus experimentez, quand on les deuroit payer au poids de l'or.

48 *Le Voyage de la Terre Equinoxiale,*

Le Mercredi onzième iour de Septembre, le temps estoit si fascheux que l'on ne put prendre hauteur; le vent estoit fort contraire & variable, le Mats de Hune de nostre Nauire se rompit sur le minuit. Ce mesme iour il arriua vn accident assez extraordinaire à vn des passagers. Comme il estoit en proite pour ses necessitez, il tomba en défaillancé qui le fit cheoir dans la mer, il estoit dans l'eau encore éuanouï; mais estant reuenu de son éuanouïssement, & reprenant ses esprits, il se mit à nager. Il parut sur l'eau, on luy ietta vne corde qu'il prit fort à propos, & fut ainsi sauué.

Ce temps si fascheux & si contraire, ces accidens arriuez les vns sur les autres, la disette de biscuit dans le Vice-Admiral, & les eaux qui manquoient dans les deux vaisseaux, faisoient croire qu'au lieu d'auancer on reculoit. Cela me fit prendre l'occasion de persuader à nostre peuple qu'il sembloit que Dieu estoit irrité contre nous; qu'il y auoit quelque crime qui attiroit sa vengeance sur nos testes, & qu'il le falloit appaiser par la penitence & par la priere. Je les disposay pour faire vn vœu solennel le Dimanche suiuant, pour attirer sur nous ses misericordes, ie les exhortois à cela le reste de la semaine, aux prieres du soir.

*Maladie de
Monsieur le
General.*

Le Ieudy 12. Monsieur le General estant tousiours dans ses inquietudes, tomba malade d'vn si furieux mal de teste, qu'il ne pouuoit durer; il fut traité fort soigneusement, mais ce que l'on luy faisoit augmentoit son mal, au lieu de le soulager. Il ressenoit au milieu de son front & sur le sommet de la teste, comme si quelque chose luy eut rongé le cerueau. On luy tira du sang plusieurs fois; on luy appliqua des ventouses; on luy tira du sang du pied, tout cela en vain, son mal luy continua iusqu'au iour de sa mort.

Le Dimanche 15. du mois, ie pris occasion de recommander la Feste de saint Mathieu, prenant l'exemple de ce saint Penitent pour exciter nostre peuple à en faire de mesme, pour faire descendre sur nous les misericordes de Dieu. Je leur fis ressouenir de la resolution que nous auions faite de faire vn vœu, que nous tascherions d'accomplir

complir quand nous aurions mis pied à terre. Ce vœu estoit que pour honorer Iesus-Christ, nous le porterions solennellement en triomphe autour du Camp, & que nous nous disposerions à cela par le Sacrement de Penitence, & par la reception du tres-saint Sacrement; & ensuite que nous nous obligerions de dire vn an durant, les Litanies de la sainte Vierge tous les Samedis au soir dans l'Eglise, qui seroit la premiere bastie en ce lieu. Tout le peuple en fit tout haut la protestation avec tant d'affection, que cela tira les larmes d'vn chacun. Depuis ce vœu le temps nous fut plus fauorable, & nous aurions heureusement arriué sans vn estrange accident.

CHAPITRE XIII.

Mort de Monsieur le General.

LE Lundy 16. de Septembre la hauteur estant prise, on se trouua à la latitude de trois degrez & deux tiers, ayant couru 16. lieuës Oüest. Ce iour la maladie de Monsieur le General continuant tousiours, Monsieur de Bragelonne & les autres Associez s'estoient retirez de la chambre de Poupe, à la referue du sieur d'Emanuille qui estoit aussi malade, pour laisser mondit sieur le General avec plus de liberté, & s'estoient mis sur la Dunette, qui est au dessus de la chambre de Poupe. Quoy que Monsieur le General fust alors plus en liberté, il voulut quitter aussi la chambre de Poupe, & se mettre avec eux sur la Dunette, disant qu'il estoit fort incommodé dans cette chambre, pour le bruit que faisoit le timon du Nauire. Il s'y fit dresser vne tente pour mettre son lit dessous, dont ie m'étonnay, parce qu'il estoit là exposé à tous les vents, & au bruit non seulement du commandement que l'on fait aux Matelots, quand ils sont obligez de faire quelque manœuure, mais aussi de toute la populace qui ne peut guere demeurer dans le silence. Auant que de s'y faire transporter, il

Monsieur de Bragelonne & ses Associez se retirent de la chambre de Poupe pour y laisser Monsieur le General en liberté.

Monsieur le General quite aussi la chambre de Poupe, & se fait dresser vne tente sur la Dunette,

me fit appeller, pour me dire qu'il auoit dessein de communier le iour suiuant, & qu'il me prioit de me disposer pour dire la Messe. Je luy dis pour le consoler que son mal n'estoit pas tel qu'il eust besoin de receuoir le Viatique, & qu'encore qu'il eust vn grand mal de teste, ie ne reconnoissois aucune fièvre en luy, & ainsi que son mal passeroit bien-tost; que d'ailleurs, le temps estoit plus gros qu'à l'ordinaire, & qu'ainsi ie m'exposerois en de grands dangers en celebrant les saints Mysteres. Il me respondit que c'estoit son intention, & qu'il feroit broüiller les voiles. A quoy ie ne fis point de responce, pour ne le point affliger, luy disant seulement que la nuit nous donneroit conseil. Il estoit dans de grandes inquietudes, son esprit n'estoit point en repos, & comme à demy troublé, quoy que ie luy peusse représenter pour tascher de le calmer; il me dit alors qu'il y auoit de grands mysteres que ie ne connoissois pas, que c'estoit la cause de son trouble & de son inquietude. Pour conclusion, il persista qu'il vouloit communier le lendemain. Je luy promis que ie ferois ce que le temps me permettroit, & que ie ne manquerois pas de le satisfaire, si il en estoit besoin. Cette communion qu'il vouloit faire me donnoit de la peine, parce qu'il ne me sembloit pas que son esprit fust dans l'assiette telle qu'il falloit pour communier. Je recommanday le tout à Dieu. Cette pensée luy passa bien-tost, m'ayant mandé dès le matin qu'il ne se pouuoit confesser ny communier, ayant pris quelque chose pendant la nuit. Quand il l'auroit voulu, ie ne l'aurois pû satisfaire, le vent estant trop fort, il estoit impossible de dire la Messe.

Le Mardi 17. on se trouua à la latitude de trois degrez, & à la longitude de 334. ayant couru vingt lieues Oüest; on s'apperceut de trois grandes marées qui pouissoient nos vaisseaux avec violence vers le Norouest. Le Pilote creut estre alors à la pointe du Cap de Nord, & que ces marées venoient de la grande Riuiere des Amazones. La maladie de Monsieur le General sembloit s'augmenter, comme aussi ses inquietudes, & telles, qu'à peine il se possedoit. Ce iour il enuoya visiter son Capitaine des Gardes qui estoit alors

conualescent, pour sçauoir l'estat de sa santé. Il fit response en raillant, comme c'estoit sa coustume, qu'il seroit toujours prest de faire danser vn balet quand il luy plairoit, & qu'il se tint en repos.

Le Mercredy dix-huit la hauteur estant prise, on se trouua à la latitude de deux degrez 51. minutes, ayant couru 20. lieuës de Suroüest vn quart de Sud de beau temps. Le soir de ce iour Monsieur le General me fit appeller, apres auoir fait les prieres publiques, pour me dire qu'il se vouloit confesser, puis tout d'vn coup il me dit qu'il n'estoit pas encore bien disposé, que ce seroit pour le lendemain. Je faisois tout ce qui m'estoit possible pour remettre son esprit extraordinairement agité. Il me pria de me retirer, puis vne demie heure apres il me fit derechef appeller, pour me dire qu'il auoit de grands troubles en l'esprit qui luy estoient plus sensibles que sa maladie, & qu'il me prioit de luy apporter de l'Eau beniste: qu'en la prenant il sçauoit vne Oraison propre pour chasser tous les fantosmes qui luy broüilloient son esprit. Je luy apportay de l'Eau-beniste, ie l'exhortay de se confesser, & que c'estoit le moyen de se mettre en repos, & en paix avec Dieu. Il me dit qu'il ne le pouuoit, & qu'il n'estoit pas en estat de le faire. Je demeuray avec luy iusques sur les neuf heures du soir, qu'il me pria de me retirer, & de prier Dieu pour luy.

Je me retiray sur ma couche que i'auois mis sur le coffre des armes sur le Tillae: car comme i'estois en conualescence, ie ne pouuois plus supporter les puanteurs, que l'on sentoit dans la sainte Barbe, à cause du nombre de malades qui y estoient, & du grand monde qui y couchoit. Enuiron sur le minuit que ie dormois d'vn profond sommeil, ie fus réueillé en sursaut par vn bruit comme d'vn tremoulement de personnes, qui faisoient quelque violence, & cette voix qui fut entendüe assez haut, *Lettez cét infame dans la mer*, pour ne me pas seruir d'vn mot plus estrange qui fut proferé, ce qui fut fait en mesme temps. Je me leuay de dessus mon matelas, & voulus monter sur la Dunette pour voir ce que c'estoit, mais i'en fus repoussé par vn de ceux de cette faction, qui me dit que ce n'estoit rien, & que ie

me retirasse. Je me remis sur mon lit, où ie n'eus pas esté vn quart d'heure, que celuy qui m'auoit repouffé, me vint appeller de la part de Monsieur de Bragelonne. Je montay sur la Dunette, où ie fus surpris d'abord, & faisi d'vne étrange frayeur. Les cheueux me dresserent à la teste, le sang se glaça dans mes veines, estant deuenu tout froid, à la veüe de la tente de Monsieur le General toute renuerrée, ses linceuls & son matelas tous baignez de sang, deux bayonettes ensanglantées dessus le matelas, la Dunette pleine de sang, comme si on auoit égorgé vn mouton, & Monsieur le General qui ne paroïsoit plus. Monsieur de Bragelonne me dit d'abord que ie ne deuois pas craindre, pour voir ce spectacle sanglant; mais qu'il m'auoit fait appeller pour me dire que luy & ses Associez, auoient iugé à propos de se défaire d'vn homme qui vouloit les égorgier tous, & faire perir la Colonie; qu'il valoit mieux qu'il mourust luy seul, que de faire perdre tant de monde. Comme i'estois tout saisi, car ie ne pouuois pas m'imaginer que la pensée d'vn crime si horrible, peust s'estre emparé de leurs esprits. Je luy répondis que iusqu'à maintenant ie n'auois pris part, ny voulu penetrer dans leurs affaires temporelles; que ie ne scauois point leurs differends, & que s'ils auoient bien fait, ils le trouueroient. Je me retiray sur mon matelas plus mort que viif; ie laisse à penser de quelle façon ie passay le reste de la nuit, i'estois estouffé de sanglots, & mes yeux ne tarissoient point de larmes, me representant dans l'horreur de la nuit vne si étrange tragedie, dans laquelle peut-estre on me feroit iouïr vn personnage. Je me iettois entierement entre les bras de la bonté Diuine, de laquelle sans cesse i'imploirois le secours & les graces, la priant de me donner des forces & son esprit, pour me conduire dans vne si étrange rencontre. Peu de personnes eurent le vent de cetter mort, ainsi la nuit se passa avec assez de tranquillité.

Le matin estant venu, Monsieur de Bragelonne me fit derechef appeller. Je fus surpris d'vne nouvelle frayeur, ne sachant ce qu'il me vouloit. Il me dit que ie ne me troublasse point; que ie n'auois pas suiet de craindre, mais

qu'il me prioit & Messieurs ses Associez, de vouloir faire scauoir au peuple cette mort, & de leur representer les mauuais desseins de feu Monsieur de Royuille, qu'il auoit enuie de faire mourir tous ses Associez, & de faire perir tous ceux qui ne voudroient pas suivre les mouuemens; Qu'ils en estoient tres-bien persuadez, comme ils le feroient voir, que ce qu'ils auoient fait precipitamment, estoit pour ne pouuoir pas garder en cette rencontre toutes les formalitez de Iustice, & qu'il valoit mieux qu'il perist seul que toute la Colonie.

Il me vis alors dans vne étrange perplexité, me representant que si ie m'accordois à leur sentiment, ie me rendois coupable de cet assassinat; si ie ne le faisois pas, la mort se presentoit deuant mes yeux: ils le pouuoient faire sans bruit en me jettant hors le bord. Il me venoit en pensée que ie n'auois qu'à ouuir la bouche, & qu'il m'estoit facile de persuader à trois cents personnes, de mettre la main à la serpe, pour vanger la mort du General. En mesme temps ie me representois vn horrible carnage, mais qui ne luy rendroit pas la vie; que son ame estoit deuant Dieu & son corps dans la mer. Enfin, dans ces perplexitez, ie n'auois personne de qui ie pus prendre conseil; il y auoit vn Ecclesiastique avec moy, mais ie n'auois pas le temps de le consulter. Il ne me restoit qu'une seule chose qui ne manque à personne, c'estoit d'auoir recours à Dieu, le priant de me donner son esprit dans l'estat deplorable, où ie me voyois. Je m'adressay à luy de tout mon cœur, le suppliant de ne me pas denier les lumieres necessaires, pour ne point blester ma conscience en cette rencontre. L'heure de la priere estant venuë, qui est au leuer du Soleil, chacun s'assemble sur le Tillac au son d'une clochette. Les prieres estant finies, ie leur parlay selon ma coustume, ie tombay sur cette mort, leur disant: Mes enfans (c'estoit la façon avec laquelle ie leur parlois) ie ne doute pas que vous ne soyez déjà informez que nous n'auons plus de General, & Dieu en a disposé cette nuit, de vous en dire la façon, i'en serois bien empesché; mais c'est peut-estre vn ordre de la Prouidence Diuine, qu'il faut adorer en routes cho-

ses, c'est peut-estre pour le bien de cette Colonie, qu'elle est arriüée ainsi. Je ne vous en dis pas dauantage, mais ie vous auertis que puisque nous n'auons plus de Chef, Monsieur le General estant mort, vne Colonie de sept ou huit cents personnes n'en peut pas estre priüée; Et partant, nous deuons maintenant reconnoistre pour Chefs les Seigneurs de la Compagnie, à qui cét embarquement appartient, nous deuons aussi tant esperer de leur sage conduite, que tout reüssira heureusement pour nostre bien.

L'on peut voir par ces paroles, que ie n'ay point blessé ma conscience; ie n'ay point approuué cét assassinat, ne les en ayant en aucune façon excusé. Je n'en ay rien dit du tout, afin de ne les choquer en rien, empeschant par ce moyen qu'on me fist le melme traitement qu'il auoit receu. I'ay épargné le sang & le carnage, laissant à Dieu de tirer vengeance d'une action si noire & si tragique.

Que l'on dise maintenant, que ie suis coupable de sa mort; C'a esté vn des motifs pour lequel i'ay esté persecuté à la rade d'une des Isles Francoises, comme ie feray voir en son lieu. Mais ce qui m'a estonné, c'est que i'ay appris que le sieur de Bragelonne, vn de ceux qui ont comploté cette mort, s'estoit vanté en bonne compagnie, dans la maison du sieur Croquille, tres fameux Marchand Anglois, demeurant dans la Barboude, que ie luy auois dit qu'il n'auoit non plus commis de crime en poignardant cét homme, qu'à faire le moindre mal. D'où on a tiré cette consequence, que i'estois du complot, & que i'auois conseillé de le faire. Je croy que ie suis obligé en conscience de repousser cette calomnie; & de me deffendre contre cette noire imposture, qui ne peut auoir la moindre vray-semblance; & iamais le sieur de Bragelonne n'eust osé l'auoir dit deuant moy qu'à sa confusion. S'il en a esté luy mesme l'assassin, ou s'il a porté ses confreres à le faire, auroit-il eu si peu de prudence de demander conseil d'une action si noire à vn Prestre qu'il ne connoissoit point, & avec lequel il n'auoit iamais eu aucune conference? Car ie puis asseurer en conscience que iamais ie ne l'auois veu. Qui se feroit mesme imaginé qu'un homme de son merite, qui a exercé

les plus belles Charges dans la France, qu'un Maistre des Requestes, un Conseiller d'Etat, un Intendant de Justice eust voulu quitter vne vie pleine de delices pour s'exposer à tant de maux & à tant d'incommoditez, qu'on souffre d'ordinaire dans l'establissement d'une nouvelle Colonie, en un pais inconnu, & parmy des Sauvages? Comment, dis-je, auroit-il voulu luy communiquer vne affaire de telle importance, ne connoissant pas son esprit? si ce n'est peut-estre qu'il auoit pû coniecturer par mes actions journalieres, que ie n'estois pas homme à faire vne telle lâcheté, puisque ie ne pardonnois à personne, quand il s'agissoit de reprendre les vices; c'est ce qu'ils ne goustoient pas tous, & ce qui a fait que quelques-vns d'entr'eux ont dit qu'on m'empescheroit bien d'agir de la sorte, quand il en seroit temps. C'est pourtant ce qu'ils n'ont iamais pû faire; j'ay inuiolablement gardé la liberté d'un homme, qui n'auoit autre interest que la gloire de Dieu. Je n'ay donc iamais eu communication avec luy, ny avec aucun de ses confreres. Y a-t'il personne qui m'ait veu parler avec pas un de ces Messieurs les Seigneurs associez en particulier? en ay-je iamais receu aucune gratification, non pas mesme de Monsieur le General? m'a-t'on veu boire & manger avec eux? Je l'ay fait vne seule fois, qui fut le iour de saint Louis, que Monsieur le General regala les principaux Officiers. Comment est-ce donc que ne me connoissant point, & ayant mesme en horreur la liberté avec laquelle ie reprenois les vices sans épargner personne, m'auroit-il demandé conseil pour commettre un semblable attentat? Il n'auroit pas eu sans doute si peu de prudence. Mais s'il a dit ce que l'on m'obiette, ç'a esté purement pour se décharger sur moy, se voyant regardé de tout le monde avec horreur. Je croy que si j'auois esté de ce sentiment, que Dieu, à qui il appartient de prendre vengeance, ne m'auroit pas pardonné, & qu'il m'auroit fait sentir sa main vengeresse, qui les a fait tous perir miserablement; l'un ayant esté poignardé & assommé par les Sauvages, l'autre ayant fait banqueroute à la Foy, s'estant fait Renegat parmy les Turcs, & celuy qui s'est voulu décharger sur moy, a mal-

heureusement finit sa vie dans les flots de la mer.

Pour retourner au suiet duquel ie me suis vn peu écarté, l'exhortation estant finie, ie demeuray tout estonné de voir le calme & la tranquillité des esprits, peu d'entr'eux firent paroistre quelque ressentiment de cette mort, au contraire, il sembloit que le Nauire eust pris vne nouuelle face, monstrans tous vn visage plus gay & sans aucun mécontentement. Ce qui ne donna pas peu de satisfaction à ces Messieurs, qui se voyoient hors de crainte d'vne reuolte, contre laquelle ils s'estoient precautionnez, s'estant mis sur la deffensue, au cas qu'on les voulust attaquer. Mais voyans tout en paix, ils posèrent les armes, & ne parlerent plus que de regaler tout le monde, pour s'insinuer adroitement dans les esprits. Et de fait, ces Messieurs qui n'auoient quasi point paru, depuis que l'on estoit embarqué, & qui n'auoient tesmoigné aucune bien-veillance à personne, se rendoient libres alors, & familiarisoient avec tout le monde. Il m'est impossible que ie ne tesmoigne en cette rencontre, que le sieur Bigot, filleul de Monsieur le General, fit paroistre sa constance, ne rémoignant aucun déplaisir apparemment; ce qui a esté cause qu'il s'est maintenu, & qu'on ne l'a point mal-traité.

CHAPITRE XIV.

Raisons que ces Messieurs apportèrent pour faire voir la iustice de leur procedé.

Messieurs les Associez voulans montrer la Iustice de leur procedé, en representât les mauuais traitemens qu'ils auoient receus de luy; & faisant voir que son dessein estoit de regner tout seul sans compagnons, en les faisant tous perir, nous disoient qu'il auoit fait paroistre, dès qu'il estoit à Paris, cette passion qu'il auoit de regner, par les oppositions qu'il apportoit à tout ce qui estoit estably par la Compagnie, pour borner la puissance du General. Ce qui a fait, disoient-

disoient-ils, que plusieurs personnes de qualité qui auoient dessein de se mettre de la Compagnie, s'en desistèrent, ne pouuant se fier à luy. Ils le voyoient dans des emportemens estranges, puis en dissimulant, il leur demandoit pardon de s'estre ainsi emporté; ce qui les faisoit coniecturer qu'il auoit bien d'autres desseins dans l'esprit que ce qu'il estoit contraint d'accorder, & qu'il minutoit dès lors la ruïne de la Compagnie, en se seruant de leurs deniers pour faire son embarquement & se moquer d'eux.

Pour faire voir que ce qu'ils auoient auancé estoit veritable, ils nous monterent vne Requête, écrite & signée de sa main, qu'vn d'eux auoit trouuée, comme ledit sieur General l'auoit laissé tomber en feuilletant ses papiers. Cette Requête s'adressoit au Roy, & luy representoit, que luy sieur de Rouille ayant proietté depuis long-temps vn voyage dans la Terre ferme de l'Amerique, pour y faire passer vne Colonie Françoisé, & l'y establir sous le bon plaisir du Roy nostre Prince & souuerain Seigneur, qu'il auoit pour ce suiet resolu de faire ledit établissement sous les ordres de sa Maiesté, afin qu'il fust dépendant de l'Estat Monarchique de France; & que sa Maiesté y preposast de la part à l'auenir, tels Gouverneurs qu'il auiserait bon estre; pour commander audit Gouvernement, faire édifier & construire des Forts, Villes & Chasteaux, ainsi qu'il luy seroit agreable; afin de maintenir ceux qui habitoient ces lieux sous l'obeissance & la dépendance de cette Monarchie; & que pour ce suiet, il auoit formé vn commencement de société, & mis pour cette execution vne somme de deniers considerable, dont il auoit fait de grandes auances qu'il auoit engagé en cette affaire; en sorte qu'il se seroit présenté plusieurs personnes du Palais, libertins & gens perdus, qui auroient esté receus, sous l'apparence de ce premier projet. Mais au contraire, lorsque cette Compagnie a esté formée, les fonds conignez & employez en frais necessaires, ils se seroient declarez, & auroient minuté & fait des Articles secrets, par lesquels ils ont composé vn Corps de Republique, voulant y establir des Presidens, Conseillers & autres personnes, formant vn

Parlement qui gouverneroit ladite Colonie. A quoy luy sieur de Royuille se seroit opposé, & n'y auroit voulu consentir, ce qui les auroit obligé de mettre ledit Gouvernement en titre de Republique. De sorte que les voyant resolu & obstinez à composer cette Republique, il auroit esté contrainct, pour éviter sa ruine, de signer lesdits Articles, & d'accepter la Generalité, quoy qu'elle luy eut esté promise sous les ordres de sa Maiesté. Tellement que luy, qui a le cœur Royal, voyant ces choses entierement contraires à ses intentions, il a creu deuoira uertir vostre Maiesté de tout le contenu cy-dessus, & la supplier humblement, tant en consideration de ses seruices passez, que des soins & des peines qu'il prendra pour l'establissement de ladite Colonie; de luy accorder la Lieutenance generale sur icelle: afin d'y faire obeyr sadite Maiesté, & que toutes expéditions luy en soient deliurées.

Ces Messieurs nous representent, que cette Requête leur auoit causé beaucoup d'inquietudes, n'estant iamais en repos, & tousiours en défiance, & que mesme ils auoient pris occasion de sa maladie pour luy quitter la chambre de Poupe, de peur qu'il ne les y fist égorger; que cette Requête estoit tres pernicieuse & tres fausse, qui les perdoit & les mettoit en mauuaise reputation auprès du Roy; Que cette Compagnie ne s'est iamais formée que sous son bon plaisir, ensuite des Concessions & Lettres Patentes qu'il a pleu à sa Maiesté luy accorder, qu'il estoit tres constant que le sieur de Royuille n'auoit pas plus contribué, que les autres de ses Associez, son argent n'ayant esté employé que comme celuy des autres pour le mesme dessein; Qu'ils ont formé tous ensemble la Compagnie, sous les conditions des Articles que luy & tous ses Associez ont approuuez & signez à Paris & au Hayre, par *duplicata*; Qu'il estoit tres faux que la Compagnie eust intention de former dans ce païs vn Parlement, c'est à dire des Presidens & Conseillers; qu'il n'a iamais esté proposé qu'un Conseil general des Associez, qui resideroient en France, duquel quelques-vns deuoient passer dans l'Amerique, & y faire vn Conseil particulier, qui auroit rapport à ce Conseil

general des Associez residans en France; par le moyen desquels deux Conseils toutes les affaires concernantes la dite Colonie, se regleroient, pour obuier aux inconueniens qui se sont rencontrez, & qui ont empesché tant de bons & heureux succez, que s'estoient proposez plusieurs autres Compagnies Françoises, qui n'auoient enuoyé pour faire leur establissement que des Commandans generaux, qui les ont trompez & se sont rendus maistres absolus des Colonies qui auoient esté commises à leur conduite; & ainsi frustrer les Compagnies, qui les auoient employez, de leurs iustes attentes, & empescher les fruits auantageux que la France eust tiré de ces establissements; si ils eussent esté faits avec honneur & reputation; & si au lieu d'une violente & iniuste tyrannie, on y eut porté pour premier motif la gloire de Dieu, l'honneur de la France, & le bien des Interressez. Cependant, qu'encore que cette Compagnie eust pris toutes les precautions pour ne pas tomber dans de semblables inconueniens, & que plusieurs mesme qui pouuoient viure en paix & en tranquillité chez eux, se sont exposez aux dangers de la mer, pour establir paisiblement cette Colonie. Vous voyez, disoient ils, que le sieur de Royuille a fait son possible, pendant qu'il dissimuloit aupres de nous, de nous ruiner entierement d'honneur aupres du Roy, pour en suite attenter sur nos vies, ou du moins, nous rendre esclaves & miserables, & que c'estoit là le Balet que le sieur d'Escamboüis, son Capitaine des Gardes, auoit promis de nous faire danser, quand il luy auroit pleu.

Cette Requête nous estonna tous, & nous ne scauions qu'en dire; car si elle estoit vraye, c'estoit vn estrange procedé contre ses confreres. D'ailleurs ces raisons qu'ils apportoient, calmerent beaucoup les esprits, auxquelles ils adiouterent toutes les choses que le sieur de Royuille auoit fait des Paris, qui faisoient voir sa mauuaise volonté. Il commença, disoient-ils, dès la sortie de Paris, apres la mort de feu Monsieur l'Abbé de l'Isle de Mariuault, qu'il craignoit plus qu'il n'aimoit, se voyant cette épine hors du pied; de vouloir gagner les Officiers, afin de les empescher de ne

rien faire que pour executer ses ordres. C'est pourquoy estant au Port de saint Germain en Laye, il le communiqua, disoient-ils, à vn des Capitaines des plus experimentez, qu'ils ne nommerent pas. Comme il vid qu'il n'estoit pas tel qu'il pretendoit, & qu'il auoit plus en recommandation le bien de la Colonie que le sien particulier, il ne put s'empescher qu'il ne dist à quelques-vns de ses plus confidens, que s'il ne se rangeoit à la volonté avec le temps, il le feroit sauter hors le bord, & que c'estoit là mesme menace qu'il faisoit à tous les autres, qu'il soupçonnoit ne luy estre pas trop affectionnez.

Ils nous dirent qu'estant à Rouën, il ne se faisoit suivre bien souuent que par vn seul homme, quoy qu'il peult y tenir rang de General, & en cette qualité se faire suivre de plusieurs, qu'il ne l'auoit pourtant pas fait, & que ce n'estoit que pour traiter plus seurement les affaires qu'il y negocioit avec les Marchands qui estoient le reste de la Compagnie du feu sieur de Bretigny, quis'estoient remis en possession de l'Isle de Cayenne où on alloit, & qu'il auoit pendant ce temps eu plusieurs conferences avec eux & auoit mesme passé contrat, qu'il auoit fait voir à Monsieur du Plessis à la rade de Madere; Que cet accommodement avec ces Messieurs, ne tendoit qu'à se rendre Maistre du Fort qu'ils auoient déjà basti à Cayenne, & se seruir de leurs gens qui y estoient, & de ceux que le sieur Courpon y menoit, pour fortifier son party, contre la resistance que luy pourroient faire les Seigneurs ses Associez; ou bien que, comme il a dit à quelques-vns, s'il le trouuoit à propos, il laisseroit à Cayenne le vaisseau de saint Pierre déponrucu de viures, avec tous les Seigneurs, pour y planter des choux, & qu'il s'accommoderoit volontiers avec ceux de la Compagnie de Rouën, & qu'avec ses affidez ils iroient habiter quelque autre lieu. Ils nous representerent ce que j'ay déjà dit, qu'estant au Havre il ne pouuoit souffrir ce qui se passoit dans les Conseils, sans y apporter quelque contradiction; qu'il ne voulut pas signer vn double des Articles qu'il auoit déjà signés à Paris. Il ne voulut pas qu'on retranchast du nombre des Officiers, parce qu'il pretendoit

que tous les Officiers luy deuoient rendre vne obeïſſance auëgle en qualité de General, pour executer toutes ſes volontez; & il leur a ſouuent dit, qu'il ne tiendroit pas pour amy celuy qui ne luy obeïroit point particulierement, & ne le ſecourroit pas dans toutes les occasions; qu'il n'y auoit rien à craindre en s'attachant à luy; & que ceux qui auroient quelque conſideration des Seigneurs de la Compagnie, ne ſeroient pas de ſes amis.

Ils nous dirent encore vne choſe tout à fait eſtrange, que quand la Compagnie qui reconnoiſſoit euidentement combien il y auoit de bouches inutiles dans l'embarquement, eut reſolu de congédier quelques perſonnes chargées de petits enfans, qui ne pouuoient eſtre qu'à charge dans vn nouuel eſtabliſſement; il enuoya dire la meſme nuit au Capitaine & au Lieutenant qui commandoient ce iour dans le bord de la Charité, que ſi les Seigneurs alloient le lendemain dans ledit bord pour y faire la reueüe, & pour congédier quelqu'vn, ils les empêchaſſent de faire ladite reueüe, ny qu'ils congédiaſſent perſonne ſans ſon ordre. Et ſ'il n'y eſtoit pas, & que leſdits Seign. le vouluſſent faire de force, ils fiſſent faire main baſſe; & quand il y ſeroit en perſonne, qu'ils demeuraffent touſiours aupres de luy, & ne le quittaſſent pas non plus que les autres Officiers dudit bord. Ils diſoient que c'eſtoit là des preludes de la Tragedie qu'il deuoit iouir; que ſi cela luy eſt retiffi ſelon ſa penſée, il deuoit faire voile auſſi toſt & s'en aller. Pour moy qui ne ſçauois rien de toutes ces choſes, les cheueux me dreſſoient à la teſte, dans le recit que ces Meſſieurs en faiſoient.

Ils nous dirent que ce fut à Madere où il fit voir ſa paſſion plus à découuert, & fit manifeſtement connoiſtre qu'il ne vouloit point auoir de compagnon; qu'il s'en vantoit tout haut en toutes ſortes de rencontres; & qu'il auoit donné ordre à ſon Maïor, l'ayant enuoyé ſaluer le Gouverneur, de luy dire qu'il y auoit bien quelques perſonnes avec luy qui auoient mis de l'argent en cét embarquement; pour l'intereſt, mais qu'il en eſtoit le ſeul maïſtre; que c'eſtoit en cette rade où on auoit eu du temps pour communiquer les vns avec les autres; qu'il auoit taſché de mettre

la diuision entre les Seigneurs ses Associez & les Officiers du Regiment, leur ayant commandé de ne leur rendre aucune ciuilité, si ce n'estoit de les saluer dans la rencontre, & que s'ils ne leur rendoient le reciproque, ils les laissent indifferement, & ne les salitassent plus; Qu'il leur deffendoit d'auoir aucune conuersation avec lesdits Seigneurs, qu'ils les deuoient laisser là, sans en faire aucun compte, leur disant qu'ils luy estoient tous obligez; parce qu'il les auoit maintenus contre leur volonté, lors qu'ils auoient deliberé au Havre d'en retrancher pour le moins la moitié. Ils nous rapporterent l'exemple de ce qui s'estoit passé à Madere, pour faire voir le peu d'estat qu'il faisoit des Seigneurs ses confreres. C'est qu'un ieune Enseigne s'estant comporté fort insolentment contre le S^r de Bar un des Associez, ledit sieur de Bar luy osta son espée; ce qui porta cet Enseigne à le faire appeller par un autre. Le sieur de Royuille ayant entendu cela, dit en colere, que les Seigneurs de la Compagnie ne deuoient prendre aucune connoissance des Officiers, disant en jurant qu'il estimoit plus un Officier genereux & homme de cœur, que tous les Seigneurs ses Associez. Et que les Seigneurs ses confreres luy ayant fait plainte, & demandé raison pour l'interest de la Compagnie, de l'insolence de l'Enseigne, il ne voulut leur en faire aucune iustice.

Que ce fut en cette mesme rade, qu'estant en colere il menaçoit de mettre aux fers lesdits Seigneurs ses Associez, & qu'il en auoit déjà menacé le sieur Isambert dès le Havre, parce qu'il s'opposoit à la volonté qu'il auoit d'auoir vingt Gardes. Et qu'il en auoit menacé tout haut le sieur Ferrari, Secretaire de la Compagnie, à cause qu'il auoit remontré à son Maior le tort qu'il auoit eu de traiter à coups de canne quelque Matelot qui estoit yure; & que comme Monsieur de Bragelonne luy eut dit qu'il n'en auoit pas le pouuoir, & que les Associez n'estoient pas venus avec luy établir vne Colonie, pour estre soumis à ses violences & estre ses esclaves, que Monsieur de Ferrari estoit son seruiteur, & n'auoit que de bonnes intentions pour le bien de la Compagnie; que le sieur de Royuille luy fit cette ré-

ponse, que si les Seigneurs de la Compagnie vouloient borner sa puissance, il sçauoit bien que les Officiers estoient ses amis; & qu'il auoit dit si haut, qu'il fut entendu de quelques-vns sur le Tillac, qu'il feroit bien ranger les plus hupéz à la raison.

Que ce fut en ce mesme lieu, qu'il fit connoistre ses intentions au sieur du Plessis qui commandoit le Vice-Admiral; lequel, encore qu'il luy eust esté le plus contraire, il croyoit gagner en luy proposant vne puissance & vne grandeur imaginaire, en faisant vn partage avec luy & le sieur de Bragelonne (s'il vouloit estre de la partie) d'vn si grand païs. Il luy parla avec des paroles toutes de miel, le priant de vouloir garder le silence; & que ce fut alors qu'il luy montra le Contrat qu'il auoit passé avec les Messieurs de Roüen, qui luy donnoient part dans leur Compagnie, laquelle estant à Cayenne, il s'en seruiroit avec ceux qu'il auoit attiré à son party, pour exterminer ceux qui ne seroient pas de leur sentiment, & que pour cela il auoit fait toutes les mines au sieur Courpon sans luy vouloir faire de mal. Cela estonna fort le sieur du Plessis, qui pourtant ne laissa pas de luy dire qu'on ne pouuoit pas partager la proye auparauant que d'estre prise, qu'il se rencontreroit beaucoup de difficultez auparauant que cela s'execrast; que ces Messieurs ayant pris possession de ce lieu, le sieur Courpon y seroit arriué deuant nous, & qu'il faudroit sans doute donner combat, auant que d'y entrer; & par consequent qu'il ne falloit point songer à cela, que lors que l'on seroit arriué; qu'au reste, il luy rendroit toutes sortes de seruices, luy faisant beaucoup d'autres promesses en dissimulant.

Vous voyez, nous dirent ces Messieurs, quels estoient les desseins de ce malheureux; ce n'estoit pas assez qu'il nous voulust faire perir à petit feu; & nous rendre esclaves & miserables par ses mauuais traitemens, mais encore il nous vouloit faire tous égorger. C'en estoit fait, si tout eut reüssi selon son desir; mais Dieu a pris nostre deffence, nous ayant protégé contre ses atterrats. Il faut que vous sçachiez vne chose qui vous donnera de l'estonnement. Il

ne vouloit pas moins faire qu'une boucherie entiere, non seulement des Seigneurs ses Associez, qui estoient dans le saint Pierre, mais de tous ceux qui s'opposeroient à ses desseins. Il eut conference dans cette rade de Madere avec quelques vns des Officiers ses plus confidens, ce fut environ le cinquième ou sixième iour d'Aoust. Il leur commanda de suivre les ordres particuliers qu'il leur alloit donner. Il leur dit premierement en general, qu'ils ne rendissent dans leur vaisseau aucune civilité, non pas mesme de salut, aux Seigneurs associez, excepté au sieur du Plessis qui y commandoit.

Les ordres secrets qu'il leur donnoit, estoient qu'ils demandaissent ausdits Seigneurs associez quelques rafraichissemens qu'ils avoient faits à Madere, & en cas qu'ils n'en voulussent pas donner, d'en prendre par force. Celuy qui avoit receu cet ordre, l'avoit communiqué à ceux qu'il estimoit estre ses plus confidens, qui estoient dans ce mesme bord, & qui ne s'estoient pas rencontrez dans ce pourparler. L'un desquels luy dit qu'il avoit un ordre bien plus exprés, qui estoit de faire main basse sur lesdits Seigneurs associez, au moindre bruit & à la moindre occasion, & que c'estoit pour cette raison que toutes les fois que le vaisseau de saint Pierre s'approchoit un peu près de celuy de la Charité pour la communication des Pilotes, pour voir s'ils se rencontroient en leurs hauteurs, ou pour quelque autre affaire, ledit sieur General appelloit tout haut celuy à qui il avoit donné cet ordre, qu'il se souvint de mettre en execution ce qu'il scavoit, & si celuy là ne pouvoit paroistre, il commandoit qu'on l'en fist ressouvenir.

Jugez, nous disoient ces Messieurs, à quelle extremité estoit reduite nostre vie, nous qui auons donné autant que luy pour cet embarquement, & qui pour passer dans ce pais l'auons pris pour nostre protecteur, cependant il taschoit à tout moment de nous faire des querelles d'Allemand, pour prendre de là suiet de nous égorger, ou de nous faire sauter le bord. Nous auons preveu les maux qu'il nous vouloit faire, en les luy faisant ressentir à luy mesme, & Dieu nous a fait la grace de découvrir tout ce qu'il machinoit

chinoit contre nous. Le sieur du Plessis, qui depuis la conference qu'il eut avec luy à Maderé, estant tousiours sur la défiance dans son vaisseau, à cause aussi qu'il voyoit souvent les plus confidens de Monsieur de Royuille se communiquer & se parler à l'oreille, fit en sorte de preuenir son malheur & celui de ses compagnons: voicy, dirent-ils, comme il s'y comporta. Ce fut enuiron le 25. Aoult iour de la saint Louïs que l'on estoit au dixième ou onzième degré de hauteur, voyant que la nauigation estoit languissante, & que l'on n'auançoit point presque de chemin, à cause des calmes, il apprehendoit que l'on eust besoin d'eau, qu'à ce suiet il fit vn reglement dans son vaisseau pour en faire la distribution, de peur qu'elle ne faillist au besoin, que cela ne manqua pas de donner suiet aux gens de Monsieur de Royuille de murmurer, qui eussent alors bien desiré mettre en execution les ordres qu'ils auoient; mais par bon-heur ils ne faisoient que sortir de maladie, & estoient encore tous languissans; Qu'il est vray que quand ils auroient esté en parfaite santé, ils ne seroient pas venus à bout de leurs mauuais desseins, parce que le sieur du Plessis auoit preuenu les principaux habitans qui estoient dans son bord, & les auoit assemblez avec ses compagnons les Seigneurs associez, les auertissant tous des desseins que Monsieur le General auoit de faire main basse sur eux, que quelqu'un de ceux qui auoit ses ordres l'en auoit auerty; qu'au reste il falloit preuenir ce mal. Ils conclurent tous ensemble que le sieur du Plessis prendroit l'occasion de faire lire les Statuts & Reglemens de la Compagnie deuant tout le monde; afin que l'on connust par là quelle estoit la puissance du General, & qu'en mesme temps tous crieroyent, *Vive la Compagnie*, à laquelle ils vouloyent leur seruice.

Ils nous dirent qu'il se presenta vne occasion de faire ce qu'ils auoient determiné; que Monsieur le General ayant appris qu'il y auoit eu du bruit dans le saint Pierre, pour la distribution de l'eau, enuoya querir le sieur de Mauçour vn des Capitaines, pour en sçauoir le suiet. Il demeura trois ou quatre iours près de luy, comme chacun l'a veu, &

qu'il le renuoya avec ordre de prendre en sa puissance les victuailles du Navire, d'en faire la distribution, de se faire craindre par force, s'il trouvoit de la resistance & de l'opposition de la part du sieur du Pleffis & des autres Seigneurs associez, qu'il vouloit que ses ordres fussent executez.

Que le S^r d'Houdemare vn des Capitaines & de ses plus confidens, voulut faire vne tentative sur ce suiet, qui estant accompagné de quelques-vns de sa faction, ayant trouué quelques tambons, barils de vin & autres rafraîchissements qui appartenoient en particulier à quelques-vns de ces Messieurs, dit tout haut au sieur du Pleffis & à ses Associez, qu'il en vouloit auoir sa part pour luy & pour ses compagnons. Ce qui obligea ledit sieur du Pleffis de faire lire sur l'heure les Statuts & Articles de la Compagnie, lesquels ayant esté entendus de tout le monde, on cria tout haut, *Vive les seigneurs de la Compagnie*; ce qui surprit fort ces Messieurs les confidens de Monsieur le General, de sorte qu'ils virent bien qu'il n'estoit pas temps de faire du bruit, ny d'éclater dauantage, iugeans fort bien qu'ils n'y trouueroient pas leur compte.

Que cela s'estant ainsi passé sans autre bruit, ces Messieurs les Associez deputerent les sieurs Ferrary & Isambert vers Monsieur le General, pour luy faire des plaintes sur les violences du sieur d'Houdemare & de ses compagnons, & du mépris qu'il faisoit, non seulement du sieur du Pleffis, mais aussi de tous les Seigneurs associez en general; Que ledit sieur General ne leur donna aucune satisfaction, se contentant d'enuoyer le sieur Dumefnil Capitaine Colonel, pour reconnoistre ce qui en estoit, & afin d'estre informé pleinement de la verité. Ce que le sieur Dumefnil ayant executé, il ne leur a pourtant fait aucune justice, pour faire voir, disoient-ils, que tout cela se faisoit par son ordre, pour trouver dequoy nous faire vne querelle d'Allemand & nous perdre en mesme temps.

Que lors que Messieurs Ferrary & Isambert allerent au vaisseau de la Charité, pour s'acquitter de leur deputation, le sieur d'Enauille vn des Capitaines, parent du

ſieur General & vn de ſes plus confidens y alla, & ne manqua pas de luy dire comme tout le vaiſſeau eſtoit contre luy, & que l'on auoit crié hautement, *Vive les ſeigneurs de la Compagnie*; Que depuis ce temps là il fut ſurpris d'une ſi grande mélancolie, & eſtoit tellement triſte, qu'il ſ'en rendoit inſupportable, voyant que ſes deſſeins ne reuſſiſſoient pas comme il vouloit, qu'à cauſe de cela il ſe forgeoit mille chimeres dans ſon eſprit à la moindre occaſion. Comme il vid vn iour, diſoient-ils, que le grand ſaint Pierre n'eſtoit pas ſi viſte que le ſien, & qu'il eſtoit beaucoup au deſſus du vent, il me dit, aiouſta le ſieur de Bragelonne, qu'il croyoit que le ſieur du Pleſſis vouloit emmener le vaiſſeau dans les Iſles pour y vendre la pluspart de ceux qui y eſtoient, & de là ſ'en aller en Suede où il auoit des habitudes, & qu'il vouloit retirer du meſme vaiſſeau, ſi-toſt qu'on le pourroit aborder, les ſieurs d'Houdemare & d'Enanuille; que le ſieur Desrochers Capitaine eſtant mort dans ce vaiſſeau, il craignoit qu'on ne fiſt mourir ces Capitaines, qu'il les vouloit auoir auprès de ſa perſonne.

Tout cela, diſoit Monsieur de Bragelonne, n'eſtoit que de vaines imaginations; car comment eſt-ce, diſoit-il, que le ſieur du Pleſſis auroit pû enleuer le vaiſſeau, où il y auoit avec luy cinq autres de ſes Associez, qui auoient intereſt à l'eſtabliſſement de la Compagnie: leſquels auoient entr'eux tous beaucoup plus de monde que luy pour luy reſiſter? Mais que ſon deſſein eſtoit qu'ayant retiré ſes plus confidens dans ſon bord, il le laiſſeroit apres ſans viures, comme il n'en auoit que ce qu'on luy en donnoit chaque iour; & qu'eſtant fortiſié dans le ſien de toutes ſes creatures, il pourroit mettre en execution ſes mauuaiſes volontez.

Voilà, diſoient ces Meſſieurs, les ſuiets qui nous ont contrainct de nous faire violence à nous meſme, de repouſſer la force par la force, & par la perte de la vie d'un ſeul, ſauuer celle d'un grand nombre, & en quelque façon de toute la Colonie, qui eſtoit dans un danger infaillible ſous ſa violente conduite. Nous ne nous ſommes portez à certe extremité, que quand nous auons reconnu qu'il n'eſtoit

plus temps de differer, veu que ses confidens qui estoient presque tous tombez malades, commençoient d'entrer en conualescence, que le sieur d'Escamboüis estoit bien en estat de nous faire danser le Balet qui auoit esté long-temps auparauant concerté, & nous n'y aurions peut-estre pas pensé, s'il ne s'estoit luy mesme liuré entre nos mains, en quittant la chambre de Poupe, où il estoit en seureté, pour se mettre sur la Dunette que nous occupions pour lors. Il est vray que nous n'auions enuie que de nous saisir de sa personne, suiuant que nous estions conuenus ensemble, pour ensuite luy faire son procez. Le cinquième iour de Septembre que le temps estoit assez calme, nous fismes mettre la Chaloupe en mer, prenant pour pretexte que nous allions visiter quelques-vns de nos Confreres associez malades dans le bord de saint Pierre, mais c'estoit pour conférer entre nous des moyens de conseruer nostre vie, estans persuadez de ses mauuaises volonteZ contre nous; Qu'au reste ils auoient le pouuoir de luy faire son procez, & de le faire mourir, si il en estoit coupable, suiuant l'article 69. de leurs Statuts, où il est dit: *Ne pourront toutefois aucuns desdits Seigneurs associez, estre condamnez, ny moins executez, ny punis sur les lieux de peines inflictives, pour quoy que ce soit, sinon en cas de conspiration contre l'estat, aspiration à la tyrannie, & assassinat premidié entr'eux; & quant aux autres cas, il en sera informé sur les lieux seulement.* Vous voyez par toutes les choses que nous vous auons dites, qu'il ne tendoit qu'à la tyrannie, & à se rendre seul absolu & indépendant de personne. Nous ne voulions que nous saisir de luy, le mettre aux fers, pour luy faire ensuite son procez à loisir; mais comme on le voulut prendre il fit bruit, ce qui nous obligea de nous en défaire tout à fait.

Il nous est facile de prouuer tout ce que nous auons avancé, le sieur du Plessis rendra témoignage de ce qu'il luy proposa à Madere pour son establissement, à la ruine de la Compagnie; plusieurs sont témoins des menaces qu'il nous a faites de nous mettre aux fers, & du mépris qu'il faisoit faire de nous par ses Officiers; tout le S. Pierre témoigne-

ra des querelles d'Allemand que dresseoient à tous momens ses confidens, pour exciter du tumulte, & les obliger à faire du carnage; mais quand il n'y auroit que cette Requête escrete & signée de sa main, elle estoit seule capable de luy faire son procez.

Je ne scauois que répondre à toutes ces choses. Il est vray qu'ils nous firent voir cette Requête, qui m'étonna fort, soit qu'elle fust vraye ou supposée. Pour toutes les autres choses, je ne pouuois qu'en dire, cela n'estant point venu à ma connoissance, n'ayant iamais eu aucun commerce avec eux pour les choses temporelles de la Colonie. Aussi je leur dis alors, que c'estoit à eux à se bien iustifier de ce procedé tout extraordinaire. Pour ce qui est du reste, qui estoit assez connu, mesme du vulgaire, j'en scauois comme les autres. Et pour dire la verité, je n'ay iamais remarqué qu'il fist grand cas de ses confreres; il est mesme constant qu'il les méprisoit, & que quelque honneur qu'on luy rendist, il ne leur en faisoit non plus part que s'il eust esté seul & sans aucuns Associez. Je n'ay remarqué qu'une seule chose, où il dit vn mot en leur faueur; ce fut quand Monsieur le Gouverneur de Madere luy estant venu rendre visite dans son bord, il luy dit à la sortie, qu'il luy estoit infiniment obligé en son particulier, pour tant de peine qu'il auoit prise, & de l'honneur qu'il luy auoit fait, mais que cét honneur reiallisoit sur ces Messieurs qui estoient ses Associez en cette entreprise, qui ne manqueroient pas de s'en reuancher dans les occasions.

CHAPITRE XV.

Continuation du Voyage iusqu'à l'arriuée en l'Isle de Cayenne.

LE Ieudy 19. Septembre, nostre Pilote ayant pris hauteur à son ordinaire, trouua que l'on estoit à vn degré trente minutes Nord de l'Equinoxe, & à la longitude de

331. degré & trente-quatre minutes, beau temps.

Le Vendredy 20. à la latitude d'un degré, & à la longitude de 331.

Le Samedi 21. le Pilote se trouua au bout de son estime, estonné de ne point decouvrir la terre, ny de ne point trouuer de fond. Il n'en disoit pas son sentiment, nous auions en tousiours beau temps. Pendant ces trois iours que le temps estoit assez favorable, les Seigneurs associez qui auoient fait arrester le sieur de Vaux Maior qui estoit des affidez de feu Monsieur le General, & le sieur d'Escambois son Capitaine des Gardes, les interrogerent, en procedant à l'information contre ledit feu sieur General. L'on dit qu'ils declarerent des choses estranges, que ie lais- se à aller voir dans les informations que ie n'ay pas veuës; ensuite de ces Messieurs on en interrogea plusieurs autres.

Après l'interrogation du Maior, l'on enuoya le S^r Casaut vn des Capitaines, de la part de la Cōpagnie, pour luy dire qu'il eust à remettre entre ses mains la Commission de Maior, qu'il rendit avec assez de peine. Le sieur de Flaigny Lieu- tenant de Casaut qui auoit esté fait Ayde-Maior dès le Hayre, fut crée Maior en sa place. Les sieurs d'Houde- mare & d'Enauille furent cassez; on remplit vne de leurs Compagnies dudit sieur de Flaigny, & Monsieur de Baumont Lieutenant Colonel fut pourueu de l'autre. L'on cassa aussi en mesme temps la Compagnie des vingt Gar- des, que le feu sieur de Royuille auoit choisis à sa volon- té, & au mesme instant on en reestabli vne autre de 12 seule- ment en deux Brigades, chacune de six avec vn seul Exempt, tant pour la seurété de Messieurs les Associez, que pour executer leurs ordres, ils en prirent plusieurs qui auoient esté Gardes de Monsieur de Royuille, mais les Officiers furent cassez.

Le 22. Septembre le Pilote reconnu que nous estions, à deux degrez 43. minutes, ayant couru sept lieues Oüest outre l'estime, & par consequent on s'écartoit de la ligne, estant poussé par les marées.

Le 23. on ietta la sonde, on trouua vn fond de sable à sep- tante brasses de profondeur; ce qui causa vne grande ioye,

non seulement au Pilote, mais aussi à tout le monde, dans l'esperance qu'on découvreroit bien-tost la terre, & de fait

Le Mardy 24. dudit mois, on se trouua à la hauteur de trois degrez de latitude, on mouilla le soir à 20. brasses. Le fond estoit de vase claire, ce qui empeschoit les anches de tenir, & il venoit vn si grand courant de marée du costé de la riuiere des Amazones, qu'il pouffoit nostre vaisseau avec son ancre à plus de deux lieues par heure Nord, Norouest.

Le 25. Septembre on decouurit la terre de l'Amerique d'entre le Cap de Nord & le Cap d'Orange, on mouilla le soir entre ledit Cap de Nord & cely d'Orange, à cinq brasses d'eau. Là on fut estonné que la mer se changea tout à fait, estant deuenue toute bourbeuse, c'estoit au sentiment de nos Matelots, la force de la marée qui enleuoit le sable du fond. Il sembloit mesme que c'estoit des bancs de sable, ce qui donnoit de l'estonnement aux Matelots qui n'auoient pas encore passé par cet endroit, ce qu'on ne doit pas faire, veu qu'il n'y en a aucun en toute cette coste, de sorte que l'on peut aller iusqu'à trois brasses sans crainte, comme on l'a experimenté.

Je ne scaurois exprimer la ioye de tout nostre monde, à la veüe de cette belle terre; cela se fit paroistre par les grandes acclamations que l'on fit alors. Elle frappa d'abord la veüe, car l'on ne peut mieux comparer ce qui nous parut tout le long de la mer, qu'aux allées d'vn beau Jardin tres bien entretenues; tout ce grand pais depuis le Cap d'Orange iusques à Cayenne paroist fort plat, mais il est sans culture & fort peu habité.

Le Ieudy 26. de Septembre on leua l'ancre du Cap d'Orange, on courut le long de cette terre, éloignée seulement de trois lieues, tousiours la sonde à la main, à trois brasses, & trois brasses deux tiers, nos vaisseaux labourans quelquefois la vase, sans pourtant aucun danger; on alla mouiller, apres auoir couru 12. lieues, vis à vis d'vne belle Riuiere appelée *Ouapogne*. Le pais qui paroist autour de cette riuiere est parfaitement beau, quelques-vns pen-

soient que c'estoit la Riviere de Cayenne, à cause de certaines Isles qui sont à son opposite; ce qui causa de la ioye, mais il fallut encore prendre patience iusqu'au lendemain.

Le Vendredy 27. on découvrit l'Isle du Connestable, autrement appellée l'Isle *des Oyseaux*, qui n'est éloignée de Cayenne que de onze ou douze lieuës; on y motilla l'ancre, parce que Messieurs les Associez voulurent voir, si ce qu'on disoit de cette Isle estoit veritable. Le sieur de Vertaumon accompagné du Pilote Molar, le principal Pilote de nostre Navire, se mit dans la Chaloupe, pour aller sonder par tout, craignant quelque mauuais banc qui nous fist échouer: c'est vne petite Isle, ou plustost vn Rocher dans la mer, sur lequel il ne croist rien que quelques mauuaises herbes; elle est faite en forme Pyramide, sur la cime de laquelle il y a vne plate-forme carrée, qui a bien de longueur cinquante pas, & autant de largeur. Ils y virent tant de nids d'Oyseaux, qu'ils ne trouvoient pas place pour mettre leurs pieds. Dans les vns il y auoit des œufs, comme de gros œufs de poule, qui estoient couuez par les meres; dans d'autres il y auoit des petits. Les meres ne quitoient point leurs œufs, elles ne faisoient qu'alonger le col ainsi que les Oyson, comme pour se defendre. On les assommoit à coups de baston, on en fit vn si grand massacre pendant vne heure, que l'on en remplit les deux Chaloupes des Nauires; on en compta sept ou huit cents, qui furent distribuez dans les Nauires. Cela passa pour vn regal, car il y auoit déjà long temps que l'on n'auoit mangé de viande fraische. Ces Oyseaux sont de la grosseur d'vn Canard sauuage pour la pluspart, quelques-vns plus gros, ayant le goust d'vne Macreuse. Je croy que l'on en pourroit mesme manger aux iours maigres, parce qu'ils ne vont iamais sur cette Isle, où ils font leurs nids, & ne vivent que de Poisson. Ce qui nous estonna, c'est que quand on s'approchoit d'eux, ils vomissoient les Poissons qu'ils auoient mangez, dont quelques-vns estoient encore tous entiers, & gros comme des Harans; on en mangea le soir, ils estoient tres-bons & sans aucune corruption, Le

Le Samedi 28. Septembre ayant leué l'ancre, on aperceut incontinent les Isles qui sont deuant Cayenne, il y en a quatre ou cinq; on courut le long de ces petites Isles, d'où on découurit la terre tant desirée pour à laquelle arriuer nous auions souffert tant d'incōmoditez. le n'eus pas plustost apperceu cette terre, que de ioye i'en fis rendre graces à Dieu, ayant entonné le *Te Deum laudamus*, qui fut chanté par nostre monde de grand cœur, & avec vne ioye qui ne le peut conceuoir. Cependant le sieur de Vertaumon accompagné de nostre Pilote, alloit tousiours deuant les Nauires, iettant la sonde; on ne trouuoit par tout que trois brasses d'eau & deux brasses & demie, & cela pour aller trouuer le canal de la Riuiere de Cayenne. Quand on fut à la derniere des petites Isles, on découurit la Montagne de Ceperou où l'on auoit arboré vn Pavillon François. L'on connut par là que les gens de Messieurs de la Compagnie de Rouen, de laquelle nous auons parlé, y estoient. On aperceut ensuite leur Fort & les habitations que les Sauages leur auoient basties.

Comme on s'approchoit de plus près, l'on vid venir vers nos vaisseaux vn Canot, dans lequel il y auoit cinq ou six François; ce Canot alla aborder la Chaloupe où estoit Monsieur de Vertaumon; ils se rendirent le salut l'vn à l'autre; Monsieur de Vertaumon pria le plus apparent de ce Canot d'entrer dans sa Chaloupe, c'estoit le sieur le Vendangeur qui estoit le premier Commis du Magasin. Les autres vinrent dans nostre Nauire, où ils furent d'abord estonnez, voyant que nous n'estions pas de leurs gens. Comme le iour commençoit à finir on mouilla l'ancre; ils passerent la nuit dans nostre vaisseau, ne disant pas ce qu'ils en pensoient.

Le Dimanche 29. Septembre Feste de saint Michel, remarquable pour nostre arriuee en ce lieu, estant la Feste de ce saint Archange Protecteur de la France, & qui l'est peut-estre aussi de cette nouvelle France Equinoxiale, iour que nous deuions solemniser tres particulièrement toutes les années, en action de graces de nostre heureuse arriuee; apres tant de malheurs dont nous auons esté comme accablés.

CHAPITRE XVI.

Nostre arriuée à Cayenne.

CE fut donc le iour de saint Michel, que l'on entra en possession de cette Isle. Il me semble à propos de remarquer tres particulièrement en cette rencontre, l'ordre de la conduite toute particuliere de Dieu, qui semble nous auoir mené comme par la main en ce lieu tant souhaité; où sans doute nous eussions iouy du repos, apres quelque peu de travail, si nous n'eussions pas attiré sur nous sa vengeance par nos crimes.

On pensoit y trouuer de la resistance, parce que, comme i'ay déjà fait voir, ces Messieurs de Rotten reste du débris de la Compagnie de feu Monsieur Ponce de Bretigny y auoient enuoyé 60. hommes dès le mois de Fevrier de la presente année 1652. apres qu'ils eurent appris qu'il se formoit vne Compagnie à Paris pour le mesme endroit, comme il est déjà dit cy deuant. Ils y estoient heureusement arriuez le Vendredy Saint suiuant, dans le temps que les pluyes regnent encore en ce pais. Les Sauvages les y receurent assez fauorablement, parce que dans cette Compagnie il y auoit vn ieune homme, duquel i'ay déjà parlé, appelé le *Vendangeur*, qui y auoit esté autrefois, & scauoit fort bien leur langue, ayant d'ailleurs l'adresse de se faire aimer de ces gens là. L'on peut dire que c'est luy seul, qui les a maintenus durant six mois, iusqu'à nostre arriuée. Pendant lequel temps ils auoient basti vn Fort sur la cime de la montagne de Ceperou, que nous appellerons dorshauant la montagne de saint Michel de Ceperou, à cause de nostre arriuée en cette Isle, le iour de la Feste de ce saint Archange. C'estoit au mesme lieu où le deffant sieur Ponce de Bretigny en auoit fait construire vn. Il estoit non seulement suffisant pour soutenir l'effort des Sauvages, mais encore d'une plus grande puissan-

ce, estant fort bien palissadé. Ils auoient défriché tout le tour de la montagne qui estoit déjà planté de Patates & de Magnoc pour faire du pain, & d'autres fruits du pais. Ils auoient parfaitement bien trauaillé pour le peu de temps qu'ils y estoient.

Outre ces 60. premiers hommes, on leur auoit enuoyé du renfort, c'estoit ceux que le sieur Courpon, duquel i'ay parlé, leur conduisoit, & qui auoit fait voile sous la protection de nostre General, pendant tout le passage de la Manche. Il nous auoit quitté au sortir de ladite Manche, comme i'ay fait voir. Nous pensions qu'il fust arriué bien long-temps deuant nous, à cause de nostre seiour à Made-re, & qu'il auoit vn petit vaisseau fort viste. Il sembloit voler sur la mer, & alloit plus avec son seul grand Pa-fys, que nous avec toutes nos voiles. C'estoit ce qui fai-soit craindre de la resistance, mais cette crainte fut bien-tost passée, le sieur Courpon n'estant pas encore arriué. En mesme temps que ces Messieurs, qui estoient dans le Fort, eurent apperceu nos vaisseaux, croyans que ce fust du renfort pour eux enuoyé par leur Compagnie, ils en-uoyerent le sieur le Vendangeur, comme i'ay déjà dit, au deuant de nous, pour nous receuoir & nous conduire au canal de la Riuere; le sieur le Vendangeur estant en-tré dans la Chaloupe du sieur de Vertaumon, & les au-tres dans le bord de l'Admiral, d'où on ne les laissa point sortir.

Dés le matin du iour de saint Michel, Monsieur de Fla-uigny Maior estably en la place du sieur de Vaux, fut com-mandé des Seigneurs associez, d'aller au Fort faire com-mandement à celui qui en estoit le Commandant, de la part du Roy & des Seigneurs de la Torre ferme de l'Ame-rique, de les venir trouuer dans leur bord, pour leur ren-dre compte de sa charge, & leur remettre le Fort entre les mains. Aussi-tost que le sieur de Nauarre, c'estoit le Commandant du Fort, l'eut apperceu à la rade, il enuoya quelques soldats & habitans au deuant de luy, pour le conduire. Il fut receu tres honorablement par le sieur de Nauarre à la porte du Fort, ses gens estoient sous les ar-

mes en haye des deux costez. Le sieur de Flaigny execute sa Commission, luy faisant commandement de venir trouver ces Messieurs dans leur bord. Il luy demande quelque peu de temps pour consulter ensemble avant que de luy répondre. Leur conference ne fut pas longue, il retourna incontinent vers le sieur de Flaigny, luy disant avec tous ceux qui estoient sous sa charge, qu'ils estoient prests de faire ce qu'il plairoit à ces Messieurs, & qu'il les feroit trouver volontiers pour obeir à leur commandement. Ils le regalerent, & ceux qui estoient avec luy, auparavant que de partir pour retourner au bord, puis ils tirerent un coup de canon pour témoigner leur soumission.

Ce qui les obligea de se rendre si facilement, fut en premier lieu, que six de leurs principaux estoient retenus dans nos vaisseaux. Ils estoient d'ailleurs tousiours dans la crainte, estant menacez d'estre égorgez par les Sauvages, qui déjà minutoient leur mort, y estant excitez par des Flamans, ou plustost par des Holandois qui ne peuvent souffrir que les François habitent ces pais, & enfin, parce que la pluspart de leurs armes estoient inutiles, n'ayant aucun Armurier avec eux pour les racommoder. Ce n'est pas que ceux qui ne doiuent chercher que la paix & le repos, mais qui au contraire portent le trouble dans la pluspart des lieux où ils se rencontrent, ne les conseillassent & ne leur persuadassent de ne le pas faire, & d'y apporter toute la résistance possible, leur remonstrans qu'ils y estoient obligez en conscience. Mais ils mépriserent entierement ces conseils, voyans tres-bien qu'il leur estoit impossible de résister à tant de monde.

Monsieur le Maior mena avec luy le sieur de Navarre Commandant du Fort au bord de l'Admiral, qui fut receu des Seigneurs associez avec toutes les demonstrations de bien-veillance qu'il eust pu souhaiter. Ils luy promirent toutes sortes de bons traitemens, & à tous ceux qui estoient dans le Fort, qu'ils ne perdroient aucun interest de ce qu'ils pourroient pretendre, au contraire, qu'on leur en donneroit le double.

On commanda aussi tost le sieur d'Aigremont Capitaine

du bord de saint Pierre, avec vingt-cinq hommes, vn Lieutenant & deux Sergens qui se mirent dans leur Chaloupe, & aborderent l'Admiral pour y receuoir l'ordre. Les sieurs du Plessis, de Vertaumon & de Villenaue, Seigneurs associés, le Maior, le sieur de Nauarre Commandant du Fort, & six Gardes sortirent en mesme temps de l'Admiral. Ils aborderent plustost que ceux du Vice-Admiral, & si tost qu'ils furent abordez qui ne fut qu'à vne heure de nuit, ils se mirent en disposition de descendre à terre; ce qu'ils firent avec beaucoup de peine, parce que la mer estant basse, il fallut aller par des rochers tres difficiles, qui faisoient souuent mettre le nez en terre à plusieurs. Et si ils n'eussent esté éclairez par des torches d'un bois gommeux, qu'on leur apporta du Fort, ils auroient eu bien de la peine à en sortir. Enfin, estant hors des rochers, ils se mirent en ordre pour monter au Fort. Messieurs du Plessis, de Vertaumon & de Villenaue marchoient les premiers avec le Commandant du Fort, qui les y deuoit introduire, auans autour d'eux les six Gardes. Ensuite marchoient le Maior & le sieur d'Aigremont à la teste de leurs soldats. Ils monterent le tambour battant, bale en bouche, & méche allumée. On leur ouurit la porte du Fort sans resistance, ils y sont introduits par le sieur de Nauarre qui y commandoit. Ceux du Fort estoient en haye des deux costez sous les armes, au nombre de cinquante ou environ, qui par consequent estoient en plus grand nombre que les nostres. Quelques vns ne disoient pas ce qu'ils en pensoient, & si ie ne me trompe, il y eut vn peu de temerité, pour ne pas dire d'imprudence, d'y entrer avec si peu de forces. Neantmoins comme ces Messieurs ne souhaltoient que la paix, ils mirent bas leurs armes au moindre commandement qui leur en fut fait, & les posterent dans le Corps de Garde. On se fait aussi tost de toutes les auenuës, l'on mit premierement vne sentinelle à la porte, puis au Corps de Garde; on fit la ronde autour du Fort, on plaça les sentinelles aux lieux où il en estoit besoin, on fit des feux par tout le Fort, & toutes choses estant ainsi hors de crainte, ces Messieurs allerent prendre possession des

Magasins & des cases, que les Sauvages auoient basties aux habitans. Ensuite de quoy, comme ils ne manquoient pas d'appetit, ils furent regalez des viandes & des fruits du país, qu'ils mangerent avec grand goust. La boisson leur sembla d'abord vn peu extraordinaire, laquelle pourtant, quand on y est accoustumé, on trouue excellente, elle s'appelle du *Cinacou*. On tira cependant deux ou trois coups de canon, pour faire connoistre qu'on estoit en pleine possession de la place. On se tint sur ses gardes le reste de la nuit en faisant de continuelles rondes. Le lendemain trentième de Septembre, on enuoya deux Chaloupes pleines de soldats commandez par le sieur de Casaut Capitaine, qui estans entrez dans la place, il n'y auoit plus suiet de craindre.

Les Sauvages voisins s'estant apperceus de nos deux vaisseaux Francois, entrerent dans la crainte, & n'osoient nous venir voir. Les premiers habitans du Fort nous dirent qu'ils en estoient tous en alarme, croyans que nous estions venus pour nous vanger de la mort de feu Monsieur Poncet de Bretigny. Car comme ces pauures gens ne pardonnent iamais à leurs ennemis, ils s'imaginent que les Chrestiens en font de mesme. Quelques-vns s'estant vn peu rassurez, il en vint deux Canots à nostre bord, apportans quelques fruits, poules & autres rafraichissemens du país. On les receut avec toutes les demonstrations d'amitié possibles, on leur temoigna par le moyen du sieur le Vendangeur, qui seruit de truchement en cette rencontre, que nous ne venions que pour leur rendre seruice, & pour leur estre tres parfaits amis, sans se ressouuenir de quoy que ce soit de ce qui s'estoit passé, & qu'ils n'auoient rien à craindre. On leur presenta à boire de l'eau de vie, laquelle ils aiment avec passion. Depuis ce temps là les autres Sauvages du voisinage ayant perdu la crainte, venoient à nous à pleins Canots, les mieux aiustez selon leur mode, portent sur leur chair nuë quelques plumes de couleur, ont le visage peint de diuerses couleurs, le nez & les levres percées, où il y a quelques grains de verre ou de cristaux. Ils montoient avec grande agilité dans nos Nauires, & entroient

par tout sans aucune ceremonie, manioient tout, sans pourtant rien prendre, si on ne leur donnoit. Entre les autres estoit le vieil Sauvage Biraumon, que l'on tient estre pour le moins âgé de cent ou cent dix ans, & qui n'en paroist pas auoir cinquante. Il est comme le Chef & le plus ancien Capitaine de toute cette contrée: car pour dire la verité, ils ne reconnoissent aucun Chef parmy eux, comme ie feray voir. Ce vieil Sauvage a tousiours esté bon amy des François, & n'a iamais esté de la conspiration des autres, quand ils ont resolu entr'eux de les massacrer, leur ayant tousiours donné auis des resolutions des siens, afin qu'ils s'en donnassent de garde. On dit que son pere en faisoit de mesme. Il paroist homme de bon sens, ayant une tres bonne physionomie; il donne aussi conseil à tous les autres. Il fut fort satisfait de nostre visite, on le regala le mieux que l'on pût, & ensuite on luy fit quelque present & à ceux de sa suite, qui estoient tous fort bien faits, de bonne mine, forts & adroits & sans aucune difformité en leurs corps.

Pendant les trois ou quatre iours suiuaus on déchargea tout le monde, & le bagage plus necessaire des vaisseaux. Je descendis le troisieme iour d'Octobre en la compagnie de Messieurs de Bragelonne & de Beson. Nous montâmes au Fort, où d'abord j'allay chercher la Chapelle que ieus de la peine à trouuer, pour ne voir dans le Fort aucune marque de Chapelle. Le tres-saint Sacrement ne repositoit point dans vn Tabernacle sur l'Autel, en vn mot, ie ne rencontray aucune marque de Christianisme, aucune Croix plantée ny Cimetiere beny pour enterrer les morts. On se contentoit de celebrer la sainte Messe les iours de Festes & les Dimanches, sans aucune ceremonie. C'est ce que ie n'ose quasi dire, & c'est pourtant la verité. Il faut croire que les bons Peres qui estoient venus pour auoir le soin du spirituel de cette Compagnie, auoient des raisons pour en user ainsi, que ie n'ay point voulu penetrer, pour m'empescher d'en faire des iugemens. Ces bons Peres nous firent connoistre qu'il n'y auoit rien à gagner parmy ces sortes de Sauvages trop adonnez à leurs plaisirs, & à qui

rien ne manque des choses nécessaires à la vie. l'ay veu en effet que cela estoit veritable; mais l'ay reconnu aussi que le mauvais exemple qu'on leur donne, en est le principal obstacle, & que s'ils nous voyoient viure comme de vrais Chrestiens le doivent, sans doute ils nous imiteroient avec l'assistance & le secours de la grace.

Le quatrième iour d'Octobre ie fus obligé de benir vn Cineriere, pour inhumer vn des Pilotes de nostre Admiral, qui fut suiuy bien-tost de Monsieur d'Esmanuille, vn des Seigneurs associez, lequel mourut deux iours apres, & deux ou trois autres, entre lesquels estoit vn vieil Gentilhomme, que l'on appelloit Monsieur de Saluce, qui estoit dans la Citadelle du Havre, & duquel on se vouloit décharger. Je le remarque particulièrement, parce qu'il est mort d'une maladie extraordinaire. Il estoit mangé des vers qui sortoient de son corps par le fondement, & gaignoit ses parties honteuses, où ils s'amassoient de la grosseur de la teste comme vne fourmilliere, ils estoient blancs & gros comme ceux qui se forment dans vne charogne pourrie. Ne sçachant quel remede apporter à ce mal, ie le faisois porter sur le bord de la mer, puis on le lavoit de cette eau en le frotant avec vn bouchon d'herbes. On ne l'auoit pas plutost remis sur son matelas, qu'une heure apres il en estoit aussi plein qu' auparauant. Il mourut ainsi foible d'esprit, ie n'eus pas grande satisfaction à sa mort. Il en mourut plusieurs à ce commencement, qui n'estant pas accoustuméz aux incommoditez de la mer, & n'ayans pas sur terre ce qui leur estoit nécessaire, s'en alloient incontinent avec Dieu.

Tout le monde estant débarqué, l'on fit vn Camp au pied de la montagne du Fort de saint Michel de Ceperou, on donna le temps à chacun de se huter par ordre des Compagnies & ainsi c'estoit déjà comme vne petite Bourgade de quatre ou cinq ruës. Pendant ce temps, le sieur d'Aigremont Capitaine & Ingenieur de la Compagnie dressa vn Plan du Fort, & le traça; on commanda à tout le monde d'y trauailler, tant ceux qui estoient aux frais de la Compagnie, que les habitans qui passoient à leur com-
pte

ete en qualite d'habitans , parce , disoit-on , que c'estoit pour leur conseruation. L'on commença ce trauail le septième d'Octobre , continuant tousiours pendant vn mois tout entier pour le mettre en deffence , sans donner de relasche à tant de pauures gens déjà incommodez de la mer, ce qui a esté vne des causes principales de la perte de la Colonie.

Ce Fort n'estoit en aucune façon que ce soit necessaire, celui que l'on y auoit trouué , estoit suffisant , car il n'y a qu'à se donner de garde des flèches des Sauuages , & vne seule palissade est bastante pour s'en garantir , comme l'experience l'a fait connoistre en l'habitation du sieur le Vendangeur ; qui fut attaquée par vne troupe de trois cents Sauuages pour le moins , qui furent contraints de se retirer , quoy qu'elle ne fust que palissadée , comme ie feray voir. Mais la Compagnie eut trop de condescendance pour le sieur de Vertaumon , qu'on auoit choisi dès le Havre pour estre Gouverneur du Fort , disant qu'absolument il ne vouloit point estre Gouverneur d'un Fort de palissades , & cependant c'a esté le commencement de la ruine de la Colonie dans le país , car durant le mois que l'on a employé à le bastir , le peuple a beaucoup souffert. Ils n'estoient pas encore remis des incommoditez de la mer , & souffroient beaucoup , à cause de l'air auquel ils n'estoient pas encore accoustumez ; mais sur tout , à cause qu'ils manquoient des choses necessaires à la vie. Il n'y auoit au commencement qu'un petit four que l'on bastit à la haste , qui n'estoit pas capable de fournir à tant de monde ; l'on reseruoit le biscuit qui estoit dans les vaisseaux pour retourner en France , encore n'y en auoit-il pas le tiers de ce qui leur falloit ; & sur le pain qu'on cuisoit chaque iour , il en falloit nourrir les équipages des deux vaisseaux qui estoient de prés de cent personnes ; de sorte que souuent plusieurs se sont allé coucher sans souper. C'estoit tout ce qu'on auoit qu'un peu de pain & d'eau , qui est assez rare autour de ce Fort , n'y ayant qu'un puits qui est vne eau minerale , & qui donne au commencement qu'on en boit des cours de ventre. Ce n'est pas qu'il n'y ait quanti-

té de chasse, & que la pesche ne soit abondante, mais il n'y auoit point de chasseurs, au moins pour la populace; si quelqu'un y alloit, c'estoit des particuliers qui n'auoient soin que d'eux; il n'y auoit point aussi de pescheurs, & quand il y en auroit eu, il n'y auoit point de filets. Il semble que l'on auoit embarqué tout ce monde, dans des Nauires, pour les mener seulement en ce pais & les y faire perir. Outre tout cela le lit estoit bien dur, puisque l'on n'auoit que la terre, pour le peu de preuoyance que l'on auoit apporté à cet embarquement. Cependant on voyoit ces pauures gens diminuer tous les iours, ils deuenoient comme des carcasses viuant, haues & défaits, sans vigueur & sans force; ce qui fit que le Cimetiere que l'auois beny fut bientôt remply. Cela ne seroit pas arriué si l'on eut fait vne grande provision de bisouit, de chairs salées, de pois & de féues, insqu'à ce que l'on eut eu le moyen de se pouruoir d'ailleurs. Tout cela fait voir combien il y a à souffrir pour ceux qui passent les premiers pour commencer vn semblable establisement. Ceux qui viennent apres, trouuent des terres défrichées, des cases ou des maisons pour se mettre à couuert, des fruits & des rafraichissemens plantez, que les premiers n'ont pas trouué. Le chagrin commençoit déjà à s'emparer des esprits, & la mélancolie les dessechoit, quoy que ie leur peusse représenter, afin qu'ils prissent leur mal en patience. O qu'il est vray que iamais, *Venter non audit verba libenter.*

Toute notable.

Toutes ces choses ne fussent pas arriüées, si on ne les eut pas contraincts de trauailler au Fort avec tant d'assiduité, mais si en les faisant en quelque façon recréer, on les eut employez à couper des herbes & à défricher la terre, l'on auroit par ce moyen planté des viures, qui leur auroient donné esperance d'en manger, & on se seroit mis à couuert contre les insultes des Sauvages, qui venoient dans les bois insqu'au prés de nos gens qui trauailloient. D'ailleurs, quelques vns auroient esté employez à la chasse, ou se seroient écartez dans les bois, pour en apporter quelques fruits & autres choses propres à manger: voila donc vne tres grande faute, qui ne pouuoit estre que le commencement de nostre ruine.

Le septième iour d'Octobre, comme on commençoit à trauailler au Fort, on appercent vne voile Françoisë; on iugea incontinent à la fabrique du vaisseau que c'estoit le sieur Courpon. Cela donna de la ioye à nos Messieurs, & s'iet de remercier Dieu, de voir que ce petit vaisseau qui estoit vn si bon voilier, n'estoit pas arriué deuant nous; ioint que l'on estoit déjà en estat, non seulement de luy résister, mais à vne flotte bien grande. On croyoit qu'il s'estoit arresté en quelque Ile; il a pourtant protesté que depuis qu'il auoit quitté nostre Compagnie, il n'auoit veu aucune terre que celle de l'Amerique: mais que s'estant approché des costes de Guinée, il auoit eu le temps fort contraire. Il fut fort estonné quand il vid nos deux vaisseaux à la rade. Comme on l'eut apperçu, l'on fit vn Corps de Garde auancé, au cas qu'il voulust mettre pied à terre, ce qu'il ne manqua pas de faire. Il se presenta à cette pointe de rocher où estoit le Corps de Garde. Il demanda Monsieur le General; mais le Sergent qui commandoit, n'estant pas bien instruit le fit retirer; ce qui facha fort ces Messieurs les Seigneurs associez, qui se resolurent de luy' enuoyer quelqu'un à son bord, pour luy dire de la part de Monsieur le General qu'il luy vouloit parler avec confiance. Le Lieutenant la Fourcade y fut enuoyé, qui executa fort adroitement, sans rien outrepasser des ordres qui luy auoient esté donnez. Il amena avec luy le sieur Courpon, qui fut tout estonné de ne plus trouuer Monsieur le General; mais Monsieur de Bragelonne & ses compagnons le rassurerent, luy faisant paroistre beaucoup de bonne volonté. Il leur raconta son voyage, & leur fit voir sa Commission. Il auoit environ 60. personnes pour fortifier les autres, mais comme ils estoient quasi gens inutiles, c'est à dire foibles & presque tous enfans, on ne s'en voulut pas charger; ioint que ledit sieur Courpon n'auoit point apporté de viures pour subuenir à tout ce monde, & qui plus est, celuy qui venoit avec luy pour commander dans le Fort, estoit vn ieune éuenté qui n'auoit pas bien enuie de s'accommoder. Nos Messieurs tirerent de luy quelque caue de vin en échange de quelque nombre de moulës,

84. *Le Voyage de la Terre Equinoxiale,*

pour le reste on luy bailla lettre de change pour Paris. Il fit de l'eau, puis il prit congé de nos Messieurs, allant décharger son monde dans les Isles. Le tout se passa ainsi à l'amiable, chacun estant fort content, avec protestation de seruire de part & d'autre. On ne songea plus qu'à travailler puissamment au Fort pour le mettre en deffence. Pendant cela, nos Messieurs se resolurent d'enuoyer vn Truchement avec deux hommes chez les Sauvages de la Traite, tant pour traiter des viures avec eux, que pour leur témoigner qu'on vouloit viure en bonne intelligence. Cela a bien reüssi pour vn temps, & auroit continué, si on s'y estoit bien comporté.

Enuiron le 16. Octobre, comme le Fort s'auançoit, Monsieur du Plessis, par l'auis du conseil de Messieurs ses Associez, fut prié d'aller visiter les places principales de l'Isle, & considerer celle qui seroit plus propre pour y faire la principale habitation, qui deuoit estre comme la ville. Il alla à la pointe de l'Isle qui s'appelle Mahury, il la trouua propre pour y bastir vn petit Fort, & qu'il estoit à propos de faire la principale habitation, au lieu appellé *Remire* par les Sauvages. Il n'auoit pas trop bien pris ses mesures, comme l'on verra cy apres. Il fit ce voyage dans vne des barques longues, que l'on auoit montée à nostre arriuee, que ie benys vn iour deuant qu'il partist, ayant esté nommée *Magdelaine*, par Mademoiselle d'Ayart, femme d'vn des Interressez de la Compagnie.

Le Truchement qu'on auoit enuoyé en terre ferme chez les Sauvages, pour traiter des viures avec eux, apprit qu'il estoit arriué dans vne petite Riuiere à huit ou dix lieues de nostre Fort vne barque d'Anglois; il eut crainte qu'ils ne luy fissent quelque insulte. Les Sauvages luy conseillerent de s'écarter & d'emporter sa Traite. Il suiuit ce conseil, & s'écarta plus auant dans vne habitation de Sauvage. Le Capitaine de la barque s'y rencontra au mesme temps avec luy. Il estoit François, du Bourg tant renommé de Goues. Le Truchement luy persuada de venir au Fort pour satisfaire nos Messieurs, qu'autrement les Sauvages, qui estoient nos amis, luy ioteroient vn mauuais tour. Il le persuada si

bien, qu'il le fit venir avec luy. Il ne se rencontra alors que Messieurs de Bragelonne, de Vertaumon & Ifambert, qui n'examinerent pas beaucoup cette affaire, renuoyans le Capitaine, à condition d'amener sa barque dans nostre rade, se confians à sa parole.

Monsieur du Plessis, qui comme j'ay dit estoit à son voyage, auoit donné parole à quelques Sauvages qui le deuoient venir trouuer à Mahury, pour pescher du Laman-tin. Ces Sauvages qui ne deuoient venir le trouuer que le Lundy, y arriuerent dès le Samedy, pour luy donner auis de cette barque, luy en rapportant toutes les circonstances: sur tout, que c'estoit des Anglois leurs ennemis. Ils luy designent le nombre qu'ils estoient, & entr'autres qu'ils auoient quatorze Negres Esclaues avec eux, & qu'ils estoient bien autant du reste. Cela obligea Monsieur du Plessis de retourner au plustost. Il fit connoistre à nos Messieurs l'importance de cette affaire, que c'estoit vn Pirare & Forban, & qu'il estoit de bonne prise. Il demanda qu'on luy donnast des hommes, & qu'il l'enleueroit assurement. Ces Messieurs le prierent de faire tout ce qu'il trouueroit le plus à propos. Il prit avec luy vingt-cinq hommes bien armez. Il les fait embarquer dans la Magdelaine, dans la Chaloupe du vaisseau de la Charité, & dans vn Canot. Il prend avec luy le sieur de la Fourcade Lieutenant de Flauigny, pour luy faire exécuter ses ordres. Ils vont dans cette Riuiere. Ils apperçoient la barque, mais les Matelots qui ne scauoient pas bien la route pour entrer dans cette Riuiere, allerent échoüer à vne portée de mousquet de la barque Angloise. Le sieur du Plessis feignit auoir mouillé en cet endroit; d'où il enuoya le sieur de la Fourcade, avec vn Sergent & huit Soldats dans la Chaloupe de la Charité, pour faire commandement au Capitaine de la part du Roy & des Seigneurs de la Compagnie, de venir trouuer ledit sieur du Plessis au lieu où il auoit mouillé, & de luy apporter sa Commission, avec ordre qu'aussi tost qu'il seroit fortly de son bord, luy & ses soldats entrassent dans la barque. Ce qu'il executa fort à propos; le Capitaine fut retenu dans la barque du sieur du Plessis, & mis en garde.

Ledit sieur du Pleffis mit pied à terre, & alla chez les Sauvages qui le receurent avec de grandes demonstrations d'amitié & de ioye, ils le regalerent à leur mode avec grande affection. Il les pria de luy chercher les Negres qui s'estoient enfuïs dans les bois, ce qu'ils firent avec grande affection, & les luy amenerent tous dès le matin. Il les fit embarquer avec tous ceux qui estoient dans la barque, mais comme cét homme estoit extrêmement prompt & violent, il fit perdre la barque par trop de précipitation, & n'ayant pas donné le temps à la marée, elle s'échoüa; on n'eut que le loisir de prendre tout ce qu'il y auoit de meilleur dedans, & ils retournerent au Fort. Les Negres accuserent ces gens icy d'estre des voleurs & forbans qui auoient enleué la barque, & pillé beaucoup de Marchandise, qu'ils auoient la plupart consommée en Traite, qu'ils faisoient avec les Sauvages pour auoir des viures. Ce qui fit iuger aux Sauvages que ces personnes estoient des voleurs, c'est qu'en traitant avec eux, ils donnoient vne chemise pour ce qui valoit vn couteau. Ils auoient resolu de les tuer tous, si le sieur du Pleffis ne leur eust promis d'en faire justice. Ils ne se firent pas donner la gesne pour confesser ce qu'ils estoient, en quoy ils meritoient d'estre punis, mais on se contenta de les renuoyer dans nos vaisseaux aux Isles; on ne rerint que celui de Gonesse, avec sa femme qui estoit vne Brasilienne. Ils auoient enleué les Negres dans l'habitation de leur Maistre à Fernambouch, comme les mesmes Negres les en accusoient.

Pendant que tout cela se passoit, & que ie voyois le Fort prest d'estre fait, ie me dispoisois pour la solemnité de la Feste de tous les Saints, auquel iour i'auois resolu de rendre le vœu que i'auois fait sur la mer au nom de toute la Compagnie, pour demander le secours Diuin dans nostre voyage, qui estoit assez languissant. Je deuois donc pour son accomplissement porter Iesus-Christ en triomphe Processionnellement, & planter aussi la Croix avec solemnité. Tout cela ne s'estant pû faire iusqu'à lors, parce que tout estoit en confusion. Y'estois resolu de rendre ce vœu à Dieu auant nostre separation; car en mesme temps que les

vaisseaux se dispoſoient pour retourner en France, chacun deuoit aller prendre son poſte dans l'Isle, pour y habiter & défricher la terre. L'attendois auſſi le retour du ſieur Ferrary Secretaire de la Compagnie, qui retournoit en France, & eſtoit allé chez les Sauvages, tant pour contracter amitié avec eux, que pour y traiter des viures, & afin de rendre compte en France de ce qu'il auoit veu.

Le iour de la Feſte de tous les Saints eſtant venu, nous rendiſmes à Dieu le vœu que nous luy auions promis. La pluspart de noſtre monde s'y prepara par le Sacrement de Penitence, & par la reception de la diuine Eucharistie, entre lesquels il y auoit pluſieurs des Seigneurs aſſociez. Nous chantâmes les premieres Veſpres, les Matines du iour, avec toute la ſolemnité poſſible, pour le temps & pour le lieu ſur les neuf heures du matin, toute la matinée ayant eſté employée pour entendre les confeſſions par ſix Confeſſeurs, quatre Preſtres & deux Capucins, qui eſtoient venus avec Meſſieurs de la Compagnie de Roüen. Tout le monde eſtant aſſemblé au ſon de la cloche, nous chantâmes Tierce, enſuite l'on fit la Proceſſion avec autant de pompe qu'il fut poſſible, pour le temps & pour le lieu; elle fut faite ſeulement autour du Fort. Je portois le tres-Saint Sacrement accompagné de deux Preſtres reueſtus en Diacre & Sous-Diacre, les deux autres qui ſeruoient de Choristes, & pluſieurs qui nous aydoient au chant de l'E-gliſe, eſtoient tous reueſtus de Chappes, deux enfans reueſtus de Souranne & de Surplis encenſoient deuant; quatre des plus ieunes Seigneurs aſſociez, c'eſtoient Meſſieurs de Villenaue, de Bar, de Nuifemans & de Beſon; portoit le Daix, & les autres enſuite avec chacun vn Cierge à la main. Tous les Intereſſez & les habitans de la Compagnie ſuiuoiſent chacun ſelon ſon rang, avec vne grande deuotion. Ceux qui voyoient cette action dans l'eſprit qu'il le faut, ne pouuoient retenir leurs larmes, de la ioye qu'ils auoient de voir Ieſus-Chriſt honoré & porté en triomphe où iamais il ne l'auoit eſté. Pour moy, il faut que i'auouë, que ie ne pouuois m'empêcher de faire paroître mes larmes & la ioye de mon cœur. Toutes les Compagnies

estoyent sous les armes, qui firent merueilles de leur mousqueterie; l'on tira le canon, tant du Fort que des Vaisseaux. Ce qui me toucha grandement, fut que plusieurs Sauvages se trouuerent dans le Fort pendant cette ceremonie, qui regardoient ces choses avec admiration, mais purement comme des bestes & comme des stupides. Cela me perçoit le cœur, considerant les graces que nous auons receuës de Dieu, desquelles ces pauures Infideles ont esté priuez, par ses secrets iugemens qui sont inconceuaibles. Ils se voyoient en presence de leur Dieu, mais à qui ils ne rendoient pas les honneurs qui luy sont deubs, pour ne le pas connoistre. Apres cette Procession l'on chanta la Messe solennellement, où plusieurs de la Compagnie communierent. Je fis apres midy vne exhortation, pour exciter chacun à reconnoistre les graces que nous auons receuës de Dieu iniqu'à lors, & qu'il ne manqueroit pas de nous les continuer, si dans ce Christianisme tout nouveau, que nous voulions establir en ce lieu, nous estions les imitateurs des Saints qui possèdent la gloire, & desquels nous solemnisons la Feste. L'on chanta les Vespres, & ensuite l'Office des Morts, parce que nous faisons l'Office diuin comme on le fait dans les Paroisses en France. Ce que ceux qui sont employez dans de semblables Missions ne font pas.

Le lendemain iour de la Commemoration des Trespassez, apres l'Office diuin, ie fis arborer la sainte Croix, qui ne l'auoit iamais esté en ce pais. Elle fut portée du Fort où elle auoit esté construite, sur vne petite éminence, à cinquante pas où enuiron du mesme Fort. Ce lieu regardoit d'un côté le Leuant ou l'Est de toute l'Isle, & la mer du côté du Nord; personne ne pouuoit venir en ce lieu, soit du côté de la mer ou du côté, de l'Isle sans la voir. Elle fut portée Processionnellement, la Baniere où estoit l'Image de la Vierge Patrone de la Colonie, & la Croix portée par un Clerc reuestu de Surplis precedoient, puis la Croix qui deuoit estre plantée, estoit portée par des hommes forts. Le Clergé reuestu de Chappes suiuiot, & ensuite les Seigneurs associez & le reste de la populace. L'on chantoit les Hym-

nes & Cantiques propres pour ce suiet. La Croix ayant esté éluee, apres que i'en eus fait la benediction, l'on chanta *Vexilla Regū*, pendant que ie l'encensois, & apres ie fis vne exhortation, faisant paroistre les merueilles que Iesus-Christ auoit operées par le moyen de la Croix, entr'autres i'exageray la conuersion des Infideles, & que nous estions en quelque façon destinez, pour faire connoistre ces mesmes merueilles de la Croix à ceux, parmy lesquels nous estions alors; ce qui arriueroit, si cette mesme Croix ne nous faisoit point rougir, & que nous n'eussions point de honte de viure en Chrestiens, que ce seroit plustost par les bons-exemples de nostre vie qu'on les conuertiroit, que par toutes les paroles qu'on leur pourroit dire; Que si nous faisons autrement, la Croix de Iesus-Christ ne profiteroit ny à eux ny à nous, & que nous serions responsables de leurs ames deuant Dieu, qui nous en demandera compte vn iour. Apres cette exhortation chacun se prosterna pour l'adorer, & luy rendre ses respects; l'on tira encore toute l'artillerie. Nous retournaſmes Processionellement dans le Fort, où chacun témoigna beaucoup de satisfaction.

Nos solemnitez estant acheués, le sieur du Pleſſis accompagné des sieurs de Villenaue & de Beson partit pour aller à Remire, où on deuoit établir la principale demeure de la Compagnie, tant pour y faire construire vn Magasin & des Cases pour les Sauuages, que pour y bastir des fours pour cuire le pain, comme aussi pour assigner les habitations particulieres des Seigneurs associoez le long de la petite Riuiere de Remire, & celle des habitans entre les habitations des Seigneurs & la pointe de Mahury, tout le long de la riue de la mer. L'on y mena les 14. Negres Esclaues, & quelques vns des soldats pour commencer à défricher.



CHAPITRE XVII.

*Description de l'Isle de Cayenne, où l'on verra
les fautes qu'on a faites aux choix des
habitations.*

IE croy que ie suis obligé de faire en ce lieu vne description de l'Isle de Cayenne, pour faire voir ensuite les grandes fautes dans lesquelles on est tombé, qui ont esté en partie cause de la ruine de la Colonie.

Cette Isle est appellée de Cayenne, à cause que le fleuve qui la forme porte ce nom. Je ne la puis mieux comparer qu'à l'Isle de Camargue en Prouence, formée par le fleuve du Rosne, excepté que celle de Cayenne est vn peu plus grande, ayant 15. ou 16. lieuës de tour. Le courant du fleuve vient du costé du Sud ou du Midy, bien auant dedans la terre qui se separe en deux branches; la principale desquelles, qui est Cayenne, vient se rendre dans la mer du costé de l'Oüest, & a bien vn demy quart de lieuë de large en son embouchure; & l'autre coule du costé de l'Est, qui porte le nom de Riuiere de Mahury, à cause de la pointe de terre où elle se vient dégorger dans la mer, qui porte ce nom. Elle est bordée de la mer, depuis Cayenne iusqu'à Mahury, éloignée de l'vn & de l'autre bord de quatre lieuës ou enuiron; toute cette partie regarde le Nord. Elle a donc la mer du costé du Nord, la Terre ferme du costé du Sud, la pointe de Mahury est à l'Est, & Cayenne à l'Oüest. A l'embouchure de Cayenne l'Isle fait vne pointe de terre, cette pointe fait la corne d'vn croissant, de la longueur d'vne lieuë, & vient finir à la pointe de Cepérou, qui fait l'autre corne du croissant. C'est à cette pointe où est le Fort qu'on a construit, sur vne petite coline qui prend sa racine dés la mer, & monte doucement enuiron deux ou trois cents pas iusqu'à sa cime, sur laquelle le Fort est basty assez commodément, horsmis qu'il n'y a

point d'eau, & on n'y en peut auoir, si on n'y fait quelque cisterne. Il y a vn puits enuiron à cent pas du pied de la montagne, mais duquel on ne pourroit pas iouir en cas que l'on voulust assieger ce Fort. Le mouillage au pied de ce Fort est tres-bon, iustement dans le canal de la Riuere de Cayenne, qui passant au trauers de cette grande plage en forme de croissant, il y pourroit tenir plus de cent Nauires à l'anchre en toute assurance & à l'abry du Fort. Des deux costez de la pointe où est le Fort, il y a dequoy aborder les Barques & les Chaloupes iusqu'à vn pied de terre sans aucune crainte. C'est vn petit Port encore en forme de croissant, duquel vn petit rocher fait la pointe. Au costé de ce rocher, le riuage de la mer est vn beau sable d'enuiron vn quart de lieuë, qui va iusqu'à vn ruisseau ou dégorgeement d'eau, parce qu'il tarit quelquefois. Tout cét espace depuis le Fort iusqu'à ce ruisseau, est vn plat pais propre à cultiuer, qu'il falloit entierement défricher. C'est en quoy on a failly lourdement. Il falloit d'abord employer tout le monde à défricher ce canton, au lieu de faire vn Fort, quatre ou cinq cents personnes auroient fait beaucoup d'ouurage en peu de temps, & puis le planter de viures pour toute la Colonie en general, qu'on auroit distribué quand on se seroit disposé pour faire des habitations particulieres. D'ailleurs, tout cét espace ayant esté défriché, on n'auroit point craint les insultes des Sauvages, qui venoient à couuert iusqu'au près du puits, & faisoient souuent quelque massacre quand on estoit en guerre avec eux. Il falloit aussi défricher de l'autre costé du Fort, quoy que ce ne soit que des fondrieres, afin d'estre à découuert, parce que de ce costé les Sauvages sont venus iusqu'au pied du Fort, & ont massacré plusieurs de nos ouuriers.

Il y a de l'autre costé de ce petit ruisseau vne coline qui anance vn peu dans la mer, & fait vne pointe, au pied de laquelle, du costé du ruisseau, est vne fontaine sous vne roche; cette coline s'appelle la *Coline* ou *Montagne de Conobebo*, elle est semblable & de mesme hauteur que celle de Ceperou. Du costé de cette Montagnette qui regarde

l'Est, il y a vn beau riuage qui dure vn grand quart de lieuë, on appelle cét endroit, *l'Ance de Conobeco*; il est fort beau & propre pour habiter; le terrein est plat; il n'y a que quelques petites colines. C'estoit en cét endroit que les Peres Capucins auoient basti leur Maison du temps du sieur de Bretigny.

Au bout de cette ance ou riuage de mer, il y a encore vne petite coline qui auance de mesme en mer, qui s'appelle *la Montagne de Romata*; du costé qui regardel'Est, il y a vn autre riuage parfaitement beau, que l'on appelle la grande Ance, ou Ance de Romata; tout ce terrein est parfaitement beau, & propre pour habiter, mais ie n'y ay remarqué aucun ruisseau duquel il fust arroufé. Au bout de cette grande Ance, il y a encore vne pointe de terre qui auance en mer, & ensuite est le riuage ou ance de Remire, lieu où on a fait la principale habitation de la Compagnie. Tout ce riuage est parfaitement beau, & dure bien vne demie lieuë, iusqu'à l'habitation du sieur le Vendangeur. C'est enuiron au milieu de cette ance de Remire que l'on auoit ébly la principale habitation de la Colonie, & comme le lieu que le sieur du Plessis auoit choisi pour y former la premiere ville, mais tres-mal à propos; car premiere-ment il n'y auoit point d'eau, sinon quelques mares crou-pissantes du reste des pluyes, qui viennent des colines voisines, lesquelles ne pouuoient produire en ce lieu qu'une grande corruption par leur puanteur. On ne trouua pas en ce lieu où pouuoir creuser vn puits, pour fournir de quoy boire à tant de personnes, qui estoient en cét endroit. Il falloit aller avec grand peine iusqu'à vne petite Riuere, qui estoit à la portée du canon de ce lieu. Ce qui causoit de grandes incommoditez; iusqu'à ce que ie m'auisay de faire creuser en vn certain endroit à cent pas de l'habitation, le long du riuage de la mer, enuiron à trente pas au dessus de l'endroit où elle cesse de frapper au temps de ses plus grandes marées. On n'eut pas creusé vn pied & demy en terre, que ie découuris vne eau extrêmement bonne, quoy que ie n'y visse pas de source, elle seruit beaucoup. D'ailleurs, ce n'estoit pas vn endroit pour y faire vn port

asseuré, où pussent aborder les vaisseaux qui doivent entretenir le commerce d'une ville.

A la portée du canon de ce lieu, il y avoit vne petite Riviere, que l'on a nommée du nom de Remire, le long de laquelle ledit sieur du Plessis, avoit choisi le lieu pour faire les habitations particulieres des Seigneurs associez, où chacun se cantonna, & prit autant d'espace qu'ils jugeoient qu'il leur en estoit necessaire pour faire vne belle demeure. Il est vray que ce lieu est parfaitement agreable, où l'on peut faire des merveilles le long de cette petite Riviere, sur laquelle on peut construire plusieurs fortes de moulins, tant pour le sucre, que pour scier des planches, faire du papier & autres choses, à cause de plusieurs rivières d'eau qui s'y rencontrent; ou plustost elle est comme vne cascade qui descend doucement du haut de certaines montagnes. Je ne puis m'empescher de dire que proche de ce lieu il y a vne coline, sur la cime de laquelle il y avoit vne habitation de Sauvages, mais qui ont esté chassés par les Sauvages Palicours leurs ennemis; où ie vis vne fontaine quiette beaucoup d'eau, de laquelle on peut faire de belles choses. Je reconnus qu'il y avoit en cet endroit quelque carriere ou mine de Talc, parce que les fourmis en pouvoient hors leur fourmilliere, & i'en trouay la vne pierre assez grosse.

Au delà de ces habitations, le sieur le Vendangeur avoit choisi vn lieu fort agreable sur vn panchant de coline, qui regardoit la mer du costé du Nord-Oüest, dans lequel il y avoit vne belle fontaine pour sa commodité. Il s'y retira avec tous ceux de sa Compagnie, au nombre de 25. ou trente, où apres avoir dressé leur demeure ou case, par le moyen des Sauvages, ils mirent à bas quantité de bois, & s'y firent bien tost vn fort beau défriché, qu'ils planterent du Magnoc pour faire du pain, & de Patates, & mesme de Tabac, de sorte qu'il auroit esté dans peu de temps en estat de bien subsister; car comme luy & les siens estoient bon chasseurs & bons pescheurs, & qu'ils sçavoient déjà le país, rien ne leur manquoit.

Monsieur du Plessis distribua les terres qui estoient au

dessus de l'habitation du sieur le Vendangeur iusqu'à Mahury, ce qui contient vne bonne lieuë, tout le long de la coste de la mer, à ceux qui estoient passez en qualité d'habitans. Il leur en donna chacun 100. pas de large, & ils s'étendoient en long à leur volonté. Il auoit reserué la pointe de Mahury pour y faire vne habitation pour la Compagnie. Ces Messieurs les habitans se transporterent aussi tost chacun au canton qui luy auoit esté destiné, y faisant porter leur bagage & les viures qu'ils auoient embarquez pour leur subsistance, iusqu'à ce qu'ils fussent en estat d'en pouuoir recueillir. Chacun trauailloit à qui mieux mieux pour se mettre à couuert, & à faire de grands abatis. Ils firent en peu de temps vn grand decouuert.

Les Seigneurs associez en firent tout de mesme, chacun dans son habitation; car comme chacun d'eux auoit quantité de personnes qui estoient passez à leurs frais, & qu'ils auoient des viures en leur particulier, ils faisoient beaucoup d'ouurages, leurs gens estant nourris, ils pouuoient bien trauailler.

Il n'en estoit pas de mesme pour le regard du gros de la Compagnie. On fit bien faire vn Magasin pour mettre les farines à couuert, & le reste du bagage appartenant à ladite Compagnie; on y batit vn four & quelques cases pour les Capitaines, mais cela alloit avec tant de langueur, que cela faisoit pitié, & la raison est, que personne ne se mettoit en peine pour le bien commun de la Compagnie, chacun ne songeoit qu'à son interest particulier; & c'est ce qui a esté vne des principales causes de la perte de la Colonie.

Ils estoient au nombre de 12. ou 13. Seigneurs associez qui s'estimoient tous autant que de petits Roys; ce qui fit que la discorde se mit bien tost parmy eux, ne se pouuant supporter les vns les autres, n'y en ayant pas vn qui ne voulust commander luy seul; c'est de là que sont venuës tant de conspirations les vns contre les autres, comme ie feray voir. Or chacun de ces Messieurs vouloit faire valoir son bien en particulier, sans se mettre en peine de celuy du commun, c'est en quoy on a fait vne tres. grande faute; cette grande diuision, tant des Seigneurs que des habitans, a

Toute notable.

Chacun eut son commander.

esté la seule cause de la ruine de la Colonie. Il falloit demeurer tous dans vn mesme lieu, & défricher en general, tant pour planter en peu de temps quantité de viures, que pour se mettre à couuert des insultes des Sauvages, qui n'oseroient s'approcher d'un lieu où ils peuent estre decouverts. On deuoit donc défricher tout autour du Fort, planter en mesme temps, & decouvrir autant de pais, que l'on auroit pû, & ne faire que cela pendant sept ou huit mois, que l'on auroit fait la recolte. Alors chacun auroit esté en assurance pour faire ses habitations sans crainte de manquer de viures, en se passant de ceux des Sauvages, avec lesquels il faut auoir moins de commerce que l'on peut, pour leur faire connoistre qu'on n'a pas besoin d'eux: car ils scauent fort bien remarquer le foible de chacun, & ils n'ont iamais esté plus aisés que de nous voir diuisez, d'autant qu'il leur a esté fort facile d'attaquer chaque case en particulier; ce qu'ils n'eussent osé faire, si l'on eut esté tous vnis.

Il n'y a point de trop hautes montagnes dans cette Isle, ce sont toutes colines qui peuent estre cultiuées iusques en haut, le terrain est presque tout plat Il y a plusieurs prairies, que les Sauvages appellent des *Sauanes*; où il y a de tres-bonnes herbes pour faire de belles nourritures.

Le Dimanche 10. Nouembre, Monsieur de Verraumon, qui auoit esté élu Gouverneur du Fort dès le Havre, en fut mis en possession, n'en ayant point voulu prendre le Gouvernement qu'il n'eust esté en estat de deffence contre les plus grandes puissances, & qu'il n'eust veu huit ou dix canons braquez sur les bastions. On luy donna pour Lieutenant le sieur de Flauigny, Maior & Capitaine d'une Compagnie, de laquelle le sieur du Breuil frere du sieur de Maucour estoit Lieutenant, & le sieur Papelar Enseigne.

Ce mesme iour on y étably la Garnison, qui estoit cette Compagnie du sieur de Flauigny, composée de 45. hommes sans les Officiers; on y laissa aussi la Compagnie des Gardes, qui n'estans par pour le travail, deuoient garder le Fort pendant le iour, quand les Compagnies seroient au travail. Le reste de la Colonie s'embarqua dans les bar-

ques & Chaloupes, pour aller à Remire, où peut-estre si les Seigneurs associez eussent eu de bonnes intentions, & s'ils fusseut demeurez bien vns entr'eux, qu'on se fust appliqué au travail, & à défricher la terre, & non pas à se couper la gorge les vns aux autres, & à se faire la guerre. Dieu nous y auroit donné ses benedictions, ces paroles de l'Euangile estant bien veritables, *Qu'il faut que tout Royaume diuisé tombe dans la desolation.* Ce que l'expérience ne nous a que trop fait voir; car depuis que nous fusmes arriuez en ce lieu de Remire, nous fusmes accablez de tant de maux, & tant de malheurs qui se sont amassez les vns sur les autres, iusqu'à l'entiere ruïne de la Colonie, que cela n'est pas croyable. Et tout cela par vne detestable enuie de regner, que chacun des Seigneurs associez auoit dans l'esprit. Dieu n'a pas manqué de nous faire paroître ses misericordes, nous donnant vn auertissement de tant de maux que nous deuions souffrir, par vne Comette, qui ne nous parut que durant huit iours, & dont la chevelure, qui representoit vne poignée de verges, sembloit s'arrester sur nostre Camp de Remire. Elle paroissoit depuis les 10. heures du soir iusques vers les deux heures apres minuit; elle commençoit à paroistre au Norouëst, & alloit finir au Suroüest, sa couleur estoit plombée, mais non pas bien claire, ie la fis remarquer à plusieurs, qui en furent témoins; elle me donna suiet de témoigner à nostre peuple, que Dieu estoit irrité contre nous, & que nous ressentirions bien-tost ses chastimens. Elle disparut enuiron le 22. Nouembre, que la conspiration du sieur Isambert fut découuerte, qui a esté le commencement de beaucoup de maux.

FIN DV PREMIER LIVRE.



RECIT
VERITABLE

DE CE QVI S'EST PASSE' AV VOYAGE
entrepris par les François en la partie de l'Ame-
rique Meridionale, appellé *Cap de Nord*, en l'Isle
de Cayenne, l'an 1652.

LIVRE SECOND.

CHAPITRE PREMIER.

*De quelques conseils qui ont esté tenus par les
Seigneurs Associez, incontinent apres nostre
arruée en ce lieu, qui ont causé la ruine
de la Colonie dès son commencement.*

QVELQUES VNS des Seigneurs Associez ne fu-
rent pas plustost arriuez dans ce lieu tant desiré,
qu'ils commencerent à faire paroistre ce qu'ils
auoient dans l'ame. C'estoit trop peu pour eux
de n'auoir qu'une part dans cette Colonie, ils en vou-
loient estre absolument les Maistres, & y commander tout
seuls. Entre les autres, les sieurs de Vertaumon & Isam-
bert se firent particulièrement reconnoistre, ayant le plus
remué dans les Conseils qui se tenoient entr'eux pour vn

N

ferme établissement de la Colonie, ayant attiré à leur party quelques-vns des ieunes Seigneurs Associez.

La Compagnie ayant considéré le zele, que le sieur de Vertaumon auoit fait paroistre dans les soins qu'il auoit pris pour faire subsister tout ce grand monde dans les bateaux, depuis Paris iusqu'au Havre, elle iugca qu'on se pouuoit fier à luy pour en faire le premier Gouverneur du Fort, qui deuoit estre construit dans le Pais; & de fait, la Compagnie l'eleu d'un commun consentement, sans aucun contredit; on luy en deliura les Parentes signées du Secretaire, & scelées du Sceau de la Compagnie; il en presta le serment de fidelité entre mes mains sur les saints Euangiles à la rade du Havre. L'on auoit conceu vne grande esperance de sa bonne conduite & de sa fidelité pour la Compagnie; mais il ne fut pas plustost dans le pais, qu'il fit bien voir qu'il n'estoit pas content de cela, & qu'il aspiroit plus haut, se voulant rendre absolu & indépendant des autres.

Il vid que le Fort que ceux de la Compagnie de Roüen auoient fait construire, n'estoit qu'un Fort palissadé tout autour de bonnes palissades, bien qu'il fust de deffense suffisante contre tous les efforts des Sauvages, à cause de son assiette naturelle, mesme contre vne plus grande puissance. Il protesta tout haut en plein Conseil, qu'il ne vouloit point estre Gouverneur d'un Fort de bois. Ce qui fit que pour confirmer la paix, le Conseil donna ordre au sieur d'Aigremont d'en tracer vn, au travail duquel toute la Colonie fut employée l'espace de prés de deux mois; ce qui a esté le commencement de sa perte pour les raisons que i'en ay apportées.

Faute de
en lire.]

Le sieur Gouverneur ayant veu son Fort en deffence, & en ayant pris possession en cette qualité, il commença à faire bien du bruit dans les Conseils, pour obtenir de la Compagnie beaucoup plus de monde qu'il ne luy en estoit nécessaire pour sa Garnison. On luy donna la Compagnie du sieur de Flaigny de quarante-cinq hommes, lequel sieur de Flaigny fut fait son Lieutenant. Il fit luy-mesme le choix de tous les hommes qui deuoient former

cette Compagnie. Ils estoient en tout soixante & dix personnes, y compris les Officiers, les seruiteurs domestiques de sa maison, & ceux des Officiers. Il insista encore d'auoir la Compagnie des Gardes, pour faire garde, disoit-il, pendant le iour que la Compagnie seroit employée à cultuer la terre. Tout cela luy fut accordé, afin d'auoir la paix. Il ne s'arréta pas là, voyant qu'on luy auoit accordé toutes ses demandes avec tant de facilité. Apres que l'on eut déchargé quatre-vingt dix tonneaux de farine hors des vaisseaux, qui n'estoient pas suffisans pour faire subsister trois mois toute la Colonie, il demanda qu'on le déchargeast dans le Fort, pour en auoir l'entiere direction, disant qu'il en donneroit au Camp, selon qu'on en auroit besoin & de temps en temps. Le sieur Isambert & les ieunes Associez estoient de son sentiment, mais les sieurs de Bragelonne & du Plessis s'y opposerent fortement; Et comme le sieur du Plessis fit paroistre en cette rencontre beaucoup de chaleur pour soustenir l'interest commun de la Colonie, le sieur Gouverneur conceut deslors vne haine mortelle contre luy.

Le sieur Isambert, qui auoit de son costé le sieur Gouverneur, qui ne chercheoit que l'occasion de luy rendre le reciproque, & de luy estre fauorable dans ses desseins, ayant aussi gagné les ieunes Associez, excepté le sieur de Beson, proposa dans le Conseil de vouloir reformer les Articles qui auoient esté accordez à Paris, ratifiez au Havre, & que toute la Compagnie auoit signez, disant qu'ils n'estoient pas comme il faut. Entre les autres il vouloit retrancher celuy qui permet aux habitans de traiter des viures avec les Sauuages, voulant empescher de traiter des cerfs, cochons & autre gibier, non plus que du poisson boucané. C'estoit absolument mettre le desordre dans toute la Colonie, & exciter les habitans à la reuolte, qui ayans exposé leur bien & leur vie, faisoient la plus saine partie de la Colonie. Les sieurs du Plessis & de Bragelonne s'opposerent encore opiniastrement à cette proposition du sieur Isambert, que le sieur Gouverneur & les ieunes Associez vouloient que l'on suiust: parce qu'ils

estoyent le plus grand nombre en voix. Mais comme le sieur du Plessis demanda acte de son opposition, cela ne passa pas plus auant. Ces iustes resistances du sieur du Plessis luy attirerent la haine de tous ces ieunes gens, qu'ils luy faisoient paroistre dans toutes les rencontres.

*Fausse nota-
ble.*

Il estoit temps de faire partir les vaisseaux, l'équipage desquels consommoit tous les viures, dont on estoit tres mal fourny. Il n'estoit pas aussi à propos qu'ils eussent connoissance des differends qui estoient entre les Seigneurs, pour ne pas mal édifier la Compagnie de Paris. C'est assez, comme i'ay dit, qu'ils ayent esté la source & l'origine de tous nos malheurs.

Les vaisseaux leuerent l'ancre de nostre rade le premier iour de Decembre 1651. assez depourueus de viures. Le sieur Ferrary s'embarqua dans le saint Pierre, qui deuoit porter le Pavillon au grand Mats, les sieurs d'Aigremont & de Maucour s'embarquerent avec luy. Le suiet du retour du sieur de Maucour en France, c'est que les Sauvages prièrent qu'on le renuoyast, parce qu'ils ne le pouuoient supporter, ayant esté de ceux qui leur auoient fait plus de mal du temps du sieur de Bretigny. On fit aussi embarquer les sieurs d'Houdemare & d'Enauille Capitaines, qui estoient parens du feu sieur de Royuille, pour les repasser en France, & les sieurs de Vaux Maior, & d'Escamboüis son Capitaine des Gardes, ceux-cy pour estre de gradez dans les Isles: tout le reste de la Colonie qui estoit demeuré au Fort iusques alors, se retira chacun dans le quartier qui luy estoit designé.



CHAPITRE II.

Coniuration du sieur Ifambert, & ses complices.

LE sieur Ifambert demeura bien dix iours dans le Fort, en la compagnie du sieur Gouverneur, apres que tout le monde en fut sorty. C'estoit vn esprit qui ne pouuoit demeurer en repos, qui contredisoit à tout, & ne trouuoit rien de bien fait, que ce qu'il disoit ou faisoit: furieusement passionné pour gouverner, & qui ne pouuoit souffrir les oppositions de ceux qui estoient plus experimentez que luy. Il auoit passé dans cette Colonie en qualité de Seigneur associé; mais sa façon d'agir luy auoit acquis la haine de tout le monde. Le sieur Ferrary Secretaire, estant retourné en France, luy auoit mis sa Charge entre les mains, c'estoit à luy en cette qualité d'auoir soin des viures. Il les distribuoit de si mauuaise grace à la populace, & avec tant d'iniures, que lors qu'il fut pris pour la coniuuration, plusieurs s'offroient pour estre son bourreau. Le dessein pour lequel il demeura si long-temps dans le Fort apres les autres, estoit pour s'entretenir plus particulièrement avec le sieur Gouverneur, & faire vne ligue tres-forte avec luy, pour la ruïne du sieur du Plessis, la mort duquel ils auoient coniuurée, ne pouuant supporter qu'il s'opposast si fort à tous leurs desseins. Ils le deuoient assassiner en entrant dans le Camp, ou si ils ne le pouuoient, ils le deuoient attendre au passage, lors qu'ils l'auroient prié d'aller souper chez les sieurs de Nuifemans qui ne manquoient iamais de gibier.

Il vint donc au Camp de Remire vers l'onzième iour de Decembre, il tascha aussi-tost de faire iouer tous les ressorts imaginables pour faire reüssir ses mauuais desseins. Il s'insinua dans les esprits de ces ieunes Seigneurs, pour les faire condescendre à ses volontez; ce qu'il n'eut pas

*Verité bien
désist.*

beaucoup de peine à faire, leurs esprits estant irritez contre ledit sieur du Plessis. Il n'y eut que le sieur de Bar qui ne pouuoit consentir à cela, mais qui pourtant ne laissoit pas d'estre coupable pour auoir celé cette mauuaise affaire. Il auoit tellement gagné les autres, qu'un d'eux dit, qu'il n'en falloit point d'autre que luy pour faire cette execution. Ces ieunes gens estant ainsi gagez, il luy falloit encore d'autres suiets pour se faire reconnoître & maintenir apres cela. Il s'adressa à quelques Officiers mécontents, auxquels, pour les attirer à son party, il rascha de persuader qu'on leur faisoit iniustice, & qu'on les traitoit tres-mal, mesme qu'on auoit enuie de les degrader avec infamie à la teste de leur Compagnie. Il ébranla fort le sieur de Casaut vn des Capitaines, & vn Lieutenant qui auoit esté déjà demis de sa Charge, pour quelque violence qu'il auoit faite au mépris des Seigneurs de la Compagnie: mais ces personnes furent la cause de sa ruine.

Pendant que tout cela se tramoit à l'insceu des sieurs de Bragelonne & du Plessis, sur lesquels tout l'orage deuoit tomber, ces Messieurs prenoient soin du bien commun de la Colonie. Je faisois alors bastir vne Eglise à la façon du pais, nous n'y auions que faire de Massons ny de Charpentiers, nous en estions nous-mesmes les ouuriers. Neantmoins elle estoit assez longue pour tenir tout nostre monde. On y auoit gardé toutes les proportions; le Chœur estoit séparé de la Nef par vne grande balustrade de roseaux gros comme la jambe. Il y auoit trois degrez pour monter à l'Autel, sur lequel estoit vn Tabernacle, dans lequel repositoit le tres-saint Sacrement, & pour Tableau il y auoit vne Image de la tres-sainte Vierge de petit point de soye tres-riche, qui auoit esté donné par Monsieur de Bragelonne. Le balustre qui fermoit le Sanctuaire, estoit de roseaux gros comme la cuisse, il seroit aussi pour faire la Communion. Il ne falloit plus que la courir, c'est pourquoy Messieurs de Bragelonne & du Plessis enuoyerent en Terre ferme du costé de Mahury six Negres, sous la conduite du Sergent de la Roche, pour aller querir du Palmiste, dont tout ce quartier abonde. Ils se mirent dans vn

Canot, ayant pris du pain pour trois ou quatre iours. Les sieurs de Nuifemans & Isambert y enuoyerent aussi quatre de leurs hommes, pour en apporter, afin de couvrir leur case. On les laissa tous pour faire du Palmiste, mais comme ils n'auoient point d'eau douce en ce lieu, ils y penserent perir: ce qui fit qu'un des Negres, exposa sa vie pour trauerser la Riuere à Mahury, & retourna au Camp pour en dire des nouvelles. Les gens du sieur de Nuifemans quitterent aussi, ayant trouué vn Canot de Sauvages qui les mena à vn lieu auancé dans la Riuere, où il y en auoit beaucoup. Le temps prefix qu'on auoit donné aux Negres estant expiré, on enuoya la barque, qu'ils chargerent de Palmistes. Il y en auoit quatre-vingt bortes ou enuiron, desquelles le sieur de Nuifemans en fit enleuer cinquante, laissant le reste pour l'Eglise, dont le sieur du Plessis se formalisa fort, disant qu'il n'estoit pas raisonnable qu'il prist ce qui appartenoit à l'Eglise. Ce qu'un de ses domestiques luy reporta. Il s'en mit en colere, & écriuit sur le champ à Monsieur de Bragelonne vne lettre fort iniurieuse & remplie de menaces, dans laquelle il luy mandoit qu'on luy auoit conseillé d'enuoyer enleuer tout de force, menaçant aussi le Prestre qui faisoit construire l'Eglise, de le mal-traiter, s'il le vouloit empescher.

Monsieur de Bragelonne garda cette lettre, qui luy estoit tres iniurieuse, iusqu'au premier Conseil de direction, qui se deuoit tenir bien-tost; on n'attendoit que le sieur Gouverneur du Fort qui deuoit venir pour ce suier, mais qui sous ombre de ce Conseil, venoit à dessein de mettre en execution ce qu'il auoit premedité avec le sieur Isambert, contre les sieurs de Bragelonne & du Plessis, qui deuoient estre assassinés en venant à ce Conseil, mais Dieu les en preserua pour ce coup.

Le sieur de Vertaumon arriua le sixième de Decembre, escorté de la Compagnie des Gardes qui ne luy auoit pas esté donnée pour le suire, mais pour garder le Fort. Il arriua sur les cinq heures du soir, il entra au Magasin, où le sieur Isambert & ceux de son party l'attendoient. Ils le receurent à bras ouuerts, croyans déjà que tout alloit se-

lon leurs desirs. Il vouloit coucher en celieu, quoy qu'il n'y eust pas dequoy le regaler, & ne vouloit point aller à l'habitation du sieur de Bragelonne; encore qu'il fust le premier Directeur. Cela fit iuger à Messieurs de Bragelonne & du Plessis, qu'ils auoient comploté quelque chose de sinistre ensemble: c'est pourquoy ils trouuerent à propos de des-vnir le Gouverneur d'avec le sieur Isambert. Pour en venir à bout ils s'auièrent, que comme ils alloient tenir le Conseil de direction, il leur manquoit vn Directeur, d'y élire le sieur de Befon qui estoit tres intime amy du sieur Gouverneur. Ces Messieurs luy communiquèrent le dessein qu'ils auoient sur luy; dequoy témoignant de la ioye, il fut incontinent persuadé d'aller querir ledit sieur Gouverneur au Magasin, afin que comme il auoit de l'affection pour luy, & estant retiré d'auprés ces Messieurs, il pût facilement obtenir sa voix. Il le persuada si bien, qu'il le fit venir chez Monsieur de Bragelonne, où on luy fit connoistre le tort qu'il auoit de se ioindre à des esprits si foibles & si mal faits; Qu'au resté il deuoit auoir plus d'amour & d'affection pour le bien public de la Colonie, qui auoit eu vne confiance si particuliere en luy, qu'on luy auoit donné le Gouvernement du Fort, qui la mettoit en assurance dans ce pais, que pour des particuliers qu'on ne pouuoit contenter. Ce qu'il fit qu'il abandonna les autres, & suivit en cette rencontre le sentiment de ces Messieurs. Les autres en demurerent fort estonnez, se doutans bien qu'il auoit esté gagné, voyans qu'il ne retournoit point coucher au Magasin; ce qui leur fit prendre resolution de le tuer aussi comme les autres.

Le dix-septième iour au matin, le Conseil se tint chez Monsieur de Bragelonne; les sieurs Isambert, de Bar & les autres n'y vouloient point venir, & furent plus de deux heures à se resoudre s'ils y viendroient. Enfin, leur honneur les contraignit d'y venir. Monsieur de Bragelonne dit que Monsieur Ferrary s'en estant retourné en France, il estoit à propos d'élire vn autre Directeur en sa place, pour rendre leurs deliberations valides: Monsieur du Plessis donna sa voix au sieur de Befon, Monsieur de Vertaumon

mon luy donna aussi la sienne, le sieur de Bar pretendoit estre élu, le sieur de Villenauue y pretendoit aussi, leurs voix furent diuisées, & ainsi le sieur de Beson demeura. Ce qui fit dire alors au sieur de Bar, *Nous sommes bernez, on nous meine par le nez. & on se moque de nous.* On proposa plusieurs choses en ce Conseil pour le bien de la Colonie. Le sieur de Vertaumon fut prié d'aller faire amitié avec les Sauvages. Ils s'estoient tous assemblez dans l'habitation du vieil Sauvage Biraumon, où ils faisoient vne assemblée qu'ils appellent *faire un vin*. Il y fut, & y porta vne caue d'eau de vié; mais comme il y alla armé & accompagné de ses Gardes, cela leur donna de la crainte, ils luy témoignèrent apres que cela ne leur agréoit pas. Monsieur de Bragelonne demanda aussi iustice de la lettre insolente du sieur de Nuisemans l'aîné. Monsieur du Plessis second Directeur, qui presidoit en cette rencontre, dit qu'il estoit à propos de luy rendre iustice. La lettre fut mise sur le tapis, laquelle estant leuë, fut trouuée iniurieuse & pleine de menaces. Les sieurs Isambert & de Villenauue dirent que cette lettre n'estoit rien, & qu'il n'en falloit pas tenir compte. Le sieur de Bar fut prié en cette rencontre de se retirer, ne pouuant pas estre Juge en la cause de son Cousin. Le sieur du Plessis insista qu'il falloit faire venir le sieur de Nuisemans, & scauoir de luy qui estoient ceux qui luy auoient conseillé d'enleuer par force les Palmistes, & qu'en cas qu'il ne le voulust dire, il falloit le iuger selon leurs Loix & leurs Articles, qui portent, *Que si vn Seigneur ne veut pas dire ny confesser ceux qui luy ont conseillé de faire, ou dire quelque chose, au détrimment de la Compagnie, il soit priué d'entrer dans le Conseil, iusqu'à ce qu'il l'ait fait.* On le fit venir, mais il ne voulut rien dire. Enfin, les sieurs de Vertaumon & de Beson furent d'avis qu'il falloit en cela suiure l'avis de Monsieur du Plessis, & garder inuiolablement les Articles, c'est pourquoy son iugement fut dressé, & en mesme temps prononcé. Ce que le sieur de Nuisemans ne pouuoit digerer, non plus que le sieur de Bar, de n'auoir point esté élu Directeur. Cela luy fit dire tout haut à son Cousin, *T*

voila payé comme moy. Apres le Conseil, Monsieur de Bragelonne les inuita à dîner: le sieur de Nuifemans n'en voulut point estre; les autres ne laissèrent pas d'y demeurer. Le sieur de Bragelonne fit tout ce qu'il put pour les regaler, autant que le temps le pouuoit permettre. Le sieur de Vertaumon s'en retourna le mesme iour, ce ne fut pas sans beaucoup de reproches du sieur Isambert, à qui il protesta den'auoir rien fait, qui fust contre les promesses qu'il luy auoit faites, & qu'il estoit tousiours ioint avec luy pour ce suiet.

Ce premier dessein estant ainsi heureusement auorté, ces Messieurs estoient presque hors d'eux mesmes, voyans qu'ils n'auoient pu mettre en execution ce qu'ils pretendoient. Cela donna suiet au sieur Isambert de renouveler ses brigues. Il s'adressoit à ceux qu'il croyoit auoir receu quelque mécontentement. Il taschoit de gagner les bonnes graces d'vn chacun, il n'épargnoit pas l'eau de vie contre sa coustume, tout le monde s'estonnoit de ses liberez. Il faisoit profusion de tout pour gagner les esprits; cela n'y faisoit pas pourtant grande impression. Pendant qu'il regaloit ainsi tout le monde, le sieur de Nuifemans prit l'occasion d'vne barque qu'on enuoyoit en Terre ferme, pour traiter des viures; il prit de la Traite pour se diuertir avec les Sauvages, & passer sa mélancolie.

Le 19. Decembre & le iour suiuant, il ne pouuoit plus se contenir, voulant, à quelque prix que ce fust, venir à bout de ses desseins. Il sçauoit que le sieur de Casaut troisieme Capitaine de la Colonie, auoit receu quelque mécontentement; à cause qu'on luy auoit intercepté quelques lettres, où il parloit au desauantage de la Compagnie, & de la façon d'agir de ceux qui estoient dans le pais. Il luy dit que pour ce suiet Messieurs de Bragelonne & du Plessis, auoient dessein de le traiter avec ignominie, & de le degrader à la teste de sa Compagnie. Il luy promet que si il veut embrasser son party, & luy estre fidele, que non seulement il le maintiendra contre qui que ce soit; mais aussi qu'il luy donnera tous les auantages qu'il pourroit souhaiter dans l'Isle & dans la Colonie, de laquelle il s'imaginoit dé-

ja estre le seul Prince & Seigneur. Il luy découurit son dessein. Il luy dépeint le sieur du Plessis plus noir que du charbon; il blasme sa façon d'agir, il dit que c'est vn cruel, qu'il traite indignement, non seulement le simple soldat, mais encore le reste des Seigneurs ses Associez; qu'il veut que l'on suiue ses seuls sentimens, & qu'il méprise ceux de tous les autres. Il luy dit, pour le rendre encore plus odieux, qu'il auoit voulu aller seul pour surprendre la barque des Anglois, afin de la piller au détrimment de la Compagnie; Que ses commandemens estoient si precipitez, qu'il estoit la cause que cette barque estoit échouée, & ensuite perie par sa faute, pouuant estre fort vtile pour le seruice de la Compagnie. Il l'accusa d'auoir volé six cents aulnes de toile à la Compagnie, & choses semblables. Tout cela estoit capable d'ébranler vn esprit mal content, & de fait, il se sentit ébranlé. Ce que ledit sieur Isambert ayant reconnu, il luy dit qu'il ne falloit pas tergiverser, & qu'il falloit qu'il se ioignist à luy, pour se déliurer eux & toute la Colonie de sa tyrannie; Qu'il se falloit défaire d'vn Tyrân, comme on auoit fait du sieur de Royuille, & qu'il le falloit exterminer de quelque façon que ce fust, soit en venant au Camp, ou dans les bois, allant à son habitation, ou qu'on le priast d'aller souper chez les sieurs de Nuisemans & de Bar, où déjà il auoit esté conuie; Que quand on se seroit défait de luy, on viendroit bien à bout du sieur de Bragelonne, qui estant bon & facile, se rangeroit bien-tost de leur party; Que s'il ne le vouloit faire, on en feroit autant que de l'autre; que pour le sieur de Beson, que ce n'estoit qu'vn enfant, lequel ne se voyant plus appuyé, seroit tout ce qu'ils voudroient.

Ce pourparler dura bien deux heures. L'auois bien remarqué, que dés le matin le sieur Isambert auoit eu vne conference fort particuliere avec le sieur de Villenauue couché sur son lit. Ces conferences extraordinaires me donnerent du soupçon, & me firent iuger que l'on tramoit quelque chose de sinistre. Je fus confirmé dans mon opinion, lors que ne pensant pas à eux, & estant obligé de passer auprès, pour faire traouiller les Negres à la constru-

tion de nostre Eglise, ils parloient plus bas qu'à l'ordinaire, & se retiroient de moy, de peur que ie ne les entendisse. Cela m'obligea d'aller trouuer le sieur du Plessis dans son habitation, lequel ne m'eut pas plustost apperceu, qu'il me demanda s'il n'y auoit rien de nouueau dans le Camp. Je luy dis que ie remarquois des conferences fort extraordinaires, entre les sieurs Isambert, de Villenaue & de Casaut; que l'on y deuoit prendre garde, & que ie me doutois de quelque mauuais dessein. A quoy le sieur du Plessis ne fit pas pour lors beaucoup de reflexion, comme ie remarquay.

Le sieur de Casaut promit merueilles au sieur Isambert, luy protestant toute fidelité, & qu'il estoit entierement à luy, dequoy il fut tout transporté de ioye, pensant déjà auoir beaucoup gagné, estant assuré, comme il luy sembloit, du sieur de Casaut. Il s'adressa au sieur d'Ayart, vn des Interessez, qui estant Lieutenant d'vne des Compagnies, auoit esté déposé de sa Charge assez legerement, pour quelque bagatelle, & pour vn differend qu'il auoit eu avec vn des domestiques de la Compagnie, au mépris des Seigneurs. Comme il reconnoissoit que cet homme estoit mécontent, aussi bien que le sieur de Casaut, il se decouure à luy, luy apporte les mesmes raisons qu'au sieur de Casaut; il luy fait quantité de belles promesses, & que iamais rien ne luy peut manquer, s'il se ioint à luy, pour le bien commun de la Colonie, & pour en exterminer les Tyrans.

Le sieur d'Ayart fut d'abord surpris, voyant cet homme dans de si mauuais desseins, il ne laisse pas de luy promettre fidelité, afin de ne le pas épouuenter, mais à dessein de faire tout autrement: il creut pour lors auoir gagné vn Empire, voyant que tout luy reüssissoit selon son desir. Il ne se contenta pas de cela, il voulut encore attirer à son party le sieur Barro second Capitaine de la Colonie, qui n'estoit encore qu'vn ieune homme, c'est pourquoy il s'imaginait qu'il seroit facile de le gagner, en luy faisant des promesses auantageuses. Le sieur Barro l'écouta, & quoy qu'il ne luy promist pas tout à fait, il ne laissa pas de l'enretenir de belles paroles. Le sieur Isambert est tout ioyeux

se voyant si fortifié, il fait paroître sa ioye en répandant ses liberalitez, l'eau de vie n'estoit pas épargnée, on en beuvoit à son aise.

Cependant le sieur de Casaut qui auoit esté fort ébranlé, & quasi dans le dessein de se ioindre à luy, rentrant en soy-mesme, considerant bien toute cette affaire, & qu'il n'estoit pas seul qui la sçauoit, que le sieur Isambert s'estoit découuert à plusieurs autres, qui peut-estre ne manqueroient pas de le déferer aux Seigneurs contre qui elle se tramoit, il se iugea perdu, si luy-mesme ne se découuroit. C'est pourquoy il fut trouuer le sieur du Mesnil Capitaine Colonel de la Compagnie, pour prendre conseil de luy, comment il se deuoit comporter en cette affaire de telle importance; il luy en raconta tout le détail. Le sieur Barro en fit autant. Il leur conseilla de ne pas manquer d'aller trouuer le sieur de Bragelonne, pour luy découuir tout avec sincerité, & au plustost; qu'autrement il leur en arriueroit du mal; qu'il estoit tres-assuré que si quelqu'un les preuenoit, il ne leur en pouuoit arriuer que la perte de la vie. Le sieur de Casaut ne laissa pas d'entretenir le sieur Isambert iusqu'au soir, luy faisant tousiours de nouvelles promesses, mais c'estoit pour mieux découuir ses desseins, & pour en estre parfaitement informé. Il alla sur les neuf heures du soir chez Monsieur de Bragelonne, à qui il découurit toute la conspiration. Ce qui l'estonna si fort, qu'il en demeura tout interdit, témoignant au sieur de Casaut l'obligation que toute la Colonie luy auoit, & luy en son particulier; Qu'au reste, il n'en seroit iamais méconnoissant, & que pour ce qui le touchoit en son particulier, il estoit tres-faux que l'on eust dessein de le degrader, de quoy il luy fit de tres-grandes protestations. Monsieur de Bragelonne enuoya querir le sieur du Plessis, pour consulter ensemble des moyens qu'ils deuoient tenir pour se saisir de la personne du sieur Isambert & de ses complices. Les sieurs d'Ayart & de Barro se découurirent aussi. Ces Messieurs ayant receu leurs depositions, ils leur recommanderent de luy témoigner tousiours plus d'affection, pour l'entretenir iusques au Dimanche qu'on deuoit met-

tre ordre pour se saisir de luy & des autres.

Le Dimanche au matin 21. Decembre, Feste de saint Thomas, Messieurs de Bragelonne & du Plessis vinrent à la Messe de Paroisse à leur ordinaire: faisans semblant de ne rien scauoir. Les sieurs Isambert, de Bar, de Villenauue, & le ieune de Nuisemans, qui portoit titre de Marquis, s'y trouuerent aussi. Ce fut en ce lieu saint, & pendant qu'on celebroit les saints Mysteres, que ce ieune homme protesta qu'il n'en falloit point d'autre que luy pour faire l'execution. Chacun se retira apres la Messe, les sieurs de Bragelonne & du Plessis en leurs habitations, & les autres dans la case du Sr de Casaut, où ils se regalerent à merueilles, l'eau de vie n'y estant non plus épargnée que l'eau, comme les vns beuuant à la santé des autres, en protestant vne fidelité toute entiere.

Pendant qu'ils se reioüissoient ainsi, Messieurs de Bragelonne & du Plessis donnoient ordre pour leur faire mettre la main sur le colet. Messieurs de Bragelonne & de Beson donnerent vne Commission signée d'eux deux au sieur du Mesnil; le sieur du Plessis sur lequel tout l'orage deuoit tomber, ne pouuoit pas signer cette Commission. Ils en donnerent vne autre au sieur de Beaumont Capitaine, pour se saisir des sieurs de Bar & de Nuisemans qui couchoient dans leur habitation. Le sieur de Casaut & les autres s'entretenoient avec le sieur Isambert, differans au lendemain à mettre en execution leur dessein. Les sieurs de Bar & de Nuisemans auoient inuité le sieur du Plessis d'aller souper chez eux, pour y manger du Cochon qu'ils auoient pris ce iour à la chasse, & afin qu'il ne se doutast de rien, ils y auoient conuié les Peres Capucins, le sieur d'Ayart & sa femme, avec le sieur de Monbrisset habitant; tout cela afin de l'appriouiser, pour mieux prendre leur temps. On n'y épargna pas l'eau de vie, qui donna dans la teste de quelques vns, & les fit dormir vn peu trop fort; ce qui ne seruit pas peu pour les surprendre dans leur lit. Les sieurs Isambert & de Villenauue ne voulurent pas estre de la partie, mais ils enuoyerent demander seulement vn morceau de Cochon, ce qui leur fut refusé, on

leur manda que s'ils en vouloient auoir, ils vinssent en manger chez eux, & qu'ils seroient les bien-venus, ce qu'ils ne voulurent pas faire. Nous soupasmes ensemble dans le Magasin, de quelques Crabes, où l'eau de vie ne nous manqua pas. Chacun se retira apres le souper, & se mit à dormir comme s'il eut esté en parfaite assurance.

 CHAPITRE III.

Apparition d'une Comette sur nostre Camp de Remire, & les raisons pourquoy Dieu nous chastie.

Cette Comette commença paroistre le dix-huitième de Decembre, & disparut le iour que mourut le sieur Lambert, de forte qu'elle ne dura que six ou sept iours. Elle estoit affreuse, de couleur de Saturne, & plombée; sa queue paroissoit plus longue que deux piques, fort grosse, & ressembloit à vne poignée de verges. Elle s'éleuoit aussi-tost que la nuit entroit vers l'Est du Soleil, enuiron à la hauteur du second degré de latitude de la ligne; elle ne passoit pas nostre Camp, s'y arrestant fixement. Elle dis- paroissoit sur les deux ou trois heures apres minuit. Je la fis remarquer à plusieurs, & elle nous donna de la terreur, ce qui me fit dire deslors que c'estoit vn signe des misericordes de Dieu sur nous; que sans doute il nous vouloit chastier, comme vn bon pere fait ses enfans, pour nous faire rentrer en nous mesmes, & recourir à luy par la penitence, pour les pechez sans nombre que nous commettions tous, & à tout moment. Cela ne s'est trouué que trop veritable, nous auons senty la main pesante de la vengeance de Dieu, & cette coniuration du sieur Lambert, apres laquelle nous pensions auoir du repos, n'a esté que le commencement de nos douleurs. On verra par la suite, à quelle extremité nous auons esté réduits, & comme le châ- timent ne nous a pas esté épargné, sans que pour cela nous

foyons rentrez en nous mesmes.

Il me semble que ie ne dois pas manquer de dire mon sentiment en cette rencontre; qui pourra peut-estre seruir à ceux qui voudront faire les mesmes choses que nous. Il sembloit que la Colonie n'eust pour but que la gloire de Dieu, & cependant nous ne faisons que le deshonorer par nos méchantes actions. On toleroit impunement toutes sortes de vices, mesme dans les Nauires. Les blasphemés, les larcins, l'impureté, & bien d'autres crimes y reugnoient, quoy que ie pusse faire par mes exhortations pour empescher ce torrent d'iniquités, capable de nous faire perir auant que d'arriuer sur la terre. Ceux qui y pouuoient apporter remede, ne s'en faisoient que rire, en se moquant de tout ce que ie pouuois dire. On n'a pas veu châtier personne pour quelque crime que ce soit. Je m'imaginois que ceux qui ne faisoient pas semblant de voir ces vices les pouuant châtier, ne le faisoient que pour gagner la bien-veillance de ce peuple, qui ne demandoit pas mieux qu'on les laissast dans leur liberté, & viure comme des impiés. Ce n'estoit pas là le moyen d'establir vn vray Christianisme, & de faire connoistre Dieu à ces pauures Infidelles, que l'on ne gagnera iamais que par les bons exemples, qu'on leur fera voir, qui seront plus puissans que tout ce que l'on leur pourra persuader de parole. C'est donc avec raison que Dieu nous a châtié, & qu'il nous a fait sentir les verges de sa rigoureuse Justice; mais il n'importe, pourueu que ce ne soit qu'en cette vie, & qu'il nous fasse misericorde en l'autre.

C'est vne verité constante du Christianisme, que les miseres qui nous arriuent en cette vie, ne viennent point par cas fortuit, ou par quelque accident de fortune, mais par l'ordre de la prouidence Diuine qui gouverne tout ce grand monde, par vne égalité de iustice. C'est ce qu'il dit par Isâie chap. 45. *Je suis le Seigneur qui ay formé la lumiere & créé les tenebres; c'est moy qui ay fait la paix, & qui ay produit le mal. Je suis le Seigneur qui ay fait tout cela.* Il dit encore par son Prophete Amos, qu'il n'arriue aucun mal en la Cité, que ce ne soit la volonté de Dieu. Il se sert

sert du mot de *Cité*, pour comprendre tous les maux en general des Villes & des Royaumes qui nous arriuent toujours en punition de nos pechez; car pour les maux des particuliers, tels que furent l'aueuglement de Tobie, & les infirmités de Iob, ce n'estoit pas à cause de leurs pechez, mais pour exercer leur vertu.

Et comme Dieu est l'équité & la iustice mesme, il proportionne tousiours le chastiment aux pechez commis; de sorte que pour de grands pechez il fait ressentir de tres-grandes punitions, & pour les plus legers, il en enuoye de moindre, obseruant luy mesme la Loy qu'il a prescrite, commandant que le chastiment soit conforme à l'énormité du crime. Les Escritures saintes son t remplies de témoignages & d'exemples sur ce sujet, comme on le peut voir dans le troisiéme & quatriéme liure des Roys, de Sefac 3. Reg. 14. Roy d'Egypte, & de Nabuchodonosor. Celuy-cy rasa 4. Reg. 25. entièrement la ville de Ierusalem, pour ses grands & énormes pechez; & l'autre ne la fit qu'un peu endommager; y ayant encore quelque reste de Religion, & quelques personnes craignans Dieu. Mais auparauant que Dieu nous fasse paroistre les rigueurs de sa Iustice, il nous fait voir les effets de sa misericorde, en nous auertissant par des signes & par des prodiges, qu'il est prest de faire tomber sur nos testes, le foudre de sa diuine vengeance, si nous n'appaisons sa iuste colere par la penitence, & si nous n'auons recours à sa misericorde, comme firent autrefois les Niniuites à la predication de Ionas.

Toutes les Escritures saintes & profanes, sont pleines de ces signes, qui nous font auoier cette verité. N'est-il pas vray que Dieu n'a pas voulu chastier tout d'un coup la ville de Ierusalem pour le meurtre qu'il auoit commis en la personne de son Fils, & qu'il l'a attendu l'espace de 40. ans à penitence? Il luy auoit long-temps auparauant prédit son entière ruine, & les grandes miseres qu'elle deuoit éprouuer. Mais bien dauantage, il les a voulu auertir par son propre Fils qu'ils n'ont pas voulu reconnoître, qui par deux fois voyant de loin cette malheureuse Cité pleura amerement, se representant les maux qu'elle

deuoit souffrir, & sur tout en considerant son endurcissement. L'Historien Iosephe remarque, que le temps de sa ruine estant proche, Dieu fit paroistre sur elle des signes épouuëntables, capables de ietter de la terreur dans les esprits les plus assurez, comme cette espée flamboyante, qui fut veüe par ses habitans pendant vn an entier toutes les nuits. Il parut encore en l'air des batailles, des chariots de feu qui se combattoient, & beaucoup d'autres choses. C'estoit pour exciter ceux qui demeuroient dans cette miserable ville, à r'entrer en eux-mesmes; mais ils ne s'amenderent pas pour cela, ayant aussi ressenty les dernieres de toutes les calamitez, comme on peut voir dans cét Historien.

Cette Comette donc qui ne nous a paru que pendant 6. ou 7. iours, nous estoit assurement vn pronostique des malheurs & des miseres que nous deuions souffrir. Et si ces Messieurs, qui estoient alors dans le temps de leur coniuration, eussent ouuert les yeux pour la bien considerer, ils eussent reconnu qu'elle leur seruoit d'vn Predicateur muet, qui crioit fort haut aux oreilles de leur cœur, qu'ils rentrassent en eux-mesmes, & qu'ils laissassent leurs mauuais desseins pour faire penitence. Mais ce signe ne les toucha point, ils demeurèrent dans leur endurcissement, sans la sourde oreille aux semonces diuines.



CHAPITRE IV.

*Prise du sieur Isambert avec ses complices,
& son procez.*

SVr les neuf heures du soir, lors que ces Messieurs estoient dans vn profond sommeil, & qu'ils ne pensoient à rien moins qu'à ce qui leur deuoit arriuer. Il est vray qu'ils deuoient dormir en repos, parce que le sieur de Casaur estoit de garde cette nuit, & qu'ainsi ils n'auoient rien à craindre. Mais comme il les vit endormis, il se retira chez Monsieur de Bragelonne, pendant que les sieurs du Mesnil & de Beaumont dispoioient leur Compagnie en secret. L'estois déjà endormy sur vne caisse dans le Magasin; l'entrée du sieur du Mesnil en ce lieu me réueilla en sursaut. Ils allerent droit au lit du Sr Isambert, qui estoit couché avec le sieur de Villenaue, dormans tous deux d'un profond sommeil. Il les éveilla & leur commanda de se leuer, & qu'il les constituoit prisonniers de la part des Seign. de la Compagnie. Il se fit alors vn petit dialogue entr'eux & le sieur du Mesnil. Le sieur Isambert demanda qui estoient ces Seigneurs de la Compagnie, & qu'il l'estoit aussi bien qu'eux. Monsieur du Mesnil luy fait réponse que ce sont Messieurs de Bragelonne & de Beson. Il voulut sçauoir s'il auoit vne Commission signée de leur part; il répond qu'il n'en deuoit point douter. Il luy dit que sa Commission ne valoit rien, & que les Articles portoient, que semblables Commissions deuoient estre signées de cinq des Seigneurs. Le sieur du Mesnil luy replique, que quand il n'y en auroit qu'un qui voulust le bien de la Compagnie, & qui fist en sorte de le procurer de tout son pouuoir; c'estoit de celuy-là qu'il executeroit les ordres contre ceux qui feroient le contraire, comme il auoit fait, en taschant de ruiner & de perdre ses principaux confreres, pour s'éleuer & s'establir au dessus d'eux. En

fin, il luy commanda absolument de se leuer, ou bien qu'il le feroit leuer par force. Luy au contraire, disoit qu'il n'en feroit rien, & qu'il luy commandoit de s'aller saisir des personnes des sieurs du Plessis & de Brage-lonne, comme estant des perturbateurs du repos public. Tous ces discours ne seruirent de rien, il fut contraint de s'habiller avec son compagnon, qui furent tous deux mis aux fers; où reconnoissans déjà leur faute, ils commencerent à déplorer leur misere, & se laisserent emporter aux larmes, qu'ils verserent en abondance.

Laissons-les vn peu plaindre leur sort, pour considerer les sieurs de Beaumont & de Barro, qui avec leurs Compagnies allerent se saisir des sieurs de Bar & de Nuifemans le cadet. Il n'y auoit rien à craindre, car ils ne pensoient à rien moins qu'à cela, & l'eau de vie, de laquelle ils s'estoient vn peu plus chargez qu'à l'ordinaire, les tenoit dans vn profond sommeil, duquel ils furent vn peu brusquement éuillez par le sieur de Beaumont; le sieur de Barro estant demeuré à l'écart, de peur qu'il n'y eust quelque resistance, dautant qu'ils auoient bien 15. hommes avec eux dans cette habitation. Ils furent surpris d'vn semblable réueil. Ce fut quasi vn pareil dialogue du sieur de Bar avec le sieur de Beaumont, que celuy d'entre les sieurs Isambert & du Mesnil. Mais le sieur de Beaumont impatient de tant de discours les fit leuer promptement, les amena au Camp, & les mit dans le Magasin entre les mains du Capitaine qui estoit de garde, qui les fit mettre tout aussi-tost aux fers. Ces Capitaines se saisirent aussitost des clefs de leurs coffres, & de leurs papiers, le principal desquels ne s'y trouua point, qui estoit vn accord entre eux & signé, que le sieur Isambert auoit fait voir au sieur de Casaur.

Jamais ie ne vis vne semblable foiblesse en vn homme que celle du sieur Isambert; car apres s'estre noyé dans ses larmes, il témoigna tout d'vn coup qu'il estoit coupable, & demanda avec impatience vn Confesseur. Il s'adressa au Pere Bernardin Capucin, qui estoit aussi couché dans le Magasin, parce que ie m'estois écarté. Il se confessa avec

assez de précipitation. Après s'estre confessé, on n'entendoit que soupirs & sanglots, & ses yeux estoient comme deux fontaines de larmes. Ayant vn peu repris ses esprits, il me fit appeller, me demandant si ie n'auois point d'Hostie consacrée. Je luy répondis que nous n'estions pas en vn lieu où on les pût tenir avec le respect qui est deub à Dieu. Il me pressa de dire la Messe, parce qu'il vouloit, disoit-il, communier de ma main pour la dernière fois, comme estant son Curé. Je luy dis qu'il n'estoit encore que minuit, & qu'il n'estoit pas permis de celebrer les saints Mysteres, mais que ie le ferois dès le matin pour luy donner satisfaction.

Pendant toutes ces choses, les sieurs de Bragelonne & de Beson vinrent au Camp, où ils firent la visite de leurs coffres, & Monsieur de Bragelonne proceda à leur interrogation, à quoy tout le lendemain Lundy 22. fut employé. On donna auis au Gouverneur du Fort de tout ce qui se passoit. Il arriuoit fort à propos de chez les Sauuages de la Terre ferme, auxquels, comme i'ay dit, il estoit allé porter de l'eau de vie pour s'entretenir avec eux en amitié. Il enuoya aussi-tost le sieur du Breuil, Lieutenant de la Compagnie du Fort, qui fit ses diligences pour aller arrester le sieur de Nuisemans l'aîné, qui estoit allé en Terre ferme comme i'ay déjà dit. L'ayant abordé, il luy dit qu'il le venoit querir, parce que les Sauuages auoient fait vne irruption à Mahury, & que l'on craignoit qu'on ne luy fist du mal. Mais comme il sentoit sa conscience bourrelée pour estre de la coniuration, il luy dit en pleurant: *Quoy? me voulez vous degrader sur cette roche, (c'estoit vne grande roche dans la mer, proche de la Terre ferme) où ie periray miserablement?* Le sieur du Breuil le rassura, & luy dit que ce n'estoit pas son intention, & qu'il s'en vinst en assurance avec luy; il l'amena & ils arriuerent le Lundy au soir.

Pendant ce temps le sieur de Bragelonne s'occupoit à interroger ces Messieurs, & les recoler & confronter les vns avec les autres, à entendre les témoins qui deposoient des choses estranges contre eux, entr'autres le sieur de

Casaut. On leur confronta les témoins, & quoy que le sieur Isambert eust confessé son crime à l'oreille de Monsieur de Bragelonne, il alloit neantmoins tousiours à la negatiue, & cherchoit mille subterfuges, encore que ses complices luy estans confrontez le chargeassent entierelement, comme faisoient aussi les témoins, auxquels il faisoit mille reproches. Le Lundy se passa ainsi. Le sieur de Nuissemans l'aîné estant arriué, l'on proceda à son interrogatoire. Il en dit plus que l'on n'en vouloit scauoir, on le confronta aux sieurs Isambert & de Villenauue, mais l'un apres l'autre. Il leur soustint toute leur coniuuration, & dit bien plus, que l'on ne deuoit pas seulement assassiner le sieur du Pleffis, mais que l'on en deuoit faire autant au sieur de Bragelonne, ce que les autres n'auoient point auoüé, disans que l'on n'en auoit que contre le sieur du Pleffis. Ce qui fut cause que ledit sieur de Bragelonne se desista d'instruire le procez, ne pouuant pas estre Iuge & partie.

Il ne restoit plus de tous les Seigneurs associez, que le sieur de Beson, qui ne fust point interessé en cette affaire. Il acheua d'instruire le procez, & succeda à tout le Iugement. Le nombre des Iuges n'estant pas suffisant, les de Beson dressa vne Commission qu'il enuoya à Mahury, qui donnoit ordre aux habitans de s'assembler promptement, & d'élire trois d'entre eux, qu'ils iugeroient les plus capables & les plus gens de bien, pour assister à ce Iugement, & y donner leurs suffrages, qu'ils se trouuassent le lendemain Mardy dès le matin au Camp de Remire. Les sieurs de Monbrisset, de Tan & Deschamps, furent élus d'un commun consentement. Ils arriuerent au temps prefix, & entrèrent au Conseil dès le matin. Le sieur de Monbrisset tenoit la place de Procureur General, le sieur du Mesnil premier Capitaine, fut Rapporteur du procez. Les Iuges estoient en tout avec le sieur de Beson qui presidoit, au nombre de huit, tant Officiers du Regiment, qu'Interressez & habitans. Le procez fut rapporté & examiné selon les formes ordinaires. Ils firent paroistre deuant eux tous les criminels. Ce fut vne chose admirable de voir le sieur Isambert pour aller paroistre deuant ses Iuges. Il s'estoit

habillé extraordinairement contre sa coustume, il estoit bien peigné & poudré, il auoit mis vn rabat blanc. On eust dit qu'il alloit à quelque assemblée notable & de consideration. Il marchoit d'un pas graue & maiestueux, témoignant vne assurance & vne constance admirable contre l'ordinaire. Il ne fut pas long-temps deuant ses Iuges, & fut ramené au Magasin pour estre remis dans ses fers. L'auois oublié à dire que pendant le temps qu'on instruisoit son procez, il se dispoisoit à la mort par de frequentes Confessions, ayant fait vne reueüe generale de toute sa vie; il recommença deux ou trois fois, faisant paroistre le regret qu'il auoit dans le cœur.

 CHAPITRE V.

Mort constante du sieur Isambert.

LEs Iuges ayant demeuré depuis les sept heures du matin iusques à cinq heures du soir, tant pour examiner le procez, où il n'y eut pas peu de contestations que pour dresser la Sentence, ils vinrent dans nostre Eglise, où ils firent venir deuant eux tous les criminels, qui parurent tous avec vne constance admirable. Ils se mirent à genoux deuant l'Autel. I'estois alors dans la Sacristie, attendant que la Sentence fust prononcée, pour me ioindre incontinent à celui qui deuoit estre condamné à la mort. Le Greffier leur prononça leur Sentence, qu'ils écoutèrent avec grand courage, apres qu'il eut leu tous les chefs de leurs accusations: *Et pour reparation desquels, dit le mesme Greffier, le sieur Isambert est condamné d'auoir la teste tranchée dans la place du Camp de Remire, & à l'esgard des sieurs de Villenauue, de Bar & de Nuisemans, ils seront déchus de tous honneurs dans la Compagnie, & releguez dans vne Isle prochaine, où on leur fournira des viures tous les huit iours, lesquels on aura soin de leur enuoyer, iusqu'à ce qu'il vienne quelque vaisseau qui les porte dans les Isles François.*

ses, d'où ils passeront en France; Que sur les biens du sieur Isambert, il sera pris mille liures pour l'interest du sieur du Plessis, & que le reste & tous les biens des autres seront confisquez, le tiers aux denonciateurs, l'autre tiers à l'Eglise Parochiale de la Colonie, & le reste au profit de la Compagnie.

Cette Sentence ayant esté prononcée, les sieurs de Bar, de Villenauue, & les Nuisemans, furent conduits dans le Magasin & remis aux fers, iusqu'à son execution. P'allay embrasser le sieur Isambert, pour le disposer à mourir en vray Chrestien. à quoy ie n'eus pas beaucoup de peine, veu qu'il y estoit déjà tout disposé, auotiant franchement que ses Iuges l'auoient iustement condamné, & qu'il meritoit la mort; que c'estoit son orgueil qui l'auoit ietté dans ce precipice, & vn desir qu'il auoit de commander, quoy qu'il n'eust pas les qualitez requises pour cela, qu'il demandoit pardon à Messieurs ses confreres, & sur tout au sieur du Plessis, contre lequel il auoit conceu vne haine mortelle, sans autre raison, que parce qu'il auoit toujours contrarié ses desseins, & s'y estoit opposé. Il ne se contenta pas de me dire ces choses en particulier dans la Sacristie, où nous estions seuls, il me pria de faire appeller tous les Seigneurs ses Associez, qu'il desiroit leur parler. I'y allay moy-mesme pour les en prier de sa part; ce qu'ils firent tout aussi-tost. Il y auoit Messieurs de Bragelonne, du Plessis, de Vertaumon & de Beson. Les ayant apperceus, il se leua, car il estoit à genoux, disposé pour se confesser; il s'alla ietter à leurs pieds tout baigné de larmes; il les pria de luy pardonner; il confessa qu'il auoit esté bien malheureux & bien auéuglé, de se laisser emporter à de si damnable dessein, pouuant viure en paix & heureux avec eux, qu'il reconnoissoit que le Iugement qui auoit esté prononcé contre luy, estoit vn effet de la bonté & misericorde de Dieu en son endroit; que s'il estoit mort dans vn lit accablé de maladie, il n'auoit pas eu peut-estre les sentimens que Dieu luy donnoit, parce qu'il auoit abusé de ses graces tout le cours de sa vie, & sur tout depuis vingt ans; que ses Iuges l'auoient iugé tres équitablement, de-
quoy

quoy il leur estoit grandement obligé. Il les embrassoit de grand cœur en leur disant ces choses. Il faut que i'auoué que le voyant dans cét estat, i'en estois si consolé, que ie ne pouuois retenir mes larmes, aussi bien que ces Messieurs, à qui il demandoit pardon, qui luy protesterent qu'ils auoient vn extrême regret de son malheur & qu'ils n'y auoient contribué en rien; qu'au contraire ils s'estoient efforcez de luy donner toute sorte de satisfaction dans toutes les rencontres. Il les coniuira d'auoir soin de faire prier Dieu pour son ame; ce qu'ils luy promirent de faire, & en l'embrassant ils prirent congé de luy.

Nous rentrâmes dans la Sacrificie, où il me dit d'abord: *C'a, Monsieur, commençons à me disposer d'aller paroistre deuant Dieu; j'espere de sa misericorde qu'il me sera vn Iuge favorable. Je suis bien plus criminel deuant luy que deuant les hommes.* Quand il eut cessé de parler, ie luy dit qu'auparauant que de penser au spirituel de son ame, ie souhaitois que s'il auoit quelque chose à disposer en France, qu'il le fist, afin que le peu de temps qui nous restoit, fust employé à songer à sa conscience, & à implorer aussi les misericordes de Dieu. Il me remercia de l'en auoir fait resouuenir, & me pria de luy faire auoir du papier & de l'encre; & qu'il auoit dessein d'écrire deux lettres, l'une à Monsieur son beau frere, & l'autre à Madame sa soeur, mais comme le temps pressoit, il se contenta d'écrire à Monsieur son beau frere, où sans luy parler de son genre de mort, il le prie seulement de faire quelques petites restitutions, à quoy il se sentoit obligé, se recommandant à ses prieres & à celles de Madame sa soeur.

Après qu'il eust écrit cette lettre, il me dit: *C'est à present, Monsieur, qu'il faut que nous quittions le monde & que nous n'y pensons plus, pour me donner tout à Dieu.* Il se souuint d'auoir encore quelque argent dans vne bourse, qu'il tira de sa pochette & me la donna, me suppliant de prier Dieu pour luy. Ie remarquay en luy quelques inquietudes, ce qui m'obligea de luy dire: *Quoy, Monsieur, vous auex fait paroistre tant de courage iusqu'à maintenant, il semble qu'il commence à vous manquer?* Il me répondit: *Je ne manque pas*

de courage, mais ie voy qu'il me reste si peu de temps pour penser à ma conscience, que i'ay suiet d'apprehender les iugemens de Dieu, car ie sçay qu'encore qu'il soit appelé vn Dieu de misericorde, c'est pourtant vne chose terrible que de tomber dans ses mains vengeresses. Je taschay de luy donner de la confiance contre cette crainte, luy representant le plus qu'il m'estoit possible, que ses misericordes surpassoient de beaucoup sa iustice, & qu'ainsi il deuoit tout esperer de sa bonté, & qu'elle auroit égard à ce genre de mort honteux, par lequel il satisfaisoit pour ses pechez. Il tira alors vn profond soupir de son cœur. Il me dit : *O ! si ie pouuois auoir iusqu'à demain au matin, pour penser en moy-mesme au déreglement de ma vie passée, ie tascherois avec la grace de Dieu de mourir en Saint.* Il me pria de prendre la peine d'aller trouuer Messieurs ses confreres, & de les prier de luy vouloir accorder ce temps. I'y allay pour le contenter, mais ils ne trouuerent pas à propos de le faire, dautant que ce n'estoit pas la coustume de France, qu'apres qu'on auoit prononcé la Sentence à vn criminel, on le laissoit passer la nuit, pour beaucoup d'inconueniens qui pouuoient arriuer.

Je retournay luy dire qu'il falloit qu'il se conformast à la volonté de Dieu, & que ie n'auois pû obtenir ce qu'il demandoit. *Bien, dit-il, seruons-nous du temps qui nous reste.* Il fit en ce peu de temps vne exacte recherche de toute sa vie, ayant fait deux ou trois fois vne confession generale pendant qu'il estoit aux fers, & qu'on instruisoit son procez : Ce qu'il faisoit avec vne grande profusion de larmes. Je luy donnay l'absolution, & comme il nous restoit encore vn peu de temps, ie l'employay à luy faire produire des actes de douleur & de regret d'auoir offensé Dieu, des actes d'amour & d'esperance en Dieu, ce qu'il faisoit avec de tres grands sentimens.

Comme le iour commençoit à finir, le Greffier nous vint auertir qu'il estoit temps de partir. Ce que le sieur Isambert ayant entendu, il se leua promptement, en disant le premier verset du Psalme 121. *Letatus sum in his que dicta sunt mihi, in domum Domini ibimus.* Je me réjouis de la

bonne nouvelle que vous m'apportez, nous irons en la maison du Seigneur; puis il s'écria, *O que vos tabernacles sont admirables: i'ay confiance, mon Dieu, d'y chanter à jamais vos louanges.* Alors ie luy mis vn Crucifix entre les mains, qu'il baïsa & rebaisa mille fois. En sortant de la Sacristie, comme nous passions deuant l'Autel où reposito le tres saint Sacrement, il l'adora avec vn grand respect, produisant des actes de Foy de ce tres adorable mystere. Apres qu'il se fut releué, il marcha avec grand courage vers le lieu de son supplice, qui estoit au milieu du Camp, où l'on auoit accommodé vn tronc d'arbre à la proportion d'vn homme à genoux, pour y mettre sa teste dessus. *C'est donc icy le lieu,* dit-il, *d'où ie dois aller au Ciel, faites-m'en la grace, mon Dieu.* Il se mit à genoux, il embrassa ce poteau où il deuoit finir sa vie, il y mesura sa teste, il mit le col dessus, puis il commença à auoir quelques inquietudes, disant: *Mais ie ne voy point le billot de bois sur lequel, au cas que l'Executeur me manque, il me doit couper la teste? Je crains fort qu'il ne me fasse languir.* Ie luy dis qu'il deuoit chasser toutes ses pensées de son esprit, pour ne s'attacher plus qu'à Dieu qui luy auoit fait tant de graces iusques alors; que i'estois asseuré qu'il ne luy manqueroit pas à l'heure de la mort; qu'il deuoit sur tout implorer l'assistance de la tres sainte Vierge & de son Ange Gardien en l'estat où il estoit. Comme il se fut mis à genoux sur la terre, il sentit quelques pierrettes qui l'incommoient, il demanda vn carreau qu'on luy apporta en mesme temps. *Ce n'est pas,* dit-il, *pour rechercher mes aises, mais c'est afin que n'estant pas tant incommodé, ie tienne mon esprit en repos.* Il mesura derechef sa teste, puis voyant que tout alloit bien, il se leua & demanda où estoit l'Executeur de Iustice. Ie fus estonné qu'on luy presenta vn de nos Esclaues Negres, tres difforme de visage, car il n'auoit point de nez, il estoit capable de luy ietter la terreur dans l'ame en le regardant seulement. Il ne s'estonna point pourtant, au contraire il luy dit: *C'est donc toy, mon frere, qui me doit enuoyer maintenant au Ciel, viens ie te prie, que ie t'embrasse, que ie te baïse, & que ie baïse aussi les mains qui me doiuent procurer*

vn si grand bien. Le pauvre Negre estoit tout tremblant, tant s'en faut qu'il le voulust approcher, au contraire, il se retiroit. Ce que voyant le patient: *Bien,* dit-il, *ne crains point, ie te pardonne ma mort.* Et se tournant vers toute l'assistance il demanda pardon & sur tout aux pauvres engagez qu'il auoit si mal-traitez, il demanda aussi pardon aux Seigneurs ses confreres, quoy qu'il ne les vist pas, d'auoir conspiré contr'eux, auoüant deuant tout le monde, qu'il estoit coupable de mort, & que c'estoit iustement qu'il enduroit ce supplice, les suppliant tous de prier Dieu pour son ame. Tout le monde fondeoit en larmes, l'entendant ainsi parler. Apres cela ie commençay à chanter *Salue Regine,* & pendant qu'on le continuoit, il se prosterna à mes pieds, & me demanda la derniere absolution, que ie luy donnay. Apres qu'il l'eut receüe avec le témoignage d'vne grande douleur, il me pria de ne le point abandonner à cette heure où il auoit besoin de mon assistance. Et comme il ne se presentoit personne pour luy oster son pourpoint, il me pria de l'aider, me faisant de grandes excuses de la liberté qu'il prenoit. Il se remit à genoux, embrassa son poteau en mettant son col dessus. Ie le priay de mettre vn bandeau deuant ses yeux, il le refusa par deux fois. Ie luy demanday s'il vouloit permettre qu'on le liaist, de crainte d'accident, il me pria que cela ne se fist point. Ie le pressay encore là-dessus, luy disant que c'estoit pour estre plus parfait imitateur de IESVS CHRIST, qui auoit esté lié & garotté pour nos pechez, quoy qu'il fust innocent, & que s'il ne le faisoit, c'estoit tenter Dieu. Alors il me dit: *Que l'on fasse de moy tout ce que l'on voudra, ie suis disposé à tout.* Comme on le vid en cette disposition, on ne le lia point, & on ne luy donna point de bandeau. L'Executeur vint par derriere, & comme le patient s'estoit fort bien disposé, & embrassoit son poteau fort estroitement, il luy mit la main sur la teste, retroussant ses cheueux, puis mesurant son coup, il fit le signe de la Croix, en disant en Portugais, *al nombre de Dios.* Il le frappa d'vne serpe, qui estant vn instrument trop leger & n'ayant pas assez de pesanteur, ne luy fit

qu'entamer la chair. A ce coup ce pauvre patient, au lieu de se leuer, embrassa plus fortement son poteau. Le le priois d'estre tousiours courageux, luy faisant prononcer I E S V S MARIA, ce qu'il faisoit de grand cœur. L'Executeur redoubla encore deux coups, le monde l'encourageant à ne rien craindre, le patient tomba alors par terre, & comme il n'auoit que la moitié du col coupé, il l'acheua sur le billot, que le patient auoit fait preparer. Estant mort, & ayant dit le *De profundis*, ie fis vne petite exhortation, par laquelle ie portay tout le monde à la fidelité pour le bien de la Colonie. Tous les Seigneurs associez estoient alors presens. Chacun se retira remerciant Dieu d'auoir fait tant de graces à ce pauvre deffunct, & pour mon particulier, ie prie le Tout-puissant que son ame iouisse de la gloire qui ne finira iamais.

Le lendemain qui estoit la veille de Noël, on executa la Sentence contre les complices du sieur Isambert. Ils furent conduits en leur exil dans l'Isle des Lezards à deux portées de canon de nostre Camp. C'estoit vne chose digne de compassion, de les voir prendre congé de tout le monde, ils fondoient tous en larmes. Le sieur de Bragelonne leur fit paroistre la compassion qu'il auoit de leur malheur, il leur accorda tout ce qu'ils pouuoient demander pour leurs necessitez, soit d'habits, linge, viures & choses semblables; on leur donna vn seruiteur qui ne les abandonna pas; on en eut grand soin durant vn mois, qu'ils ont esté en ce lieu, d'où on les a retirez gras & en bon point.



CHAPITRE VI.

Le sieur de Vertaumon Gouverneur du Fort commence à faire paroistre par ses intrigues, qu'il vouloit se rendre absolu & independant des Seigneurs de la Compagnie, qui estoient dans le País.

NOus pensions qu'apres que les auteurs de la coniu-
ration auroient estez chastiez, & qu'apres le sang de-
puis peu de iours répandu, nous aurions entre nous vne
parfaite paix, sans que personne osast plus rien attenter
contre le bien commun, & que chacun se tiendroit dans
son deuoir. Mais il n'en a pas esté ainsi: car le sieur de
Vertaumon Gouverneur du Fort, lequel, si on luy eut fait
Justice, auroit esté mis au rang des autres, estant vn des
complices, puisque le feu sieur Isambert n'estoit demeu-
ré dans son Fort dix ou douze iours apres les autres, que
pour tramer avec luy la coniuuration, de laquelle il a esté
puny. L'élection du sieur de Beson pour estre Directeur,
& pour lequel il auoit de l'affection a esté vn bon-heur
pour luy, car cela fut cause qu'il quitta le party dudit sieur
Isambert. C'est pourquoy son exemple deuoit l'auoir tou-
ché; il estoit présent à sa mort, mais elle ne luy a seruy
que pour l'aveugler dauantage & luy endurcir le cœur.

Il ne fut pas plustost retourné dans son Fort, que cette
reste tranchée & ce sang répandu par la main d'vn Bour-
reau, fut effacé de sa memoire. Il recommença ses me-
nées pour se rendre absolu, comme i'ay dit. C'est vne cho-
se inconceuable de voir à quelle extremité l'orgueil &
l'ambition reduisent vn homme, quand vne fois ils se sont
emparez de son esprit, & que s'estant oublié de la condi-
tion dans laquelle il est né, il veur s'esleuer plus qu'il ne
doit. Cela se void en cet homme, lequel estant de basse

naissance, d'un village de Champagne, vint à Paris, où il se mit au service d'un Partisan, qui reconnoissant qu'il auoit de l'esprit, luy donna ses Lettres de change pour les faire accepter; dequoy s'estant bien acquité, il fut mis à la porte saint Antoine, pour faire la recepte de l'entrée du vin, où il a gagné en peu de temps dequoy se faire vn des Seigneurs du Cap de Nord en l'Amerique. Il est vray qu'il a trompé tout le monde, car il sembloit qu'il n'y en eust point de plus affectionné pour le bien de la Colonie, ny qui portast plus ses interets; mais cette bonne volonté ne luy a guere duré. Il ne se yid pas plü-tost seul dans vn Fort, enuironné de douze Gardes, tous hommes assez bien faits, qui l'accompagnoient par tout, contre le sentiment de la Compagnie, qui ne les luy auoit laissé que pour prendre garde, lors que la Garnison seroit occupée à cultiuier la terre: mais ils ne faisoient rien autre chose qu'estre auprès de sa personne, n'allant en aucun lieu qu'il n'en eust pour le moins six avec luy, se faisant mesme conduire par eux dans la Chapelle du Fort, lors qu'il y alloit pour entendre le seruice Diuin, où il s'estoit fait faire vn Prié-Dieu, que l'on couuroit d'un tapis & de deux carreaux, l'un sous ses genoux & l'autre sous ses coudes, ainsi que font les Souuerains, estant enuironné de la Compagnie de ses Gardes, comme autant de forts de Salomon pour la garde de sa personne. Il se voyoit d'ailleurs respecté de ses Officiers & de toute sa Garnison, à laquelle s'il ne faisoit aucun bien, au moins il l'entretenoit de paroles.

Se voyant donc en cét estat tout enflé & bouffy d'orgueil, il s'efforça de venir à bout de ses desseins. Il ne songea plus qu'à se bien fortifier, faisant quitter à ses soldats la culture de la terre, à quoy il ne pensoit plus, pour les employer au trauail de son Fort; ce qui fit qu'en peu de temps leur trauail deuint inutile; parce que comme la terre est extrêmement bonne, elle produit aussi-tost les mauuaises herbes que les bonnes, les bonnes mesme sont incontinent suffoquées par les mauuaises; on ne reconnoissoit déjà plus les bonnes, & ainsi les viures ne pouuoient

plus profiter ; & tout ce que le sieur de Maucour & sa Compagnie auoit planté , ne seruoit plus de rien . Il faisoit son compte , que ce qui estoit planté autour de son Fort estoit plus que suffisant pour sa Garnison , avec ce qu'il traiteroit avec les Sauvages , pretendant n'en point faire part à la Compagnie , comme il le fit paroistre , car le millet estant en maturité , il en fit la recolte pour luy , sans en donner à personne , quoy qu'il sceust que nos farines dimiuoient beaucoup , & que le pain qu'on auoit fait au commencement de 22. onces , estoit réduit à 16. Il demandoit encore 20. hommes , pource , disoit-il ; que ceux qu'il auoit , n'estoient pas suffisans pour entretenir les viures plantez , & pour en planter d'autres . Messieurs de Bragelonne & du Plessis commençoient à pénétrer dans ses desseins , mais pour ne point rompre la paix , ils firent vn choix des plus robustes qu'on luy enuoya , à condition qu'il ne les garderoit que quinze iours . Ce temps estant expiré , il importuna derechef qu'on les luy laissast tout à fait ; ce que l'on luy accorda pour conseruer la paix : mais il ne les employa rien moins qu'aux viures , frustrant en cela l'intention de la Compagnie , qui estoit sur le point de perir faute de viures . Apres qu'on luy eut donné ces hommes , il demanda des farines pour leur subsistance , vsant de menaces si on ne le faisoit ; quoy que veritablement il n'en eust pas besoin , en ayant pour le moins autant que nous , car nous estions déjà réduits à trente bariques . Il auoit outre cela le millet , dont il auoit fait la recolte , & beaucoup de Cassaue , qu'il traitoit tous les iours avec les Sauvages , & autre chose : nos Messieurs luy faisoient tousiours reponse , taschans d'adoucir son esprit , & luy escriuoient comme avec des soumissions , pour ne le pas aigrir . Ils le prierent de leur enuoyer des Forgerons & la Forge qui estoit nécessaire , pour forger des serpes & autres choses pour traiter avec les Sauvages . Il les enuoya dans la barque qu'il auoit retenuë à sa rade , contre l'ordre qui en auoit esté donné , ne deuant auoir qu'un Canot , mais ayant enuoyé les Forgerons & la Forge , il auoit retenu les meules , sans lesquelles les Forgerons ne pouuoient rien faire . On le

pria de les enuoyer, il s'en mocqua pendant quinze iours; enfin pressé d'un remords de conscience, il fut contraint de les enuoyer.

Comme l'on possédoit les deux barques, l'on en enuoya vne en Terre ferme, commandée par le sieur Desbordes pour aller traiter des viures avec les Sauvages. A son retour passant vis à vis du Fort, & prenant sa route pour Remire, sans s'y arrester, il fit tirer dessus vn coup de canon à bale, pour donner de la crainte au Commandant, au cas qu'il ne la mist à fond, & le faire aborder pour se saisir de ce qui y estoit. Le sieur Desbordes ne s'estant point estonné de ce coup, continua sa route, & vint à Remire rendre compte de ce qui s'estoit passé. Monsieur de Bragelonne en écrivit aussi-tost audit Gouverneur. Il fit réponse que cela ne s'estoit fait que par mégarde, & que neantmoins il desiroit que toutes les barques qui iroient en Terre ferme, allassent toucher à sa rade. Sur quoy on luy fit réponse, que cela ne se deuoit pas. Cela faisoit connoistre ses mauuais desseins, nous n'auions plus presque la liberté d'aller visiter nos amis dans son Fort, où il tranchoit du Souuerain, y voulant estre absolu, tant pour le spirituel que pour le temporel, ne voulant pas que l'Ecclesiastique que ie luy auois laissé, & qu'il m'auoit demandé avec instance, fust dépendant de moy, ny de qui que ce fust. La place que ie tenois dans la Colonie, faisoit que tous les Ecclesiastiques dépendoient entierement de moy. Je luy auois donné le sieur Aleaume, tres homme de bien, & tres docte, en qualité de Chappelain, pour assister dans le Fort sa Garnison, & administrer les Sacrements aux malades seulement, m'estant reserué le reste, comme n'y ayant qu'une seule Paroisse en ce commencement, de laquelle j'estois le premier Curé; mais il vouloit ignorer que ie luy auois laissé à cette condition, comme on verra en l'occasion qui suit.

Le sieur Papelart Enseigne de sa Garnison rechercha en mariage la Sœur de Monsieur d'Ayart Intéressé de la Compagnie, & habitant à Mahury. P'en proclamay les bancs; mais quand il fut question de les marier, il me fit dire que

ie ne serois pas le bien venu dans son Fort, pour y faire aucune fonction Curiale; que si ie pretendois y aller pour y marier le sieur Papelart, l'on m'y ioueroit vn mauuais tour, & que ie n'y serois pas bien receu pour cette occasion, mais bien quand ie n'y voudrois aller que pour visiter mes amis, & qu'alors i'y pourrois entrer avec assurance.

Cela facheoit Messieurs de Bragelonne & du Plessis plus que moy, parce qu'ils voyoient bien qu'il ne vouloit plus reconnoistre personne, tant pour le spirituel que pour le temporel. On me demanda pourtant l'attestation de la proclamation des Bancs. Je la donnay, en sorte qu'elle contenoit seulement la permission de les marier par vne pure Commission, sans qu'il eust aucun droit de le faire de son autorité priuée, dont ledit sieur Gouverneur & les siens firent beaucoup de risées.

Toutes ces choses faisoient connoistre ses mauuaises intentions. Messieurs de Bragelonne & du Plessis se resolurent de s'y opposer fortement, & qu'il falloit pour ce suiet se saisir de sa personne, & mettre le Fort en assurance pour le bien de la Compagnie, mais ils estoient en peine comment ils le pourroient faire. Ils'en presenta vne occasion tres fauorable. Il desiroit venir conferer avec eux, apres auoir appris que les Sauvages estoient en deliberation de nous venir tous massacrer, & pour communiquer encore d'autres affaires. Mais parce qu'il se defioit se sentant coupable en sa conscience, & estant auerty par le sieur de Beson des defiances qu'on auoit de luy, il ne voulut point venir qu'il n'eust auparauant leur sauf-conduit pour venir en assurance, & qu'il ne fust certain qu'on ne luy feroit aucun tort. Il enuoya luy-mesme la forme de ce sauf-conduit, il ne falloit plus que le signer, ce que l'on fit aussi-tost qu'on l'eut receu. Ces Messieurs luy en auroient donné trente, s'il les eut voulu, sans pour cela desister du dessein qu'ils auoient de se saisir de sa personne. On luy renuoye son sauf-conduit, & pendant cela le sieur de Bragelonne dresse vne Commission qu'il adresse au sieur de Casaut, luy donnant ordre de se saisir de luy à son arriuée, parce que le

ſieur du Meſnil Capitaine Colonel s'eſtoit excuſé de le faire.

CHAPITRE VII.

Le ſieur Gouverneur vient à Remire où il manque d'eſtre pris par la faute ou par la conuiuence des Capitaines; ce qui a eſté cauſé de la guerre entre luy & les Seigneurs.

LE Gouverneur ayant receu ſon ſauf-conduit, partit de Ceperou le 26. de Ianuier. Il fut contraint de mettre pied à terre à l'Ance de Romata, parce que la mer eſtoit trop forte. Il arriua ſur les deux heures apres midy, eſtant eſcorté de ſix des meilleurs de ſes Gardes, de ſon fidele de la Montagne, & d'un autre ſeruiteur, tous bien armez, ayant chacun trois ou quatre coups à tirer. Quand on l'eut apperceu de loin, la Compagnie qui eſtoit de garde, c'eſtoit celle du ſieur de Beaumont, ſe mit ſous les armes à l'entrée du Camp proche le Magaſin; le ſieur de Caſaut mit ſa Compagnie en ordre, & le reſte des ſoldats. Le ſieur du Meſnil ſeul ſ'imagina qu'allant au deuant de luy, il auoit aſſez de raiſons pour le perſuader de venir dans le Camp, & qu'on ſe faiſiroit de luy en entrant au Magaſin. Mais comme il vid qu'il n'y auoit aucun des Seigneurs, il paſſa outre, & s'en alla dans la Caſe du ſieur de Beſon ſon bon amy, pour y changer de linge, eſtant tout mouillé, tant à cauſe de l'eau de la mer, que des rauines qu'il auoit paſſé tout chauſſé. Mais comme on auoit manqué le coup, les Capitaines firent tant de fautes en cette rencontre qu'ils en eſtoient tous honteux; Caſaut & Barro croyans le deuançer, paſſerent par les bois, & ayans peur de ſe mouïller les pieds, ils n'oſerent paſſer la Riuiere de Remire, & ainſi ils manquerent de le ſurprendre dans l'habitation du ſieur de Beſon, où ils le pouuoient faire facilement.

eu assez de temps pendant qu'il y changeoit de linge. Ils furent d'ailleurs découverts avec leurs soldats par son seruiteur la Montagne, qui luy en donna promptement auis. Il quitta ce lieu, & s'en reuint vers le Camp le long de la mer, pour reprendre le chemin de Ceperou. Le Capitaine qui estoit de garde, l'ayant apperceu, fit vne autre faute. Il sortit trop tost de son poste, pour aller border la Riviere, afin de l'empescher de passer; il en estoit encore à plus de cinq cents pas. Cela fut cause qu'il retourna pour aller du costé de Mahury afin de se sauuer. Voyant qu'il ne faisoit pas bon là pour luy, & que la mer estoit haute, il se mit dans le bois, où par vn tres-grand malheur, il fit rencontre des sieurs de Bragelonne & de Beson, qui sembloient estre à la chasse; ce qui auoit esté fait pour faire passer le temps audit sieur de Beson, afin qu'il n'eust aucune connoissance de la prise du sieur de Vertaumon, qu'elle ne fust arriuée. Le sieur de Vertaumon fut surpris de rencontrer le sieur de Bragelonne en ce lieu; mais voyant qu'il n'auoit personne avec luy qui ne fust de ses amis, hormis le petit Cottreau parent du sieur de Bragelonne, chacun se mit en deffence. Mais le sieur de Vertaumon ayant repris ses esprits, demanda au S^r de Bragelonne, s'il auoit donné ordre de l'arrester. Il luy auoua franchement que cela estoit vray, & luy en dit les raisons. Le sieur de Vertaumon s'excusa, luy promettant qu'il feroit tout ce que l'on voudroit, & qu'il estoit près d'aller dans son habitation, pour traiter les choses à l'amiable; ou bien d'aller dans le Camp, pourueu qu'il le prist en sa protection, qu'il se confioit entierement en luy. Le sieur de Bragelonne luy protesta, qu'il ne luy arriueroit point de mal avec luy, & qu'on luy osteroit plustost la vie. Ils prirent le chemin du Camp, & enuoyerent vn homme chez le sieur du Plessis, luy dire qu'il vint au Camp, & que tous les differends s'y deuoient accommoder. Le sieur du Plessis se mit en disposition d'y venir, i'estois alors chez luy, & le sieur du Mesnil qui y estoit venu pour prendre conseil comme on se deuoit comporter. Nous partismes tous ensemble de son habitation; mais comme ledit sieur du Plessis se desioit de tout, il nous

fit arrester sur le bord de la mer. Nous vismes que ces Messieurs estoient arrestez au passage de la Riviere proche le Camp. Le sieur de Beaumont apperceut que le sieur de Bragelonne estoit seul avec le sieur de Beson, & le Gouverneur accompagné de ses Gardes. Il eut iuste suiet de craindre que le sieur Gouverneur ne voulust enlever le sieur de Bragelonne pour le mener à Ceperou. Il le vint arrester par force. Le sieur Gouverneur dit que si on luy faisoit violence, il tueroit le sieur de Bragelonne auparavant que de perir. Les Gardes dirent qu'ils periroient tous pour la deffence de leur Gouverneur, & qu'ils ne reconnoissoient point d'autres Seigneurs que luy. Monsieur de Bragelonne commanda qu'on ne fist aucun effort, & qu'il vouloit conduire le sieur Gouverneur jusques dans l'Ance de Romara, hors de crainte d'estre saisi, pour se retirer à son Fort, & qu'il avoit sa parole qu'il ne l'emmeneroit pas. Le sieur de Beaumont au contraire, crioit qu'il ne s'y falloit pas fier, & qu'il les falloit arrester. Ce qui auroit pû estre fait, si les Capitaines Casaut & Barro eussent voulu aller couper le chemin; mais comme ils n'oserent, ils passerent la Riviere. Nous voyons ce mystere de loin, Monsieur du Plessis se hastâ d'aller apres avec sept ou huit hommes. L'on cria du Camp qu'on enlevoit Monsieur de Bragelonne; nous crions de loin qu'on allast apres. Les Capitaines qui avoient peur nous voyans venir, furent contraincts d'y aller. Le sieur de Beson amy du Gouverneur arresta les soldats qui alloient apres, afin de les en empescher. Nous nous retirâmes au Camp, d'où vne demie heure apres nous vîmes retourner nos soldats, qui avoient Monsieur de Bragelonne en leur compagnie. Le sieur de Vertaumont se voyant hors de Remire, le renuoya, il prit seulement le Sergent la Fleur pour l'accompagner, doublant le pas jusqu'à ce qu'ils fussent dans le Fort, où il arriva sur les neuf heures du soir bien fatigué.

Il ne songea plus qu'à faire des actes d'hostilité. L'on enuoya un Canot commandé par le Sergent l'Eglise en Teire ferme, pour avertir les barques qui y estoient toutes deux; l'une pour la Compagnie, & l'autre pour les

habitans, à qui l'on auoit donné de la Traite pour aller chez les Sauvages, pour traiter des viures pour eux en particulier, n'y ayant plus moyen de leur donner du pain, d'autant qu'il n'y en auoit presque plus pour le Camp, iusques là qu'il manqua tout à fait vers le temps de Passques. Le Canot retournant fut arresté par le sieur Gouverneur, il renuoya le Sergent qui le commandoit & les soldats, leur disant que s'ils vouloient pourtant prendre party, il les traiteroit fort bien. Il enuoya le sieur du Brettil bien armé dans vn Canot avec dix ou douze bons soldats, il se faisit d'vne des barques, les soldats pillerent tout ce qui y estoit à la Compagnie, mettant en sequestre ce qui appartenoit aux habitans pour leur rendre, & il renuoya les soldats. Il en fit de mesme de l'autre barque, ce qui mit nos Messieurs en de tres-grandes afflictions. Il estoit à propos d'auiser ce qu'il falloit faire en cette occurrence si facheuse. Messieurs de Bragelonne & du Plessis conuoquerent les Estats de la Colonie, chacun se trouua à l'assemblée le lendemain, on prit seance dans l'Eglise. Les trois Ecclesiastiques estoient les premiers, à scauoir Messieurs Chasteau, Colsonet, & moy, ensuite les Seigneurs & Officiers prirent leur place, & apres les habitans, Monsieur de Bragelonne fit lecture d'vn procez verbal dressé, de toutes les menées du sieur Gouverneur, qu'il verifia par l'original des lettres écrites de sa main. Cela anima tellement toute la Compagnie, que tous vnamement dirent qu'il le falloit auoir mort ou vif, & luy faire son procez par contumace. Je leur representay que ie trouuois bien de la difficulté de faire la guerre au temps où nous estions, d'autant qu'il ne faisoit que pleuuoir; que les armes à feu ne seruoient presque de rien pendant le temps humide; que d'ailleurs, les chemins estoient tellement remplis d'eau, que l'on en auoit par tout dans les bois iusqu'aux reins, & de plus, qu'il s'estoit saisi des deux barques, & qu'ainsi nous n'auions aucun moyen d'aller à luy, quoy que l'on fust en bonne volonté de bien faire. Je representay les malheurs que causoit vne guerre Ciuile, lors que non seulement les amis, mais aussi les peres, les enfans, & les freres se cou-

poient la gorge les vns aux autres, pour soustenir le party que chacun auoit embrassé; Que ce n'estoit pas pour cela que nous auions passé tant de mers avec tant de maux & d'incommoditez, mais pour establir vn nouveau Christianisme, & que cependant nos diuisions & nos querelles nous en ostioient les moyens; Qu'il valoit bien mieux rechercher les moyens de procurer vne bonne paix, que de s'exposer à vne mauuaise guerre; Qu'il n'estoit pas à propos de répandre le sang de nos freres, mais au contraire, qu'il falloit le conseruer pour nous opposer tous ensemble aux Sauuages nos ennemis communs, qui font si affamez du sang des Chrestiens, & sur tout des François, ausquels ils auoient plusieurs fois coupé la gorge; Que peut-estre le sieur Gouverneur n'estoit pas si dénaturé qu'il ne voulust entendre à vne paix; Que ie m'y employerois de toutes mes forces, si l'on me vouloit donner le pouuoir de la moyenner.

Quand on eut entendu mes raisons, on les trouua fort pertinentes; c'est pourquoy nos Messieurs & toute la Compagnie me prierent de m'y employer autant que ie pourrois, & qu'on me donnoit tout pouuoir pour ce suiet. Je les priay tous de recommander cette affaire à Dieu.



CHAPITRE VIII.

*Pour parler de paix entre les Seigneurs de la
Compagnie & le sieur de Vertaumon
Gouverneur du Fort.*

A Pres que j'eus obtenu des Seigneurs le pouuoir de m'entremettre pour traiter cette paix entr'eux & le sieur Gouverneur, sans pourtant luy faire connoistre que cela venoit de leur part, mais que ie le faisois de mon propre mouuement, ie trouuay à propos de luy écrire. La lettre que ie luy enuoyay estoit écrite en ces termes. Que Dieu les ayant inspiré de me donner le rang & la qualité que ie tenois parmy eux, i'estois obligé de trauailler de tout mon pouuoir au salut de tous tant qu'ils estoient, & de procurer entr'eux vne parfaite paix; Qu'il n'estoit pas à propos qu'estans venus en ce pais pour y establir vne Colonie Chrestienne, & pour trauailler au salut de tant de pauvres Indiens, qui perissoient dans ces belles Contrées faute d'auoir eu la connoissance du vray Dieu, nous nous coupassions la gorge les vns aux autres, & que le sang de nos freres qui seroit répandu, crieroit plus fortement vengeance contre ceux qui en seroient les auteurs, que le sang du iuste Abel ne crioit contre son frere Caïn qui l'auoit iniustement meurtry; Qu'il scauoit tres-bien comme luy-mesme s'estoit comporté enuers la personne du feu sieur de Royuille, duquel il ne pouuoit supporter le Gouvernement qu'il iugeoit estre tyrannique; & que le sang du sieur Isambert qui venoit d'estre tout fraichement répandu, mesme en sa presence, pour auoir malheureusement conspiré contre les Seigneurs ses confreres, estoit encore tout bouillant, & qu'il luy disoit d'vn langage muet, qu'il auoit esté réduit en cet estat pour s'estre opposé au bien commun d'vne Republique qui ne faisoit que de naître,

tre, sous des pretextes vains & friuoles; que ie le coniu-
rois par le sang de Iesus-Christ, de songer à ces choses, &
de n'estre pas cause des maux que nous causeroit cette mal-
heureuse guerre; Que i'esperois tant de la bonté de Mes-
sieurs de Bragelonne & du Plessis ses confreres, qu'ils fe-
roient ce que ie leur conseillerois; qu'il n'eust pas la pen-
sée que c'estoit de leur part que ie luy écriuois, mais bien
de mon propre mouuement, y estant poussé par quelque
secret mouuement de Dieu; c'est pourquoy ie croyois qu'il
ne mépriseroit pas les auis que ie luy donnois, qui ne ten-
doient qu'à procurer vne parfaite paix entre nous, sans
laquelle il n'y auoit pas esperance de rien auancer en ce
païs.

L'enuoyay cette lettre, à laquelle il me fit aussi-tost ré-
ponse contre le sentiment de plusieurs; ce qui me fit iuger
qu'il ne souhaitoit pas moins la paix que nous. Il me répon-
dit avec beaucoup de ciuilité, me disant qu'il auoit tou-
jours eu beaucoup de respect pour moy, & qu'il défere-
roit toujours à mes sentimens, qu'il n'estoit pas ennemy
de la paix, au contraire, qu'il feroit toujours de son costé,
tout ce qu'il pourroit pour la procurer & pour la maintenir
pour le bien de la Colonie; Que l'on auoit eu tort de le trai-
ter comme on auoit fait; qu'il n'estoit point coupable, ny
moins iusticiable de Messieurs ses confreres de l'Amerique,
mais bien de la Compagnie de Paris. Il se plaignoit seule-
ment de moy, de ce que dans ma lettre ie faisois comparai-
son de luy avec les sieurs de Royuille & Isambert, qu'il ne
pouuoit pas estre mis en leur rang, pour n'auoir pas eu de
semblable dessein, tant s'en faut, qu'il ne vouloit que pro-
curer le bien de la Colonie contre ceux qui la vouloient op-
primer.

Ayant receu cette réponse, ie la communiquay à Mes-
sieurs de Bragelonne & du Plessis. Nous jugeâmes qu'il
estoit à propos que i'allasse à Ceperou. Ils me donnerent
les ordres par écrit, comme ie me deuois comporter.
C'est à scauoir, que ie deuois luy dire que s'il desiroit la
paix, il falloit qu'en demeurant dans son Fort il fust tou-
jours soumis au reste de la Compagnie, de laquelle il dé-

pendoit en qualité de Gouverneur, quoy qu'il fust vn des Seigneurs; Que les viures qui estoient autour de son Fort seroient distribuez par le Conseil à toute la Colonie, & choses semblables. L'on m'équipa vn Canot, & quoy que ie me peusse à peine soutenir releuant d'vne grande maladie, avec les iambes fort enflées, & les pieds mangez de certains petits animaux qui sont dans ce païs, ie ne laissay pas de m'embarquer seul avec les Matelots. Nous arriuâmes heureusement au Fort en peu de temps, ayant eu la mer fort fauorable. Il me receut avec toutes les demonstrations de bien veillance, il me mena en sa chambre, & y appella le sieur de Flaigny son Lieutenant. Le luy dis que ie venois purement de mon chef, sans que i'en eusse esté prié de Messieurs ses confreres; ie luy témoigné que c'estoit pour le conuier à la paix, qu'il estoit obligé en conscience de ne s'y point opposer. Il me répondit qu'il en estoit très content; mais qu'il eut bien desiré sçauoir ce que Messieurs ses confreres demandoient de luy. Le luy dis que ie sçauois à peu près leur sentiment, & que ie croyois que tres-volontiers ils tendroient la main pour la paix, pourueu qu'il remist le Fort en la disposition de la Compagnie, & que s'y tenant il luy demeurast touïjours soumis en qualité de Gouverneur, & que les viures qui estoient plantez autour de son Fort fussent distribuez à toute la Colonie. Il me dit qu'il en estoit fort content, qu'il estoit à propos qu'on dressast des Articles, & qu'on enuoyast des ostages de part & d'autre, qu'il n'en vouloit point d'autre que le sieur du Mesnil nostre premier Capitaine, & qu'il enuoyeroit le sieur de Flaigny avec tout pouuoir de sa part. Le retour nay le mesme iour pour rendre compte de ma Negociation, qui causa beaucoup de ioye à tout le monde.

L'on dressa des Articles qu'on mit entre les mains du sieur du Mesnil, en luy donnant pouuoir seulement verbal, de traiter avec luy. Ils'en va à pied, nonobstant les incommoditez des eaux, parce qu'il ne pouuoit aller en Canot. Il est fort bien receu du sieur Gouverneur, & tout mouillé qu'il estoit il parle d'affaire. Il propose ses Articles, & le sieur Gouverneur les contredit. Le premier por-

roit, que tous actes d'hostilité cesseroient. Le sieur du Mesnil luy protesta qu'il ne feroit rien avec luy, qu'il n'eust premierement signé cét Article, ce qu'il refusa au commencement, puis apres il le signa. Il s'auisa de demander audit sieur du Mesnil s'il auoit son pouuoir par écrit, à quoy il répondit qu'il l'auoit seulement verbal. Le Gouverneur repartit qu'il ne feroit rien avec luy qu'il ne l'eust par écrit; que neantmoins s'il se vouloit obliger à faire signer ce mesme Article aux Seigneurs ses confreres, il le signeroit aussi. Le sieur du Mesnil luy promit. Il écriuit à noldits Seigneurs ce qu'il auoit negocié, par homme exprés, les priant de luy enuoyer son pouuoir par écrit, ce qui fut aussi tost fait.

Les Articles ayant esté contredits par ledit sieur Gouverneur, il les renuoya par le sieur de Flauigny, avec plein pouuoir de sa part, & de tout conclure. Mess. de Bragelonne & du Plessis le receurent fort bien. Ils ne laisserent pas de luy témoigner le mécontentement qu'on auoit receu de luy, en ce qu'on luy auoit autant commis le Gouvernement du Fort qu'au Gouverneur, que l'on auoit creu qu'il auroit donné auis de tous ces desseins, & qu'il auoit témoigné faire plus d'estat des interests du Gouverneur, que de ceux de la Compagnie, à laquelle il estoit beaucoup plus obligé qu'au sieur de Vertaumon, & sur tout, pour les obligations particulieres qu'il auoit au sieur de Bragelonne son Cousin, qui luy auoit procuré tout le bien qu'il pouuoit. A quoy il ne pouuoit répondre, parce qu'il n'auoit aucune raison valable, par laquelle il peust faire voir que ce n'estoit pas sa faute.

Il y eut quelque Article qui fut contredit par nos Messieurs, le sieur de Flauigny s'y accorda, voyant que cela estoit raisonnable. Il en donna auis au sieur Gouverneur qui le defauoia aussi-tost par lettre. Ce qui fascha fort le sieur de Flauigny, voyant que son pouuoir ne luy auoit de rien seruy, puis qu'il estoit ainsi defauoüé de ce qu'il auoit fait raisonnablement, pour son honneur & pour son bien. Il commença en cette rencontre à reconnoistre la foiblesse d'esprit du Gouverneur, & qu'il ne s'y falloit pas trop fier,

puis qu'il retractoit si facilement sa parole dans des affaires de telle importance. Enfin, les Articles ayant esté bien examinez & contredits de part & d'autre, ils furent arrestez & signez, & confirmez le mesme iour, par les trois Estats de la Colonie, assemblez pour ceuiet, le cinquième iour de Fevrier 1653.

CHAPITRE IX.

Articles de paix entre les Seigneurs de la Compagnie de Terre ferme de l'Amerique, & le sieur de Vertaumon Gouverneur du Fort de saint Michel de Ceperou.

Titre tel qu'il est dans l'Original d'où ie les ay tirez.

ARticles & conditions arrestées pour estre executées selon leur forme & teneur, entre le Conseil de la Compagnie de Terre ferme de l'Amerique, residant sur les lieux, & le sieur de Vertaumon l'un des Seigneurs dudit Conseil, & Gouverneur du Fort de saint Michel de Ceperou pour ladite Compagnie, afin de prevenir les malheurs qu'une guerre intestine peut apporter à une Colonie nouvellement establie, ils sont demeurez d'accord de ce qui ensuit,

I.

Que la Garnison du Fort sera composée de 45. hommes, y compris les Sergens, & qu'il sera outre ledit nombre laissé dans ledit Fort un Chirurgien, un Canonier, un Commis pour la Traite, un Tambour, un Cuisinier, & outre ce, les Capitaine, Lieutenant & Enseigne qui y sont à present, & leurs valets au nombre de cinq: à sçavoir, trois au sieur de Flaugny, & un à chacun des sieurs du Breuil & Papelart; Classe, sa femme & le petit Esclau pour le nettoiyement des viures, sans qu'il demeure autres personnes, que ceux cy-dessus nommez, dans ledit Fort.

I I.

Que les viures, comme Magnoc, Millet, Patates, & generalement tous les autres qui sont aux enuiron dudit Fort de Ceperou, seront distribuez par le Conseil de la Compagnie, où ledit sieur de Vertaumon sera appellé, pour s'y trouver si bon luy semble.

I I I.

Ledit sieur de Vertaumon renuoyera au plus tard dans trois iours, apres la signature du present Traité de part & d'autre, & le retour des ostages, les trois barques de la Compagnie à Remire, avec leurs agrées & équipages, armes & munitions qui sont dans icelles, Matelots & Patrons, & au mesme instant sera enuoyé audit sieur de Vertaumon le Canot de la Compagnie, qui est à present à Remire, pour s'en seruir où il sera à propos pour le seruice du Fort.

I V.

Ledit sieur de Vertaumon enuoyera incessamment audit lieu de Remire le reste du monde, apres sa Garnison complete, dans pareil temps de trois iours.

V.

Ledit sieur de Vertaumon fera mettre dans la grande barque les quatre pieces de canon destinées pour ladite grande barque, avec les affuts de deux.

V I.

Il sera laissé dans le Fort de Ceperou douze cents liures de poudre, 60. boulets de tous calibres, mesche & plomb, ainsi qu'il sera arresté avec le sieur du Mesnil, & le surplus des munitions renuoyé dans les barques dans ledit temps, & les armes, comme Mousquets, Fusils, Mousquetons, Pistolet, Espées, Piques & Halebardes renuoyées audit lieu de Remire, apres que les soldats de la Garnison auront esté pourueus chacun de leurs armes.

V I I.

Que le Decret & les ordres donnez par les sieurs de Bragelonne & du Plessis, pour arrester la personne dudit sieur de Vertaumon, seront declarez nuls & de nul effect, & comme tels supprimez & lacerez, avec declaration d'amnistie generale, tant pour luy que pour les Officiers de la

Garnison & autres, qui sont demeurez au Fort de Ceperou, depuis le jour dudit Decret 20. Ianuier dernier, & ne sera en consequence de tout ce qui s'est passé, cherché occasion de deposseder les Officiers de la Garnison dudit Fort sous de faux pretextes.

VIII.

Qu'il ne sera rien refusé des ourrages des Taillandiers, que ledit sieur de Vertaumon representera à la Compagnie luy estre necessaires dans ledit Fort, pour le seruice de la Compagnie.

IX.

Que le Conseil de l'Amerique ne pourra deposseder le sieur de Vertaumon de sa Charge de Gouverneur, que pour crime capital, s'en rapportant ledit sieur de Vertaumon aux Articles de la Compagnie.

X.

Il sera fait compte des farines qui sont à Remire & à Ceperou, pour estre également partagées selon le monde, de la nourriture duquel l'on sera chargé de part & d'autre.

XI.

Et qu'en consequence des haines que pourroient auoir causé les démeslez sur lesquels le present accord est interuenu, les personnes des sieurs de Bragelonne, du Plessis & de Vertaumon, demeureront en la sauue-garde les vns des autres, & des Estats qui agréeront & confirmeront le Traicté.

XII.

Et outre les personnes comprises au premier Article cy-dessus, qui composent la Garnison, les Officiers & leurs valets, ledit sieur de Verraumon se charge de fournir des viures de ceux qu'il a, & qu'il aura des Sauvages & de la Compagnie, au sieur Aleaume Chappelain du Fort & à son Clerc, à Cap-Deuille, ses deux Engagez, à la Montagne & ses deux Engagez, qui ont leurs habitations voisines, aux femmes des Officiers & soldats de ladite Garnison, & aux trois valets dudit sieur de Vertaumon; & à l'égard de Madame Hebert, & des Damoiselles ses soeurs, leur sera fourny des viures qui demeureront à Remire, ou

rendus audit sieur de Vertaumon, s'il leur auance autant de pains qu'elles demeureront à Ceperou apres l'exécution des Articles.

Fait double à Remire le cinquième iour de Fevrier 1653.

Ces Articles furent signez des sieurs de Bragelonne, du Plessis, de Vertaumon, du Mesnil, de Flauigny, & ensuite ils furent confirmez par les Estats assemblez pour ce fuiet: & la confirmation en fut dressée comme elle suit.

Ce iourd'huy septième de Fevrier 1653. les Estats de la Colonie de Terre ferme de l'Amérique, assemblez à Remire ont agréé & approuvé les Articles cy-dessus, promettans de les faire garder inuiolablement selon leur pouuoir. Fait audit Remire le iour & an que dessus, & ont signé.

Le sieur de Vertaumon n'a pas voulu que ces Articles fussent secrets, & qu'il n'en fust point parlé, mais qu'ils fussent rendus publiques, voulant que tout le monde en eust connoissance. Ce qui n'a pû estre qu'à sa confusion, car il ne faut que ces Articles pour le condamner, que Messieurs de Bragelonne & du Plessis luy ont accordez pour le bien de la paix, qu'ils ont voulu entretenir dans la Compagnie. Mais cette paix n'a esté qu'une paix fourée, ledit sieur de Vertaumon n'ayant point eu de repos en son ame, il a tousiours broüillé iusqu'à ce qu'il s'en soit allé, comme feray voir.



CHAPITRE X.

Messieurs de Bar, de Villeneuve & les Nuisemans sont rappelez de leur exil.

Pendant que nous estions en guerre avec le Gouverneur, & qu'il n'y auoit aucune esperance de paix, ces Messieurs furent rappelez de leur exil, qui leur a esté tellement profitable pour le bien de leur ame, qu'ils meriterent bien que ie leur donne en ce lieu vn chapitre particulier. Messieurs de Bragelonne & du Plessis prenoyans avec iuste raison, que si le sieur de Verraumon qui seferuoit de tout pour les contrecarrer, & iottoit tous les ressorts possibles, afin de ruiner la Colonie, alloit enleuer ces Messieurs dans leur Isle, cela fortifieroit son party, trouuerent à propos de les rappeller de leur exil. Ce fut le 23. iour de Ianuier, justement vn mois apres qu'ils y auoient esté enuoyez. Ils creurent d'abord que c'estoit vn Ange qui leur en portoit la nouvelle, tant ils en furent réioituis. Ils le regalerent d'vn peu d'eau de vie qui leur restoit, & d'vne touppeau sel & à l'eau. Ils s'embarquerent & aborderent nostre Camp avec vne ioye qui ne se peut conceuoir, où ils furent receus de nos Messieurs & de tout le monde, avec des caresses toutes extraordinaires. Chacun fut estonné de les voir si gras & si en bon point, car ils estoient presque méconnoissables. Il y auoit suiet de s'en estonner, leur exil ayant esté vn peu rude. Ils auoient esté releguez dans vne petite Isle fort deserte, appellée l'Isle aux Lezards, parce que l'on croyoit qu'il y en eust grande quantité, qui estans tres-bons en ce país, chacun s'imaginoit que cela leur seroit vn rafraischissement, mais cela nes'estant pas trouué veritable, il a fallu qu'ils se soient contentez de leur pain, qui n'estant pas trop gros, car chacun d'eux l'auroit bien mangé en vn repas, & sur tout le sieur de Bar, qui auoit esté autrefois grand mangeur, qui estant tousiours mala-

de

de pendant qu'il estoit en liberté, a neantmoins iouy d'une parfaite santé dans son exil.

Cette Isle a enuiron vne lieuë & demie de tour, cè ne sont que montagnes inaccessibles, chargées d'arbres infructueux. Il n'y a aucunes bestes fauues. Il s'y trouue seulement quelques Perroquets & Ramiers qui y font leur retraite en assurance. Ces pauvres Exilez n'auoient garde de leur faire du mal, n'ayant aucune arme à feu. On leur auoit donné seulement deux serpes & vne cognée pour abatre du bois, de sorte qu'ils estoient dénuéz de tout, mesme d'eau, n'y ayant en ce lieu, ny source ny torrent qui leur en donnast. Il est vray que Dieu fit qu'ils n'en manqueraient point, car comme le mois de Ianuier auoit esté fort pluuieux, il en restoit assez sur les rochers dans quelques concauites pour leur necessité. Ils n'auoient que leur pain biscuit qu'on leur enuoyoit toutes les semaines, & vn peu de sel pour leur faire du potage. Il est vray qu'on ne leur pouuoit pas enuoyer autre chose, tout le monde estant déjà réduit à cette extremité, & encore pis. A leur arriuée dans cette Isle, ils se dresserent vne hute, pour se mettre à l'abry de l'iniure du temps, à quoy leur seruit beaucoup le valet, qui leur fut donné, qui leur estant tres-affectionné trauailloit avec affection, souffrant de grand cœur son exil volontaire, pour l'amour qu'il leur portoit. Ils n'auoient en ce lieu aucun exercice qu'un peu de promenade le long des rochers & de la rade de la mer, & estant retirez dans leur cabane, ils passioient le temps à quelque ieu innocent, & s'adonnoient fort à la priere. Et comme ils s'estimoient criminels, ils supportoient leur exil avec grande patience, sans murmurer & sans se plaindre contre ceux qui les auoient condamnez. Le sieur de Bar estoit comme le modérateur des autres. Il les reprenoit doucement, quand quelque petite chaleur les auoit emportez, de sorte qu'ils estoient deuenus des agneaux, au prix de ce qu'ils estoient estant en liberté, & lors qu'ils tenoient rang de Seigneurs. Quand ils ont esté de retour, tout le monde les a admiré, pour le bon exemple qu'ils ont donné. On les remit aux fers, ils y estoient contens, pour la consolation

qu'ils auoient d'estre avec nous, il n'y eut que le sieur de Bar qui en fut exempt. Messieurs de Bragelonne & du Plessis, les voyans si changez & si pleins de bonne volonté & de constance, les deliurerent des fers, leur donnant vne entiere liberté, & veritablement ils n'en ont pas abusé. Ils estoient les premiers dans l'Eglise aux exercices du soir & du matin; ils frequentoient souuent les Sacrements contre leur coustume. Ils prenoient vn singulier plaisir de s'employer aux exercices de pieté, & à la pratique des bonnes ceuures: Si ie portois le tres-saint Sacrement aux malades, ils estoient les premiers à porter la lanterne & la sonnette. Si l'inhumois les morts, ils les portoit en terre, sans crainte de gagner la dysenterie & le flux de sang, dont nostre Camp estoit infecté. Bref, ils ne laissoient passer aucune occasion de profiter spirituellement sans l'embrasser, & sur tous le sieur de Bar, qui seruoit d'un puissant exemple pour les autres.

Comme nous n'auions qu'un peu de pain pour subsister, ils prenoient la peine d'aller chercher quelque chose le long de la mer, comme des Coquillages, des Ceriques & des Crabes. Et bien souuent ils entroient tout nuds dans la mer, pour pescher quelques poissons, desquels ils nous faisoient tousiours part, mesme nous les mangions ensemble. Quand on les a voulu enuoyer en quelque autre lieu, ils l'ont fait sans y contredire. On les enuoya à Cabassou, qui estoit vne habitation de Sauvages, de laquelle on les auoit chassé, ils y ont esté, & y ont souffert de plus grandes incommoditez que dans le lieu de leur exil. Ils ont esté de mesme aussi contens, quand on les a renuoyé de Cabassou dans l'habitation de Monsieur du Plessis. Enfin, ils ont témoigné en toutes sortes de rencontres, qu'ils ont esté vraiment touchez, benissans Dieu de l'estat où il les auoit mis pour faire penitence, s'estimans bien-heureux de souffrir dans l'estat où ils estoient, pour s'estre trop attachez aux interests du sieur Isambert, au detrimet de la Compagnie, au nombre des Seigneurs de laquelle ils se pouuoient compter.

CHAPITRE XL

Guerre des Sauvages contre nous.

IL semble que ce soit vn paradoxe, de voir vn chapitre dans cette Relation, où il soit parlé de la guerre que nous auons esté contrainct d'entreprendre contre les Sauvages; veu que les desseins de cette Compagnie, apres la gloire de Dieu qu'on deuoit procurer dans ces belles Contrées, estoit la conuersion de ces pauures Infideles. Je puis dire deuant Dieu en cette rencontre, que iamais on n'a eu la pensée de leur faire la guerre, & Dieu est témoin qu'on a fait tout ce que l'on a pû, pour gagner leur bienveillance, & se mettre dans leurs bonnes graces. Les presens ne leur ont point esté épargnez, & dans la Traite qu'on a faite avec eux, elle a esté augmentée avec excez: car de ce qu'on auoit accoustumé de leur bailler vn cousteau, on leur a donné vne serpe. Et tout cela s'est pratiqué, afin de leur faire connoistre que nous n'auions point d'autre dessein que de viure en bonne intelligence & en amitié avec eux. Ce n'a donc esté que par force que l'on y a esté contrainct & seulement pour se deffendre, & apres auoir esté asseurez par quelques vns d'entr'eux qui nous estoient affectionnez, qu'ils auoient résolu de nous égorger tous, & de nous faire sentir la pesanteur de leur boutou ou massue, à quoy il a esté besoin de s'opposer & de repousser la force par la force, pour sauuer nos vies qui estoient en tres-grand danger.

L'ay trouué à propos, auant que de parler de cette guerre, laquelle a esté suivie de plusieurs malheurs, comme on verra dans la suite, de dire quelque chose des diuerses Nations qui habitent ce grand espace, depuis la fameuse Riviere des Amazones iusqu'à celle d'*Orenocque*, concédé à nos Seigneurs par nostre Roy Tres-Christien, qui contient bien 9. ou 10. degrez de latitude, pour mieux faire con-

noître les forces & la puissance de nos Galibis, contre lesquels nous auons esté contrains de faire la guerre pour nous deffendre.

La premiere Riuiere qui suit après le fleue des Amazones, est appellée de *Maricary*, tres abondante en Laman-tin, c'est pourquoy il se trouue dans cette Riuiere quel-quefois iusqu'à cinq ou six Nauires Anglois & Flamans pour le pescher, & le transporter de là dans les Isles, pour l'échanger contre du Tabac & autres marchandises. Il y a vne petite Nation de Sauvages appelez les *Racalez*, qui habitent le long de cette Riuiere. Il n'y a que deux habi-tations d'une autre Nation, qu'on appelle des *Palicours*. Les *Racalez* sont vne Nation neutre. Ils n'ont la guerre contre aucune autre Nation de Sauvages, mais estans amis des vns & des autres, comme ils le sont de nos Galibis, ils leur donnent quelquefois secours.

Après la Riuiere de *Maricary*, on trouue le Cap d'Orange. C'est vne pointe ou langue de terre qui auance fort dans la mer du costé du Nord. Il se reneontre dans l'estenduë de ce Cap deux Riuieres, l'une qui s'appelle d'*Epicouly*, & l'autre d'*Ayairi*, en Langue Indienne, entre lesquelles habitent les *Palicours*, grands ennemis des Galibis, & contre lesquels ils ont continuellement la guerre, qu'ils font tres-cruelle les vns aux autres, sans iamais auoir de reconcilia-tion. Ce n'est pas qu'ils s'attaquent en bataille rangée, mais ils taschent de se surprendre dans leurs habitations, & quand les vns ou les autres sont venus à bout de leur entre-prise, ils assomment & égorgent tous ceux qui ne peuvent eüiter la fureur du vainqueur. Ils ne pardonnent à per-sonne, si ce n'est à quelques petits enfans, & à quelques ieunes femmes qu'ils emmenent dans leur pais en grand triomphe, pour leur seruir d'Esclaves. Et quand ils ont pris quelqu'un des hommes vif, ils le reseruent, le faisant engraisser, puis il le font mourir d'une mort tres-cruelle, comme ie le rapporteray cy apres.

La Riuiere d'Oüyapoque est apres le Cap d'Orange, elle est tres-belle & tres-grande, ayant bien d'embouchu-te dans la mer deux ou trois lieües. Il y a vne petite Nation

de Sauvages qui habite vers le haut de cette Riviere, qui est appellée la Nation des *Maronnis*. Et entre cette Riviere & celle de Caubonne, il y a vne autre Nation qu'on appelle les *Nolaches*, qui habite environ cinquante lieues avant dans la Terre ferme. On nous a assureé que ces peuples ont les iouës percées, qu'ils portent des plaques d'or à leurs oreilles, & qu'asseurement ils ont chez eux quelques mines de ce precieux métal. Ces peuples font la guerre contre vne autre Nation, qu'on appelle les *Tonneyens* qui sont leurs ennemis. Depuis Oüyapoque iusqu'à Cayenne, qui est bien l'espace de vingt lieues, il n'habite aucuns Sauvages le long de la mer, car ils se retirent bien avant dans les terres, craignans les surprises de leurs ennemis.

A six lieues de nostre Isle de Cayenne, il se trouue vne petite Riviere qui s'appelle de Caubonne, si pleine de poisson, mais qui est si gros & si bon, que cela n'est pas croyable. C'est là où nos Sauvages vont souuent à la pesche, faisant boucaner le poisson qu'ils y prennent, & ils le conseruent quelque temps pour s'en seruir dans leur necessité. Toute cette Coste est si remplie d'oyseaux tres excellens pour manger, & d'autre gibier, qu'on en peut remplir ea peu de temps des Canots. C'a esté vn malheur pour nous, de n'auoir pû aller à cette chasse, dautant que nous n'auons point eu de repos, ne nous estant presque pas permis de sortir de nos portes, de peur d'estre surpris par nos ennemis, qui sont si agiles dans les bois, de la couleur desquels ils sont, que l'on a plustost senty la pointe de leurs fleches, qu'on ne les a apperceus, & qu'on ne s'en soit donné de garde.

Nostre Riviere de Cayenne suit celle de Caubonne, la premiere branche de laquelle se vient décharger à la pointe de Mahury, & l'autre à la pointe de Ceperou, lesquelles deux branches font nostre Isle de Cayenne.

C'est dans cette Isle que commence la Nation des Galibis, qui s'estend iusqu'au grand fleue d'*Orenoque*, n'y ayant qu'une Nation entr'eux qui s'appelle des *Arrouagues*, fort peuplée & fort couragente, comme aussi les Galibis

qui leur sont voisins , avec lesquels ils sont continuellement en guerre.

Pour ce qui est de nos Galibis qui sont au Cap de Nord, avec lesquels nous voulions contracter vne étroite amitié pour les faire participans du bon-heur de nos connoissances , ils sont en petit nombre. Ils s'estendent le long de la mer , depuis nostre Isle de Cayenne iusqu'à la Riviere de Corou, qui est fort grande, & fort difficile à aborder, à cause des rochers qui sont à son embouchure. Cét espace contient enuiron douze ou quinze lieuës le long de la coste de la mer , & en tout cét espace il n'y a pas plus de dix-huit ou vingt habitations de Sauvages , dans toutes lesquelles il n'y a que 250. hommes portans armes. Dans nostre Isle de Cayenne il n'y a que trois habitations , celle de Cabassou , du vieil Sauvage Bimon , homme fort fin & cauteleux, ancien ennemy des François (c'est le grand pere de celuy qui a passé en France) & celle d'Apoto qui est son genre.

Il y a dans la Riviere de Cayenne l'habitation du vieil Sauvage Biraumon , tres bon personnage, & amy des François ; on tient qu'il est âgé de plus de cent douze ans ; il a pourtant la vigueur d'un homme de cinquante ans , les Sauvages l'appellent entr'eux , *Tamouffy Baba*, qui veut dire *grand pere*. Il est comme l'Arbitre de toute cette Nation du Cap de Nord, ils luy defèrent beaucoup , comme ayant toujours esté le principal chef qui a commandé pendant la guerre qu'ils ont eüe contre les Sauvages leurs ennemis. Il n'a point consenty à la guerre contre les François , mais il n'a pas esté suiuy en cela. Les habitations des Sauvages Dianne & Pite , sont ses plus proches voisins.

Le long de la coste iusqu'à la Riviere de *Macouriaque*, sont les habitations de *Pagaret*, tres méchant Sauvage, & affamé du sang des François. C'est luy entre les autres qui fomete parmy eux le dessein de nous faire la guerre. C'est luy qui s'est rendu remarquable pour auoir donné le coup de la mort au feu sieur de Bretigny. L'habitation de son frere est tout proche , & celle du *Piaye* compere de feu Monsieur de Beson, est à la pointe de ladite Riviere de

Macouriaque, & dans la mesme riuere sont les habitations d'Arman & d'Iaouï, compere de Monsieur du Plessis, qui dans le commencement luy a témoigné vne amitié toute particuliere. Le sieur du Plessis s'est en recompense comporté genereusement en son endroit, le mettant à mesme de sa traite pour en prendre à sa volonté, ne luy épargnant point du tout l'eau de vie, & à tout son équipage. Ce Sauvage témoignoit n'en pas estre méconnoissant, apportant en abondance toutes sortes de viures audit sieur du Plessis, ayant voulu mesme auoir chez luy vn de nos petits François, comme pour gage de son affection, non seulement avec ledit sieur du Plessis, mais aussi avec tous les François. Et pour témoigner qu'il nous aymoît, vn Sauvage parlant mal de nous, il ne le put souffrir, luy deschargeant vn si grand coup de boutou, qu'il le renuersa par terre. C'estoit vne merueille de voir comme il s'employoit pour nous donner toute sorte de satisfaction par les autres Sauvages, les excitant à nous apporter des viures. Il a tourné casaque à la persuasion de quelque méchant esprit, comme on verra dans la suite.

Depuis cette Riuere iusques à celle de Corou, il n'y a qu'vne habitation de Sauvage, qui est celle du fils de *Pagaret*, à l'endroit de laquelle la mer est si furieuse, qu'il est presque impossible de l'aborder. Et dans cette riuere on trouue les habitations de *Pepora* principal suiet de la guerre, celle du Sauvage Trompette, autrement le Borgne, & vn autre nommé *Taouïa*. Depuis la riuere de Corou iusques à celle de *Coonama*, il n'y a aucune habitation de Sauvages, mais depuis ladite Riuere & celle d'*Amana* iusques à *Surinam*, ce pais est fort peuplé de la Nation des *Galibis*.

Toutes ces Nations ont presque vn mesme langage, excepté quelques mots. Les *Galibis* d'auprés de *Surinam* sont amis des nostres. Ils leur donnent secours dans leur guerre. Nous auons veu venir de ces cantons le Capitaine *Cendré* avec son équipage, pour assister nos *Galibis* contre nous. Ils ont encore pour amis les *Racalets*, Habitans de la riuere de *Maticary*, qui leur donnent secours,

non seulement contre les Palicours, mais aussi contre nous.

Il faut remarquer que tous les Chefs d'habitations, comme ceux que ie viens de nommer, sont autant de Capitaines, excepté les Piayes, qui encore qu'ils ne soient pas Capitaines, ne laissent pas d'estre Chefs d'habitation, cela estant accordé parmy eux à cette qualité, car ces Piayes sont comme les Medecins entr'eux qui pensent les malades avec des soufflemens & autres façons ridicules, sans application de simples ou de quelques potions. Et les Capitaines aussi bien que les Piayes, ne parviennent à cette dignité, qu'apres auoir esté bien experimentez, & apres auoir bien souffert, comme ie feray voir en son lieu.

On peut voir par cette description que ie viens de faire, quelle peut estre la force de nos Sauvages Galibis, avec le secours mesme que leur peuuent donner les *Racalets* leurs Alliez, & les Galibis du costé de *Surinamé*. Ils ne peuuent former entre tous qu'vn gros d'environ 250. hommes qui n'est pas beaucoup, on en peut venir facilement à bout. Ils sont pourtant forts dans les bois, parmy lesquels, quoy que tout nuds, ils courent comme des cerfs, sans craindre les espines & les autres buissons fort incommodés, où nous auons peine à marcher. Ils sont d'ailleurs tres agiles & fort adroits à tirer des flèches, iusques-là qu'ils ne manquent point de tirer dans la rondeur d'vn sol, Ils ne se presentent iamais pour combattre en bataille rangée; mais ils dressent des embusches & vsent de surprises, comme ils ont fait plusieurs fois contre nous, qui leur ont tres-bien reüssi à nostre grand dommage. Ils commencent à n'auoir plus peur des coups de mouluquets & de fusils, & s'en seruent fort bien aussi; mais quand ils en veulent tirer, ils mettent la crosse du fusil contre la cuisse, de peur de se brusler la barbe. Ce sont les Holandois qui perdent tout, leur donnant en traite des armes & de la poudre à tres bon compte, comme aussi quelques-uns de nos François, qui pour traiter avec eux quelque chose propre à manger, leur donnent des verges pour se fouetter. Si nous eussions eu le bon-heur d'auoir du secours de France en temps & lieu, dans la connoissance que nous auons de leur

leur païs, il nous eût esté facile de nous en défaire, & de les repousser si loin, qu'ils n'eussent pas dauantage eu equie de nous troubler.

 CHAPITRE XII.

*Motifs que les Sauvages ont eu de nous
faire la guerre.*

LE premier motif que ie remarque, que les Sauvages ont eu de nous faire la guerre, c'est qu'ils craignent que quelqu'un plus puissant qu'eux, ne les contraigne de se soumettre à quelques Loix, & ne les oblige d'embrasser quelque Religion qui leur donne de la crainte & leur serue de bride pour arrester le cours de leurs passions déreglées, auxquelles ils donnent vne entiere liberté, viuans comme des bestes brutes, n'ayant point d'autre Dieu que leurs plaisirs & leur ventre, auxquels ils s'efforcent de satisfaire; la bonté de leur terre leur fournissant assez en abondance dequoy viure, sans qu'ils se donnent beaucoup de peine à traualier. Ils voyent bien que si quelque puissance supérieure les dominoit, ils ne pourroiet pas faire ce qu'ils font, sçachans tres bien comme les Espagnols & les Portugais traitent les Ameriquains, qu'ils ont subiuguez, & qui sont en leur puissance; c'est d'où vient qu'ils ont ces Nations si fort en horreur, que s'ils en tenoient quelques vns ils les mangeroient tout vifs.

L'ay remarqué vn autre motif plus puissant, qui est que ces peuples viuoient autrefois dans vn si grand dégagement des biens du monde, qu'ils ne s'en mettoient point du tout en peine, se contentans de viure de ce que la terre leur produisoit, avec la chasse & la pesche, qui est abondante par tout. Ils ne se seruoient pour tout instrument pour couper & faire ce qui leur estoit necessaire, que de pierres ai- guës & tranchantes. C'est le suiet pour lequel ceux qui ont

fait les premières découvertes de ces pays, sont devenus si riches en peu de temps; car pour un grelot ou quelque petit cousteau, ils remportoient vingt fois autant pesant d'or ou d'argent. Dans le Perou mesme ils estoient si innocens, que voyans que les cheuaux rongeoient leur frein & leur mors qui estoient de fer, ils croyoient qu'ils le mangeoient & qu'ils viuoient de cela, c'est pourquoy ils leur apportoient de gros tas d'or à manger, disant que ce métal estoit bien meilleur que le fer, à quoy les Espagnols prenoient grand plaisir. Mais par succession de temps les autres Nations ayant appris que les Espagnols estoient devenus extrêmement riches, elles les ont suivis, & pour peu que leur donnoient les Espagnols, les autres leur donnoient trois fois autant, sur tous les Holandois qui ont gasté le commerce par tout. Cela a fait ouvrir les yeux à ces Indiens, ils ont commencé à deuenir auaricieux. Ils ont appris à bien marchander. Ils vendent maintenant tres cher leurs denrées. Ils ne vivent plus dans cette première innocence. Ils sont deuenus fins, cauteleux & auares. Ils ne donnent plus rien qu'on ne leur paye bien cher. Et entre les Nations de l'Amérique nos Galibis sont de ceux-là, parce qu'ils ont esté frequentez de diuerses Nations, qui tous, pour gagner leur amitié, leur donnoient à qui mieux mieux, & ainsi l'on a tout gasté, plusieurs mesmes ayans voulu demeurer avec eux.

Et comme cette Nation des Galibis est fort cruelle & sanguinaire, ils se sont vangez contre ceux qui leur ont fait quelque petit déplaisir, les ayant surpris comme ils n'y pensoient pas, ils les ont égorgez, ainsi qu'ils ont fait aux Anglois, qui s'estoient les premiers habituez dans nostre Isle Cayenne, à la Montagne des Oranges, au lieu où est l'habitation du Sauvage Bimon. Apres cela ils ont trouué le pillage fort doux, y ayant esté amorcez cette première fois, il leur a pris enuie d'en faire de mesme à d'autres; comme ils ont fait à des Holandois, au Sieur de la Forest qui leur auoit succédé, & au sieur de Bretigny: le tout pour piller. C'est pourquoy nous leur voyons quelquefois des habits, qu'ils conseruent tres-bien dans des coffres sous la clef

qu'ils portent pendue à leur col, dequoy il n'estoit point fait de mention autrefois, tout estant chez eux à l'abandon, sans que personne d'entr'eux y touchast. Mais ils sont deuenus soupçonneux, parce que quand ils apportoiēt au commencement des viures pour traiter avec nous, plusieurs de nos François les déroboient, ce qui les faschoit fort, c'est pour cela qu'ils n'estoient plus si libres & qu'ils ne nous venoient plus voir si facilement, ayans pris resolution de nous exterminer & de nous couper la gorge, pour se rendre maistres de tout nostre équipage.

Le principal motif de guerre a esté, que le Capitaine Pepora habitant à Corou, frere du Capitaine Cendré, qui demeure à Coonama, se ressentoit extrémement d'un affront, que le Capitaine Cendré auoit receu depuis vn an & demy d'un François, qui commandoit vn Nauire Flaman, qui estoit venu sur ces Costes pour traiter avec les Sauvages. Il les attiroit dans son Nauire par presens & comme vn iour il en vid dix ou douze tout à la fois, il fit leuer l'ancre & les enleua pour les mener vendre dans les Isles. C'est pourquoy il ne pouuoit bien parler des François, iamais il ne nous est venu voir & ne nous a apporté aucune traite comme les autres, disant en son langage, *Francicy troupa oña*, c'est à dire, *les François ne valent rien*. C'est pourquoy comme ils ne cachent point leur pensée, il témoignoit tout haut à nos Interpretes & Truchemens, qu'il ne feroit iamais amitié avec nous, qu'auparauant on ne luy eust baillé deux ou trois François & autant d'Esclaves Negres, en recompense de ceux que le Capitaine François auoit enleué dans le Vaisseau Flaman, qui appartenoit à l'équipage de son frere le Capitaine Cendré.

Ce qui luy estoit plus sensible, c'est qu'il a vne femme des plus belles Indiennes qu'il y ait dans tout le païs. Elle auoit autrefois esté prise Esclave par nos Galibis chez les Palicours, & parce que le feu sieur de Bretigny les auoit assistez en cette guerre, cette belle Esclave luy estoit demeurée pour partage du butin qui s'y estoit fait. Mais apres la déroute dudit sieur de Bretigny, elle tomba entre les mains de ce Pepora, qui estant deuenu amoureux d'elle,

ne la tint pas comme son Esclaue, mais la prit pour sa femme.

Le sieur du Breuil Lieutenant de Flaugny & Aide-major du Fort, frere du Capitaine Maucourt, vn des Emisaires du sieur de Vertaumon, seruant de Truchement pour aller en terre ferme, fut chez Pepora, où il reconnut cete belle Sauvage, ayant esté des gens du sieur de Bretigny. Il fut si effronté qu'il dit à Pepora que cete femme luy appartenoit, qu'elle estoit son Esclaue, & qu'il la vouloit auoir, luy faisant mesme des menaces s'il ne la luy rendoit. Je laisse à penser si ce n'estoit pas mettre le feu aux estoupes, & si ce n'estoit pas donner suiuet à vn Infidele qui n'a point d'esperance à la beatitude eternelle, & qui fait consister toute sa felicité dans les plaisirs; c'estoit assez, dis-je, luy donner suiuet de chercher les moyens de prendre vengeance, non seulement de celuy qu'il estimoit son riuai, mais aussi de tous ceux de sa Nation. D'ailleurs, ce du Breuil les traitoit avec assez de rigueur, leur enleuant tout ce qu'il vouloit d'eux, sans les payer que de paroles & de promesses. C'estainsi qu'il leur a emporté trois liets de coton, desquels ces Sauvages font grand cas, comme ils en ont raison, ces liets estant le trauail de plus de six mois, ou d'vn an. Ioint à tout cela qu'ils ont reconnu que ce du Breuil estoit frere de Maucour, duquel tous les Sauvages ont vne extrême auersion, pour les mauuais traitemens qu'ils en ont receus, estant vn de ceux qui se sont le plus porté à executer les volontez du feu sieur de Bretigny. C'est pour cete seule raison qu'aussi-tost qu'ils l'eurent veu, ils ne le purent supporter, disant à tout le monde, que c'estoit vn méchant; c'est ce qui a aussi obligé nos Messieurs à le renuoyer en France, sous pretexte qu'il seruiroit beaucoup la Compagnie, en luy enuoyant des hommes tels qu'il les faut pour passer en ces Contrées.

Ce motif n'est que pour vn particulier, mais qui estant puissant & dans l'estime parmy ceux de sa Nation, a eu assez de pouuoir pour porter les autres à prendre vengeance de nous en se ioignant avec luy. Il ne faut pas grand chose pour les exciter, ils n'y font que trop pouillez, n'ayans

point-de plus grand contentement que quand ils se van-
gent. Ce Pepora auoit vn autre fuiet de ialousie. C'est que
deux ieunes habitans assez imprudens, des anciens de la
Compagnie de Rouën, estoient allé chez ce Pepora sous
ombre de traiter des viures avec ceux de cette Contrée,
mais il n'y auoit que leurs plaisirs qui les y retenoient, l'vn
desquels y a pery. L'on auoit appris qu'ils les faisoient aller
tout nuds comme eux, & qu'ils les auoient rocoüez, c'est à
dire, peinturez, pour apres les engraisser, ainsi qu'ils font
les Palicours, & les faire mourir d'vne mort tres cruelle,
comme ils font leurs plus grands ennemis.

Ce qui les a tout à fait animez contre nous, & ce qui
leur a donné vne extrême ialousie, c'est que le sieur de
Vertaumon alloit souuent les visiter, & n'y alloit iamais
que bien armé, suiuy de la Compagnie de ses Gardes, quel-
ques vns desquels ne pouuoient s'empescher de commet-
tre quelque insolence, soit en déroband, ou faisant quel-
que autre mauuaise action: ce qu'ils ne pouuoient suppor-
ter. Ces hommes armez leur donnoient vne extrême crain-
te, comme ils l'ont souuent témoigné, faisans connoi-
stre que cela ne leur agréoit pas, & qu'on les auroit fort
obligez de ne les pas aller visiter de la sorte. Si le Gouver-
neur en vsoit ainsi, ses Officiers en faisoient de mesme, sur
tout le sieur du Brettil, qui y alloit de la mesme façon,
c'est pourquoy ils les craignoient tous deux. De plus, ceux
de l'habitation de *Cabassou*, qui est proche de Ceperou,
estoient grandement ennuyez de l'importunité de nos gens,
qui les alloient trop souuent visiter. Quelques vns y al-
loient pour traiter de la Cassaue & autres viures, mais les
autres n'y alloient que pour faire du mal & les dérober,
emportans tout ce qu'ils pouuoient attraper, sans les payer
ou recompenser, dequoy ils venoient faire souuent des
plaintes. On auoit beau faire deffences d'y aller sur peine
de la vie, on ne laissoit pas d'y retourner, car la faim pres-
soit trop beaucoup de ieunes gens peu accoustumez à ieu-
ner. Le Gouverneur fut contraint de leur donner des
Gardes pour empescher ces desordres, sans que pour cela
on'en pust venir à bont.

Toutes ces choses jointes ensemble les ont porté à chercher les moyens de se défaire de nous; nous en auons eu des assurances trop certaines, ils ne disoient autre chose, sinon que les François ne valoient rien, en témoignant qu'ils les vouloient faire mourir. Le principal de nos Truchemens nommé Boucher, qui a pery avec le sieur de Befon, pour s'estre trop fié à ces Sauvages, en auoit eu quelque assurance, aussi bien que le sieur du Breuil, & Du verger domestique de Monsieur Cabart, qui commençoit à parler leur Langue, & seruoit quelquefois de Truchement. Mais ce qui nous en donna plus d'assurance, c'est que les Sauvages de l'habitation de Cabassou auoient vn ieune enfant âgé de seize ou dix-sept ans, nommé *Toly*, qu'ils auoient pris esclau chez les Palicours, qui vint tout exprés au Fort, pour en auertir le sieur Gouverneur, & qu'ils deuoient executer leur mauuais dessein, aussi tost qu'ils auroient fait vn vin dans l'habitation du vieil Sauvage Bimon, ancien ennemy des François, qui est en quelque respect parmy eux, apres le vieillard Biraumon. *Pagaret* faisoit tout son possible pour fomenter cette entreprise, ne nous pouuant plus supporter. Il n'y auoit que le Capitaine Iaouty compere du sieur du Plessis, mais qui fut gagné par ce Bimon & Pagaret, qui luy persuaderent que le sieur du Plessis son compere le vouloit tuer luy-mesme. Ce qui luy fit faire vn voyage chez le sieur du Plessis, pour en estre assuré. Il témoigna d'abord estre triste. Monsieur du Plessis luy demanda quel suiet il en auoit. Il luy presenta de l'eau de vie, il n'en voulut point boire, & ne voulut point aussi manger ce qu'on luy presentoit. Monsieur du Plessis le presse pour sçauoir le suiet de son mécontentement, luy protestant qu'il n'en auoit aucun suiet de sa part, & qu'il estoit veritablement son amy & son compere. Il luy répondit qu'on l'auoit assuré qu'on le vouloit tuer, qu'il estoit content de mourir, pourueu que ce fust de sa main, estant son compere & bon amy. Ce discours estonna le sieur du Plessis, qui luy fit mille protestations que cela estoit faux, & que ceux qui luy auoient fait ce rapport, estoient des méshans, & qu'il le reconnoistroit tou-

jours pour son vray & parfait amy. Il se r'assura & beut de l'eau de vie, mais non pas tant qu'à son ordinaire. Il alla le soir se retirer sous vn Carber au dessous de l'habitation de Monsieur de Bragelonne, le lendemain il s'en alla, ce sem-
ble, fort satisfait.

Monsieur du Plessis ne pouuoit assez admirer la franchise qui paroissoit en son compere, cela estoit aussi digne d'admiration & surpassoit en effet l'action d'vn Sauvage. Le sieur du Plessis voyant cela, estoit en doute, & ne pouuoit quasi croire que les bruits qui couroient que les Sauvages nous vouloient égorger, estoient veritables. C'est pourquoy on enuoya Du verger exprés de Remire à Cabassou, pour en apprendre quelque chose d'assuré. Il retourna des le lendemain au matin, avec certitude de leur mauuais dessein. Et de fait le vieil Bimon, qui estoit compere du sieur de Bragelonne, estant extrêmement fin & rusé, le vint voir. Il luy rapporta vn habit de drap de Hollande, duquel il luy auoit fait present. Il le rapportoit afin que l'on y mist du galon d'or, en ayant de semblable que les Flamans luy auoient donné. Il faisoit cela en passant, s'en allant, disoit-il, à Mahury, afin d'y pescher du poisson pour vn vin qui se preparoit entr'eux (ce vin est vne assemblée qu'ils font, où ils boiuent & mangent l'espace de quelques iours, pendant lesquels ils sont tousiours yures) ce n'estoit pas là le seul dessein de ce rusé Sauvage, mais c'estoit pour aller espier toutes les habitations de Mahury, allant de Case en Case, remarquant le nombre des hommes qui les habitoient, & s'ils estoient sur leur garde. C'estoit aussi pourquoy le compere de Monsieur du Plessis estoit venu sous cette feinte, lors qu'il luy auoit dit qu'il vouloit mourir de main. Ce Bimon demeura deux iours à Mahury pour obseruer toutes les habitations, en attendant quatre ou cinq équipages de Sauvages qui venoient aussi pour l'aider en cette pesche dans deux iours, comme ils n'y manquerent pas. Le temps qu'ils auoient pris pour nous massacrer, estoit apres qu'ils auroient fait ce vin, où tous les Sauvages de la Contrée, & quelques vns de leurs Alliez deuoient se trouuer, mais ils furent preuenus.

CHAPITRE XIII.

*Les Sauvages sont preuenus au massacre qu'ils
vouloient faire de nous, & sont eux-mesmes
massacrez.*

LE 14. de Février sur les deux heures apres midy, les Sauvages que le vieil Bimon attendoit, arriuerent à Remire. Il y auoit cinq Capitaines, à sçauoir Pagarer, Iaoity, le Piaye de Macouriague & deux autres. Ils n'auoient que deux Pirogues, ce sont de petits Vaisseaux faits du tronc d'un tres gros arbre, beaucoup plus grands qu'un Canot, dans lesquels ils estoient en tout vingt-neuf hommes. Ayant laissé leurs Pirogues & tout leur equipage à la pointe de Remire qui est comme vn petit Cap, souuent fort difficile à doubler. C'est en ce lieu où le Sauvage Iaoity auoit accoustumé de dresser son Carbet pour y coucher la nuit, & y faire boucaner du poisson, quand il en auoit pêché aux enuirs de Remire. Comme ils eurent laissé là leurs Pirogues, ils nous vinrent voir à nostre Camp, mais sans nous rien apporter comme ils auoient accoustumé. L'on remarquoit visiblement sur leur vsage, qu'ils ne venoient pas avec la mesme franchise & liberté qu'à l'ordinaire. Je remarquay mesme qu'ils ne nous pouuoient regarder en face. Ils allerent visiter les sieurs de Bragelonne & du Plessis, pour remarquer seulement les contenance de chacun. Ils s'excuserent de n'auoir rien apporté, parce, disoient-ils, qu'ils n'estoient venus, que pour seconder Bimon & son gendre Apoto, qui estoient à Mahury, pour y faire vne pesche pour vn grand vin, qu'ils preparoient, apres lequel ils nous viendroient visiter, & nous apporter tout ce qui nous seroit necessaire.

Les sieurs de Bragelonne, du Plessis & de Beson prirent leur discours pour argent comptant. Cependât ils iugerent qu'il estoit à propos de se seruir d'une si belle occasion, veu
qu'il

qu'il se rencontroit huit des principaux Chefs des Sauvages assemblez à leur discretion, sans leur équipage, que ceux-là estant défaits, il seroit facile de venir à bout des autres, & qu'il ne falloit pas laisser passer cette occasion. Ils donnerent ordre au sieur d'Ayart, vn des Interressez de la Compagnie, de partir sur l'heure assisté de cinq ou six hommes, avec charge de prendre le nombre des Habitans de Mahury, qui luy seroient necessaires pour surprendre & défaire le Sauvage Bimon & ceux de sa suite au nombre de 20. personnes, entre lesquels il y auoit trois Chefs ou Capitaines. Il part aussi-tost resolu de bien faire, comme il n'y manqua pas, ayant mieux réussi que les autres.

Le soir l'on enuoya donner auis par mer & par terre au sieur Gouverneur du Fort, de l'occasion favorable, qui se presentoit, afin qu'en mesme temps il se transporta à Cabassou, pour y executer l'ordre qui luy auoit esté donné dans vn Conseil, où il estoit venu depuis la paix signée.

Le sieur du Plessis, quoy que malade, voulut estre de la partie. Il ordonna les Compagnies, choisissant les meilleurs hommes pour cette execution. Il enuoya avec lesdits Sauvages deux hommes de Monsieur Cabart, Du verger & la Fontaine, qui parloient leur Langue, pour les amuser, & afin que quand ils entendoient nos gens entrer dans le Carbet, ils iouassent des couteaux sur les principaux, mais ils n'en firent rien, s'estant amusez à boire avec eux.

Le sieur du Plessis donna ordre comme on les deuoit aller inuestir, pour n'en pas laisser eschaper vn, mais son ordre fut tres-mal executé, par la lascheté de quelques-vns. Le sieur de Nauarre Lieutenant de Casaut, marchoit deuant avec dix des meilleurs hommes, ayans des bayonnettes & des pistolets en main, pour entrer d'abord dans le Carbet & se saisir de tous ceux qu'ils pourroient pour les poignarder. Le sieur du Plessis avec la Compagnie de du Melnil deuoit border la mer, de peur qu'ils ne se sauassent dans leurs Canots. Beaumont avec sa Compagnie deuoit border les bois. Barro & Casaut avec quelques soldats deuoient aller à la grandé Ance de Romata, au cas que quelques-vns se sauassent, pour les arrester. Tous

auoient ordre de ne point tirer d'abord, mais d'entrer dans le Carbet l'espée à la main, avec deffence de faire aucun bruit. Il n'en fut eschappé pas vn, si cét ordre eut esté exactement suiuy; mais Beaumont qui auoit ordre de border le bois, n'auançant pas assez viste, ceux qui deuoient entrer avec Nauare firent trop de bruiét; quelques autres tirèrent leur fusil inconsidérément, contre l'ordre qui leur auoit esté donné. Les Sauuages se réueillèrent prenant la fuitte dans les bois, où ils ne trouuerent aucun empeschement par la faute de Beaumont. Il n'y en eût que deux tuez sur la place dans le Carbet & sept ou huit de blesez par les fuseliers, qui tiroient avec tant d'imprudence qu'ils bleferent deux de nos hommes, l'un desquels appartenoit à Monsieur du Pleffis, qui en mourut trois iours apres. Il fut trouué quelques iours apres plusieurs Sauuages morts dans les bois, que les Corbeaux mangeoient. Ce rencontre ayant assez mal réussi, car il ne s'en deuoit sauuer pas vn, on alla se saisir de leurs Pirogues, & de tout le bagage, & des liets de coton, qu'ils portent tousiours avec eux. Tout le butin fut apporté au Camp dans les Pirogues & mis en reserue, pour estre distribué à chacun, apres que l'on auoit eu nouvelle de l'entreprise de Mahury.

Le sieur d'Ayart ayât parfaitement bien suiuy son ordre, réussit beaucoup mieux que les nostres. Il n'y auoit aussi que luy de Commandant & chacun des Habitans qu'il auoit avec luy, suiuit exactement l'ordre qu'il leur auoit donné. Il ne prit avec luy qu'environ vingt hommes qu'il diuisa en deux bandes; la pluspart desquels estoient des valets, mais tous bien resolus. Il les auoit separez en deux bandes, parce que les Sauuages estoient diuisez en deux Carbets. Le vieil Bimon estoit le plus proche des habitations sur vn petit terre releué, fort propre à y faire vn Fort pour garder toute cette rade. L'autre Carbet où estoit le Sauuage Apoto, Gendre de Bimon, estoit iustement à la pointe de Mahury, écarté enuiron de deux cents pas de celuy de Bimon. Le sieur d'Ayart auoit donné ordre à la troupe qui deuoit attaquer le Carbet d'Apoto, qu'auparauant de donner ils donnassent le signal d'vn coup de siflet, afin de donner

tous ensemble & en mesme temps. Le signal fut donné mais le sieur d'Ayart estoit encore dans le bois, cela luy fit doubler le pas. Il trouua vn empeschement, c'est que le Canot des Sauvages estoit disposé de telle sorte, qu'il luy empeschoit le passage. Il le franchit pourtant avec neuf hommes qu'il auoit avec luy. Bimon & son équipage ayant oüy le coup de sifflet, se mit aussi-tost en deffence. Le sieur d'Ayart les trouue les armes à la main. Il ne laissa pas de les aller attaquer courageusement. Il s'adressa au Sauvage Bimon l'espée & la bayonette à la main. Le Sauvage Bimon l'esquieue, mais il fut tué par deux de ses valets, qui le suiuoient, portant les armes à feu, de peur qu'on ne fust contraint de faire vne retraite. Ils tirerent sur luy, & le mirent sur la place. Et comme il auoit manqué Bimon, il attaqua celuy qui estoit auprès de luy & le tua, quoy qu'il semblast que ce Sauvage eust vn corps de fer, parce qu'en le frapant sa bayonette fut rompuë, & son espée faussée. Les Sauvages tasehoient de se sauuer dans les bois ou dans la mer, pour se retirer dans vn petit Islet qui est tout proche. Il fut tué vne femme dans le Carbet de Bimon, l'on croyoit qu'elle fust morte sur la place, elle estoit couchée de son long où elle perdoit tout son sang, on fut estonné qu'une demy-heure apres on ne la trouua plus, elle s'estoit traînée dans les bois & cachée dans les herbes où elle fut trouuée morte le lendemain. C'est vne chose admirable de voir le courage de ces gens, qui tout blesez se mettoient à la nage & alloient fort loin, mais enfin ils estoient contraints de succomber & d'aller à fond. Les autres fuyoient dans les bois tout pleins de sang, iusqu'à ce que n'ayans plus de force ils tomboient morts sur la place.

Ceux qui deuoient attaquer le Carbet d'Apoto s'y comporterent genereusement, & nonobstant la resistance des Sauvages qui se deffendoient fort bien, ils firent presque tout passer au fil de l'espée, car de vingt hommes Sauvages qu'ils estoient dans les deux equipages, il en fut tué seize, & deux enfans qui furent pris esclaves. Mais il arriva vn malheur, car comme nos gens estoient entrez sous le Carbet, vn des nostres croyant tuer vn Sauvage, tua vn

tres braue garçon nommé le Comte, seruiteur du Capitaine Cafaut, de bonne famille de Lyon. Tout leur bagage, leurs Canots & leur liëts de coton furent referuez, & furent apportez par le sieur d'Ayart au Camp de Remire, pour y estre distribué à chacun selon son merite, & sa generosité.

Le sieur de Vertaumon Gouverneur du Fort ayant receu son ordre, fit choix de 25. des meilleurs hommes qu'il eust dans son Fort, lesquels il fit embarquer dans deux Canots, dont il y en auoit 12. armez de pied en cap, de grosses armes de fer. Il commandoit cette troupe, n'allant pas pourtant le premier en teste, car comme il n'auoit iamais fait la guerre, il falloit qu'il fist essuyer les premiers coups des Sauvages à ses Cuirassiers. Le sieur de Flauigny son Lieutenant non plus que son Capitaine n'alloit pas le premier aux coups, de sorte que n'y ayant aucun Chef qui payast de sa personne, cela ne pouuoit pas bien reüssir. Le premier qui mit pied à terre fut Boucher, principal Truchement & deux autres armez. Boucher n'eut pas le loisir d'attendre que toute la troupe eut pris terre, mais luy & deux autres furent attaquer la Case forte des Sauvages, leur disant en leur langage: *Galibis, les Palicours sont entrez dans l'isle,* & en disant cela il tira deux coups de pistolet à brûle pourpoint, sans pourtant coupferir, tant il estoit adroit. Et comme toutes les auenuës, par où les Sauvages pouuoient se sauuer, n'estoient pas gardées, par le mauuais ordre & le peu d'experience du Gouverneur, les Sauvages prirent la fuite par les Sauanes & Crabrieres. Il y en eut pourtant sept ou huit de tuez, soit dans la Case ou en fuyant. Le Gouverneur se rendit ainsi maistre de cette habitation, sans beaucoup de difficulté, où il trouua & tous ses gens dequoy butiner. Comme cette habitation estoit beaucoup fournie de traite & de liëts de coton & autres choses, il fit tout apporter à son Fort & le distribua à ses soldats.

CHAPITRE XIV.

*Suite de l'entreprise contre les Sauvages , &
l'attaque faite contr'eux dans leurs habi-
tations en la terre ferme.*

MESSIEURS de Bragelonne & du Plessis ayant enuoyé l'ordre au sieur Gouverneur pour l'attaque de Cabassou, l'auoient en mesme temps prié d'enuoyer au plustost la grande barque, qu'il auoit à la rade de son Fort. Mais comme il faisoit tout par maniere d'acquit, conseruant tousiours dans son cœur ses mauuaises volontez, il ne se mettoit pas beaucoup en peine de l'enuoyer; Et pendant nostre bon-heur dépendoit de cette entreprise promptement executée, & la fin de la guerre avec les Sauvages; car si au mesme instant qu'on s'estoit défait d'eux à Remire, à Mahury & à Cabassou, on ne leur eust point donné le temps de se reconnoistre, & qu'on les eust esté attaquer dans leurs propres habitations, ils eussent esté surpris, & ainsi on auroit mis fin à la guerre, & iamais ils n'eussent pû s'en reuancher, comme ils ont fait à nostre grand malheur. C'est l'obligation que toute la Compagnie a eu à ce Gouverneur, que l'on peut dire auoir fait tout ce qu'il a pû pour ruiner la Colonie, ainsi que l'on verra par ce qui suit. Nos Messieurs voyans qu'il ne se hastoit point de leur satisfaire, enuoyerent derechef l'en prier, ce qu'il fit, mais seulement deux iours apres. Cela donna temps aux Sauvages qui auoient appris la défaite de leurs compagnons, de se mettre en deffence, & de nous euitier, laissant leurs habitations à l'abandon, desquelles ils ne se mettent guere en peine, en ayant bien-tost rebasty d'autres à peu de frais. Si tost que la barque fut arriuee, nos Messieurs la firent équiper au plustost, & y mettre des viures pour trois ou quatre iours pour deux cents hommes

ou enuiron. Ils auoient assemblé les Habitans pour ce sujet, qui s'offrirent de grand cœur pour cette expedition. Ils firent aussi choix tant des hommes qui leur appartenoient en particulier, que de ceux de la Compagnie qui estoient en santé dans le Camp, laissans le reste, la pluspart presque malade à la garde du Camp. Les sieurs du Plessis & de Beson Seigneurs de la Colonie voulurent estre de la partie, comme aussi le Sieur d'Arart, quoy que malade d'une diarée, qui s'augmenta de telle sorte en ce voyage, qu'elle pensa luy faire perdre la vie. Les Capitaines du Mesnil, Barro, Cafaut, & Beaumont y commandoient. Tout ce monde estant disposé, Monsieur du Plessis renuoya promptement le Lieutenant Dubreuil à Ceperou, portant ordre au Gouverneur de se tenir prest avec les meilleurs de ses soldats, son Lieutenant le sieur de Flauigny & Dubreuil luy tinrent Compagnie.

Tout le monde estant prest à partir de Remire, le sieur du Plessis les fit promptement embarquer; on leua l'ancre & on fit voile le 17. Février sur les quatre heures du soir. Monsieur Chasteau nostre confrere y fut pour assister ceux qui auroient besoin de son ministere, parce que j'estois si foible que ie ne me pouuois soustenir. Ce voyage luy a cousté la vie, car il en reuint avec la fièvre, & apres l'auoir gardée quelque temps il fut attaqué d'une diarée & d'un flux de sang, duquel il est mort le 15. Mars. La barque alla mouïller proche de Ceperou, d'où le sieur de Vertaumont vint conférer avec le sieur du Plessis dans ladite Barque

On leua l'ancre vn peu deuant le iour; on arriua à la grande terre proche la Crique du vieil Biraumon enuiron sur les huit heures du matin. Le Gouverneur estoit arriué vn peu deuant avec sa troupe, & attendoit la barque qui vint incontinent apres luy. Chacun mit pied à terre, sans trouver aucune resistance. Monsieur du Plessis donna l'ordre de la marche, qui ne se pouoit faire que par defilé, parce que les sentiers qui conduisent à ces habitations sont si petits, que l'on n'y peut aller que deux hommes de front. Les Sauuages ne les veulent pas faire plus larges, de peur

que leurs ennemis ne les décourent, & on ne peut aller chez eux que par plusieurs détours. Il fit donc marcher dix ou douze hommes bien resolus, qui alloient les premiers. Il vid que le sieur de Vertaumon auoit vn corps de cuirasse & ses Officiers & ses plus affidez de meisme, il luy en demanda vne faisant defarmer vn des siens pour ce sujet. Le sieur du Plessis suiuiot & apres luy les sieurs de Vertaumon, de Beson & d'Ayart, & ensuitte chaque Capitaine & sa Compagnie en son rang. Comme l'on estoit au milieu de la marche, Monsieur du Plessis se retourna & apperceut que le sieur de Vertaumon tenoit vne bayonnette nuë en sa main. Il luy demande à qui estoit cete bayonnette, & ce qu'il en vouloit faire. Il luy dit qu'il venoit de la trouuer. Monsieur du Plessis fait passer la parole pour sçauoir à qui elle estoit, on la porté de main en main, mais elle ne trouue point de maistre. Cela fit soupçonner ledit sieur du Plessis, & il en auoit bien du sujet: car quelque mine que luy fist le Gouverneur, il ne le pouuoit supporter, ayant vne haine irreconciliable contre luy, ce qui fit que le sieur du Plessis se tint mieux sur ses gardes.

Ils arriuerent heureusement à la grande place de l'habitation, sans aucune rencontre, que de deux Sauvages que l'on apperceut dans les bois, sur lesquels on tira quelques coups qui les firent fuir, & laisser leurs trouffes de flèches sur la place. Comme l'on fut arriué à cete place, on n'y rencontra personne; ils s'en estoient tous fuyz dans les bois, ayans emporté tout le meilleur. L'on entra dans les cases, on y trouua dequoy boire & manger, dont les soldats se saisirent. On mit le feu par tout, & les cases estant consommées, sans qu'il parust aucun Sauvage, l'on reprit la marche commencée, pour aller le long de la mer à l'habitation du Piaye de Macouriague. L'on fit alte proche d'vne petite riuere, iusqu'à ce que la mer fust basse & que l'on peult passer cete riuere. On s'arresta là, tant pour prendre quelque repos, que pour y prendre le repas. Ceux qui estoient demeurez dans les barques, pouuoient entendre de ce lieu ceux qui les appelloient. C'est pourquoy comme ils ne respondoient point, on laissa là vingt soldats pour attendre le iour &

pour donner ordre à ces barques de suiure. Ils demeurèrent là sans que les Sauvages eussent la hardiesse de les attaquer. Cependant tout le gros arriua heureusement à Macouriaque, sans rien rencontrer, où ils firent comme chez Biraumon sans aucune resistance. Mais comme l'on acheuoit de faire tout brusler, on donna auis que les Sauvages attaquoient les barques, ce qui n'estoit pas veritable. Il est bien vray qu'ils sortirent du bois & tuèrent malheureusement à coups de flèches vn soldat nommé *la Charmoise*, lequel s'estoit auancé pour retourner à la barque, à cause qu'il se trouuoit mal, c'estoit vn tres-bon enfant & qui craignoit Dieu. Tout le monde s'embarque dans les deux petites barques, pour estre portez la pluspart dans la grande, qui estoit plus bas. Comme on s'embarquoit le sieur du Plessis apperceut en passant les Sauvages, qui firent vne salue de leurs flèches, & tirerent mesme quelque coup de fusil, mais tout cela en vain, le sieur du Plessis fit faire sur eux vne descharge de quarante ou cinquante fuseliers au hazard, du costé que venoient les flèches, qui ne portoient pas à cause du grand vent qu'il faisoit.

Chacun estant rembarqué l'on prit la route de Remire, le sieur de Beaumont vint le premier dans vne des petites barques, dans laquelle estoit M. Chasteau & quelques autres. Le sieur du Plessis s'arresta quelque part à la rade de Ceperou, où le sieur de Vertaumon l'inuita fort de monter, mais il n'en voulut rien faire, pour la défiance qu'il auoit de luy. Il aborda à Remire, où si-tost que chacun fut arriué, l'on fit la distribution du butin, que l'on auoit fait chez les Sauvages, & sur tout des lits de coton; il y en auoit 48. Pour les flèches, les arcs & les boutons, qui estoient en grande quantité, on les retint, dans le dessein d'en faire present aux Sauvages Palicours ennemis de nos Galibis, avec lesquels on vouloit faire alliance, le sieur du Plessis ayant desir de faire vn voyage chez eux. L'on reseruoit pour ce sujets deux femmes qu'on auoit prises à Cabassou, & deux petits garçons de 10. ou 12. ans, que le sieur d'Ayart auoit pris à Mahury, l'vn desquels se sauua. L'on fit donc la distribution des lits, chacun des Seigneurs, à sçauoir les

sieurs

seurs de Bragelonne, du Plessis & de Befon, en prit trois. Il y en auoit trois pour les trois Ecclesiastiques, chaque Officier en prit vn, & en suite ceux qui s'estoient comportez plus genereusement & qui auoient remoiné plus d'affection.

Il arriua en cette rencontre vn suiet de mécontentement aux Ecclesiastiques. Messieurs de Bragelonne & du Plessis auoient resolu entr'eux, que les Ecclesiastiques auoient chacun vn de ces lits. Ils les pouuoient sequestrer pour nous les donner en particulier. Apres que les Seigneurs eurent pris les leurs, ie pris le mien auparauant les Officiers. Personne n'en dit mot; mais comme mes deux autres confreres en voulurent faire autant, il y eut du bruit, les Officiers ne le voulurent point permettre, & en firent leur plainte. Quelqu'un des Seigneurs prit leur party contre les Ecclesiastiques, disant qu'ils m'auoient déferé d'en prendre vn, mais que pour les autres, qui n'estoient que des Prestolets, ils ne le souffriroient pas. Ces paroles me toucherent viuement, elles me firent connoistre qu'on ne faisoit pas beaucoup d'estime de l'Estat Ecclesiastique, quoy que dans les Estats de la Colonie, que l'on auoit assemblez quelques iours auparauant, pour les affaires du sieur de Vertaumon, l'on nous eust donné le premier rang en deux diuerses rencontres, ie ne l'aurois pas souffert autrement. Je creus pour lors qu'il n'estoit pas temps de faire paroistre nostre ressentiment de parole; & que c'estoit assez de leur faire connoistre en leur rendant leurs lits, faisant voir à mes confreres que cela estoit necessaire pour nous mettre en repos.

Cette distribution estant faite, on commanda le sieur Barro avec quarante hommes des meilleurs de nostre Camp, pour aller à Cabassou, il en prit encore vingt à Ceperou; c'estoit afin qu'ils se chargeassent chacun d'un sac de magnoc qui est vne racine de laquelle on fait le pain. Il y alla sans aucune rencontre. Comme l'on vid que les Sauvages n'auoient pas bruslé toutes leurs habitations ainsi que l'on croyoit, estant resté vn grand Carber, sous lequel on pouoit mettre deux cents hommes à couuert, &

vne Case, cela obligea de s'y poster, & d'y faire garde, iusqu'à ce qu'on eust consommé toutes les racines de leurs Jardins. Les Sauvages n'y parurent que le second iour. Ils tirerent du bois sur ceux qui estoient allez dans les Jardins, & tuèrent vn ieune Portugais qui auoit esté leur Esclaué, mais depuis ce temps-là on ne les y a point vus. Le sieur Barro y fut bien six semaines, iusqu'à ce qu'il en fut releué par Beaumont qui y mena tout le reste de nostre monde, qui estoit la plupart malade, tant pour changer d'air que pour auoir plus de quoy subsister qu'à Remire, où nous n'auons plus de pain. Monsieur du Plessis se disposa pour faire son voyage des Palicours, où nous le laisserons aller, pour voir l'estat déplorable, auquel nous estions reduits dans nostre Camp.

CHAPITRE XV.

*Estat déplorable dans lequel nous estions dans
nostre Camp de Remire.*

Pour faire voir l'extrême misere à laquelle nous auons esté reduits, il faut toucher quelque chose de ce que nous auons déjà dit. Nos Vaisseaux ne nous auoient déchargé qu'environ 90. barriques de farine pour toute la Colonie, ce qui n'estoit pas pour la subsistance de cinq ou six cents personnes, comme nous estions au commencement, l'espace de trois mois. On ne laissa aucune viande ny legumie, de sorte que le seul pain estoit tout nostre confort, sans esperance d'autre chose. A nostre arriuée l'on auoit fait le pain du poids de vingt-deux onces, ce qui estoit alors suffisant pour nostre nourriture. Mais aussi tost que nous fumes entrez à Remire, on diminua le pain de quatre onces, de sorte que de vingt-deux onces il n'en pesoit plus que dix-huit, ce qui fut yne grande diminution. Nous commençâmes de nous en ressentir. Au bout de quelque temps il fut encore diminué de deux onces,

puis sur la fin de nos farines, qui fut au commencement du Careme, il ne peſoit plus que la moitié de ce qu'il peſoit au commencement, c'eſtoit-là toute noſtre ſubſiſtance ſans rien dauantage. Le menu de la populace n'auoit pas meſme vn grain de ſel, pour ſe faire vn peu d'eau bouillie avec le ſel. Ce n'eſt pas qu'il n'y en euſt dix ou douze barils qu'on vouloit garder pour ſaler de la Tortuë & du Lamantin à la ſaiſon. On l'a voulu eſpargner & on n'en a pas donné dans la neceſſité. Si on l'eut fait, il n'y auroit pas eu tant de maladies, & cependant on ne s'en eſt pas ſeruy, parce que le ſieur Gouverneur l'a emporté, lors qu'il s'eſt enſuy honteuſement. On en donnoit quelque peu aux Eccleſiaſtiques & aux Officiers. C'eſt en ce lieu où nous auons appris à manger le potage ſans ſel, ſans graiſſe, & ſans huile. On ſe mettoit trois ou quatre enſemble, chacun donnoit vn quartier de ſon pain, que l'on faiſoit bouillir avec vn peu d'eau & de ſel. Nous le trouuons meilleur que les biſques, car l'appétit eſt vn admirable aſſaiſonnement des viandes; on mangeoit vn autre quartier de pain, reſeruant le reſte pour le ſoir.

Le menu peuple qui n'auoit point de ſel, prenoit de l'eau de la mer pour faire du potage, & comme nous auons tous ſi peu de choſe, nous eſtions contraints d'aller chercher dans les bois de quoy nous raiſaſier. Nous prenions la cime des Palmiers ſauuages, qu'on appelle des *choux Palmifex*, ils ont le meſme gouſt que les artichaux. On les hachoit fort menus pour en remplir des pots; heureux celui qui auoit vn peu de ſel, de vinaigre & autre choſe propre à les aſſaiſonner. Ceux qui n'auoient pas ces commoditez ſe contentoient de les faire cuire avec l'eau de la mer. On alloit auſſi le long des rochers chercher quelques coquillages & certaines eſpecès de limaçons, qui eſtant de tres dure digeſtion, faiſoient plus de mal que de bien. L'on couroit aux fruicts qui eſtoient dans les bois, mais comme on n'en connoiſſoit pas la qualité, ils cauſoient de grandes incommoditez. Quand on pouoit auoir quelque peu de farine pour en faire de la bouillie au ſel & à l'eau, cela paſſoit pour vn feſtin parmy nous. Au bout de quelque

temps on s'auiſa de prendre quelques herbes qui croiſſoient autour de noſtre Camp. Nos Eſclaves nous ſeruirent d'exemple en cete rencontre. On les mangeoit comme des Eſpinars. Nous auions perdu entierement le gouiſt de la viande. Il y auoit peu de bons chaffeurs, & ceux qui le pouuoient faire, quand ils prenoient quelque choſe, ils le mangeoient en particulier. Avec ce peu de mauuiſe nourriture, les mois de Ianuier & de Fevrier furent fort pluuieux, de ſorte que le pauvre monde en fut grandement incommodé, parce que leurs Cafes ayant eſté faites trop à la haſte, elles n'eſtoient pas bien couuertes, il y pleuuoit comme ſi on eut eſté dans la ruë. D'ailleurs les ſentinelles, qu'il falloit touſiours poſer, ſur tout la nuit, n'auoient aucun couuert, on n'auoit pas le courage de leur faire des lutes, & ainſi ils eſtoient touſiours mouillez.

Toutes ces incommoditez firent qu'en peu de temps noſtre monde deuint ſi extenué, que la mort paroifſoit ſur leurs viſages. Quand il falloit aller au trauail de la terre, à peine pouuoient-ils leuer les bras, tant ils eſtoient affoiblis. Cela eſtoit digne de compaſſion. C'eſt pour cete raiſon qu'eſtant retournez du trauail & n'en pouuans preſque plus, ils eſtoient contraints de s'aller repoiſer; la plus part n'ayant point de lit, ſe couchoient contre terre, de laquelle ils receuoient les mauuiſes exhalaiſons qui leur cauſoient beaucoup de maux. C'eſt à quoy ceux qui vont en ces païs, doiuent prendre garde. Chaque perſonne ne doit pas manquer de porter vn lit de ceux qu'on appelle *vn b' aſſe*, comme il y en a dans les Nauires de guerre, pour les pendre en l'air; car cela conſerue entierement la ſanté. C'eſt vn auis que m'auoit donné vn braue Gentil-homme, qui auoit frequentré dans ces contrées.

Outre toutes ces choſes, l'on eſtoit incommodé de certains petits moucherons, qu'on appelle des *Mouſſiques*, qui ſont eleues des ampoules qui cauſent de grandes demangeaiſons, & d'vne autre ſorte de moucherons qu'on appelle des *Maringouins* ou *Couſins*. On en eſt extrêmement tourmenté en tout temps, ſi ce n'eſt quand il ne fait point de vent, ce qui arriue rarement, car il en fait preſque touſiours,

on se peut garantir pourtant contre cette petite vermine. Mais il y en a d'une certaine espece que l'on appelle des *Chiques*, plus petits que des puces, & de la mesme couleur, qui ont cousté la vie à plusieurs, iusqu'à ce que l'on eut trouvé vn onguent qui nous en deliura. Cette petite vermine s'engendre dans les lieux sablonneux; c'est pourquoy nostre Camp en estoit tout remply, & sur tout le Magazin & l'Eglise. Nous n'auions pas connoissance de cela au commencement. Cette vermine s'empara tellement de nous, qu'en mon particulier i'en ay receu de tres-grandes incommoditez, & telles que mes pieds en estoient quasi tous pourris, ne me pouuant plus soustenir, iusqu'à ce que i'en fus deliuré par vn onguent qui n'estoit fait que de souffre fondu avec de la graisse.

Toutes ces miseres iointes ensemble, ont causé tant de maladies, que plusieurs en sont morts, & sur tout la diarrée & le flux-de-sang, qui s'augmenta beaucoup en peu de temps, parce que les sains & les malades estoient meslez ensemble, & ainsi ils se le donnoient les vns aux autres par contagion. Mes Confreres en moururent, les Chirurgiens les suivirent de prés, de sorte qu'il n'y auoit plus personne pour les penser. Quoy que ie ne me peusse en aucune façon traîner à cause de mes foiblesses, ils ne receuoient soulagement que de moy qui n'estoit pas grand, leur faisant quelque peu de bouillon au sel & à l'eau, avec vn peu de pain. Le nombre des malades augmentoit si fort, que ie succombay & fus attaqué d'une grosse fièvre continuë avec des redoublemens, sans auoir personne qui me donnast vne goutte d'eau, car nous estions presque tous abandonnez de ceux qui nous pouuoient donner quelque secours. Comme i'auois vn grand courage, si tost que ie me sentoie vn peu, ie me leuoie, & incontinent ie retomboie, pour n'auoir pas aussi de quoy me nourrir & reprendre des forces. Mes iambes deuinrent si fort enflées, à quoy se ioinit vne apostume qui fut cause que ie fus contraint d'aller avec des poténecs. Ce qui me touchoit en cete rencontre, c'est que ie ne pouuois subuenir aux pauures malades, qui demandoient mon secours pour leur ame. Et le secours du sieur Bigot m'a

esté fort fauorable en cette rencontre ; car voyant que i'auois si peu de forces en portant le Sauueur aux malades, il me soustenoit les bras en marchant, luy promettant aussi que Dieu le porteroit vn iour dans le Ciel. Nous sommes venus à vne telle extremité, qu'il ne se trouuoit plus personne qui peust faire vne fosse pour enterrer les autres. Si les Sauvages fussent venus en ce temps-là, ils auroient eu bon marché de nous.

Enfin, l'infection estoit si grande dans nostre Camp, & la necessité si extrême, parce qu'il n'y auoit plus de farine, que l'on fut obligé d'enuoyer la plus grande partie de nostre monde à Cabassou, où estoit déjà le Capitaine Barro avec quarante hommes, pour les y faire subsister. Ils partirent de Remire le 25. iour de Mars dans la grande Barque, sans faire malades. Il en resta peu, que l'on fut contraint d'y enuoyer vers la Semaine Sainte, mesme ces Messieurs qui auoient esté rappelez de leur exil. I'y enuoyay Monsieur Colsonet vn de mes confreres, pour auoir soyn du Spirituel, où il mourut incontinent apres. Nous restâmes enuiron quinze ou vingt personnes dans le Camp, duquel lieu nous fûmes contraints de nous retirer, & de nous refugier dans l'habitation de Monsieur de Bragelonne, qu'il nous auoit abandonnée, estant allé demeurer en celle de Monsieur du Plessis, où nous commençâmes vn peu à respirer, parce que la Tortue commença à terrir. C'est vne manne admirable en ces pais, pendant quatre mois. La chair de ce poisson est si bonne, qu'il semble que l'on mange du meilleur bœuf de France. Il en territ en si grande quantité sur nos costes, sur tout aux mois de May & de Iuin, qu'on en pourroit charger vn grand Nauires. Il y a de quoy rassasier cent hommes à vn de ces poissons. Nous n'auons point eu de necessité pendant ces deux mois.

Ce n'est pas pour décourager ceux que Dieu inspirera d'aller dans ces pais, que j'ay fait voir tant de miseres. Elles ne sont que pour nous qui les auons souffertes, si on se fait sage à nos dépens. Mais l'on connoistra les grandes difficultez qui se rencontrent, quand on veut entrepren-

dre vn semblable establissement dans vn païs, duquel on ne scait le temperament, que sur les rapports bien souuent de personnes qui n'en ont qu'vne grossiere connoissance. Ce n'est pas le mauuais temperament du païs qui nous a causé tant de maux, on n'en scauroit trouuer vn meilleur ny vn plus beau, comme ie feray voir dans le troisiéme Liure. On ne les peut pas attribuer à l'incommodité de la nuit, puis qu'on n'en scauroit voir de plus belles, sans aucun serain. Ce n'esté que le peu de preuoyance de ceux qui ont entrepris nostre embarquement, qui y deuoient auoir apporté des viures suffisamment pour faire subsister, iusqu'à ce que l'on en eût planté & fait la recolte, car apres cela on n'en peut iamais manquer. Il en faut plutôt porter pour deux ans, & faire partir des Nauires de temps en temps, pour porter de nouueaux rafraichissemens, & pour tenir aussi les Sauvages en crainte, en voyant que l'on est souuent rafraichy de monde & de viures. Si on veut preuoir à ces choses, on peut facilement habiter ce païs.

Outre ce manquement de preuoyance, nos pechez ont encore attiré sur nous la vengeance de Dieu. Nous auons eu de trop grands preiugez de nos mal-heurs; la mort de Monsieur l'Abbe de l'Isle de Mariuault en fut vn, & Dieu nous a parlé par cette Comette, nous exhortant à penitence. Elle ne s'est pas arrestée pour nous signifier seulement la mort de Monsieur Isambert: mais encore tant de choses tragiques qui nous sont arriuées, iusqu'à nostre entiere déroute. Je prie Dieu que ceux qui voudront entreprendre ce mesme voyage apres nous, se fassent sages par nostre exemple.



CHAPITRE XVI.

*Voyage chez les Palicours & les Maronnis
entrepris par Monsieur du Plessis.*

LA guerre estant déclarée entre nos Sauvages Galibis & nous, apres la déroute qui en a esté faite par les nostres, comme vous auez veu cy-deuant, nos Seigneurs associez trouuerent à propos de faire vn voyage chez les Palicours & les Maronnis, ennemis capitaux de nos Galibis, pour faire alliance avec eux, & les exciter à vouloir faire la guerre aux Galibis leurs ennemis, contre lesquels on leur donneroit secours, & qu'estant ainsi faits leurs amis, on auroit libre entrée chez eux, non seulement pour y trafiquer, mais aussi pour leur faire connoistre Dieu, puis que ceux chez qui nous estions, & pour lesquels nous estions venus, s'en estoient rendus indignes.

La resolution ayant esté prise, le sieur du Plessis qui ne pouuoit demeurer en repos pour le bien de cette Colonie, qui auroit esté vn homme incomparable, sans ses precipitations & la violence avec laquelle il agissoit, s'y disposa le plus promptement qu'il put. Il fit equiper la grande Barque, la fournissant de viures pour vn mois. Il prit vingt des meilleurs hommes de la Compagnie, entre lesquels il y auoit plusieurs de ses domestiques. Il ne prit qu'un seul Officier de la Compagnie, qui estoit le sieur de Nauarre, Lieutenant pour lors de la Compagnie de Casaur. Le sieur le Vendangeur fut de la partie. Le sieur du Plessis ayant appris qu'un des Peres Capucins qui estoient dans nostre Isle, & qui estoient venus avec la Compagnie de Rouen, auoit quelque connoissance de la Marine, & qu'il pouuoit seruir de Pilote, ou assister de ses conseils, luy demanda s'il vouloit s'embarquer avec luy. Il en communiqua avec le Pere Bernardin qui estoit son Superieur, tres homme de bien, & qui a passé plus de vingt ans dans les Missions estrangeres, ayant

fait

fait quatre Voyages dans quatre differents embarque-
mens. Ce Pere trouua fort à propos d'obliger la Compa-
gnie en cette rencontre: Le Pere Iean Baptiste luy vint té-
moigner que son Superieur estoit tres content, qu'il rendist
ce seruice à la Compagnie, & sur tout au sieur du Plessis,
qu'il consideroit fort, mais sous de certaines conditions que
le sieur du Plessis ne voulut point accorder, c'est pourquoy
il le remercia. Ce Capucin estoit fort remuant & extrême-
ment abondant en son sens. Ce fut vn coup de la prouiden-
ce qu'il n'y alla pas, car peu de temps apres il tomba mala-
de, de la maladie dont il est mort. S'il eut esté en ce voyage
& s'il y fut mort, l'on auroit peut-estre accusé le sieur du
Plessis de ne l'auoir pas bien traité: car comme il n'a pas
manqué d'ennemis à cause de sa façon d'agir vn peu rusti-
que, on n'auroit pas manqué de luy en attribuer la faute.

La Barque estant equipée & tout le monde embarqué, ils
firent voile le premier iour de Mars. J'auois oublié de dire
qu'il auoit aussi fait embarquer les deux Sauvages, prises
esclaves à Cabassou par le sieur de Vertaumon. Il fit aussi
embarquer toutes les flèches, les arcs & les boutous, pour
témoigner aux Sauvages Palicours, qu'on les auoit pris à
leurs ennemis, & qu'on leur presentoit aussi bien que ces
femmes pour leur témoigner nostre amitié.

Ayant donc leué l'ancre le premier de Mars, le sieur du
Plessis alla passer proche l'Isle des Cabris, où il fit descen-
dre quelques hommes dans le Canot. Ils y tuèrent vne Che-
vre qui estoit si grasse & si bonne, qu'il ne la compare pas
moins qu'aux excellens Moutons de Beauuais, dont on fait
tant d'estat à Paris. Il tingla toute la nuit, pendant tout le-
quel temps il ne put auancer que six ou sept lieues, se trou-
uant à la pointe du iour entre l'Isle du Connestable, autre-
ment l'Isle aux Oyseaux, & la Riuere de Caubonne, qui
est si remplie de poisson, comme j'ay dit.

Le second iour il alla iusqu'à l'embouchure d'vne petite
Riuere appellée de *Pirague*, de laquelle j'ay oublié de
parler dans la description que j'ay faite de cette coste. Il ne
put auancer dauantage à cause du mauuais temps. Il fut
contraint mesme d'y mouiller tout le lendemain, qu'il s'est

força de trauffer cette Riviere, qui fut tout ce qu'il pût faire, les marées estant si fortes qu'elles le porterent dans cette Riviere contre son gré. Il faut remarquer que tout le long de cette Coste, depuis le grand Fleuve des Amazones iusqu'à plus de trois cens lieuës, les marées portent toujours de l'Est à l'Ouest, de sorte que la Navigation est tres-difficile pour ceux qui vont contre la marée. Il faut qu'ils aillent prendre le vent bien loin, ou qu'ils conient sans cesse, qui est vne chose ennuyeuse, & tout à fait facheuse aux Matelots, pour les travaux qu'il faut faire.

Le quatrième iour la Barque cingla depuis l'embouchure de Pirague, où elle auoit mouillé, tousiours le long de la terre, entre vn grand Banc qui commence vers la pointe de cette Riviere, & continuë iusqu'au Cap d'Orange. Elle ne put auancer que trois lieuës ce iour-là, & l'on fut contraint de mouiller vis à vis d'vn Islet qui est à la portée du canon de la terre, où le sieur du Plessis enuoya le sieur le Vendangeur avec l'équipage du Canot. Il y coucha, il y fit bonne chere & rapporta deux grands oyseaux, qu'on appelle des *Flamans*. Cet oyseau est beau à meruelles, de couleur de feu tres-vif, il est encore meilleur à manger & fort gras. Il rapporta aussi vn Souffleur ou Marfoin qu'il auoit harponé.

Le sieur le Vendangeur estant rembarqué & tous ceux de son Canot, la Barque cingla ce iour cinquième de Mars, iusqu'à la découuerte des premieres terres de la grande Riviere d'Oüyapoque, où il mouilla, & le lendemain sixième de Mars sur les six heures du soir, l'on entra dans la Riviere environ trois lieuës auant. Le sieur du Plessis fit pescher à la ligne en ce lieu, cette Riviere estant fort poissonneuse ils pecherent beaucoup de poisson. Il fit tirer deux coups de canon, selon la coutume que l'on a dans ce pais, pour auertir les Sauvages de la contrée. Si il y ena, ils ne manquent point de venir aussi-tost dans leurs Canots, chargez de viures & autre chose du pais pour traiter. Le sieur du Plessis voyant qu'il ne venoit aucun Sauvage, fit leuer l'ancre, & entra plus auant dans la Riviere bien douze lieuës. Il reconnut qu'il y auoit beaucoup de petits Islets

remplis de gibier, comme aussi toutes les riuës de cette Riuëre, dans laquelle il y a aussi beaucoup de Lamantins. Ayant mouillé proche d'un de ces Islets, il fit tirer derechef deux coups de canon, mais en vain, car il ne vint aucun Sauvage. C'est pourquoy il enuoya le sieur le Vendangeur avec l'équipage du Canot, huit lieuës plus auant, menant avec luy vne des Sauvages, mais sans fruit. Le sieur du Plessis ayant demeuré tout ce iour mouillé iusqu'au retour du sieur le Vendangeur, lequel estant embarqué il fit leuer l'ancre, & retourna mouiller à l'embouchure de ladite Riuëre iusqu'à la prochaine marée, afin de pouuoir entrer dans la Riuëre d'Épicouly, où l'on disoit qu'estoit la demeure des Sauvages Palicours, selon le rapport des Sauvages. Il est bien constant que tous les Sauvages Maronnis habitent le long de la Riuëre d'Ouyapoque, mais qu'ils se sont retirez vers le haut de ladite Riuëre, crainte des surprises de leurs ennemis. Le sieur du Plessis fit entrer la Barque vingt lieuës auant dans la Riuëre d'Épicouly, où il fit tirer deux coups de canon en vain, parce qu'il ne vint point de Sauvages. Il enuoya encore le sieur le Vendangeur plus auant, sans qu'il decourist rien que de vieux Carbers abandonnez des Sauvages. Ce qui fit iuger qu'ils s'estoient retirez, à cause des pluyes, tous ces pais estant presque noyez dans cette saison, comme on en estoit dans le temps.

Le sieur le Vendangeur estant rembarqué, on quitta cette Riuëre pour entrer dans celle de *Ouyaca*, qui est beaucoup plus étroite, & qui va tousiours en serpentant, ce qui l'empescha d'y entrer. Il y enuoya le sieur le Vendangeur avec le Canot, & pour trois iours de viures. La force des marées les porta bien cinquante lieuës auant dans cette Riuëre, sans faire rencontre d'aucun Sauvage, ny de chose quelconque qui leur donnaist des marques qu'il y en deust auoir. Ils n'y gagnerent que de la pluye qui les accompagna pendant les trois iours. Vous voyez par ce que ie viens de dire combien voilà de pais inhabité. On y pourroit faire des merueilles, pour sa bonté, & le bon temperament de son air.

Le sieur le Vendangeur estant retourné sans aucune bonne nouvelle de ce qu'ils cherchoient, le sieur du Plessis & luy n'ayans plus d'esperance de trouver ny les Palicours ny les Maronnis, ils resolurent de doubler le Cap d'Orange pour aller dans la Riviere de *Maricary*, où les Flamans peschent ordinairement le Lamantin, pour y en trouver quelques-vns & pour les combatre. Ils tenterent ce passage durant trois iours, sans en pouvoir venir à bout, à cause du Banc dont j'ay parlé. Ils retournerent mouïller à l'entrée de la Riviere d'Epicouly fort abondante en Lamantin, pour en faire pescher, ne pouuant faire autre chose, ayant porté sept gros barils de sel, afin d'en faire salure, dont il ne fut pas en peine; parce que le sieur le Vendangeur estoit fort expert pour bien harponer, ne manquant aucun gros poisson, quand il veut, comme l'experience l'a fait connoïstre: mais il n'en harpona qu'un qui fut mangé dans la Barque, en ayant manqué huit volontairement, pour quelque mécontentement qu'il croyoit auoir receu par le sieur du Plessis, comme il nous a dit.

Le sieur du Plessis affligé que son voyage n'auoit pas reüssi comme il eut desiré, ne voulant pas consommer le reste des viures, qui nous estoient si chers, fut contraint de leuer l'ancre & de prendre la route de Remire; ce qu'il fit le 19. Mars qu'il vint mouïller entre *Ouyapoque* & *Aproviague*, proche du Banc qu'il vouloit passer le lendemain à la haute marée, pour gagner l'Isle du Connestable, afin d'y prendre des oiseaux pour nous en faire manger. Mais comme iusqu'alors il n'auoit pas esté trop heureux en son voyage, il ne le fut pas encore en cette rencontre, quoy qu'il eut fait tout ce qu'il put pour l'aborder, ce qu'il ne put jamais faire. Cela l'obligea de venir mouïller entre la pointe de Mahury & l'Isle des Cabris, d'où il fit descendre le sieur le Vendangeur dans son Canot avec ses gens, pour le porter dans son habitation, avec ordre de retourner vers la Barque pour aider à décharger le monde; ce qu'il ne fit point par mépris.

CHAPITRE XVII.

Menées du sieur de Verraumon Gouverneur du Fort, qui ne tendent qu'à vne fuitte honteuse, & autres choses arriuées depuis la guerre des Sauvages iusqu'à la Semaine sainte.

LA Paix que le sieur de Verraumon Gouverneur du Fort auoit signée & iurée, n'estoit qu'une Paix feinte, ou, comme l'on dit, vne Paix fourrée. C'estoit pour mieux venir à bout de ses premiers desseins. On eust dit au commencement, qu'il n'y auoit rien de plus assuré & de plus ferme que cette Paix. Il sembloit témoigner ne desirer autre chose sinon qu'elle fust de durée. Il vint vne fois à Remire, pendant les premiers quinze iours, pour quelques affaires où il estoit obligé de se trouuer. Ce n'estoit pas avec sa pompe ordinaire, il n'estoit plus suiuy de la troupe de ses Gardes qui auoit esté reformée. Il y vint accompagné simplement de deux ou trois de ses domestiques. Jamais il ne témoigna plus de caresses aux vns & aux autres; ce qui fit que tout le monde en fut fort satisfait, & conceut vne grande ioye de le voir en cét estat. Cela ne dura pas long-temps, car il tascha d'exciter le peuple de Remire à se reuolter contre les Seigneurs, les voyant sans viures, qu'on ne receuoit pas des lardins de Cabassou facilement par sa malice, quoy qu'il y en eust suffisamment pour nous faire subsister dans la necessité où nous nous trouuions. Il faisoit courir le bruit parmy la populace que ceux de Ceperou auoient toutes choses en abondance; que le pain & le poisson ne leur manquoit en aucune façon, outre la permission qu'il leur donnoit d'aller à la chasse dans les bois & le long des costes de la mer, pour y chercher des Ceriques, des Crabes & autre chose propre pour leur nourriture. Il semoit ces bruits, comme i'ay dit, pour porter

le peuple à quitter nos Messieurs & à l'aller servir dans son Fort, afin que se voyant abandonnez du monde, ils fussent contraints d'y venir aussi eux-mesmes, & qu'il en peust disposer à sa volonté.

C'est pour cela qu'il nous faisoit languir apres les viures, qu'il retenoit dans son Fort, enuoyant seulement de temps en temps quelque peu de magnoc qui ne seruoit presque de rien, pour le peu qu'il en enuoyoit. Il enuoya vn iour son Canot plein de racines, à ce qu'il disoit. Le Canot estoit conduit par le Truchement Boucher qui estoit tout à luy. Il vint iusqu'à l'Ance de Romata, où il laissa son Canot, & s'en vint à pied à Remire, disant que son Canot estoit renuersé dans la mer. C'estoit vn tour qu'il iottoit à la Compagnie. L'on y enuoya pour voir si la mer, qui ne peut rien souffrir dans son sein, ne les rejetteroit point sur la riue. On ne vid rien qui fist tant soit peu connoistre, qu'il y eust vne seule racine. Cependant il se seruoit dudit magnoc qu'il faisoit reduire en pain, y employant sa Garnison iour & nuict, ayant entierement abandonné le traual des viures autour de son Fort. Il en faisoit magazin pour s'en servir dans le temps, s'il estoit obligé de s'en aller, n'ayant pû venir à bout de son dessein, qui estoit qu'au cas que les soldats ne le vinssent point trouuer, en abandonnant la Compagnie, il nous ferait perir de faim, & en suite obligerait les Seigneurs ses confreres de se mettre à sa discretion.

Toutes ces choses faisoient soupçonner nos Messieurs de ses mauuais desseins, à quoy ils taschoient de remedier. Le sieur de Beson encore tout ieune, & qui n'estoit pas en estat de penetrer si loin, auoit contracté vne forte amitié avec luy, quoy que Monsieur de Bragelonne fist tous ses efforts pour l'en destacher, luy faisant connoistre que tout ce qu'il faisoit ne tendoit qu'à la ruine de la Colonie. Il taschoit, dis-ie, de le détourner de cette fausse affection, à cause de Monsieur son Pere, pour lequel la Compagnie auoit vn grand respect à cause de ses rares qualitez. L'on ne put pourtant rien gagner sur son esprit, car il ne se pouuoit imaginer que ledit sieur de Vertaumon pust faire vne mauuaise action, disant que c'estoit le sieur du Plessis qui luy vouloit du mal, & qui entretenoit tout le monde dans

les pensées qu'on auoit du Gouverneur. C'est pourquoy il luy donnoit auis de tout ce qui se passoit, & mesme l'alloit quelquefois visiter pour l'en mieux informer.

Nos Messieurs voyans que le Gouverneur nous retenoit nos viures par malice; & que cela nous faisoit languir, ils y enuoyerent le sieur Aumont Aide-Major, pour voir à quel suiet il nous en priuoit, & pour faire aussi en sorte que le magnoc & la cassaue, que l'on nous faisoit tenir de Cabassou, nous fust fidellement enuoyés; mais il tomba malade, & son voyage nous fut inutile. Ce qui obligea nos Messieurs d'enuoyer vn Pirogue ou grand Canot, avec les meilleurs hommes que l'on eut. Du Verger fut le Gouverneur de ce Pirogue. Le sieur le Vendangeur y fut aussi avec le sien. Ils vont à Ceperou & les chargent tous deux de racines de magnoc. Apres auoir executé leur mandement, le sieur le Vendangeur part le premier vne demie heure deuant l'autre; quoy que la mer fust fort agitée, il arriva heureusement chez luy avec sa charge. Mais du Verger s'estant trop chargé & ayant laissé entrer dix ou douze personnes dans son Canot, outre son equipage, il voulut prendre le costé de la Riuiere pour faire le tour de l'Isle en s'en retournant. Il ne fut pas plütoست entré dans l'embouchure de cette Riuiere, que la mer estant extrêmement agitée, le Canot trop chargé & assez mal gouverné coula tout d'vn coup à fond. Tous ceux qui estoient dedans perirent, excepté deux qui se sauuerent à la nage. Ceux qui ne scauoient pas nager furent cause de la perte des autres. Le sieur de Masicour, Lieutenant de la Compagnie de Barro, ne fit que faire le signe de la Croix, en disant: *Mon Dieu ayez pitié de moy*, & enfonçant son chapeau il se laissa aller à la mercy des flots. Il ne se portoit pas bien auant que d'aller à Ceperou. Il se disposa auparauant que de partir par le Sacrement de penitence & par la reception de la diuine Eucharistie, comme si Dieu luy eut inspiré de se preparer à la mort. Il estoit frere de Monsieur du Fay vn des Seigneurs de la Compagnie de Paris. Les sieurs de Tan vn des Habitans, du Verger, & la Fontaine, qui seruoient de Truchemens, y furent noyez, ils estoient domestiques de Monsieur

Cabar, comme aussi de la Porte qui appartenoit à Monsieur du Plessis, trois de Monsieur de Bragelonne, Loifeau, Goujon & le Chantre, & cinq ou six autres. Il n'y en eut que deux de sauevez, vn domestique de Monsieur de Bragelonne appellé Lallement, & vn autre qui demouroit chez Monsieur Dofnay. Pour le Chantre il s'estoit saué de la mer, mais estant dans les vazes il se trouua si foible, qu'il y demeura embourbé, ou bien en estant fort y il est mort dans les bois, & l'on n'en a point oüi parler depuis.

Cet accident si étrange toucha tres-viuent nos Messieurs, comme aussi tout le reste de la Colonie. Il n'y eut que le sieur de Vertaumon qui en fut fort ioyeux, n'ayant point de plus grand contentement que de nous voir consumer peu à peu, Messieurs de Bragelonne & du Plessis receuans ce coup de la main de Dieu, taschoient de ne point s'ébranler, en nous donnant courage, & ils pourueurent par d'autres voyes à nos necessitez.

Le sieur de Vertaumon voyant que tous ses desseins ne reüssissoient point, il se presenta vne occasion qui luy donna esperance qu'il en viendroit à bout, & que cela seroit cause qu'il auroit Messieurs de Bragelonne & du Plessis à sa discretion. Les Sauuages qui auoient demeuré quelque temps sans paroistre, le Truchement Boucher estant allé par le commandement de Monsieur le Gouverneur, pour pescher des Huîtres proche la Grande-Terre, dans la Barque bien armé, il parut quelques Sauuages, qui faisans paroistre vn signal blanc témoignoiert vouloir parler audit Boucher. Il leur donna assurance pour s'auancer sur la roche où il estoit, ce qu'ils firent. Vn d'entr'eux luy témoigna de la part des autres Sauuages, qu'ils desiroient faire la Paix. Il leur promit qu'il feroit son raport au sieur Gouverneur, & qu'il leur rendroit réponse. Boucher retourna aussi tost pour en donner auis audit sieur Gouverneur, qui le fit sçauoir à Messieurs de Bragelonne & du Plessis. Cette nouvelle fut incontinent diuulgüée dans le Camp, de laquelle chacun receut vn grand contentement, dans l'esperance que l'on auoit qu'on traiteroit derechef avec les Sauuages, & qu'ainsi nous pourrions auoir quel-
que

que soulagement dans nos miseres. Messieurs de Bragelon-
ne & du Plessis firent scauoir au sieur Gouverneur qu'ils
estoiert fort aises que les Sauuages s'approthassent pour
parler de Paix, & qu'ils trouueroient bon tout ce qu'il fe-
roit en cette rencontre. Ayant receu cette nouvelle, il
enuoya le sieur du Breuil bien euenté dans la Barque; les
Sauuages paroissent incontinent. Du Breuil leur donne
assurance d'entrer dans sa Barque; deux y entrent, il leur
promet de la part du sieur Gouverneur qu'ils seront les
bien-venus dans le Fort, & qu'il ne souhaite que de viure
en bonne intelligence avec eux.

Deux iours apres, le Sauuage Pite voisin de l'habita-
tion de Biraumon & le Cochonin de Cabassou viennent
dans vn Canot, arborent le pauillon blanc en signe de Paix.
On les laisse prendre terre, & estant dans le Fort, où ils ne
monterent que tout craitifs, on les caressa & on leur fit
bonne chere. Ils furent ravis de voir leurs femmes, ausquel-
les ils témoignèrent leur ioye par des caresses à leur mode.
Ils demandent d'abord qu'on leur rende leurs femmes.
Monsieur le Gouverneur leur promet de le faire, quand la
Paix sera concludë. Ils se retirerent fort satisfaits, promet-
tant de retourner au premier iour pour traiter tout de bon,
pour viure, disoient-ils, en bonne intelligence, en nous four-
nissant ce qui nous seroit necessaire comme auparauant la
guerre. Ils firent connoistre aux leurs la bonne reception
qui leur auoit esté faite; c'est pourquoy tous conclurent
de faire la Paix. Je ne doute point qu'ils n'eussent bonne
intention pour ce coup, & qu'ils auoient volonté de faire
veritablement la Paix; mais les choses qu'on leur demanda,
leur en fit perdre l'enuie. Quand ils retournerent la seconde
fois, le sieur Gouverneur leur demanda, pour faire vne
bonne Paix, que

Premierement l'on ne penseroit plus de part & d'autre
à tout ce qui s'estoit passé, que tout seroit mis en ou-
bly, sans que iamais on s'en put ressentir.

Secondement, qu'ils nous abandonneroient les habita-
tions de Cabassou, de Bimon & d'Apoto, nous laissant
l'Isle entierement libre, sans qu'ils y missent le pied en au-

cun endroit que dans le Fort, où ils seroient obligez de venir deux fois la semaine, pour y apporter des viures qu'on leur payeroit comme on auoit accoustumé auparauant la guerre.

Qu'ils nous rameneroient trois François, qu'ils auoient parmy eux, à sçauoir le Fevre, la Guerriere, & le petit Deschouys, qui estoit chez Iaouy, compere de Monsieur du Plessis, & outre cela les quatre Negres qui s'en estoient fuis parmy eux, & qu'aussi-tost on leur rendroit leurs femmes.

Ils accorderent tous ces articles, promettans de les exécuter. Mais quand le Gouverneur suscité par du Breüil, leur demanda qu'on leur rendist l'Esclane Sauuagesse, femme de Pepora, ils témoignerent qu'ils feroient leur possible, mais qu'ils ne croyoient pas que Pepora voulust quitter sa femme, qu'il auoit trop d'amour & trop d'affection pour elle. Cela a esté la pierre d'achopement & la seule raison pour laquelle nous n'auons point eu la Paix. C'est l'obligation que la Compagnie a aux sieurs de Vertraumon & du Breüil, qui ont esté la cause de la mort de plusieurs des nostres & de beaucoup de malheurs. Les Sauuages retournerent rendre compte aux leurs de leur negociation. Il n'y eut que le Sauuage Pepora qui ne put se résoudre à laisser aller sa femme. Cependant tous ne laissoient pas de dissimuler, dans l'esperance qu'ils auoient de pouuoir auoir leurs femmes. Ils retournerent au Fort avec abondance de viures, qu'ils donnoient quasi pour rien: car de ce qu'on auoit accoustumé de leur donner vne Serpe, on ne leur en donnoit qu'un Cousteau. Cela continua plusieurs fois, dequoy le Fort recent vn grand soulagement, mais non pas ceux qui estoient à Remire, car il retenoit tout pour luy.

Enfin, les Sauuages venans au Fort caressoient bien leurs femmes, mais ils ne les pouuoient auoir. Ils les demandent avec instance, on leur répond qu'on n'en fera rien, qu'ils n'ayent ramené nos François & nos Negres. Ils promettent tousiours de le faire. Nous croyons qu'ils ne le pouuoient pas faire, & qu'ils les auoient fait mourir,

ce qui n'estoit pas, comme nous l'auons veu depuis, nous ayant ramené nostre petit garçon & le sieur de la Guerriere, ainsi que l'on verra par la suite. Il n'y auoit que Pepora qui ne pouuoit goustier cette Paix, car il ne vouloit point laisser aller sa femme, & voyant ainsi la resolution de Pepora, ils ne retournerent plus au Fort, de peur d'estre retenus, pour ne pouuoir pas executer ce qu'on leur demandoit. Ils y retournerent pourtant vn mois apres, témoignans encore vn coup qu'ils vouloient faire la Paix tout de bon. Ce n'estoit que pour nous amuser, afin de trouuer l'occasion de se vanger, comme ils ont fait, nous estant trop fiez à eux.

 CHAPITRE XVIII.

Fuite honteuse du sieur de Vertaumon & de tous ses adherans dans la Barque, apres auoir pillé le Fort.

LE sieur de Vertaumon voyant que tous ses desseins auortoient, & qu'il ne pouuoit attraper Messieurs de Bragelonne & du Plessis dans ses pieges; que l'occasion de la Paix des Sauvages luy auoit manqué, croyant qu'ils la deuoient venir traiter, entre dans vn desespoir qui l'emporte à faire l'action la plus lasche & la plus indigne qu'un homme d'honneur puisse iamais commettre. Il estoit poussé dans ce desespoir par vn remords de sa conscience, qui le bourreloit sans cessé & qui le mettoit dans des inquietudes perpetuelles, qui se remarquoient sur son visage. Il ne scauoit bien souuent ce qu'il faisoit, ny à qui s'en prendre. Il reconnoist qu'il a mal fait, & qu'il a des-obligé la Compagnie, en voulant entierement ruiner la Colonie, pour s'établir dessus ses ruines, & estre seul le Seigneur du pais. Il scauoit comme il auoit traité le feu sieur de Roynille, dans le sang duquel il auoit trempé ses mains. Il auoit veu vn

peu auparavant decapiter le sieur Ifambere, de la conjuration duquel il auoit esté en quelque façon complice; il voyoit qu'il auoit depuis peu signé des articles de Paix qui estoient sa propre condamnation. Il void que s'il vient des Vaisseaux, il ne peut euiter sa perte, soit qu'on le dépouille de honteusement de son Gouvernement, ou bien qu'on luy coupe la teste. Il veut, s'il peut, euiter ce coup, qui ne luy pouuoit manquer. C'est pourquoy il desire trouuer, en se sauuant, le moyen de nous perdre, nous affoiblissant entièrement & nous laissant sans viures. Mais la Prouidence en a disposé autrement, car nous n'auons pas esté mieux dans le pais que depuis qu'il en a esté dehors, Dieu nous ayant fait connoistre le soin qu'il auoit de nous.

Il communique dans ce desespoir son dessein au sieur de Flaigny son Lieutenant & au sieur du Breuil, ou plustost comme ils le voyoient en cet estat, & qu'il ne pouuoit estre perdu, sans qu'ils le fussent eux mesmes, estant les vrais complices en tout ce qu'il faisoit, ils furent de son mesme auis & conclurent de prendre la fuitte au plus viste; Que pour ce sujet il falloit enleuer la grande Barque pour executer leur dessein. Il feignit quelques iours auparauant d'aller chez le Sauvage Bimon, parce que les viures de Cabassou manquoient, & que ceux de Bimon & d'Aporo estoient en grande abondance, que pour cela il falloit costoyer la Riuere; craignant que les Sauvages de terre ferme ne le voulussent empescher, & que venant avec leurs Canots on les pût charger. Il fait sçauoir ce dessein à nos Messieurs, qui le prennent pour argent comptant. Il enuoye pour ce sujet le sieur du Breuil dans vne des petites Barques, dans laquelle il y auoit quelque peu de magnoc qui nous estoit enuoyé de Cabassou. Il vint par la Riuere, mais comme si Dieu se fut opposé à son dessein, il fit vn assez mauuais temps, & vn vent fort contraire, de sorte que la Barque ayant passé la pointe de Mahury, elle demeura là plus de trois iours, sans pouuoir doubler vne pointe qui est entre Mahury & Remire; ce qui l'obligea de mettre pied à terre pour venir trouuer nos Messieurs, & leur demander cette Barque, qui estoit pour lors à Remire. Il n'eut pas beau-

coup de peine à l'obtenir, car nos Messieurs taschoient de donner toute sorte de contentement au sieur de Vertaumont. Le sieur du Brûeil iouïoit fort bien son personnage, jamais il ne témoigna plus de desir de seruir la Compagnie à nos Messieurs. Aussi ils le caresserent beaucoup & luy donnerent de grands témoignages de bien-veillance. L'on prit occasion de faire embarquer dans ladite barque beaucoup de ceux qui estoient à Remire, tant les sains que les malades, avec deffence d'y embarquer quelques hardes, & qu'on se chargeast seulement de ce qu'on auoit de plus nécessaire, que pour les coffres on les enuoyeroit vne autre fois. Ils furent inspirez d'agir ainsi, car le sieur de Vertaumont auroit tout emporté. Le sieur de Monbrisset ne laissa pas d'y charger tout ce qu'il auoit de hardes plus precieuses, dans deux ou trois grands coffres, deux barils de biscuit & plus de 60. pipes d'eau de vie mesure du Havre de grace. Il recommanda fort le tout au sieur du Brûeil, qui luy dit qu'il n'auoit que faire de s'en mettre en peine, & qu'il en auroit autant de soin que des siennes propres. Il auoit raison, car il se les appropria. L'on y fit aussi embarquer le sieur Barro qui estoit reuenu de Ceperou, pour retourner à Cabassou, ou pour aller à l'habitation de Bimon.

Pendant que du Brûeil iouïoit son ieu à Remire, le sieur Gouverneur & Flaigny iouïoient le leur à Ceperou, faisant provision de viures autant qu'ils pouuoient & obligeant ses Soldats à trauailler iour & nuict pour faire de la cassaue, ne se contentant pas des racines qui estoient enuoyées de Cabassou, tant pour nous que pour luy, mais il en faisoit arracher autour du Fort, quoy qu'elles ne fussent pas encore meures, c'estoit pour nous affamer, s'il eut pû. Les Soldats estoient fort aises de le voir faire si bonne provision, esperans d'en profiter. Ils auoient beau trauailler, il ne leur en donnoit pas dauantage pour cela. Messieurs de Bragelonne & du Plessis auoient donné ordre au sieur de Beaumont qui commandoit à Cabassou, de liuer audit sieur Gouverneur deux cent cassaues qu'il auoit de faites pour les enuoyer à Remire. Il les receut fort bien & à nostre dommage, car ne nous en ayant fait participans d'aucune,

nous pensâmes mourir de faim. Il faisoit faire aussi beaucoup de farine de magnoc, qu'il faisoit secher & mettre dans des tonneaux. Il faisoit faire de la paste pour faire du ouïacou. Estant ainsi pourueu de viures, il éloigna du Fort ceux qui luy pouuoient donner quelque empeschement, les enuoyant à Cabassou, comme il fit du sieur Aumont Aide-Major de la Colonie. Il eut la cruauté de l'enuoyer tout malade d'une grosse fièvre & d'un flux de sang. Il le fit mettre dans un Canot qui ne pouuant entrer dans la Crique, la mer estant trop basse, on le déchargea sur le bord, où il fut contraint de passer la nuict à la mercy des pluyes, dont il estoit encore la saison, & des Maringotins, & on s'est estonné comment il n'y est point mort. Il ne se communiqua point à son Enseigne, parce qu'il ne s'en mettoit pas en peine, sçachant tres bien qu'il ne luy apporteroit pas beaucoup d'empeschement, pour n'auoir pas assez de courage.

La barque estant arriuée ils déchargerent le monde, ceux qui estoient dedans prirent leurs hardes sous le bras. Ils ne débarquerent point les hardes de Monsieur de Monbrisset, non plus que ce qui appartenoit à la Compagnie, entr'autres choses sept gros barils de sel qui nous ont fait grand tort. Il faisoit charger tous les viures qu'il auoit préparez dans la barque, faisant aceroire que c'estoit pour aller à la pesche du Lamantin. Le 9. iour d'Avril qui estoit le Mercredy de la Semaine sainte, on se douta de son dessein, car il faisoit transporter dans la barque le meilleur qui appartenoit à la Compagnie, la pluspart des Soldats de la Garnison y portoient aussi ce qu'ils auoient de plus precieux parmy leurs hardes, ne prenant pas garde que la barque ne pouuoit pas tenir tant de monde. Le Ieudy Saint il fit embarquer ses plus affidez & ses domestiques. Il ne prit que huit des meilleurs Soldats vrais coupe-jarets, desquels il nous a deliurez. Les sieurs de Flaigny & du Brueil firent aussi embarquer ceux qui estoient leurs plus affectionnez. Toutes choses estant ainsi disposées, sans que personne leur fist obstacle, il fit descendre toute la Garnison vers la rade de la mer, ayant bale en bouche & mes-

che allumée, quand il voulut partir. Ce que reconnoissans quelques Dames, qui auoient intereſt à la Compagnie, & qui eſtoient dans le Fort, elles luy repréſenterent le tort qu'il faiſoit à ſa reputation & à toute la Compagnie & qu'il n'en deuoit pas vſer de la ſorte. Au lieu de prendre en bonne part l'auis qu'elles luy donnoient, il leur dit pluſieurs injures, les voulant meſme fraper, c'eſt ainſi qu'il prit congé d'elles. Il débaucha Monsieur Aleaume Chapelain du Fort, à qui il fit emporter les ornemens neceſſaires pour célébrer la Sainte Meſſe. Comme ils deſcendoient pour aller à la barque, il fit prendre tout le linge qui appartenoit à diuerſes perſonnes, à des femmes qui faiſoient la litiere. Eſtant à la rade il commanda aux Soldats d'eſteindre les meſches, & n'en voulut embarquer pas vn. Il s'embarqua & leur commanda de retourner au Fort, leur emportant toutes leurs hardes. Ils vomirent mille maledictions contre luy. Il fit auſſi-toſt leuer l'ancre, & fit voile le Ieudy Saint dixième d'Avril.

Le ſieur Papelart Enſeigne du Fort demeura tout eſtonné, & receut les Soldats qui eſtoient retournez tous tristes, de ce qu'il ne leur auoit pas tenu promeſſe & ſur tout de ſe voir pilléz. Le plus grand pirate & forban de la mer, n'auoit pas agy de la ſorte. L'on donna auis à nos Meſſieurs de ſa fuitte. Le receus vne ioye toute particuliere en mon cœur, de voir que nous eſtions deliurez d'un ſi méchant homme avec les deux autres de ſa faction, que l'on voyoit viſiblement vouloir entierement ruiner la Colonie. Les ſieurs de Beaumont & Barro ayant entendu cette fuitte, vinrent au Fort pour ſ'en ſaiſir au nom de la Compagnie, mais les Soldats de la Garniſon qui s'eſtoient déjà mutinez, proteſterent qu'ils ne les receuroient point dans le Fort pour y commander, & qu'ils le garderoient bien eux-mêmes. Ils leur permirent d'y entrer, à condition qu'ils ne ſe mêleroient de rien, dequoy on donna auis à nos Meſſieurs.

CHAPITRE XIX.

Les Soldats retournez dans le Fort se mutinent & pillent tout ce que le Gouverneur n'a pû emporter ; & ce qui s'y passa iusques à l'arriuée du sieur de Bragelonne.

LES Soldats estant retournez dans le Fort pleins de rage & de fureur, vomirent d'horribles maledictions contre ce scelerat, qui leur auoit non seulement manqué de parole, en ne les emmenant pas comme il leur auoit fait esperer, mais qui les auoit pillez & reduits à n'auoir pas vne chemise & à aller tout nuds ; & estans rentrez en eux-mesmes & se voyans en ce déplorable estat, ils pillerent tout ce que le Gouverneur n'auoit pû emporter. Ils s'assemblerent en suite pour auiser entr'eux ce qu'ils auoient à faire. Les principaux & qui s'en faisoient plus accroire entr'eux, estoient deux Caporaux, l'un desquels s'appelloit la Perriere, Menestrier de sa vacation, & l'autre la Brye. Comme ils estoient les plus apparens & les plus remuans, ils se faisoient écouter par les autres. Ils proposerent les moyens de se pouuoir maintenir dans le Fort iusqu'à l'arriuée de quelque Vaisseau, protestans qu'ils ne receuroient dans le Fort aucun des trois Seigneurs, qui restoient du grand nombre de 13. qui ont passé, qui estoient les sieurs de Bragelonne, du Pleffis & de Befon, & sur tout ils iurerent que le sieur du Pleffis n'y entreroit iamais, & que s'il paroissoit pour y venir, ils luy donneroient vn coup de fusil dans la teste. Ils auoient conceu vne horrible auersion contre luy, parce que le Gouverneur qui le haïssoit d'vne haine mortelle, n'en pouuoit pas bien parler & le faisoit passer pour le plus grand tyran du monde, & qu'il vouloit entierement détruire la Compagnie. Ils estoient tous tellement persuadez de cela, qu'ils le haïssoient comme le plus grand ennemy qu'ils eussent

sent au monde. Le sieur Papelart qui estoit demeuré seul de Commandant dans le Fort, auoit beau leur persuader que pour Monsieur du Plessis il ne les vouloit point presser de le receuoir, quoy qu'il ne fust pas tel qu'ils se le persuadoient ; mais qu'ils ne deuoient point faire difficulté de receuoir Messieurs de Bragelonne & de Beson, qui estoient les Seigneurs de la Compagnie ; qu'ils connoissoient bien les merites du sieur de Bragelonne, qui estoit le vray pere de tous les soldats, qui leur faisoit paroistre ses bontez & ses charitez en toutes sortes de rencontres. Il auoit beau leur parler, ils s'aigrissoient tousiours dauantage. Il est vray qu'ils ne faisoient pas grand estat de ce Commandant, & ne se mettoient pas beaucoup en peine de ce qu'il disoit. Ils continuoient & persistoient toûjours dans leurs desseins, de ne receuoir personne, & qu'ils estoient assez puissans pour se maintenir, pourueu qu'ils fussent bien vn ensemble.

Sur ces entrefaites les sieurs Barro & de Beaumont Capitaines, Béchu Intereffé & de Bar, vn des Seigneurs exiles qui estoient à Cabassou, ayant esté assurez de la fuite du Gouverneur, par la Fontaine Soldat, qu'ils auoient enuoyé pour espier ce qui se passoit, dequoy il s'estoit tres-bien acquité, ils l'enuoyerent sur le champ à Remire, pour en donner auis à nos Messieurs, & vinrent à Ceperou. Mais la Perriere & la Brie, principaux Chefs de la rebellion, estant auertis par les sentinelles de leur arriuée, ils ne les vouloient point receuoir, leur disans qu'ils n'auoient que faire d'eux, & qu'ils se garderoient bien : Neanmoins ils les laisserent entrer, apres les auoir fait longtemps attendre, & les defarmerent, faisant mettre leurs armes dans le Corps-de-garde. Ils virent ensuite venir quelques Soldats qui les suiuoient, ils firent de nouvelles difficultez, mais enfin voyant que le nombre n'estoit pas suffisant pour les contre-carrer, ils les laisserent entrer, apres les auoir defarmez ; & parce qu'ils estoient la plus part de la Garnison qui auoit esté enuoyée à Cabassou par le Gouverneur, soit qu'il ne se fiast pas en eux, ou qu'il s'en voulust décharger pour épargner ses viures.

Le sieur le Vendangeur ayant eu quelque vent du dessein du Gouverneur par quelques-uns des siens, qu'il avoit enuoyez sur la grande Ance de Romata pour tourner de la Tortuë, s'imagina que le sieur de Bragelonne estoit de la partie avec le Gouverneur, & qu'il s'en devoit aussi fuir. Il vint toute la nuit accompagné de quelques-uns des siens dans l'habitation du sieur du Plessis, il l'appelle, ledit sieur ne luy voulut pas respondre d'abord, ne se fiant pas trop à luy. Il le presse & dit qu'il luy veut parler, feignant qu'il avoit appris que les Sauvages avoient enleué vne Barque à Mahury, & avoient égorgé le sieur de Nauare Lieutenant de du Mesnil, qui y avoit esté enuoyé pour faire venir cette Barque. Mais tout celà se disoit pour avoir entrée. On luy ouvre la porte, il declare que ce n'estoit pas ce qu'il avoit dit qu'il avoit fait venir; mais que c'estoit qu'il avoit appris que le Gouverneur estoit sur le point de s'en aller, s'il n'estoit déjà party, & que le sieur de Bragelonne s'en estoit allé avec luy. Monsieur de Bragelonne qui estoit couché dans la mesme habitation parla pour le desabuser, luy faisant des protestations qu'il n'en avoit pas eü la pensée, qu'il avoit bien eu quelque soupçon de cette fuite, de laquelle ils attendoient des nouvelles plus assurées. Ils se leuerent tous pour boire de l'eau-de-vie à la santé des uns des autres. Le Vendangeur prit congé & se retira dans son habitation.

Nos Messieurs receurent cette nouvelle pour tres-assurée deux ou trois heures apres par la Fontaine, enuoyé par le sieur de Beaumont. Ce que sçachant le sieur le Vendangeur, il partit aussi tost dans son Canot, & se halta extrêmement pour arriuer au Fort, afin de voir ce qui s'y passoit: il harpona, en chemin faisant, vne grosse raze qu'il y porta. Il y fut tres-bien receu par les factieux, qui ietterent incontinent les yeux sur luy pour en faire leur Commandant, parce qu'ils sçauoient qu'il estoit fort expert pour la chasse & pour la pesché, & qu'ainsi il leur pouruoiroit de ce qui leur seroit necessaire pour la vie. L'on fit cuire la raze, & en la mangeant ils luy firent la proposition, sçachant bien qu'il estoit ennemy du Sr du Plessis, & qu'il avoit d'ailleurs

regret d'auoir quitté si facilement la Compagnie de Rotien. Il les écoute, & ne s'en éloigna pas trop, sans toutefois leur donner aucune assurance. Il s'en retourne à Remire & fait connoître que le sieur du Plessis n'y seroit pas bien venu, & que la Garnison auoit résolu de luy tirer vn coup de fusil, si tost qu'il paroistroit.

Les sieurs de Beaumont & Barro Capitaines, & les autres qui estoient venus avec eux, eussent voulu estre aussi loin du Fort qu'ils en estoient près, se voyans parmy des Soldats mutinez, qui ne vouloient reconnoître personne, & qui n'auoient autre chose à la bouche que des execrations contre les Seigneurs de la Compagnie, ne parlant que du sieur le Vendangeur. Le sieur Barro auoit voulu estre dans les bois, & le sieur de Beaumont ne se tenoit pas trop assuré, n'osans d'ailleurs faire paroître leur courage & n'estant pas aussi trop affectionnez au sieur du Plessis, que le sieur de Beaumont ne pouuoit voir de bon œil, depuis la guerre des Sauvages, dans laquelle il luy auoit reproché sa lâcheté, pour ne s'y estre pas comporté en homme vaillant, ou bien estant en crainte parmy ces seditieux. Ils en parloient de la mesme façon qu'eux & en tres mauvais termes. Le sieur de Beaumont qui ne desiroit autre chose que de commander, voyant tous ces Soldats assemblez dans la place du Fort, se hazarda de leur parler & de les haranguer à peu près en ces termes, qui m'ont esté rapportez.

Mes Compagnons, ie ne puis que ie ne louë vostre zele dans la resolution que vous auez prise de vous maintenir dans ce Fort, en attendant que les Vaisseaux de la Compagnie soient arriuez. Nous pouons dire que ceux qui sont icy restez n'en font pas vrayement, puis qu'ils ne traittent pas, comme ils doiuent, les Officiers & les Soldats qui sont ceux qui maintiennent la Colonie, exerçans à leur égard des actes de cruauté & des traitemens insupportables. La Compagnie de Paris vous fera beaucoup obligée, & vous en remerciera sans doute. Mais comme vne troupe de Soldats ne peut pas demeurer long-temps dans vne parfaite vnion, quand elle est sans aucun chef qui la conduise, chacun voulant estre le maistre; c'est pourquoy ie m'offre à

vous de tout mon cœur, & suis prest de donner mille vies, si ie les auois, pour conseruer la vostre, vous assurant que ie seray tousiours à la teste de chacun de vous, pour aller par tout, soit pour chercher des viures, ou pour vous deffendre contre ceux qui vous voudroient opprimer, & qui auroient dessein de vous perdre & de vous faire perir.

Cette harangue ne sonnoit pas bien aux oreilles de ces Soldats, ils ne l'écouterent qu'à regret, ne pouuant pas gouster son auheur, duquel ils ne faisoient pas grand estat. Ils ne pensoient qu'au sieur le Vendangeur, & n'en vouloient point d'autre. Ils prirent resolution de l'enuoyer saluer de leur part, & de luy écrire vne lettre qui fut signée de plus de vingt des principaux; par laquelle ils le prioient de vouloir accepter le Gouvernement du Port, qu'ils le remettoient volontiers entre ses mains, dans l'esperance qu'ils auoient qu'il les maintiendrait dans leurs libertez & franchises; qu'il trouueroit des personnes qui donneroient mille vies, pour le deffendre contre qui que ce soit qui le voudroit contre-quarrer. Ils luy depeschèrent vn des plus seditieux, appellé *sainte Marie*, autrefois valet du sieur d'Aigremont. Ils luy donnent vn équipage des plus factieux dans vn Canot. Le sieur Béchu se mit en leur Compagnie qui venoit trouuer Messieurs de Bragelonne & du Plessis pour les auertir de ce qui se passoit, & pour les presser de venir. Ils arriuerent à Remire le Vendredy-Saint sur le midy. Mais l'Ambassadeur tout resolu qu'il estoit, n'osa aller chez le sieur le Vendangeur, sa conscience estant touchée d'vn certain remords en faisant cette commission. Au contraire il seruit & son équipage pour mettre dans la Barque les hardes des sieurs de Bragelonne & de Beson, qui se dispoioient pour aller à Ceperou.



CHAPITRE XX.

*Arrivée de Monsieur de Bragelonne au Fort, sa
reception par les rebelles, & ce qu'il y fait
pour y establir un bon ordre.*

Monsieur de Bragelonne partit de Remire le Vendredy Saint onzième d'Avril, sur les trois heures apres midy, en la compagnie des sieurs de Beson, Cafaut, du Mesnil & Béchu, avec trois ou quatre de leurs domestiques. Ils firent entrer dans la barque ceux qui estoient venus dans le Canot, pour porter parole au sieur le Vendangeur, & attacherent le Canot à la barque. Ils arriuerent à Ceperou sur les sept ou huit heures du soir, tous trempés & mouillés, la pluye n'ayant point discontinué depuis leur départ. Ils furent arrestez par quelque sentinelle avancée. Les factieux ne les y veulent point recevoir. Quelques-uns des plus mutins disoient qu'il s'en falloit défaire; mais d'autres qui avoient meilleure conscience, ne furent pas de cétavis, & écoutèrent les raisons que les Capitaines leur appportoient, disans qu'il n'y avoit rien à craindre de les recevoir, veu qu'ils estoient si peu de monde, que cela témoignoit que le sieur de Bragelonne, de qui on connoissoit assez les bontez, n'y venoit pas en équipage pour se ressentir de leur procédé: mais bien pour les adoucir & les faire rentrer dans leur deuoir. De plus, la pluye leur donna quelque compassion, sans laquelle peut-estre ne les auroient-ils pas laissez entrer. Mais soit par cette raison, soit qu'ils fussent touchez de quelque remords de conscience, ils accorderent de les laisser entrer avec leur suite, à condition qu'ils quitteroient leurs armes. Cela fut un peu facheux à supporter à un Seigneur, de se voir desarmé par ses propres Soldats & seditieux. C'estoit une nécessité, il falloit ceder à leur violence. Il quitta le premier les armes, &

les fit quitter à tous ceux de sa suite, sans leur témoigner aucune mauuaise volonté, au contraire il leur fit paroître vn visage de bien-veillance. Les armes furent mises en deposit dans le Corps de Gardé. Le Chef des Factieux le vint receuoir sur le pont, c'estoit la Perriere. Aucun des Capitaines qui estoient desarmez, n'osoit se mesler de rien. On le reçoit dans le Fort, les Soldats sous les armes en haye des deux costez. Ils crierent tous d'vne voix: *Liberté, liberté.* Monsieur de Bragelonne qui auoit vne douceur capable d'adoucir des cœurs de Tygres, les salua tous, & les regarda d'vn œil plein d'affection en leur endroit. Il leur parla avec tant d'amour, & leur promit toutes les satisfactions possibles; dequoy ils demeurèrent extrêmement contents.

La Perriere le mena dans son appartement, où sans parler de rien, ils luy donnerent le loisir de changer de linge, car il estoit tout trempé, aussi bien que tous ceux de sa suite. Il n'y auoit pas beaucoup d'assurance pour luy estant desarmé, & ceux qui le pouuoient deffendre, entre les mains de ceux qui auoient témoigné vn peu auparauant estre ses ennemis. Mais comme ce braue Seigneur ne cherchoit que la paix & le bien de la Compagnie, il se confioit en Dieu. On luy prepara à souper de quelque morceau de tortue qu'on auoit apporté de Remire, de laquelle il fit part à ces Factieux. Ils le laissèrent pour ce soir en repos, & le lendemain dès le matin, il les vit tous, & leur gagna tellement le cœur qu'ils commencerent de ne plus iurer que par luy. Ils luy presenterent vne Requeste assez bien dressée & signée des principaux. Ils le supplioient, qu'oubliant tout le passé il les voulust receuoir comme ses tres humbles seruiteurs. Ils reconnoissoient qu'ils auoient manqué de luy auoir osté les armes, & qu'ils les luy auoient rapportez dans sa chambre, qu'il s'asseurast qu'il trouueroit en eux des personnes qui luy seroient tres fidelles, & qu'ils le prioient de leur donner la liberté de s'en retourner, quand les Vaisseaux seroient venus, ou bien qu'on les mist au rang des habitans, en leur donnant des habitations comme à eux, pour y traouailler & faire leur pesche, dans les reconnoissances qu'vn habitant doit à la Compagnie. Mon-

ſieur de Bragelonne leur promit tout ce qu'ils demandoient, & encore davantage, les aſſurant que s'ils perſiſtent dans leur fidelité, il les fera reconnoiſtre par la Compagnie qui ne demeurera pas ingrate, en les recôpenſant de leurs bons & fideles ſervices. & qu'entre les autres la Perriere & la Bric ſeroient touſiours confiſderez. Ils furent fort ſatisfaits de la bonne réponſe qu'il leur faiſoit. Chacun demeura dans la paix, comme ſi rien n'auoit iamais eſté remué.

Monsieur de Bragelonne ayant en vn moment gagné les cœurs par ſa douceur & par ſa prudence, ordonna celui des Capitaines qui deuoit commander à la Garniſon au Fort, le ſieur du Meſnil Capitaine Colonel eſtant indiſpoſé & le ſieur de Beaumont eſtant retourné à Cabaffou, il ne reſta plus que le ſieur Barro qui y fut prepoſé, la pluſpart de la Compagnie y eſtoit déjà. Et pour témoignage de gratification & qu'on ſe fioit à la Perriere, on luy donna la ſeconde Halebarde de ſa Compagnie, dequoy il ne témoigna pas eſtre content, demandant effrontement la premiere, & pour le ſatisfaire il en fallut depoſſeder vn autre, à qui on le fit trouuer bon pour le bien de la paix, qui eſtant homme de bien quitta volontiers ſon droit & ſon rang. Toutes choſes eſtant en bon ordre, Monsieur de Bragelonne laiſſa Monsieur de Befon avec les ſieurs du Meſnil & Caſaur. Le ſieur de Befon donna les ordres & retourna à Remire dès l'apresdinée, pour celebrer la ſainte Paſque qui eſtoit le lendemain, ne voulant pas laiſſer paſſer cette Feſte ſans faire paroître des témoignages de ſa pieté.

Il faut que j'auoué que j'eus vn extrême regret de voir que tout noſtre pauvre monde ne pouuoit pas ſatisfaire à ſon obligation à Paſques, non ſeulement par la malice du ſieur de Vertaumon, mais auſſi à cauſe qu'il n'y auoit que moy de Preſtre qui pût tant ſoit peu ſe traifner. Monsieur Colſonet ſeul reſté de mes contreres eſtoit malade à Cabaffou, il n'y auoit plus de Preſtre à Ceperou, le ſieur de Vertaumon en ayant enleué le Chappelain, & le pere Bernardin Capucin eſtoit tellement indiſpoſé dans l'habitation du ſieur le Vendangeur, qu'à peine pût il dire la Meſſe. Il faut remarquer que tous les habitans s'eſtoient retirez de

leurs habitations de Mahury, & s'estoient refugiez chez les sieurs de Bragelonne, du Plessis & le Vendangeur, craignans les incursions des Sauvages qui scauent fort bien surprendre, comme on l'a fort bien experimenté; & pour nous qui estions au Camp de Remire, nous nous estions retirez chez le sieur de Bragelonne. Et parce que le plus grand monde estoit chez le sieur du Plessis, i'y fus celebrer les saints Mysteres, & y Communier le peu de ceux qui s'y presenterent pour faire leur deuoir de Pasque. Monsieur de Bragelonne demeura à Remire tout le iour de Pasque, & le Lundy. Il partit le Mardy pour retourner à Ceperou, y portant avec luy quelques Tortuës pour se réjouir avec son monde. Il y fut tres-bien receu & il reconnut que tout y estoit en bon ordre, & que chacun s'estoit tenu dans son deuoir.

Pendant ce temps, les Sauvages parurent derechef avec le paillon blanc. Ils demanderent encore vne fois la paix. On leur dit qu'ils pouuoient venir avec toute assurance pour traier. Il n'y auoit que ceux de la Riuiere de Cayenne & de Macouriaque qui la demandoient, disans qu'ils ne la vouloient point faire pour les autres, parce qu'ils ne craignoient pas que les François les lassent attaquer dans leur pais, pour estre trop esloignez; mais que pour eux ils ne vouloient point de guerre dauantage, d'autant qu'ils auoient eu trop de leurs gens tuez. C'est le propre de nostre Nation de croire trop facilement. Ce n'estoit qu'une dissimulation de ces Infideles, qui par ce moyen nous vouloient amuser pour mieux prendre vengeance de nous.

La Paix fut bien-tost concludë. Ils s'offrirent de nous laisser quelques-uns des leurs pour ostages, & que nous leur donnerions aussi vn François. Ils n'estoient pas contens de ne point voir leurs femmes; mais on leur dit qu'elles estoient mortes de regret, dans l'interualle qu'ils n'estoient point venus, s'estant persuadées que leurs maris les auoient abandonnez. Le sieur de Vertaumon les auoit enleuées dans la barque avec le petit Yoly, qui auoit donné auis du mauuais traitement que les Sauvages auoient enuie de nous faire, L'on changeoit d'ostages tous les huit iours; à chaque fois qu'ils

qu'ils venoient, ils apportoit des viures en abondance. Le sieur de Beson encore fort ieune, qui n'écouitoit pas volontiers les conseils des plus senez, & sur tout ceux de Monsieur de Bragelonne, eut vne trop grande confiance aux Sauvages, quoy qu'on luy pût dire, qu'il ne se falloit pas fier à eux, il ne faisoit point d'estat de ce qu'on luy disoit. Il fit équiper la Barque, obtenant permission de le faire par ses grandes importunitéz. Il prit avec luy le sieur Casaut, & va à la roche aux Huïstres, où se trouuerent quantité de Sauvages qui luy firent de grandes caresses pour cette fois. Il traita de toutes sortes de viures avec eux. Il les laissoit entrer dans sa Barque en grand nombre, où il les caressoit, sans se défier d'eux. Il enuoya de son monde dans leurs habitations; ils ne disent mot pour ce coup, au contraire ce ne sont que caresses, mais ce n'estoit que pour mieux l'endormir & pour l'attraper. Il retourna tres-satisfait, & ne parloit que de la bonté des Sauvages, de leur franchise, & que l'on auoit tort de se défier d'eux.

Depuis le Mardy de Pasque iusqu'au Samedy deuant *Quasimodo*, qui estoit le 19. Avril, Monsieur de Bragelonne gagna tellement les esprits de la Garnison, qu'il en faisoit ce qu'il vouloit, il enuoya des plus mutins à Cabassou. Et comme dans le Traité de Paix qu'on venoit de renouer avec les Sauvages, ils estoient obligez d'abandonner entièrement l'Isle, & sur tout l'habitation de Bimon, ils la quitterent. Cela obligea Monsieur de Bragelonne d'y enuoyer Monsieur de Beaumont qui estoit à Cabassou. Il y conduisit bien quarante hommes. Il ne trouua personne qui luy resistast, mais toutes les Cases des habitations estoient brullées; car la coustume est parmy ces Sauvages, que quand le Capitaine d'une habitation est mort, on brulle tout ce qui luy appartient. Cette habitation estoit tres-abondante en toutes sortes de viures, elle nous eut beaucoup seruy, si la Paix eut duré long-temps. Monsieur de Bragelonne enuoya plusieurs des factieux avec ledit sieur de Beaumont, en faisant venir d'autres en leur place. Il n'y auoit quasi plus que la Perriere & la Brie.

Comme il n'y auoit plus de crainte, Monsieur de Bra-

gelonne enuoya querir Monsieur du Plessis, qui partit vn peu tard de Remire, le 19. Avril veille de *Quasimodo*. Il voulut se mettre dans vn Canot, mais la mer estant rude il aima mieux venir à pied à trauers les bois, où y ayant de grandes eaux qu'il falloit passer iusqu'au ventre, ioint qu'il pleuuoit aussi, il arriua bien tard & bien fatigué; ce qui luy causa vne grosse maladie, de laquelle il a eu bien de la peine à reuenir, ayant traîné plus de trois mois. Le sieur le Vendangeur y vint le mesme iour, pour voir ce qui se passoit dans le Fort. Il apportoit à Monsieur de Bragelonne quelque morceau de Lamantin, estant fort heureux en cette sorte de pesche. Il deuança Monsieur du Plessis, mais aussi-tost que l'on en eut donné auis à Monsieur de Bragelonne, & qu'il demandoit à entrer dans le Fort, il alla au deuant de luy, & luy dit qu'il s'étonnoit comme il y venoit, sçachant ce qui s'estoit passé, & qu'il n'auoit qu'à s'en retourner. Surquoy le sieur le Vendangeur s'emporta passant les bornes du respect qu'il luy deuoit, luy parlant avec beaucoup de temerité. Comme son naturel estoit beaucoup chaud & violent, il disoit souuent plus qu'il ne pensoit, ce qui fit qu'il se mit fort en colere dans cette rencontre, vsant de menaces & de paroles iniurieuses. Aquoy Monsieur de Bragelonne ne répondoit qu'avec des paroles de douceur, pour tascher de le faire rentrer en luy mesme, & luy faire connoistre le tort qu'il auoit. Enfin il fut contraint de luy refuser entierement l'entrée du Fort, d'où il se retira à son habitation. Depuis ce temps-là il s'est montré fort animé & ennemy des Seigneurs de la Compagnie.

Le sieur du Plessis estant arriué auoit plus besoin d'vn lit que d'autre chose, à cause de la fatigue qu'il auoit eue en venant. Quelques-vns des rebelles eurent peur à sa venue, mais elle se passa bien-tost, quand ils virent qu'il ne demandoit que la Paix.

L'on carressoit tousiours plus les chefs des rebelles, qui abusans des graces & des faueurs qu'on leur faisoit, se rendoient insupportables à ceux mesme de leur faction, qui ne pouuoient plus les supporter, disant beaucoup de mal d'eux. Ils estoient trois principaux factieux, dont le plus

coupable estoit vn nommé de *sainte Marie*, que ces Messieurs auoient dessein de chastier; dequoy se doutant il s'en alla à Maturibõne avec le sieur de Beaumont. Nos Messieurs pardonnant entierement aux autres, leur témoignerent leur bonne volonté, mais qu'ils auoient enuie de faire paroistre vn exemple en la personne dudit *sainte Marie*, & que pour eux ils leur pardonnoient, dans l'esperance qu'ils demeureroient tousiours fideles. Au lieu de garder le secret, il en auertirent ledit *sainte Marie*. Ce qui donna sujet à nos Messieurs de se mécontenter, & ils iugerent qu'on ne se pouuoit fier à eux & qu'ils meritoient chastiment. On assembla le Conseil sur ce suiet. On fut d'auis de s'en saisir pour leur faire leur procez. L'ordre en fut donné au sieur du Mesnil, qui s'en saisit pendant la nuit. On fit leur procez, les témoins entendus, recolez & confrontez, ils furent condamnez à estre mis à vn poteau pour y estre étranglez, ce qui fut fait par le Negre qui auoit coupé la teste au sieur *Hambert*, & leur teste tranchée fut milé au bout d'vne perche sur deux Bastions. Tout demeura après en Paix.

 CHAPITRE XXI.

Les Sauvages ont leur reuanche, s'estant saisi de la Barque, dans laquelle le sieur de Beson vn des Seigneurs, & le sieur de Casaut Interesé de la Compagnie, avec quinze autres hommes, ont pery mal-heureusement.

Toutes choses estant en Paix dans le Fort par la sage conduite de Monsieur de Bragelonne, & le calme estant dans les esprits, on ne pensoit plus qu'à se réjouir. Les Sauvages gardoient inuiolablement la Paix qui auoit esté faite entre nous, & ils ne manquoient pas de ramener nostre François qu'ils auoient en ostage pour leur en don-

ner vn autre. Ils receuoient leur Sauvage & nous en rame-
noient vn autre. Vn Sauvage de bon esprit & fort intelli-
gent traittoit ce negoce, & se rendoit tout à fait necessai-
re, en sorte qu'il seruoit de facteur; prenant de la Traite,
& apportant des viures, dont on tenoit bon compte. Il fai-
soit tout cela pour oster tout à fait la défiance qu'on eut pû
auoir d'eux, & afin de prendre leur temps pour faire ce
qu'ils auoient resolu.

Le temps estant arriué auquel ils se vouloient vanger de
nous, tous leurs alliez estant assemblez, le Sauvage la
Roche vint à son accoustumée avec force viures. Il reprit
quantité de Traite pour en faire à son ordinaire. L'en con-
ceus alors quelque soupçon, d'autant qu'il prenoit tout ce
qu'on luy bailloit, sans mesme le considerer, & tout autant
qu'on luy en vouloit donner. Ayant receu la Traite, il dit
qu'il ne vouloit plus mener de François, parce qu'allant
faire vn grand vin, il n'en pourroit pas auoir de soin; que
cela mesme luy pourroit donner de la crainte, & qu'il vou-
loit aussi remmener son compagnon pour se trouuer à ce vin.
On ne luy voulut pas accorder cela, on le contraignit de lais-
ser vn nouuel ostage. Le Sergent la Croix y alla pour estre
ostage de nostre part, qui retourna deux iours apres, rap-
portant quelque miel que la Roche deuoit enuoyer pour
le sieur du Pleffis. Le Sauvage qui estoit demeuré en osta-
ge, sur lequel on ne prenoit pas beaucoup garde, la coustu-
me des François estant de se trop fier à autrui, prit vne
nuit si bien son temps (ce fut la nuit du 16. de May, iuste-
ment au leuer de la Lune qui estoit en son decours) que fai-
sant semblant d'aller à ses necessitez, il passa auprès de la
Sentinelle, courant sur les échelons d'vne échelle, sur la-
quelle on mettoit des planches pour seruir de pont: sur le
fossé à l'entrée du Fort. La Sentinelle fit tous ses efforts,
pour l'arrester, & donna l'alarme. Cela n'empescha pas qu'il
ne se sauast, & qu'il ne courust sur les échelons de cette
échelle comme s'il eut esté sur la terre ferme, du bout de
laquelle il sauta dans le fossé, & se sauua par des buissons &
haliers, que la negligence & malice du Gouverneur à sa fuit-
te auoit laissé croistre, ayant entierement negligé la culture
de la terre.

On ne se mit pas beaucoup en peine de la fuitte de ce Sauvage; on ne luy auoit fait que de tres bons traitemens. Cela estoit pourtant de tres mauuais augurè, & nous deuoit seruir de quelque témoignage de leur mauuaise volonté. Les plus sensez iugeoient bien qu'il y auoit quelque anguille sous roche, mais bien souuent Dieu permet que pour punition de nos crimes nous ne pouuons euitter les malheurs qui nous talonnent. Pendant ce temps on ne laissoit pas d'enuoyer l'équipage du Canot à la grande Ance de Macouriague, environ à cinq ou six grandes lieues de nostre Fort, pour y retourner de la tortuë qui y territ en grande quantité pendant quatre mois. Ils y rencontroient souuent des Sauvages qui ne leur faisoient pas si bon visage qu'à l'ordinaire, & leur disoient des paroles qui faisoient connoistre en quelque façon leur mauuaise volonté. C'estoit-là vn sujet assez suffisant pour nous faire mettre sur nos gardes.

Le sieur de Beson ayant appris que son Compere le Piaye de Macouriague & celuy de Monsieur du Plessis, le plus fin & le plus dissimulé homme du monde, pour vn Sauvage, auoient dessein de luy parler, pour faire entrer dans le traité de Paix d'entre Macouriague & la Riuiere de Coron; ayant seeu cela par les gens de nostre Canot, estoit dans l'impatience de les aller trouuer, quoy qu'on luy pussè dire pour l'en dissuader. Messieurs de Bragelonne & du Plessis luy representoient, qu'il ne se falloir point fier aux Sauvages. Ce ieune homme qui auoit ce malheur de ne vouloir point écouter les conseils, & de mépriser ce qu'on luy disoit pour son bien, parce qu'il s'estimoit vn Seigneur de l'Amerique, & qu'il auoit esté persuadé de son bon amy le sieur de Vertaumon, qu'il ne deuoit pas faire grande estime des autres Seigneurs. Monsieur de Bragelonne faisoit tout ce qu'il pouuoit pour gagner cet esprit. Il le tenoit tant qu'il pouuoit auprès de luy, le faisant coucher dans sa Case, & prendre ses repas avec luy, l'entretenant de tres-bons discours pour tascher de le captiuer, & le faire rentrer en luy mesme, croyant que comme il estoit encore ieune, il le pourroit gagner. Tout cela ne seruoit

de rien. Il auoit conceu vne haine si forte contre le sieur du Plessis, qu'il resistoit tousiours à ce qu'il disoit, dautant qu'il faisoit tout ce qu'il pouuoit pour l'empescher d'aller chez les Sauvages; cela le faisoit opiniastrer dauantage dy vouloir aller, ç'a esté son mal-heur & de tous ceux qu'il a mené avec luy.

Il fit équiper la Barque le 19. de May. Il choisit outre l'équipage de la Barque, c'est à dire les Matelots, huit des meilleurs Soldats de la Garnison. Il prit en sa Compagnie le sieur Casaut. Le principal motif de ce voyage estoit la bonne chere, quoy que graces à Dieu rien ne nous manquast en ce temps-là. Ils n'estoient pas satisfaits, c'est pourquoy ils vouloient aller traiter beaucoup plus de viures qu'il n'auoient encore fait, ne se contentans pas de ce qu'on leur presentoit à table.

Ils partirent de la rade de Ceperou le 19. de May 1653. & allerent droit à la Roche aux Huïstres, où ils firent mouïller. Le sieur de Beson fit pescher beaucoup d'Huïstres. Pendant cela le Canot va à l'Ance de Macouriaque pour la Tortuë, ils en rapportent deux ou trois. Ils firent de diuerses sortes d'œufs & cuire vn plastron de Tortuë. Ils font bonne chere croyans estre en tres-grande assurance. Ils rennoient ceux du Canot à la Tortuë, pendant lequel temps les Sauvages les viennent visiter qui leur apportent à boire force Ananas & Bananes. Ce ne sont que caresses du sieur de Beson qui les estime de si bonnes gens, qu'il ne se peut desfier d'eux. Il les laisse entrer en foule dans sa Barque, où ils prennent si bien leur temps, soit qu'ils les surprissent en dînant ou en dormant, qu'ils les font tous passer à la fureur de leur rage & de leur boutou. Nous n'auons pû sçauoir s'ils en ont reserué quelques vns en vie, pour leur faire éprouuer leur cruauté. Ceux du Canot retournans de la Tortuë virent que la Barque estoit toute pleine de Sauvages, reuestus des habits de ceux qu'ils auoient massacrez, & qu'ils pilloient ce qu'il y auoit dans la Barque. Comme ils apperceurent ce desastre, ils se mirent auant dans la mer pour se sauuer, afin de nous en apporter la nouvelle. Je vous laisse à penser quelle fut nostre tristesse, de voir ainsi

nos patures freres massacrez, sans peut-estre auoir eu le loisir d'eleuer leur cœur à Dieu.

CHAPITRE XXII.

Autre massacre que les Sauvages ont fait du sieur de Beaumont vn des Capitaines & de plusieurs autres, ensuitte de celuy du sieur de Beson.

Mais comme vn mal-heur n'arriue iamais seul, Messieurs de Bragelonne & du Plessis, seuls restez de Seigneurs qui ont passé de France, enuoyerent aussi-tost vn homme au sieur de Beaumont en la Case de Bimon, où il faisoit faire de la Cassaue, & auoit trente cinq ou quarante hommes avec luy, pour luy donner auis du delastre arriué à Monsieur de Beson & à ceux de sa suite, & qu'il eust à s'en venir avec sa troupe, le lendemain dès le matin. Ce qu'il fit, apres que tout le monde eut chargé son bagage sur ses épaules. Le sieur de Beaumont fit vne grande faute, car ayant plusieurs de son monde incommodé des Chiques, qui ne pouuoient marcher, & luy qui estoit grand marchoit bien loin deuant cette pauvre troupe, accompagné seulement de sept ou huit de ceux qui alloient le mieux, les autres restans bien loin derriere, ne mesurant pas sa marche selon le pouuoir de ses gens, il trouua vne embuscade de plus de soixante Sauvages qui d'abord le chargerent brusquement, décochant vn si grand nombre de flèches sur luy & sur sa troupe, quel'on eust dit que c'estoit de la gresle. Ils se deffendirent courageusement, faisant tous leur descharge plusieurs fois, & le sieur de Beaumont alloit à la teste de ceux qui le suiuoient, l'espée à la main, nonobstant le grand nombre de flèches, desquelles il estoit percé en plusieurs endroits de son corps, en ayant receu pour le moins vingt coups. Ils ne laisserent pas de se faire iour à trauers de ces Infidcles, &

arriuerent sur le bord de la mer avec toute la troupe qui y aborda peu à peu. On s'estonna comment il en demeura vn seul. Il y en eut sept ou huit de blesez, trois ou quatre morts sur la place, entr'autres le sieur de la Fontaine, autrefois Lieutenant des Gardes du feu sieur de Royuille, Gomon natif de Paris & deux autres. Il en est mort encore quatre des blesez, entre lesquels le sieur de Beaumont, qui paya merueilleusement bien de sa personne en cette rencontre. Il a vesçu trente iours apres. S'il eut esté bien pensé, il n'en seroit pas mort, mais on manquoit de bon Chirurgien & de bons medicamens.

Messieurs de Bragelonne & du Plessis auoient enuoyé deux Canots pour les receuoir sur le bord de la mer, qui les amenerent en ce déplorable estat. Ce fut vne augmentation de nos douleurs, voyant que nous perdions ainsi tous nos meilleurs hommes. Nous reconnoissions bien que c'estoit pour chastier nos pechez, & nous n'en deuenions pas meilleurs. Apres qu'ils furent arriuez, on songea à penser les blesez au plutôt, & à tirer les flèches qui estoient demeurées rompuës dans leurs corps, la plupart desquelles estoient empoisonnées. Le lendemain on enuoya ceux qui se portoit bien à Cabassou avec ceux qui y estoient restez, sous la conduite du sieur du Mesnil, afin de les faire subsister des viures qui estoient encore dans les Iardins des Sauuages, & pour faire faire de la cassaué pour nous l'enuoyer. Mais ils n'y demeurèrent que iusques au lendemain de la Pentecoste, n'y ayant plus aucune racine dans les Iardins. Il estoit aussi tres à propos qu'ils retournassent, d'autant qu'il n'y auoit plus presque personne dans le Fort, qui ne fust malade, à cause des fatigues de la garde, tant de iour que de nuit.

On leur enuoya le mesme iour deux Canots, tant pour apporter le bagage que ceux qui estoient les plus incommodéz. Il estoit encore resté quelque bagage, qu'on ne put aller querir à cause du mauuais temps. On y enuoya le cinquième de Iuin les deux Canots, dans chacun desquels il y auoit huit des meilleurs hommes, tant pour ramer que pour se deffendre en cas d'attaque. Les Sauuages s'estant
déjà

déjà apperceus qu'on auoit quitté ce costé de Cabassou, y estoient venus au pillage & pour brusler ce qui y restoit. Nos gens ne croyans faire aucun mauuais rencontre, entrerent sans crainte dans la Crique de Cabassou qui est vne petite riuere qui se dégorge dans la mer. Les Sauvages y estoient, qui ayant vëu nos Canots, les laisserent auancer sans rien dire. Quand ils furent fort auancez, ils décocherent leurs flèches en si grande quantité, qu'il y a eu dequoy s'estonner comment tous n'ont point esté tuez. Mais ils se deffendirent courageusement, faisans tous leurs décharges fort à propos. Comme le peuuent témoigner encore aujourd'huy le sieur Duzin qui y fut blessé en se deffendât genereusement, & le sieur Bigot qui se trouua à cette escarmouche. Pendât que deux ou trois se mirent dâs la vaze pour tirer les Canots dans la mer, nous entendismes tirer plusieurs coups de nostre Fort, ce qui nous fit soupçonner quelque mauuais rencontre. L'on vid reuenir incontinent nos deux Canots, dans lesquels il y auoit six de nos gens blesez, l'vn desquels est mort de ses blessures, & les autres ont esté long-temps à se refaire, pour ne pouuoir estre bien pensez. Tant de malheurs les vns sur les autres nous accabloient, voyant la perte de tant d'hommes, & ne restant quasi plus que les infirmes, cela nous faisoit tenir dauantage sur nos gardes. Nous auions peur qu'ils n'allassent encore attaquer la Case du sieur du Plessis, où il restoit encore vingt-cinq hommes: car tant d'auantages remportez sur nous leur auoient beaucoup ensé le courage. Ils estoient bien trente-cinq dans l'habitation du sieur le Vendangeur, qu'ils ne manquerent pas d'aller attaquer, apres auoir bruslé celle du sieur du Plessis; ce que ie feray voir quand i'auray rapporté les differends atriuez entre nos Seigneurs & le sieur le Vendangeur, fondez sur des soupçons & de faux rapports de part & d'autre, qui ont pensé causer beaucoup de malheurs.

CHAPITRE XXIII.

Differends entre les Seigneurs de la Colonie & le sieur le Vendangeur, appuyez sur de faux soupçons qui ont pensé apporter beaucoup de troubles.

LE sieur le Vendangeur estoit vn homme, comme j'ay déjà dit, sur lequel Messieurs de la Compagnie de Rouën auoient ietté les yeux, pour l'enuoyer au Cap de Nord pour y auoir soin de leur Magazin, & pour leur tenir compte des Traités, marchandises & viures qu'ils auoient enuoyez, parce qu'il auoit vne connoissance toute particuliere du pais, & scauoit comment il s'y falloit gouverner; ayant esté plusieurs mois chez les Sauvages, parmi lesquels il estoit comme esclau, apres auoir échapé le massacre du sieur de la Forest & de sa troupe: cette Histoire merite bien d'estre rapportée.

Messieurs de Rouën s'estant auiséz d'enuoyer quelque renfort au sieur de Bretigny, au bout de deux ans qu'il estoit dans le pais, firent équiper vn Vaisseau, dans lequel ils firent embarquer enuiron quarante hommes, pour y demeurer comme habitans, entre lesquels le principal estoit vn nommé *la Forest*. Ils auoient mené avec eux deux Peres Capucins, pour ioindre avec ceux qui estoient déjà dans le pais. Estant abordez ils furent étonnez de ne plus trouver le sieur de Bretigny, mais seulement vingt cinq de ses gens, qui estoient échapez & s'estoient retirez à Ceperou. Les Capucins ayant fait la Paix pour eux, mais vne Paix qui ne leur donnoit temps que de se preparer à la mort; car les Sauvages auoient resolu de les massacrer, au retour de la guerre qu'ils alloient faire contre les Palicours leurs ennemis. Ces pauures gens qui estoient à Ceperou estoient demeurez sans consolation spirituelle, d'autant que les Capu-

cins s'estoient retirez d'avec eux, & estoient allez à Corou chez les Sauvages, avec vn seul homme pour les servir.

Le Vaisseau estant arriué, ceux qui estoient venus dedans, ne voulurent point s'arrester, & ceux qui estoient à Ceperou se ioignirent avec eux, s'embarquans pour passer dans les Isles, il n'y en eut seulement que seize qui demurerent à la persuasion des Capucins qui s'habituerent à Mabury, entre lesquels celuy qui estoit comme le Chef, estoit le sieur de la Forest, les deux Peres Capucins estoient avec eux. Ils n'y demurerent pas six semaines, que les Sauvages ne les pouuoient plus supporter. Ils les surprirent vn iour à leur ordinaire, comme ils ne pensoient à rien moins qu'à cela, estant au travail, ils les assommerent tous & les deux Peres Capucins aussi, excepté nostre Monsieur le Vendangeur qui se sauua dans les bois, avec vn autre enfant de quatorze ou quinze ans. Ils vinrent au trauers des bois à Ceperou, où ils se retiroient dans quelque reste des vieilles Cases du sieur de Bretigny, viuans de quelque millet crud qu'ils trouuerent encore dans les lardins. Ils furent onze iours à viure de la sorte, au bout desquels les Sauvages ayant appris qu'ils y estoient, vinrent les y surprendre, lors qu'ils dormoient, n'ayant apporté avec eux aucunes armes, afin de ne les point épouuanter. Ils les menerent dans leurs habitations, où ils les traittoient assez humainement, les caressant & leur faisant bonne chere à leur mode. Ils reseruoient le sieur le Vendangeur, comme le plus âgé, pour le traiter à la façon de leurs plus grands ennemis.

Son terme estoit expiré, l'assemblée ou le vin, se deuoit faire dans trois iours, que le nombre de leur vceu estoit accompli pour ce sujet. Cet enfant qui estoit avec luy en eut quelque vent & luy en donna auis. Il prit resolution de se sauuer, ce qu'il fit, allant pendant la nuit par les bois & par les sauanes, ayant mis ses fouliers à rebours, c'est à dire les talons au bout de ses pieds, pour faire croire aux Sauvages qu'il auoit pris vne route contraire. Il auoit fait cela, parce que les vestiges des pieds s'impriment facilement sur le sable, où il deuoit passer le long de la mer. Il arriua heu-

reusement à Corou sans aucun danger, ayant mesme trouué vn Canot pour passer la riuiera. Il alla trouuer les deux Peres Capucins, qui le receurent charitablement, demeurant avec eux iusqu'à ce qu'il vint deux Canots équipez de Sauvages, & quelques François de Suriname, qui les vinrent enleuer à Corou, où estant arriuez ils firent vne Barque qui les porta tous dans les Isles, & apres que le sieur le Vendangeur y eut demeuré deux ans, il s'en retourna en France.

Nos Messieurs pouuoient tirer vn grand auantage des connoissances que cet homme auoit, tant du país que de la façon avec laquelle il falloit agir avec les Sauvages, avec lesquels il estoit en tresbonne intelligence, leur ayant gagné le cœur par ses liberalitez, qui est le seul moyen de gagner leurs bonnes graces & d'estre bien avec eux, quoy qu'il s'en faille tousiours défier. Ils s'en seruirent assez bien au commencement, c'est pourquoy ils luy faisoient beaucoup de caresses. Il s'employoit aussi de grand cœur pour le seruice de la Compagnie, nourrissant presque luy seul vne partie de ce grand monde qui estoit débarqué, du poisson qu'il prenoit, estant fort expert à la pesche, y ayant fort bien dressé l'équipage de son Canot, estant d'ailleurs fort adroit pour harponner le gros poisson, comme le Lamantin, le Souffleur & la grosse Raye, dont il y en a en ce país de prodigieuses. Mais comme tant de Seigneurs qu'il y auoit, n'estoient pas portez tous d'vn mesme esprit, quelques-vns ne pouuoient souffrir les caresses qu'on luy faisoit, entr'autres le sieur de Vertaumon ne le pouuoit supporter, non plus que les autres ieunes Seigneurs, parce qu'il auoit plus d'inclination pour Messieurs de Bragelonne & du Plessis, pour lesquels il auoit traité vn Canot, duquel ils se deuoient tous seruir, d'autant que leurs habitations estoient toutes voisines. Ces Messieurs de mesme prenoient son party contre les violences, dont les autres vouloient vser contre luy.

Chacun estant retiré dans ses habitations, la chance tourna incontinent, l'on eut de la ialousie contre luy, parce qu'il se scauoit tres bien seruir de son Canot pour la pes-

che, & que par ce moyen il entretenoit fort bien ses domestiques, qui estoient en tres bon estat, pendant que nous mourions tous de faim. Ce qui fut cause qu'on entra tout à fait en soupçon contre luy, fut que quand on luy proposa la guerre contre les Sauvages il s'y opposa formellement. Il est vray que d'abord il ne pouvoit croire ce qui estoit rapporté par nos Interpretes & Truchemens, qui assureoient que les Sauvages n'auoient que de tres mauuaises volontez contre nous. Et comme il n'estoit pas d'avis de cette guerre, chacun luy iettoit la pierre iusqu'aux moindres soldats, qui disoient tous qu'il estoit d'accord avec eux, & qu'ainsi il ne vouloit point la guerre, & que mesme il se deuoit ioindre avec lesdits Sauvages pour nous la faire couuertement avec eux. Ce qui estoit entierement esloigné de sa pensée, ainsi que l'on l'a reconnu apres. Mais comme il ne vouloit pas croire les Truchemens, il voulut luy-mesme estre assureé si ce qu'on disoit estoit veritable. Cela l'obligea d'aller à Cabassou, pour en apprendre la verité, de laquelle il fut assureé par la sœur du Sauvage qui a passé en France, qui craignoit qu'à cause de cette guerre on ne fist du mal à son frere. Elle luy decouurit les desseins des Sauvages contre nous, luy promettant de l'auertir de temps en temps de toutes leurs resolutions, de crainte que nous ne fussions surpris.

Il fut encore plus certain de leurs mauuaises volontez par le petit Eselane Palicour de Cabassou, appellé Yoly, qui vint chercher par tout ledit sieur le Vendangeur, qu'il trouua chez le sieur du Plessis. Il les tira à quartier, pour leur dire que sans doute les Sauvages auoient enuie de nous massacrer; que ce deuoit estre apres vn grand vin que l'on preparoit, auquel on auoit conuié tous les Alliez pour estre de la partie; qu'ils deuoient venir à nostre camp de Remire iusqu'au nombre de trente Canots ou Pirogues, tous chargez de viures pour faire semblant de les vouloir traiter, & que comménous y serions occupez, ils se ietteroient sur nous à l'improuiste pour nous assommer, & qu'en suite ils iroient brusler & saccager tous ceux qui estoient dans les habitations particulieres. Quoy que cela fust bien assureé, il perfi-

estoit tousiours qu'il ne leur falloit point faire la guerre, dis-
sât pour ses raisons que bien que cela fust vray, les Sauvages
sçachans que leurs desseins estoient découuerts, ils n'y vien-
droient pas, & que leur assemblée estant rompue, ils ne
pourroient pas se r'assembler si tost; d'ailleurs que quand
ils viendroient, l'on pouuoit se tenir sur ses gardes pour les
bien receuoir, & leur donner le change, puisqu'on ne pou-
uoit estre surpris, veu la promesse que le petit Yoly auoit
faite, d'auertir de tout de temps en temps, & du iour qu'ils
deuoient faire leur execution, aussi bien que la sœur du
Sauuage passé en France qui auoit promis de faire la mesme
faueur. Ces bons sentimens ne pouuoient estre goustez,
sur tout du sieur du Plessis, qui ayant vne fois conceu vne
opinion bonne ou mauuaise contre quelqu'un, ne la quit-
toit pas facilement, estant fort attaché à son sens, & ne
voulant pas démordre de ses resolutions, desquelles bien
souuent nous nous sommes assez mal-trouuez. Le sieur le
Vendangeur voyant que l'on estoit dans ces mauuais sen-
timens contre luy, pour faire voir le contraire, lors qu'il
a esté question d'executer ce qu'on auoit deliberé contre
les Sauvages, il a esté le premier par tout, se rendant fort
recommandable.

Il n'y a rien qui ait tant augmenté les soupçons du sieur
du Plessis contre luy, que ce qui s'est passé dans le voyage
des Palicours, où il mena ledit sieur le Vendangeur, qui eut
en ce voyage plusieurs demeslez avec luy. Car comme il
estoit plus experimenté que le sieur du Plessis, au fait de la
Navigation & de la marine, il luy disoit franchement & li-
brement son auis & ses sentimens. Ce que le sieur du Ples-
sis ne pouuoit pas gouster, c'estoit aussi cela qui estoit cau-
se qu'il auoit de l'auersion contre luy.

Je diray du sieur du Plessis, que c'estoit veritablement
vn tres homme de bien, & tres-affectionné pour le bien de
la Compagnie, pour laquelle il a beaucoup trauaillé & avec
grande affection; mais il a eu du malheur en sa conduite,
& les choses d'importance qu'il a entreprises ne luy ont ia-
mais bien reüssi, tout luy est arriué au contraire de ce qu'il
s'estoit proposé; soit qu'il fust trop violent dans ses com-

mandemens, ou les executant avec trop de precipitation, outre la rudesse de son naturel & de sa façon d'agir. C'est ce qui luy a acquis la haine presque vniuerselle de tout le monde, estant d'ailleurs, comme j'ay dit, trop attaché à son sens qu'il vouloit qu'on suiuisst. Ce qui a fait que le sieur de Bragelonne, qui estoit d'un naturel tout à fait contraire, luy cedoit souuent pour auoir la paix, mais ç'a esté souuent au desauantage du bien publicque.

Or dans ce voyage des Palicours il faisoit souuent des choses contre raison, & contre l'ordre de la Navigation, à laquelle il n'entendoit rien. Le sieur le Vendangeur ne pouuoit s'empescher de luy dire son sentiment avec sa franchise ordinaire. Il luy parla sur tout hautement, quand il luy eut donné ordre de s'auancer avec son Canot dans la Riviere de Maricary, luy promettant qu'il ne partiroit point qu'il ne fust de retour. Ce qu'il ne fit pas, car il leua l'ancre pour doubler le Cap d'Orange contre vent & marée, & sans qu'il y eust aucune prouision d'eau dans la barque. Le sieur le Vendangeur voyant qu'il estoit ainsi party sans l'attendre, crut qu'il auoit fait cela exprés, pour l'obliger à reprendre la route de Remire, ce qui mettoit ledit sieur le Vendangeur au desespoir. Mais le vent fut si contraire au sieur du Plessis, qu'il fut contraint de relascher d'où il estoit party, où le sieur le Vendangeur se rembarqua. Ce fut en cette rencontre qu'ils eurent de grands demeslez ensemble, le Vendangeur ne pouuant pas s'empescher de luy dire des veritez, qu'il n'estoit pas bien aise d'entendre. Jusques-là que la plupart de ceux qui estoient dans la barque, estant mecontens de luy à cause de sa façon d'agir trop violente, luy firent quelques menaces. Cela l'obligea de reprendre la route de Cayenne, où estant arriué il ne manqua pas de dire beaucoup de choses du Vendangeur à Monsieur de Bragelonne, le faisant passer pour le plus grand ennemy de la Compagnie. Le sieur le Vendangeur reconnoissant cela, se renoit dans son habitation sur les gardes le mieux qu'il pouuoit.

Il arriua vn suiet par lequel il voulut faire connoistre, que les mauuaises opinions qu'on auoit conceuës contre luy, estoient sans aucun fondement; c'est qu'il eut le pre-

mier des nouvelles du dessein que le Gouverneur avoit de s'enfuir, & d'enlever la Barque; ce qu'il apprit par quelques soldats de la Garnison, que ledit Gouverneur avoit enuoyé à la Tortuë dans l'Ance de Romata, où ils rencontrerent les gens du sieur le Vendangeur, auxquels ils dirent ces nouvelles, qu'ils reporterent sur l'heure à leur Maistre; lequel pour témoigner sa bonne volonté au service de la Compagnie, alla chez le sieur du Plessis, comme j'ay desjà dit, & s'offrit de partir sur le champ avec son Canot pour aller à Ceperou, & en sçavoir la verité; que si ledit Gouverneur n'estoit pas encore party, il s'efforceroit d'enlever la Barque pour empescher son dessein. On luy en donna ordre, mais il trouua le Gouverneur party.

Ce voyage a esté le fruit de plus grand soupçon qu'on ait eu contre luy. J'ay déjà fait voir comme les rebelles luy porterent parole & le prierent de vouloir accepter le Gouvernement du Fort. Je ne doute point que cette proposition ne luy déplust pas, mais il ne leur fit aucune promesse, s'en retournant à Remire, où il fit connoistre l'estat de tout ce qui se passoit. Les rebelles luy enuoyèrent vne Ambassade, comme vous avez veu cy-deuant.

Tout cela augmenta les soupçons qu'on avoit contre luy. Le sieur du Plessis s'imagina aussi qu'il le vouloit perdre. Ce qui luy fit croire cela, c'est que ledit sieur du Plessis venant à Ceperou dans vn Canot, vid aborder le sieur le Vendangeur dans vn autre, dont il prit vne telle épouvante, qu'encore qu'il fust déjà tard, il quitta son Canot & alla par les bois, arrivant au Fort assez tard & bien fatigué. Le sieur le Vendangeur continua sa route & arriva de bonne heure au Fort, où il pensoit estre bien receu: mais Monsieur de Bragelonne l'ayant rebuté, comme j'ay observé cy-dessus, il s'en retourna en colere. Tout cela faisoit augmenter les soupçons qu'on avoit contre luy; ce qui estoit cause qu'il estoit autant craint que les Sauvages. Mais il a bien fait voir qu'il estoit entierement esloigné de procurer du mal à la Compagnie; & nos Messieurs en ont esté desabusez, luy ayant témoigné le regret qu'ils ont eu de n'avoir pas agy avec luy avec plus d'intelligence.

CHAPITRE XXIV.

Entreprise des Sauvages sur la Case du sieur du Plessis qu'ils ont bruslée, & sur celle du sieur le Vendangeur qui fut tres bien deffendue, & de laquelle ils ont esté repoussez le mesme iour. Irruption qu'ils ont faite sur nos trauailleurs proche le Fort, desquels plusieurs ont esté blessez & quelques-uns morts.

A Pres le defastre arriué aux sieurs de Beson & de Beati-
mont, les Sauvages nous laisserent quelque temps
en repos, il sembloit mesme qu'ils nous auoient entiere-
ment oubliez. Cela estoit cause, comme c'est la coustume
de nostre Nation d'oublier facilement les maux passez,
quãd elle a vn peu de repos, qu'on eust dit que nous eussions
entierement mis en oubly les nostres. On s'emancipoit dé-
ja d'aller dans les bois à la chasse, sans se donner beaucoup
de garde. On alloit sans crainte sur les riuages de la mer,
pour y chercher quelques Ceriques. Enfin, on s'imaginoit
en se flattant trop, que les Sauvages estoient contens de la
vengeance qu'ils auoient prise, nous ayant assommé tant
de monde. Mais ils nous ont bien fait connoistre qu'ils n'en
vouloient pas demeurer là, & qu'ils vouloient se deliurer en-
tierement de nous, ne nous voulant point auoir pour voi-
sins. Il n'y a rien de sauuage en eux dans les ruses & les fi-
nesses qu'ils ont, pour faire fort bien la guerre à leur mode
& pour tascher de surprendre.

Le septieme de Iuillet à la pointe du iour nous decouurif-
mes deux Pirogues (ce sont de grands Canots de guerre
armez à leur façon, dans lesquels il peut bien tenir trenté
hommes avec leurs viures & equipage) ils passerent fort
pres de nostre rade. Vn des Soldats qui estoient en senti-

nelle dit qu'il en auoit veu trois autres vne heure deuant le iour, sans qu'il en eust auerty, s'imaginant que c'estoit des roches. Sur le midy nous apperceuimes qu'ils prepa- roient d'autres Pirogues vers la Riuere de Macouriaque. On les discernoit fort bien avec la lunette d'approche. Nous nous imaginions que c'estoit qu'ils auoient pris l'a- larme, ayant peut-estre ouï tirer deux coups de canon, quand leurs Pirogues auoient passé proche de nostre Fort. Mais ils se prepa- roient pour partir la nuit sui- uante comme ils firent, sans qu'on s'en apperceust. Ils estoient douze grands Pirogues, qui faisoient vne petite armée nauale qui paroissoit assez belle. Ils passerent tous à nostre veuë à leur retour, comme en se moquant de nous, apres nous auoir assez mal traitez.

Le lendemain huitième de Iuillet dès le matin, le sieur le Vendangeur apperceut cinq Pirogues vers l'Isle aux Le- zards, qui est vis à vis de Remire. Ces Pirogues s'estoient mis à sa veuë pour l'amuser, pendant que ceux des autres Pirogues auoient mis pied à terre, & estoient allez dans les bois pour surprendre l'habitation de Monsieur du Plessis. Le sieur le Vendangeur ayant veu ces Pirogues, pour té- moigner qu'il n'auoit point de siel, ny aucune animosité contre la Compagnie, & sur tout contre le sieur du Ples- sis, faisant voir qu'il estoit bien éloigné de s'entendre avec les Sauvages pour nous faire la guerre coniointement avec eux, il alla sur le champ accompagné de deux ou trois hom- mes à la Case du sieur du Plessis, pour auertir ceux qui y estoient, de se tenir sur leurs gardes. Il ne se rencontra alors que sept ou huit personnes dans cette Case, & toutes personnes fort peu resoluës, car le sieur du Plessis n'y auoit pas donné vn trop bon ordre, y ayant seulement laissé vn Officier Enseigne qui n'estant pas bien considéré, chacun y faisoit à sa volonté.

Le sieur le Vendangeur n'estoit pas encore retourné dans son habitation, que cette Case de Monsieur du Ples- sis fut attaquée par les Sauvages. Ils auoient premierement dressé vne embuscade sur la Riuere, où ils tuèrent vn ieune garçon nommé Baguette qui y estoit allé querir de

l'eau. On entendit les cris, quoy qu'il fust à deux cens pas de la Case. Tout d'un temps ils firent des hurlemens en attaquant cette Case, ce qui donna l'épouuante à ceux qui estoient dedans. Ils tirerent si grande quantité de fleches, que cela les estonna, ausquels pourtant ils ne pouuoient rien faire s'ils n'eussent tiré des fleches à feu, qui eut bien tost bruslé la couuerture, qui n'estant que de palmistes est aussi prompte à s'enflammer que de la paille. Ils tiroient ces fleches à feu de dessus vne petite eminence vers le bois, qui commandoit tout à fait cette Case. Ils auoient de trois sortes de fleches à feu, les vnes estoient de Canes de millet, ou bled de Turquie, ausquelles, quand elles sont bien seiches, ils mettent le feu, & qui s'allument encore plus fort lorsqu'elles sont iettées en l'air; l'autre façon est d'une sorte de bois mort qu'ils attachent; & la troisième, qui est plus dangereuse, est vne espece de fusées qu'ils font avec du coton & autre matiere aisée à brusler avec de la poudre à canon. Pas vne des premières fleches n'auoit fait aucun mal; il n'y a eu que la troisième sorte, car aussi tost que la flèche à feu estoit sur le toit, il s'allumoit incontinent, sans qu'on y pût apporter aucun remede, parce que si quel qu'un eut voulu monter dessus pour l'éteindre, il eut esté plus couuert de fleches qu'un Ferisson n'est de pointes. Ceux qui estoient dedans, firent tout ce qu'ils purent pour se deffendre en tirant quelques coups de fusil, mais inutilement. Comme ils virent la Case toute en feu, & que s'ils s'obstinoient à y demeurer, ils seroient tous tuez, ou par les Sauvages ou par la poudre à canon, dont il y auoit quinze ou seize barils appartenant à la Compagnie, qui sans doute auroit bien tost fait son effet. Monsieur de Ville nauue qui estoit dans cette Case témoignera aujourd'huy comme ils sortirent tous, mais presque tout nuds sans rien prendre; & s'enfuirent à l'habitation du sieur le Vendangeur qui les receut fauorablement, laissant celle du sieur du Pleffis à la discrétion des Sauvages, qui ne tirerent aucun profit de beaucoup de beaux meubles & de belles hardes, d'autant que tout fut consummé par le feu. Monsieur du Pleffis s'imaginait que les Sauvages n'attaqueroient ja-

mais cette Case, & qu'il ne falloit que six hommes pour la deffendre, c'estoit vne Bastille à ce qu'il disoit. C'est la raison pourquoy Monsieur de Bragelonne se doutoit bien que cette Case seroit infailliblement attaquée; mais par condescendance il y fit porter tout ce qu'il auoit, & s'y retira meisme comme dans vn azile assure. Plusieurs autres y auoient porté tout ce qu'ils auoient de meilleur. Nostre Eglise y perdit pour sa part la valeur de plus de mil liures. Le feu consumma entierement tout ce qui y estoit; on n'y a trouué que quelque ferraille & des canons de fusils ou de mousquets, que l'on a laissez à la misericorde des Sauvages.

Cette Case estoit à la verité tres-bien palissadée, on n'auoit rien épargné pour la fortifier contre les efforts des Sauvages. Mais le sieur du Plessis n'auoit pas preueu qu'elle estoit commandée de cette eminence, d'où ils tirerent leurs fleches, & que la couuerture n'estoit pas à l'épreuue des fleches à feu; & ainsi il a esté trompé, comme en la plus part des choses qu'il a entreprises, par vne trop bonne opinion qu'il auoit de ses sentimens, ausquels si on ne condescendoit, on n'estoit pas de ses amis.

Le sieur le Vendangeur ayant receu chez luy tous ces pauues gens qui s'y estoient heureusement sauuez comme par vn miracle, sans auoir esté apperceus ny poursuiuis des Sauvages, ayant appris d'eux l'incendie de la Case du sieur du Plessis, n'esperoit pas en auoir meilleur marché, c'est pourquoy il se prepara à les bien receuoir. Sa Case estoit tres-bien palissadée. Il auoit avec luy trente-cinq hommes, tous resolu de se bien deffendre. C'estoit des habitans qui s'estoient retirez avec luy de leurs habitations de Mahury. Aussi-tost que ces pauues gens qui s'estoient sauuez de chez Monsieur du Plessis furent arriuez, il choisit tout animé de colere douze ou quinze de ses meilleurs hommes, & s'en alla à la Case dudit sieur du Plessis, pour les rencontrer & pour les combattre. Il ne les rencontra point, quelque chose qu'il fist pour les attirer, soit en contraifaisant vn François blessé, qui se plaignoit, soit en les excitant en leur langage, mais pas vn ne parut. Il estoit resté vne

paure fille de chambre de Madame du Plessis qui estoit indisposée. Les Sauvages la voyant malade ne luy firent rien. Ils mirent en terre le petit fils de Monsieur Coté qui auoit esté fleché pour ne les auoir pas voulu suiure. Le sieur le Vendangeur amena cette pauure fille à son habitation, où il s'en songerent plus qu'à le bien deffendre.

Les Sauvages ne leur dirent mot ce iour là, mais le lendemain sur les sept heures du matin, ils vinrent les attaquer premierement par ruse. Le sieur le Vendangeur ayant choisi les quinze meilleurs hommes qu'il eust, tant des habitans que de ses domestiques fort adroits & bons tireurs, ils allerent à l'habitation de Monsieur de Bragelonne querir d'une certaine écorce d'arbre, qui faisoit les parois de certe habitation, pour s'en seruir à fortifier la sienne, & pour en faire la couuerture, afin d'empescher que les Sauvages n'y missent le feu. Comme il descendoit de sa Case avec son monde, il entendit vne équipage de Sauvages dans vn Canot, qui faisoit des fanfares avec leur cors, duquel ils ont accoustumé d'assembler leur monde. Il les appelle pour leur parler. Ils luy répondent qu'ils s'approcheront & qu'ils luy parleront: mais qu'ils ont peur qu'il ne tire sur eux avec son fusil, qu'il le décharge aussi bien que son pistolet, & qu'ils poseront les flèches, qu'il fasse retirer ses gens, ce qu'il fit. Mais cette façon de faire auroit esté marquée d'imprudence, s'il n'eut fait cacher deux hommes dans les haliers, pour le secourir en cas qu'ils luy eussent voulu faire quelque insulte. Comme il eut tiré son fusil, ils mirent les flèches bas avec les arcs. Ils l'amusoient de parole, disans que les François que l'on pensoit auoir esté tuez, estoient encore en vie à Corou. Ils luy font accroire qu'ils veulent traiter du oitacou avec luy. Il enuoye querir des serpes pour ce sujet, & quand on les eut apportées, ils ne parlerent plus de traiter, mais de boire, se baignant le vaisseau dans lequel ils beuuoient les vns aux autres, l'inuitans d'en faire autant: Pendant cela vn des leurs sonnoit de son cors en de certaines façons qu'il s'ont entr'eux, pour auertir les autres de faire ce qu'ils pretendent.

Le sieur le Vendangeur reconnut bien que cela n'estoit

que des amusemens pour temporiser, pendant que les autres Sauvages se dispofoient à quelque surprife. Il les quitta, & s'en alla trouver son monde, à qui il dit qu'il craignoit quelque stratagemme de ces gens, ce qu'il reconnoiftoit fi le Pirogue auquel il venoit de parler ne bougeoit de fa place; & s'il retournoit à Remire, c'estoit vn signe qu'il alloit trouver les autres qui y estoient arrestez. Ils'en retourna à son habitation prenant le chemin par les bois, où il croyoit trouver quelque embuscade de Sauvages. Il n'eut pas avancé cent pas, qu'il les rencontra, qui en mesme temps décocherent force flèches sur luy & sur les siens. Il receut vn coup au milieu de l'estomac, mais comme par vn miracle il ne penetra pas iusques à la chair, il reconnut sans se troubler celuy qui l'auoit fléché, sur lequel il déchargea son fusil si à propos, qu'il le renuersa par terre. Les flèches tombaient sur eux dru & menu comme la gresse. Ils se deffendoient courageusement, tirans tous fort à propos. Mais entendans que leur Case estoit attaquée ils se battoient en retraite, marchant tousiours vers cette Case, & comme ils eurent fait leurs décharges, quelques vns ayant tirez plusieurs coups, les Sauvages qui les poursuuoient estant en grand nombre, c'estoit assez à eux de se retourner, & de leur presenter le fusil pour les empescher de s'approcher, en se cachant derriere quelque arbre, cela a sauué la vie au sieur Elmery le plus preuoyant de tous les Habitans. Il y eut vn de ses gens qui receut en cette rencontre vn coup de flèche au dos, duquel il mourut quelques iours apres. Plusieurs Sauvages y furent aussi tuez.

Après qu'ils se furent tous heureusement retirez dans la Case, bien que les Sauvages l'eussent enuironné de tous costez, estant pour le moins deux cens cinquante, qui ne paroiffoient point à la veüe de nos fuseliers, ne tirans leurs flèches qu'estant cachez derriere quelque arbre ou quelque buisson, n'ayans garde de s'approcher pour en venir aux mains. Ils tiroient aussi quantité de flèches à feu, à quoy le sieur le Vendangeur pourueut incontinent, ayant fait monter deux de ses gens bien hardis, qui en vn moment décourirent la Case. Il en restoit encore vn bout, sur le-

quel ils décocherent si à propos vne de leurs flèches à feu, qu'elle commençoit à s'enflammer. Le sieur le Vendangeur monta hardiment dessus pour la retirer, ce qu'il fit fort promptement, se laissant tomber aussi-tost. Les Sauvages le voyant sur son toit, tirèrent sur luy plusieurs flèches, desquels Dieu le conserva, sans qu'il en fust blessé. Le reste fut promptement découuert.

Cela fit perdre courage aux Sauvages, voyans qu'ils ne pouuoient pas mettre le feu, car ils ne viennent iamais aux mains. Ils n'osoient s'approcher de la palissade, ils n'osoient mesme paroistre, car quand quelqu'un paroisoit on le seruoit en mesme temps. Les Sauvages voyans qu'ils ne pouuoient rien faire, & que plusieurs des leurs estoient morts & blesez, ils se retirerent apres vn combat de six heures: dans lequel pas vn des nostres ne fut blessé par la grace de Dieu, encore qu'ils eussent tirez tant de flèches de toutes sortes, qu'il y en auoit pour le moins la charge de deux chevaux, qui seruirent à faire bouillir la marmite. La palissade en estoit tellement pleine, qu'il sembloit qu'on les y auoit attachées par plaisir. Aussi-tost qu'ils furent retirez, ils allerent sur le champ se rembarquer dans leurs Canots qui estoient dix en cet exploit. Le sieur le Vendangeur les vid passer vne heure apres deuant sa Case.

Touté cette petite Armée nauale de Sauvages estoit composée de douze grands Canots ou Pirogues, bien armez & équipez à leur mode. Il n'y en auoit eu que dix en cette execution du sieur le Vendangeur, mais il en estoit resté deux à l'Ance de Conobebo au passage de Remire à Ceperou, pour massacrer ceux qui se pourroient sauuer de Remire à Ceperou, comme aussi pour faire quelque insulte à nostre Fort & épier nos trauailleurs pour se retenir sur eux à l'improuiste. Ce qu'ils ont fait à nostre malheur. Car pendant la nuit de ce neuuème de Juillet, ils vinrent enleuer vn de nos Canots, sans qu'on s'en aperceust. Celuy qui le gouvernoit d'ordinaire ayant secu cela, en vint donner auis à nos Messieurs. L'on crut que n'ayant pas esté amarré, la mer l'auoit emporté. Cét homme n'auoit pas auerty d'vne circonstance qui nous auroit fait mettre sur nos gardes,

car il auoit remarqué les pieds des Sauvages imprimez sur le sable, mais croyant que c'estoit les pieds de nos Esclaves Negres, il n'en dit mot que quand ils nous eurent maltraitez.

Il semble par vn chastiment de Dieu que tout concouroit à nostre malheur en ce iour. Nous auions mis entierement en oubly qu'on auoit veu passer des Pirogues, il y auoit trois iours. Trois de nos petits garçons eurent enui d'aller pescher des Ceriques le long de la mer. Ils s'écartèrent trop, & ils y furent surpris par les Sauvages qui en tuèrent vn sur la place appelle *la Croix*, & emmenerent les deux autres, dont l'un estoit le petit Cochon qui me seruoit de Clerc, apres la mort de celuy que j'auois emmené de France. C'est ce que l'on croit par conjecture, parce que l'on n'en a trouué aucun vestige, mais seulement le corps du petit *la Croix*.

Nos gens estant au travail sur les dix heures pour arracher des Patates, sous la conduite du Sergent la Fontaine, qui estoit en effet courageux, mais qui se fioit trop à son adresse, car il n'auoit pas voulu ce iour là prendre d'armes, ny mettre vne sentinelle le long des bois, comme on auoit accoustumé. Les Sauvages les ayant épiez se ietterent sur eux à l'improuiste, faisans tomber vne pluye de flèches. Il y en eut vn de tué sur la place. Le Sergent la Fontaine y fut blessé & mourut le lendemain. Trois autres furent encore blesez. Vne de nos sentinelles les ayant aperceus donna l'alarme, & aussi-tost que l'on eut paru & crié aux armes, ils prirent la fuitte, se retirans vers leurs Canots, pour attendre les autres que nous vismes passer sur le soir comme en triomphe, en se moquant denous. Nous iugeasmes bien qu'ils venoient de faire quel que grande entreprise, & nous pleurions déjà la mort de nos frères, tant de ceux qui estoient chez Monsieur du Plessis, que ceux de Monsieur le Vendangeur, quoy que nous n'en fussions que dans le doute, nous le iugions par ce qu'ils nous venoient de faire.

Sur quoy ceux qui auoient tant soit peu la crainte de Dieu adoroient ses diuins Iugemens, & le remercioient de

ce qu'il luy plaifoit nous chastier en cette vie. Ce mesme iour sur le soir il arriua deux hommes de Remire, mais ils ne nous donnerent aucune nouvelle de ce que les Sauvages auoient fait, veu qu'il y auoit déjà trois iours qu'ils estoient partis, ayans esté en danger de tomber entre leurs mains, car ils les auoient fort bien entendus dans les bois.

Messieurs de Bragelonne & du Plessis estans dans vne extreme impatience, à cause qu'ils n'apprenoiēt aucune nouvelle, enuoyèrent la mesme nuit le sieur de l'Eglise Enseigne de Barro dans le Canot chargé de cassaué, & ceux qui estoient chez Monsieur du Plessis, où il ne fut pas plustost arriué qu'il apprit le defastre. Il retourna la mesme nuit arriuant à nostre rade vne heure deuant le iour, nous apportant cette triste nouvelle qui nous fait à tous le cœur. Il est vray que nous n'auons pas grand sujet de les craindre dans nostre Fort, mais ils peuuent tirer tousiours quelquefois sur nos travailleurs, car les bois sont si espais, & le tour de nostre Fort si plein de broussailles, qu'on a de la peine à les decourir.

CHAPITRE XXV.

Arriué de Monsieur le Vendangeur dans nostre Fort avec ses gens au nombre de trente, sans ceux qui estoient chez Monsieur du Plessis, qui arriuerent incontinent apres luy; ce qui nous donna vne grande consolation.

LE sieur de l'Eglise estant retourné de Remire, l'on fut bien huit iours sans apprendre des nouvelles de ce qui s'estoit passé. On ne scauoit si tout le monde estoit mort. Nos Messieurs n'enuoyoiēt personne pour en scauoir la verité, pas vn aussi ne se vouloit exposer. Le sieur le Vendangeur de son costé n'enuoyoit personne. Le monde de

Monsieur du Plessis qu'il auoit receu dans son habitation luy estoit extrêmement à charge, n'ayant plus la liberté d'aller à la chasse, ny à la pesche qu'en crainte. Ils se hazardoient pourtant d'aller cueillir du magnoc pour faire du pain. Il n'apprenoit point de nouvelles de Ceperou, cela le mettoit dans d'étranges inquietudes, craignant qu'il ne nous fust arriué quelque mal-heur, à cause du grand nombre de Sauvages qui nous pouuoient auoir surpris. Il ennoya deux hommes de ceux de chez Monsieur du Plessis pour apprendre quelque nouvelle, mais comme ces Messagers n'auoient pas fait grande diligence, ayant esté deux iours à faire ce chemin tousiours en crainte dans les bois, qui se peut faire en quatre heures, n'y ayant que trois lieus de Remire à Ceperou; ne voyant point retourner les Messagers, ses inquietudes redoublerent, il se resolut d'y venir luy mesme pour voir en quel estat estoient les affaires. Il disoit en luy mesme : *Sera-t-il dit que n'y ayant plus qu'une petite troupe de François dans l'Isle, ils ne soient point vnis parfaitement ensemble, pour se pouuoir deffendre plus facilement contre ces Infidèles ?* Le Pere Bernardin qui estoit dans son habitation le voyant dans ces bons sentimens, ne manqua pas de l'exciter de mettre cette bonne pensée en execution. Ils auoient mesme tous ensemble resolu de se mettre en bon estat par le Sacrement de la Penitence, & par la reception de la diuine Eucharistie, & de s'en venir; mais les deux Messagers estant heureusement arriuez, apportans des Lettres tant du sieur le Vendangeur que du Pere Bernardin, qui rendoient témoignage des bons sentimens dudit sieur le Vendangeur, cela obligea nos Messieurs de renuoyer dès la nuit suivante le sieur de l'Eglise avec le Canot, tant pour amener ceux qui voudroient venir qui luy estoient à charge, & pour luy témoigner, aussi bien qu'au Reuerend Pere Bernardin, qu'ils luy estoient beaucoup obligez des bons offices qu'il auoit rendu à la Compagnie, dans la presente conjoncture, & pour le remercier de son affection, que s'il vouloit venir, il le pouuoit faire en assurance sur leur foy & leur parole. Le sieur le Vendangeur partit aussi-tost avec vne partie de

ceux de Monsieur du Plessis. L'on apperceut dès la pointe du iour les deux Canots qui venoient; ce qui donna vne grande ioye, tant à Messieurs de Bragelonne & du Plessis, qu'à tout le reste du monde. Ils mettent pied à terre, & montent au Fort. Le sieur le Vendangeur demanda premierement s'il y pouuoit entrer avec seureté. Monsieur de Bragelonne la luy donna toute entiere & qu'il pouuoit se fier à sa parole. Il fut receu de luy avec tous les témoignages de bien-veillance imaginables, & luy fit tous les honneurs possibles. Le sieur le Vendangeur voyant la bonne reception que luy faisoit Monsieur de Bragelonne, & les protestations que l'on ne songeroit plus iamais au passé, ne fit point de difficulté d'entrer dans le département qui luy auoit esté marqué par ledit sieur de Bragelonne.

Le sieur le Vendangeur partit le lendemain avec la Barque, avec laquelle il fit deux voyages, tant pour apporter son bagage que les habitans & ce qui leur appartenoit. Comme il estoit en repos dans le Fort, il ne songeoit plus qu'à aller à la chasse & à la pesche. Il alla vn iour vers Mahury avec la Barque, où il fit chasser & pescher tout ensemble, il auoit tué pour le moins cent cinquante oyseaux qu'on appelle des Flamans, en vn endroit où ils sont presque inépuisables. Il harpona aussi deux fort grosses & prodigieuses Rayes. Nous goustions fort cette douceur, y ayant assez long-temps que nous ne mangions que bien peu de pain & quelques patates. Il continuoit d'aller tous les iours à la pesche, où il estoit plus heureux quelquefois vn iour que l'autre; ce qui nous estoit vne grande commodité.

Le quatrième d'Aoust il alla à Remire avec la Barque & trente hommes pour cueillir le magnoc de sa Case. La récolte monta bien iusqu'à cent sacs. Il reconnut que les Sauvages auoient bruslé nos habitations de Remire, & qu'ils auoient emporté tout ce qu'ils y auoient trouué. On les vid passer dans quatre Pirogues qui s'en retournoient.

Vers le huitième Aoust Monsieur du Mesnil, Capitaine, fut commandé pour retourner à Remire avec quarante hommes choisis pour aller faire cueillir & charger le ma-

gnoc de l'habitation de Monsieur du Plessis, mais ayant eu le vent contraire, il fut contraint de relâcher à nostre rade. Il partit le lendemain, & son voyage ayant esté favorable, il en ramena sa Barque toute chargée.

Aussi-tost qu'il fut arriué, le sieur le Vendangeur ne pouuant demeurer en repos, demanda permission à nos Messieurs d'aller à la pesche du costé de Mahury, ce qui luy fut facilement accordé. Il prit seize hommes avec luy, & partit de nostre rade le 10. Aoult dans la Barque, à la Prouë de laquelle son Canot estoit lié. Il partit deuant le iour failly, pour prendre la routé ordinaire qui est le plus court chemin; mais le vent estant contraire il fut contraint de relâcher, & de repasser deuant nostre Fort pour prendre la route de la Riuiere. Estant arriué à Mahury le vent estoit si violent, qu'il luy fut impossible de pescher. Il luy prit vn mal yeux qui l'obligea de retourner à regret. Mais en retournant il fit vne favorable rencontre. Comme il fut aux roches de son habitation qui font vn Cap qu'il faut doubler pour venir au camp de Remire, il apperceut deux Canots qui estoient à la rade. Les Sauuages estoient sur le sable qui gambadoient selon leur coustume. Ils n'eurent pas plustost découuert la Barque qu'ils s'embarquerent promptement & voulurent gagner le deuant, mais voyant que nostre Barque auoit fort bon vent, & qu'elle alloit comme vn trait, le sieur le Vendangeur fit tourner la Prouë dessus eux. Les Sauuages voyant qu'ils estoient poursuiuis avec tant de viffesse, iugeoient qu'il falloit qu'ils tombassent entre ses mains. Ils firent alors connoistre qu'il n'y auoit rien de sauuage en eux, ils s'approcherent l'vn de l'autre, renforcèrent le plus grand de rages, & déchargèrent tout ce qui estoit dans le petit Canot dans le grand, n'y restant que sept ou huit Sauuages. Le grand Canot gagna le deuant, le petit voyant qu'il ne pouuoit suiure l'autre, se mit à terre auant que la Barque l'eust atteint, & tirerent leur Canot dans les roches près l'Ance de Conobebo en se sauuant dans les bois. Le sieur le Vendangeur estant arriué en ce lieu, fit mettre huit ou dix hommes à terre, apres auoir fait vne décharge vers le bois, pour attirer les

Sauuages au combat, ou pour les faire retirer. Ils ramenerent ce Pirogue qu'il attacha au bout de son Canot.

Pendant qu'il faisoit cet exploit on vid le premier Pirogue qui auoit pris auant en mer. Ce qui nous estonna, c'est qu'il sembla vouloir retourner sur les pas, & en mesme temps reprendre sa route nageant à grande force, quoy qu'il eust ses voiles. Vn demy quart-d'heure apres l'on aperceut la Barque, qui traismoit apres elle ce Pirogue; cela nous réjouit, croyant qu'il y auoit des Sauuages. Il est très-constant que les Sauuages apprehendoient fort cette Barque, elle eut combattu six Pirogues. Les Sauuages n'eussent rendu aucun combat, s'il y auoit eu tousiours deux ou trois Barques à l'erte, & iamais ils n'eussent osé paroistre en mer; c'est pourquoy nous ne les y craignons pas, non plus qu'en pleine campagne. Si on faisoit souuent des voyages avec yne pareille Barque, on les tiendroit en crainte. C'est vn mal-heur que iusqu'alors il n'y a eu aucun de nos Capitaines qui ait voulu entreprendre quelque chose pour faire voir quels hommes il faut en de semblables entreprises. Il n'y auoit que le seul Vendangeur capable de les harceler, & leur donner de la peine.

C H A P I T R E X X V I .

Vœu solennel fait à Dieu pour implorer ses misericordes, & la protection particuliere de la tres-sainte Vierge, le quinzieme Aoust, auquel iour l'Eglise solemnise la Feste de sa glorieuse Assomption.

Dieu m'est témoin, que depuis que ie me suis embarqué sur les Vaisseaux à la rade du Haure-de-Grace, & que l'on m'a donné la charge de Pasteur de la Colonie, contre ma volonté, & sans l'auoir recherchée, ie n'ay cessé de suiure le conseil de saint Paul à Timothée. Ie me suis

efforcé de reprendre & de corriger en toute patience. Je n'ay point delisté, mesme quand j'estois dans mes plus grandes foibleesses & infirmités, iusques-là que plusieurs de ceux à qui ie parlois, m'en ont voulu du mal, tant ces paroles de l'Ecriture sont veritables, que *la verité engendre la haine.* Mes remonstrances ont peu profité. Les grands chastimens & les verges desquelles Dieu nous a chastié, au lieu de nous faire rentrer en nous-mesmes ont plustost endurcy nos cœurs comme à des Pharaons, parce que nous estions dans vn abyssime de pechez, Dieu nous punissant par le plus grand chastiment dont il puisse chastier l'homme, qui est de tomber dans de nouveaux pechez. J'ay eu affaire à d'étranges personnes. J'en ay assez parlé en diuerses rencontres, cela ne fait que r'ouvir mes playes & renouueller mes douleurs, Dieu en a fait vn horrible chastiment: car de six ou sept cents personnes, nous sommes réduits au moment que j'escriis ces choses à cent trente, la pluspart infirmes, sans presque aucune nourriture ny la liberté d'en aller chercher pour pouuoir attendre la venue des Vaisseaux.

Toutes ces choses n'ont iamais diminué la confiance que j'ay eu en Dieu & en sa Prouidence adorable. J'ay taché d'y porter tout le monde par les frequentes exhortations que ie leur ay faites, & sur tout ie les ay exhorté de recourir à Dieu par la Penitence, seul & vnique moyen pour appaiser sa colere, & pour luy faire tomber des mains le foudre de sa diuine Iustice. Quelques bonnes ames qui estoient en petit nombre, s'efforçoient d'appaiser Dieu par leurs bonnes actions & par leurs seruentes prieres. Environ quinze iours deuant l'Assomption de la tres-Sainte Vierge, ie redoublay mes remonstrances, les incitant à demander à Dieu pardon & à implorer l'assistance de la tres-Sainte Vierge, la priant d'obtenir pour nous les graces de faire quelque vceu qui pût luy estre agreable, pour fléchir par ses prieres les misericordes de son Fils.

Le iour de l'Assomption plusieurs s'approcherent du Sacrement de Penitence & de la diuine Eucharistie, ce qui me donna beaucoup de consolation. Je leur fis apres les Vespres vne exhortation la plus touchante qu'il me fut possi-

ble, à la fin de laquelle, apres que i'eus tiré en public le consentement de chacun, ie fis le vœu qui suit au nom de toute la Compagnie avec protestation de l'accomplir, si Dieu nous en faisoit la grace.

Ie me mis à genoux au milieu de l'Autel, & priay hautement & demanday à Dieu qu'il pleust à sa bonté de ietter les yeux de sa misericorde sur nous, qu'il nous voulust retirer de l'estat déplorable où nous estions reduits, que nous confessions que nous auions merité tous ces chastimens par nos crimes, que ce peuple confessoit sa fraude & son peché, & le prioit de retenir les verges de sa colere: puis ie fis ce

Vœu solemnel & publique.

IE vouë & promets à Dieu au nom de toute cette Compagnie que ie diray les Lundis la Messe du saint Esprit; les Mercredis celle des Ss. Anges. & particulierement celle de l'Archange saint Michel Protecteur de ce lieu; les Samedys celle de la tres-Sainte Vierge Patrone de toute la Colonie, où assisteront tous ceux qui ne vont point au travail, autant que leur infirmité le pourra permettre, & pour les gens de travail ils assisteront plus particulierement en ces iours aux prieres du matin & du soir, où entre les prieres ordinaires nous chäterons *V. Antienne Sub tuum præsidium* iusqu'à la venue des Vaisseaux.

Ie pr. mets à la tres-Sainte Vierge au nom de la Compagnie, que tous ceux qui retourneront en France, iront à Nostre-Dame de Liesse, s'y confesseront & communieront presentant à la Vierge vn cierge chacun selon ses facultez. Et pour toute la Compagnie on luy offrira vne Image d'argent en relief, qui représentera la Sainte Vierge portant IESVS son Fils; chacun contribuera selon ses forces pour la faire faire, auparauant qu'on se separe. Il sera prié quelqu'un de la Compagnie d'en vouloir estre le porteur & d'aller rendre le vœu.

Si c'est la volonité de Dieu qu'on habite cette Isle, ie fais le mesme vœu, que nous edifierons vne Eglise, qui portera le nom de nostre-Dame de Liesse en quelque solitude, qui serui-

ra de lieu de retraite, tant pour les Ecclesiastiques qui en auront la direction, que pour les seculiers qui y voudront faire un renouvellement de leur vie. Qu'outre cela on fera vne Procession solennelle tous les ans à pareil iour, où sera portée l'Image de la tres-Sainte Vierge.

Cette action attendrit tellement les cœurs, que l'on fondoit en larmes. Chacun donnant son consentement, l'on conceut de grandes esperances que Dieu nous seroit misericorde, & nous deliureroit de tant de miseres. Apres ce vœu nos Messieurs se resolurent d'empescher plus particulièrement les desordres, & de corriger plus exactement les deffauts. Il y auoit vn des domestiques du sieur du Plessis, lequel on soupçonnoit de quelques mauuaises pratiques avec vne Esclauue Brasilienne. Je l'auois déjà auerty de quitter ce mauuais commerce, ou que nous la ferions esquiuier. Il me témoigna qu'il en estoit content; de sorte que sans differer dauantage ie proclamay le premier banc le iour de l'Assomption, & luy ayant donné dispense des deux autres, ie les mariay le Dimanche suiuant à leur contentement & de toute la Compagnie. Si cet homme a voulu bien traiter sa femme, il a acquis vn thresor, car les femmes de ces contrées ont vn tres grand amour pour leurs maris, & font de tres grand trauail.

Il estoit passé dans nos bords vn Calviniste, contre ce qui est porté par les Articles de la Compagnie. Il auoit promis de se conuertir, mais il differoit de iour à autre, aussi n'auions nous pas pû songer à sa conuersion. Je le pressay de mettre en execution sa promesse, pour n'auoir personne pariny nous qui empeschast les graces de Dieu. Il abiura l'heresie entre mes mains avec vn tres grand sentiment la veille de S. Augustin; cela edifia beaucoup tous ceux qui estoient presens.

Le 26. Aoust on receut vn petit échec qui nous affligea. Nos Messieurs auoient fait à tous vne expresse deffence, mesme aux Officiers, sous peine de chastiment, de sortir du Fort pour aller le long de la mer chercher des Ceriques, parce que les Sauvages estoient tousiours autour de nous
pour

pour nous dresser des embusches. Neanmoins nonobstant cette deffence vn des Officiers y enuoya son valet. Ce pauvre garçon n'y vouloit point aller, sentant vne grande contradiction interieurement, cherchant tous les moyens d'esquiuer, ayant mesme demandé à la sentinelle, si elle n'auoit point ordre d'arrester ceux qui alloient aux Ceriques. La sentinelle luy ayant répondu que non, sur tout les valets des Officiers, il y alla quasi en pleurant & comme preuoyant son mal-heur. Il n'y fut pas plustost arrivé, qu'il se sentit percé de cinq ou six coups de flèches. Comme il vouloit fuir, il tomba dans la vase, où il ne mourut pas pourtant sur l'heure, Dieu luy ayant donné le temps de se confesser. Tout le monde crioit contre son Maître, luy reprochant son intemperance. Dès le soir mesme, comme il estoit tombé en plusieurs fautes de semblable nature sans se corriger, nos Messieurs voyans l'importance de cette affaire, & que celuy qui deuoit faire garder les ordres, les enfraignoit le premier, luy firent dire de ne plus exercer sa charge.

Tout le monde s'efforçoit de rendre à Dieu le vœu qu'on luy auoit promis, & à la tres-sainte Vierge avec ioye, chacun ayant conceu de tres-grandes esperances des misericordes de Dieu, & qu'il nous regarderoit en pitié. Nous auons veu bien-tost des effets de nostre esperance, comme l'on verra dans le Chapitre suiuant.

 CHAPITRE XXVII.

Ce qui nous est arriué pour nous faire connoistre la bonté de Dieu, & que nostre vœu luy estoit agreable.

Vous auez veu nos miseres & nos calamitez, personne pourtant ne se corrigeoit, & qui plus est, les deux des Seigneurs qui restoient, n'osoient reprimer, ny chastier

ces peuples, qui estant dans d'extremes necessitez, estoient incapables de remontrances, encore moins de chastimens. Ils estoient comme des endurecis, la mort de leurs freres & de leurs amis ne les touchoit point. Monsieur de Bragelonne particulierement, reconnoissoit que tous ces malheurs qui nous arriuoient les vns sur les autres, estoient en effet des chastimens de Dieu, qu'il falloit appaiser par la priere, par les bonnes ceuures & par la Penitence; il ne s'occupoit à autre chose qu'à demander à Dieu qu'il arre-tast sa colere. C'est icy où ie suis obligé de dire, que s'il a esté coupable de la mort du feu sieur de Royuille, il a taché de reparer cette faute par vne vraye penitence, qu'il a courageusement embrassée. L'estois le témoin de ses bonnes actions, non seulement de celles qu'il pratiquoit à la veuë de tout le monde, estant obligé de donner bon exemple, mais encore les interieures & cachées. Il estoit le seul de toute la Colonie qui auoit compassion des pauvres Engagez. Il les consoloit dans leurs infirmités, les gaignoit par sa douceur, se dépoüilloit pour les reuestir, & le priuoit de manger quelque morceau de pain de racine, à quoy il estoit réduit comme les autres, pour leur donner. Il ne dis rien des mortifications de son corps, mais iamais il ne s'estoit assez confessé. L'ay esté contraint de luy imposer silence, & de luy deffendre de ne me plus parler du passé pour luy faire gouster quelque tranquillité. Nous pouuons dire de luy qu'où le peché a esté dans son triomphe, la grace le surpassoit alors, & que Dieu a fait paroistre en luy vn changement de sa droite toute-puissante. Depuis nostre vœu il redoubla ses actions de pieté, estant tousiours le premier dans les exercices de la priere, au pied de Iesus-Christ au tres-Saint Sacrement de l'Autel, qu'il adoroit sans cesse. Il estoit l'exemple de tous les autres pour demander à Dieu qu'il nous fist misericorde.

Le 27. Aoust veille de saint Augustin, nous commençâmes à reconnoistre que Dieu nous regardoit en pitié, apres que i'eus célébré la sainte Messe en l'honneur des saints Anges, suiuant le vœu que nous en auions fait, ie fis, comme l'ay dit, abjurer vn Heretique qui donna de la ioye

à toute l'assemblée. Deux heures apres nostre ioye s'augmenta, ayant apperceu vn Canot de Sauvages à la pointe de la Riviere de Cayenne, portant en poupe vn pavillon blanc, signal & témoignage de Paix, qui faisoit paroistre qu'il auoit dessein de venir vers nostre Fort. Cela nous étonna, ne sçachant point quel motif, ny quel bon genie les pouffoit de nous venir voir, veu mesme que le iour d'au-parauant ils nous estoient venus harceler ayant fiesché le pauvre Valet de Papelart. Apres qu'on les eut bien considerés, l'on mit aussi vn pavillon blanc pour les inuiter à s'approcher en assurance. Ils s'approcherent à la portée du canon, faisans signe qu'ils vouloient parler. On leur répond de mesme, ils s'approchent, iusqu'à ce qu'ils pussent estre entendus du Fort. On fut étonné d'entendre parmy eux la voix d'un François. C'estoit la Guerriere qui estoit parmy eux dès deuant la guerre, avec le Febvre, son Cousin, qui y a pery. Ils les auoient retenus, sans leur auoir fait aucun mal, & nous croyons qu'ils les auoient fait mourir. Il vint à la nage, on le reconnu aussi-tost, quoy qu'il fust à la sauage, c'est à dire, tout nud. Il monta dans le Fort, où il fut receut avec vne ioye nompareille de tout le monde. Il ne sçauoit pas le dessein des Sauvages en cette rencontre, nous assurant qu'ils ne vouloient que renouer l'amitié avec nous, avec protestation que les deux principaux Chefs qui estoient dans le Canot, n'auoient esté en aucun rencontre contre les François. Le principal desquels estoit le Sauvage Trompette, vn des plus meschans & plus pernicious d'entr'eux. L'autre s'appelloit Taouia qui estoit le Banaré dudit la Guerriere : mais tous deux habitans de la Riviere de Macouriague. Il retourna les appeler, les assurant qu'ils pouuoient venir sans crainte, & que les François n'estoient point faschez. Ils n'auoient rien moins dans l'esprit que de faire la Paix avec nous, & sur tous le Sauvage Trompette, qui ne venoit que pour nous espier & reconnoistre l'estat où nous estions, s'imaginant que nous n'estrions pas plus de vingt ou trente de reste, tous nos hommes estant morts de maladie, ou tuez & massacrez par eux. Ils viennent dans le Fort où on les reçoit amiable.

ment. Mais l'on fit vne grande faute en cette rencontre, car on fit paroistre trop de monde sous les armes, cela les estonna. Si on se fut caché, au lieu de six Sauvages qu'ils entrèrent, il en seroit venu douze & dauantage. Quand ils virent tant de monde, ils eurent peur, & eussent voulu n'estre point venus. Et mesme vn septième Sauvage arriuant sur le pont du Fort, & nous voyant tant de monde, mit le bout de son doigt entre ses dents, en iugeant qu'il n'y faisoit pas bon, & tournant visage prend la fuitte vers les Canots qui estoient dans la petite Ance, montant dedans avec tout l'équipage pour se mettre au large dans la mer, afin d'attendre l'issuë des six Capitaines Sauvages, lesquels cependant on tascha d'amadouer, en leur presentant de l'eau de vie. Mais le Sauvage Trompette qui nous auoit fait plus de mal que pas vn, ne se tenant pas en assurance, tascha de s'enfuir. Le sieur le Vendangeur le retint heureusement. On se saisit d'eux tous, les mettant aux fers sous bonne garde.

N'est ce pas là vn effet de la bonté de Dieu, qui permet que nos ennemis se viennent mettre entre nos mains, lors que nous y songeons le moins. Qui auroit creu que celuy d'entr'eux qui nous a le plus mal traité, seroit venu avec tant de confiance, nous ramenant mesme vn de nos François, que nous pensions estre perdu, & pour lequel nous auions prié Dieu comme mort? Il n'y a eu aucune rencontre où ce méchant Sauvage ne se soit trouué pour massacrer nos freres. Cependant il fait le sujet de nostre repos, car estant en consideration parmy les siens, ils ne nous ont fait aucun tort depuis ce temps-là, & nous ont donné le moyen de mieux subsister que nous n'auions fait iusqu'à lors. On leur promit qu'on ne leur feroit aucun mal, à condition que leurs gens ne nous feroient plus d'insulte, & qu'ils nous apporteroient des viures. Ils nous témoignoient qu'on n'en manqueroit pas, quoy qu'ils ne nous ayent pas tenu leurs promesses, mais Dieu nous a fait subsister d'eux-mesmes.

Entre les six Sauvages qui furent mis aux fers, il y en auoit trois qui n'estoient pas de la nation des Galibis, ils

estoyent de celle des Maronis, habitans vne Riuere qui est entre Cayenne & Surinasse, qui n'ont iamais eu de differend contre les François. Ils rencontrèrent fortuitement le Canot du Sauvage Trompette qui venoit vers nous. Ces Maronis retournoient d'un voyage de la riuere des Amazones. Ils estoient amis de nos Galibis, & ayant appris d'eux qu'ils venoient voir les François, ils eurent envie de nous venir visiter, ignorans les differends qui estoient entre nous & les Galibis. Ils se trouuerent arrestez avec eux Nos Messieurs ayant sçeu qu'ils estoient d'une autre Nation, creurent qu'on ne les pouuoit pas retenir avec soi. Ceux qui estoient de leur équipage vinrent vers nostre Fort pour traiter de leur liberté. On leur dit qu'on ne les vouloit pas retenir: mais qu'ils amenassent trois Galibis en leur place, qu'on leur rendroit les leurs, & qu'ils nous traitassent des viures, & que l'on leur bailleroit de la traite pour ce suiet. Ils allerent chez les Galibis pour cét effet, mais ils ne purent obtenir aucun des leurs, ny tirer d'eux des viures pour de la traite. Ils retournerent, disans qu'ils ne pouuoient executer ce qu'ils auoient promis: car d'enleuer trois Galibis, c'estoit declarer la guerre contr'eux, qu'ils n'estoient qu'une petite Nation qui ne leur pourroit pas resister, qu'ils viendroient chez eux mettre tout à feu & à sang. Ils apporterent ce qu'ils purent de pain, & un cerf ou deux boucanés. On se resolut de leur rendre leurs gens, voyant qu'il n'y auoit aucune esperance de tirer rien d'eux, à condition pourtant qu'ils nous changeroient leur Pirogue, l'un des beaux de toute cette coste, & qu'on leur en donneroit vn autre en eschange, & beaucoup de traite pour les contenter. Ils s'accorderent à cela, & mirent leur Pirogue à terre, en leur donnant le nostre avec la traite. En suite on leur deliura leurs gens, auxquels l'on fit des presens. Ils s'en allerent fort satisfaits de ce qu'on les auoit traitez avec tant de douceur.

Il ne restoit plus que trois Galibis, deux desquels estoient des Chefs, & le troisieme vn de l'équipage du Sauvage Trompette. Il vint vn de leurs Canots trois ou quatre iours apres la deliurance des Maronis, pour traiter de la reddi-

tué quelque chose, n'en faisoient part à personne. D'ailleurs nos armes estoient presque toutes inutiles. Car la chaleur du Soleil détrempoit les batteries à ceux qui estoient paresseux de les courir.

Nos Messieurs estoient bien empeschez, car ils ne sçauoient comment satisfaire aux plaintes de tant de monde qui auoit faim, ne voyans pas où trouuer dequoy les faire subsister. Ils ne pouuoient aussi se resoudre à se mettre sur la mer dans vne méchante Barque & quelques Canots, pour demeurer douze ou quinze iours exposez à son inconstance, afin de s'en aller à Barbiche chez nos Alliez, mais Heretiques; chés lesquels il se pouoit faire que nostre Gouverneur fugitif auoit fait quelque friponnerie, car le dessein de Dubreuil estoit d'y aller, comme ils ont fait, ainsi que nous auons appris de ces Marons que nous auions retenus prisonniers, qui l'auoient veu entrer dans la Riuere de Barbiche, apres auoir enléué vingt Sauvages Galibis en vne Riuere proche de Surinasse, ce qui nous auoit donné tous les Sauvages de la Coste pour ennemis. Il n'y auoit donc gueres d'apparence de s'exposer ainsi. Que faire donc dans ces irresolutions que d'auoir recours à Dieu, qui estoit nostre seul refuge? Il a voulu éprouuer en cette rencontre nostre fidelité, & nous montrer que nous deuions auoir confiance en luy.

Sa bonté nous regardant en pitié, elle inspira au sieur de Bragelonne les moyens d'adoucir les esprits, & de les retenir dans leur deuoir. Il auoit sujet de craindre que la Barque ne fust enléuée, c'est pourquoy il fit tenir assemblée pour sçauoir le sentiment d'vn chacun à l'occasion de cette Barque, afin de ne rien faire qui portast ombrage, sçauoir si on la deuoit laisser échouer, ou bien la mettre en estat de nous pouoir seruir. Il fut resolu qu'on la mettroit en estat, & que l'on poseroit vn Corps de-Garde de dix hommes toutes les nuits, pour la garder avec vn Officier. Cela fut trouué bon, & nous mit hors de crainte qu'elle fust enléuée. Il fut encore resolu dans cette assemblée d'vn commun consentement, que le pain demeureroit de douze onces, iusqu'à ce que Dieu nous pourueust autrement, Ces choses

ses estant arrestées d'un commun accord, elles devoient auoir plus de fermeté. Et parce que les habitans auoient proposé de mettre vn des leurs au Magazin, à la place de celuy que les Seigneurs y auoient mis, ils resolurent de porter deux grandes caisses de pain, que l'on reseruoit en cas qu'il fallust s'en aller. On les fit porter dans le Corps-de-Garde, & on les mit en la garde des Officiers, afin qu'on ne prist point sujet de piller le Magazin. On ordonna de plus, que deux habitans seroient presens, lors qu'on feroit le pain, & qu'ils le donneroient par compte au Magasinier, qui en rendroit aussi compte à vn des Seigneurs toutes les semaines. Cependant on fit deux voyages à Remire, d'où on apporta quelque peu de racines.

Monsieur de Bragelonne s'auisa d'enuoyer vn homme de chaque plat à la pesche à la ligne, dans des Canots. Cette pesche, de laquelle on ne s'estoit point encore auisé, a réussi fort heureusement, & nous a apporté vn grand soulagement. L'on peschoit de deux sortes de poisson, à sauoir du Machoran, duquel il y a quatre ou cinq especes. Il y en a de si gros, qu'un seul peut suffire pour faire faire bonne chere à dix ou douze personnes. Cette pesche a beaucoup appaisé le murmure

Nous auons grâces à Dieu du poisson, mais le sel nous manquoit pour l'affaisonner: le bon Pere Bernardin Capucin s'auisa d'en faire dans des Bassins de plaque de plomb, comme on le fait dans la Basse-Normandie, pour la salure des beurres à Isigny. Cela a si bien réussi, que l'on en faisoit suffisamment pour contenter tout le monde. Nos armes estoient rendus inutiles; le mesme Pere Bernardin fit faire du charbon, l'on fit dresser vne Forge à la haste. Il se rencontra vn ieune homme du Haure-de-Grace, seruiteur de Monsieur de Mombriisset, habitant, qui les trempa si bien, qu'il sembloit que nous n'auions plus rien à craindre. Il falloit encore fixer l'esprit de Monsieur le Vendangeur. On le prit du costé de l'interest. Apres des protestations & des sermens qu'on luy fit en presence du Pere Bernardin, que iamais on ne se souuiendroit de rien, i'y estois aussi present, on luy promit de luy donner six hommes pour trois

ans à la venue des Vaisseaux, au cas qu'il voulust demeurer dans le païs, de le des-interesser de toutes les pertes du passé & de payer certaines choses, auxquelles il estoit obligé à la Compagnie de Rotien. On en passa vn contract signé de l'vne & l'autre part; puis ils luy promettent de s'employer pour faire réussir vn mariage auquel il prétendoit.

Voilà ce semble toutes choses en estat pour demeurer en paix; puisque tout estoit ainsi appaisé; mais le diable de la division, le semeur de zizanie, ne vouloit point de paix. Nous auions du poisson, de plus nous auions trouué au pied de nostre Fort, vne manne abondante, car quelqu'vn en se baignant entre les rochers auoit senty sous les pieds des Mousses en si grande quantité & si excellentes, que cela nous a fait subsister plus de six semaines, chacun en alloit remplir des sacs. Neanmoins parce que les Sauvages se mocquoient de nous, & sembloient auoir oublié les deux Capitaines leurs amis, ils ne nous apportoient que bien peu de pain; joint que d'ailleurs nos racines diminuoient fort. Le murmure recommence, on dit qu'il faut s'en aller. Le sieur le Vendangeur proposa qu'il estoit à propos de renuoyer plusieurs personnes inutiles, de les mettre dans la Barque & de les enuoyer à Barbiche. Cette proposition fut écoutée de nos Messieurs, mais pour temporiser seulement, parce qu'ils voyoient bien l'impossibilité de l'exécuter. Ils la proposent en public, & disent que ceux qui voudront s'en aller volontairement, se déclarent & aillent faire écrire leurs noms. Plusieurs y allerent, sans considerer les dangers où ils pouuoient tomber. Il y auoit differents auis, les vns propoisoient de radouber la Barque, les autres d'en faire vne neuue, & les autres de la ralonger. On alla chercher du bois pour ce sujet. Et on ne songea plus qu'à décamper. Mais Dieu en disposa autrement encore pour vn temps, nous donnant quelque esperance de pouuoir attendre les Vaisseaux avec patience.

CHAPITRE XXVIII.

Deux femmes Sauvageſſes Eſclaves du feu Sauvage Bimon noſtre capital ennemy, nous viennent trouver dans le Fort, diſant que n'eſtant pas de la Nation des Galibis, les Sauvages les vouloient tuer; & nous auons ſubiſté long-temps par leur moyen.

LE huitième iour d'Octobre, comme on ne ſongeoit plus qu'à ſe diſpoſer pour s'en aller & à conſtruire pour ce ſujet vne nouvelle Barque, on alloit chercher du bois, mais cela n'auançoit gueres, pour les difficultez qui ſe rencontroient tous les iours, ſoit à cauſe du bois qui ne ſe trouuoit pas bon, ou de la part des ouuriers qui auoient entrepris temerairement vn ouurage, auquel ils n'auoient iamais travaillé, Dieu faiſant paroître en certe rencontre qu'il ſe mocquoit de tous nos deſſeins. Ce meſme iour, diſ-je, trois ou quatre de nos gens eſtant allez chercher quelques fruits dans les bois, trouuerent tout à l'entrée deux Sauvageſſes, ils les coucherent en ioué & penſerent les tirer. Elles s'écrierent, ils ſe faiſirent d'elles & les amenerent au Fort ſans contrainte. Cela nous étonna d'abord, ne ſçachant quel eſtoit leur deſſein, n'y ayant pas ſujet de s'y fier. L'on propoſa dès lors de les mettre aux fers. Mais le ſieur le Vendangeur ayant appris d'elles le ſujet pourquoy elles eſtoient venues, & que ce n'eſtoit que pour fuir les Sauvages Galibis qui les vouloient faire mourir, on les laiſſa en liberté.

Elles eſtoient, à ce qu'elles diſoient, routes deux Eſclaves du feu Sauvage Bimon qui auoit eſté rüé à Mahury. Il les tenoit comme ſes femmes, routes deux aſſez belles. Elles eſtoient de la Nation des Maronis amis des Palicours.

& auoient esté prises fort petites avec vn de leurs freres par le mesme Bimon, qui les auoit eleuées & les auoit prises pour ses femmes. Mais comme elles estoient d'une Nation ennemie des Galibis, ils leur ioueroient tost ou tard vn mauuais tour, y estant portez d'ailleurs à cause du petit Esclau Yoly qui estoit de leur Nation; & qui nous auoit decouuert les mauuais desseins des Sauvages; que pour cela elles estoient assez mal traitées. Mais la seule chose qui les auoit obligées à s'enfuir, c'est qu'à leur sujet il y auoit differend entre les Sauvages Iaoüa & Pagaret, deux des principaux chefs d'entr'eux. Chacun d'eux les vouloit auoir, & parce qu'ils estoient aussi forts l'un que l'autre, & que l'un ne les pouoit emporter sur l'autre, ils les vouloient faire mourir, afin que ny l'un ny l'autre n'en iouist. Cela leur auoit donné de la terreur. Scachant trop bien par experience les mauuais traitemens qu'ils font à ceux qui ne sont pas de leur Nation. Elles auoient quitté l'habitation de Bimon pendant la nuit, & s'estoient sauuées parmy nous, ayant esté deux iours & deux nuits dans les bois, l'une desquelles fut battuë du diable, qui luy fit porter ses marques, ayant eu la iouë plusieurs iours toute meurtrie. Il y auoit sujet de croire, que si Dieu eut voulu permettre que nous eussions habitè ce pais, elles auroient esté peut estre les premices du Christianisme. C'est ce qui m'a obligé de m'appliquer plus particulièrement à la langue avec l'aide de ces femmes. & de nostre petit Déchoüy qui estoit tousiours auprès de moy pour ce sujet.

Ces femmes qui auoient beaucoup de confiance au sieur le Vendangeur, luy dirent qu'elles auoient passé dans vn Jardin, où il y auoit quantité de magnoc & de parates. Il y alla deux iours apres accompagné de cinquante hommes, vne des Sauvageßes marchant en teste. Cela s'estant trouué veritable, ils s'en reunirent tous chargez, ce qui causa beaucoup de ioye à tout le monde, & nous fit connoistre que ces femmes n'estoient pas fourbes. Apres que le sieur le Vendangeur fut de retour, l'on y enuoya des Officiers. Le sieur Barro fut commandé le premier qui fit vn double voyage, les Soldats apportans leur charge du Jardin iuf-

qu'à la Crique de Cabassou, d'où l'on les chargeoit dans des Canots. Mais parce que le sieur Barro estoit trop violent, & qu'il croyoit auoir tousiours les Sauvages derriere luy, il ne donnoit aucun repos aux trauailleurs, les traitant très mal, en ayant pensé tuër vn en luy iettant vne houë à la teste. Cela obligea nos Messieurs de ne luy plus enuoyer. L'on en donna la commission au sieur de Nauare Capitaine, qui y a fait six voyages tres-heureusement en plusieurs Jardins. Cela nous donna pour six semaines de pain, sans deux autres Jardins que les Sauvageſſes nous decouuurent encore, desquels nous pouuions disposer à nostre uolonté.

Nous auions fuit de rendre graces à Dieu, voyans vn secours si manifeste de sa Providence, qui nous a pourueu si à propos, lors qu'il sembloit que tout estoit perdu, & d'vne façon si extraordinaire, à laquelle nous n'aurions iamais pensé, nous pouuions dire que nous tirions nostre salut de nos ennemis. Je recommandoſis tres-inſtamment à chacun d'en rendre graces tres-particulieres à Dieu. Monsieur de Bragelonne voyant vn secours si euident de la Providence de Dieu, voulut que tout ce pauvre peuple s'en ressentist, c'est pourquoy il leur fit augmenter le pain. Quelqu'un s'y voulut opposer, disant qu'il falloit attendre que l'on eust fait prouision de beaucoup de magnoc, mais il passa par dessus cét auis, & fit augmenter la cassae iusqu'à seize onces. Et comme quelques esprits mal bastis n'estoient pas encore contents, il la fit augmenter de quatre onces pour leur contentement, de sorte que nous auions autant de pain qu'au commencement que nous arriuaſmes à Cayenne. Tout le monde estoit content, on ne pensoit quasi plus aux miseres passées; car encore que chacun eust du pain suffisamment, la pesche se rendoit tousiours meilleure, tous deuenoient maistres en ce métier, & ainsi l'on voyoit que le pauvre monde se remettoit peu à peu, & reprenoit ses forces qui estoient perduës entierement.

Monsieur de Bragelonne faisoit tout ce qu'il pouuoit, pour gagner le cœur de tout le monde. Il les obligeoit tous de bonne grace au trauail, chacun prenoit plaisir à

s'y employer, & pour les y encourager dauantage, il faisoit donner vne demie cassane à ceux qui alloient dans les Jardins des Sauvages, afin d'aller querir des racines, par dessus leur ordinaire, outre qu'on leur permettoit d'apporter pour leur particulier autant de Patates qu'ils en pourroient porter. Comme les Iardins en estoient fort remplis, ils en reuenoient chargez comme des mulets, sans se plaindre aucunement. Il restoit quelques infirmes, Monsieur du Plessis entreprit courageusement de les soulager, ayant soin de leur faire luy-mesme deux fois le iour du potage; ce qui les remit en peu de temps. Monsieur de Bragelonne s'auisa encore d'vne chose pour gagner de plus en plus le cœur de ce pauvre monde, lors qu'ils estoient allé pour chercher des viures, c'est qu'il leur preparoit vne soupe, qu'il leur faisoit distribuer à leur retour. Oh n'entendoit plus murmurer, au contraire tout le monde rendoit graces à Dieu & donnoit des loüanges à Monsieur de Bragelonne. Cependant nos Sauvages estoient tousiours dans les fers, & estoient bien estonnez de voir nostre monde si gaillard & en si bonne santé. Iamais on n'a veu des gens plus dissimulez; ils scauent plus de ruses & de fourberies que les plus méchans de l'Europe. Pendant que nous les tenions, nous estions en repos, nous ayant appris comment il faut agir avec eux.

Il nous est arriué deux incidens en peu de temps qui nous ont seruy de recreation; l'vn desquels nous donna de la crainte à son commencement, mais il se tourna en risée; & l'autre qui arriua tres à propos le iour de la S. Martin, qui nous fit connoistre le soin de la Providence de Dieu sur nous. Ils meritent bien que ie les rapporte icy.

Le premier arriua le cinquième ou sixième iour de Novembre, que la Lune estoit pleine, & consequemment la Mer haute. L'on prit l'occasion d'aller faire vn double voyage de racines de magnoc aux Iardins, & afin que les soldats n'eussent pas si fatiguez, ils ne les apportoiert que iusque à la Crique de Cabassou d'où on les chargeoit dans les Canots, comme on auoit déjà fait, pour les apporter par mer. Le sieur de Nauare partit dès le matin avec quarant-

re-huict hommes par terre. On luy donna ordre que quand il auroit acheué les deux voyages, il fist tirer trois coups de fusil pour signe de son arrivée, & qu'on luy répondroit par deux coups du Fort; ce qui fut tres-bien executé. Monsieur le Vendangeur partit avec les trois Canots pour entrer dans la Crique. Et parce qu'on craignoit tousiours les embusches des Sauvages, l'on donna signe au sieur de Navare que pour rémoignage que la Crique estoit nette, il entendroit quel'on tireroit trois coups. Pendant qu'ils attendoient la venuë des Canots, les soldats firent du feu pour faire rostir des Patates. Quelques vns en firent proche d'une Sauane ou prairie, de laquelle l'herbe estoit fort seiche à cause de la chaleur. Ils y mirent le feu qui gagna incontinent par tout. L'on fut surpris de voir vne si grosse fumée de nostre Fort, & en-mesme temps l'on vid le sieur le Vendangeur retourner avec ses Canots, qui dit qu'il se falloit tenir sur ses gardes, qu'il croyoit que nos gens se bartoient avec les Sauvages, & qu'il auoit entendu plus de quarante coups de fusils & des cris dans les bois, les vns bien loin, qui luy faisoient cōnoistre que nos gens auoient esté pris au dépourueu & separez les vns des autres. Le sieur Barro qui auoit toujours peur, asseuroit que cela estoit vray comme s'il l'auoit vû, & qu'il croyoit que tout nostre monde estoit mort. Monsieur de Bragelonne qui souffroit volontiers tout, ne put s'empescher de l'en reprimer. On s'auisa de tirer vn coup de canon, tant pour faire peur aux Sauvages, que pour donner signal à ceux qui auroient échapé, de retourner. L'on voyoit touiours que le feu s'augmentoit. Monsieur de Navare & ses gens qui ne pensoient à rien moins qu'aux surprises des Sauvages, mais seulement à faire rostir des Patates, ayant entendu le coup de canon, iugea que nous auions l'alarme. Il tira derechef trois coups, & enuoya promptement le Sergent saint Germain pour nous mettre hors de peine, qui nous dit que le sieur le Vendangeur auoit eu raison de se retirer & de prendre l'alarme, & qu'ils n'en auroient pas moins fait. Le sujet estoit que le feu qui auoit pris à la Sauane auoit gagné vn grand canton de Callebassiers, où il y auoit des cal-

le basses aussi grosses qu'un quart de muid, qui estant attaquées du feu faisoient un bruit comme un coup de fusil, & quelquefois le feu se prenoit tout d'un coup à dix ou douze calibasses tout ensemble. Tout se passa ainsi en risée, le sieur le Vendangeur retourna avec les Canots, qu'il ramena tous chargez de racines.

L'autre incident nous a fait connoître le soin de la Prouidence qui nous secourt, lors que nous n'y pensons pas, d'une façon toute extraordinaire, pour contondre ceux qui n'ont pas confiance en Dieu. La pesche n'auoit pas esté si fauorable qu'à l'ordinaire, l'on murmuroit déjà, quand on se souuenoit de la bonne chere que l'on auoit faite autrefois à la saint Martin, cela donnoit du chagrin: Le iour de ce grand Saint, le Pere Bernardin dit la premiere Messe pour ceux qui deuoient aller à la pesche. Je me disposay de dire la grande Messe sur les huit heures, l'estois à l'Euangile, lors qu'un de nos Soldats apperceut au dessous de nostre Fort, vne troupe de gros Cochons que les Sauvages appellent *Poings*, qui vouloient contre l'ordinaire de ces animaux monter sur nostre Montagne. Il en donna auis, chacun prend un fusil, il se fit un grand bruit comme d'une alarme, le bruit qu'on faisoit m'obligea de m'arrester iusqu'à ce qu'il fust appaisé. L'on quitta la Messe pour aller aux Cochons, l'on en tua onze, qui furent apportez dans le Fort. On auroit eu toute la troupe, si on ne se fut point precipité. Cependant chacun reconnoissoit sa foiblesse, auoiant qu'il y auoit vne Prouidence. Monsieur de Bragelonne eut soin de les faire distribuër à tous avec équité, chaque plat en ayant eu deux quartiers, cela auroit esté suffisant pour quatre ou cinq iours si on l'eut proportionné; mais comme il y auoit long-temps que tout ce pauvre monde n'auoit mangé de viande, chacun s'en voulut rassasier. C'estoit un plaisir de voir bouillir les marmites, & faire des boucans à la Sauvage. Les maux passez estoient évanouis, personne n'y pensoit plus. C'est en de pareilles rencontres que l'on reconnoist l'humeur des François, qui ayant un bon iour ne se souuiennent plus des mauuais. Ceux qui cherchent Dieu, luy en ont rendu des graces toutes particulieres.

CHAPITRE XXIX.

L'on est contraint d'abandonner l'Isle de Cayenne, & de s'exposer sur la mer dans quatre Canots de Sauvages & vne meschante Barque, avec vn peu de pain & d'eau pour trois iours, quasi sans Pilote, & sans sçauoir où on deuoit aborder en assurance.

LEs hommes sont souuent plus inconstans que les flots de la mer, sur laquelle nous estions contraints de nous exposer. Nous n'auons que trop bien experimenté cette verité, pendant que nous auons demeuré dans ce tres-beau & tres-riche país. Nous y auons esté accablez de toutes sortes de maux, nos pechez en ont esté la cause, & la consternation dans laquelle nous estions alors, estoit si grande, que nous aurions plustost choisi la mort que la vie, tant elle nous estoit ennuyeuse. Et au moment que quelque bonne fortune nous arriuoit, tous les maux passez ne nous estoient plus rien, on ne s'en souuenoit plus, on benissoit le país, personne ne le vouloit plus quitter, & on vouloit attendre le secours de France avec patience.

Les conspirations des Seigneurs de la Compagnie, les vns contre les autres, chacun d'eux voulant commander, les guerres ciuiles entr'eux, les mauuais desseins des Sauvages pour se deffaire de nous, & le massacre que l'on a fait de ces mesmes Sauvages, nous ont mis en estat de ne pouuoir rien faire pour vn ferme établissement dans ce país, & nous ont mis dans vn estat si déplorable, qu'il ne se peut pas dire. Plus de quatre cens personnes y ont pery de maux & de miseres, Dieu nous ayant fauorisé de nous enuoyer deux Capitaines des Sauvages, nos plus grands ennemis, entre nos mains, qui ont esté cause que l'on a eu vn peu plus

de liberté, tant pour aller à la chasse qu'à la pêche, & deux Sauvageſſes qui nous ont fait trouver de quoy ſubſiſter l'ôg temps, outre que le regale tout extraordinaire que Dieu nous a fait faire le iour de ſaint Martin, avoit fait oublier tous les maux paffez. Il eſt vray qu'on s'eſtoit merueilleuſement bien remis, il n'y avoit plus de malades, & ceux qui ne paroifſoient que comme des ſquelettes vivantes, eſtoient tous dans vne parfaite ſanté. Perſonne ne murmuroit plus, on ne penſoit qu'à ſe réjouir, & à chercher les moyens d'attendre en patience le ſecours de France, qui tarδοit beaucoup à la verité, puis qu'il y avoit déjà vn an que nos Vaifſeaux eſtoient partis de noſtre rade, ſans en avoir eu aucune nouvelle.

Pendant cette bonace qui ne fut pas de longue durée, les Sauvages nous faiſoient aſſez bien connoiſtre qu'ils ne ſont pas des ignorans, & qu'ils ont vne politique, bien qu'ils ne l'ayent pas puisſée dans les Liures de Machiavel, mais dans leur propre ceruelle. Nous tenions leurs confreres les Sauvages Taoua & Trompette dans les fers. Ils ſçavoient fort bien que nous ne leur ferions point de mal, & meſme qu'on les traiteroit tres-bien, excepté leur captivité. Ils nous eſtimoient encore tres-heureux, à cauſe qu'en leur faveur ils ne nous faiſoient point d'inſulte. Ils nous faiſoient de tres-grandes promeſſes, ſans les executer. Nous ne devions manquer de quoy que ce ſoit à leur dire, cependant ils n'en faiſoient rien, ſe contentant de nous apporter de temps en temps quelque peu de caſſave, & bien peu d'autre choſe, ce qui n'eſtoit que pour nous amuſer & nous faire languir, promettant toujours pourtant beaucoup & ne tenans gueres. Leur deſſein eſtoit qu'en nous amuſant ainſi, nous nous conſommerions, & que nous ſerions contraints de quitter, ou que peut-eſtre ces Sauvages trouveroient moyen de ſe delivrer de leurs fers, & de ſe ſauver, pour nous liurer apres vne plus forte guerre, cela n'eſtoit que trop vray. Le Sauvage Trompette penſa ſe ſauver par le moyen d'un meſchant homme, Forgeron de ſon métier, qui par ce moyen nous vouloit faire tous perir. Ce mal-heureux eſperant ſe ſauver avec luy, pour vivre à

leur façon, & faire bonne chere, luy auoit donné vne lime douce à trois carres ou angles. Il auoit déjà limé la moitié de son fer, sans qu'on s'en fust apperceu. On visitoit tous lesiours ses fers, mais il auoit l'industrie d'envelopper l'endroit qu'il scioit, avec vn linge, ainsi on n'y prenoit pas garde. Quand l'on eut reconnu cela, il fut gardé de plus près, sans que pour cela il en fust plus mal traité. L'on découurit le mal-heureux qui luy auoit donné la lime. Chacun le vouloit lapider, & vouloit qu'il fust pendu, ou qu'on luy fist plus de mal. Mais comme nos Messieurs ne respiroient plus que la paix, ils auoient en horreur le sang, qu'ils auoient trop facilement répandu. Ils se contentèrent de le mettre aux fers, personne ne le pouuoit supporter. La façon d'agir des Sauvages ne nous mettoit pas en peine, Dieu nous faisant subsister par d'autres voyes, & l'estat de paix dont nous jouissions, auoit mis Monsieur le Vendangeur dans vne si bonne humeur, que me tirant vn jour à part, il me pria de porter parole à Messieurs de Bragelonne & du Plessis, & de leur dire de sa part qu'il scauoit le moyen de faire subsister nostre monde cinq mois durant, iusqu'au temps que la Tortuë commenceroit à tarir. Cela les consola fort, & comme ce bruit couroit parmy nostre monde, chacun en rémoignoit de la ioye & luy donnoit mille benedictions.

Cette bonne resolution ne luy dura pas long temps. L'homme ennemy, comme parle l'Ecriture, estoit enuieux de nostre bon-heur, il nous vouloit voir hors de ces contrées, de peur que nous ne luy fissions perdre son Empire, & que nous ne luy enleuassions quelques ames. Il sema derechef la zizanie dans nostre champ. Quelques bluettes auoient passé deuant les yeux dudit sieur le Vendangeur, qui luy donnerent de l'ombrage. Il mit en oubly la parole qu'il auoit donnée, & qu'il pouuoit effectuer par son adresse. Le vingt-troisième de Nouembre feste de S. Clement, il fit assembler les habitans sur les roches le long de la mer, se seruant pour ce sujet du scelerat Noury qui alloit de Case en Case leur parler de sa part. Il leur mit dans l'esprit qu'il étoit à propos de s'en aller pour ne pas perir en ce lieu.

qu'il voyoit bien que la Compagnie de Paris nous auoit abandonné, que nous n'en receurions aucun secours, & que si Messieurs de Bragelonne & du Plessis vouloient demeurer, ils ne l'empescheroient pas, mais que pour eux il estoit à propos qu'ils quittassent. Ils escouterent tous ses raisons & s'y accorderent fort volontiers. Ils resolurent d'un commun accord de presenter Requeste à nos Messieurs, leur representant que voyans qu'il ne venoit point de secours de France, ils ne pouuoient plus demeurer dauantage en ce lieu, ny aller chercher des viures au peril de leur vie, qu'ils les prioient de leur donner la Barque, dans laquelle ils s'en iroient où bon leur sembleroit. Ils deputerent le sieur de Mombriisset, le plus considerable d'eux tous, pour porter la parole & pour leur presenter cette Requeste. Monsieur de Bragelonne les receut fort agreablement, leur demandant du temps pour examiner leur Requeste & pour leur faire réponse, qu'il leur donneroit satisfaction telle qu'ils la desireroient. Il n'estoit pas alors à propos de cabrer ces esprits. Il ne leur falloit que dire vn mot de trauers pour leur faire ietter feu & flamme, & pour les mutiner de telle sorte, qu'il n'en fust arriué qu'un estrange carnage.

Monsieur de Bragelonne ayant examiné cette Requeste & voyant qu'il ne pouuoit plus retenir ces esprits ny les captiuer, iugea qu'il estoit à propos de les faire assembler; & leur témoigner ses sentimens avec sa douceur ordinaire. L'Assemblée se fit le mesme iour dans nostre Chappelle, où estant tous, il leur dit qu'il auoit vn extrême regret de les voir dans la resolution qu'ils auoient prise d'abandonner ce lieu, dans lequel, apres que nous auions souffert tant de maux, nous commentions d'y respirer vn air plus doux, & qu'il sembloit que Dieu vouloit que nous y demeurassions, nous ayant fait connoistre le soin que sa Prouidence auoit eu de nous depuis quelque temps, que l'on reconnoissoit assez sur nos visages que nous n'estions pas tels que nous estions vn peu auparauant; que nous estions tous, graces à Dieu, en tres bonne santé & en bon estat, qu'il ne falloit qu'un peu de bonne intelligence pour nous maintenir, qu'il prioit Monsieur le Vendangeur de se

souvenir de la parole qu'il auoit donnée, de pouuoir faire subsister tout le monde durant cinq mois, pendant lesquels sans doute nous receurions le secours que nous attendions. Il leur dit de plus, que la Requête qu'ils luy auoient présentée n'estoit pas conceüe dans les termes qu'il falloit. Il leur fit conceuoir qu'elle estoit à leur desauantage. Il la reforma, leur disant que nous pouuions estre tous d'un mesme sentiment avec eux; que s'ils s'en alloient, nous ne pouuions pas demeurer, veu qu'ils faisoient la plus saine partie de la Colonie; que pour ce qui estoit de la Barque, qu'ils pouuoient bien iuger que si on la leur doimoit pour s'en aller seuls, on nous mettoit en estat de perir miserablement, ne restant plus rien dequoy nous pouuoir sauuer, & ainsi qu'il les prioit de bien considerer ces choses & de ne nous pas abandonner en la prenant par force & par violence, & qu'enfin s'ils estoient resolués de quitter, nous serions contraincts d'en faire de mesme, & de les suivre, mais qu'il sembloit que la chose estoit impossible, veu que la Barque & les deux Canots que nous auions, n'estoient pas suffisans pour embarquer cent trente personnes que nous estions de reste, & qu'ainsi il estoit à propos de chercher les moyens d'auoir encore quelques Canots, pour pouuoir embarquer tout le monde & ce qu'on auoit de meilleur, afin de s'en seruir dans les lieux où nous pourrions arriuer, qu'il seroit bon pour ce sujet de faire sçauoir aux Sauvages Taoüa & Trompette nostre resolution, afin que par leur moyen l'on pût auoir des Canots ou des Pirogues, pour faciliter nostre sortie. On les fit venir dans la Chappelle, & asseoir parmy nous, on leur témoigna nostre resolution, mais que nous ne la pouuions pas executer, s'ils ne nous faisoient auoir des Canots ou des Pirogues pour cet effet. Ils promirent de faire tout leur possible en cette rencontre. On deliura le vieil Sauvage Taoüa & on le mit hors des fers, à condition qu'il nous enuoyeroit son Pirogue & quelques viures, ce qu'il fit cinq ou six iours apres. L'on ne deuoit donner liberté à Trompette que ses gens n'eussent liuré le sien, & qu'au mesme temps qu'ils ameneroient son Pirogue, en nous le liurant on le mettroit dans vn autre Canot, & que

nous nous en irions incontinent apres.

Cela ayant esté resolu , on deliura Taotia & on remit Trompette dans le Corps de Garde. Tout le monde ne songeoit plus qu'à se preparer pour le départ , qui ne fut qu'un mois apres. Pendant lequel temps on prenoit la liberté d'aller à la pesche & à la chasse. Nous auions abondamment de tout , l'on consommoit aussi les viures qui estoient plantez autour du Fort , en attendant le Pirogue de Trompette qui ne fut amené par ses gens que le iour de S. Estienne.

Le onzième iour de Decembre nous eusmes vne grande ioye , mais elle fut de peu de durée. L'on apperceut vne voile , qui estoit la premiere que nous auions veüe depuis que nous estions à Cayenne. Nous croyons que c'estoit du secours qui nous venoit , mais quand l'on vid qu'elle arboroit vn pavillon Flaman , nostre ioye se changea en tristesse. L'on ne laissa pas d'enuoyer le Capitaine du Mesnil avec le sieur le Vendangeur à bord , pour prier le Capitaine de ce Nauire de vouloir embarquer quelques femmes , pour estre en plus grande seurété. Ils promirent de le faire , & qu'on les pouuoit leur mener le lendemain au matin. Mais comme on se desfia de tout sur la mer , ce Capitaine eut peur qu'on ne luy iouast quelque mauuais tour , comme cela n'arriue que trop sur la mer. Il leua l'ancre auant que le iour fust venu & ainsi nous fusmes trompez.

Trois iours apres l'on decouurit encore vne autre voile , mais comme l'on auoit esté trompé la premiere fois , on ne se laissa pas emporter à la ioye , car en effet l'on reconnut que c'estoit vn Vaisseau qui arboroit vn pavillon Anglois. Ce Vaisseau mouilla à l'entrée de nostre Riuiere. On y enuoya de mesme les sieurs du Mesnil & le Vendangeur , pour faire la semb'able demande. Celuy qui commandoit ce Nauire , les receut avec grande ciuilité. Il leur fit boire de l'eau de vie & à tout l'équipage du Canot , mais il les pria de l'excuser de ne pouuoir accorder leur demande pour beaucoup de raisons. (Je croy que la principale estoit de crainte qu'on ne luy fist quelque insulte ,) qu'il s'en alloit à Surinam , où il auoit sa demeure , & que si l'on y vou-

loit venir qu'il iuroit sur sa foy & sur son honneur, que tout le monde y seroit tres-bien receu, & qu'il les prendroit en sa protection, qu'il s'appelloit le Mator Bayanne, qu'on reconnoistrôit le pouuoir qu'il auoit en ce lieu. Ayant ainsi perdu toute esperance, nous n'attendions plus que la misericorde de Dieu. Le Pirogue de Trompette ne venoit point, & comme on auoit negligé d'aller chercher de quoy faire du pain, tant on auoit enuie de s'en aller, il ne nous en restoit plus que pour trois iours, outre la prouision que l'on auoit faite pour embarquer avec nous, cela nous mettoit en peine. Enfin, l'on amena le Pirogue de Trompette, le iour de saint Estienne, on le deliura en echange, puis le reste du iour on se prepara pour partir le lendemain, iour de saint Iean, iustement quinze mois apres nostre arriuee en ce lieu.

 CHAPITRE XXX.

Départ de Cayenne, & la route iusqu'à l'Isle de la Barboude, qui appartient aux Anglois.

LE Sauvage Trompette ayant esté rendu, qui auoit esté nostre sauue-garde pendant quatre mois qu'il a esté nostre prisonnier, on redoubla la garde, de peur que les Sauvages ne voulussent faire quelque effort contre nous, pendant que nous nous disposions pour quitter leur pais. Il me semble qu'ils n'auoient garde de nous en empescher, & pour moy, ie croy que s'ils nous eussent pu faire vn pont d'or pour nous passer iusqu'en France, ils l'auroient fait, pour se voir deliurez de nous. Ils n'auoient donc garde de nous en empescher. Il est pourtant tousiours bon d'estre dans la défiance parmy de semblables ennemis. On redoubla donc la garde, & pendant toute la nuit chaeur preparoit son paquet, que l'on ne souffrit pas estre g^{ros},

afin de ne point trop charger les chetifs Vaisseaux, dans lesquels nous nous exposions à la mercy des vagues, mais avec confiance que Dieu seroit nostre conducteur. L'on embarqua quelque peu d'eau dans la Barque & dans chaque Canot, l'on donna à chacun trois ou quatre liures de pain du païs. Je n'eus la liberté que de charger vn coffre des ornemens nécessaires pour celebrer la sainte Messe, & bien peu d'autre chose. Il faut que j'auoué, que le cœur me fendoit, quand je me vis contraint de laisser pour quatre ou cinq cens liures de tres-bons Liures, qui composoient la Bibliothèque que la plus choisie de feu Monsieur l'Abbé de l'Isle de Mariuault, qui nous estoit demeurée apres sa mort. Il me prenoit enuie d'y mettre le feu. Je ne pûs pourtant gagner cela sur moy, dans la pensée que j'auois qu'ils pourroient quelque iour tomber entre les mains de quelques gens de bien, à qui ils seroient fort vtiles. Chacun porta son paquet dans la Barque & dans les Canots, où on se deuoit embarquer dès la pointe du iour; mais quoy que l'on pût faire, on ne put faire voile que sur le midy. L'on mis quarante-cinq personnes dans la Barque, où estoient Messieurs de Bragelonne, du Plessis, le Pere Bernardin Capucin, i'estois aussi du nombre, Madame du Plessis, les Damoiselles Hebert & plusieurs des plus affidez. Le sieur le Vendangeur auoit son Pirogue, où estoient tous ceux de son party. Les habitans estoient dans le grand Pirogue de Trompette au nombre de trente-trois. L'on mit dix de nos gens dans le vieil Canot de Trompette, & dans celui du Sauuage Taotia, il y en auoit vingt deux, entre lesquels estoit le sieur Bigot, qui se precautionnant d'vn petit coffret, afin de conseruer sa cassue de l'orage de la mer, pour en faire part à ces amis, qui en auoient grand besoin à nostre arrivée à Suriname, comme je diray cy-apres. Le sieur Boistel le Jeune estoit aussi de l'équipage de ce Canot.

L'on abandonna ainsi le fort de saint Michel de Cepero, dans lequel on laissa au pillage des Sauvages pour plus de vingt mille liures de nippes, entre lesquelles il y auoit six canons de fonte de quinze ou vingt liures de balles, deux

deux de fer, & deux de fonte qu'on auoit laissé au camp de Remire, on laissa beaucoup de fusils & de mousquets, quantité de pistolets, de corcelets, de pots-en-teste, de poudre & de munitions de guerre, plusieurs hardes de toutes façons de ceux qui estoient morts, de toilles, & tous les vstensiles de ménage & choses semblables. Pendant que nous nous embarquions, les Sauvages estoient en grand nombre, à la pointe de la Riuiere de Cayenne, prests de se mettre dans leurs Canots, pour venir piller ce que nous auions laissé, au moment qu'ils nous auroient veu faire voile. Ils fautoient & gambadoient sur le sable, comme en se moquant de nous. Monsieur du Plessis les voyant, & que leur troupe s'augmentoient tousiours plus, il luy prit vne terreur panique, s'imaginant qu'ils estoient déjà à ses trousses. Il precipitoit nostre embarquement avec tant d'empressement, qu'il ne donnoit aucun repos à personne. Il estoit si faisi de frayeur, qu'il changeoit de couleur à tous momens; tantost il estoit passé comme son colet, tantost il deuenoit rouge comme du feu, il fulminoit, il enrageoit, il haussoit sa canne sur plusieurs, mais il n'osoit frapper, car il n'y auroit pas trouué son compte. Enfin, il se rassura quand il vit appareiller les voiles.

Le sieur le Vendangeur le mieux équipé de tous les Canots & Pirogues, pour auoir vn équipage de tres-bons nageurs, sembloit vouloir estre l'Admiral de nostre déplorable flotte. Il se mit le premier à la voile sans attendre l'ordre de nos Messieurs, le Canot des habitans commandé par le sieur de Mombriisset le suiuit, nostre Barque apres, & les deux méchans Canots qui ne nous abandonnerent pas. Le sieur le Vendangeur avec les habitans prirent leur route au dessous des trois Islets de la Riuiere de Corou, & deslors nous ne les vismes plus que quatre iours apres à Surinasse, où il arriua vn iour apres nous, ayant tous couru grand danger de leur vie. Nous prîmes nostre route entre les mesmes Islets de Corou, & la grande Terre.

Pendant que nous cinglons, suiuant le cours des mers, à la misericorde de Dieu sans Pilote, qui sceust la Navigation. Il est vray que le Reuerend Pere Bernardin Ca-

puçin auoit esté plusieurs fois le long de cette coste, & connoissoit les Riuieres. Il faisoit en sorte, que nous ne nous écartions pas de la veüe de terre. Celuy qui gouuernoit nostre Barque estoit Classe le François, de Gouesse près Paris, duquel i'ay parlé au commencement de ce Livre, qui commandoit la Barque Angloise, qui échoua par la faute de Monsieur du Plessis à la Riuiere de Macouriaque. Il estoit expérimenté pour le Gouuernail, comme il nous l'a bien fait connoistre. Pendant, dis-je, que nous cinglons, ie ne puis que ie ne fasse connoistre l'affliction sensible, dont ie fus touché en partant de ce lieu, il m'estoit impossible de retenir mes larmes, mon cœur creuoit de douleur. Faut-il, disois-je en moy mesme, abandonner ainsi vn si beau & si riche païs, où deux ou trois ans d'incommoditez, que l'on souffre dans le commencement d'un établissement de Colonie dans vn païs nouveau, auroient rendu ses habitans heureux, sans crainte des necessitez de la vie, tout y multipliant en abondance? Faut-il que nos pechez & nostre mauuaise vie, ayent tellement irrité Dieu contre nous, qu'il ne vueille pas que nous habitons cette terre promise, & qu'il n'ait pas voulu se seruir de nous pour le faire connoistre à ces pauures Indiens, qui auroient plutôt esté gagez par nos bons exemples que par nos paroles? Faut-il que l'ambition déreglée de commander de gens qui n'en estoient pas capables, nous ait causé tant de maux, & la ruïne entiere de tout ce grand dessein, qui pouuoit rendre heureux vn nombre innombrable de monde, que la misere accable dans nos païs? Le ne doute point que Dieu irrité contre nous, ne nous demande compte du bien que nous pouuons faire en ce païs, tant pour nous que pour ceux qui en sont les naturels. C'est vn mal sans remede, allons à la misericorde de Dieu.

Comme nous estions sans Pilote, ainsi que i'ay déjà dit, & que nous n'auions pas bien l'usage de la Bouffole, nous nous écartâmes de terre de quinze ou vingt lieuës, dans de tres-grands dangers, car le moindre vent nous auroit fait périr. On tâcha pendant le iour de nous en approcher de plus près, ce qu'on ne put faire que vers le soir, qu'on re-

connut estre au trauers de la Riuiere de Coonama, où le sieur de Vertaumon auoit enleué des Sauuages. Vn peu deuant la pointe de ce mesme iour, nous fusmes menacez d'une grande tempeste; le Ciel qui auoit esté tres-beau & serain pendant toute la nuit, se couurit tout à coup d'un nuage si espais & si noir, que cela nous faisoit frayer. Ce nuage auoit imprimé la noirceur sur les eaux de la mer, qui dans le calme où elle estoit, paroissoit comme de l'huile. Ceux qui estoient dans les Canots furent si saisis de crainte, que les vns se lamentoient de telle sorte, que cela faisoit pitié de les entendre, ils pensoient déjà estre engloutis dans les ondes de la mer; les autres chantoient les Litanies de la sainte Vierge, & se recommandoient à Dieu de bon cœur. Ils ne faisoient que tourner autour de nostre Barque, pour en receuoir du secours en cas de necessité. Je croy que nous n'aurions pas esté en estat de les secourir, parce que le moindre tourbillon nous auroit fait tous auoir un mesme sort, nous y estions disposez. Nous demeurâmes près de deux heures dans cette crainte, iusqu'à ce que l'aube du iour parut, qui dispa en vn moment cet affreux & épouuantable nuage, & en mesme temps le trouble qui estoit dans nos esprits. On tacha, comme j'ay dit, de s'approcher de terre, de laquelle on s'estoit beaucoup écarté.

Nous cinglâmes toute la nuit iusqu'au lendemain vers le midy, que l'on reconnut estre au trauers de la Riuiere de Marony. Il y auoit quelque esperance qu'on pourroit tirer quelque secours des Sauuages qui habitent cette Riuiere, estant ceux qui auoient esté arrestez avec Trompette dans nostre Fort, & qui estoient sortis d'avec nous fort satisfaits. Mais nous nous contentâmes d'approcher de son embouchure, pour voir si le sieur le Vendangeur & sa suite n'y estoient point, ne nous voulant pas fier à eux, & trouuant plus de misericorde aux flots de la mer, que non pas à des Sauuages. Ayant reconnu que le sieur le Vendangeur n'y estoit pas, nous reprîmes nostre route. Et comme il y a de grands bancs de sable l'espace pour le moins de trois lieues le long de cette Riuiere, nostre Barque demeura échotée quel que temps. Après nous estre re-

mis en mer, nous cinglâmes toute la nuit & le jour suivant assez heureusement iusques sur le soir, que nous fûmes obligez de mouïller l'ancre, parce qu'on reconnoit que nous estions bien près de la Riviere de Surinam où habitent les Anglois. Et de fait ayant leuè l'ancre dès la pointe du iour, nous arrivâmes à son embouchure sur les huit heures du matin. Ce qui nous causa beaucoup de ioye, d'autant que nous n'auions plus d'eau douce ny de pain qu'on pût manger, le nostre ayant esté mouïllé de l'eau de la mer. Nous rendîmes grâces à Dieu de nostre heureuse arriuée, le priant d'ailleurs de nous rendre les Anglois favorables, & de les inspirer de ne nous pas abandonner, dans la necessité presente & pressante où nous estions.

*Arrivés à
Surinam.*

Ce nous fut vne grande consolation, apres les inquietudes d'une navigation si dangereuse, de nous voir à l'entree de cette belle Riviere. Son embouchure dans la mer, est bien aussi large que celle de la Riviere de Seine à Honfleur, le passage des Vaisseaux est bon du costé de l'Ouest de l'embouchure. On va bien l'espace d'une lieuë & demie ou deux en montant que l'on trouue vn aspect comme la pointe de la place Dauphine sur le Pont neuf de Paris. C'est vne pointe de terre au bout de laquelle deux grandes Rivières viennent se joindre ensemble. Celle qui est à la droite, est la Riviere de Surinam, dans laquelle deux lieuës ou environ en avant est l'habitation des Anglois, à la gauche est vne autre grande Riviere qui s'appelle de Hic ou de Hec. Il y a plusieurs Rivières qui se déchargent dans celle-là, entr'autres la Riviere que l'on appelle de Camonique, dans laquelle environ vingt-cinq lieuës en montant, il y a vne habitation de Flamans qui sont en bonne intelligence avec les Sauvages. Le lieu qu'ils habitent leur est comme vn magasin, où ils tiennent beaucoup de marchandises, pour traiter avec eux, comme serpes, haches, cousteaux & choses semblables, dequoy ils tirent quantité de bois de lettre, qui est ce bois duquel on fait de si beaux ouvrages qu'ils vendent fort cher en Europe. Il y a vn bras de la Riviere de Marony, qui vient se décharger dans cette Riviere. Nostre chemin eut esté beaucoup

recourcy & en plus grande assurance, si nous eussions esté en paix avec les Sauvages de ce lieu, & s'ils nous eussent donné la liberté de passer par ce canal. Il n'y a rien de beau au monde comme de voir les riuages de toutes ces Riuieres bordez de beaux & grands arbres qui ne sont iamais dépoüillez de leurs feuilles, car en mesme temps qu'il en tombe vne, il en renaist vne autre en sa place. Ces arbres ne perissent que de vieillesse. On ne les coupe point, ny pour bastir ny pour faire du feu. Il n'est pas besoin d'en faire en ces Contrées que pour la cuisine, puisque le froid en est tout à fait banny: quelques-vns de ces arbres sont si gros que les Sauvages font des Canots & des Pirogues de leurs troncs, qui ont cinq pieds de large dedans ceüure & pour le moins quatre de profondeur. L'on peut iuger par là de la grosseur des arbres, puisqu'il en faut beaucoup couper & retrancher pour en faire ces sortes de Vaisseaux. Ces beaux arbres font vn tres bel ombrage pendant les plus grandes ardeurs du Soleil, ce qui donne de la consolation à ceux qui voguent sur ces Riuieres.

Comme nous fumes arriuez à cette pointe de terre & au conflans de ces deux Riuieres, nous entraimes dans celle de Surinam, dans laquelle ayant vogué environ vne lieüe, nous découurismes le Fort de l'habitation des Anglois, qui est le mesme que nos François auoient basti du temps du feu sieur Ponce de Bretigny, lors qu'ils habitoient ce lieu, mais les Anglois l'ont bien augmenté & embelly. En mesme temps que nous eumes découuert ce Fort, on mouilla l'ancre & on arbora le pauillon François avec vn autre pauillon blanc, pour marque que nous demandions leur faueur & leur protection. Monsieur de Bragelonne se mit dans vn Canot accompagné de quelques-vns, & tira vers ce Fort, où il fut tres bien receu des Anglois, & sur tout du Major Ruf, vn des principaux, qui habite cette terre & qui y est Gouverneur à la place du Colonel Oldiph qui en sortoit. Le Colonel Bayanne qui auoit donné parole en passant proche de Cayenne ne s'y rencontra pas alors, estant allé auant dans la Riuere, où il a quelques habitations, d'où il retourna apres. Il auoit parlé de nous au Major Ruf, & l'a-

uoit prié de nous receuoir, suiuant la parole qu'il nous auoit donnée de nous assister en ce lieu.

Les Anglois tinrent Conseil pour deliberer comment ils nous receuroient. Quelques vns estoiet d'auis que l'on nous mist de l'autre costé de la Riuere vis à vis leur Fort; les autres leur representerent que si on nous y mettoit, nous y serions à la mercy des Sauvages, qui ne manqueroient pas de nous y venir visiter & nous faire insulte; mais qu'il falloit nous mettre parmy eux tous, & que l'estat déplorable dans lequel nous estions, nous mettoit assez hors de pouuoir de vouloir entreprendre quelque chose; qu'il suffisoit que nous leur missions nos armes entre leurs mains; qu'il y auoit des Cases nouuellement basties par les Sauvages qui n'estoient occupées de personne, & qu'il nous y falloit mettre, iusqu'à ce qu'il y eust vn Vaisseau prest pour nous faire transporter dans la Barboude qui est vne de leurs Isles; & que cependant nous aurions la liberté de traiter des viures, tant avec les Anglois qu'avec les Sauvages. Ils regalerent Monsieur de Bragelonne & sa suite. Ils luy firent connoistre que nous estions les tres bien-venus, que nous nous pouuions asseurer que nous n'aurions non plus de mal qu'eux, qu'ils nous assisteroient en tout ce qu'ils pourroiet; qu'ils se confioient en nous & qu'ils ne demandoient aucune autre assurance de nous, que de leur remettre nos armes entre leurs mains; qui nous seroient rendues quand nous aurions trouué commodité de nous retirer & de nous en aller où bon nous sembleroit.

Monsieur de Bragelonne apres auoir esté regalé de ces Messieurs, retourna vers nous pour nous dire la resolution prise; ce qui nous causa vne grande ioye, car autrement nous ne scauions que deuenir, n'ayans pas vn morceau de pain; ne manquans point d'appetit & ayans le cœur bien sain, grâces à Dieu. On leua l'ancre & on tira vers le Fort, où nous fusmes tous bien receus. On mit nos armes entre leurs mains, desquelles on ne pouuoit faire de mal, car l'eau de la mer, de laquelle elles auoient esté arrosées pendant nostre nauigation, les auoit mises hors d'estat de nous en pouuoir seruir. Ils nous menerent dans les Cases qui nous estoient

preparées, où on fit aussi-tost transporter nostre bagage. Ils nous y apportoiēt des viures que nous traitions avec eux. Je ne scaurois dire avec combien de ciuilité ils nous traitoiēt, tous déplorans l'estat miserable dans lequel nous estions. Le Major Bayanne estant de retour, nous fit paroistre qu'il estoit en effet vn braue Gentil-homme, de cœur & de parole, nous témoignant le regret qu'il auoit dene s'estre pas rencontré à nostre arriuée, que s'il pouuoit, il nous mettroit entre sa chair & sa chemise, qu'il scauoit trop bien quels sont les reuers de la fortune, que la sienne auoit esté pire que la nostre, c'est pourquoy il prenoit vn singulier plaisir de nous vouloir secourir en cette rencontre; qu'il faisoit équiper le Vaisseau, dans lequel il auoit passé près de Cayenne, pour aller à la Barboude; que si nous y voulions aller, il nous y feroit conduire en assurance, ou dans quelque Isle Françoise que nous voudrions, que nous nous pouuions assurer sur sa foy & sur sa parole, qu'il ne nous arrieroit non plus de mal qu'à luy mesme. Nos Messieurs estoient confus en eux mesmes de tant de bonne volonté, que ce braue Gentil-homme auoit pour nous.

Nous commencions à respirer vn peu & à iouir de la bonne fortune de cette heureuse rencontre. Nous entraimes, par vn bon-heur pour nous, le premier iour de l'année 1634. Nous demeurâmes tout ce iour en repos, & le lendemain que nous commencions d'estre en peine, de ce qu'estoient deuenus les Pirogues du Vendangeur & des habitans, nous craignons qu'il ne leur fust arriué quelque desastre. Il semble qu'ils deuoient estre plustost arriuez que nous, pour estre bien mieux experimentez que nous au fait de la mer, & que tous leurs gens estoient bons nageurs, mais il en est arriué tout au contraire. J'ay bien de la peine à ne pas croire qu'il ne vouloit pas que nous le suiuissons, pour n'estre pas obligé de nous secourir en cas de necessité: mais par la grace de Dieu qui nous a conduits, nous n'auons pas eu besoin de luy, estant arriuez sans aucune fortune deux iours auparauant luy.

Ils n'arriuerent à la Riuiere de Marony que le lende-

main, que nous auions esté iusqu'à l'embouchure de ladite Riuiere, pour voir s'ils y estoient. Ils y entrerent hardiment, comme si ils eussent esté dans les terres de leurs meilleurs amis. Ils y mettent pied à terre, déchargent la plus part de leur bagage, qui estoit tout mouillé des vagues de la mer, ils l'étendent sur l'herbe & sur les buissons. Ils tirerent quelque coup de fusil pour donner signal aux Sauvages de venir, & voyant qu'ils ne venoient pas si viste qu'ils desiroient, ils leur enuoyerent les deux Sauvageffes qu'ils auoient avec eux, avec ordre de leur dire qu'il venoit pour traiter avec eux de la déliurance du fils du Sergent Cochon, qui auoit esté pris par nos Galibis, & qui l'auoient mené-là pour le dépaïser, comme on disoit, & aussi du sieur le Febure, Cousin de la Guerriere, qu'on disoit y estre aussi. Mais les Sauvageffes ne retournerent point, soit qu'elles fussent persuadées par les Sauvages de ne le pas faire, ou que ce fust vn tour ioué par elles s'entendant avec le Sauvage Trompette, que l'on disoit nous auoir deuançé pour nous attendre en ce passage, & ainsi prendre le sieur le Vendangeur & les siens dans ce piege. Ils enuoyerent quelques Sauvages avec des paniers de oüacou pour faire de la boisson, & quelque peu de pain & de fruit pour les amuser, disans que l'on estoit allé chercher le petit Cochon. Nos pauures gens ne se défoient de rien, & le sieur le Vendangeur auoit trop de confiance: mais quelques-vns de la troupe plus clair-voyans & plus défians que luy, iugerent qu'il ne faisoit pas bon-là pour eux; car ils voyoient qu'il venoit tousiours quelques Sauvages à la file les vns apres les autres, quelque vn mesme s'estant apperceu qu'un Sauvage auoit mis auprès d'un arbre vne trouffe de flèches, donna l'alarme. Chacun reprend son bagage & on se rembarque au plus viste, s'écartant de ce lieu. Ils ne furent pas à trois cens pas delà qu'ils virent tout le riuage bordé de Sauvages. Ils prirent leur route vers Surinasse, où ils arriuerent heureusement le troisiéme iour de Ianuier, sur les dix heures du matin. Ils aborderent proche le Fort, sans scauoir si nous y estions arriuez, & firent demander s'ils y seroient les bien venus. Ils nous causerent beaucoup de

joye

joye de leur heureuse arriué. Monsieur de Bragelonne auoit preuenu le Major Ruf, & tous les principaux des Anglois, & leur auoit dit quel estoit Monsieur le Vendeur, il auoit parlé autant bien qu'il se peut en sa faueur. Il l'auoit fait passer dans leurs esprits, comme vn homme incomparable pour l'établissement d'une Colonie, & le plus capable de la faire subsister autant qu'aucun qui pût estre, & ainsi ces Messieurs estoient bien aises de le voir & de luy faire caresse.

Ayant mis pied à terre, il s'ajusta le mieux qu'il put & toute sa troupe, pour paroistre deuant le Major Ruf, mais estant en sa presence, il luy parla avec vn faste insupportable, qui fit tout d'un coup rabatre de la bonne estime qu'on auoit conceüe de luy. Il fit tout au contraire de Monsieur de Bragelonne qui auoit dit tant de bien de luy. Il le traita avec tant d'indignité aussi bien que le sieur du Plessis, que ces Messieurs en furent tres-mal edifiés. Il leur dit, que c'estoit des scelerats, gens de sang & de carnage; qu'ils auoient assassiné leur General, & fait mourir plusieurs de leurs confreres; qu'ils estoient cause de leur ruïne, les ayant depossedez de Cayenne, où ils estoient parfaitement bien établis, & en tres-bonne intelligence avec les Sauvages de ces contrées; que c'estoit des gens qui ne meritoient rien moins que la mort; qu'ils s'en deuoient donner de garde, & qu'ils estoient capables de les brouiller & de leur causer du desordre, s'ils ne s'en donnoient de garde, & choses semblables.

Ces Messieurs virent bien que cethomme estoit vn emporté; c'est pourquoy ils ne firent pas grand estat de ce qu'il disoit, & mesme quelques-vns luy dirent qu'il ne deuoit pas agir de la sorte, que Monsieur de Bragelonne auoit agy pour luy tout autrement qu'il ne faisoit; que ce n'estoit pas à eux qu'il falloit dire toutes ces choses, qu'il auoit la voye de Justice en France pour se faire faire raison: mais que pour eux c'estoit leur dessein de receuoir les affligez, & de les proteger dans cette rencontre, comme ils voudroient qu'on leur fist, s'ils estoient dans vn semblable estat. Le Major Ruf luy dit qu'on le receuoit, à condition qu'il vi-

ueroit en paix avec nos Messieurs, qu'il reconnoissoit estre honnestes gens, que s'il ne le faisoit, il n'auoit qu'à se retirer, & aller où bon luy sembleroit. On luy bailla vne Case pour luy & sa suite. Il n'a regardé nos Messieurs, pendant tout le temps que nous auons demeuré en ce lieu, qu'avec indifferance, ils le laissoient aussi viure à sa fantaisie.

Pendant que nous auons demeuré en ce lieu, qui a esté environ l'espace de quinze iours, les Anglois ont fait vne garde assez exacte. Ils n'estoient pas là plus de deux cens personnes, & auoient tous des visages fort passés. Il y auoit beaucoup de malades. Je croy que c'est qu'ils ne mangent point presque de pain, mais beaucoup de poisson & de patates qui leur seruent de pain. C'est leur façon de viure dans tous les lieux où ils sont. Ils ne donnent mesme à leurs Esclaves que de ces patates sans autre chose.

Nous demeurâmes l'espace de quinze iours en ce lieu en assez grande paix, iusqu'à ce que le Vaisseau du Major Bayanne eut esté chargé, ou au moins dans lequel il auoit la meilleure part. On le chargeoit d'ais qu'ils font en grande quantité à Surinasse, y ayant beaucoup de bois en ce lieu propre à en faire, & on les transporte à l'Isle de la Barboude, où ils sont rares, & y sont tres-bien vendus en troque de sucre & de gingembre.

Les Anglois traitoient de la cassae avec nous & du poisson. Ils ont assez bien trouué leur compte avec nous, & les Sauvages de ce lieu nous apportoient des Cochons, des Cerfs & autres viandes boucanées à meilleur compte que nos Sauvages Galibis. Nous faisons par ce moyen assez bonne chere, & ainsi nous ne nous souuenions plus de nos maux passez.

Les Anglois estoient parfaitement bien establis en ce lieu. Il n'y auoit pas pourtant plus de deux ou trois cens arpens de terre défrichés en ce lieu, où ils ont basti leur Fort. Il y a bien cinquante Cases ou maisons dressées à la façon de celles des Sauvages, elles ne sont pas par ruës en forme de Ville ou Bourgade, mais çà & là sans ordre ny cymmetrie. Leur Fort, dans lequel il y a vne belle maison basse toute de pierre, les tient en assurance contre les ef-

forts des Sauvages, qui n'ont point de machines de guerre, pour forcer vn semblable edifice, ils n'y ont que faire, pourueu qu'on n'y manque point de viures. Ils ont fait toutes leurs habitations au long de la Riuiere, quelques-vns se font écartez de plus de vingt-cinq lieuës Ils tiennent-là leur ménage & leurs Esclauës, qui défrichent. Ils n'y font encore que du Tabac, & scient quantité d'ais. Toute cette terre est quasi plate comme nostre France. La Riuiere est extrêmement poissonneuse. Ils y peschent quantité d'vn poisson, qu'on appelle *Machoran*, fort excellent. Il y en a de si gros, qu'ils pesent cinquante & soixante liures. Ils en mangent en quantité & sans pain; la chassey est aussi tres bonne. Ils n'y scauroient plus manquer de rien. Ils n'estoient pas plus de trois cens cinquante Anglois naturels; mais j'ay appris depuis, qu'ils y sont maintenant plus de quatre mille, bien à leur aise, comme on peut estre dans tous ces pais là, pourueu qu'on s'y prenne de la bonne maniere pour s'y establir. Il n'y a que les commencemens vn peu difficiles, lesquels estant surmontez, on y peut mener vne vie heureuse, & sans inquietude.

Le Nauire dans lequel nous deuions passer à la Barboude estant chargé & équipé, l'on parla du prix de nostre passage, qui fut cent cinquante liures de sucre pour chaque personne, & pour cela on nous fournissoit de viures. L'on vendit pour ce sujet les quatre Canots ou Pirogues, dans lesquels nous estions venus. Il furent vendus six ou sept milliers de sucre. On donna aussi de la traite pour les Sauvages, comme grains de rassades, des cristaux, des coustreaux & choses semblables. Il y en eut suffisamment pour paier nostre passage. La veille de nostre embarquement, le Major Ruf Gouverneur & le Colonel Bayanne, regalerent splendidement nos Messieurs, pendant cela on embarqua le reste de nostre bagage. Tout nostre monde se partagea en deux, nous estions bien soixante dans le Nauire, & le reste dans la Barque qui suiuoit le Nauire.

L'on partit de Surinasse le 16. ou 17. Ianuier. Ce iour-là l'on alla seulement iusqu'à l'embouchure de la Riuiere, où les principaux Anglois vinrent nous accompagner dans

des Canots, ayant avec eux plusieurs Sauvages. Ils mirent pied à terre & firent de grandes réjouissances, beuvans à nos santez. On fit voile sur les huit heures du matin, pour se retirer du Canal de la Riviere & se mettre en pleine mer, l'on costoyoit tousiours la terre, l'on passa à la veuë de la Riviere de Barbiche, l'on alla presque iusqu'à la Riviere d'Ourano que, l'on vid en passant les Isles de la Trinité & de la Grenade, & l'on tourna vers l'Est pour aller à la Barboude qui est la premiere Isle des Antilles, qui est à vaur le vent, où nous abordasmes heureusement le second iour de Fevrier, tous en tres-bonne santé, quinze iours apres nostre départ de Surinasmé.

C H A P I T R E X X X I .

*Nostre arriuée en l'Isle de la Barboude, où nous
auons esté tres-bien receus par
les Anglois.*

NOSTRE Nauires n'eut pas plustost mouillé l'ancre, & salué le Fort de trois coups de canon, qu'il vint de l'Isle cinq ou six Chaloupes pleines de monde, tous Marchands, pour voir dequoy le Nauires estoit chargé. Entre ces personnes, ie remarquay vn ieune homme, qui nous ayant veu dit en nostre langue: *Voilà bien des François.* Chacun des nostres ramassant son bagage, faisoit ses efforts pour se mettre bien-tost à terre. Monsieur de Bragelonne accompagné de quelques-vns, fut d'abord visiter le Gouverneur de l'Isle, pour le prier de permettre que nostre monde entrast dans son Isle sous sa protection, luy faisant entendre qui nous estions. Il n'eut pas beaucoup de peine à l'obtenir, & luy fit offre de son seruice, l'asseurant qu'il estoit le tres-bien venu & toute sa troupe, qu'il pouoit mettre pied à terre, & viure dans l'Isle comme s'il estoit en France, & que pour son particulier il le considereroit

touſiours. Il ſe rencontroit que ce Gouverneur eſtoit amy tres-particulier d'un Partifan de Bretagne, qui s'appelloit *Lannay-Gravé*, auquel Monsieur de Bragelonne avoit rendu de grands ſervices, lors qu'il eſtoit Intendant de Juſtice, & ainſi ils firent grande connoiſſance.

Monsieur de Bragelonne ne retourna point au Navire, il ennoya ſeulement l'ordre du Gouverneur, & pendant cela il chercha un logis pour cette nuit. Cet ordre eſtant venu chacun mit pied à terre. Le Peré Bernardin n'oſa pas entrer dans l'Iſle à cauſe de ſon habit de Capucin. Il ſe rencontra heureuſement un petit Vaiſſeau François, qui devoit partir bien-toſt pour la Martinique, il s'alla mettre dedans, y ayant eſté tres-bien receu. Comme tout le monde fut ſorty du Navire, ie demeuray preſque ſeul, pas un des noſtres ne m'ayant voulu aider à tirer mon coffre, dans lequel il n'y avoit que les ornemens neceſſaires pour celebrer les ſaints Myſteres, mais Dieu m'enuoya du ſecours d'ailleurs. Ce ieune homme que j'avois remarqué dès le commencement, qui avoit dit *voilà bien des François*, ne me quittoit point de veüë, il tournoyot touſiours autour de moy, ſans que i'y priſſe garde. Il taſchoit meſme à m'aider à tirer mon coffre du lieu où il eſtoit. Il vouloit me parler, puis il n'oſoit. Il diſoit en luy meſme : *Eſt-ce le Monsieur Biet, ou n'eſt-ce pas luy ? Il eſt Preſtre, celui cy n'en a pas la mine; car i'eſtois en Cavalier. Si c'eſt luy, que vient-il faire icy, les Preſtres n'y ſont pas bien venus ? Si on le découvre, en cas que ce ſoit luy, on luy jouera un mauvais party.* Enfin, il ne put pas ſe contenir davantage, car n'y ayant plus aucun François dans le Navire, il tourna la teſte vers la mer, & m'appella par mon nom. Comme j'entendis qu'on m'appelloit, ie leuay la teſte pour voir qui c'eſtoit. Ce qui fit qu'en meſme temps il ſe vint ietter à mon col, m'embrasſant avec des transports de joye qui ne ſe peuvent exprimer, en me diſant : *He ! mon bon Maſtre quel bon vent & quelle bonne fortune vous a amené icy, eſt-il poſſible que j'aye le bien de vous j'voir* j'eſtois tout ſurpris de ces careſſes ſi extraordinaires, en un lieu ſi éloigné, où ie ne me pouvois pas imaginer trouver de la connoiſſance, ie ne conceuois pas meſme ce

qu'il me disoit, tant i'estois étonné. Je luy demanday pour-
tant qui il estoit. Il me dit: *Quoy, mon Maistre, vous ne con-*
noissez pas Donat Offaye, à qui vous avez donné du pain quatre
ou cinq ans dans vostre maison de sainte Geneuiefue de Senl',
& que vous avez caressé avec tant d'affection? Je reconnus sa
voix, ie luy dis: *Laissez-moy aller, afin que ie vous regarde.*
Alors l'ayant reconnu, ie l'embrassay aussi reciproquement,
nous ne peusmes l'vn & l'autre nous empescher de verser
des larmes de ioye. Les Matelots estoient tout étonnez
de nous voir faire ainsi tant de caresses l'vn à l'autre, mais
ils n'entendoient pas nos discours. Je luy dis: *Dieu soit beny,*
vous voyez que nostre monde m'a abandonné, il faut que vous
m'aidiez. Il fit tirer mon coffre & vn paquet, dans lequel
il y auoit quelques Liures, & les fit mettre ainsi dans vne
Chaloupe pour les porter à terre. Je luy donnay ma bourse
afin qu'il y prist de l'argent, pour donner ce qu'il trouue-
roit à propos aux Matelots qui nous auoient aidé. Ce ie-
une homme estoit Hybernois de nation, neveu d'vn tres-
sçauant homme nommé Maistre lean Offaye Prestre, mon
tres-bon amy. Il estoit venu chez moy d'Hybernie, pour y
estre élevé parmy de ieunes Clercs qu'on dispoit pour l'E-
glise. Il y a demeuré quatre ou cinq ans, portant la soutane
& faisant l'office de Clerc dans mon Eglise. Il en estoit sor-
ty, lors que i'estois absent, ne sçachant ce qu'il estoit de-
uenu.

Pendant que nous voguions vers la Ville, ie luy deman-
day ce qu'il faisoit en ce lieu & s'il n'auoit point fait ban-
queroute à Dieu. Il me protesta que non, & qu'il n'en
auoit pas eu la pensée; qu'il estoit venu voir ce Nauire,
les principaux effets duquel appartenoint à son Maistre,
qui estoit alors à Suriname. Je luy demanday qui il estoit.
Il me dit que c'estoit vn Gentilhomme qui s'appelloit le
Major Bayanne; qu'il estoit dans cette Isle avec Madame la
femme, à qui il seruoit d'Escuyer, & qu'il esperoit qu'elle
iroit bien tost le trouuer & qu'elle s'embarqueroit dans le
mesme Vaisseau, où nous estions venus. Comme ie luy vou-
lois témoigner la ioye que i'auois qu'il appartenoit à vn si
braue Gentilhomme, de qui nous auons tant receu de

courtoisie, nous arriuasmes à bord, où ma ioye fut vn peu rabatuë.

Vn de nos gens qui ne me regardoit pas de bon œil, parce que i'auois tousiours esté contraire à sa vie debordée, m'attendoit sur le Port, s'estant imaginé qu'il estoit en lieu pour se vanger de moy. En mesme temps qu'il me vit à terre, & que nous y auions mis nostre bagage, il s'écria contre moy : *Au Prestre, au Prestre*, voulant exciter par ses clameurs les Anglois, qui ont en horreur les Prestres, à me ietter dans la mer ou à me faire quelque autre mal. Dieu me fit la grace de ne me point troubler, & de ne luy témoigner aucun mécontentemēt. Je luy dis seulement : *Min amy, vous croyez me faire vn grand mal: cependant si vous pensez bien à ce que vous faites, vous ne le feriez pas, d'autant qu'vous ne me voudriez pas faire vn si grand bien, que de me procurer la couronne du Martyre comme vous faites, mes pechez, sans doute, sont cause qu'vn si grand bien ne m'arriuera pas.* Je ne scay pas pourtant ce qu'il seroit arriué, si la pluspart de ceux qui estoient sur la rade eussent entendu le François. Mon Hybernois auoit de la peine à souffrir de voir qu'vn Catholique fust si méchant, que de vouloir faire mal-traitter vn Prestre, qui estoit son Pasteur. Ce ieune homme qui estoit connu, disoit que i'estois vn Gentilhomme qu'il auoit seruy en France, ce qu'il faisoit connoistre à tout le monde, dont ie luy eus grande obligation. Dieu, duquel les misericordes sont infinies; toucha le cœur de ce personnage, qui croyant me faire du mal, me procuroit le plus grand bien qui me peust iamais arriuer, car étant retourné en France Dieu l'a inspiré de quitter le monde pour faire penitence de sa mauuaise vie, & d'entrer en Religion. Au-parauant que de le faire, il m'écriuit, ayant appris que i'estois à Senlis, vne lettre qui me surprit fort & me donna autant de consolation qu'il m'auoit alors causé d'affliction, non pas pour le martyre qu'il me vouloit procurer, mais pour le grand peché qu'il commettoit. Il me rémoignoît dans cette lettre le regret qu'il auoit de m'auoir si mal-traité dans cette rencontre, qu'il auoit enuie en effet de se vanger de moy, parce qu'il ne pouuoit souffrir les repriman-

des que ie luy faisois pour son bien ; qu'il auoit esté iufques alors auégle & insensible, qui ne pouuoit gouster le bien que ie luy voulois, que ie ne demandois que le salut de son ame, & que luy au contraire ne vouloit que sa perte & sa damnation ; qu'il me prioit d'oublier le passé, & de prier Dieu pour luy, en luy demandant la grace de perseverer dans les bonnes resolutions ; qu'il vouloit faire penitence de tant de maux qu'il auoit commis. Il entra aussi tost dans vne Religion fort austere, où il a fait profession, estant de tres grande edification à tous les Religieux de son Ordre. I'ay esté luy témoigner la ioye & le ressentiment de mon cœur dans cette Religion, pour me conjoûir avec luy des graces qu'il auoit receuës de Dieu.

Il m'arriua encore vn autre suiet d'affliction en mesme temps. I'auois mis dans la Barque les fers avec lesquels ie faisois du pain pour offrir le tres. saint Sacrifice, & vn Crucifix, cela estoit sous la clef. Ce malheureux Classe duquel i'ay parlé qui estoit vn Forban, François de nation du Bourg de Gonesse, auoit esté élu pour gouverner cette Barque, depuis Surinamse iusqu'à la Barboude. C'estoit vn scelerat, Heretique, ou plûtoft vn impie sans Religion, qui ietta en ma presence mes fers dans la mer, & vn Anglois se saisit du Crucifix sans que i'osasse rien dire. Il n'en fit point pourtant point de risée, il le serra & l'emporta, peut-estre qu'il estoit Catholique & qu'il le vouloit honorer.

Tout le monde ayant mis pied à terre, chacun se separa. Nos Messieurs, Madame du Pleffis, nos Capitaines restans & moy nous prîmes logis. Les sieurs d'Ayart, Béchu, les Damoiselles Hebert & leurs gens firent bande à part, & les Habitans & ceux qui leur appartenoient allerent où ils voulurent. L'on mit nos Engagez dans vne maison proche la mer, ausquels nos Messieurs eurent soin de faire donner ce qui leur estoit necessaire pour leur subsistance. Deux ou trois iours apres nostre arriuee, les sieurs d'Ayart, Béchu, les Damoiselles Hebert & le sieur de Mombrisset, prirent occasion du Vaisseau François qui alloit à la Martinique. Ils s'y embarquerent avec leurs gens, comme aussi plusieurs Habitans. Mais auparauant que de partir, quelques vns
d'eux

d'eux auoient excité ce Classe, duquel i'ay parlé, pour liurer vne persecution à Messieurs de Bragelonne & du Plessis. Ils l'obligèrent d'aller trouuer le Gouverneur, pour luy dire tout le mal possible de nos Messieurs, & entr'autres du sieur du Plessis, luy disant qu'il auoit tres-mal traité des Anglois, desquels il auoit pillé le Vaisseau proche de Cayenne, & en suite l'auoit fait échoüer; qu'il auoit mis les Anglois dans nos Vaisseaux qui retournoient en France, pour les mettre dans quelque Isle deserte à la mercy des Sauvages; qu'ils les auoient dépoüillez de tout ce qu'ils auoient & ne leur auoient laissé que pour couvrir leur nudité; que pour luy ils l'auoient retenu comme Esclau, à cause qu'il estoit de la Nation Françoisé, & qu'ils l'auoient tres-mal traité.

Monsieur le Gouverneur l'ayant ouï, voulut sçauoir la verité de toute cette Histoire, & ayant appris que ce Classe estoit vn Forban qui auoit enleué cette Barque, ou ce Vaisseau chez les Holandois vers le Recif, & que ceux qui estoient avec luy estoient aussi des voleurs. Le sieur Gouverneur luy eut fait mauuais party, s'il ne se fut retiré, & ayant sceu que cela estoit vn tour ioué par la malice de quelques vns, il n'en fit point d'estat & assura Monsieur de Bragelonne de son affection.

Ces Messieurs s'embarquerent pour aller à la Martinique. Le sieur du Mesnil fut prié par Messieurs de Bragelonne & du Plessis de s'y transporter aussi, avec procuration de leur part pour agir en leur nom, & y attendre nos Vaisseaux de France. Mais Monsieur du Parquet Gouverneur & Seigneur de la Martinique le receut tres mal, comme aussi ces autres Messieurs, les regardant d'abord comme des personnes desquelles il ne faisoit pas grand estat. Neanmoins les Damoilles Hebert trouuerent place auprès de Madame sa femme. Monsieur du Mesnil retourna à la Barboude, où il nous dit le mauuais traitement qu'il y auoit receu, & comme ces Messieurs voulurent aussi tost qu'ils y furent arriuez engager les gens qui les auoient suivis, pour se rembourser de leurs frais, mais l'on les deliura pour la quantité de quatre-vingt liures de tabac, pour leur passage depuis la Barboude iusqu'à la Martinique, & ainsi ils furent

deliurez pour faire à leur volonté. Nous demeurasmes quelque temps dans la Ville, jusqu'à ce que nos Messieurs eussent fait connoissance avec vn certain François fort habile Chirurgien, appellé *Cesar du Mesnil*, qui estoit venu dans cette Isle, apres la perte de la baraille du Roy d'Angleterre, sous lequel il portoit les armes. Le Colonel Oldiph qui sortoit du gouvernement de Surinasmé, nous en auoit parlé, comme estant son allié. Il auoit acquis vne si bonne reputation dans cette Isle, qu'il auoit espousé vne sienne parente, veufue d'vn Ministre fort à son aise. Nos Messieurs chercherent le moyen de pouuoir parler audit sieur Docteur Cesar (c'est ainsi qu'on appelle les Chirurgiens parmy les Anglois.) Il ne manqua pas de les venir trouuer. Ils se mirent entierement entre ses mains pour la conduite de leurs affaires, dont il s'acquitta fort bien, y faisant aussi son compte. Il leur conseilla d'abord de quitter la Ville, où ils faisoient trop de dépense, à cause du grand monde qu'ils auoient, qu'il falloit qu'ils se retirassent dans la contree (comme ils parlent en ce lieu) c'est à dire en quelque endroit de l'Isle, & qu'ils y achetassent vne plantation, comme on parle parmy les Anglois, & parmy nous vne habitation, toute bastie & plantée. Il leur en enseigna vne, qui estoit tout proche la sienne, & qui estoit à vendre. Elle estoit toute plantée de choses necessaires à la vie; il y auoit des Cochons, volailles & choses semblables. Nos Messieurs trouuerent ce conseil tres-bon. Il les mena avec luy pour voir cette plantation; ils la trouuerent fort commode. Ce qui les consoloit, c'est qu'elle n'estoit qu'à la portée du mousquet de la sienne, pour auoir souuent communication ensemble. Ils en firent le prix & l'acheterent la quantité de vingt milliers de sucre, qui se montent à prix d'argent à la somme de trois mille liures, à raison de cinquante écus le millier de sucre.

Ledit sieur Cesar du Mesnil leur donna encore le moyen de payer cette plantation en vendant les Esclaves Negres, tant hommes que femmes. Ils estoient trois qui auoient chacun leur femme & chacun vn enfant. Il les acheta le

prix de deux milliers de sucre par reste ; c'estoit déjà douze milliers de sucre. Il leur conseilla encore de retenir seulement dix ou douze de leurs plus confidens seruiteurs pour cultiuier leur plantation, & d'engager tout le reste à qui les voudroit auoir, & que ce qu'ils retireroient de cela, estoit plus que suffisant pour payer entierement la plantation. Tout cela fut fait comme il leur auoit conseillé.

Pendant que nos Messieurs estoient allez dans la contrée, accompagnez du sieur Cesar du Mesnil, visiter & acheter cette plantation, comme ie me promenois seul à l'écart, entre des Orangers & des Citroniers, pour dire mes prieres, & m'entretenir avec Dieu, ie fus étonné qu'un grand homme me vint accoster. Il estoit Hybernois de nation, & d'assez bonne mine. Il me parla vn certain langage corrompu entremeslé d'Italien, de Portugais, de Prouença, ou pour mieux dire d'un certain langage corrompu, que ceux qui voguent sur la mer Mediterranée entendent tous fort bien : *Signor Padre*, dit-il, *io so seruitore à vostra Signoria*. Je le regarday comme vn homme fasché, & luy répondis en ce mesme langage, *que uoil le dire, mi no so Padre*. Il commença pour lors à me témoigner beaucoup de tendresse, faisant le signe de la Croix pour me faire connoistre qu'il estoit Catholique; mais comme ie le repoussois, car ie craignois que ce fust quelqu'un qui vint pour me reconnoistre & me deferer en Iustice comme Prestre; il se mit presque à genoux deuant moy, faisant derechef le signe de la Croix, & recita l'Oraison Dominicale en latin, la salutation Angelique, le *Credo* & le *Deprofundis*; pour me témoigner qu'il croyoit la priere pour les deffunts, & me disoit qu'il estoit Catholique, Apostolique & Romain; que ie n'auois point sujet de craindre, qu'il voyoit bien que i'estois Prestre, qu'il s'estimoit heureux de m'auoir rencontré pour sa consolation, & de beaucoup d'autres bons Catholiques, qu'il me feroit connoistre dans l'Isle, qui estoient dans de grandes afflictions, sans aucune consolation spirituelle. Je ne pus pas alors que ie ne me découurisse, & que ie ne luy auoissse que

n'estois tel qu'il croyoit, & que iem'estimerois heureux de le pouuoir seruir & tous les bons Catholiques. Il me mena aussi-tost dans vn magazin pour boire de l'eau de vie, comme c'est la coustume du pais. le luy aurois fait iniure de le refuser. Il ne manquoit pas de me venir voir tous les iours, pendant huit ou dix iours que nous demeurasmes dans la Ville; ce qui me faschoit, c'est que ieme pouuois exprimer comme il faut auprès de luy, pour luy dire mes pensées. Ce qui m'obligea de m'efforcer d'apprendre la Langue Angloise, pour estre capable de rendre seruice à plus de deux mille Catholiques qui estoient dans cette Isle, mais Dieu en disposa autrement.

Le sieur Bigot qui par sa sagesse & par sa prudence s'estoit tres-bien comporté enuers nos Messieurs, depuis la mort de feu Monsieur de Royuille son parain, aussi le regardoient-ils comme vn affectionné de la Compagnie, ayant toute la liberté de faire ce qu'il vouloit, se mit à trauailler dans la Barboude avec vn Tailleur François appellé Besse, qui auoit grand vogue, & qui auoit trauaillé de son mestier à Paris, chez le Pere dudit sieur Bigot. Il luy donna à trauailler & gagna avec luy en peu de temps 500. liures de sucre; ce qui luy aida à payer son passage en France, s'estant embarqué dans le Nauire du sieur Croquille qui y alloit chargé de sucre. Il fut le premier de tous qui retourna en France par vne bien-veillance toute particuliere, que le sieur Gouverneur auoit pour luy, lequel ayant appris qu'il estoit filleul du feu sieur de Royuille qui auoit esté assassiné, voulut sçauoir de luy comme toute cette Tragedie s'estoit passée, & comme Messieurs de Bragelonne & du Plessis s'estoient portez depuis Paris. Il luy dit tout ce qu'il en sçauoit, selon la portée de son esprit, car il estoit encore fort ieune. Le sieur Gouverneur le caressa tousiours de plus en plus depuis ce temps, & montra plus de froideur enuers nos Messieurs, n'estant pas mesme bien aise qu'ils le visitassent si souuent, voulant que les differends qui leur arriuoient tous les iours fussent vuidez pardeuant le Colonel Colinton, qui estoit le principal Iuge dans l'Isle. Ledit sieur Bigot auoit encore vne

autre industrie, qui luy faisoit gagner de l'argent; c'est qu'il sçauoit fort bien racommoder les monstres, y mettre des cordes, refaire des dents aux rouës, & le reste. Il y auoit beaucoup de monstres dans l'Isle, mais il n'y auoit personne pour les racommoder, de sorte que cela luy donna beaucoup de pratique, & luy gagna l'amitié de beaucoup de personnes considerables.

Nos Messieurs ayant veu la plantation, & en ayant fait marché, le sieur Celar du Mesnil promit d'en liurer le sucre, on luy liura aussi les six Negres & leurs femmes avec leurs enfans, qui auoient vn extreme regret de se voir vendre pour estre Esclaves dans vne Isle heretique, eux qui estoient tres-bons Catholiques. On en fit de mesme des Engagez, mais la plus part se racheterent eux mesmes; car comme ils sçauoient des mestiers, ils gagnoient de grosses iournées, il y en auoit qui gagnoient iusqu'à vingt-cinq ou trente liures de sucre par iour. Je ne puis passer sous silence, qu'un de ces Engagez tomba malade, de la maladie dont il mourut. Je ne le veux point nommer pour l'honneur de sa famille. Il auoit esté choisi pour estre Garde de feu Monsieur le General, & apres sa mort nos Messieurs le conseruerent dans cet estat, parce qu'ils reconnoissoient en luy quelque chose d'extraordinaire. Il parloit & escriuoit fort bien. Monsieur le General s'en seruoit aussi quelquefois pour écrire sous luy. Je luy auois esté fort contraire, parce que ie ne le voyois pas mener vne vie conforme à la beauté de son esprit; car dès Paris il se ioinit à vne mal-heureuse qu'il tenoit comme sa femme, & continua tousiours cette vie. Enfin, il tomba malade à la Barboude, ie le visitois tous les iours pour l'exhorter à se confesser & à rentrer en luy-mesme. Il n'en voulut rien faire, il deuint comme tout abruty, & mourut ainsi sans se reconnoistre. Cette mort m'a fait adorer les iugemens de Dieu qui sont inconceuablez, quand j'ay appris estant de retour en France, lors qu'on m'est venu demander vn certificat de sa mort, que c'estoit vn Moine Apostat, d'une Religion reformée de Paris, qui estoit Diacre, & vn tres-bel esprit. O que cette mort déplorable nous fait bien voir qu'il ne se

faut pas iotier à Dieu : Ce mal-heureux luy a manqué de foy, & Dieu l'a abandonné. Il n'a pas de quoy se plaindre, c'est sa malice qui l'a perdu.

Nos Messieurs firent transporter nostre bagage dans cette plantation qu'ils auoient achetée, où nous viuions assez paisiblement dans les exercices de nostre sainte Religion. Je faisois les prieres tous les iours, soir & matin. Je ne disois la Messe que les Festes & Dimanches, & sur tout les Dimanches, que chacun est libre de faire ce qu'il veut dans la plantation, & de viure dans quelle Religion on veut, pourueu qu'on n'en fasse pas les exercices publiquement, personne n'allant voir ce que l'on y fait. Nos Messieurs alloient passer le temps dans le voisinage, & rendre visite aux principaux. Chacun estoit bien aise de la frequentation de Monsieur de Bragelonne, & les Dames estoient rauies d'auoir la conuersation de Madame du Plessis qui estoit vne Dame fort vertueuse, à qui Dieu a donné vne grande patience, pour supporter les humeurs d'vn mary qui ne luy ressembloit pas ; chacun les traitoit magnifiquement, j'estois quelquefois de la partie, mais ie n'y allois pas tousiours, ne m'y plaissant pas, parce qu'il y faut boire d'vne étrange façon.

Il ne manque rien dans ces festins des viandes qui se trouvent dans le pais, comme de Cochons de lait, Poules d'Inde, Chappons, Poulets, & Ramiers. Il n'y a point d'autre gibier dans l'Isle. On y mange de tres-bon Mouton. Ils apprestent fort bien tout, & font d'excellents ragoufts. Quand on disne, on ne presse personne de boire, on boit à sa volonté, l'on y presente de quelle boisson on veut, des vins d'Espagne, de Madere, de Canarie, des vins François, du Maby sucré, pour ceux qui ne veulent point de vin. Mais quand on a disné & qu'on a deseruy, l'on met sur la table vn tranchoir plein de pipes, & du tabac haché sur vn autre, avec vne iatte pleine d'eau de vie, dans laquelle on met quantité de sucre de l'herbe qu'on appelle *Noillice*. On y iette aussi des iaunes d'œuf, puis on y met le feu & on la laisse brusler iusqu'aux deux tiers. Le Maistre du festin prend vne petite tasse d'argent, l'emplit de cette liqueur,

& boit à la santé de celuy qui est deuant luy. Apres qu'il a beu, il la remplit & la presente à celuy à qui il a beu, celuy-là en fait de mesme à vn autre, & ainsi l'on recommence toujours, iusqu'à ce qu'il n'y ait plus rien dans la iatte. Pendant ce regal il y a de ieunes Esclaves bien-faits qui remplissent les pipes & qui les presentent à genoux. L'aprèsdinée se passe ainsi à toujours boire & fumer, mais bien souuent on est si yure qu'on ne s'en peut retourner. Nos Messieurs trouuoient cette vie extrêmement douce.

Ce ieune homme appelé Donat me venoit voir quelquefois, & me prioit aussi de l'aller visiter. La plantation où il demouroit n'estoit qu'à vne lieue & demie de la nostre. Il y fus vne fois, où ie pris occasion de saluer Madame Bayanne sa Maistresse, qui estoit vne des plus belles Dames qui se puisse voir. Je luy rémoignay les obligations que nous auions à Monsieur son mary, qui nous auoit fait paroistre tant de bien-veillance, & nous auoit si bien receus à Surinasse dans nostre desastre, que tous nos Messieurs luy en estoient extrêmement obligez, qu'ils voudroient trouver les occasions de luy pouuoit rendre seruice, qu'ils le feroient de grand cœur, qu'ils ne manqueroient pas de luy venir rendre leurs deuoirs, & luy faire la reuerence pour le remercier. Que pour moy en mon particulier, ie m'estimois heureux de ce qu'il auoit vn ieune homme à son seruice, qui auoit esté quelque espace de temps chez moy en qualité d'vne personne que ie cherissois fort, qui pourroit rendre rémoignage à Monsieur de Bayanne de mes iustes ressentimens de ses bien-faits. Je me faisois entendre en luy parlant par le moyen de Donat, qui me seruoit de Trenchement. Alors elle tira vn profond soupir de son cœur, en me disant, qu'elle auroit souhaitté que Monsieur son mary eut esté en cette Isle, que nous aurions reconnu tout autre chose en luy; qu'il en estoit banny par vn malheur extrême, pour y auoir voulu soustenir l'authorité de son Roy, contre l'injuste vsurpation du Mylord Cromwel, mais que n'ayant pas esté le plus fort, il auoit esté contraint de quitter l'Isle, dās laquelle il estoit vn des plus puissants; & que ses plantations ayant esté pillées & ruinées, il

estoit allé demeurer à Surinamse, où elle esperoit bien-tost l'aller trouver, & s'embarquer dans le mesme Vaisseau, où nous estions venus en ceste Isle, & qu'elle ne manqueroit pas de tesmoigner à Monsieur son mary nostre bonne affection; que pour ce qui estoit de ce ieune homme, qu'elle en feroit tousiours plus d'estime à ma consideration. Nos Messieurs ne manquerent pas de l'aller visiter, elle leur fit grande ciuilité.

Nous passions ainsi doucement nostre temps, en attendant que Dieu nous donnast le moyen de nous en retourner en France, ou à Cayenne. Vers la semaine Sainte on nous dit qu'un Capitaine Anglois qui venoit d'Angleterre, & qui auoit chargé du vin à Maderre, y auoit vû nostre Nauire de la Charité qui alloit à Cayenne, & que mesme il auoit mis à terre plusieurs des principaux & des Damoiselles qui deuoient partir aussi tost que luy. Cela obligea nos Messieurs d'aller au Pont la seconde Feste de Pasques selon nous, pour en sçauoir la verité de sa propre bouche. Il leur dit que cela estoit veritable, & leur dit tant de circonstances, qu'ils n'en pouuoient plus douter. J'allay aussi au Pont ce mesme iour. Le premier que j'y rencontray entrant dans la Ville, fut le Capitaine Halay, qui fut rauy de me voir, & apres m'auoir embrassé, il me mena dans vn grand logis & me fit monter dans vne sale fort grande, que ie vis ornée de quantité de ramée. Cela me fit iuger que c'estoit la maison de quelques Catholiques, qui faisoient autant qu'ils pouuoient la solemnité de Pasque. C'est la coustume pour premier compliment de presenter à boire, & aussi-tost ie vis venir à moy enuiron dix ou douze personnes, tant hommes que femmes, qui me baisoient les mains, & se tenoient à mes pieds, pleurans de ioye de se voir si proche d'un Prestre. L'estois confus en moy mesme, de me voir ainsi tant honoré, & de ce que ie ne les pouuois pas consoler, pour ne pouuoir parler ny entendre ce qu'ils me demandoient par l'entremise du Capitaine Halay qui me seruoit de Truchement. Je pris congé de ces bons Catholiques, leur disant que ie ne retournois dans nostre plantation, pour parler aux termes de ceste Isle, que

que pour m'appliquer entierement à apprendre leur langue, afin de leur rendre service, & que puis que Dieu n'auoit pas permis que ie travaillasse à la conuersion des Sauvages Indiens, ie m'arresterois auprès d'eux pour leur consolation & pour prendre soin du salut de leurs ames. Ils me témoignerent beaucoup de ioye de la promesse que ie leur faisois, que ie n'ay pû executer, Dieu en ayant disposé autrement.

Vers le douzième ou quinzième d'Avril, il arriua vn Navire François à la rade de cette Isle enuiron du port de deux cents tonneaux, commandé par le Capitaine le Bas de Dieppe, & freté par vn Gentilhomme appelé Monsieur de Brie. Sa charge estoit seulement d'eau de vie qu'il venoit trafiquer en échange de succe. On en donna auis à nos Messieurs, qui se transporterent incontinent au Pont, qui est la ville de cette Isle, ie les y accompagnay, c'estoit pour apprendre, s'ils ne nous diroient point de nouvelles de nostre Vaisseau de la Charité, duquel ils ne nous purent rien dire. Nos Messieurs eurent grande conference avec le Capitaine le Bas & avec le sieur de Brie. Ce Capitaine leur promit de faire beaucoup pour leur service, au cas que nostre Vaisseau de la Charité abordaft à l'Isle de la Martinique, où il s'en retournoit dans quinze iours, pour y faire sa charge & s'en retourner en France. Ce qu'il ne fit pas pourtant, leur ayant esté le plus contraire, à cause de tout ce qui s'estoit passé dans nostre Colonie; ce qu'il auoit déjà appris à la Martinique par ceux des nostres qui y estoient.

L'arriuée de ce Navire en ce lieu & les belles promesses que le Capitaine le Bas faisoit à nos Messieurs, firent qu'ils me prièrent de me transporter à la Martinique avec vne procuration bien signée de Messieurs de Bragelonne & du Plessis, & scellée du sceau de la Compagnie, avec vne Lettre de creance à Monsieur du Parquer, le priant de me donner entrée dans son Isle & sa protection, pour executer ce qui estoit porté dans ma procuration, si d'auanture nostre Vaisseau de la Charité abordoit à son Isle. Je condescendis à leur priere, pour rendre ce service à la

Compagnie, quoy que j'eusse de la peine de quitter cette Isle, à cause de la promesse que j'auois faite aux Catholiques, de demeurer avec eux pour leur consolation. Par cette procuracion nos Messieurs me donnoient pouuoir d'agir avec ceux de leur Compagnie, qui seroient dans le bord de la Charité, en leur nom, & obtenir d'eux vn petit Vaisseau, quelque secours de viures & de monde, afin de retourner à Cayenne, pour y rentrer & s'y establir aux despens de leur vie, & qu'ils esperoient, selon l'experience qu'ils auoient, de le pouuoir faire. Le Capitaine le Bas leur promit, qu'au cas que ce Vaisseau de la Charité abordast à la Martinique, il porteroit ceux qui y commanderoient à entendre leurs propositions, & qu'il leur feroit auoir vne Barque pour ce suiet. C'estoit de belles promesses qu'il leur faisoit, mais qu'il n'auoit pas enuie d'executer. Il les auroit au contraire deseruy, comme ie l'ay bien reconnu par experience. Monsieur du Mesnil nostre Capitaine Colonel qui estoit de retour de la Martinique, où il auoit esté tres mal receu & tres mal-traité de Monsieur du Parquet Gouverneur de cette Isle, n'estoit pas d'auis que ie fisse ce voyage, il ne me le conseilloit pas, m'assurant qu'on m'y iouëroit vn plus mauuais party qu'à luy, que d'ailleurs ce voyage estoit inutile, parce que si le Vaisseau de la Charité eust deu aborder à cette Isle, il y seroit déjà, veu le temps que le Capitaine Anglois disoit l'auoir veu à Madeire. Mais j'auois donné ma parole à nos Messieurs, que ie ne pouuois pas honnestement retracter. Je me retolus à ce voyage, car nous ne pouuons aller contre l'ordre de Dieu. Il vouloit y éprouuer ma patience & me donner suiet de souffrir quelque chose pour luy.

La bonté de Dieu m'auoit donné cette consolation à mon arriuée à la Barboude, par la rencontre que ie fis de mon Hybernois qui prit mon party, lors que ce ieune homme, duquel j'ay parlé, me vouloit procurer le plus grand bien qui m'eust pû iamais arriuer au monde, qui estoit la couronne du martyre, en croyant me bien faire du mal, me faisant lapider ou ietter dans la mer, afin de se vanger de moy, pour auoir voulu sauuer son ame. Il vou-

lut encore me preuenir & me donner quelque consolation, pendant la persecution que ie deuois souffrir à la rade de cette Isle, où i'estois prié d'aller pour les affaires de nostre infortunée Colonie. O que si ie me fusse bien seruy de tant de graces, & de tant de faueurs du Ciel, i'aurois esté vn grand personnage; le ne puis en cette rencontre, que ie n'admire la bonté de Dieu en mon endroit. Il scauoit ma foiblesse, i'aurois peut-estre succombé, s'il n'eut entre-meslé mes afflictions de quelque petite consolation.

Ce fut dans cette meisme Isle de la Barboude, que ie fis encore rencontre d'vn ieune homme, Chirurgien de l'équipage du Nauire du Capitaine le Bas. C'est vn sujet de grande consolation, quand on est dans des pais éloignez, de rencontrer quelqu'vn de sa Nation. On ne manque pas de s'accoster les vns les autres, & les premiers complimens qu'on se fait, c'est de se demander de quel pais l'on est, & c'est ce que fit ce ieune homme, duquel ie veux parler. Nous nous estions assemblez plusieurs pour aller prendre nostre repas dans vn Cabaret. Comme nous estions à table, ie remarquay que ce ieune homme me regardoit fixement, & après m'auoir bien regardé, il prit vn verre plein de vin, & beut à ma santé, me priant de l'excuser, si il me demandoit d'où i'estois, qu'il scauoit tres-bien que i'estois Prestre, & qu'il croyoit me connoistre. Je luy fis réponse que i'estois de Senlis. Il me demanda si ie n'y auois pas eonné vn Prestre qui s'appelloit Batreau. Je luy dis que ie le pouuois bien auoir connu, puis qu'il auoit esté mon Vicaire. Alors il ne put s'empelcher de me venir embrasser, en me disant: *Quoy, Monsieur Biet, vous ne me connoissez pas? ie suis vn appellé Valée son neueu, à qui vous auçz autrefois fait tant de caresses, pendant que feu mon oncle demuroit chez vous, & qui ay fait vne partie de mon apprentissage chez le sieur Cornu vn de vos Paroissiens.* Je me remis aussi tost les traits de son visage, ie ne l'auois pas reconnu d'abord, à cause qu'il estoit fort basané, comme c'est l'ordinaire de ceux qui voyagent. Je reconnus les traits & les lineamens de son visage. Il s'appelloit Valée, neueu du feu sieur Batreau, qui après auoir esté mon Vicaire à sainte

Geneviève, fut fait Curé de Moineville près de Liancour. Il estoit frere de Monsieur Valée, à present homme de Chambre & Chirurgien de Monseigneur le Duc de la Rocheguyon. Nous contractasmes ensemble vne amitié toute particuliere, & ayant appris que i'allois à la Martinique dans leur Vaisseau, il en eut vne grande ioye, me protestant qu'il me réndroit en ce lieu là toutes sortes de seruices, comme il a veritablement fait, ainsi que ie feray voir. Je retournay en nostre habitation, pour me disposer à mon voyage. J'allay prendre congé de tous nos amis, & sur tout du sieur Cesar du Mesnil, & de Madame du Plessis, dans l'esperance de les reuoir; mais ie comptois sans mon hoste. Comme ie vis à peu près le temps que le Vaisseau du Capitaine le Bas deuoit partir, ie disposay mon paquet, dans lequel ie mis tout ce que i'auois de meilleur, pour m'en seruir en ma necessité, car nos Messieurs ne me donnoient rien. Je n'oubliai pas de prendre sur tout les Memoires, sur lesquels i'ay écrit cette Histoire. Je l'auois bien déjà composée avec le sieur Bigot qui m'auoit aidé à la décrire en cette rencontre, & qui peut rendre témoignage de la verité que ie dis maintenant; mais elle estoit tombée entre les mains de nos Messieurs, qui l'auoient mise au feu. Dieu m'a fait la grace d'en rapporter les Memoires iusqu'en France. Je fis porter mon paquet au Pont, & nous nous embarquasmes le dernier iour d'Avril. Il n'est pas raisonnable que ie quitte cette Isle si belle & si riche, dans laquelle i'ay receu tant de courtoisie, sans en faire la description.



CHAPITRE XXXII.

Description de l'Isle de la Barboude, de sa situation & de son temperamment, de ses richesses, des mœurs & de la Religion de ses habitans.

Cette Isle est vne des plus belles des Antilles. Elle est située à la hauteur de 13. degrez 10. minutes, plus écartée que pas vne des autres, de la terre ferme. C'est la premiere vers le vent du Nord. Sa situation est belle, toute plate, n'y ayant aucune haute montagne, mais seulement des collines qui sont fertiles & labourables iusqu'au sommet. Il n'y a aucun lieu inutile, & qui ne puisse estre cultiué. Elle est faite en forme d'ouale, peu arrosée de riuieres, car il n'y en a que deux ou trois petites. Il y a en quelques endroits des fontaines, mais elles n'y sont pas frequentes; ce qui fait qu'il y a quelquefois necessité d'eau dans les plus grandes secheresses. Ils ont aussi grand soin de creuser des mares dans les lieux couuerts d'arbres, afin qu'elles ne dessechent pas si-tost. L'on recueille encore fort soigneusement celle qui pëndant les playes tombe sur les toits des maisons. Son port & sa rade est en forme de croissant & fort grand, car il peut tenir deux cens Vaisseaux en assurance, & à l'abry des tempestes; ce qui n'empêche pas que les houragans n'y fassent du rauage. Comme il auoit fait vn peu auparauant nostre arriuée en cette Isle, Nous y vismes encore le débris de dix Nauires, qui y auoient pery. Ces houragans sont de furieuses tempestes qui arriuent reglement de sept ans en sept ans ou enuiron, & ne regnent qu'autour de ces Isles Antilles, & dans les mers qui les enuironnent. Plusieurs en ont fait des descriptions, de sorte qu'il semble inutile d'en parler. Neanmoins parce que chacun n'a pas tous les liures, pour ne pas pruiuer

mon Lecteur d'en sçauoir quelque chose, ie luy en donneray la connoissance en peu de mots.

Le houragan est vne tempeste si furieuse qui s'éleue tout à coup, & fait en fort peu de temps vn si grand rauage, qu'il semble qu'il doit arriuer vn bouleuersement de toute la Nature. Tous les vents, le Nord, le Sud, l'Est & l'Oüest, avec tous ceux qui leurs sont sujets, veulent estre de la partie pour l'exciter, & chacun y iouë son personnage d'vne estrange façon. Le vent du Nord commence peut estre le premier, qui de son costé éleue les flots de la mer si haut, qu'ils semblent vouloir monter au Ciel, pour se ioindre aux eaux qui sont au dessus du Firmament. Si ce vent cesse tant soit peu, ce n'est que pour faire place à celui du Sud, qui rameine les flots d'où le vent du Nord les auoit poussez; & parce que la mer n'est agitée que de ces deux costez, elle n'est pas encore assez en furie pour faire paroistre sa rage. Le vent de l'Est sort de ses profondes cauernes, & souffle avec tant de vehemence, qu'il ne cede en rien aux autres, & fait vn combat avec eux qui donne d'étranges secousses: voila donc les ondes agitées de trois fortes de vents, mais vn peu moins d'vn costé que d'autre, parce que ces vents ne se font fait paroistre que les vns apres les autres. Il n'en reste plus qu'vn, qui est celui de l'Oüest, ou vent d'Occident. Il n'en veut pas quitter sa part; car il repousse les ondes que le vent d'Orient ou de l'Est a pousse de son costé. Il les chasse avec autant de violence qu'elles luy ont esté enuoyées. Tout cela n'est rien, car tous ces vents deuiennent si inconstans, qu'ils font tous le tour de la Boussolle en moins de deux heures. Que dis je; les quatre principaux se font en mesme temps vne guerre si forte, soufflans avec tant d'impetuosité chacun de son costé, que la mer qui leur sert de iouet est ramassée de toutes les quatre parties du monde, qui forme de si hautes montagnes d'eau qu'il semble qu'elles veulent aller se ioindre au Ciel. Si le vent les pousse du costé de quelque terre, il semble qu'elles la vont abismer, passant quelquefois les bornes, que Dieu leur a prescrites, d'vne telle façon qu'elle cache en quelques endroits le sommet des plus

hauts arbres. Cela fait horreur de la voir se briser contre les rochers, avec vn bruit si épouuantable, que quelques-vns en sont morts d'effroy. O pauvres Matelots, vos manœuvres sont inutiles, pauvres Pilotes: vous auez beau estre fort experts, toute vostre industrie ne scauroit parer ce coup. Il faut perir, il n'y a plus de remede. Il n'y a qu'un miracle qui vous puisse sauuer. Les Vaisseaux qui sont en pleine mer sont portez sur la cime de ces montagnes d'eau, & retombent en mesme temps dans les profonds abysses de la mer. Vn coup de vent de l'Est les pousse d'un costé, celuy de l'Ouest les repousse. S'il y en a vn plus fort, il les couure tout d'eau, en sorte qu'ils ne paroissent plus. Ils sont frappez des flots avec tant de violence, tantost d'un costé, tantost de l'autre, & enfin de tous costez ensemble, qu'ils sont contraints de ceder. Les mâts sont brisez, les voiles déchirées, les cordages rompus, que dis je: le Vaisseau est brisé en mille pieces, les cris & les clameurs des pauvres Matelots & des passagers ne sont point entendus. Ils ont beau crier *misericorde, misericorde*, il n'y a point de misericorde, le Vaisseau perit aussi-tost, & est enseuely dans les ondes de la mer. Si quelqu'un est assez heureux pour se saisir de quelque chose, afin de tâcher à se sauuer, cela ne luy sert le plus souuent que pour viure quelque peu d'auantage, & pour auoir le temps de demander misericorde à Dieu, car de mille il ne s'en sauue pas vn. Les Vaisseaux qui sont au port, sont encore en plus grand danger, parce qu'aussi-tost que les cordages des ancrs sont rompus, ils se brisent contre les rochers, ou s'échoient sur le sable, quelques-vns sont enleuez quelquefois avec tant de violence par les flots, qu'ils se trouuent sur terre.

Tout cela n'est encore rien, car ces vents soufflants ainsi de tous costez, ont agité la mer de telle sorte, qu'ils s'eleue des vapeurs en si grande abondance, qui forment des nuages si épais & si noirs, que le iour semble s'estre changé en vne nuit tres-obscur. On ne voit plus rien, si ce n'est par le moyen des éclairs qui paroissent à tout moment, les nuës s'ouurans en deux parts, d'où sont vomies ces flammes ensoulphrées qui semblent vouloir consumer l'Uni-

uers, & mesme les flots de la mer. Le tonnerre en suite se fait entendre, & gronde de telle sorte, que les hommes cherchoient volontiers les plus profondes concaitez des rochers pour s'y cacher, & ceux qui ont quelque connoissance de nos saints Mysteres, s'imaginent que ce sont les signes qui doiuent preceder le Jugement dernier, ce qui les fait souuent rentrer en eux mesmes. C'est alors que la frayeur ayant saisi les habitans des Isles, ils se retirent à l'ecart du bord de la mer & y chassent leurs bestiaux, qui estant intimidez courent çà & là comme en furie. Les arbres sont abbatuz & déracinez, les maisons ruinées, & le feu du Ciel joint aux exhalaisons de la mer, brusle & gaste toutes les plantes d'une telle façon qu'elles ne sont bonnes à rien. Cela cause vne telle intemperie, qu'outre la necessité des viures qui sont tous gastez & corrompus, il en vient plusieurs malades qui causent quelquefois vne grande mortalité. Cette tempeste & ce houragan estant passé, il dure enuiron vingt quatre heures, chacun retourne chez soy, pour reparer les ruines qu'il a causées & pour rascher à se remettre.

Cette Isle de la Barboude n'est pas exempte de ces houragans, puisque, comme j'ay dit, nous y auons veu à nostre arriuce le débris de dix Nauires qui y ont pery. La Ville est bastie le long d'une partie de ce port. Elle porte le nom de *Pont*; il y a bien trois ou quatre cents maisons, qui sont toutes des Hostelleries ou grands Magazins remplis de marchandises; elles sont toutes basties de charpenterie & d'ais, c'est d'où vient que les ais & les planches de Surinamse y sont si bien vendues. La maison mesme du Gouverneur n'est que de charpente, elle est vers la pointe de l'Isle qui regarde l'Est, & fait vne des pointes du croissant du port. Le Gouverneur void de sa chambre tous les Vaisseaux qui sont au port. Derriere le logis du Gouverneur, il y a vne plage où on trouue quantité de tres-beaux coquillages, & fort curieux. Cette Ville est fort peuplée, sur tout de Marchands, parce que c'est en ce lieu où tous ceux de la contrée font transporter toutes les marchandises & denrées qu'ils recueillent dans leurs plan-
tations,

tations. Peu de ces Marchands ont des maisons dans la Ville, c'est pourquoy quand ils y viennent pour leur affaires, ils se retirent dans les Cabarets ou Hostelleries, où on ne donne point d'argent pour sa dépense. Ils traitent à dix liures ou quinze liures de sucre par teste, ils écriuent le nombre des repas qu'on a fait, & quand on en a fait pour trois ou quatre cens liures de sucre, on leur enuoye ce sucre de la plantation. Il n'y a point d'autre Ville dans cette Isle; mais la plus part des plantations dans la contrée sont comme autant de villages, gros selon le nombre des Esclaves qu'on a. La maison du maistre de la plantation est ordinairement belle, il y a plusieurs appartemens; il n'y a pourtant d'ordinaire qu'une chambre sur la sale, le tout basti de charpente & d'ais. Je n'ay veu que deux ou trois maisons dans l'Isle basties de pierres. Les succrieres occupent beaucoup de place. Il y a aussi la Case des Engagez qui sont naturels Anglois, Hybernois, ou Escossois, & les habitations des Esclaves Negres. Chaque ménage a la sienne, elles tiennent les vnes aux autres. Tout cela ensemble forme comme un village. Il y a telle plantation où il y a deux ou trois cens personnes, comme celle du Colonel Drac, celle du Capitaine Strange & semblables.

Le temperament de cette Isle est à peu près comme celui de Cayenne, chaud & humide, d'où vient qu'elle produit les mesmes choses que la terre ferme de Cayenne. La terre y est tout de mesme facile à cultiuier. Il n'y a point de chasse ny de gibier, si ce n'est quelque peu de Ramier, encore en petit nombre, parce qu'on leur fait trop la chasse. La pesche n'y est pas des meilleures, il n'y a que bien peu de poisson pour la necessité de la Ville, ceux de la contrée n'en voyent gueres. Il y a grande difference pour ce sujet de ces Isles à la terre ferme qui est abondante en tout.

Les richesses de cette Isle consistent en sucre. Il y a des campagnes à perte de veüe, plantées de cannes ou roseaux de sucre. On y en fait une si grande quantité, qu'il s'en charge tous les ans plus de deux cens Nauires, pour estre transportez dans toutes les parties de l'Europe. Ils le troquent contre des marchandises desquelles ils ont be-

soin, au prix de quinze francs le cent, qui font cinquante écus le millier, & il y a telles plantations où il s'en fait quatre cens milliers. Ils font encore beaucoup de coton, & de gingembre, qui vient-là en si grande abondance, que quand on en a mis dans vne terre, on ne l'en peut nettoier. Il ne s'y fait du tabac que pour l'usage des Anglois & des Esclaves, auxquels, quand ils trauaillent, on donne quelque temps outre le repas de se reposer pour fumer du tabac. Leurs plus grandes richesses sont leurs Esclaves, & il n'y a pas vn Esclave qui ne fasse profit à son Maistre de plus de cent écus par an. Chaque Esclave ne leur couste pas quatre écus de dépense par an pour leur entretien, ils vont presque tout nuds, excepté les Dimanches qu'ils mettent quelque meschant haut de chausses de toile, & quelque chemise. Les petits Negres & Negresses vont tousiours tout nuds, iusqu'à l'âge de quatorze ou quinze ans. Pour leur nourriture, il n'y a point de Nation qui les nourrisse si mal comme les Anglois, car pour tous mets & pour toute viande, ils n'ont que la patate qui leur sert de pain, de viande, de poisson & de tout. Ils nourrissent quelques volailles pour auoir des œufs, qu'ils donnent à leurs petits enfans. On ne leur donne de la viande qu'une fois en toute l'année, à sçauoir le iour de Noël, qui est la seule Feste qui se fait en cette Isle. Les Engagez Anglois & de cette Nation ne sont gueres mieux traitez. Ils sont engagez pour sept ans, ils n'ont aussi que la patate. Ils les doiuent entretenir: mais Dieu sçait comment ils sont entretenus. Les vns & les autres sont tres-mal traitez, ayant tousiours auprès d'eux, quand ils trauaillent, des Commandans, comme autant de Comites de Galeres avec vn baston, duquel ils les réueillēt souuent, lors qu'ils ne trauaillent pas si viste qu'ils desirent. Ce que j'ay trouué étrange, c'est que l'on a enuoyé d'Angleterre, ceux qui estoient soupçonnez d'estre du party Royal, & qu'on auoit pris prisonniers dans la Bataille que le Roy auoit perdue. On les vendoit, le mary d'un costé, la femme de l'autre, & les enfans en vn autre endroit, pour ne receuoir aucune consolation les vns des autres, sur tout quand ils reconnoissoient

qu'ils estoient Catholiques. Ils traitent leurs Esclaves Negres avec beaucoup de rigueur. Si quelques-uns sortent le Dimanche hors les limites de leur plantation, ils sont chargez de cinquante bastonnades, desquelles ils font quelquefois tout brisez. S'ils font quelqu'autre faute vn peu considerable, ils les battent avec excez, iusqu'à leur appliquer quelquefois des tisons de feu à plusieurs endroits de leurs corps, ce qui les fait crier comme des desesperes, ainsi que i'ay veu vne pauvre femme Negresse, âgée peut-estre de trente-cinq ou quarante ans, de laquelle le corps estoit plein de playes qu'elle pensoit, causées par l'application des tisons de feu que luy auoit faite son Maistre; cela me faisoit horreur. Comme ces pauvres miserables sont tres-mal nourris, ils font quelquefois quelque échapée pendant la nuit, & vont dérober dans quelque plantation voisine quelque cochon & choses semblables. Mais s'ils sont decouverts, il n'y a point de pardon pour eux. I'allay vn iour visiter mon Hybernois. Il y auoit aux fers vn de ces pauvres Negres qui auoit dérobé vn cochon. Le Commandant le faisoit battre d'escourgées tous les iours par les autres Negres iusqu'à le mettre tout en sang, ayant toujours les fers aux mains. Le Commandant après l'auoir fait traiter ainsi sept ou huit iours, luy coupa vne oreille, la fit rostir, & luy fit manger par force. Il en vouloit autant faire de l'autre aussi bien que de son nez. I'interceday pour ce pauvre mal-heureux, & ie pressay si bien le Commandant qu'il fut déliuré de son supplice. Il se vint ietter à mes pieds, les larmes aux yeux, pour me remercier. Voilà vn estat bien miserable, & c'est traiter avec grande rigueur des creatures, pour lesquelles Iesus-Christ a répandu son Sang. Il est vray qu'il faut tenir ces sortes de gens soumis, mais il ya de l'inhumanité à les traiter avec tant de rigueur. Aussi ces pauvres mal-heureux tremblent quand ils parlent, & pour moy i'estime la condition de nos Forçats de Galeres, qui y sont condamnez pour leurs crimes, meilleure que celle de ces pauvres miserables. Cela n'empesche pas que quand ils sont vn peu de repos, le iour du saint Dimanche, ils ne sautent & ne dansent à merueilles,

principalement quand le Maistre leur a fait largesse de quelque flacon d'eau de vie, ils chantent ses loüanges, comme s'il leur auoit fait beaucoup de bien. Pour leur ame, les Maistres n'y pensent iamais. On ne leur parle d'aucune Religion, ny d'en faire aucun exercice. On se contente de faire baptiser leurs enfans dans la maison, & si quelques-uns d'entr'eux ont quelque teinture de la Religion Catholique qu'ils ont receuë parmy les Portugais, ils la conferuent le mieux qu'ils peuuent, faisans leurs prieres & adorans Dieu dans leur cœur. Ceux qui n'en ont aucune connoissance, viuent comme des bestes, & sont dans vn aussi déplorable estat que les Sauvages, excepté qu'ils sont regenerés par le Baptesme.

Quant aux mœurs, le luxe est fort grand parmy les Anglois dans ces lieux-là. Ils sont paroistre par là qu'ils sont riches. Les Dames & Damoiselles y sont aussi bien mises qu'en Europe, elles n'épargnent rien pour cela. On ne fera point de difficulté de donner huit ou dix liures de sucre pour acheter vn lacet de soye. On peut iuger par ce peu de chose, ce qu'ils font pour auoir vn habit complet. L'on donne à vn Tailleur d'habits pour la façon d'un habit tout simple, cent liures de sucre. Dans la maison l'on s'y menble somptueusement. On y trouue de ce qu'il ya de plus rare en Angleterre & ailleurs. Ils vont tous & les hommes & les femmes bien montez, sur de tres-beaux chevaux qui sont couuerts de houffes tres-riches. Le luxe de la table n'est pas moindre, tout y est en abondance, excepté que le gibier y est fort rare, rien ne leur manque des autres viandes, & des volatiles de toutes sortes, dont leurs basses courts sont remplies. Ils ont de toutes sortes de boissons, des vins de plus de six endroits de l'Europe & des meilleurs, des eaux de vie, du rossolis, & plusieurs boissons artificielles qui sont tres excellentes. On ne s'épargne pas d'en boire comme il faut. Il n'est pas necessaire qu'il y ait des Cabarets dans la campagne, car quand vne Dame Angloise void quelqu'un passer, elle demande librement si l'on a besoin de quelque chose, elle inuite d'entrer dans la maison, elle fait asseoir dans des *amacs* qui sont des lits de

ertout à la Sauvage, & aussi-tost elle presente de l'eau-de-
vie ou quelqu'autre boisson que vous desirez. Si l'on veut
fumer, elle emplit vne pipe, elle l'allume elle-mesme, &
la presente quand elle est allumée à celuy qui veut fumer;
elle fait cela de si bonne grace & de si grand cœur, qu'il ne
se peut pas dauantage. Ceux qui vont par la contrée expé-
rimentent cela à tous momens. Le plus grand de tous les
vices qui regne en ce païs, est l'impudicité; c'est vne chose
horrible d'y penser; les adulteres, les incestes & tout le
reste, ie n'en dis pas dauantage. L'yurognerie y est gran-
de, spécialement parmy le menu peuple. Pour les blasphé-
mes ils y sont rares, parce que la police les chastie rigou-
reusement. Il y a des querelles, mais personne n'oseroit se
battre à l'épée, car il seroit puny sur le champ. Ils vident
leurs differends à coups de poing. Ils se pochent les yeux,
i's s'égratignent, ils s'arrachent les cheueux & choses sem-
blables. On les laisse faire, on les enuironne pour voir ce-
luy qui remportera la victoire. S'ils tombent par terre, on
les fait releuer, & ils se batenent tant qu'ils n'en peuuent plus,
& sont contrains de quitter, car on diroit après cela qu'ils
ont esté à la bataille des chars.

Pour la Religion, on n'en professe aucune publique-
ment que la Caluiniste. C'est pour cette raison, que toute
l'Isle est diuisée en quatre Paroisses, qui portent toutes ti-
tre de quelque Saint. La Paroisse de la ville du Pont, est
sous le titre de saint Michel. Il y en a vne autre sous le titre
de sainte Croix, vne de saint George, & vne autre, de la-
quelle ie ne sçay pas le nom. Il y a vn Ministre en chacune
qui n'est pas beaucoup empesché à faire quelque Presché.
Il n'y a que celuy de la ville qui est frequenté, car bien peu
sortent de leur plantation pour aller entendre le Presché;
c'est de quoy ils ne se piquent pas, & quoy qu'il y ait plus de
vingt mille ames dans l'Isle, il n'y en pas eu quatre cens
dans la Paroisse de saint George, qui estoit celle de nostre
canton, qui ayent fait la Cene à Pasque, comme il m'a esté
rapporté. Et à dire le vray, ils n'ont point presque de Re-
ligion. C'est assez, me disoit vn des plus anciens de cette Isle,
qui estoit le vieil Capitaine Oldiph, de croire qu'il y a vn

Dieu, & que Iesus-Christ est mort pour nous. Il y a des Catholiques qui ne sont pas en petit nombre & des Iuifs mesme. L'on y donne toute liberté de conscience, pourueu que l'on ne fasse rien paroistre en public, de sorte que le jour du saint Dimanche on est libre de faire dans sa maison ce que l'on veut, personne ne va voir ce qui s'y fait, c'est pour cela que ie faisois toutes mes fonctions avec grande liberté. Il n'y a dans cette Isle aucune marque de Religion, que l'observance du saint Dimanche qui y est gardé inuiolablement. On ne void personne dans la campagne, principalement le matin, non plus que dans les Cabarets de la Ville, car si quelqu'un estoit rencontré dans le Cabaret, & le Cabaretier, & celuy qui boit, seroient rigoureusement punis.

Le vieil Capitaine Oldiph (il faut remarquer que les Maistres des plantations, portent tous le titre de Capitaines ou de Colonels) me raconta vn iour comme cette Isle auoit esté habitée, & qu'il estoit vn de ses premiers habitans. Il y a bien, me disoit-il, déjà trenteans, que sept ou huit Anglois entrèrent dans cette Isle, y estant portez par vn de leurs Nauires, entre lesquels estoit le Colonel Drac. Les concauitez d'vn rocher leur seruoit d'abry. Ils viuoient de la chasse qui estoit bonne alors, & de quelques viures que le Nauire leur auoit laissé. Ils firent vn défriché qu'ils planterent de tabac, lequel leur ayant bien reüssi, ils en firent vne quantité qui obligea le principal de la troupe de le porter en Angleterre, dans le premier Vaifseau qui se rencontra. Comme le tabac estoit alors rare, il en fit beaucoup d'argent, qui luy donna moyen d'amener avec luy quarante ou cinquante hommes. Il se trouua que le tabac de cette Isle, n'estoit pas des meilleurs, c'est pourquoy ils voulurent voir si le cotton & le gingembre seroient meilleurs, mais ils ne trouverent rien qui pût mieux reüssir que le sucre, qui les a fait deuenir si riches qu'ils viuent tous comme de petits Princes, c'est ce qui a fait que l'Isle s'est si fort peuplée & en si peu de temps. I'ay esté voir la plantation de ce Colonel Drac, qui m'y receut fort courtoisement avec vn ieune homme de Rouen, nommé

Monsieur Raince, qui est vn de ceux qui raffinent le sucre. C'estoit vne merueille de voir deux cens Esclaves travailler au sucre. Comme nous estions dans cette Isle, ce Colonel Drac s'embarqua pour faire vn voyage en Angleterre. Nous vismes l'estime qu'on y faisoit de luy, car le iour de son embarquement il vint visiter Monsieur le Gouverneur, qui le regala & quantité d'autres, puis l'apresdisnée il fut accompagné iusqu'à l'endroit où estoit le Nauires, dans lequel il se deuoit embarquer, de plus de deux cens des principaux de l'Isle, tous bien montez, marchans deux à deux, à la teste desquels estoient Monsieur le Gouverneur, & ledit Colonel Drac. Comme il fut arriué en ce lieu, le Nauires fit vne décharge de tout son canon, & s'estant mis dans sa Chaloupe pour aller au Vaisseau, ils tirerent tous leurs pistolets, puis l'ayant veu monter dans le Vaisseau, ils s'en retournerent, afin de conduire Monsieur le Gouverneur, en marchant dans le mesme ordre qu'ils estoient venus.

CHAPITRE XXXIII.

*Départ de l'Auther de l'Isle de la Barboude,
& son arriyée en celle de la Martinique, où
il a esté tres-mal receu, & où il a eu occa-
sion d'exercer sa patience.*

Nous demârasmes du Port de la Barboude, le dernier iour d'Avril sur le soir, & nous arriuasmes dès le lendemain premier iour de May en la rade de l'Isle Française de la Martinique, ayant esté long-temps à l'ouyer, parce que la nuit nous auoit fait perdre la route la plus aisée, quand on vient de la Barboude, qui est de passer entre l'Isle de sainte Alouzie & la Martinique, pour aller droit à la rade. Nostre Pilote auoit pris le bout de l'Isle qui regarde l'Est, du costé que l'on appelle de la *Casse au Prescheurs*, mais parce

qu'il faut doubler cette pointe d'Isle, & qu'il faut aller contre le vent, on a de la peine, de sorte qu'il faut louer long-temps pour s'en approcher.

Aussi tost que l'ancre eut esté iettée, le Capitaine le Bas ne voulut point que personne mist pied à terre qu'il n'y eust esté premierement, pour faire sçavoir à Monsieur du Parquet ceux qui estoient dans son bord. Il retourna vers le soir, & dit que Monsieur du Parquet permettoit à chacun de sortir du Vaisseau, excepté au sieur Biet, adjoustant qu'il se vouloit faire du bruit, il y auoit ordre de me mettre aux fers. Dieu me fortifia alors de telle sorte, que cette nouvelle ne me fit aucune peine, parce que ie ne sentoïis en moy rien, qui pût donner tant soit peu sujet audit sieur Gouverneur de me traiter ainsi. Je dis avec vne forte resolution, *Dieu soit beny, si on me veut mettre aux fers, ie baisseray les mains & les pieds de ceux qui me les apporteront.* Et deslors ie fis vn sault sur le tillac du Navire, pour témoigner la joye que j'auois. Cela estonna les Passagers de me voir si content, entr'autres le sieur Cochon qui auoit esté vn des Sergens de nostre déplorable Colonie, lequel me dit : *Quoy, Monsieur Biet, vous ne vous affligez point, & ce commandement ne vous met aucunement en peine?* Je luy dis : *Mon amy, il faut se consoler avec Dieu, sa bonié me veut éprouuer pour mes pechez, ie n'aurois que deux peines de m'affliger. Il faut porter ioyeusement la Croix qu'il nous presente, & ne pas murmurer contre l'ordre de sa providence.* Tout le monde se débarqua, ie demeuray content dans le bord, & ie souppay avec autant de contentement que si j'eusse esté à terre. Le Capitaine le Bas retourna aussi à terre, avec Monsieur Valée Chirurgien, mon amy, qui deslors prit mon party dans toutes les compagnies. Je demeuray seul dans le Navire, en tres grande paix & tranquillité, roulant neanmoins dans mon esprit mille pensées, ne pouuant m'imaginer quel sujet Monsieur le Gouverneur pouuoit auoir, pour me faire ce mauvais traitement.

Le lendemain, second iour de May, Feste de saint Athanase, il vint yn ieune homme dans nostre bord, qui estoit

des gens du sieur le Vendangeur, qui ne m'eut pas plustost veu qu'il commença à vomir mille maledictions contre l'Isle & contre ses habitans, en me disant qu'il s'estonnoit comment Dieu ne l'abyssoit point, pour les crimes qui s'y commettoient, & pour les pechez qui y regnoient, desquels il me faisoit vn dénombrement qui estoit assez capable d'estonner vne personne. Il me dit bien des choses que le temps ne me permet pas de dire, & qu'il estoit plus heureux la moindre iournée à Cayenne, quoy que nous y fussions dans de grandes miseres. Je vis bien par son discours, que ie ne serois pas le bien-venu en cette Isle, car ma façon d'agir n'estoit pas selon le temps, mais quoy, ie ne cherchois que Dieu, & le salut de ceux qui estoient sous ma conduite, desquels ie luy deuois rendre compte ame pour ame.

Le Capitaine le Bas retourna le lendemain dans son bord, & me dit d'abord que i'auois de puissans ennemis dans l'Isle, qui ne permettroient iamais que i'eusse la liberté d'y entrer, sans toutefois les vouloir nommer, ny me dire les raisons pour lesquelles ils auoient tant d'auersion contre moy. Il me dit de plus, qu'il auoit ordre de me dire que ie n'écruisse à personne dans l'Isle, & deffendit de la part de Monsieur du Parquet à son équipage d'y porter aucune de mes lettres, ny d'en apporter de qui que ce fust de l'Isle, & qu'il estoit deffendu à tous ceux de l'Isle de me venir visiter. Il me repeta ce qu'il m'auoit dit la veille, qu'il auoit ordre de me faire mettre aux fers au cas que ie fisse du bruit. Je luy dis que ie ne pouuois aller contre l'ordre de la prouidence de Dieu, à qui ie me soumettois entiere-ment, que toutes ces deffences & cette rigueur avec laquelle on me traittoit, ne m'affligeoient point du tout, qu'au contraire ie sentoie en mon ame vne ioye toute extraordinaire, de voir que Dieu permettoit, que ie souffrisse innocemment à son imitation, que ie le prioie s'il auoit vn ordre positif de me mettre les fers aux pieds, d'exécuter son ordre, & que cela seroit le comble de ma consolation. Je ne doute pas qu'il n'eust cet ordre positif, & qu'on ne se voulust seruir de luy en cette rencontre, comme d'un

instrument fort propre pour persecuter vn Prestre de Iesus-Christ, parce qu'il estoit Huguenot; neanmoins il me remouua plus de tendresse, quoy qu'heretique, que ceux qui estoient cause qu'on me persecutoit ainsi, & peut-estre fut-il touché de me voir en cet estat avec vne ioye qui paroissoit mesme sur mon visage, ce qui luy donnoit de l'estonnement. Il me dit qu'il ne me mettroit iamais aux fers, quoy qu'on lay en voulust donner vn ordre plus precis; que son bord m'estoit vne assez rude prison, puis qu'on n'y priuoit de la consolation d'y recevoir aucune visite de mes amis. Et defait, le bon Pere Bernardin vint ce mesme iour pour me visiter, mais il fut tout étonné quand on luy dit la deffence qu'on auoit faite de ne me laisser parler à personne. Il me dit seulement quelques mots de la Chaloupe où il estoit, m'exhortant à la patience, dont ie le remerciay, & depuis ce temps-là il ne m'est point venu voir, ny pas vn autre, que ceux qui estoient enuoyez par mes aduersaires, pour espier ce que ie faisois; mais ils s'en retournent tousjours confus, parce que ie ne leur disois rien qui leur pût faire connoistre, si i'auois de l'animosité contre ceux que ie scauois estre mes persecuteurs, & ils ne reconnoissoient en moy aucune tristesse, au contraire vne ioye bien grande de me voir ainsi persecuté.

Je priay le Capitaine le Bas de me vouloir faire auoir quelque peu d'eau de vie, & quelques autres rafraichissemens, & que ie luy donnerois de quoy me les acheter. La raison de cela, c'est que le pain de son Nauire estoit tout pourry, & plein de vers. Il en sortoit d'vn morceau gros comme vn œuf sept ou huit gros, comme ceux qui se trouuent dans des fruits corrompus; de sorte qu'après, qu'ils auoient mangé toute la substance, il ne restoit que l'écorce ou le plus grossier. L'on donnoit deux fois la semaine vn petit morceau de lard, mais si iaué de vieillesse, qu'il s'attachoit au gosier, & le reste du temps des pois, qui sentoient si fort le relant, que l'on n'en pouoit manger; & ainsi ie faisois vne pauvre chero, qui ne me rendoit pas plus triste par la grace de Dieu, car ie ne me suis iamais mieux porté. Ce Capitaine retourna à terre, où ie ne dou-

te point qu'il ne fust bien interrogé de mes ennemis, pour sçauoir l'estat où j'estois, & quelle mine ie faisois; mais il ne les contenta pas bien fort: c'est pourquoy, comme il eut dit que ie demandois quelque rafraichissement d'eau de vie & quelques moreeaux de cassave, veu les mauuaises qualités des viures de son Nauire, il ne put rien obtenir; soit qu'il me voulust donner matiere de son chef de souffrir, ou que mes ennemis estimassent que j'estois trop bien, selon leur sentiment. En effet, le Capitaine le Bas n'estant point retourné au Nauire, il me manda qu'il ne me falloit attendre à rien, ny pour or, ny pour argent; & que l'on estimoit que j'estois trop bien. Il fallut prendre patience & faire de necessité vertu. Tout cela ne me sembloit point étrange, veu les maux que j'auois déjà soufferts.

Ie ne laissois pourtant pas de tascher d'apprendre le sūjet d'un traitement si rigoureux; car ie m'en étonnois, disant en moy mesme: *Je viens d'une Isle heretique, où j'ay recue toutes les courtoisies du monde, quoy que le sieur Gouverneur sceut qui j'estoy & les principaux habitans, ie suis maintenant à la rade d'une Isle Françoisse Catholique, & cependant ie ne trouue aucun secours. Un Prestre de Iesus-Christ est bien traité parmy des Heretiques, & n'y est regardé qu'avec respect; & dans une terre Catholique on le traite avec plus de rigueur que ne seroient pas les Turcs? Les Sauvages luy ont témoigné de l'amour, & les Catholiques François le traitent pire que si c'estoit un scelerat, & le plus meschant homme du monde? Quand on met un homme en prison on luy en dit la raison; on me retient dans un Nauire comme tel, & ie ne sçay pas pourquoy, si ce n'est qu'on vüelle agir en mon endroit, comme on fait dans l'Inquisition d'Espagne & d'Italie, où il faut deuiner pourquoy on est prisonnier.*

Aprés que ie me fus plus exactement enquesté de ceux de l'équipage qui retournoient de terre, ce que l'on y disoit de moy, j'en tiray quelque coniecture. Ils me disoient aussi que j'auois un amy qui me supportoit par tout, & s'opposoit à tout ce que l'on disoit de moy; c'estoit le sieur Valée Chirurgien de l'équipage. Cela m'obligea d'écrire

à Monsieur du Parquet Gouverneur de l'Isle, pour le prier de m'entendre avant que de me condamner, sur les choses que mes ennemis m'imposoient faussement. L'ay trouué vne coppie de cette Lettre dans mes Memoires, l'inscription estoit *A Monseigneur, Monseigneur du Parquet, Gouverneur de l'Isle de la Martinique.*

Lettre de l'Autheur prisonnier dans le Nauire du Capitaine le Bas, a Monseigneur du Parquet, Gouverneur de la Martinique.

MONSEIGNEUR,

J'ay receu avec respect le commandement qu'il vous a plu me faire faire par le Capitaine le Bas, de demeurer dans son bord. Je n'en ay pas eu la moindre inquietud, ny le moindre trouble dans mon ame, ne ressentant rien en ma conscience qui vous pût donner sujet d'une iuste detention, & ainsi ie demeure en paix & en tranquillité. Mais ayant appris que la calomnie auoit forgé contre moy mille inuentions pour noircir mon honneur & ma reputation auprès de vous, j'ay creu estre obligé de la deffendre autant que ie le pourrois, afin qu'une personne honorée du caractere que ie porte, ne demeurât point diffamée en ce qui luy est de plus cher. Je ne suis pas le premier qui ay esté calomnié, ie ne seray pas encore le dernier. Iesus-Christ l'a esté sans raison, & aujourd'huy que i'écris la presente qui est le lendemain que nous auons fait la Feste d'un grand Saint calomnié, & qui a esté accusé en plein Concile d'estre sorcier, magicien & assassinateur; mais Dieu l'ayant pris en sa protection, &utes ces calomnies & fausses accusations se sont évanouies, ayant esté exsultées autant honoré qu'il auoit esté dans le mépris. J'espère, MONSEIGNEUR, que comme Dieu, de qui vous tenez la place, vous a mis le glaive en main pour le chastiment des coupables & des criminels; si ie suis tel, ie me soums à vostre iugement, estant prest de subir tout ce qu'il vous p'aira. Mais aussi vous estes le protecteur des innocens, & ainsi se croy que vous ne

me condamneriez pas sans m'entendre. Je croy que mes calomniateurs ou accusateurs sont encore dans vostre Isle, & n'ay pas de confiance en Dieu qu'ils n'osent soutenir en face ce dont ils m'accusent, n'y ayant rien de si éloigné de la verité. Et si ie ne suis pas si heureux que ma cause soit plaidée deuant vous, ie supplie vostre Grandeur que ce soit deuant qui il vous plaira. I'espere que comme vous estes iuste, vous me ferez iustice en cela, & que vous ne souffrirez pas que l'innocent soit opprimé. Je ne suis point venu dans vostre Isle pour espier ce qu'on y fait, comme l'on dit, mais seulement pour estre porteur d'une Lettre de creance & d'une procuracion, afin d'agir avec les Seigneurs de la Compagnie de terre ferme qui seront dans le bord de la Charité, au cas qu'ils abordent en cette Isle. Je suis prest de les mettre entre vos mains. Pour les autres calomnies ie les estime si peu, qu'elles ne me donnent aucune peine, parce qu'elles s'évanouiront en vostre presence, comme la poudre emportée du vent. Cependant ie demeure content dans le bord, me representant que c'est vostre Grandeur qui m'y retient, voulant estre dans vne parfaite soumission à vos commandemens, moy qui suis,

MONSEIGNEUR,

Vostre tres-humble, & tres-obéissant seruiteur,
BIET, Prestre de Iesus Christ, captif dans le
bord du Capitaine le Bas.

Je baillay cette Lettre à vn Matelot, luy promestant de luy donner quelque chose qui en valoit bien la peine, s'il la mettoit en lieu qu'elle pût estre trouuée pour estre portée à Monsieur le Gouverneur. Il me dit qu'il l'auoit fait ainsi, ce que ie ne croy pas, parce que ie n'en ay point entendu de nouvelles. Le mesme iour que i'enuoyay cette Lettre, Monsieur Valée me vint voir dans le bord, n'y estant point venu depuis trois iours. Il me nomma ceux qui estoient les plus irritez contre moy, & qu'ils prenoient pretexte pour empescher mon entrée en cette Isle, que nos gens disoient que ie portois le trouble par tout, que

ie ne laissois pas le monde en repos, que i'auois tousiours quelque chose à dire ou à reprocher à quelqu'un, que i'estois vn Arnauldiste; car alors on ne parloit point encore de Ianseniste, & le pire de tout, c'est que i'auois contribué à l'assassinat de feu Monsieur de Royuille nostre General; qu'il y en auoit pourtant quelques vns d'entre les nostres qui ne pouuoient souffrir qu'on tint ces discours de moy.

Quand ie sceus tout cela, ie fus encore beaucoup plus content que deuant, parce que ma conscience ne me reprochoit rien. Je benissois Dieu, & le priois pour mes ennemis, qui me donnoient le temps de lire & de le prier plus que ie n'auois pas fait, si i'eusse esté en vn autre estat. Cette captiuité me donna le temps de faire vne reueüe de ma vie passée, & estant disposé pour me confesser, ie priay quelqu'un de vouloir prendre la peine d'aller voir de ma part les Reuèrends Peres Iesuittes, pour les prier de m'enuoyer quelque Pere, afin de me confesser, parce que ie ne m'estois pas confessé depuis Noël, tous mes Prestres estans morts ie ne l'auois peu faire; ioint d'ailleurs que le Reuèrend Pere Bernardin Capucin n'auoit pas eu la liberté d'entrer dans nostre Nauire, quand il auoit voulu me venir voir, lequel m'auoit pû donner cette consolation. On y fut, mais on ne me fit point de réponse. L'appris que Monsieur le Gouverneur auoit vn Aumosnier qui s'appelloit, si ie ne me trompe, Monsieur de sainte Susanne. Je luy écriuis par le moyen de Monsieur Valée. Il luy dit qu'il estoit bien fâché de ne me pouoir pas donner cette consolation, & de ne pouoir pas me venir voir, que les deffenses qu'on auoit faites estoient trop precises; que cela luy causeroit du mal & qu'il me prioit de l'excuser, qu'il auoit vn regret extrême de mon infortune. Je ne me suis pas estonné du refus de ce bon Ecclesiastique, il estoit à gages, c'estoit vn ressort dans la maison de Monsieur du Parquet, mais qui ne iouoit que par le mouuement de plus puissans que luy, de qui il dépendoit. Bref, ie ne pus obtenir aucun Ecclesiastique, ny Seculier, ny Regulier. Je m'estonnay de cette dureté de vouloir prier vn Chrestien & vn

Prestre, de cette consolation; ce qui me consolait c'est que le bon Dieu qui n'abandonne personne dans les plus grandes necessitez, scauoit mon cœur, c'estoit à luy seul à qui j'auois recours, voyant que les hommes, dont ie deuois receuoir du secours & de la consolation, m'estoient si contraires.

Pendant qu'un Prestre de Iesus Christ estoit traité & persecuté de cette sorte, on faisoit marcher en triomphe les plus grands & les plus cruels ennemis du mesme Iesus-Christ qui sont les Iuifs, lesquels l'ont crucifié: car en ce mesme temps on leur permit dans cette Isle Françoisse de Iudaïser, de faire à la veüe de tout le monde les exercices de leur Religion, & de Sabathiser. Les Iuifs ont ou auoient en ce temps-là plusieurs Magazins au Fort de S. Pierre, qui est la Ville ou le Bourg de cette Isle, où les Vaisseaux vont aborder. Ils en estoient les principaux Marchands, & auoient trouué tant de faueur & de credit auprès de Monsieur du Parquet & de Madame sa femme, par le moyen de leurs amis, qu'ils obtinrent de luy le libre exercice de leur Sabath. C'est la coustume dans les Isles, que le Samedy tous les Habitans qui ont préparé des marchandises, comme Sucre, Tabac, Gingembre, Indigo & choses semblables, les font apporter ce iour là dans la ville pour estre pesées au poids publicque, éably par Monsieur le Gouverneur de l'Isle. Les marchandises ayant esté pesées & visitées pour voir si elles ne sont point defectueuses, chacun les distribue en suite dans les magazins où l'on a accoustumé de se fournir des Marchandises desquelles on a besoin. Et comme les Iuifs auoient les principaux magazins, & les mieux fournis de marchandises, ils estoient beaucoup occupez en ce iour, & cela les empeschoit ainsi de garder le iour du Sabath. C'est pourquoy, comme j'ay desia dit, ils ont obtenu par le moyen de leurs amis, que ce iour du poids du Samedy, qui estoit comme vn iour de marché, a esté transferé au Vendredy. Ce qui leur a esté d'autant plus facilement accordé de Monsieur le Gouverneur, qu'ils auoient de tres puissans amis auprès de luy, de sorte que lors que j'estois dans la persecution, les Iuifs qui ne peuuent estre

supportez en France, n'y ayans aucun lieu de retraite, en ont trouué dans vne Isle Françoisé, & y Iudaïsent; car depuis le Vendredy au Soleil couché, iusqu'au Samedy à la mesme heure, ils sont dans le repos, ne donnans aucune marchandise à personne. Mais ils ne font point de difficulté de profaner les iours du saint Dimanche, & les Festes instituées de l'Eglise, donnant à tout le monde ce qu'il a besoin en ces iours. Et comme c'est dans ces magazins qu'on s'assemble pour boire, comme dans des cabarets, c'est aussi en ces iours que les Catholiques peu deuots y vont le plus & s'y enyurent comme des pourceaux. Ce que ces malheureux Iuifs ne voudroient pas souffrir le iour de leur Sabbath, qu'ils obseruent inuiolablement, & c'est en quoy ils nous accuseront au Iugement dernier, de leur auoir donné mauvais exemple, nous qui croyons que Iesus Christ leur Iuge & le nostre estoit le Messie, qui auoit esté promis, mais qu'ils n'ont pas voulu reconnoistre, & qu'ils ont au contraire crucifié.

Je demeuray bien douze ou quinze iours dans cette captiuité, sans auoir aucune consolation, ny pour le spirituel, ny pour le temporel, que de Monsieur Valée, qui venant de temps en temps dans le Nauire, m'informoit de ce qu'on disoit de moy, me repetant tousiours que j'auois de grands ennemis, qui souhaitoient de me voir aussi éloigné de cette Isle que j'en estois prés, & qu'ils estoient tousiours avec Monsieur le Gouverneur, auprès duquel ils auoient grand pouuoir, pour le porter à faire vne fin de moy; qu'il ne croyoit pas pourtant qu'on me voulust faire du mal, mais qu'on me mettroit dans le premier Vaisseau qui feroit voile, afin qu'il me portast où il voudroit, peut estre dans quelque Isle deserte à la mercy des Sauvages, & pour y perir de faim & de misere. V'estois graces à Dieu disposé à tout, sans que ie sentisse aucun trouble dans mon esprit, ayant confiance que Dieu ne m'abandonneroit iamais, car j'auois trop expérimenté le soin de sa paternelle prouidence en mon endroit. Ledit sieur Valée me conseilla de me preparer, de tenir mon paquet prest, & d'écrire à qui ie voudrois, que ie me pouuois asseurer qu'il feroit tenir mes

lettres

lettres fidelement, ce que ie fis. I'eus le bon-heur que l'on ne vint point visiter mon paquet, car i'apprehendois fort de perdre mes papiers. & sur tout les Memoires sur lesquels i'ay dressé ce Voyage. Je fus exempt de cette crainte, parce qu'on ne le visita point.

I'écriuis à nos Messieurs qui estoient à la Barboude, & ie leur fis sçauoir l'estat où i'estois, & le mauuais traitement qu'on m'auoit fait en cette Isle, & comme on auoit méprisé leur procuracion & leur lettre de creance, que Monsieur du Parquet l'auoit rebutée à vn tel point, qu'il ne l'auoit pas seulement voulu voir, que peut-estre ie sortirois bien-tost de cette rade, sans sçauoir ce que ie deviendrois, & qu'ainsi ie perdois toute esperance de les reuoir iamais; que ie priois Dieu qu'il leur donnast vne meilleure fortune qu'à moy, & que ie les suppliois de se souuenir de moy dans leurs prieres. Je dattay cette lettre du 12. May, à la rade de la Martinique. Monsieur Valée me promit de la faire tenir, comme il a fait, ainsi que ie l'ay appris.

Je dressay aussi vne forme de Manifeste, pour me iustifier auprès de Monsieur le Gouverneur, contre les calomnies qu'on m'imposoit, mais comme i'estois pressé, ie n'en pus garder vne copie. I'y répondois à toutes les choses qu'on disoit de moy. Premièrement, que ie n'estois point venu dans son Isle pour l'espier, que ie n'auois pas le cœur assez bas pour seruir d'Espion; que cette pensée de mes ennemis estoit peu raisonnable. Car pour qui serois ie venu l'espier? Pour vne Colonie en déroute qui estoit dans l'impuissance de se pouuoir iamais remettre? Que d'ailleurs la plus part de ceux qui la formoient, estoient déjà dans son Isle, qui ayant d'autres pensées que moy, y pouuoient former des desseins; que ie n'auois iamais voulu faire vn pas pour le plus riche païs du monde, si ce n'eust esté pour y faire connoistre Dieu; que le seul dessein pour lequel i'y estois venu, estoit pour y estre porteur d'vne procuracion de la part de Messieurs de Bragelonne & du Plessis, seuls restez des chefs de cette Colonie, pour agir en leur nom avec leurs Confreres, qu'on auoit eu nouuelle qu'ils auoient abordé à Madere, dans leur Vaisseau de la Charité, & qu'ils al-

loient à Cayenne; mais que comme ils ne nous y trouue-
roient pas, ils pourroient peut-estre aborder à son Isle,
Que i'estois aussi porteur d'une lettre de creance qui s'ad-
dressoit à luy, par laquelle il estoit prié de me donner sa
protection; que le sieur de Brie & le Capitaine le Bas en
estoiient témoins; qu'il pouuoit me donner entrée dans son
Isle, m'y tenir, s'il eut voulu, entre quatre murailles, ou
les fers aux pieds, me donnant le temps d'y attendre nostre
Vaisseau; qu'il pouuoit voir ma procuration & ma lettre
de creance; que cette Colonie subsistoit encore, quoy
qu'elle eut receu vn grand échec, & qu'ainsi estant enuoyé
de la part de ceux qui en estoient les Seigneurs, c'estoit vio-
ler le droit des gens que de me traiter ainsi; Que les Anglois
ne nous auoient pas refusé leur secours dans le desastre où
nous estions; qu'ils nous auoient fort bien receus & caressés,
tant à Surinasse qu'à la Barboude, quoy qu'ils fussent
d'une Religion contraire à la nostre, & que nous fussions en
estat de leur donner de la crainte, estant au nombre de cent
trente personnes, & qu'en cette rencontre il n'y auoit pas
sujet d'apprehender vn Prestre qui n'auoit point d'autres ar-
mes que le glaue de la parole de Dieu, de laquelle verita-
blement il s'estoit seray dans les occasions; que c'estoit
peut-estre à cause de cela que l'on luy auoit rapporté que ie
mettois le trouble par tout, que ie criois contre chacun, &
que i'auois tousiours quelque chose à reprocher. Je l'ay fait
à la vérité, & pleust à Dieu que mes reprimandes eussent
esté telles, qu'elles eussent mis vn vray trouble dans les
consciencés. I'estois commis pour cela, Dieu me le com-
mandoit dans les Escritures saintes. *Clama ne cesses, quasi
iuba exalta vocem tuam, annuntia populo meo peccata eorum.*
I'estois Prestre commis pour veiller sur cette mal-heureuse
Colonie. Il ne falloit pas estre vn chien muet, car le loup estât
dans la bergerie, il falloit l'en chasser; toutes sortes de vi-
ces & de pechez y regnoient, c'est ce qui a attiré sur elle la
vangeance de Dieu. Il falloit donc que ie criasse sans cesse,
& que ie fisse entendre ma voix, comme le son d'une trom-
pette, pour montrer au peuple que Dieu n'auoit commis
& pour leur faire voir le nombre des crimes qu'ils commet-

roient. C'estoit ainsi que j'apportoï le trouble, que ie donnois des inquietudes, en criant contre les impuretez, & contre les larcins, en reprochant les blasphemes & mille autres crimes plus enormes, qui se commettoient sans cesse. Je voulois bien estre ennemy de mon peuple de la forte, car autrement ie l'aurois esté de Dieu. Mon peuple estoit vn auetgle, qui estimoit le bien que ie luy faisois vn grand mal. Il ne faut pas s'étonner s'il en a receu la malediction de Dieu, qui dit: *Va vobis qui dicitis bonum malum, & malum bonum.* Mal-heur à vous qui appelez le mal bien, & le bien mal; & s'il a esté accablé de sa main vangeresse. Je ne suis point venu dans vostre Isle pour y prescher, & y dogmatifer. Si i'y estois venu à ce dessein, si i'y apportoï mesme le trouble, peut estre que, si Dieu vouloit donner sa benediction à mes paroles, il n'y regneroit pas tant de vices, que i'ay appris qui y regnent. Si c'est pour cela que l'on dit que ie suis vn Arnauldifte, ie n'en suis point fâché. Je vous assure, Monseigneur, que ie ne me repent iray iamais d'auoir causé ce trouble dans les consciences de ceux dont ie deuois répondre deuant Dieu. C'est ce que ie ne cesseraï iamais de faire, en quelque lieu que ce soit, où i'auray du pouuoir, c'est pour cela que ie répandray tres-volontier mon sang, & que ie donneray ma vie, & mille vies, si ie les auois.

Que pour l'assassinat de Monsieur de Royuille, dans lequel on me vouloit mesler, cela me faisoit si peu de peine, que ie n'en auois pas la moindre inquietude. Je luy en disois à peu près les raisons, telles que ie les ay rapportées au chapitre de sa mort, & i'ajoustois que si les plus fins de ceux qui passent pour les plus rafinez dans le monde, auoient esté en ma place, ils auroient esté peut-estre plus empeschez que moy. Je donnay ce Manifeste à Monsieur Valée, avec la lettre pour la Barboude. Il n'a pas manqué de le faire voir à Monsieur du Parquet, comme ie diray cy-aprés.

Le 13. ou 14. de May, ie pris garde qu'un grand Vaisseau Flaman appareilloit pour partir & faire voile. Je me doutay qu'on m'y feroit embarquer. L'apprestay mon paquet en cas qu'il fallust partir. Je ne me trompay point,

car sur les neuf heures du matin, ie vis venir vne Chaloupe du costé de la Ville, & vn Officier dedans. Il aborda nostre Vaisseau, me faisant commandement de la part de Monsieur le General de descendre dans sa Chaloupe, pour estre porté dans le Vaisseau qui s'en alloit faire voile. Le luy dis que i'obeyrois fort volontiers, & qu'il me menast où il voudroit, estant rany d'executer les ordres de Monsieur le Gouverneur. Je prends mon paquet, ie descends dans sa Chaloupe, & il me mena aussi tost dans ce Vaisseau Flaman. Cet Officier donna au Capitaine du Navire l'ordre de Monsieur du Parquet, qui portoit, qu'il me receust dans son Navire, & qu'il me portast où bon luy sembleroit. Ce Capitaine me receut assez civilement, & en mesme temps que i'y fus entré, il me laissa-là, où ie demeuray estonné comme vn fondeur de cloche, car ie me voyois sans pain, ny quoy que ce soit, pour ma nourriture. Je me consolay incontinent, mettant mon esperance en Dieu. Il me vint vne pensée, que ie n'auois que faire de me tant soucier, & que l'on auoit accoustumé de donner à manger aux Marelots & aux passagers, les mettant sept à chaque plat, que bien souuent ils ne mangeoient pas tout ce qu'on leur donnoit, qu'il en restoit quelquefois, & qu'ainsi cela me seruiroit. Mais ie ne fus pas en cette peine, car l'heure du disner estant venuë, ce Capitaine, duquel ie n'ay pû apprendre le nom, pour me ressouvenir de ses bienfaits, me vint prendre par la main, & me conduit dans la chambre de poupe, pour me faire disner avec luy, & avec ceux du Navire qui disnoient à sa table. Il me traita fort honorablement, pendant que ie fus avec luy. Ce repas me remit vn peu, car il y auoit bien quinze iours, que ie n'en auois fait vn si bon. Cela continua tousiours, iusqu'à ce que nous fusmes arriuez à la Gardeloupe, qui fut deux iours après.

CHAPITRE XXXIII.

*Départ de l'Auteur de la rade de la Marti-
nique, & son arrivée à la Gardeloupe,
où il a esté tres bien receu.*

NOUS abordâmes à l'Isle de la Gardeloupe le 16. May
155. sur les neuf ou dix heures du matin. Nostre
Vaisseau estoit suivy d'une prise qu'il auoit faite sur les An-
glois chargée de vin de Madere. Ce Vaisseau, quoy que
presque aussi gros que le nostre & aussi bien arme, se laissa
prendre sans combat & sans se deffendre en aucune façon.
Nous passâmes à la venë de l'Isle de la Dominique, qui
est entre l'Isle de la Martinique & celle de la Gardeloupe,
elle n'est habitée que de Sauvages. En mesme temps que
l'on eut mouillé, nostre Capitaine se disposa à mettre pied
à terre. Il me dit aussi que ie me preparasse à en faire de
mesme, c'est pourquoy ie me fis faire le poil, ie quittay
les habits du Naire, & me reuëstis d'un petit habit de
tuffetas noir, m'accommodant le mieux que ie pus, pour
paroiestre deuant Monsieur Houël Gouverneur de cette
Isle. Nous descendons à terre, & la premiere chose que
ie fis, fut d'aller adorer Iesus-Christ au tres-Saint Sacre-
ment dans vne petite Eglise que j'apperceus sur le Port,
puis ie poursuiuis mon chemin avec le Capitaine pour al-
ler saluer Monsieur le Gouverneur dans son Chateau. Il
ne s'y recontra pas pour lors, mais seulement Monsieur
le Cheualier Houël son frere qui le representoit. Mon Ca-
pitaine luy fit son compliment, luy faisant connoistre qu'ou-
tre plusieurs marchandises il auoit vne prise qu'il auoit faite
sur les Anglois, chargée de vin de Madere, qu'il luy de-
mandoit permission de le décharger dans son Isle, & qu'il
y mettroit la raxe qu'il voudroit. Monsieur le Cheualier
l'assëura qu'il estoit le tres-bien-venu, & qu'il pouuoit

décharger ses marchandises, qu'il estoit assurez que Monsieur le Gouverneur son frere le trouueroit bon. Après que le Capitaine eut fait son compliment, je m'approchay pour faire la reuerence à Monsieur le Cheualier, qui me receut fort ciuilement. Le luy dis que mon bon-heur m'auoit conduit en cette Isle, après beaucoup de maux que j'auois soufferts, & de dangers que j'auois courus; que j'esperois trouuer du secours auprès de luy, & de Monseigneur le Gouverneur son frere, que ie me iettois entre leurs bras, & que ie les priois de me prendre sous leur protection; que j'estois Prestre, & le reste presque du débris de la Colonie de terre ferme en l'Isle de Cayenne. Le luy dis en peu de mots le sujet de mon voyage à la Martinique, où j'auois esté assez mal traité de Monsieur le Gouverneur, sans qu'il m'eust voulu entendre dans ma defence, contre les calomnies de quelques mauvais esprits. Quand il entendit ma qualité, il me vint embrasser, & me dire que j'estois le tres-bien-venu; que Monsieur son frere seroit bien aise de mon arriuée dans son Isle; que ie me pouuois assureur de sa protection, & qu'il me rendroit seruice. Il remercia mesme le Capitaine qui m'auoit amené, & enuoya aussi tost vn de ses gens prier le Reuerend Pere Cosme, Carme de la Reforme de Bretagne, de me receuoir en sa compagnie, iusqu'à ce que Monsieur son frere fust retourné de sa maison de la Cabesterre, où il estoit allé. Je fus fort consolé de cette reception si fauorable. Je sortis avec mon Capitaine, que ie remerciai de grand cœur des courtoisies qu'il m'auoit faites, & pour luy faire voir que ie n'en estois pas ingrat, i'ouuris mon paquet pour luy faire present d'vne grande écharpe de raffetas noir, qui auoit vne frange d'or, de plus d'vn demy pied de haut, qu'il ne voulut point accepter, m'assurant qu'il auroit voulu faire pour moy toute autre chose qu'il n'auoit pas fait. Cela me toucha fort, de voir que ie receuois des faueurs si considerables de ceux qui se disent nos ennemis, & que j'estois si mal traité de ceux qui deuroient estre nos plus grands amis.

Je me retiray auprès du bon Pere Carme, qui me receut avec vne grande charité. Je commençay à respirer vn air

plus doux auprès de luy, que ie n'auois pas fait depuis long-temps. Je quitay les habits de Cavalier, pour prendre ceux de Prestre. Je commençay d'en faire les fonctions, car ie disois mon Breviaire, non plus en crainte, mais ouuertement. Dieu m'a fait la grace de n'auoir point manqué de le dire, quelque mauuaise rencontre que i'aye eue. La premiere chose fut de me confesser, y ayant assez de temps que ie ne l'auois pas fait, & de dire la sainte Messe, en action de graces de tant de faueurs que i'auois receuës du Ciel. Comme i'eus appris que Monsieur Hottel le Gouverneur estoit de retour de son voyage, j'allay le visiter en habit Ecclesiastique. Je ne scaurois exprimer les caresses qu'il me fit, & les protestations de bien-veillance. Il me dit, qu'il ne s'estonnoit pas du mauuais traitement que i'auois receu à la Martinique. Mais que ie me pouuois assurer que ie receurois autant de consolation dans son Isle, que i'auois eu sujet d'affliction à la Martinique. Il m'offrit son logis, sa table, & tout ce qui estoit en son pouuoir, dont ie le remerciay tres-affectueusement, le priant de me laisser avec le Pere Cosmie, en qui ie trouuois vne tres-grande bonté, qu'il estoit plus seant qu'un Ecclesiastique se retirast avec vne personne Religieuse qu'autrement, veu que ie luy pourrois causer de l'incommodité. Cela fut ainsi fait, mais i'auois presque tous les iours des conferences avec luy, & il me retenoit souuent pour boire & manger à sa table.

Je ne scaurois assez admirer la bonté de Monsieur le Gouverneur, & sa douceur enuers tout le monde. Iamais il ne rebutoit personne, si pauvre & si mal-heureux qu'il fust, l'on sortoit tousiours content d'auprès de luy. Il decidoit les differends des vns & des autres avec tant d'adresse, que chacun en estoit satisfait. L'admirois sa patience à souffrir dans les choses contraires qui luy pouuoient arriuer, sans murmurer & sans se plaindre. Il estoit rauy quand il trouuoit quelqu'un pour décharger son cœur, & avec lequel il pût parler avec confiance, lors qu'il se sentoit affligé. On ne l'entendoit iamais iurer ny blasphemer, & on ne l'a iamais veu mal traiter personne. Je remarquay qu'il auoit vne grande compassion des pauures Engagez, qui estant

obligez pour trois ans à des Maistres (c'est pour cela, que par acision, on les appelle *des trente six mois*), & estant venus nouvellement de France, ne sont pas assez robustes pour resister au travail; car ce sont le plus souvent des enfans de famille qui se sont débauchez; c'est pourquoy ils tombent incontinent malades, à cause du travail auquel ils ne sont pas accoustumez, & à cause du mauvais traitement qu'on leur fait, & de la mauuaise nourriture, & fort chetive qu'on leur donne, tellement qu'ils perissent en peu de temps, enfléz, bouffis, & mangez de vermine, sans que personne les console, ny temporellement, ny spirituellement, ce qui les accable de melancolie & les fait mourir. Il meurt ainti plus de la moitié de ces ieunes Fripons, qui s'en vont avec temerité, sans le consentement de leurs parens. Or comme Monsieur le Gouverneur voyoit le peu de misericorde des Maistres, il auoit dessein d'y apporter remede, & d'establi pour ce sujet vn Hospital, afin de les y faire transporter aussi tost qu'ils seroient malades. Nous allames mesme entemhle voir le lieu destiné pour cet effet, qui estoit proche la Riuiere aux Herbes, esloignée du Port & de la Ville, enuiron de la portée d'vn moufquet. L'ay appris qu'il auoit executé ce dessein, & comme c'est le premier Hospital des Isles, il seruira peut-estre d'exemple aux autres, d'en vouloir faire autant. L'ay veu ce braue Seigneur dans de tres-bons desseins, mais qu'il ne pouuoit exccuter, manque de personnes pour le seconder; car ceux qui le deuoient faire avec luy, y apportoit des obstacles pour l'empescher.

L'aurois bien pû faire vne description de cette Isle, ayant eu assez de temps de la considerer, mais comme le Reuerend Pere du Terre, Religieux Dominiquain, a pris plaisir d'en dire tout ce qui se peut, l'on peut voir le Liure qu'il en a fait imprimer. Je ne me puis pourtant empescher de dire que c'est vne des meilleures des Antilles, à cause qu'elle a beaucoup de commoditez pour faire bien des merueilles, & sur tout pour la fabrique du sucre; car cette Isle est arrosée de quantité de petites riuieres, sur lesquelles l'on peut faire des moulins sans estre obligé d'en faire
qui

qui soient tournez par des bœufs ou par des chevaux, qui est vne grande incommodité, & à cause de la quantité de bois, qui y estant bien ménagé, cette Isle subsistera longtemps dans ce trafic.

Ce fut vn bon-heur pour Monsieur Hoüel que le malheur des Holandois, qui furent contraints de quitter le Recif dans le Bresil, quand ils en furent chassés par les Portugais. Ils se sauuerent emportant avec eux le meilleur de ce qu'ils pouuoient emporter, avec quelque nombre d'Esclaues & de Mestifs qui les voulurent suivre. Ils s'embarquerent dans autant de barques qu'ils purent, grandes ou petites. Ils estoient environ douze cents personnes, entre lesquelles il n'y auoit pas cinquante Holandois naturels, tous les autres estoient Mestifs ou Esclaues Negres. Il faut remarquer que cette Flotte desolée se presenta à la Martinique, d'où ils furent rennoyez, Monsieur le Gouverneur ne les y voulant point receuoir, ils furent contraints de venir iusqu'à la Gardeloupe, où Monsieur Hoüel les receut à bras ouuerts, comme vn grand bien que Dieu luy presentoit pour le ferme établissement de son Isle, parce que tous ces gens-là estoient parfaitement experts pour la fabrication du sucre. Ils entrerent dans cette Isle environ vn mois ou six semaines auant moy. Ces gens y apporterent tant de commoditez, que c'est la richesse de cette Isle.

Cela ne laissa pas de faire murmurer ceux qui ne trouuent bien fait que ce qu'ils font. Ils s'en plainquirent à Monsieur le Gouverneur & luy dirent qu'il vouloit perdre son Isle, en y introduisant des Heretiques; qu'il deuoit auoir pris leur conseil, auant que de les receuoir. Ils vserent même de menaces, disant qu'ils s'en plaindroient en Cour. Monsieur Hoüel les écouta fort doucement & leur ferma la bouche tout d'vn coup, en leur disant qu'il n'estoit pas be soin qu'il prist leur conseil en cette rencontre, qu'il auoit bien meurement pesé la consequence de cette affaire. Il leur dit qu'il estoit assez Religieux pour la gloire de Dieu, qu'ils scauoient bien comme il se comportoit enuers les Heretiques Caluinistes qui demeuroient depuis long temps dans son Isle, qu'il ne souffroit pas qu'ils fissent aucune af-

semblée; que s'ils l'auoient voulu entreprendre autrefois, ils les auoit bien chastiez; qu'il sçauoit bien qu'on luy auoit demandé permission d'auoir vn Presche dans l'Isle, & qu'on se faisoit fort d'en obtenir la permission du Conseil du Roy, mais qu'il ne l'auoit iamais voulu permettre, & qu'il ne le permettroit pas encore, quand on luy presenteroit des monts d'or pour ce suiet; qu'ils auoient donc tort de le menacer de la sorte de vouloir faire des plaintes au Roy.

Que pour ce qui estoit de l'affaire des Brasiliens, auxquels il auoit donné entrée dans son Isle, que luy Pere qui luy parloit, ne l'auoit iamais bien considerée ny les siens, qu'il le vouloit conuaincre & luy faire connoistre que tant s'en faut qu'il y eust du mal, qu'au contraire il en reüssiroit vn tres grand bien, & qu'ainsi Monsieur du Parquer auoit esté tres mal conseillé de leur auoir refusé l'entrée de son Isle de la Martinique. Vous deuez considerer, dit Monsieur Houël à ce Pere, le nom & l'Ordre duquel ie ne veux pas faire connoistre, que de douze cents personnes qui ont esté receuës dans mon Isle, il n'y en auoit pas cinquante de Holandois heretiques, desquels il n'y en demeuroit pas dix, car le reste s'en deuoit retourner en Hollande, & que le peu qui restoit, auoient des enfans à pouruoir; que ne trouuant point d'Heretique pour les marier, ils seroient contraints de les donner en mariage à des Catholiques, & qu'ainsi l'amour d'vn mary enuers sa femme, & d'vne femme pour son mary feroit qu'ils se conuertiroient l'vn l'autre, & que ce seroit vn grand bien; que s'il en demeuroit quelqu'vn, qu'apres sa mort il n'y auoit plus de suite, que d'ailleurs c'estoit vn moyen d'exercer son zele pour procurer la conuersion de ces endurecis, qu'il n'estoit pas raisonnable qu'à cause de sept ou huit Heretiques, il abandonnast douze cents bons Catholiques qui auroient eue vengeance contre luy deuant Dieu, de les auoir ainsi abandonnez, & que partant il auoit raison de luy dire qu'il ne deuoit pas suivre son conseil ny des siens en cette rencontre. Ce bon Pere eut la bouche fermée & ne sçeut que luy répondre.

Quelque temps après de mesme Pere luy fit bien paroistre qu'il auoit raison d'apprehender les Heretiques, pour n'auoir point sujet d'auoir rien à demesler avec eux. Car il faut remarquer que le plus souuent, les Superieurs des Ordres n'enuoyent pas dans ces lieux les plus sçauans ny les plus spirituels. Il arriue en certe rade de la Gardeloupe, comme en toutes les autres Isles, des Nauires de toutes Nations, & consequemment de toutes sortes de Religions. Et comme ce sont tous Marchands, c'est dans les magazins où on se void, & où en beuuant on fait les bons marchez. On donna auis à Monsieur le Gouverneur, que le Capitaine d'vn Vaisseau Holandois estoit en grande prise avec vn Capitaine François, pour le fait de la Religion, & qu'ils demesloient ensemble les Controuerses. Monsieur le Gouverneur qui auoit en sa compagnie le bon Pere, se faisant fort de son épée, alla dans ce magazin, où le Pere voulut estre aussi tost de la partie, mais avec tant de confusion, que Monsieur le Gouverneur & tous ceux qui le voyoient, en estoient tous honteux. Monsieur le Gouverneur reconnoissant qu'il n'estoit pas pour resister au Holandois, le retira adroitement, de peur que nostre sainte Religion ne receust en cette rencontre de la confusion. Ce bon Pere n'auoit pas bien étudié la Methode du Pere Veron, ny la façon d'agir avec les Heretiques.

L'on void bien maintenant la grande affaire que Monsieur le Gouverneur a faite, en introduisant les Brasiliens dans son Isle. Car pour dire vray, cette Isle estoit languissante auant leur arriuee, ce n'estoit que pauureté, parce que tout le trafic de cette Isle estoit le tabac, qui commençoit déjà à degenerer beaucoup, d'autant que la terre commençoit à se lasser de produire cette marchandise, qui est d'ailleurs sujette à corruption, & ainsi les pauures habitans perdent souuent leur temps, leur peine & celle de leurs gens; ce qui leur cause beaucoup de perte.

Mais apres qu'vn des principaux Holandois eut bien considéré l'Isle, il la trouua si propre pour faire du sucre, qu'il asseura que la terre du Bresil n'estoit pas meilleure. Aussi tost Monsieur le Gouverneur luy fit auoir vn habita-

tion à la Cabesterre, où il employa ses Esclaves pour la défricher, labourer, & y planter des cannes de sucre. Ensuite dequoy, il y a disposé les sucrieres & les bastimens; & à son imitation Monsieur le Gouverneur & tous les habitans en ont fait de mesme, de sorte que selon le rapport de ceux qui viennent de ce país, cette Isle n'est plus ce qu'elle estoit, chacun estant fort à son aise, y ayant des habitans qui font dix milliers de sucre par semaine. Ils ont maintenant des courts si pleines de toutes sortes de bestiaux, & de volatiles, que cela n'est pas croyable. Tous les habitans sont des mieux montez, & font les petits Seigneurs, au lieu qu'auparavant ils estoient extrêmement pauvres.

Il ne puis m'empescher de dire, sans estre estimé ingrat, que cette Isle est remplie de beaucoup d'eaux minerales, comme de sulphureuses, vitrioliques & autres, & aussi de beaucoup de sources d'eaux chaudes, desquelles on pourroit tirer un grand secours, si on en avoit fait l'experience. L'on peut faire de toutes sortes de bains de ces eaux chaudes, car on void sortir de certaines concavitez des vapeurs chaudes sans eau, qui pourroient servir à faire des Estuves. Il sort des eaux de certains rochers, comme si elles sortoient du robinet d'une fontaine, que l'on pourroit faire tomber sur quelque partie du corps affligé. J'ay remarqué que la terre en certains endroits est chaude, & mesme qu'elle brulle en la maniant, & en d'autres il y a des ouvertures ou fosses, où l'eau bouillonne sans cesse. Et comme cette Isle est fort abondante en crabs, qui descendent des montagnes pour aller pondre au bord de la mer, quand elles rencontrent ces fosses ou concavitez, elles tombent dedans, & sont tout aussi tost cuittes, deuenant toutes rouges comme des cereuilles ou des cancrs, car c'en est une espece. Ces eaux chaudes durent plus d'une demie lieue de long, tout proche la mer, vers le quartier ou entre le quartier qu'on appelle *des vieux habitans*, & l'Isle aux Goyaues.

J'ay dit que ie ne pouvois m'empescher de parler de ces eaux sans estre taxé d'ingratitude, parce que comme l'ous esté quelque temps en repos & à mon aise, à cause des fa-

veurs que ie receuois de Monsieur le Gouverneur & du
 bon Pere Cosme mon hoste, ie fus surpris d'un grand ro-
 matisme qui me faisoit souffrir de grâdes douleurs aux bras,
 & aux iambes. Et ayant appris qu'il y auoit des eaux chau-
 des, ie demanday conseil à Monsieur le Gouverneur, sca-
 uoir si ie n'aurois point de soulagement en m'y allant bai-
 gner. Il me le conseilla, disant que plusieurs s'en estoient
 bien trouuez. Il me dit, que ie me retirerois chez vn Pre-
 stre qui estoit l'ancien de l'Isle, que l'on appelloit Monsieur
 l'Aumônier, qui seroit ray de me rendre seruite, qu'il
 auoit vn bon Etclau, qui auoit soin de moy, que ie n'y
 manquerois de rien, & qu'il songeroit à m'enuoyer mes
 plus grandes necessitez. I'y allay aussi tost. Monsieur l'Au-
 mônier me receut avec affection & deslors il me quitta
 son logis, pour aller visiter ses amis dans l'Isle, où il de-
 meura quinze iours, pendant lesquels i'eus tout le loisir de
 me baigner, & en mesme temps ie pris soin du peuple de
 ce quartier qui estoient ravis de me rendre seruite. Par
 bonheur pour moy, le Chirurgien du quartier estoit vn ieu-
 ne homme de Bresle auprés de Beauuais qui auoit des pa-
 rens qui estoient mes amis, il s'appelloit le Vasseur, &
 auoit grand soin de me venir visiter tous les iours, lors-
 que i'estois au bain. L'on faisoit vne fosse de ma grandeur,
 profonde de deux pieds dans le sable, à huit ou dix pas de
 la mer, laquelle se remplissoit aussi tost d'eau chaude. Je
 me couchois dans cette fosse, enuélépé dans vn linceul,
 & y demourois tant que ie voulois. Le Chirurgien me
 mettoit aussi tost dans mon amac ou list de coron pendu à
 deux arbres, où il m'essuyoit. Quand i'estois retourné à l'ha-
 bitation, ie trouuois de bons bouillons que le Negre de Mon-
 sieur l'Aumônier faisoit, lequel alloit à la chasse exprés pour
 tuer des Ramiers & des Perroquets, qu'il faisoit cuire pour
 en tirer ces bouillons. Monsieur le Gouverneur eut soin
 de m'enuoyer vne Cave de six façons de vins François, d'Es-
 pagne, & de l'eau de vie. Je recouray là vne parfaite santé,
 ne ressentant plus aucune douleur. Monsieur l'Aumô-
 nier estant de retour chez luy, ie luy ceday la place avec
 mille remerciemens, & m'en retournay à la Ville.

J'y trouuay vn Pere Dominiquain, nommé le Pere de Toiffi, si ie ne me trompe, qui disoit estre venu en cette Isle, pour visiter les maisons de son Ordre, de la part de son General. Il me dit qu'il venoit de la Martinique, que Monsieur du Parquet luy auoit parlé de moy, & qu'il l'auoit prié de me faire des excuses du mauuais traitement, que j'auois receu à la rade de son Isle, qu'il y auoit esté contraint par l'emportement de plusieurs qui estoient toujours auprès de luy, & que s'il les auoit creu, ie n'en aurois pas esté quitte à si bon marché.

Je receus en mesme temps vne lettre écrite de la mesme Isle par Monsieur Valée, mon amy, par laquelle il me mandoit qu'aussi tost que le Vaisseau, dans lequel on m'auoit fait embarquer, eut fait voile, quelqu'un de l'équipage du Capitaine le Bas reporta dans l'Isle, que ie luy auois laissé quelques lettres. Plusieurs luy disoient que si cela estoit, & que Monsieur du Parquet le sceust, il n'auroit pas moins qu'une gresle de coup de bastons sur son dos, qu'on luy conseilloit de les jeter au feu, afin qu'il n'en parust rien. C'estoit mes ennemis qui faisoient courir ce bruit, de peur que l'on ne vist mes deffences contre les calomnies qu'on m'imposoit. Monsieur Valée ne leur disoit autre chose, sinon qu'il ne croyoit pas que Monsieur du Parquet l'eust voulu mal traiter pour auoir vne lettre d'un Prestre, par laquelle il luy faisoit connoistre son innocence. Il me mandoit que Monsieur du Parquet l'ayant rencontré, l'appella pour luy demander s'il auoit quelque lettre de moy. Il luy en presenta vne, il la leut en sa presence, & après l'auoir leue, tant s'en faut qu'il le mal-traitast, qu'au contraire il luy fit careffe, & luy rémoigna par ses actions le respect qu'il auoit, sans luy rien dire. Il me mandoit de plus, qu'il auoit enuoyé ma lettre à nos Messieurs, par le moyen d'un ieune homme appelé Monsieur de Rance, duquel j'ay déjà parlé.

Je fus voir Monsieur le Gouverneur, pour le remercier des soins qu'il auoit eus de moy, & pour luy faire voir les effets de ses fontaines d'eaux chaudes. Il fut estonné de me voir si gay & en si bonne santé. Je ne pouuois assez louer

la bonté de ces eaux qui estoient capables de faire de grands effets, si on s'en scauoit seruir. Je luy fis part des nouvelles que l'auois receuës de la Martinique. Il me dit qu'il ne sestonnoit pas de la façon d'agir de Monsieur du Parquet, qu'il n'agissoit pas assez absolument, & qu'il auoit des personnes auprès de luy qui le possedoient, & à qui il déseroit trop. Il me fit alors des protestations d'une protection toute particuliere, & que ie me pouuois asseurer que ie n'auois pas plus de mal que luy, dequoy ie le remerciai tres-humblement.

Monsieur le Gouverneur, apres vn assez long entretien, me dit qu'il estoit dans le dessein de faire vn voyage en France, où ses affaires l'appelloient, & qu'il desiroit s'embarquer dans vn petit Vaisseau fort viste, que les Portugais appellent vne *carauelle*. C'est vne sorte de Vaisseau à qui il faut fort peu d'eau, & par consequent fort peu de profondeur. Il est maté aussi haut que le plus grand Nauires, c'est la raison pourquoy cette sorte de Vaisseau est fort viste, & c'est pour cela aussi que les Portugais s'enferment, parce que ce sont comme des courriers sur la mer, qui portent en diligence des nouvelles aux lieux les plus éloignez de leur domination. Mais voyant que l'équipage de ce Nauires estoit Holandois, il me dit qu'il eust esté bien aisé d'auoir vn Prestre à sa compagnie pour sa consolation, que si ie voulois y entendre ie l'obligerois beaucoup, & que par ce moyen il me rameneroit en France. Je fus fort aisé de l'offre qu'il me faisoit, & luy dis qu'il n'auoit qu'à commander & que ie le suiurois par tout, que d'ailleurs ce m'estoit vn bon-heur de trouuer vne occasion si favorable que celle-là. Pendant que l'on équipe le Nauires pour partir, il me semble à propos auant que de sortir de ces belles Contrées, de dire quelque chose touchant la Religion de ces païs.

Je me suis estoonné plusieurs fois de voir combien les vices regnent impunément dans tous ces beaux païs, parmi les Chrestiens qui les habitent. Mon estoonnement n'a pas esté si grand de les voir regner dans la Barboude, parce que les Anglois qui habitent, se contentent la pluspart

de croire qu'il y a un Dieu, & que Iesus-Christ son Fils est mort pour nous. Ils ne se mettent point en peine de ce que disent leurs Ministres dans leurs Pseches, lesquels ne se tourmentent gueres aussi de leur part pour les reprimer, ne songeans seulement qu'à contenter leurs oreilles. Mais que cela soit encore pire parmy des Catholiques, c'est le sujet de mon estonnement. J'en ay recherché les raisons en moy mesme, que voicy à peu près. Je proteste premièrement deuant Dieu, que ce n'est point par vne animosité que j'aye contre aucun Ordre Religieux, il y en a de plusieurs, mais ie ne parleray d'aucun en particulier, car ils sont Missionnaires Apostoliques, & par conséquent ie les honore tous en cette qualité. Mais il ne faudroit pas auoir tant soit peu de zele de la gloire de Dieu, pour demeurer muet en cette rencontre. Ce que i'en veux dire, n'est que pour exciter ces bons Religieux qui vont exposer leur vie si loin, à se souuenir qu'ils sont là les Ministres de Iesus-Christ & les dispensateurs des thresors de ses graces, & qu'estant ainsi destinez pour aider à sauuer les autres, ils ne se perdent pas eux mesmes.

La premiere raison de ces desordres, est que ces bons Religieux sont tous, comme j'ay déjà dit, Missionnaires Apostoliques, qui ne reconnoissent que le souuerain Pontife, & partant ils sont indépendans les vns des autres. Il y a aussi peu d'union entr'eux, pour trauailler vnanimement au salut des ames qui leur sont commises. Or comme ils ne sont point de la Hierarchie, il n'y a point de subordination entr'eux, chacun fait à sa fantaisie, sans garder vn mesme ordre dans la conduite de la discipline de l'Eglise. Chacun d'eux prend bien son canton, & pretend droit sur les ames qui l'habitent, mais reconnoissant qu'ils n'ont aucun droit sur eux, ils vont où bon leur semble. C'est pour cela que chacun d'eux ne veillant pas comme de véritables Pasteurs, beaucoup de ceux qu'ils estiment leur appartenir, sont plusieurs années sans s'approcher des Sacremens, mesme le iour de Pasques. Dans le peu de temps que j'y ay esté, j'en ay reconnu plusieurs qu'il y auoit sept ou huit ans qu'ils ne s'estoient confessez. Il me semble que cela n'arri-
ueroit

neroit pas, si on gardoit l'ordre que Iesus. Christ a établi. Il a donné sa mission à ses Apostres, avant que de monter à son Pere, les enuoyant par tout le monde, pour enseigner à tous le chemin de salut. Il est vray que le Souuerain Pontife, qui est le Vicair de Iesus. Christ en terre, les enuoye, mais il ne les enuoye pas en qualité d'Euesques. Les Apostres estoient en effet les Euesques, ils établissoient par tout des Prestres, qui auoient chacun leur Iurisdiction separée; c'estoient comme autant de Pasteurs qui auoient droit de veiller sur les ames qu'ils auoient sous leur direction; & en cette qualité chacun connoissoit ses oüailles, & les oüailles connoissoient la voix de leurs Pasteurs. Et afin qu'on ne croye pas que ie parle en l'air, écoutez saint Paul en l'Epistre premiere qu'il écrit à Tite: *Reliqui te Crete, vt constituas per ciuitates Presbyteros. sicut & ego disposui tibi.* Je vous ay laissé en Crete, afin que vous établissiez des Prestres dans les Citez, tout ainsi que moy mesme ie vous ay ordonné. Theophilacte expliquant ce passage de saint Paul, dit que ce Saint a voulu exprimer particulièrement ce mot, *per ciuitates*, dans les Citez; car il ne vouloit pas, dit ce grand Personnage, que toute l'Isle fust commise à vn seul, mais il vouloit que chaque Cité eust son propre Pasteur; parce qu'ainsi la charge en est plus legere, & la vigilance du Pasteur plus exacte. Icy au contraire, chacun se partage de soy mesme; tous les Prestres établis par Tite luy estoient sujers, comme sont les Curez aux Euesques, mais dans ces lieux-là il n'y a point, comme j'ay dit, de subordination, personne n'y reconnoist de Superieur. Je ne rapporteray point les desordres que cause cette confusion.

J'ay remarqué vne autre raison, c'est de la part des Superieurs, lesquels n'enuoyent en ces lieux le plus souvent que des personnes, qui bien qu'ils soient gens de bien, n'ont pourtant pas toutes les qualitez requises, pour en faire des Missionnaires Apostoliques; parce que la plus part n'ont pas toute la science qui leur est necessaire; ou bien s'ils ont la science, ils n'ont pas le talent de s'en seruir. P'e-

stime trop les Superieurs des Religions, pour dire qu'ils n'y enuoyent bien souuent que ceux qui ne peuuent supporter la discipline du Cloistre. Mais quoy qu'il en soit, on y void bien peu de Predicateurs qui reprennent les vices courageusement, & qui s'opposent fortement pour les corriger, qui tonnent & qui fassent apprehender les Iugemens de Dieu, que dis-je ? qui enseignent comme il faut nos saints Mysteres. C'est de là que l'on void vne ignorance crasse, tant parmy le peuple que parmy les Esclaves, que l'on laisse viure comme des bestes si quelque chef de famille n'en a pitié, comme ils y sont tous obligez, s'ils ne veulent estre estimez pires que des Payens, selon saint Paul. Il sont la plus part comme des chiens muets, qui voyent le loup dans la bergerie, & ne disent mot.

Ces grandes possessions causent souuent de grands démeslez, qu'ils ont non seulement avec le peuple, mais mesme avec les Seigneurs, & ce qui apporte de grands troubles.

Vne troisieme raison qui est tres-plausible, c'est que la plus part de ces Religieux ont plus de soin de leur bien temporel, & de faire valoir leurs habitations, que du salut des ames qui leur sont commises. Les grandes possessions qu'ils ont, les obligent a auoir vn grand nombre d'Esclaves & d'Engagez. Ils les achètent comme les autres, & les traitent avec autant & plus de rigueur. L'ay mesme obserué qu'ils ne se contentent pas seulement de leur preposer des Commandans, pour auoir l'œil sur eux & les conduire au traual, ils y vont quelquefois eux mesmes, & vsent de main-mise sur eux, De sorte que si ces pauures Esclaves & Engagez sont traitez par eux avec tant de rigueur, quelle confiance auront-ils pour leur aller décharger leur conscience ? Comme leur principal soin est de songer à faire valoir leur bien, c'est pour cela qu'on s'applique si peu à faire le seruice Diuin, comme il faut. L'ay honte de le dire, c'est ce qui fait qu'on ne se donne pas le temps d'administrer les saints Sacrements, avec le respect qui leur est deu, c'est ce qui empesche que les pauures malades recoiuent quelque consolation, mourans le plus souuent sans Sacrements, principalement les Esclaves & les pauures Engagez; c'est de là qu'on neglige d'apprendre la langue des Sauvages, pour tascher de leur enseigner le chemin du salut. Il

y a des Isles voisines qui sont encore remplies de ces pauvres gens, auxquels on ne pense pas. Si on les voit venir dans les Isles, on prend plustost garde à ce qu'ils apportent pour trafiquer qu'à leur parler de Dieu. S'ils n'ont point de Caret, c'est à dire de cette belle écaille de tortue, on leur dit pour salutation : *Quoy, Compere, tu ne m'apportes point de Caret ?* D'où vient que quelques-uns d'entr'eux estoient appelez du peuple *le Pere Caret*, par derision.

Je me tus estonné comme ces Missionnaires Apostoliques souffrent jusqu'à maintenant, qu'on ne garde point l'abstinence des viandes, les jours deffendus par l'Eglise, & pendant tout le saint temps de Carême. Quand on commence à s'établir dans vne Isle, l'on mange tout ce qu'on y peut trouver, mais à present qu'elles sont bié establies, cela semble fort étrange. On me dira que la mer des Isles n'est gueres poissonneute, mais ie soutiens le contraire, parce que j'ay veu à la Barboude qu'il ne manque point de poisson sur le port, tous les jours de la semaine. On en peut faire autant, pourueu qu'on veuille pelcher. D'ailleurs, il est constant qu'on ne traite pas les Esclaves avec du poisson, on se contente de leur donner des patates, des crabes & choses semblables. Il n'en faut donc que pour vous. De plus, on a tant de volailles, afin d'auoir des ceufs pour la table, que cela peut suffire. On m'objectera que l'on manque de beurre pour faire du potage, & que l'on est contraint d'en faire avec de la graisse. Je dis que l'on peut remedier à cela maintenant, car les Isles sont assez remplies de bestail, qui peut suffire pour auoir du lactage & du beurre. Quand cela ne seroit pas, ne mange-t-on pas en plusieurs endroits de l'Europe de l'huile, soit d'oliue, soit de noix, meime en France ? Ne vous apporte-t-on pas de l'huile d'oliue pour faire de la salade ? Il en faut faire venir suffisamment pour faire du potage, & pour assaisonner ce qu'on veut manger, les jours deffendus par l'Eglise. Il est deuoir des Missionnaires Apostoliques, s'ils ont tant soit peu en recommandation la gloire de Dieu, de reprimer ces abus, d'en montrer les pechez l'exemple, & d'y exhorter

tout le monde. Quand le peuple, auquel on ne parle point de ces choses; mais qui tient cela comme vne coutume loisible, le fait, il croit estre en seureté de conscience; mais ils sont Catholiques par tout, il faut aussi viure par tout en Catholiques. Ceux de l'Amérique sont autant obligez de garder les Commandemens de l'Eglise, comme ceux de l'Europe & des autres parties du monde, il ne faut point de milieu dans l'Eglise.

Quel remede à cela? Il n'y en a point d'autre que d'y enuoyer des Euesques, les Isles sont assez riches pour les entretenir, par le moyen des dixmes des choses qui y croissent. Les Villes qui y sont commencées à bastir au port, sont plus que suffisantes pour les y tenir en honneur, car elles sont fort peuplées. L'ay veu des Villes Episcopales en Italie, qui sont bien moindres que celles-cy. Il faut empêcher le trafic parmy les Prestres & les Religieux, car cela les empêche de trauailler comme il faut au salut des ames. Les grandes possessions qu'ils ont, les obligent d'auoir vn grand nombre d'Esclaves, & pour tout maintenir il faut trafiquer, & ainsi ils se perdent avec ceux qui sont sous leur conduite, desquels ils ne prennent pas tant de soin.

CHAPITRE XXXIV.

*Départ de l'Auteur pour retourner en France,
en la compagnie de Monsieur Houël, Gouverneur de l'Isle de la Gardeloupe.*

LE Vaissau, sur lequel Monsieur le Gouverneur se devoit embarquer estant équipé de toutes les choses nécessaires, & yn autre qui luy appartenoit, qui estoit nouvellement arriué de France, lequel estoit party du Port de Honfleur en Normandie au mois d'Avril, auoit fait heureusement son voyage, eut le temps de se décharger à la

Gardeloupe & de se charger aussi de marchandise. Il fut en estat de faire voile avec nous, & arriva heureusement à Honfleur, & en tout cela il n'a employé que trois mois, ce qui est vne merueille.

Nous nous embarquâmes le dixiesme iour de Juillet 1653. sur le soir, pour estre prests à faire voile vers le iour. Les principaux Habitans de l'Isle vinrent accompagner Monsieur le General iusqu'au Port, où vne chaloupe l'attendoit pour le porter au Nauire. Comme il y entroit, il fut salué de tous les canons du Fort & de ceux de tous les Vaisseaux qui estoient à la rade au nombre de plus de quinze. On leua l'ancre vn peu deuant la pointe du iour du onzième de Juillet, & aussi tost on se mit à la voile. On alla débouquer entre les Isles de S. Christophe & de S. Eustache. Nostre navigation fut assez heureuse iusqu'à la hauteur de l'Isle de la Varmode qui est aux Anglois, à la hauteur de trente-deux degrez, car enuiron cette hauteur le vingt-cinquième iour du mesme mois de Juillet, auquel on solemnise la Feste de S. Jacques, nous eusmes vne tempeste assez violente qui dura huit ou dix heures. Nos Matelots ne sçauoient qu'en dire, à cause que le Vaisseau, sur lequel nous estions, n'estoit pas à l'épreuue des grandes tempestes. On auoit arrisé tous les huniers, & brouillé toutes nos voiles, excepté vn petit Trinquet, qui seruoit pour conduire le Nauire. Nostre Vaisseau estoit souuent tout couuert d'eau, & ainsi nous voguions entre deux eaux. Il auroit esté plus tourmenté, s'il n'eût pas esté si viste à la voile comme il estoit; cela faisoit que les grands flots qui le deuoient courir plus souuent, se contentoient de se venir briser contre nostre Gouvernail. Pour moy qui n'estois pas expert au fait de la Navigation, ie trouuois que cette tempeste nous estoit fauorable, parce que le grand vent qui l'exceitoit estoit Sudest, estoit nostre trinquet à plein, & les flots agitez par ce vent faisoient aller nostre Nauire plus fort qu'il ne vouloit, ce qui nous faisoit auancer, comme ie croy, plus de six lieuës par heure. Cette tempeste estant cessée, chacun reprit ses esprits & alla

visiter son magazin, car la tempeste ne nous auoit point osté l'appetit. Deux ou trois iours apres nous fulmes encore surpris d'une semblable tempeste, mais elle n'eut pas de plus fascheux accidens que la premiere, & nous fut aussi profitable pour nous faire auancer chemin. L'admiray durant ces deux tempestes la rusticité de certains gros matelots Flamans, qui nonobstant toute l'orage, ne laissoient pas de manger, comme si on eut esté dans la bonace, & parce que l'on n'auoit pas la commodité de faire bouillir la marmite, ils prenoient de gros morceaux de lard le plus gras, le mangeoient tout crud & mordoient dedans comme dans vne pomme, ne s'épargnant pas aussi à boire.

Cette derniere tempeste estant passée, nous eufmes des calmes l'espace de quinze ou seize iours, sans presque rien auancer, mais comme on approchoit du grand Banc où l'on pesche les moules qu'on appelle de terre-neufue, les vents se rafraischirent en sorte, qu'environ le 22, d'Aoust l'on reconnut que la mer changeoit de couleur, ce qui faisoit voir que nous n'estions pas éloignez de terre. On ietta la sonde, & on trouua environ à cinquante brasses de profondeur vn fond de petit coquillage, le lendemain vingt-trois on ietta la sonde trouuant vn fond de sable rouge, ce qui fit iuger que nous n'estions pas loin de la manche d'Angleterre. On cingla tout ce iour & toute la nuit du vingt-quatre, qu'on s'apperceut estre vers Oïssant. Le 25. à la pointe du iour, on reconnut que l'on estoit proche des costes de la basse Normandie vis à vis vne haute Montagne, sur laquelle il y a vne Eglise, qu'on appelle la Pernelle. Comme le iour fut auancé, on apperceut environ vne lieue deuant nous vne Fregate d'Angleterre. Monsieur Houël remarqua qu'elle faisoit vn contre-mancure, elle auoit le vent en poupe, elle faisoit enfler le grand Paffys & arriroit par les voiles de deuant, de sorte qu'elle n'auancoit pas, & nous gagnions beaucoup sur elle. Ce qu'estant reconnu, Monsieur Houël, commanda au Rire de nous approcher de terre, parce que nostre Vaif-

seau ne tirant pas beaucoup d'eau, il n'y avoit point de danger pour luy, joint que le Vaisseau Anglois qui estoit grand & gros, s'y pourroit bien échouer, s'il nous y vouloit suiure. Ce qu'il n'eut garde de faire, il se contenta de tirer sur nous quelques volées de canon qui ne nous firent point de mal, nous estions dans vne grande plage, qui n'est pas beaucoup éloignée de la Hague.

Les Habitans de ces lieux maritimes voyans que nostre Vaisseau s'approchoit si près de terre, prirent l'alarme, s'imaginans que c'estoit des Anglois qui vouloient prendre terre pour les piller, c'est pourquoy ils se mirent sous les armes. Monsieur Houel & moy nous consultasmes ce que nous auions à faire, sçauoir si nous mettrions pied à terre, ou si nous continuërions nostre route par mer. Nous iugeasmes qu'il estoit à propos de mettre pied à terre, ven que nous n'en estions éloignez que de la portée d'un mouquet, que là on acheteroit, ou on loueroit des cheuaux pour nous porter à Honfleur. Cette resolution fut suiuite, dautant que Monsieur Houel n'eut pas esté bien aisé d'aller en Angleterre, où il n'auroit pas esté bien traité du Mylord Cromwel, parce qu'il auoit receu le Prince Robert dans son Isle, & auoit traillaillé ses Vaisseaux. Je n'estois pas bien content aussi d'y aller à cause de ma qualité de Prestre.

Nous mismes donc pied à terre le vingt-cinquième Aoust, auquel l'Eglise celebre la Feste de Saint Louys, à huit heures du matin. Ce peuple qui estoit sous les armes n'eut plus de peur, quand il ne nous vid que quatre dans la Chaloupe, Monsieur Houel & moy, avec deux de ses gens, & ils reconnurent bien que nous estions François. Quand nous fusmes descendus à terre, nous louasmes Dieu de nostre heureuse arrivée. Monsieur Houel acheta vn cheual & en loua vn pour moy. Nous allasmes dîner à Carentan, delà coucher à Ysigny, où on sale les bons beurrés. Le lendemain nous fusmes dîner à Bayeux, & coucher à Caen. Le troisième iour coucher à Honfleur, où nous trouuasmes que nostre Caruelle estoit heureusement

arriuée, & le lendemain le Vaisseau de Monsieur Hotel chargé de marchandise arriua aussi, sans auoir eu aucun mauuais rencontre. Il nous auoit quitté dès le premier iour que nous auions fait voile, & auoit pris plus vers le Nord que nous. Nous allâmes tous rendre grâces à Dieu & à la Sainte Vierge dans vne petite Eglise qui est sur vne montagne. Le lendemain ie partis pour Paris, où i'arriuay heureusement : *Dieu en fait beny.*

Fin du second Liure.



RECIT



R E C I T

V E R I T A B L E

DE CE QUI SEST PASSE'
 au Voyage entrepris par les François en la
 partie de l'Amerique Meridionale, appellée
Cap de Nord, en l'Isle de Cayenne, l'an
 mil six cens cinquante-deux.

LIVRE TROISIEME,

DANS LEQUEL IL EST PARLE'
 du temperamment du pais, de la fertilité
 de sa terre, & des mœurs & façons de faire
 des Sauvages de ces contrées.

CHAPITRE PREMIER.

De la situation & temperamment du pais.



PERSONNE n'a iamais parlé iusqu'à present
 avec certitude, ny avec la pure verité, de cer-
 te partie de l'Amerique qui est appellée *Cap de*
Nord, & que nous appellons *France Equinoxiale*.
 Aucun de ceux qui se sont efforcez de l'habiter, n'en a rien

laissé par écrit, & ceux qui en ont dit quelque chose, n'en ont parlé que comme des personnes, qui voyent de loin & en passant quelque bel édifice, duquel ils font vn si foible iugement, que l'on ne peut aucunement s'y assurer. L'en puis maintenant, ce me semble, parler & en dire quelque chose avec vn témoignage infallible, y ayant demeuré quinze mois, pendant lesquels j'ay remarqué tout ce qui estoit à remarquer, pour en pouuoir faire preuve avec verité, de laquelle ie ne me veux point éloigner: rapportant les choses comme elles sont, & suiuant l'observation que j'en ay faite sur les lieux.

Ie feray la description de cette Isle. i' espere qu'elle ne déplaira pas en cet endroit. Et pour entrer d'abord en matiere, ie diray qu'elle regarde le Levant, vers la pointe de Mahury, celle de Ceperou est au Couchant. Elle a au Nord ou Septentrion la grande mer, & au Sud ou Midy, la terre ferme, qui conduiroit en droite ligne à ce riche pais du Perou, duquel elle a le mesme temperamment. Elle est située directement au quatrième degré & deux tiers de latitude de la ligne Equinoxiale, éloignée de cent lieues ou environ du grand & fameux Fleuve des Amasones, qui roule ses eaux bien auant dans la mer, en gardant toujours sa douceur, entre laquelle Riuere & nostre fleuve de Cayenne, il y en a plusieurs autres, qui ont deux lieues d'embouchure dans la mer, & dans tous ces fleuves il y a tant de Riuieres qui se viennent descharger, qu'il est croyable que tout le pais se pourroit rendre nauigable, & que l'on pourroit aller par tout avec des Canots & de petites Barques, ce qui apporteroit vne tres-grande commodité, si le pais estoit défriché & bien habité.

Il semble que ce pais deuroit estre inhabitable, à cause de la proximité de la ligne & des grandes chaleurs qu'il y deuroit faire, d'où vient que des cinq Zones qui remplissent tout le globe de la terre, celle qui est entre les deux Tropiques de Cancer & de Capricorne, qui est la route du Soleil pendant toute l'année, s'approchant six mois d'vn desdits Tropiques autant qu'il s'éloigne de l'autre, ce qui forme les diuerses saisons de l'année dans les autres

Zones froides & tempérées celle-cy s'appelle Zone torride ou brullante. Mais ceux qui ont esté dans cette opinion, se sont grandement trompez, n'y ayant point de région, ny de país plus temperé dans le monde. Les chaleurs qu'il y fait, ne sont jamais si grandes que celles qu'il fait dans nostre France, depuis la saint Jean iusqu'au mois de Septembre. La raison de cela est, que cette grande chaleur est extrêmement tempérée par l'humidité, de sorte que son temperamment est chaud & humide, & cette humidité est causée par la force du Soleil, lequel attire à soy beaucoup de vapeurs de la terre, qui est arrosée par tout de beaucoup de fleuves, riuieres, ruisseaux, & fontaines: sans que cela pourtant y cause des broüillars, le temps y estant tousiours fort clair & fort serain. Outre que pendant les plus grandes seicheresses, qui durent depuis la saint Jean, iusqu'au mois de Nouëmbre, quand il ne fait pas grand vent, & que le Ciel n'a point esté nebuleux, il fait des rosées si admirables, qu'elles font autant de profit à la terre que la pluye. Et ce qui est tout à fait digne d'admiration, c'est que la Prouidence qui gouerne ce grand monde, a fait, pour moderer les grandes chaleurs que l'on deuroit ressentir dans ce país, que tous les iours, sans y manquer, il se leue vn petit vent, qui souffle de l'Est à l'Ouest, depuis huit ou neuf heures du matin, iusques sur les cinq heures du soir, sans lequel, bien que le temperamment soit humide, on ne pourroit pas durer. Et pendant la nuit, il se leue vn vent de terre la plus part du temps, qui rend la nauigation facile, autrement il seroit impossible de nauiger de l'Ouest à l'Est, c'est à dire du Couchant au Leuant, cela est propre pour les petits Vaisseaux, & non point les grands, s'ils ne vont gagner le vent bien loin dans la mer.

Cette grande humidité est cause que la rouille s'attache facilement sur le fer. C'est ce qui fait souuent manquer nos armes, lesquelles il faut auoir grand soin de nettoyer, de deux iours en deux iours, ou de trois au plus, autrement la rouille s'y engendre, comme elle fait aux quinquailleries, cousteaux, ciseaux, &c. & aussi aux ouurages des Tailhandiers, comme les serpes, haches, &c. Les serrures s'en-

rouillent incontinent, ce qui cause de tres-grandes incommoditez, les coffres demeurans ordinairement ouuerts. La colle forte n'y tient pas aussi, d'où vient que les instrumens, comme les luts, & les violons, s'y décolent & se gastent facilement. Les Liures mesme collez sur le dos de colle forte, comme les Breuiaries, Missels, & semblables, s'y délient bien-tost & se gastent; c'est pourquoy ie conseilerois à ceux qui en voudroient porter, de les faire coller avec de la colle de paste. Pour les ouurages des Taillandiers, il les faut huiler & mettre dessus, de la chaux viue, cela les conserue fort bien. Quant aux couteaux & ciseaux, il les faut huiler & les enuelopper de papier net, autrement ils sont en danger de se gaster & de ne rendre aucun serui- ce, puisque les couteaux, desquels on se sert d'ordinaire, s'enrouillent dans la pochette; c'est vne des incommoditez du pais.

Ce temperamment chaud & humide, principe de corruption, est cause que quand on a tué de la viande, il la faut incontinent faire cuire ou saler, afin qu'elle se conserue.

Les saisons n'y sont point distinguées, car on n'y passe point du Printemps à l'Esté, ny de l'Esté à l'Automne, non plus que de l'Automne à l'Hyuer. Il n'y a qu'un perpetuel Esté, puis qu'il y fait vn chaud presque tousiours égal pendant toute l'année. Ce qui fait que l'on y cueille des fruits en tous temps, y ayant tousiours quelques arbres chargez de fruits meurs, pendant que les autres sont en fleur, & on n'en void iamais pas vn qui soit dépoüillé de ses feuilles. La pluye est plus frequente en vn temps qu'en vn autre, ce qui est en ce pais comme l'Hyuer. Nous l'auons remarqué sous cette latitude, depuis le mois de Ianuier iusqu'en Mars & Avril, où il pleut encore vn peu, le mois de Mars a pourtant esté beau. Ces pluyes ne sont pas continuelles, car ie n'ay remarqué que cinq ou six iours qu'il a pleu depuis le matin iusqu'au soir, & les autres iours elle n'a esté que par interualles assez frequente, & pendant toute l'année nous n'auons pas veu passer quinze iours, qu'il n'ait fait quelque ondée de pluye; ce qui n'a pas esté l'an-

née passée, qu'il a esté cinq mois sans pleuvoir, d'où sont
prouuenés pendant ce temps. la de grandes seicheresses.

Le Soleil y est à plomb sur nostre teste, pendant les d. ux
Equinoxes de Mars & de Septembre, toutes les deux fois
qu'il passe la ligne, soit pour aller vers le Tropicque de Can-
cer, ou qu'il retourne à celuy du Capricorne. Ce qui rend
les nuits égales aux jours, & fait qu'il y a douze heures de
Soleil & vne demy heure de crepuscule, tant le soir que le
matin, de sorte que l'on peut dire qu'il y a treize heures de
jour, & onze heures de nuit en tout temps. Les nuits y sont
fort belles, beaucoup plus claires qu'en nostre France. On
a vn grand contentement, quand la Lune luit, parce que
l'on y peut passer la nuit sans recevoir aucune incomodi-
té, n'ayant point ou bien peu de serain qui touche la tes-
te. Il est vray que quand il ne fait aucun vent, & que le
Ciel n'est point brouillé, la rosée commence à tomber sur
les trois ou quatre heures du matin, qui cause vne frai-
cheur, laquelle oblige de se couvrir, bien qu'on ait passé la
nuit tout decouvert. Cette rosée est si puissante qu'elle
mange en peu de temps vne barre de fer.

CHAPITRE II.

*De la qualité de la terre, de sa fertilité, &
des fruits qu'elle produit.*

LA terre est tres bonne & tres facile à cultiuer, estant
vne espèce de sable noir, ou comme vne terre mou-
uante, qui a bien deux pieds de fond, au dessous de la-
quelle on trouue vne argile rouge, tres propre pour bastir,
& de laquelle on peut faire des briques & des tuilles tres
bonnes. En quelques endroits il y a en pareille distance
de la terre à Potier, la plus franche & la meilleure qu'on
puisse trouuer en quelque lieu que ce soit, de laquelle on
peut faire de tres belle poterie. Cette terre est remplie

en plusieurs endroits de mineraux, car les eaux que nous y beuions, particulièrement celles que l'on tiroit du puits de Ceperou, s'en sentent tres fort, encore que nous ne les ayons pas éprouées. Elles font des effets semblables aux eaux minerales, causant au commencement vn cours de ventre, & font beaucoup vriner en déchargeant fort les reins.

Cette terre est extrêmement fertile, ce qui la rend telle sont la rosée & les pluyes qui sont toujours chaudes, à cause de la proximité du Soleil, & elle pousse en telle abondance, que l'on a remarqué qu'après que l'on a eu défriché, les racines des arbres ont autant poussé en six mois, que nos bois taillis font en six ou sept ans.

Nos graines de France ont de la peine à y produire, soit qu'elles demandent vn temperament plus froid, soit qu'elles ayent esté gastées sur la mer, ou qu'on les ait trop gardées. Je conseillerois à ceux qui en portent, de les mettre dans des boistes de fer blanc, où l'eau ne puisse pénétrer. La chicorée franche & bastarde y vient fort bien, comme aussi les raues, la poirée, & les potirons. Je croy que beaucoup d'autres choses y viendront à merucilles, quand on aura de bonne graine & que l'on aura reconnu le sol de la terre. Le millet ou bled de Turquie y vient fort bien, on en fait deux recoltes par an.

La *Patate* est vne racine grandement bonne; elle est comme les truffes ou gros topinamboux, de diuerses grosseurs; il y en a de blanches, de rouges & de jaunes, comme tirant sur l'abricot; toutes bonnes & excellentes, ayant le goust des marons. Elles sont grasses & motelleuses, propres à faire du porage & de la boisson, que l'on appelle *du Maby*. Les Anglois ne donnent rien autre chose à leurs Esclaves dans les lieux qu'ils habitent, cela leur sert de pain & de viande. On mange ces Patates en diuerses façons, cuittes à l'eau, rosties sous la cendre, mais elles sont bien meilleures fricassées & mises à la pimentade. Le piment est toute l'épicerie du pais; c'est ce qu'on appelle du poivre de Bresil. Il y en a de diuerses sortes; on en void qui semble du corail, les Sauvages en vsent beaucoup, & s'en ser-

vent au lieu de sel. Nous en mettions vn grain avec de l'eau & vn peu de sel, cette faulse nous faisoit manger nostre pain avec plus de satisfaction.

Il y a vne autre espee de racine qui est appellée *Ignosme*, qui est comme la Parate, mais elle n'est pas si naturelle ny de si bon goust. Il n'y en a que de violettes.

Il s'y trouue vne espee de choux, dont la feuille est tres-bonne, mais la racine l'est beaucoup plus. Elle est tres-douce & mouelleuse, elle vient fort grosse, & on en fait de bon potage, comme fait aussi la passepierre.

Pour les legumes, ie n'ay veu que de deux sortes de féues, que nos Esclaves appellent des pois; la premiere sorte est vne espee de petites féues de couleur rouge, qui estant semée vient en maturité en six semaines de temps: on en peut planter durant les six mois humides, pendant lesquels on en peut faire grande prouision. La tige s'étend fort loin; c'est pourquoy quand on les plante, on met vn demy-pied, ou mesme vn pied de distance entre deux. Mais ce qui est admirable en ces sortes de féues, c'est que quand elles ont commiéncé à produire leur fruit, à mesure que l'on cueille ce qui est meur, le reste qui ne l'est pas encôre, pousse & meurt pendant que l'on mange celles que l'on a cueillies, & on ne manque iamais d'en trouuer de propres à manger, tellement que l'on en a, en quelque faison que ce soit, & il y a tousiours des fleurs. Les bestes les mangent pendant les seichereffes. Nous en auons planté d'vne autre sorte, fort larges, qui sont six mois à venir en maturité, mais quand elles sont en estat, l'on en cueille sept années consecutiues. Il y en a bien d'autres dans les Isles, d'où on en peut auoir pour les planter en ce païs.

L'Anahas est vn fruit cultiué dans les jardins, mais la tige qui le porte, n'est pas plus haute que celle d'vn artichaud, ses feuilles sont longues & fort épaisses, ayant de petites épines des deux costez, qui croissent en pointe. Au milieu de sept ou huit de ces feuilles, il y a vne tige, qui porte le fruit de la figure d'vne pomme de pin, gros comme la teste, à la cime duquel il y a comme vn bouquet de feuille, qui estant coupée & replantée, produit le mesme fruit.

Le *Bananier* est vn arbrisseau cultiué, il s'en void de gros comme la cuisse, quelquefois assez haut, sa tige se coupe facilement, estant molle & remplie de mouelle, ses feuilles sont longues d'une aulne & larges d'un pied. Cet arbrisseau produit au milieu de la tige & de ses feuilles vn regime de Bananes, où il y en a quelquefois cinquante ou soixante & davantage. Ce fruit est long d'un demy pied, quelques-uns davantage en figure, gros comme vn concombre, il y a aussi des figues qui sont quasi de la mesme façon, il y a peu de difference au goust qui a vne douceur assez agreable, elles sont plus delicieuses, quand elles sont cuites sous la cendre, la chair en est molle.

La canne de sucre y vient en perfection, en neuf ou dix mois, le tabac, comme celuy du Bresil.

Le *Magnoc* est vn arbrisseau qui produit la racine, de laquelle on fait le pain ou la Cassave, qui est le solide du pais, de tres-bon goust & bien nourrissant. On le trouue presque aussi saououreux que nostre pain, & quand on y est accoustumé, on ne le met pas en peine de celuy de l'Europe. Il ne faut point d'autre semence pour le planter, que de prendre du bois qu'il pousse dehors. L'on fait quatre ou cinq morceaux d'une branche de la grandeur d'un demy pied, que l'on fiche dans la terre, & à chaque morceau de bois il croist cinq ou six racines, les vnes grosses comme la jambe, d'autres plus grosses, & d'autres moindres. Elles meurissent en neuf ou dix mois, & sont dans leur parfaite bonté dans vn an, quand elles passent ce temps, elles diminuent de bonté, car elles se remplissent d'eau.

Le pain se fait en cette sorte: l'on ratisse cette racine comme vn fait vn nauet, on la rape avec vne rapoire de fer ou de cuire, que l'on appelle vne *greige* dans le pais, après estre rappée on la met dans des sacs, que l'on met dans vne presse pour en tirer le suc qui est fort dangereux, quand on a bien fait sortir ce suc, on passe cette farine, l'on en prend dans vn plat que l'on étend sur vne platine de fer épaisse d'un doigt, que l'on met sur vn petit feu, laquelle estant cuite d'un costé, on la tourne de l'autre, cela est incontinent cuit, vne personne en peut faire cuire pour le moins soixante en vn iour.

Il y a quantité d'arbres fruitiers dans les bois, dont nous n'auons pas encore la connoissance, c'est pourquoy on n'en ose pas manger de crainte d'estre pris. Ceux qui nous sont connus, sont la pomme d'Acajou. Ce fruit commence à meurir au mois d'Aoult, on en mange quatre mois de suite, iusqu'en Novembre, que les pommes de *Mamin* sont meures, elles sont grosses comme la teste, & viennent aussi bien au tronc de l'arbre, comme aux branches, elles ne sont point bonnes à manger qu'elles ne soient molles, elles ont l'écorce & la peau épaisse d'un telton. Ce fruit est plus rempli de pepins que de poulpe ou de chair, il a vne eau fort douce & fort agreable au goust. Les feuilles de cet arbre sont épaisses, liées comme des feuilles de laurier-rose, vn peu plus larges, elles ont la propriété d'arrêter les eaux des iambes enflées en les y appliquant. Ce fruit se mange durant trois mois.

Les prunes de *Monbin* meurissent en Fevrier; elles sont de couleur iaune, grosses comme les prunes Imperiales, les vnes moindres, les autres plus grosses; elles ont le noyau fort gros & peu de poulpe ou de chair, leur goust est aigre & doux, fort agreable, on peut en manger quantité, sans en ressentir aucune incommodité, l'on en mange autant que de cerises & sans pain. Les arbres qui portent ce fruit sont fort hauts, on ne les peut cueillir, il faut attendre qu'elles tombent d'elles meismes. Ce fruit dure trois ou quatre mois.

Il y a aussi des prunes de la grosseur, & de mesme couleur que l'Imperiale qui croissent en fort grande quantité dans l'Ance de Romata; elles ont vn noyau gros, la chair blanche comme de la neige; on en mange pour arrester le flux de ventre.

Les prunes de iannes-d'œuf sont meures au mesme temps; elles sont comme le iaune d'un œuf de poule cuit, & ont le mesme goust. On en peut délayer dans le portage pour le iaunir. Il y a des especes de nefles vn peu aigrettes, des cornouilles, plusieurs sortes de noix, de noisettes, & de marons, mais on n'ose pas en manger, à cause qu'on ne les connoist pas. L'on trouue vne sorte de fruit qui est fait

comme vn gros roignon de porc. l'escorce en est dure, & renferme vne espeece de farine qui a le gouft comme du pain d'épice. Nos Esclaues en faisoient grand chere, il s'en trouue beaucoup proche la montagne de Ceperou.

L'on y a trouué vne espeece de Cassé, qui n'est pas plus longue que le doigt, tres-douce, tres-agreable & purgatiue. Le *Papaye* est vn fruit gros comme la pomme de ram-bour, qui estant meur est iaune, remply de pepins faits comme du poiure; sa chair ressemble aux melons; & quand il est encore vert, on le mange comme de la citrouille.

Il s'y trouue quantité d'arbres instructueux, d'où distille en certains temps diuerses gommés de bonne odeur, mais nous n'en connoissons pas les propriétés, car nous n'auons pas eu la liberté d'en faire l'expérience. Il y vn certain arbre, auquel quand on donne vn coup de serpe, il en fort vne liqueur blanche comme du lait, qui deuiet noire & s'épaissit comme du bitume.

Il y a de tres bon Sandal rouge & blanc, qui nous embaümoit en le brûlant; comme aussi de la Zarpaille qui entortille les arbres. On trouue encore vne sorte de bois, que l'on nomme du Bresillet, qui est de la couleur d'vn beau rouge, dont nos François faisoient monter leurs fusils; il n'est pas si dur que le vray Bresil.

Il y a beaucoup de bois de diuerses couleurs, de rouge, de iaune, & vne espeece d'ébène verte. Il y a vne sorte de bois rouge, qui est si dur, que la coignée se rompt plustost que de le couper. La mal heureuse guerre que nous auons eue contre les Sauuages, est cause que l'on n'a fait aucune expérience.

Je ne dis rien des simples, c'est vne chose assurée qu'il y en a d'admirables, veu que les Sauuages s'en seruent fort bien dans toutes leurs blessures. Enfin, tout ce que les Auteurs disent du Bresil, il en est de mesme en cette partie de l'Amérique.

C H A P I T R E III.

De la Chasse.

Les Sauvages de ces Contrées n'éleuent & ne nour-
rissent aucun animal domestique, soit des animaux à
quatre pieds ou des oyseaux, si ce n'est quelques poules &
encore fort peu. Elles semblent estre de la race de celles
de l'Europe, pour n'y auoir rien de dissemblable de celles-
là d'auec les nostres. Ils ne prennent point la peine de les
faire couuer, mais elles vont pondre en quelque trou
dans les bois, elles y couuent & ramencent leurs petits à
la Case. Ils n'appriuoient aucune sorte d'animaux, pour
n'en uolouir pas prendre la peine, estant fort paresseux de
leur naturel. La principale raison de cela est, que la chasse
leur fournit en abondance ce qui leur est necessaire pour
la vie, n'estant pas d'ailleurs trop carnassiers, se conten-
tant de quelques crabes & de quelque poisson boucané.

La chasse est tres bonne en ce pais, plus abondante en
vn lieu qu'en vn autre. De toutes les bestes fauues qui s'y
rencontrent, il n'y en a pas vne qui n'ait quelque differen-
ce de celles que nous auons dans l'Europe. Il y a beaucoup
de cerfs, ils sont fort petits, car ils ne sont pas plus gros
que des daims, leur bois est fort petit, & n'est pas plus
haut qu'un demy pied, fait en pointe & raboteux com-
me ceux de l'Europe, pour le reste il est de mesme, leur
poil est aussi semblable à celui des nostres. Ils vont &
viennent de la terre ferme dans nostre Isle, comme l'ex-
perience nous l'a fait connoistre. Il y en eut vn qui vint de
la terre ferme à nage auprès de nostre Fort, où parce que
la mer estoit basse il demeura embourbé dans la vaze; vn
de nos Negres l'alla prendre & l'amena en vie. Au com-
mencement de nostre arriuée nos Habitans de Mahury en
tuoient tousiours quelques vns; ils sont de tres bon goust,
les Sauvages en apportoient souuent de boucanez.

Les cochons y sont de différentes especes, & en quantité de chaque espece. Les vns sont semblables à nos pourceaux langliers, de mesme grandeur & grosseur, & de mesme poil, d'autres comme les cochons de nostre Europe. Ils vont par troupe, c'estoit de ceux-là qui nous firent faire bonne chere le iour de S. Martin. Les Sauvages les appellent des *Coings*. Il y en a d'autres plus petits, qui ne sont pas si gras, mais de tres bon goust, on les appelle des *Paquira*. Ils ont vn éuent sur le dos, par où il semble qu'il y a quelque respiration. Nos Habitans de Mahiry en prenoient quelquefois trois ou quatre la semaine.

L'*Agouty* est vn petit animal comme le lièvre, excepté qu'il a les jambes plus droites, & les pieds fourchus comme vn pourceau. Il mange assis comme vn singe, se seruant des pattes de deuant pour tenir ce qu'il mange. Il a la chair tres bonne & tres saoureuse, & se tarit comme vn renard.

Le *Pac* fait tout de mesme, il est grand comme vn Renard, c'est le plus gras de tous les animaux du pais, sa chair est extrêmement bonne & de bon goust.

On y trouue plusieurs especes de Renards, de gris comme les nostres & de noirs, de la fourrure desquels on feroit des manchons tres beaux. Il ya cette difference des nostres, qu'ils n'ont pas la queue si grosse & si touffue. Ils ont les pattes de deuant comme celles des singes & des guenons. La chair de ces Renards est tres bonne, ils se tarissent d'ordinaire vers les crabrieres, parce qu'ils aiment fort cette viande.

Le *Tatau* est vn animal vn peu plus petit qu'un Renard, qui est tres bon & beau tout ensemble, sa beauté consiste en ce que l'Auteur de la nature luy a donné vne armure tres forte, & qui est à l'épreuve des fleches des Sauvages; son corps en est tout environné, elle est comme vne forte écaille; sa chair est tres blanche & de bon goust.

Il ya vne sorte d'animal qui a vne industrie admirable pour se nourrir. Il est de mesme grosseur que le Renard, il a le museau fort long, la gueule large, la langue longue de plus d'un pied, fort étroite & fort mince. Il va aux fourmillieres qui sont fort frequentes dans ces pais, il ne vit

que de ces fourmis. Cét animal met sa langue dans les fourmillieres, les fourmis se mettent autour, & quand il la sent bien chargée, il la retire & en fait sa curée, on ne luy donne point d'autre nom que *Mange-fourmis*.

Le Paresseux est vn animal tres-bien nommé de ce nom, car c'est la vraye image de la paresse, il est gros cōme les autres; il ne fait pas cinquante pas en vn iour. Le chasseur qui le veut prendre, peut bien aller faire vne autre chasse, il le trouuera encore à sa place, ou il n'en sera pas bien éloigné. Il a la teste fort petite, les yeux de mesme, & com me tout endormis, ne regardant que de costé, en remuant sa teste si doucement, qu'à cause de cela, on l'appelle paresseux. Il monte sur les arbres, mais il est si long-temps à y monter, qu'on a tout le loisir de l'y prendre; quand on l'a pris, il ne se deffend point, & ne songe point à prendre la fuitte. Si on luy présente vne longue perche, il se met aussitost en posture d'y monter; ce qu'il fait silencieusement, que cela est ennuyeux. Quand il est au haut, il s'y tient, sans se mettre en peine d'en descendre. Il tient si serré avec deux ongles qui sont si forts, qu'il ne quitte pas volontiers ce qu'il tient.

J'ay veü vne autre sorte d'animal, de la grosseur d'un moyen chien, duquel le poil estoit assez long, noir & luyant comme le iayet, sa peau parfumée d'un parfum si doux & si agreable, que tous nos parfums ne sont rien au prix de celuy-là. Je mis la queue dans le coffre de mes ornemens, ils en estoient tout parfumez; sa chair estoit bonne & sentoit la mesme odeur. Cét animal vit de chasse. Je trouuay son estomac plein de chair & d'os de petits animaux & d'oyseaux; les pattes de deuant estoient comme celle des Singes.

Les Singes & les Guenons y sont de differentes especes. Il y en a de fort petits, que l'on appelle des *Tamarins*, beaux à merueilles. Ils ne sont pas plus gros que des Ecureaux, & ont la teste & la face comme vn *lion*, de petites dents blanches comme l'ivoire, qui sont de la grosseur & aussi bien arrangez, que les dents d'une moyenne monstre d'orloge. Ils sont noirs avec de petites taches sur le train

de deuant, de couleur isabelle; les pattes comme les Singes, de couleur de Franchipanne. Ils sont fort familiers & font mille singeries. Les *Sapajons* sont vn peu plus gros, & sont malicieux; l'on en void en France, mais on a de la peine à les y conseruer; ils craignent fort le froid. Les *Guenons* sont plus grosses, elles ils portent leur petits sur le dos, qui les tiennent si fort serrées qu'elles ont de la peine à s'en dépestrer. Quand on tuë la mere, le petit tombe en mesme temps, qui ne quitte pas ce qu'il embrasse, c'est ainsi qu'on les prend pour les nourrir dans la maison. Il y en a d'aussi gros que de grands chiens, de couleur de rouge de Vache. On les appelle des *Heurleurs*, parce qu'estant en troupe, ils heurlent d'vne telle façon, que d'abord l'on croit que c'est vne troupe de pourceaux qui se bat. Ils sont affreux & ont vne gueule fort large. Je croy qu'ils sont furieux. Si les Sauvages les fléchent, ils retirent la fleche de leur corps avec leur main, comme vne personne. La chair de toutes ces sortes de Singes est fort bonne à manger, principalement celle des *Heurleurs*, qui semble de la chair de Mouton, il y a à manger pour dix personnes. Ils ont vn cornet interieur en la gorge qui leur rend le cry effroyable.

Il s'y trouue quantité d'autres sortes d'animaux, desquels pour ne nous estre pas assez connus, ie ne diray rien. Je ne parle point des reptiles, comme Serpens fort longs, de gros Crocodiles, qu'ils appellent *Caimens*, tres-bons à manger, les rognons detquels sont comme de musc; les *Lezards*, sont gros comme la jambe, qui sont tres-bons, on les fritte comme des poulets. Il y a tant de rats & de souris de diuerstes especes, que cela gaste tout dans les champs pendant les seicheresses, & dans les Cases ou maisons en tout temps. Il n'y a point de chats, mais la prouidence a fait naistre dans ce pais vne espee de serpent ou couleuvre qui leur font vne rude guerre, & en consomment autant que les chats. Ces Serpens n'ont point de venin, & ne font point de mal aux hommes; il ne faut pas s'épouuanter quand on les void, & quand on les entend se glisser sur le toit de la maison, au trauers des Palmistes, qui seruent de couuerture, où ces rats & ces souris se retirent.

Il s'y rencontre des Tygres, les plus gros sont les vrais Tygres, ils y sont rares, mais il est dange-reux de les recon-trer. Vn Sauvage nous apporta la peau d'un qu'il auoit tué. Cet animal l'ayant rencontré, il se dressa contre luy pour le deuorer en l'embrassant, il le serroit si fort, que ses griffes entroient bien auant dans sa chair. Le Sauvage sans se troubler prit son cousteau, qu'il portoit sur ses reins, attaché à vne corde, & en le perçant par le dos, il le fit mourir sur l'heure. Il s'y trouue aussi des chats Tygres qui sont plus petits, mais furieux, leurs yeux semblent vn charbon de feu.

Pour les Oyseaux il y en a en abondance, & de quantité d'especes dans toutes ces contrées. Ils ont le temps de s'y multiplier, y ayant peu de monde pour leur donner la chasse. Les Perdrix sont grises, grosses comme vn bon chapon & bien charnuës & de bon goust. Les Faisans sont plus petits que les nostres, ils se font entendre soir & matin par leur ramage.

Loco est vne espee de Poule d'Inde qui seroit fort facile de rendre domestique; elles sont aussi grosses que les nostres, qu'on appelle *Poules d'Inde*, elles ont le mesme plumage, il n'y a que cette difference, que le bec est plus gros & de couleur iaune.

L'Agamy est vn fort bel oyseau, il a le col assez long, les iambes de mesme, il n'a point de queue, il s'appriuoise & se rend domestique.

Les Perroquets y sont de sept ou huit especes, on en void des volées comme de Pigeons en France. Les Periques sont la plus petite espee, & il y en a qui ne sont pas plus grosses que des Moyneaux; les plus gros sont appellez *Orangers*, d'un plumage parfaitement beau, les couleurs en estant fort viues, on les prendroit pour des Phenix, excepte le bec. Je ne parle point de ceux qui sont de couleur toute verte, car ce sont les communs, il y en a de vert mélé de rouge, on en void assez. Les autres sont de rouge incarnadin mélé de iaune doré, & d'un bleu celeste, & autres couleurs admirablement meslangées, d'autres sont de bleu & de couleur isabelle. Ils apprennent tous à par-

ler & se rendent si priuez, qu'ils vont dans la court comme des poules.

Les Ramiers, Tourterelles, Tourdres, Merles, Ortolans & grand nombre de petits oyseaux que l'on ne connoist pas, entre lesquels il y en a vn que l'on appelle *Toucan*, dont le plumage est iaune & noir, son bec est plus gros & plus pelant que son corps, il y en a de rouges & verts, d'autres sont verts & yabelle, il n'y a vernix plus beau & plus licé que le bec de cét oyseau. Entre les petits oyseaux ceux qu'on appelle *Calibris* sont les plus considerables pour leur petitesse. Leur gorge ressemble à vne emeraude, on leur tire vn petit boyau & on les fait seicher, pour en faire des pendans d'oreilles aux Dames. Il y a tant d'autres especes d'oyseaux, que nous ne les connoissons pas.

Les oyseaux de proye y sont aussi de diuerses façons. Il y a des Corbeaux fort gros, dont le bec est crochu, ils sont fort noirs & ont la teste musquée, ie croy que c'est vne espece de Perroquet.

I'y ay veu des Pies, auxquelles ce qui est noir en Europe, est vert en ce pais. Tous ces oyseaux sont bons à manger.

Les oyseaux qui viuent le long de la mer sur la vase, y sont en grand nombre, & tres bons à manger. Les *Aigrettes* qui portent cette plume si rare sur leur teste, & qui sert d'ornement aux Roys, ont le col & les iambes longues, le bec long, pointu & acéré. Il y en a de blanches & de grises, cela semble vne espece de Heron, elles viuent de poisson le long des riuages de la mer, quoy que cét oyseau semble gros, il a peu de charnure, mais elle est de bon goust.

Le *Flaman* est vn gros oyseau de la grosseur d'vne Oye, son plumage est de couleur de feu tres vif, on ne void point en Europe d'oyseau semblable en beauté, la chair en est rouge & tres-sauoureuse, il a le col & les iambes longues, le bec vn peu gros, c'est des plumes de cét Oyseau que les Sauvages font leurs plus beaux ornemens.

Le grand *Gasier* est appellé tel, à cause que son iaune est

est fort gros, qui luy sert de reservoir pour sa mangeaille, il est gros comme vne poule, & fort haut monté. Comme aussi la *Spatule* qui porte ce nom, d'autant que son bec est de la forme d'une *Spatule*, instrument d'Apothiquaire. Tous ces oyseaux sont bons, mais celuy qui les surpasse en bonté, est la *Canne musquée*, qui se rencontre souuent dans les petits étangs de Romata. Outre ces oyseaux, il y a vne grande quantité de grosses *Beccasses*, petites *Beccassines* & *Aloüettes* de mer, que cela n'est pas croyable, quelques-uns en ont tué cinquante & dauantage d'un coup de fusil.

La *Fregatte* est vn fort grand oyseau, noir de plumage, ses ailles estenduës sont longues d'une aulne & demie, bien que son corps ne soit pas gros; la viande en est dure mais l'appetit le faisoit trouuer bon. Il vole comme le *Milan* en tournoyant toujours pour se ietter sur sa proye, ce sont des poissons qu'il découure sur la surface de l'eau. Il se lance dessus avec autant de violence que le *Milan* sur le *Poulet*, & ie croy que c'est vne espece de *Milan*.

Ie diray ce qui semblera incroyable & qui est pourtant veritable, qu'il y a si grande abondance de toutes ces sortes d'oyseaux, qu'il y a des *Islets* qui en sont tous remplis. Quelques-uns de ces *Islets* semblent tout en feu, quand ils sont couverts des oyseaux qu'on appelle *Flamans*. Ils sont éloignez de trois ou quatre lieües de nostre *Isle de Cayenne*. Le sieur le Vendangeur qui sçauoit fort bien ces lieux, a esté l'espace de six mois de suite à vn certain endroit, qui n'est qu'à l'autre bord de la terre ferme, du côté de *Mahury*, auquel lieu il a tué en deux heures de temps cent cinquante de ces oyseaux. Il en auoit chargé son *Canot* & en auroit apporté cinq cent pires, s'il eut voulu. Ses gens appelloient ce lieu son colombier, mais pas vn des nostres n'auoit la hardiesse d'y aller, parce qu'ils estoient trop craintifs. Ce qui fait qu'il y a tant d'oyseaux en ce lieu, c'est qu'il y en a de diuerses especes qui y vont faire leur nid consecutiuellement les vns apres les autres, comme les *Flamans*, *Aigrettes*, grands *Gosiers*, *Spatules* & semblables.

Pour les *Cannes musquées* il y a des riuieres voisines à

346 *Le Voyage de la Terre Equinoxiale,*
cinq ou six lieues de nostre Isle, où il y en a tant, que les
arbres & les riuages en sont tout noirs.

Nous auons eu ce malheur, que nos guerres & nos di-
uisions ont esté cause que nous auons esté priuez de tant de
biens, n'ayant pas eu d'ailleurs des gens propres pour ces
chasses, ou qui osassent le faire, soit par crainte, ou pour
ne se pas vouloir mettre dans la vase. Pour moy, ie dis que
Dieu n'a pas permis que nous ayons iouy de tant de biens,
parce que si nous eussions esté si à nostre aise en ce commen-
cement, nous en aurions abusé en continuant nostre mal-
heureuse vie.

CHAPITRE IV.

De la Pesche.

Ceux qui reuoquent toutes choses en doute, auont
peut estre de la peine à croire ce que ie dois dire de la
pesche, qui se fait dans ce pais, laquelle est si prodigieuse
que cela n'est pas presque croyable; mais le poisson est si
bon & si excellent que ie puis dire avec verité qu'il surpas-
se de beaucoup en bonté celuy de nos costes de France, ou-
tre qu'il y en a de prodigieusement gros.

Ie commenceray premierement à parler des poissons In-
sulaires qui sont dans la mer, & vont quelquefois sur la terre
pour y brouster l'herbe: ces sortes de poissons sont fort
gros, on les prend avec le harpon.

Le Lamantin en est vn des principaux; ce poisson est
gros comme vn bœuf, il a vne petite teste & peu de queue,
il est tout rond comme vn tonneau, sa peau est rude &
épaisse comme celle d'vn Elephant. Il y en a de si gros,
qu'on en tire plus de six cents liures de viande. Ce poisson
se plaist le long des riuieres proche la mer, pour y brou-
ster l'herbe qui croist le long de ces riuages. Il est tres-
excellent, & quiconque en aura prouision, le preferera au
bœuf, sa graisse est aussi douce que le beurre, & est bonne

pour faire toutes fortes de patisseries, de fricassées & de potage. Il y a dans de certains lieux de ces poissons si grande quantité à dix ou douze lieues de nôtre Isle, qu'on en peut remplir vne grande Barque en vn iour, pourueu qu'on ait des personnes qui se seruent bien du harpon.

Il y a vne autre espece de poisson fort gros, qui est la Loure de ce pais. Ils pesent quatre ou cinq cens liures, & sont beaucoup plus délicats que le Lamantin. Je n'en ay mangé qu'vne fois, que les Sauvages nous auoient traité, c'est vn manger de Roy. Ce poisson est proprement le veau de mer. Ils sortent en troupe de la mer pour aller sur la terre brouster l'herbe, & où ils trouuent des cannes de sucre, ils s'en donnent comme il faut. On les prend dans des Riuieres voisines la nostre.

Le Cheual-Marin, que les Sauvages appellent *Maïapo-ji*, est tres-bon; il est gros comme vn moyen cheual, plus court & plus trapu, la teste tout de mesme, le crin sur le col, sa croupe est large & bien faite, sa queue est fort courte. Il a cette difference des cheuaux, qu'il a le ventre fort gros, & le pied fourchu. I'auoy que ie n'en ay point veu, mais le sieur le Vendangeur en vn voyage qu'il a fait chez les *Toneyens* en a veu plusieurs, & en a mangé, qu'il dit estre tres-bon. Il vit sur la terre & dans la mer.

La Tortue est vne manne admirable dans ce pais, l'espace de quatre ou cinq mois, depuis la my-Avril qu'elle commence à *terrir*, iusqu'à la my-Iuillet, on ne laisse pas d'en rencontrer quelques tardives, iusqu'au mois de Septembre.

Je dis que c'est vne manne, pour la quantité qu'il y en a, & si grande, qu'on en peut charger pendant ce temps plusieurs grands Nauires, sans s'écarter beaucoup de nos costes, & sans sortir de nos propres rades, on en peut saler pour plus de quatre mille hommes; on peut mesme faire des reservoirs dans de certains recoins de la mer, afin d'en garder de fraïches pour toute l'année. Il y en a de trois fortes, les vnes plus grandes que les autres. La Tortue franche à la chair blanche & sauoureuse. Il y a de certains endroits, comme le bout de l'espaule, qui estant rostis, il

n'y a veau qui les puisse égaler. Le ius qu'elle iette semble proprement du ius de veau. Elle a de la viande de trois ou quatre sortes de goust, ses os sont comme des os de bœuf. Il n'y a rien d'excellent comme le plastron, c'est l'écaille de dessous la Tortuë, auquel on laisse quelque peu de viande, on le fait rostir deuant le feu y faisant vne saulce qu'on iette dessus. Ce plastron contient toute vne grande table, sept ou huit personnes y trouueroient dequoy se rassasier. Tout le reste de la viande est tres-bon, il y aura telle Tortuë qui fournira de la viande pour cent hommes. Tout y est excellent, iusqu'aux tripailles, qui surpassent celles de nos bœufs, & de nos moutons. On trouuera quelquefois dans le ventre d'une Tortuë plus de sept ou huit cens iaunes d'œuf, tres-bons pour en accommoder de diuerses façons, ils sont gros comme les iaunes d'œuf des Oyes. Quand les Tortuës sont prestes à pondre, elles vont sur terre, & font vn trou dans le sable où la mer ne va point, elles y en pondront iusqu'au nombre de deux cens à la fois, puis elles remplissent le trou & s'en retournent à la mer. laissant faire le Soleil qui fait éclore ces œufs, lesquels sortans de ce sable vont tout petits à la mer, n'estant pas plus gros que le poing. Les œufs qu'elles pondent sont ronds comme vne boule, & n'ont point de coquille, mais seulement vne pellicule, comme sont les poules grasses, quand elles font des œufs hardes: ces œufs sont d'un excellent goust, lors qu'ils sont brouillez comme au verjus dans vne omelette. Ils sont vn peu plus secs que ceux de poule, c'est pourquoy on y met vn peu d'eau.

La Tortuë qui s'appelle *Caouanne*, est beaucoup plus grosse que la franche, vn peu plus longue & plus massiue, il faut sept ou huit hommes pour porter tout ce qu'on en tire.

La Tortuë qu'on appelle *Cares*, est cette sorte de Tortuë qui nous donne ces belles écailles, dont on fait ces beaux ouvrages. Il n'y en a point dans nostre Isle, mais il s'en trouue dans les trois Islets, qui sont deuant la Riviere de Corou.

Toutes ces sortes de Tortuës ont vne graisse fort douce,

propre à faire des fricassées, de la pâtisserie & le restes comme celle du Lamantin. La graisse des Caouïannes n'est pas si delicate & ne se conserue pas tant. On s'en fert à brésiler. Pour la conseruer, il la faut faire bouillir, la saler, & y mettre du piment. Quand on commence à manger de ces Tortuës, elles causent vn petit déuoyement, mais qui ne fert que pour purger, sans qu'il en arriue aucun autre inconuenient. Elles ont vne admirable industrie pour pondre leurs œufs, elles sortent de la mer pour ce sujet, montant au plus haut d'vne rade où la mer ne va point. Elles paroissent premierement deux ou trois iours deuant que de faire leur ponte sur le bord de la mer, comme pour remarquer les lieux les plus propres. Au bout de ces deux ou trois iours, la Nature leur a donné cet instinct de sortir de la mer, comme la marée commence à monter, & allant comme l'on dit, à pas de tortuë, au lieu où elles veulent pondre, elles y font vn trou profond de deux pieds, avec leurs aislerons ou nageoires de deuant, qui leur seruent comme de pates; puis elles tournent le derriere, iettant en vn quart d'heure cent cinquante ou deux cens œufs, & quand elles ont pondu, elles remplissent le trou, & passent par dessus pour l'applanir, comme si de rien n'estoit; cela estant fait elles s'en retournent à la mer, laissant vne grande trace, qui fait connoistre le lieu où elles ont pondu, dans lequel on va fouïller pour en prendre les œufs.

La façon de prendre les Tortuës est facile, car elles sont bien vne heure & demie ou deux heures à faire tout leur mystere, pendant lequel temps il y a deux ou trois hommes qui se promeinent sur la rade, où voyant vne Tortuë, ils la tournent, sans qu'elle se deffende que de ses nageoires. Quand elle est tournée on la laisse iusqu'au lendemain, sans qu'elle se puisse remuer, qu'on la vient mettre en pieces, afin de la porter à la maison, ou la saler sur le lieu pour la conseruer pour l'année; huit hommes ensemble seroient bien empeschez de la porter entiere.

Pour les poissons qui ne bougent de la mer, & que l'on prend au harpon, il y en a de beaucoup de sortes. Voicy ceux que nous auons veus, & desquels nous auons mangé.

Premierement le *souffleur*, qui est vne espece de marfottin, dont la viande semble de la chair de pourceau, la graisse en est bonne pour les enflures des iambes. Il y en a qui pesent deux ou trois cens liures; c'est vn assez bon manger. On les voit à centaines au dessous de nostre Fort de Ceperou, qui sautent hors de l'eau comme font les Dauphins.

Le poisson à l'épée est fort grand & fort gros; son épée tient au bout de son musle, longue quelquefois de trois ou quatre pieds, ayant des dents comme vne scie des deux costez; c'est dequoy ce poisson se deffend contre ses ennemis; s'il rencontroit vn homme, il le couperoit en deux. Il y en a de si gros, qu'un seul suffit pour le repas de cent hommes. Le costé de Mahury en est fort peuplé; le sieur le Vendangeur en a beaucoup pris, sa chair est fort blanche, mais vn peu seiche, n'y ayant pas beaucoup de goust, son foye est si gros & si huileux, qu'on en peut faire quinze & vingt pintes d'huile, tres-bonne à brusler, j'en ay fait l'expérience.

Le *Pantouffier* est presque de mesme grosseur que le precedent, & quasi d'un mesme goust; il a le musle fort large & fait comme vne pantoufle.

Le *Requien* est aussi de semblable grosseur; c'est vn poisson fort gourmand, car s'il rencontre quelqu'un qui nage, il l'emportera fort bien. J'ay veu vn de nos matelots qui auoit vn pied dans la barque & l'autre dans la mer, qu'un Requien mordit. Il a trois rangs de dents bien aiguës & fort dangereuses. Il est bon à manger en ce pais, quoy qu'il ne le soit pas en d'autres. Toutes ces especes de poissons y sont en très grande abondance.

La *Kaye* est admirable; il y en a de si grosses, que le sieur le Vendangeur en a harponé, qui ont esté suffisantes pour nourrir six vingt personnes, comme il fit le 16. Aoust.

Il y a vne autre sorte de gros poisson assez long, qui a l'écaille fort large, comme celle des carpes, quelques vns pesent trois cent liures; ce poisson est d'un goust fort saoureux.

Le *Machoran* est vn tres bon poisson, il y en a de fort gros & tels qu'on les prend au harpon, d'autres à la ligne

& avec la sceine. Ce poisson est tres bon pour faire du potage. Il y a autant de viande à la teste d'un Machoran comme à vne teste de veau, & aussi delicate. Quand on le met dans vne marmite pour en faire du potage, il y a autant de graisse sur le pot, que s'il y auoit des pieces de bœuf tremblantes.

Pour les poissons qui se peschent à la sceine, il y en a de tant de façons que nous ne les connoissons point, & en si grande quantité que cela est incroyable. Ceux qui sont de nostre connoissance, sont les Rayes de diuerses grandeurs, qui sont grasses & bonnes, des Mulers, des Cumoles, des Barbuës & petits Turbos, je ne doute pas qu'il n'y en ait aussi de gros, des poissons qui sont comme des Alofes. Il y a aussi des vieilles pareilles à des poissons, qu'on nomme *des gros yeux*, qui viennent en prodigieuse quantité sur les riuës de nostre Isle. Ils sont au bord des fleuues, & pour les auoir on se met en droite ligne du bord, & l'on tire vn coup de fusil chargé de poudre de plomb, & l'on court promptement avec le chapeau pour les ietter à terre. Il y en a encore tant d'autres que cela ne se peut imaginer. Ce qui est admirable, c'est qu'il y a des endroits qui en sont si abondans à quatre ou cinq lieues de nostre Isle, que cela n'est pas conceuable.

Lugez donc par ce que ie viens de dire, si ce païs est mauuais, & s'il n'y a pas moyen d'y bien viure & d'y subsister. Ce n'est donc pas le païs qui est cause que nous auons tant souffert, mais la mauuaise preuoyance de ceux qui ont fait nostre embarquement, qui n'ont pas fait prouision des choses necessaires, n'ayant pas emporté pour trois mois de pain, point d'hommes qui entendissent la pesche, ny d'instrumens pour pescher, & sur tout à cause de nos diuisions & de nos guerres Ciuiles, car quand nous aurions eu des hommes & des instrumens pour aller à la chasse & à la pesche, nous ne les y aurions pû employer, puisque nous auons assez affaire à conseruer nos vies: & ainsi nous sommes peris de faim avec tant de gibier & de poisson.

CHAPITRE V.

De la façon de viure des Sauvages de ces contrées, & de leur naturel.

Avant que de parler de la façon de viure des Sauvages, il me semble qu'il est à propos de dire premierement quelque chose de leurs dons naturels, tant de la disposition du corps que de la bonté de leur esprit.

Ils ont tous vne tres-belle disposition du corps, qui est tres-bien proportionné, toutes les parties en estant parfaitement bien remplies. Je croy que cela procede de ce qu'ils vont tout nuds, & que n'ayant point esté serrez par les habits, le corps se remplit comme il faut en toutes ses parties. Ils sont presque tous de belle taille, ny trop grands, ny trop petits. Il s'en void peu de boiteux, bossus & contrefaits. Je n'en ay veu qu'un seul parmy la Nation que nous habitons, qui fust borgne d'un œil par accident, qui est le Capitaine Trompette, duquel j'ay déjà parlé. Ils sont presque tous beaux de visage, les hommes ne portent point de barbe. Il n'y a que les plus vieux qui la laissent croistre fort claire. Ils portent les cheveux longs, fort bien coupez à la Françoisse, ayant un grand soin de les bien peigner. Ils sont tous noirs, soit que cela leur soit naturel, soit qu'ils fassent leurs cheveux de cette couleur avec quelque drogue ou peinture. Leur chair est basanée & fort douce, il semble que ce soit du satin quand on touche leur peau. Les femmes de mesme sont tres-bien faites, car il y en a d'aussi belles qu'on en puisse voir dans l'Europe.

Ils ne manquent pas d'esprit, le seul défaut est qu'il n'est point cultivé. Ils raisonnent fort bien, & ne font rien qu'ils n'y ayent meurement pensé, ne faisant aucune affaire d'importance qu'ils ne l'ayent bien consultée entr'eux, & qu'ils n'en ayent pris avis des anciens, auxquels ils déferent

rent

rent beaucoup à cause de leur experience. Ils n'ont plus cette simplicité, dans laquelle ils viuoient, quand on e na fait la découuerte. Ils se sont extrêmement raffinez depuis que les Europeans les ont frequentez, Nous reconnoissons la bonté de leur esprit, dans leur façon de traiter avec nous, & sur tout dans leurs ruses de guerre. Ils sont extrêmement dissimulez, & lors qu'il semble qu'ils caressent le plus, c'est alors qu'il s'en fait plus deñier, comme nous ne l'auons que trop experimenté. Plusieurs des nostres audient fait choix de quelques vns de ces Sauvages, pour leur témoigner plus d'amitié particuliere. On appelle ces sortes d'amis en leur langue *Banaré*, qui veut dire *Compere*. Lors qu'ils nous témoignoiēt plus d'affection, ç'a esté pour lors qu'ils songeoiēt à nous massacrer & à nous faire mourir.

Ils vont tout nuds, sans porter rien sur eux, qu'un morceau de linge deuant leur partie, qu'ils appellent vn *Camisa*. Il n'y a que les vieillards qui n'en portent point, mais ils la font rentrer comme les chevaux. Les femmes vont nues comme les hommes, portant deuant leur nature vn *Camisa* large de deux mains, tissu de grains de verre ou de raffade. Les vieilles ny les petites filles ne s'en seruent point, mais quand elles paroissent deuant les hommes, elles se croisent fort dextremement les iambes.

Pour se rendre plus ajustez & plus beaux, ils peignent leur corps de noir, & du ius d'une pomme de Genipa qui est bleu Turquin qui dispaeroit au neufvième jour, y formant diuerfes figures. Ils se rougissent en certains endroits avec le racou, c'est vne sorte de peinture qui croist dans le pais. Ils huilent leurs cheueux avec de certaines huiles, pour les rendre plus luisans. Ils ont la plus part les oreilles percées & les leures, dans lesquelles ils passent quelques pierreries & autres choses pointues. Ils portent des chaines de raffade de dix, huit ou vingt rangs ensemble, qu'ils appellent *Caracolis*, ils en mettent en diuers endroits des bras & des iambes. Ils ont d'autres chaines de petits anneaux d'os bien petits, qu'ils appellent des *Ouarabüs*. Ceux qui les font, y employent beaucoup de temps; cela est fait de la coquille de certains petits limaçons de mer, qu'on ap-

pelle *des Vignons*. Ils en font grand estat & n'épargnent rien pour en auoir, ce sont leurs plus grands thresors. Ils ont encore vne certaine pierre verte qu'ils estiment fort, qui vient des Amalthes & se pesche dans vn certain lac avec de grandes ceremonies. Ces pierres ont quelques vertus, on dit qu'elles guerissent l'épilepsie & le flux de sang. Les femmes outre ces choses, font grand estat des grains de chrystaux, ce sont leurs plus beaux ornemens, elles estiment aussi beaucoup les dez à coudre, qu'elles percent pour les faire pendre à leurs cheueux.

C'est particulièrement dans leurs assemblées qu'elles mettent tous ces affiquets, qu'elles appellent Caracolis. Les hommes outre ces ioyaux, se font des chapeaux de plumes de diuerses couleurs, belles à merueilles, ils en font aussi des ceintures, portans avec cela les armes desquelles ils se seruent. Les Capitaines, pour marque de leur préeminence, portent leur boutou ou massus, les autres leurs arcs & leurs flèches. Ceux qui ont des épées & des fusils ne les oublient pas.

Pour ce qui est de leur façon de viure & d'agir ordinaire quand ils sont dans leurs habitations, pour en parler avec ordre ie diray tout ce qu'ils font, & à quoy ils s'employent depuis le matin iusques au soir, tant les hommes que les femmes.

Pour bien conceuoir ce que i'en diray, il est à propos de faire vne description de leurs habitations & Cases. Ils demeurent la plupart sur de petites colines, decourans de loin tout au tour de leurs Cases, ou bien dans vn pais plat, tousiours proche de quelque Crique ou petite ruiere, ou de quelque fontaine pour leur necessité. Ils ont vne grande place bien desfrichée, pour y auoir assez d'espace afin d'y danser & faire d'autres exercices corporels. Au milieu de cette place ils y ont vn grand Carbet, long quelquefois de plus de cent cinquante pas, c'est comme vne forme de halles qui sont dās les places publiques des Villes. Ils sont à iour de tous costez, n'y ayant que la couverture de Palmiste soutenue de fourches & de pieux. C'est où ils passent la journée tous ensemble pour y carbeter, c'est à dire s'y entretenir

de leurs affaires, estant assis sur leurs lits qu'ils appellent *Accadats*, ou *Amacs*, & pour y faire leurs petits ouvrages, comme les arcs, flèches, boutous & choses semblables, quand ils ne sont point occupez à la chasse ou à la pesche. Environ à vingt pas de ce Carbet sont les Cafes, où ils se vont coucher pendant la nuit. Il y en a quelques vnes qui sont fortifiées d'un double rang de piaux bien liez & attachez ensemble, au trauers desquels les flèches ne peuuent penetrer, c'est pour y tenir fort, lors qu'ils sont surpris de leurs ennemis. Il y a autant de Cafes que la famille est grande, car il se trouue des habitations, où il y a trente ou quarante hommes avec leurs femmes & enfans, elles sont comme des villages.

Vne heure auant le iour, aussi tost qu'ils sont éueillez, les femmes portent à boire à leurs maris dans le lit. Ils se leuent & font du feu, se chauffant quelque temps, à cause de la fraischeur de la rosée du matin. Aussi tost que la pointe du iour paroist, les femmes portent les lits de leurs maris & de leurs enfans sous le grand Carbet, où s'estant encore couchez, ils se brandillent comme les enfans, puis les femmes leur apportent à déjeuner d'un quartier de Cassaue, vne Crabe, ou autre chose. Les femmes ont un grand soin de seruir leurs maris, qui ne leueroient pas vne écuelle de terre. Ils mettent leur cassaue sur un éventail à feu qui leur sert d'assiette, & leur crabe dans vne écuelle de terre, mangent fort proprement. Les femmes ne mangent point avec leurs maris, mais en particulier. Quand la pluye empesche les hommes de sortir, ils s'occupent, les vns à faire des flèches pour la chasse & pour la guerre; d'autres tissent des lits de coton à la façon que l'on fait des tapisseries de haute-lisse, les autres font des paniers de diuerses façons pour leur usage, des banarez qui sont vne espece de tamis de Palmiste ou de jonc, pour passer la farine du Magnoc, & des couloirs qui sont comme des chaussees à hypocras, pour faire egouter le ius qui sort du magnoc, & plusieurs autres vstensiles de ménage; sur tout de la poterie de terre, à laquelle ils sont fort adroits, quoy qu'ils n'ayent point de roïes comme nos Poriers, faisant le tout par addition

de parties les vnes sur les autres.

Quand il fait beau temps, ils vont abatre du bois en de certains lieux, pour y faire des iardins; c'est tout ce qu'ils font, avec la chasse & la pêche. Tout le reste c'est ouura-ge de femmes, qui portent le fardeau du jour & de la nuit, car elles travaillent sans cesse; les hommes se contentent de couper le bois; & il faut qu'elles le portent dans leurs Cafes pour s'en seruir.

Ce sont les femmes qui plantent les iardins, qui en cueil- lent le magnoc, qu'elles portent dans leurs Cafes pour en faire du pain; elles portent du bois pour faire le feu; elles font la cuisine; elles composent leur boisson, qu'elles font de cinq ou six façons qui sont toutes très bonnes à boire, & qui enurent comme la biere & le vin. La plus commune est celle qu'ils appellent du *Ojucha*; c'est celle qu'ils traittent avec les François. Pour la faire, les femmes machent bien la Cassave avec les dents, ce qui n'est pas trop agreable; elles machent aussi des patates qu'elles pestriffent tout en- semble, enueloppant tout cela dans des feuilles de Balifier qui sont grandes comme des seruiettes, puis elles mettent cette paste dans vn panier, pour la reseruer. Quand on en veut boire, elles en prennét vne poignée qu'elles demeslent dans de l'eau; cette boisson semble à son goust du lait clair, frais fort; du lait caillé avec la presure. Les Sauvages le boient fort épais estant nourrissant & rafraichissant.

Le *Maby* est vne autre sorte de boisson fort aisée à faire, ce n'est que de la patate toute pure, que l'on fait cuire dans vne chaudiere, on l'écache, & on y met beaucoup d'eau dessus que l'on demesse ensemble; cela bout comme du vin nouveau. Il a vn goust vn peu aigret assez agreable. Il faut le boire promptement, parce qu'il s'aigrit. Si on y mesle du gros sirop de sucre quand on le fait, c'est vne boisson fort delicieuse, les Anglois en vsent fort dans la Barboude.

Le *Palinor* est vne autre forte de boisson, composée de patate & de cassave brûllée; elles la mettent dans vn Ca- nary qui est vn Vaisseau de terre; elles la rompent par morceaux quand elle est chaude, puis elles remplissent ce

Vaisseau plein d'eau, y adjoustant de la patate crüe qu'elles coupent par morceaux; elles couurent ce Vaisseau de la bout comme le maby. Il le faut boire vingt quatre heures après qu'il est fait; cette boisson a le goüft & la couleur de biere; & enyure.

Elles font d'autres boiffons comme le Paya & autres semblables; mais parce que ie ne scay pas comme elles les font, ie n'en diray rien. Les boiffons les plus délicieuses sont le vin d'Ananas & de cannes de sucre, cela vaut l'ambroisie.

Les femmes employent beaucoup de temps à tout cela; en vn mot ce sont des bestes de somme. Les hommes ne font point de travaux laborieux, car ils ne demeurent iamais plus de deux heures au travail. Aussi tost qu'ils sont retournez; si par hazard ils ont tué quelques animaux, ou s'ils ont pesché quelques Crabes ou autres poissons, ils l'apportent & le iettent au milieu du Carbet sans dire mot. Les femmes y prennent garde & l'emportent pour l'acquerir commodet & faire cuire; soit en le faisant bouillir dans vn pot; qu'ils appellent *Canary*, ou le faisant boucaner. Après auoir mis la leur chasse ou leur pesche, ils se couchent sur leur lit; & en mesme temps les femmes leur portent à boire. Ils font d'ordinaire trois repas. Le soir ils se retirent dans leurs Cases; où les femmes reportent leur lit. Là de temps en temps ils font de petits vins; c'est à dire qu'ils se metent à boire iusques sur les deux heures après minuit; s'enyurant & saoulant comme des pourceaux; mais ils n'oublient iamais la dance au son de leurs Instruments qui sont tres-lugubres.

C'est ainsi qu'ils passent la journée. Les hommes n'ont que l'exercice de la chasse & de la pesche; ainsi que j'ay dit; & comme ils n'y apportent pas beaucoup d'industrie, cela ne mérite pas d'en faire vn Chapitre.

Ils ne se seruent que de l'arc & de la fleche pour la chasse; soit pour les bestes à quatre pieds, ou pour les oyseaux. Ils sont fort adroits à tirer de l'arc, car iamais ils ne manquent aucun animal, sur lequel ils tirent, pour peu qu'il soit. J'ay veu vn enfant de dix ans, tirer vn oyseau

mouche de trente pas, sans le manquer. Ils ont aussi des chiens qu'ils instruisent fort bien pour acculer les cochons. Ils ne se seruent point de pieges, mais ils scauent fort bien se mettre à l'affust pour attendre le gibier.

Ils se seruent aussi de la fléche pour la pesche, ils voyent fort clair dans l'eau, ils découurent vn poisson de loïn dans la mer, & si-tost qu'ils l'ont veu, ils sont assurez de l'auoir.

Ils vont quelquefois bien loïn pour pescher, mais c'est quand ils veulent enyurer vne Riuiere, ou quelque étang d'eau de mer. Pour faire cette pesche ils sont toujours deux ou trois Canots de compagnie. Ils vont tout au plus haut de la Riuiere, iusqu'à sa source s'ils peuuent. Ils ont vne espee de racine, qu'ils ne nous ont iamais voulu découurer, de laquelle ils se seruent pour enyurer. Ils écrasent cette racine qui rend vn certain ius, duquel ils battent la Riuiere; le poisson vient sur l'eau enyuré, comme quand on se sert de la coque de Leuant. Ils le prennent à la main, & en emplissent leurs Canots; comme on les a veu faire dans vn étang de Romata, dans lequel on a pris beaucoup de poisson après qu'ils en furent sortis.

Ils boucanent sur le lieu le poisson qu'ils ont pesché. Le boucan se fait avec quatre fourches hautes de deux pieds, qu'ils fichent en terre, sur lesquelles ils posent des baltons en forme de gril, sur lesquels ils mettent le poisson, faisant du feu dessous, le tournant de temps en temps, iusqu'à ce qu'il soit cuit: & afin qu'ils le puissent garder, ils luy font sentir le feu tous les iours. Ils en font ainsi de la viande, comme des Cerfs, Cochons, Tatou, Agouti, &c. ils la font boucaner avec la peau.



CHAPITRE VI.

*De leur Police pour le gouvernement
general.*

L n'y a point eu de Nations si barbares, qui n'ayent esté retenuës par des loix politiques & diuines. Ces loix les ont peu à peu adoucies, & les ont si bien cultiuez, qu'ils se sont rendus polis, puissans & redoutables. Ces grands personnages de l'antiquité ayant reconnu combien les loix estoient propres pour tenir les peuples dans leur deuoir, en ont fait des livres, chacun selon qu'ils croyoient estre plus conuenable pour gouverner vn peuple, comme Platon & Aristote. Nous voyons que le grand Legislatteur Lyeürgue a fait florir les Lacedemoniens par ses belles loix & ordonnances. Numa Pompilius a si bien arresté les Romains par ses loix, qu'il les a rendus le peuple le plus redouté du monde, iusques-là qu'ils en ont esté les plus grands Conquerans.

Ce dernier sur tous, sçachant qu'il n'y auoit point de moyen plus efficace pour mettre vn peuple à la raison, que de luy donner l'apprehension de quelque diuinité qui récompense ou qui chastie, ne connoissant pas le vray Dieu, ou s'il l'a conuü, il ne l'a pas glorifié comme Dieu, ainsi que dit saint Paul, a tant inuenté de diuinitez, que c'est vne chose ridicule, aufquelles il a institué des Prestres pour leur presenter des vœux & des sacrifices avec de grandes ceremonies, afin de tenir ces peuples dans le respect.

C'est vne chose tout à fait étonnante, que ces peuples, parmy lesquels nous habitons, n'ont esté retenus iusqu'à present par aucunes loix diuines ny humaines, viuans dans vne ignorance parfaite d'aucune diuinité, soit fausse ou vraye. Ils se sont maintenus dans vne vie tout à fait brutale, dans vne tres-grande liberté, sans autre pensée que de satisfaire à leurs passions dereg'ées, & de contenter la

chair & ses appetits, sans redouter aucune diuinité, ny de loix politiques qui les fassent apprehender ses chastimens pour leurs crimes, ou qui leur donne des recompenses pour leurs belles actions.

Ils n'ont donc aucune Religion, & ne rendent aucun culte ny adoration à aucune diuinité, viuans en cela comme des bestes, puis qu'il n'y a presque aucune Nation pour Barbare qu'elle ait esté, qui n'ait eu la moindre teinture, c'est à dire quelque peu de connoissance de quelque diuinité, à qui elle rendoit quelque veneration. De sorte que ne reconnoissans point de diuinité, ils n'ont point de mots pour la nommer; ce qui est vne difficulté quand on leur en parle. On ne leur peut parler de Dieu, qu'en leur representant vn vieillard qui est au Ciel, lequel gouuerne tout, qui sçait tout, qui connoist tout, & qui est infiniment bon. D'où ils concluent qu'il est bon, il ne le faut point prier; d'où vient qu'ils disent en leur langage, *Tamoussi Cab-uiron-pa man, ironpa ironpa oua*, pour le diable, car se fait assez connoistre parmy eux. Ils l'euoquent souuent & le consultent, pour sçauoir l'éuenement des choses qu'ils veulent entreprendre. C'est l'office du Piaye de le consulter, comme ie feray voir en son lieu, en parlant de la dignité des Piayes. Il les traite souuent avec rigueur; car il les bat outrageusement, les rendant tout liuides, ce qui a esté connu par experience de nos François qui ont vécu parmy eux. Le Reuerend Pere Bernardin Capucin, qui a esté plusieurs fois dans ce païs, & le sieur le Vendangeur, nous ont asseuré qu'estant à Surinaisme parmy vne petite Nation, amie des François, & estant dans vne de leurs Cases, le diable en leur presence en prit vn & l'emporta hors la Case, ayant fait vne grande ouverture au haut du toit. Il fut trouué à vne lieue de-là demy mort, & tout liuide & noir, des coups qu'il auoit receus. Ces pauvres gens nous disent souuent qu'ils ont esté battus de l'*Iroucan* (c'est ainsi qu'ils appellent le diable) & pour s'en deffendre, quand ils ont quelque épée, ils escriment en l'air, tirent vn fusil ou vn pistolet, disant que c'est pour le tuër. Ils font cette ceremonie, quand ils ont basti quelque Case neuue, c'est, disent-ils,

ils, pour le chastier, & ils conuient nos François d'en faire autant. Ils mettent en diuers endroits de cette Case boucaner du cerf ou autre chose, disant que c'est pour faire manger l'*Troucan*, de peur qu'il ne fasse du mal à cette Case. Le sieur le Vendangeur m'a assuré qu'ayant reconnu cela, il se leuoit la nuit pour le manger, & les Sauuages ne le trouuant plus le lendemain, en estoient bien aises, en disant que l'*Troucan* ne leur feroit point de mal, puis qu'il auoit mangé ce qu'ils luy auoient donné.

Tel est l'aveuglement de ces pauures gens. Plusieurs de nos François ont entendu vne voix, laquelle répondoit aux interrogations du Piaye qui l'auoit euoqué pendant la nuit. Quelques vnes de leurs femmes ayant esté battues, nos François leur ont donné quelques chappelets, qu'ils ont mis à leur col, & le diable ne leur touchoit plus. Ils confessent que la Croix a le pouuoir de le chasser, ce qu'ils m'ont dit à moy mesme.

Ces peuples croyent l'immortalité des ames par la seule lumiere naturelle, disant qu'après leur mort ils vont là haut. Ils croyent aussi la transmiration, ne voulant pas manger de certains gros poissons, comme du Lamantin, croyans que l'ame de quelques vns de leurs parens y est entrée & qu'ils la mangeroient.

Comme ils n'ont aucune Religion, ils n'ont aussi aucune loy politique, gardant néanmoins quelques façons de viure qu'ils ont receus de pere en fils, & les gardent inuiolemment; c'est d'où vient qu'ils vivent dans vne grande liberté, & craignent fort que les Chrestiens ne les vueillent soumettre à leurs loix; c'est pour cela qu'ils ne nous peuuent supporter, nous souhaitans aussi loin d'eux que nous en sommes près.

Ils sont tous égaux entr'eux, quoy qu'ils ayent des Capitaines qui soient comme chefs d'habitations, aux ordres desquels ils obeissent dans les occasions: néanmoins ils ne sont pas plus que le reste, & ne portent aucune marque de leur préeminence que le bouton ou massue, qu'ils mettent sur leur lit, c'est par là qu'on les reconnoist, quand on les voit dans leur Case. Ils n'ont point de Rois, ainsi qu'a dit

le sient Moquet, qui a esté en ce país, il y a bien soixante ans, sinon qu'il qualifie du nom de Roy, celuy qui est leur Chef principal, quand ils vont en guerre, qui est d'ordinaire le plus expérimenté, qui a fait parmy eux de plus belles actions, & qui est le plus ancien, comme est maintenant parmy nos Sauvages le vieil Biraumon. C'est luy qu'ils consultent d'ordinaire dans leurs plus importantes affaires & déferent beaucoup à son conseil.

Ils ne connoissent les choses que par la seule lumiere naturelle. Ils n'ont aussi aucuns caracteres, avec lesquels ils puissent exprimer leurs pensées les vns aux autres, les nôtres leur estant des monstres. Quand ils estoient dans leur premiere simplicité, & que les Européens ne les auoient pas encore beaucoup fréquenté, ils ne pouuoient concevoir, comme nous pouuions scauoir des nouuelles les vns des autres, s'imaginans que ce papier, dont ils ont esté souuent les porteurs, parloit & disoit des choses qui les concernoient. Ils ne sont plus maintenant dans cette simplicité, ils voyent bien que nous exprimons nos pensées par le moyen de ces lettres & de ces caracteres, & qu'on les peut porter fort loia: si est-ce pourtant qu'il ne leur prend point enuie de s'en faire instruire, & d'apprendre ces choses si vtiles pour entretenir le commerce parmy les hommes. Ils aiment mieux viure dans leur ancienne ignorance, afin de ne point perdre leur liberté, qu'ils preferent à toutes les sciences & connoissances du monde.

Comme ils ne peuuent pas exprimer leurs pensées comme nous, par vn moyen si facile, cela les oblige de se voir plus souuent les vns les autres pour consulter ensemble. Ils ne sont point paresseux pour ce sujet. Ils ne feignent point de faire beaucoup de chemin pour cela, mesme ils croyent que ce n'est rien que de faire cent lieues pour s'assembler. Quand il arrive quelque occasion qui les oblige de s'assembler, pour le bien commun de leur Nation, le plus ancien les conuoque & leur donne vn certain iour & rendez-vous, où ils se doiuent trouver; & pour cet effet, ils se seruent d'vne inuention assez gentille, que la Nature leur a enseignée. C'est que, comme ils ne peuuent compter, & qu'ils n'ont

point de mot en leur Langue pour exprimer les nombres, ne pouuant nombrer que iusqu'à trois; quand ils veulent passer outre & exprimer vn plus grand nombre, ils le font en montrant autant de doigts; comme si ils veulent exprimer le nombre de dix, ils montrent les deux mains; s'ils veulent aller iusqu'à vingt, ils montrent les mains & les pieds; ne pouuant passer outre, ils ne recommencent pas. Or pour faire scauoir le iour de leur assemblée, ils ont vne corde, à laquelle ils font autant de nœuds que de jours d'intervalle; si c'est dans vingt iours, ils font vingt nœuds. Celuy qui conuoque, retient vne de ces cordes, & on enuoye autant dans chaque habitation, le chef de laquelle à grand soin de défaire chaque iour vn de ces nœuds, comme aussi celuy qui a conuoqué, & ainsi ils ne manquent iamais de se trouuer à iour nommé. Et s'il faut vn long-temps, comme quand ils ont enuie de conuoquer leurs alliez pour les aider en quelque guerre, n'ayant point de distinction d'années, de mois, ny de semaines, ils comptent par les Lunes, & enuoyent des nœuds pour autant de Lunes qu'ils feront de temps à commencer cette guerre; par exemple: si c'est dans six mois ou six Lunes, ils enuoyent six nœuds; au bout desquels leurs alliez, ou autres, ne manquent point de se trouuer au rendez-vous, & ils ne s'y trompent pas d'vn iour, C'est vne chose admirable de voir comme ils sont ponctuels à bien executer ces ordres.

 CHAPITRE VII.

De l'ordre qu'ils obseruent dans leurs assemblées ordinaires, qu'ils appellent faire vn vin.

IL faut remarquer qu'ils ne font iamais d'assemblée générale, que pour les affaires publiques de la Nation, comme pour entreprendre vne guerre; ou pour aller tous ensemble en quelque long voyage visiter leurs amis & Alliez, ou pour aller traiter avec d'autres Nations esloignées

dans la terre ferme, ou bien pour quelque mariage considerable entr'eux, ou pour des obseques & funerailles, ou enfin, quand apres auoir esté en guerre, ils ont pris quelques-vns de leurs ennemis, & qu'ils ont pris iour pour le faire brusler & le manger selon leur coustume. Cette Nation entre toutes celles de l'Amérique, sont les plus grands Antrophages ou mangeurs d'hommes. Il se fait bien d'autres assemblées particulieres ou d'autres vins, comme entre les voisins ensemble, qui s'assemblent à la priere de quelqu'un d'eux, quand il a du bois à abatre pour planter un iardin, ou quand il a quelque Case à bastir. Ils seront deux ou trois iours à boire & à danser auparauant que de se mettre au trauail.

Celuy d'entr'eux qui veut inuiter les autres, apres auoir consulté le plus ancien, fait les nœuds qui marquent le nombre des iours, au bout desquels ils se doiuent assembler. Ils les enuoyent par toutes les habitations de la Nation. Pendant ce temps toutes les femmes & les filles de l'habitation de celuy qui a inuité, ne trauaillent à autre chose qu'à faire de la Cassaue ou du pain & diuerses sortes de boissons, en si grande quantité, qu'il y en a quelquefois iusqu'à la quantité de dix muids, qu'elles mettent dans de grands vaisseaux de terre, qu'ils appellent des Canaris, quelques-vns desquels tiennent plus d'un demy muid. Iamais l'assemblée ne se separe que tout ne soit beu, & que tout ce qu'ils ont préparé pour manger ne soit consommé. Pendant que les femmes preparent le pain & la boisson, les hommes vont à la chasse & à la pesche, faisant boucaner quantité de viande & de poisson, dont ils font bonne provision, sans ce que les conuiez apportent avec eux, de quoy ils font present à celuy qui les a inuités, qui n'a pas manqué de dresser des carbets entre les Cases de son habitation, pour mettre les liets de la ieunesse; les Chefs se retirent d'ordinaire dans les Cases pour dormir.

Le temps prefix estant venu, ils ne manquent jamais de se trouver au lieu assigné. Tous ceux d'une Contrée viennent ensemble dans leurs Canots, comme ceux qui habitent la riuere de Corou, de mesme ceux de l'Isle; si l'as-

semblée se fait chez Biraumon, & ainsi ailleurs, ils y vont plus ajustez à leur mode, plus peinturez & rocouéz, plus peignez & ornez de leurs plus beaux Caracolis, plus couverts de plumes de diverses couleurs, que cela est merueilleux à voir. Ils mettent pied à terre vis à vis de la Case de celuy qui fait le festin. Ils y vont avec ordre en sautant & dansant au son de leurs instruments. Ils font retentir l'air du son de leurs petits rambours, de leurs flutes & de leurs cors. Celuy qui les a conuiez les reçoit avec ioye, il vient au deuant d'eux & les conduit sous le carbet, où il pend leur liêt, sur lequel ils se reposent, & en mesme temps les femmes de l'habitation, le mieux ajustées qu'elles peuvent & ornées de caracolis, leur portent à boire dans de grand *Couïs*, qui sont comme des demy-callebasses assez grandes, qu'ils vident quelquefois, mais s'ils ne peuvent tout boire, ils le presentent à ceux qui sont le plus proche d'eux, cette boisson continuë le iour & la nuit. Apres auoir beu, les ieunes gens se mettent à danser au son de leur instruments, iusqu'à ce que tous les conuiez soient venus. La façon de leur dance est en rond, sans se tenir les mains, mais en faisant des postures admirables, tous d'vne mesme façon & à la cadance de leurs instruments. Pendant qu'ils dansent, les canaris pleins de boisson sont au milieu de la danse, ne perdans point de temps pour boire, c'est tout leur delice en ce pais, car ils ne font pas tant d'estat du manger que du boire.

Quand ils sont tous arriuez, & que le Chef du festin a donné à chacun son quartier, ayant pendu leurs liêts sous les carbets, c'est alors que le vin commence, & que les femmes presentent à boire à tous en si grande abondance, que deslors ils commencent à s'enyvrer. L'heure du souper estant venuë, ils s'assemblent tous sous le grand carbet, ils s'assistent sur leurs liêts, ou sur vn petit siege qui n'a pas plus d'vn demy-pied de haut, tous en rond, ils y sont quelquefois plus de cent cinquante. Quand ils sont assis, les femmes leur apportent du pain sur vn petit éventail, qui leur sert d'assiette, en suite des crabes ou du poisson, ou bien de la viande boucanée dans vn petit plat, chacun en par-

ticulier comme les Religieux, car ils ne mangent iamais ensemble. Ils ne boient point pendant le repas, mais si tost qu'il est finy; les femmes leur presentent la boisson, & s'en donnent à cœur ioye. Si c'est le soir, ils continuent presque toute la nuit, puis ils se couchent pour dormir. Les femmes font du feu entre leurs lits pour chasser les marigotins, elles ont grand soin de l'entretenir pendant toute la nuit. S'ils se réueillent, ils recommencent à boire, & ainsi ils continuent iour & nuit, ne defaoulant point du tout.

Les femmes ne mangent iamais avec les hommes, mais quand elles leur ont donné ce qu'il leur faut, elles mangent & boient à leur tour dans les Cases. Si les hommes se font bien acquitez de leur devoir, les femmes n'en font pas moins. Aussi tost que la pointe du iour paroist, ils se leuent pour boire & manger, iusqu'à ce qu'ils ayent vuidé tous les canaris, & mangé tout ce qui auoit esté préparé; cela dure quelquefois dix ou douze iours, sans qu'ils se donnent tant soit peu de relasche, si ce n'est aux ieunes gens pour danser, & aux chefs de famille, qui sont les Capitaines, pour carbeter ensemble, c'est à dire, pour parler de leurs affaires & prendre leurs resolutions. Ils s'enyurent quelquefois de telle sorte, qu'ils entrent dans des furies si étranges qu'ils heurlent & crient comme des chiens, brisans & rompans tout ce qu'ils rencontrent, comme pots, canaris, & autres vstensiles de ménage, iusqu'à se battre ensemble de telle sorte, qu'il en couste la vie à quelques vns, bien qu'ils ne soient poussez à cela par aucune animosité qu'ils ayent les vns contre les autres, estant tres bien vniz & s'aimant fort les vns les autres; mais c'est par vne fureur Bachique, de laquelle ils sont surpris. Ils ne se souuiennent plus de tout cela le lendemain; celui qui a esté tué, ou qui a quelque blessure, c'est pour luy, car il n'y en a point de iustice parmy eux. C'est aussi en certe rencontre, que s'il y a quelqu'un parmy eux de quelqu'autre Nation, comme leurs Esclaues qu'ils ont pris en guerre, auxquels ils auoient pardonné pour leur tendre ieunesse, & s'ils se souuiennent qu'ils sont de la Nation de ceux qui ont

pris quelques vns de leurs parens en guerre, estant ainsi surpris de cette fureur Bachique, ils les fléchent au milieu de leurs festins & de leur danse: comme ils ont fait à vn jeune François qui estoit avec eux, depuis sept ans, qui estoit déjà dans leurs mesmes habitudes, allant tout nud; il estoit fort adroit à tirer de l'arc, dequoy il se seruoit fort bien pour la chasse & pour la pesche, c'estoit le camarade du sieur le Vendangeur qui auoit resté avec luy du massacre du sieur de la Forest. Il ne fut fléché qu'après que le Vaisseau Flaman conduit par vn Capitaine François, eut enleué des Sauvages parens d'Aporo. Cela n'est arriué à ce jeune homme, que six mois auant nostre arriué dans le païs. Si Dieu eut permis qu'il eut vescu iusqu'alors, il auroit rendu de grands seruices à la Compagnie.

Quand ils ont passé leur plus grand feu à boire & à manger, c'est alors qu'ils commencent à carbeter & à traiter de leurs affaires. Ce sont les Chefs ou Capitaines, qui estant assis sur leurs lits, le plus ancien d'entr'eux propose le sujet, duquel il faut deliberer. Il fait tout son discours sans estre interrompu des autres, & ainsi chacun dit son auis, sans crier ny s'interrompre, en s'écoutant les vns les autres fort paisiblement; tout cela avec des raisonnemens admirables, sans iamais parler tous ensemble ny deux à la fois. S'ils sont de diuerses opinions, ils ne contestent pas pour cela, ils cedent volontiers aux sentimens des plus anciens & des plus experimentez, sans faire de bruit. S'il arriue quelque debat, & que quelqu'vn soustienne son opinion avec quelque chaleur, ce qui arriue rarement, iamais ils ne s'emportent à des iuremens & à des blasphemes, cela leur est tout à fait inconnu. Ils se scandalisent, quand ils voyent les Europeans ne pouuoir traiter d'aucune affaire, sans contester les vns avec les autres, & sans qu'ils crient & s'emportent à des blasphemes horribles, qui les estonnent & leur donnent de la crainte, ce qui est de tres mauuaise edification deuant eux. Ils nous accuseront vn iour deuant Dieu, de ce qu'ils sont plus sinceres en tout, ce qu'ils sont que nous.

Pendant que les Chefs & les Capitaines traitent de leurs

affaires, les ieunes dansent à leur aise, & ne s'épargnent pas. Tout l'appareil estant beu & mangé, chacun se separe & s'en retourne à son habitation. Mais on ne se quitte point que l'affaire, pour laquelle on estoit assemblé, n'ait esté conclud. Si c'est pour faire la guerre, on donne les nœuds pour le temps, auquel on se doit assembler, & ainsi pour d'autres choses.

CHAPITRE VIII.

De l'ordre qu'ils gardent quand ils font voyage, allant en guerre, ou bien visiter leurs alliez.

Quand ils ont resolu d'aller à la guerre, ou bien de faire vn voyage pour aller visiter leurs amis & alliez, dans leur assemblée generale, le temps prefix estât arriué selon le nombre des iours, qui ont esté arrestez entr'eux, & qui leur ont esté marquez par les nœuds qui leur ont esté enuoyez, selon leur coustume, comme j'ay remarqué dans le chapitre precedent, ils se disposent pendant ce temps, à preparer les choses qui leur sont necessaires pour cette expedition. les hommes faisant grand nombre de flèches, tant pour la chasse que pour la guerre, ayant grand soin d'empoisonner celles qui sont pour la guerre, qu'ils font d'vn fer aigu par le bout, ou bien d'vn os de raye, qui semble vne scie des deux costez. Ils font ces flèches avec beaucoup de dexterité, & fort propres pour leur dessein. Ils les font de deux pieces fort bien ajustées. Celles où est attaché le fer ou l'os de raye, sont les plus courtes, qui estant d'ailleurs empoisonnées de mancenille, lors qu'elles sont décochées avec force, & entrées dans le corps d'vn homme, quand on pense les retirer, vn des bouts demeure dans le corps. Quand cela est ainsi, il n'y a plus de remede, encore que l'on n'en meure pas si-tost, on n'en peut pas neanmoins échaper, parce que la gangrene se met aussi-tost à la
partie

partie blessée. Les flèches pour la chasse n'ont la pointe que d'un bois tres dur, qui perce comme le fer; excepté que celles qui sont pour le cochon, ont au bout comme un fer de pique un peu plus foible; ils s'en seruent aussi pour la guerre. Quand ils vont à la guerre, ils n'oublient pas des flèches à feu de diuerses façons, comme ie les ay remarquées ailleurs.

Pendant que les hommes font leurs flèches, & radoubent leurs Canots, les femmes travaillent iour & nuict pour leur preparer des viures, chaque femme ayant soin de preparer pour son mary & ceux de son équipage les choses necessaires pour la vie, car quand ils ne feroient qu'un voyage d'un iour, elles mettent pour chaque homme un panier de ouïacou & un Catoly de cassaue. Ce Catoly est une sorte de panier ou hotte, qu'ils portent sur leurs épaulles & qu'ils remplissent de quinze ou vingt cassaues, elles en font selon le temps qu'ils doiuent estre. Ces voyages en sont longs qu'à proportion qu'ils ont des viures, qui ne peuuent pas durer long-temps, parce que ces viures sont incontinent consommez. Ils ne portent que de la cassaue, de la boisson & quelques fruits, d'autant qu'aussi-tost qu'ils sont arriuez au lieu destiné pour la couchée, ils vont incontinent à la chasse & à la pesche. Ils n'oublient pas de porter des pots ou canaris pour faire bouillir leur viande.

Le iour assigné estant venu, chacun s'embarque dans ses Pirogués, qui sont des Vaisseaux de guerre ou pour de grands voyages. Il y a certains Pirogues qui ont douze bancs pour les Rameurs, lesquels sont deux à deux à chaque banc; outre cela ils sont chargez de viures & de quelques enfans. Ils vont de leurs habitations au lieu destiné pour l'assemblée generale, afin de partir de là tous ensemble. Il faut remarquer qu'auant de partir, le principal des Piayes consulte le diable, pour sçauoir de luy quel sera le succez de leur voyage. Il leur dit quelquefois beaucoup de choses qui leur doiuent arriuer, & les rencontres qu'ils feront, qui sont de peu de consequence, ne leur disant pas tout ce qui leur doit arriuer à leur defauantage, leur parlant alors avec tant d'ambiguité, qu'ils n'y peuuent rien comprendre. Il est

constant que si le diable leur disoit qu'il en periroit, ou qu'il en seroit pris quelque'un par leurs ennemis, ils n'iroient pas; c'est pourquoy il leur cache cela, pour ne pas perdre sa proye.

Tous estant arriuez au lieu de l'assemblée generale, ils boüient selon leur coustume. Ils en choisissent vn d'entr'eux pour estre comme leur Chef & General, qui les exhorte d'estre courageux, de ne rien craindre, imitant leurs anciens & leurs parens, qui ont esté de grands Capitaines, leur representant avec son éloquence naturelle les belles actions qu'ils ont faites contre leurs ennemis qui les ont mis en grande reputation parmy leur Nation, & les ont fait craindre de leurs ennemis. Apres les auoir encouragé, il donne les ordres qu'il faut garder chaque iour, puis il fait donner le signe du départ, qui est le son d'un cor fait de coquille de gros limaçon, qu'on appelle *un Vignot*, qui a vn son aussi fort que celuy des cors des Chasseurs de nostre France. Le signal estant donné, chacun s'embarque promptement & fait voile. Il semble que ce soit vne petite armée nauale; car il n'y a aucun Pirogue qui n'ait pour le moins deux voiles, quelques vns en ont trois. Ils vont quelquefois trente Pirogues ensemble & dauantage, le Chef ou Capitaine general allant toujours le premier.

Tout ce que dessus est vne chose veritable, par le recit que nous ont fait cinq de nos François de la Compagnie de Rouen, qui estoient à Cayenne six mois deuant nous, lesquels accompagnerent nos Sauvages Galibis dans vn long voyage qu'ils firent, pour aller visiter la Nation des *Racalets* leurs alliez, qui habitent la Riuiere de Maricary, afin de les inciter à venir demeurer parmy eux, pour se rendre plus forts estant vnis ensemble. Nos Sauvages de l'Isle & ceux d'entre la Riuiere de Cayenne & de Macourague les prirent en leur protection, les auertissant de se donner de garde de ceux de la riuiere de Corou, entre lesquels est cét Apoto, duquel j'ay parlé dans les motifs de la guerre des Sauvages. Ils les menoiert avec eux, leur semblant qu'ils sont trop forts, tant pour scauoir tres bien tirer des armes à feu, que pour donner de la terreur à leurs ennemis.

CHAPITRE IX.

Voyage de nos Sauvages Galibis pour aller visiter les Racalets leurs allies, menant avec eux cinq de nos François.

CE fut au mois de Iuin vers la saint Iean de l'an 1652. qu'ils entreprirent ce voyage, dont le motif estoit d'attirer la nation des Racalets, qui est fort petite & qui habite vn pais fort inondé, leurs terres estant presque toutes noyées, pour venir demeurer & habiter parmy eux, dans ces grandes & belles terres qui ne sont point habitées, & pour se rendre plus forts & plus redoutables contre les Palicours leurs principaux ennemis, que le sieur Moquet dans la Relation de son Voyage appelle *Caribous*. Ce voyage auoit esté premedité il y auoit long-temps. Ils en auoient donné auis ausdits Racalets qui les attendoient avec affection.

Pour prendre vn temps prefix pour leur départ, il se fit vn vin ou assemblée generale chez le vieil Sauvage Biramon, qui est d'ordinaire leur Capitaine general dans toutes leurs belles entreprises à cause de son merite. C'est vn vieillard qu'on nous veut faire accroire estre aagé de six-vingts ans, il a pourtant la vigueur d'vn homme de cinquante-ans; il est d'vne tres bonne physionomie, ny trop grand, ny trop petit de corps, mais de la riche taille, le visage bien proportionné & presque sans aucune ride, ayant seulement quelque poil blanc à la barbe qu'il laisse croistre, ce que ne font pas les ieunes. Il est tres-benin, ennemy en quelque façon de leur cruauté, quand ils mangent leurs ennemis. Il est fort iudicieux, parlant avec vn tres bon sens, fort experimenté au fait de leur guerre, y ayant fait toute sa vie des exploits au delà du commun des autres Sauvages; c'est pourquoy ils luy déferent beaucoup & luy por-

rent vn grand honneur, l'appellans en leur langage *Tamouffy*, qui veut dire *vieillard* par excellence. Il a esté toujours fort amy des François, les ayant auertis quand les siens auoient quelque mauuais dessein contr'eux. L'on dit pourtant qu'à cette fois il s'est laissé aller au dessein qu'ils auoient de nous exterminer. Pour moy, ie croy qu'il ne l'a pû empescher, voyant tous les Chefs animez contre nous, ou qu'il a craint, nous voyant vn nombre plus grand que de coustume, que nous ne les eussions mis sous le ioug.

Dans cette assemblée ils prirent le iour de leur départ, ayant enuoyé auparauant vn équipage pour en auertir le *Racalers*, leur ayant enuoyé le nombre des Lunes, à la fin desquelles ils deuoient arriuer chez eux. Le rendez-vous general fut à la pointe de Mahury, où tous les équipages s'assemblerent vers le iour de la saint Iean. Ceux de l'Isle, sçauoir Cabassou, Bimon & le Piaye de Macouriaque passerent à Ceperou pour prendre nos François, protestans au sieur le Vendangeur qu'il ne leur seroit point fait de mal, & qu'ils les prenoient en leur protection & sauue-garde. Ils se munirent de bonnes armes & le reste qui leur estoit necessaire, sans oublier leur liêt. On les diuisa en plusieurs Pirogues, car ils les auroient apprehendez, s'ils auoient esté tous ensemble. Ils arriuerent au lieu de l'assemblée generale, où ils se trouuerent au nombre de 17. Pirogues bien équipées. Le General Biraumon les alla tous visiter dans chaque Carbet, à chacun desquels il fut inuité de boire, ce qu'il ne refusa pas. Il leur demanda s'ils auoient tout ce qui leur estoit necessaire pour vn si long voyage. Il les anima & exhorta tous, puis il donna le signe du départ, apres auoir donné l'ordre qu'il falloit garder chaque iour.

Ils partirent le lendemain vne heure deuant le iour, comme ils ont fait tous les iours. Ils n'auancerent pas ce iour-là plus de dix lieuës à voguer à grand' force, parce qu'il faut voguer contre vent & marée; les marées, comme j'ay dit ailleurs, portant tousiours du Leuant ou Couchant, le vent y iouffle aussi pendant le iour. L'on seroit beaucoup plus de chemin la nuit, mais les Sauvages ne

vont iamais de nuit : Ioint aussi qu'ils ne marchent que le matin, s'arrestant souuent dès midy, quelquefois vn peu plus tard, & ne mettent iamais pied à terre que le Capitaine general ne l'ait mis. Estans arriuez au lieu de destine pour reposer & y passer la nuit, ils le choisissent tousiours auprès de quelque Riuiere abondante en poisson, & pour auoir de l'eau commodement. La premiere chose qu'ils font à leur arriuee, c'est qu'ils tirent leur Pirogue à terre à force de bras, ils ne les laissent iamais en mer, ny sur la vase, ne se seruant pas d'ancre pour les arrester. Ils les tirent bien auant sur la terre, où la mer ne les peut enleuer. Chacun se met ensuite à dresser des Carbets pour y pendre leurs liets, & se mettre à couuert, ce qu'ils font en peu de temps, les vns allant couper le bois pendant que les autres le dressent, les liant avec des liannes fort aisées, qui se trouuent par tout dans le païs. Ils portent avec eux de certaines feuilles bien attachées les vnes avec les autres, qu'ils appellent des *son-lonris*, tres-propres à couvrir, car elles garantissent entierement de la pluye.

Les Carbets estans dressez, les femmes ou les ieunes gens font du feu, preparant ce qui est necessaire pour faire boüillir le por. Ils vont querir du bois, tant pour ce sujet, que pour faire du feu pendant la nuit autour de leurs liets, comme ils ont accoustumé dans leurs habitations. Quelques vns des hommes vont à la pesche, enyurant quelque Riuiere, où ils scauent qu'il y a du poisson, les autres vont aux Crabes, car ils les aiment plus que toute autre chose, & les autres vont à la chasse. En moins de deux heures ils ont fait tout ce que ie viens de dire. Après cela ils ne pensent plus qu'à boire, à manger, & à se brandiller dans leurs liets le reste de la iournée.

Quand ils sont tous en repos, le Capitaine general les va tous visiter, les vns après les autres dans leurs Carbets. Ils le recoient avec honneur, luy presentant vn lit pour se reposer, & vn couü plein de boisson. Ils en presentent aussi à ceux de sa fuite; puis luy ayant demandé comment ils se portent, il prend congé, allant dans vn autre carbet. Pendant la nuit ils dorment sans aucune crainte, quand

mesme ils seroient au milieu du pais de leurs ennemis. Ce n'est pas leur coustume de faire garde, ny de poser des sentinelles, d'où vient qu'ils en payent souuent la folle encheure, estant surpris par leurs ennemis, qui les saccagent tous les trouuans endormis. C'est ainsi qu'ils se comportent tous les iours sans changer leur ordre.

Ils demurerent dix-sept iours pour aller iusques chez les Racalets, & comme il faut passer le long des terres des Palicours leurs ennemis, y estans entrez enuiron vne iournée, ils firent vn vin qui dura deux iours, pendant lequel ils ne firent que boire, manger & danser, comme dans leurs habitations. Le Capitaine general fit faire ce vin, pour prendre l'occcasion de leur représenter, que passant par les terres de leurs ennemis, il falloit estre courageux, sans rien craindre; que si par hazard ils en faisoient rencontre, il les falloit combattre genereusement; qu'ils deuoient estre portez à cela en se ressouenant du massacre qu'ils auoient fait le temps passé de leurs amis, en ayant tué dix-sept dans vne habitation qui estoit sur la cime d'vne montaigne, proche de nostre Camp de Remire. Ils les y surprirent, en tuèrent dix-sept; y firent des prisonniers & bruslerent toute l'habitation. C'estoit assez pour les animer, ils ne sont que trop portez à la vengeance, & estant échauffez de la boisson, ils faisoient des postures, comme s'ils tenoient chacun vn Palicour, desquels ils faisoient bonne chere.

Ce vin estant acheué, ils passerent tout le pais de leurs ennemis sans faire aucun rencontre, & arriuerent heureusement sur les terres de leurs allies. Ils trouuerent là vn Canot des Racalets qui les attendoit, tant ils sont exacts à se trouver au iour assigné. Il les receut avec des témoignages de grande affection, & seruit de guide, faisant aller les plus petits Canots par la Riviere, & mirent les autres plus grands en lieu d'assurance, d'autant que les habitations de cette Nation sont bien à trois lieus de la mer, parce que toutes ces terres sont presque inondées. Ils ont leurs habitations sur de petites colines, & ne peuent presque aller les vns chez les autres, principalement pendant les pluyes, qu'avec des Canots. Ils ont peu de terre pour planter leurs iardins.

Aussi-tost qu'ils eurent nouvelle de l'arrivée de nos Galibis, ils vindrent au deuant d'eux, les mieux amitez qu'ils purent, n'oublians pas d'apporter leurs cymerettes ou sabres, qu'ils traient avec les Flamans, qui les leur donnent pour la peine qu'ils ont de leur pescher du Lamantin, dont ils chargent des Navires en cette Riviere. Ils leur donnent aussi des fusils, desquels ils tirerent en signe de réjouissance.

Le Capitaine general des Racalets, sa femme & ses enfans, allerent au bord du Capitaine general des Galibis, qui entra avec ceremonie dans le Canot des Racalets. Ils luy presenterent à boire & prirent leur chemin vers les habitations, les Racalets se chargeans des équipages des Galibis pour les honorer en tout. Ils les menerent dans leurs départemens, où on commença à boire & manger comme il faut. Les Racalets ne mangeoient pas avec les Galibis, mais se tenoient debout en leur presence & les seruoient. Après s'estre reposé, chacun alla visiter ses amis particuliers, se faisant des presens les vns aux autres. Si vn Galiby a vn beau lièvre, il en fait present à son Compere, & si le Compere a quelque chose de rare, il le presente au Galiby, comme des pierres vertes, desquelles ils font grand estat. Ils passerent sept iours en festins & en danfes, pendant lequel temps les Capitaines traitoient ensemble de leurs affaires. Les Galibis leur representoient qu'estant dans vn mauvais pais & tout inondé, ils seroient bien mieux avec eux dans des terres fertiles & abondantes. Ils prirent resolution d'aller habiter parmy eux, mais comme ils ne sont pas niais ny depourueus de iugement, ils témoignerent que cela ne se pouvoit pas faire si promptement, qu'aparauant que d'y aller tout à fait, il falloit estre assuré de viures, c'est pourquoy ils enuoyeroient vne de leur famille, composée de trente ou quarante hommes avec eux, pour planter des jardins, & leur preparer des viures.

Après auoir fait ensemble leurs affaires, ils prirent congé de leurs hostes, qui les vindrent accompagner bien loin. Nos Galibis auoient dessein d'entrer dans les terres des Palicours en passant, pour y faire quelque rauage. Mais

les Racalets les prièrent de n'en rien faire, parce que les Palicours scachans qu'ils les estoient venus visiter, ils se ietteroient sur eux, n'ayant pas la force pour leur résister. Et comme ils sont neutres & amis des vns & des autres, ils sont bien aises de se maintenir en paix, & de garder la neutralité. Les Galibis se desisterent de leur dessein: néanmoins passans par les Palicours, ils firent rencontre d'un Canot, auquel ils donnerent la chasse; ils le prirent après en auoir tué plusieurs, & fait quelques vns prisonniers, qu'ils garderent pour exercer sur eux leur cruauté.

Ils ne furent que cinq iours à retourner chez eux; parce qu'en retournant ils ne se seruent point de rames, mais de voiles, ayant tousiours le vent en poupe. Estans arrivés & passans à Ceperou, ils ramenerent nos François bien gras & en bonne santé.

CHAPITRE X.

Des ceremonies qu'ils obseruent pour faire vn Capitaine.

LEs Chrestiens viuoient dans vne bien plus grande innocence, dans les premiers siècles du Christianisme, qu'ils ne sont maintenant. Car lors qu'un ieune homme sentoit des mouuemens en soy mesme, de prendre l'exercice des armes & de suivre l'art militaire, soit qu'il ne fust pas de cette qualité par sa naissance, ou qu'il y fust obligé par cette mesme naissance; celuy donc qui sentoit des mouuemens dans son ame pour embrasser ce tres-noble exercice, ne le faisoit qu'après y auoir meurement pensé, & après auoir demandé la grace de Dieu par des ieufnes, veilles & prieres continuelles, l'espace de quelque temps. Ensuite il se presentoit à l'Euesque, qui deuoit benir les armes desquelles il se deuoit seruir; ce qu'il faisoit avec de grandes ceremonies, pour attirer sur ce nouveau Soldat

les benedictions du Ciel. L'on peut voir ces ceremonies dans le Pontifical Romain.

Mais le diable qui est le singe de Dieu, fait pratiquer de bien plus rigoureuses ceremonies, à ces miserables Infideles qui aspirent à estre Capitaines parmy ceux de leur Nation. Ce qu'ils souffrent pour ce sujet, n'est pas presqu'e croyable, & on auroit de la peine à croire les rigoureuses veilles & les rudes penitences qu'ils font, afin de paruenir à cette dignité.

Ceux qui veulent auoir la qualité de Capitaines parmy eux, doiuent s'estre comportez genereusement en guerre contre leurs ennemis, faut qu'ils en ayent tué quelques-uns, ou qu'ils en ayent pris prisonniers. Estant de retour à leurs habitations, ils se mettent en disposition d'estre mis dans les epreuues pour estre fait Capitaine.

Premierement celuy qui veut estre fait Capitaine, vient d'abord dans sa Case avec vne rondache sur la teste, baissant les yeux sans regarder & parler à personne, & sans en rien témoigner mesme à sa femme ny à ses enfans. Il se va mettre dans vn coin de la Case, iusqu'à ce qu'on luy ait fait vn petit retranchement comme vne prison, où à peine se peut-il remuer. On luy pend son liêt au haut de la Case, afin qu'il ne parle à personne. Il ne sort de ce lieu que pour aller à ses necessitez, & pour subir les rudes epreuues que luy font ressentir les autres Capitaines ses voisins.

Secondement, on luy fait garder vn ieusne tres-rigoureux, pendant six semaines, que les Chrestiens auroient bien de la peine à faire pour l'amour de Dieu. On ne luy donne qu'vn peu de millet bouilly, & bien peu de cassaué, de laquelle il ne mange que le milieu. Pendant ce temps-là les Capitaines voisins le viennent visiter soir & matin. Ils le font venir deuant eux, luy representant avec leur eloquence naturelle, que s'il veut paruenir à la dignité de Capitaine, où il aspire, qu'il doit estre courageux, & qu'il doit se comporter genereusement dans toutes les rencontres, où ils se trouuera parmy ses ennemis, qu'il ne doit craindre aucun danger pour soustenir l'honneur de sa Nation, & pour prendre vengeance de ceux qui ne manquent

pas de les mal traiter quand ils les ont pris en guerre ; & lors qu'ils sont à leur discretion ; & qui ont fait mourir leurs parens & leurs amis ; qu'un Capitaine doit s'exposer dans toutes sortes de dangers ; souffrir toutes sortes de travaux & de fatigues ; que cela luy acquerra de la reputation ; & le mettra en estime parmy ceux de sa Nation.

Cette harangue, qu'il a écoutée attentiuement, estant faite, on luy fait ressentir combien il souffriroit, s'il estoit pris par leurs ennemis ; par le moyen des coups qu'ils luy donnent à l'heure mesme. Il se tient debout au milieu du Carbet, les mains sur sa teste. Chaque Capitaine luy décharge sur le corps trois grands coups d'un fouët, qui n'est pas moindre que le fouët d'un Cocher. Il est fait de racines de palmiste, les ieunes gens sont employez durant ce temps-là à les faire. Il ne reçoit que trois coups d'un mesme fouët, de sorte qu'il en faut vn pour chaque Capitaine, & ainsi il en faut beaucoup. L'on fait cela deux fois le iour pendant six semaines. Il est frappé en trois endroits de son corps : le premier coup autour des mammelles, le second au milieu du ventre, & le troisième environne les cuisses. Et comme ces coups sont donnez avec grande roideur & de toute la force, chaque coup environne le corps, & en fait ruisseler le sang à grosses gouttes, pendant lequel temps, il ne faut pas que le Capitaine pretendant se remuë tant soit peu, & donne aucun signe de la douleur qu'il souffre. Après auoir esté bien fouëtté, si le nombre des Capitaines est grand, sont autant de bras tout frais, qui ont de la force pour luy faire ressentir de furieuses atteintes. Ayant esté ainsi traité, il se retire dans sa casemate, se couche dans son lit, au haut duquel l'on met tous les fouëts, desquels il a esté fouëtté, comme pour marque de son trophée.

Les six semaines de cette premiere & tres-rude épreuve, dans laquelle il a fait paroistre vne constance admirable, estant passées, on luy en prepare vne autre, capable de faire mourir les plus forts & les plus robustes. Pour le mettre dans cette épreuve, on fait vn grand vin, auquel, au iour prefix, tous les Chefs de la contrée viennent avec leur équipage, tous en bonne conche & bien parez. Ils met-

cent pied à terre deuant l'habitation. Estant tous arriuez en veüe de la Case, ils se mettent dans des buissons ou ha- liers, où tous ensemble ils font des cris & hurlemens hor- ribles, puis ils entrent dans la Case, ayant tous la flèche sur l'arc. Ils vont prendre le Capitaine prétendant, déjà tout extenué à cause du ieusne exact qu'on luy a fait faire, & des coups de fouets qu'on luy a fait ressentir. Ils l'apportent dans son lit, qu'ils attachent à deux arbres, & d'où ils le font leuer. On l'encourage comme au commencement, & pour éprouuers'il sera courageux, chacun des Chefs luy donne vn coup de fouet de toute sa force. Il se remet dans son liêt, & on amasse quantité d'herbes tres- fortes & tres- puantes, qu'ils mettent autour de son liêt. On y met le feu en sorte qu'il ne le touche pas, mais qu'il en sente seule- ment la chaleur. La fumée de ces herbes puantes, avec la chaleur du feu, luy fait souffrir d'étranges maux, il est à demy fol dans son liêt, où il demeure constamment, il y tombe dans des pamoisons si grandes, que l'on diroit qu'il est mort. Quand on le voit en cet estat, on luy donne à boire pour le faire reuenir à soy, estant reuenu on l'exhor- te derechef à estre courageux, on redouble son feu qui dure beaucoup de temps. Pendant que ce pauvre miserable est dans ces souffrances, les autres boient & mangent comme des pourceaux, qui le voyans enfin presque mort, luy donnent vn étrange remede pour le faire reuenir à luy. Ils luy font vn coller & vne ceinture de Palmiste, qu'ils rem- plissent de gros fourmis noirs, dont la piqueure d'vn seul se fait ressentir trois ou quatre heures. On luy met ce col- lier & cette ceinture qui le fait bien tost reuenir, à cause des cuisantes douleurs que cela luy fait souffrir. Il se leue, & quand il est debout, on luy verse vn canary plein de pa- linot, qui est vne de leurs boissons, sur la teste, au trauers d'vn manaré ou erible du país. Il se va aussi tost lauer dans la plus prochaine Fontaine ou Riuere, & estant rentré dans sa Case, il se remet derechef dans sa retraite, & afin que tous les enfans de la Case & tous ceux qui en sont, se sou- uiennent de cette ceremonie, on les fouette tous, sans es- pargner mesme les femmes, si elles ne s'enfuyent bien prom- ptement.

On fait recommencer au Capitaine pretendant vn nouveau ieusne, non pas si rigoureux que le premier, car quelqu'un des Capitaines de les voisins a soin de luy aller tuer quelques petits oyseaux. Le temps de ce ieusne estant expiré, il est proclamé Capitaine, on luy baille vn arc tout neuf & des fleches, avec tout ce qui luy est necessaire. Toutes ces épreuves ne sont que pour le faire vn petit Capitaine, car quand il est grand Capitaine il doit auoir alors vn Canot en sa possession avec vn équipage, mais il est obligé de le faire luy-mesme: ce qui est vn travail de longue haleine. Il est quelquefois aidé de quelqu'autre Sauvage vne heure ou deux le iour, mais il est obligé de le faire boire pour sa peine.

CHAPITRE XI.

Comment ils se comportent en guerre contre leurs ennemis, & de la mort cruelle qu'ils font souffrir à ceux qu'ils ont faits prisonniers.

A Pres qu'ils ont pris tous ensemble resolution d'aller faire la guerre contre leurs ennemis, & donné tous les ordres, desquels j'ay parlé cy-deuant, le iour prefix estant venu, ils s'assemblent tous en vn lieu, & partent tous ensemble, en gardant chaque iour les ordres que j'ay remarquez. Estans arriuez à la plus prochaine terre de leurs ennemis, ils s'y arrestent pour carberer ensemble & prendre resolution de ce qu'ils ont à faire. Les grands Piayes qui ont accoustumé de parler au diable s'assemblent, & font vn Carbet où ils se renferment, faisant comme vn certain pavillon, sous lequel le diable leur parle, apres l'auoir éuqué avec bien des ceremonies. Ils l'interrogent du succez de leur guerre, si elle leur sera fauorable, s'ils en réchaperont, & quelles rencontres ils pourront faire. A

quoy il leur répond, disant quelquefois la verité, mais il ment aussi le plus souuent. Cela estant fait, ils mettent leurs rondaches en rang les vnes proche des autres toutes droites. Ils les soufflent, s'il en tombe beaucoup, ils croyent qu'ils tuëront beaucoup de leurs ennemis, & s'il en tombe peu, ils disent qu'ils n'en feront pas beaucoup mourir. Pour dernière ceremonie, le Capitaine general les exhorte tous à se bien comporter, leur remontrant la gloire qu'ils en receuroient, s'ils se portent genereusement, au contraire l'infamie qu'ils encourront s'ils sont poltrons. Cette marque de lâcheté leur demeure eternellement, & ne sont plus confiderez parmy la Nation; & pour les exciter il prend vn grand foüet, comme aussi tous les anciens Capitaines, pour en foüetter les nouveaux Capitaines & aussi quelques vns des ieunes gens, sur lesquels il y a quelque esperance, cela se fait en beuyant tout le saoul.

Le lendemain ils partent au temps qu'ils iugent à propos, pour pouuoir arriuer à la Case qu'ils veulent attaquer, & pour surprendre à la pointe du iour, s'ils ne sont point découuerts, car s'ils le sont, ils s'en retournent sans rien faire, sachans fort bien que leurs ennemis sont aussi courageux qu'eux, & qu'ainsi ils en pourroient tuer beaucoup. S'ils scauoient, quand ils vont en guerre, qu'il en deult estre tué ou pris vn seul, ils n'iroient point. Ils n'attaqueront iamais leurs ennemis en bataille, s'ils ne sont trois fois plus forts.

Ils vont donc entourer & enuironner toute la Case, à laquelle d'abord ils mettent le feu, & lors qu'il est bien allumé, ils font vn grand cry, qui réueille leurs ennemis en sursaut, lesquels ne pensant à rien moins que d'estre attaquez, & se voyant enuironnez & que le feu les gagne, sont contrains de sortir tous à la mercy de leurs ennemis, n'ayant le moyen que de tirer vn coup. Ils en font vne étrange boucherie, pas vn n'échape qui ne soit pris ou tué. Il vaudroit bien mieux qu'ils fussent tuez sur le champ, que d'estre referuez vifs, car ils leur font souffrir mille maux, auant que de mourir. Ils lient les hommes qu'ils prennent vifs, & les gardent soigneusement pour les mener dans le

païs. Ils ne lient point les femmes ny les petits enfans, qu'ils esleuent pour leur seruir d'Esclaves, aussi bien que les femmes. S'il y a quelque homme blessé de leurs ennemis, qu'ils ayent pris, il luy font mille maux auant qu'il meure. S'ils voyent que la mort les preuiendra, auant que d'arriuer chez eux, au premier lieu qu'ils mettent pied à terre, ils les attachent à vn arbre, & les tirent au blanc, apres leur auoir appliqué des torches de feu. Pour les femmes qui ne veulent pas consentir à leurs infames desirs, ils les fléchent de mesme, mettant auparauant des torches de feu dans leur nature, en leur faisant souffrir ce cruel tourment. Quelques-vns sont si dénaturez, qu'ils coupent les principales parties du corps de ceux qu'ils ont tuez, & les attachent à leurs Canots, les autres les font boucaner & les mangent comme tout engragez. Il faut remarquer que celui qui met le premier la main sur vn prisonnier, de quelque sexe ou âge qu'il soit, quand il ne l'auoit touché qu'à vn cheueu, il luy appartient. Il le mene dans sa Case en grand triomphe, le nourrissant tres-bien iusqu'à ce qu'il le faille faire mourir.

Estant de retour chez eux, ceux qui ont des prisonniers, si ce sont des femmes ou des enfans, ils les laissent aller & les traitent comme s'ils estoient leurs propres enfans. Pour les hommes, ils les lient & attachent bien soigneusement, les nourrissent tres-bien, leur faisant experimenter tous les plaisirs possibles iusqu'au iour de leur mort, qui estant arriué selon le nombre des nœuds, qu'ils ont enuoyez par les habitations, tous se trouuent à cette cruelle ceremonie bien ajustez de tous leurs plus beaux ornemens. Quand ils arriuent à la Case, ils font de grands cris & heurlemens allant comme en cadance au son de leurs instrumens. Il faut scauoir que pour faire ce massacre le Chef de l'habitation, où demeure celui qui a pris le prisonnier, a préparé vn grand vin, car pour exercer cette cruauté il faut boire iusqu'à l'excez & s'enyurer.

Estans tous assemblez, on fait venir le pauvre miserable que l'on doit faire mourir, apres l'auoir orné de tout ce qu'ils ont de plus beau, comme de rassade, de grains de

cristaux, & d'un chapeau de belles plumes. Ils le tiennent droit au milieu d'eux, lié d'une corde aux deux poings, luy faisant étendre les bras en croix; puis celuy qui l'a fait prisonnier sort du Carbet, & le voyant il prend sa course, pendant que ceux qui le tiennent le font baisser, afin que celuy qui a pris sa course saute sur son dos, comme les enfans qui iotent au cheual fondu. Apres quoy, on presente au patient un petit siege neuf, & on le fait asseoir dessus bien lié & garoté. Les femmes commencent autour de luy une estrange danse, elles sortent toutes du Carbet comme des Furies, tenant chacune un baston à la main, elles dansent autour de luy avec un chant lugubre, elles pleurent, elles heurlent & font des cris épouventables, en sautant & faisant trois tours à l'entour de luy, en luy baillant l'une du baston, l'autre des soufflets, une autre des nazardes, & luy disant: *Tien, voila pourquoy tu as tué mon frere*, l'autre dit, *mon compere, mon amy*, & choses semblables. Il ne leur dit rien autre chose, sinon qu'elles font bien de luy faire souffrir ce mal, que s'il estoit en liberté, & qu'il tint un des leurs, sa femme luy en feroit tout autant, & encore pis.

Cette danse estant acheuée & ce premier Acte de la Tragedie estant finy, on remeine le patient dans le Carbet, où chacun luy fait caresse, le mettant sur son liét, l'appellant son frere, son compere, l'autre son amy. On le fait boire & manger tant qu'il veut & tant qu'il peut, en quoy il n'espargne pas, pour faire voir qu'il les méprise tous, ils n'oublient pas aussi tous de bien boire. Environ sur les trois heures apres midy, on commence une grande danse qui environne le grand Carbet, où ils font des postures estranges; l'on fait danser ce pauvre miserable, & pendant qu'il danse, les ieunes Sauvages preparent des flambeaux d'un certain bois gommeux qui brulle comme un flambeau de cire, & quand il passe par un certain endroit, ils luy appliquent ce flambeau ardent sur diuerses parties de son corps, par tout où ils peuuent, ce qui devient tout en grosses ampoules. Je laisse à penser quelle douleur souffre ce pauvre mal-heureux, sans se plaindre aucunement, tachant seulement de se conseruer le visage. On ne laisse pas

de le faire danser en cet équipage , ce qu'il fait avec vn grand courage ou plustost de rage. Les Sauvages font brusler de la cassae & l'appliquent toute bruslante contre ces ampoules , qui se creuent & humectent cette cassae , qu'ils mangent avec grand appetit , & boiuent en la mangeant , recommençans la danse , pendant laquelle l'vn luy coupe l'oreille droite , l'autre la gauche , vn autre luy coupe le nez , vn autre le membre viril , & font griller ces choses qu'ils mangent en sa presence. Ce miserable au lieu de se plaindre les anime encore dauantage , leur disant : *Tu ne me fais rien , que ie n'en aye fait autant à vn sel ou tel de tes amis , ou à ton pere ; si t'eslois en liberté , & que tu fusses entre mes mains , ie t'en ferois bien d'autres.*

La danse cesse pour vn peu de temps , afin de se donner le loisir de boire & de manger , pendant lequel temps on iette de l'eau fraische sur les playes , pour en appaiser vn peu la douleur , afin de le faire viure dauantage , & luy faire souffrir de plus grands maux. On luy en fait endurer d'étranges toute la nuit. Comme il est à demy mort , & presque deuenu insensible , celuy qui l'a pris prisonnier de guerre , vient par derriere en luy donnant vn coup de boucou sur la teste , duquel il tombe mort sur la place.

Quand il est mort , les Sauvages preparent des feuilles , sur lesquelles ils portent le corps , l'euentrent , & en tirent les entrailles qu'ils iettent au nez de leurs femmes. Chacun prend vn morceau de la fressure , l'vn du cœur , l'autre du foye , &c. Ils l'embrochent dans des brochettes de bois , & le font rostir , c'est le commencement de leur festin. Ils le coupent en pieces , en ostant les iambes , les cuisses , les bras , & le reste ils le boucannent , & le mangent , cela dure deux iours , s'enyurant & saoulant comme des pourceaux. Celuy qui l'a tué , en boucanne vne partie , de sorte qu'il le conserue pour le moins six mois , afin de le faire voir à ses amis.

CHAPITRE XII.

*De la façon de faire un Piaye, qui est leur
Medecin, & de son Office.*

I'Ay fait voir ce que ces pauvres Infideles souffrent pour
Iacquerir parmy eux la qualité de Capitaine, mais ce-
luy qui aspire à la qualité de Piaye en souffre encore bien
davantage, faisant honte aux Chrestiens qui ne veulent
rien souffrir pour la gloire eternelle, ny pour satisfaire à
la peine deuë à leurs pechez, le moindre desquels a merite
l'Enfer. Ces miserables sans doute s'eleueront contre
les Chrestiens au iour du Iugement, & leur reprocheront
leur vie libertine, & que s'ils eussent eu la connoissance
qu'ils auoient, ils s'en seroient mieux seruy, que si pour un
petit vent de vanité pour porter le titre de Capitaine ou
de Piaye, ils ont tant souffert, combien ils auroient endu-
ré pour les biens eternels, s'ils les auoient connus.

Celuy qui aspire donc à estre Piaye, est premierement
mis chez un ancien, il y demeure fort long-temps pour
estre instruit de luy. & pour faire comme son Nouvitiat,
quelquefois l'espace de dix ans, pendant lesquels il le sert
fort exactement. Le Piaye ancien l'observe, pour remar-
quer s'il a en luy les qualitez necessaires à celuy qui veut
estre Piaye. Ils ne l'eleuent point à cette dignité, qu'il ne
soit âgé de vingt-cinq ou trente ans.

Quand le temps est venu qu'on le doit mettre dans les
preuues, on le fait premierement ieusner avec autant de
rigueur que le Capitaine, & bien plus, car il ne mange que
du miller bottilly un an durant, & bien peu de cassave. Ce
qui les extenuë de telle sorte, qu'ils semblent des sque-
lettes qui n'ont que la peau étenduë sur les os, & deuien-
nent presque sans force. Les anciens Piayes s'assemblent
après ce long ieusne, se renferment dans vne Case, & ap-
prennent au pretendan la façon d'appeller le demon & de le

consulter. Au lieu qu'on fôitette le Capitaine pretendant, on fait tant danser celuy-cy, qu'il en est si las, à cause de la foiblesse que luy a causé le ieufne, qu'il tombe tout pasmé & éuanouï sur la terre. Pour le faire revenir, on luy met des ceintures & des coliers de ces grosses fourmis noires, qui font tant de douleur. On luy ouure la bouche par force, dans laquelle on met vn espee d'antonnoir, dans lequel on iette plein vn grand vaisseau de ius tiré du tabac. Certe étrange medecine le fait aller haut & bas, & luy fait vider le sang, cela dure plusieurs iours.

Aprés des remedes si violents, des ieufnes si rigoureux, il est fait Piaye, & a la puissance de guerir les maladies & d'éuoquer le diable. Mais afin qu'il le fasse comme il faut, on luy ordonne vn ieufne de trois ans. La premiere année, il mange du millet & du pain ; La seconde année, il mange quelques crabes avec son pain ; Et la troisiéme, il mange quelques petits oyseaux. Ils sont si exacts à garder ces ieufnes, qu'encore que les autres boiuet dans leurs vins & assemblées, & fassent bonne chere, ceux-cy n'en boient pas vn coup dauantage, ayans l'opinion que s'ils rompoient leur ieufne, ils n'auroient aucun pouoir sur les maladies, ny sur les diables pour les faire venir.

Dans quel auenglement sont ces pauvres Infideles : Voyez ce qu'ils souffrét en cette vie pour vn honneur vain ; ce sont les vrais Penitens du demon, qui commence dès cette vie à leur faire sentir les tourmens des Enfers. Ces miserables Medecins sont obligez de s'abstenir de temps en temps de certaines choses, & de boire souuent cette rude potion de tabac. Ils en boient quelquefois autant qu'vn grand yurogne peut boire de vin. Leur estomac sans doute s'accoustume à cette sorte de boisson, puis qu'il le peut supporter.

Quand ils ont fait ces épreuues & ces rudes penitences, ils sont appelez avec les autres Piayes à la visite des maladies. Estant arriuez à la Case du malade, ils éuoquent premierement le diable, pour le consulter sur le sujet de la maladie de celuy pour qui ils sont appelez. Ils font cette ceremonie dans vn lieu où on ne voit goutte ; s'il y a du feu

ils l'éteignent, puis ils font comme vne petite tente, sous laquelle ils disent que le diable vient. Ils font plusieurs tours autour de cette tente faisant du bruit avec des calebasses, dans lesquelles il y a des pierrettes, & portent des grelots ou des sonnettes à leur poignet, dont ils font grand bruit. Ils disent certains mots, comme d'une chanson, à la cadance du son des calebasses & des sonnettes. Ils frappent du pied contre terre pour le faire viure. Ils reconnoissent sa presence, en estant quasi obsedez. Il les bat quelquefois en ces occasions. Quand il est present, ils luy demandent pourquoy il a enuoyé cette maladie à celuy qui est malade, veu, disent-ils, qu'il estoit bon? Pourquoy il ne l'a pas plustost enuoyé à quelqu'un de leurs ennemis, & ce qu'il faut qu'ils fassent pour le guerir. Il leur répond d'une voix claire, comme celle que les Basteleurs font faire aux marionnettes. Quelquefois il paroist sous la forme d'un chien ou autre animal. Après luy auoir ainsi parlé, ils vont voir le malade, auquel ils donnent d'étranges remedes. Ils se mettent autour du malade, faisant un tel tintamarre avec leurs calebasses & autres instrumens, que cela est capable d'étourdir & de faire mourir les plus sains. Si le malade a quelque grosse fièvre, ils le soufflent de tous costez, le pressent avec les mains, & le manient de telle sorte, qu'il est impossible qu'il ne ressent de la douleur. L'ayant ainsi pressé & manié, ils esleuent leurs mains, qu'ils tiennent d'une certaine façon, qu'il semble qu'il y ait quelque chose dedans, & les soufflent en l'air, disant que c'est la maladie qu'ils chassent ainsi. S'il a seulement mal à quelque partie du corps, ils pressent cette partie avec grande violence, & soufflent en l'air. Si le malade a quelque abcès en ce lieu, ils luy font souffrir de grandes douleurs. Quand l'abcès est percé, & qu'il suppure, ils ont assez de cœur pour succe le pus qui sort de la playe, & le iettent en terre, ce qu'ils font tous les iours, iusqu'à ce que le malade soit guery. Pour les playes qu'ils recoiuent à la guerre ou par quelque accident, ce ne sont pas les Playes qui les penlent, mais les femmes, qui ont la connoissance de beaucoup de simples, car elles font des cures admirables. Les Sauvages sont si malicieux,

qu'ils n'en veulent point donner la connoissance. Ils ont vne certaine racine qui guerit les playes les plus empoisonnées, & qui a la force de tirer les flèches rompuës. Ven ay eu en ma possession, & en ay planté dans l'Isle de la Barboude. Quand ils ont quelque bras ou iambe rompuë, ils n'ont pas l'industrie de les remettre, & en demeurent estropiez toute leur vie, comme est le plus méchant de nos Sauvages, qui a le bras rompu. Il ne laisse pas de faire rage, quoy qu'il ait receu quatre ou cinq coups de cousteau d'un des nostres, il en a esté parfaitement guery, encoré qu'il y en eust de tres-dangereux.

CHAPITRE XIII.

De leurs Mariages.

IL n'y a rien où les Sauvages fassent moins de ceremonies que dans leurs mariages. Celuy qui a quelque inclination pour vne fille, la demande à son pere, qui ne la refuse pas, car ils ne se refusent rien les vns aux autres. Vn pere ne contredit iamais à son fils, estant maistre de ses volontez. Ils n'épousent pourtant iamais leurs proches parentes, gardant en cela l'honneur. Lors que le pere de la fille la promet à celuy qui luy en a fait la demande, il les fait mettre dos à dos, & se baillent à boire & à manger reciproquement. On les met tous deux dans vn lit neuf, pendant que la jeunesse danse & boit à la santé du nouveau marié, qui leur a préparé de quoy boire. S'il se trouue bien de cette femme, il la garde, c'est à dire si elle luy rend bon service, si elle luy prepare bien à manger, & luy donne bien à boire, & sur tout si elle luy garde fidelité; car s'il a le moindre loupçon, il la repudie & la chasse d'auprés de luy, sans aucune forme de proces, & sans en estre recherché par les parens de la fille, estant tous libres de faire ce qu'ils veulent, sans craindre d'estre repris de justice, n'y ayant aucun crime puny parmi eux. Si on luy de-

mande la raison ; pourquoy il a chassé la femme ; il ne dit rien autre chose sans s'émouuoir, sinon qu'elle ne luy rendoit pas bon seruire, & qu'elle ne luy donnoit pas bien à boire.

La licence effrenée de la concupiscence est tres-grande parmy ce peuple ; les ieunes garçons se messant avec les filles, avec vne grande liberté, mesme qui que ce soit qui y ait de l'inclination, ayant pourtant tousiours honte, & ne faisant rien qu'en cachette. Si quelque fille deuiet enceinte de ses mauuaises pratiques, elle fait en sorte qu'on ne s'en aperçoit point, y ayant parmy eux des remedes pour se faire auorter, le diable les ayant rendus sçauantes pour ce sujet ; elles ne font paroistre leur grossesse, que quand elles sont mariées.

La polygamie est ordinaire entr'eux, non pas à tous en general, car il n'y a que quelques vns des plus grands Capitaines ; cela arriue fort peu. Quand ils ont deux femmes, elles ne sont pas toutes deux dans vne mesme habitation. Ils en tiennent vne dans vne autre contrée, où ils vont passer quelque temps de l'année avec elle pour maintenir la paix.

Quand la femme mariée reconnoist qu'elle est enceinte, elle se declare à son mary, qui fait alors beaucoup de choses superstitieuses, craignant que l'enfant qu'elle porte ne perisse. Il s'abstient de manger de plusieurs choses ; il fait vne penitence étroite ; il craint de toucher les gros poissons, comme le Lamantin, la Tortue & semblables. Ils ne veulent point s'approcher de ceux qui les peschent, de peur, disent ils, que leurs enfans ne meurent, & que leurs ames n'entrent dans ces poissons.

Aussi tost que la femme est accouchée, ce qu'elle fait avec grâde facilité, à cau'se du grand exercice qu'elles font, & qu'elles ne sont pressées d'aucun vestement, elles se font & à leurs enfans, ce que les Sages femmes ont accoustumé de faire, n'y en ayant point dans ces païs. Elles se leuent sur l'heure, prenant l'enfant entre leurs bras, & se vont baigner & luy aussi, dans la Riviere prochaine. Le mary pend ion lit au plus haut de la Case, s'y va coucher, &

fait l'accouchée six semaines, & au lieu de faire servir sa femme qui ne garde point le lit, elle le sert luy-mesme durant tout ce temps-là, pendant lequel il ne se leue que pour aller à ses necessitez. Quand il passe au milieu de tous les cohabitans, il ne les regarde pas, ne leuant pas les yeux. Il ieuſne étroitement pendant ces six semaines, ne mangeant que fort peu, d'où vient que quand sa couche est faite, il se leue maigre comme vne squelette: alors il sort, & est obligé d'aller tuer vne sorte d'oyseau pour sa re-leuée.

La mere a grand soin de nourrir son enfant. Ils ne ſça-uent ce que c'est parmy eux, que de donner leurs enfans à nourrir à vne autre. Elles sont folles de leurs enfans, tant elles les ayment. Elles les lauent tous les iours dans vne fontaine ou riuere. Elles ne les emmaillotent point, mais elles les couchent dans vn petit lit de coton, qu'elles font exprés pour eux; elles les laissent toijours nuds. C'est vne merueille de voir comme ils profitent, quelques-vns à neuf ou dix mois marchent tout seuls. Quand ils croissent, s'ils ne peuuent marcher, ils se traitnent sur leurs pieds & sur leurs mains.

Ces gens ayment extrêmement leurs enfans; ils ne les frappent iamais & ne les corrigent point, les laissant viure dans vne grande liberté, ſans qu'ils fassent rien qui fasche leurs parens. Ils s'estonnent quand ils voyent que quelqu'vn des nostres chastie ses enfans. Ils ne les quittent iamais de veuë, les menant par tout en leurs voyages, & quand ils vont mesme en guerre.

CHAPITRE XIV.

De leurs morts & de leurs funeraillles.

LEs ceremonies qu'ils gardent aux obseques & aux funeraillles sont differentes en plusieurs endroits, & parmy les diuerses Nations, quoy qu'elles ne soient pas esloignées les vnes des autres.

Quand quelqu'un est mort, soit de maladie, ou qu'il ait esté tué en guerre, nos Galibis le laissent le plus long-temps qu'ils peuuent dans son liét, apres l'auoir orné de toutes les mirifiques & instrumens de chasse ou de guerre. Tout le monde le pleure d'une estrange façon, faisant grand bruit autour de son corps. Les femmes à demy enragées comme des Furies, les cheueux épars, se frapent, crient & heurlent comme vne armée de chiens. Ils racontent les belles actions du deffunct. *Il estoit si bon*, disent-elles, *c'estoit vn si bon chasseur, il nous apportoit si souuent deauy manger. Il estoit si courageux en guerre. Il ne craignoit point les ennemis, il en a tant fait mourir.* Si c'est vne femme, elles racontent tout ce qu'elle scauoit faire: *Elle traualloit beaucoup, elle contentoit si bien son mary qui l'aymoit beaucoup.* En disant ces choses elles font des postures & des contorsions horribles. Si apres vn long-temps, quelqu'un de leur mort leur vient à la pensée, elles recommencent leur sabath, elles font ces tintamarres presque toutes les nuicts, elles forment plusieurs ensemble, vont courir dans les bois & dans les prairies, où elles passent deux ou trois heures, à faire des heurlemens qui seroient capables de ietter de la terreur, puis elles retournent à la Case où elles boient jusqu'à s'enyurer. Quand quelqu'un de leurs amis des Sauvages voisins les vient visiter pendant leur affliction, la femme ou proche parenté du deffunct, se vient mettre deuant luy, ou s'estant assise sur vn liét de corton selon leur costume, elle commence ses lamentations en frapant sur son genouil, comme si elle battoit la mesure de la Musique, criant & heurlant comme vne enragée, ce qui excite l'autre à pleurer aussi. Il s'éclate en des cris estranges, & amene tous ceux de la Case, & quand leur douleur est vn peu appaisée, ils boient comme si de rien n'estoit.

Pour reuenir au deffunct, quand ils ont tous bien pleuré, en dansant & en chantant quelque chose de legubre autour du mort, on luy prepare vn bucher, sur lequel on le met avec tous les vtenfiles & armes dont il s'est seruy. Ils y mettent le feu, le faisant brusler entierement, pendant lequel temps ils font touiours leurs postures, sans oublier vn moment à boire.

Il y en a qui font d'autres ceremonies. Ils font vne fosse en terre, où ils mettent le mortaisis sur vn siege, orné de tous ses Caracolis & de ses armes. Ils luy apportent à boire & à manger avec grande ceremonie, disant qu'il luy faut donner à manger, iulqu'à ce qu'il n'ait plus de chair sur les os; parce, disent ils, qu'il ne s'en va point là haut qu'il ne soit sans chair. Par où vous voyez qu'ils croient l'immortalité des ames, sans scauoir pourtant ce que c'est que l'ame, n'ayant aucun mot pour la nommer. Quand il n'y a plus de chair sur les os, ils font vne assemblée ou vn vin, pour les brusser, ce qu'ils font en certe sorte. Ils les mettent dans vn liét de cotton bien blanc, quatre ieunes filles tiennent chacun vn coin de ce liét, elles font danser ces os au son de quelque instrument, & toute l'assemblée danse aussi, beuuant d'aurant. Quand elles les ont bien fait danser, ils font vn bucher, où ils les font brusser avec tout ce qui leur a seruy pendant leur vie. Estant reduits en cendre, s'il y en a quelques vns qui n'ayent pas esté consummez, ils les battent & puluerisent, les passent par vne sorte de tamis, & mettent ces cendres dans de l'eau & s'en frottent les iambes, & l'on boit, puis chacun se retire.

CHAPITRE XV.

De leur façon de traiter avec les Estrangers.

Quand vn Vaisseau est arriué à leur rade, ou à quelque embouchure de riuere, il arbore l'étendard du país d'où il est, portant son pavillon au grand mats, qui fait connoistre à ces peuples de quelle Nation il est; si ce pavillon les trompe quelquefois, ils ne se trompent point à la physionomie. Ils discernent fort bien vn François d'avec vn Espagnol, Anglois, Flaman, ou autre. Le Vaisseau estant à l'ancre, il tire trois coups de canon, qui est vn signal que tous les Indiens connoissent tres bien, & pour n'estre pas surpris ils considerent le Vaisseau de loin, ils en connoissent

connoissent fort bien la fabrique , & voyent bien s'il est François, Anglois, ou autre. Quand ils ont reconnu que ce Naviere est de leurs amis, ils viennent dans leurs Canots d'un costé & d'autre aborder ce Vaisseau. Le Capitaine les prie de monter, ils le font, sans se faire beaucoup importuner. On les fait entrer dans la chambre de poupe, où estant assis le Capitaine leur presente à boire de l'eau de vie, de laquelle ils sont fort amateurs. Ils ne quittent point la partie qu'ils ne soient saouls. Pendant cela le Capitaine leur parle en leur langue, s'il la sçait, ou par un Truchement.

Les Indiens demandent *Etébogué erebò nobouï?* cela veut dire, *Qu'es-tu venu faire icy?*

L'Étranger répond, *ou amoré cent nobouï*, cela veut dire, *te te suis venu voir.*

L'Indien, *Otonomé*, pourquoy?

L'Étranger, *Galibi banaré Francisi*, les Galibis sont amis des François, *Galibi troupa*, les Galibis sont bons.

Le Capitaine du Naviere luy dit: Veux-tu boire de l'eau de vie? *amoré brandevin sincré icé?*

L'Indien répond, *terré ou icé*, oüy ie veux boire.

Le Capitaine dit: Je veux acheter des liëts de cotton, *ou cibegati acado amoré.*

L'Indien, Je viendray demain avec mon pere, ie t'en apporteray beaucoup, *ou coropo nobouï acouomé baba*, *ou menéboüi amoré tapouimé.*

Apporte-moy des poules, du cerf, des Ananas, *ou ménéboüi, corosogo, couchari, ananaï.*

Celui-là t'en apportera, *moé ménéboüi amoré*, ou bien *moé cayé.*

Comment s'appelle cela? *etéé moé*, ou *ini.*

Cela s'appelle du cerf, vne poule, *etéé couchari*, *corosogo.*

Combien veux-tu vendre cela? *Etébésème moncé*, vn couteau, *maria*, vne serpe, *maceta.*

Tu'es chiche & vilain, *amombé amoré.*

Ié ne suis point vilain, *ouacé ou amombé oua.*

Les Indiens m'ont dit que tu estois malade.

*Indian non segaliti amoré yetombé.**Je me porte bien, non yetombé oua.*

Voilà diuerses façons de parler & de traister avec eux. Pour ceux qui ne sçauent pas la Langue, ie mets icy vn petit Dictionnaire des mots principaux de la Langue des Galibis, avec lesquels on peut l'apprendre facilement & former vn discours, apres que i'auray fait quelques Remarques sur cette Langue dans le chapitre suiuant.

Il faut remarquer qu'il n'y a rien à traiter parmy nos Galibis, que des liets de coton & des viures, car ils sont extrêmement paresseux, ils ne se veulent pas donner la peine de recueillir & amasser les choses curieuses qui se trouuent dans leur país. Tous les Sauuages depuis les Amasones iusqu'à nos Galibis en font de mesme. Quelques vns s'adonnent à la pesche du Lamantin, comme les Racalets, mais plus haut chez les Maronis vers Suriname, il y a force bois de lettre. Quoy qu'ils ayent tous du tabac, & des cannes de succe, ils ne les façonnent point par vne pure paresse, d'autant qu'ils ne veulent point trauailler.

CHAPITRE XVI.

Remarques generales sur la Langue des Galibis, & presque de toute la Coste, depuis les Amasones iusqu'au dixième ou douzième degré, avec vn Dictionnaire des mots principaux.

LA Langue des Galibis & presque de tout ce grand país de l'Amerique est fort sterile; car comme ces pauures Indiens n'ont aucune Religion, ils n'ont par conseqent connoissance d'aucune diuinité, ny du culte & du respect qui luy est deu. Ils ne connoissent aucunement Dieu; ils n'ont point de termes pour parler de cette diuine science, que l'on appelle la Theologie, qui apprend à parler de Dieu; ils n'ont aucun autre art ny science; ce qui fait qu'ils

n'ont que les mots, qui leur seruent pour communiquer entr'eux, traiter avec les Etrangers & nommer simplement ce qu'ils comprennent par les sens, d'où vient que cette Langue est extrêmement facile, car ayant retenu quelque nombre de mots, les plus vîtez parmy eux, tels que ceux que j'ay mis dans le petit Dictionnaire, faisant aussi quelque peu de réflexion sur les Remarques ou regles suivantes, il n'y a personne, pourueu qu'on vueille prendre quelque peu de peine, qui ne s'en serue tres-bien & en peu de temps.

La premiere Remarque est, que de toutes les huit parties d'Oraison, avec lesquelles nous composons vn discours, il n'y en a que deux en cette Langue, à sçauoir le nom, qui sert à nommer les choses, & le verbe, pour représenter les actions & les passions; ils ne se seruent point de toutes les autres.

Il y a de deux sortes de noms, le substantif & l'adjectif. Le substantif qui sert à nommer les choses, comme ce mot *meiou*, qui signifie du pain; l'adjectif qui montre de quelle qualité est la chose, comme si le pain est bon ou mauuais, blanc ou noir, grand ou petit: Exemple, *meiou iroupa*, qui veut dire du bon pain; *meiou* est le substantif, & *iroupa* est l'adjectif qui signifie *bon*.

Les noms n'ont que le singulier, soit substantif, quoy qu'il soit propre ou appellatif, non plus que l'adjectif. Ils n'ont aucuns cas avec lesquels ils se déclinent, ny aucun article pour distinguer vn nominatif, par lequel la chose est nommée d'avec vn genitif, qui signifie la possession de la chose; Exemple si ie leur demande comment s'appelle du pain en Galiby, ils me diront *meiou*, si ie leur demande, à qui est ce pain, ils me diront *meiou Biraumon*, c'est le pain de Biraumon. Vous voyez par là qu'ils n'ont aucun article ny aucun cas.

Neanmoins nous pouuons dire qu'ils ont vn vocatif, duquel ils se seruent pour appeller quelqu'un: ce qu'ils font en deux façons. Quand ils sont proche les vns des autres, comme quand ils veulent appeller quelqu'un de leurs enfans, ils diront, *acné sigami*, qui veut dire, *Vien à mon fils*,

mais quand ils sont éloignez les vns des autres, comme quand ils se rencontrent deux Canots sur la mer, & qu'ils craignent que ce soit quelque ennemy, ils demandent en s'écriant, *nec moré sé nec moredo*, qui veut dire *qui es tu?* Ils respondent *biromon se biromondo*. C'est Biraumon, ce sont de leurs façons de parler. Ils n'ont point de pluriel & au lieu d'iceluy, il se seruent de ce mot *papo*, qui signifie *tous*, comme qui diroit, ils boient tous du otiaou, *papo ouaou sineri*, & quand ils veulent dire beaucoup de choses, & signifier vne grande multitude, ils se seruent du mot *sapouimé* qui veut dire *beaucoup*: Exemple, il y a beaucoup de pain, *sapouimé meiou*, il y a beaucoup de François, *sapouimé francici*. Quand ils veulent représenter vn nombre fort grand, & qu'ils ne peuuent compter, en disant ce mot *sapouimé*, ils montrent les cheveux de la teste.

Les noms adjectifs non plus que les substantifs, n'ont point de cas ny de pluriel, & n'ont qu'vne terminaison seule pour tous les genres: Exemple, *babairoupa*, qui veut dire, bon pere, *bibi iroupa*, bonne mere, *meiou iroupa*, bon pain.

Il faut remarquer que pour signifier les qualitez contraires exprimées par les adjectifs, ils ajoutent au mesme mot la negation *oua*, qui signifie en sa propre signification *non*: Exemple: Les François sont bons, sont gens de bien, *francici iroupa*, les François sont meschans, ne sont pas gens de bien, *francici iroupa oua*, les Galibis sont paresseux, *Galibi anquinopé*, les Galibis ne sont pas paresseux, ou bien, sont diligens, *Galibi anquinopé oua*.

J'ay dit qu'ils n'auoient de toutes les parties d'Oraison que le nom & le verbe, mais j'ay remarqué qu'ils ont les pronoms demonstratifs, *moy*, *soy*, *luy*, qui seruent pour tous les possessifs, & pour exprimer les personnes des verbes: Exemple, *ou* est la premiere personne, qui signifie *moy*, *nous*, *ie*, *mien*, *nostre*; La seconde personne est *amuré*, qui signifie, *soy*, *tu*, *vous*, *vostre*. La troisieme personne est *moé*, qui signifie, *il*, *ils*, *luy*. Exemples de toutes ces choses.

Le boy de l'eau, *ou sineri tonna*, tu bois de l'eau, *amuré*

ſneri tonna, il boit de l'eau, *moé ſneri tonna*, mon pain, *aou meyou*, ton pain, *amové meyou*, son pain, *moé meyou*.

Ils n'ont point de pronom relatif, de sorte qu'il ne se faut point tourmenter pour exprimer *qui* ou *que*: Exemple, i'ay veu les François qui sont bons, *aou ſené ſr. n'icci iroupa*; où vous voyez que le *qui* n'est point exprimé, non plus que le mot *sont*, d'autant qu'ils n'ont point le verbe substantif, *ie ſuis*, *tu es*, *il est*: néanmoins pour dire *ie ſuis*, ils se seruent de la diction, *ſé*, comme on void par l'exemple que i'ay rapporté cy-dessus, *nec moré ſé nec maredo*, qui est tu; où la particule *ſé*, est prise pour *es* en la seconde personne, *Biron ou ſé biromondo*, ie suis Biramon, où la particule *ſé*, est prise pour *ie ſuis* en la premiere personne.

Pour les noms de nombre, ils ne comptent que iusqu'à quatre: Exemple, vn, *aúniq*, deux, *oquo*, trois, *oroña*, quatre, *acourabame*. Ils ne comptent point plus auant, car s'ils veulent exprimer vn plus grand nombre, ils montrent autant de doigts, comme *cing*, ils montrent la main, *dix* les deux mains, *vingt* les mains & les pieds. Pour dire vingt, ils disent pourtant *opoumé*, & voulant exprimer *quarante*, ils disent *opou poumé*, comme qui diroit deux fois les mains & les pieds; s'ils veulent exprimer vn plus grand nombre, ils se seruent de leurs nœuds.

Du Verbe.

Ils n'ont en tout que le verbe actif, qui ne se coniugue point ny par temps ny par modes; ils n'ont que le present sans pluriel; le present n'a qu'une seule terminaison, & on reconnoist l'action des trois personnes par les pronoms demonstratifs, *aou*, *amové*, *moé*.

Exemple, j'aime, *aou ciponimé*

Tu aimes, *amové ciponimé*,

Il aime, *moé ciponimé*,

Pour exprimer vn passé, i'ay aimé, *aou ciponimé penaré*.

Pour exprimer vn futur, j'aimeray, *aou ciponimé aboronné*, comme qui diroit, *i'aime tantost*.

Autre exemple, ie viens, *aou nobouï*.

Tu viens, *amové nobouï*.

Il vient, *moé nobouï.*

Il viendray, *ou nobouï alié,* & ainsi du reste.

Il n'y a point de passif, faut exprimer la passion par la troisième personne de l'actif: Exemple, *ie suis aimé,* il faut tourner par celui-là m'aime, *moé cisonimé ou.*

Il faut enfin remarquer qu'un mesme mot signifie plusieurs choses: Exemple *amoré,* signifie *c'est toy, bon iour,* comme *amoré baba,* bon iour pere, il veut dire aussi, *c'est soy pere,* ils répondent *terré,* qui veut dire *ouy.* Ils ont aussi plusieurs mots pour signifier vne mesme chose, que l'on n'apprend que par l'usage.

Il n'y a point de mot qui signifie *pour, ny afin, & car;* ce qui donne beaucoup de peine.

Pour ce qui est des degrez de comparaison il n'y en a point, mais on se sert de la particule *man,* pour signifier le superlatif *tres:* Exemple, cet Indien est tres-bon, *moé carlina iroupa man,* il n'y a point de comparatif, au moins en ce que j'ay remarqué, peut estre qu'un plus long usage en fera connoître.

Enfin, il faut observer pour la prononciation, qu'ils prononcent la dernière syllabe fort long. Il y a aussi quelque différence entre le langage des hommes & celui des femmes. Les hommes adjoustent quelquefois à la fin du mot, *bo,* ou *bonne;* les femmes au contraire adjoustent la particule *ri;* exemple, les hommes disent, *ie vay à Ceperou,* ou *Ceperoubo,* ou *Ceperoubo nisan,* & les femmes disent, *ou Ceperiri nisan.*

Voilà les Remarques que j'ay pû faire sur la Langue des Galibis pour le peu de temps que j'ay esté dans le païs, & que j'ay communiqué avec ceux qui y sont experts; avec ce peu j'espère moyennant la grace de Dieu, que l'on pourra se rendre assez intelligent parmy eux en se servant de ce peu de mots, qui suivent par ordre Alphabetique, & que j'ay reduits en pratique, ayant mis plusieurs façons de parler.

PETIT DICTIONNAIRE
de la Langue des Sauvages Galibis, en la
partie de l'Amérique Méridionale, appel-
lée Cap de Nord, réduit en pratique.

Absent,

oïanan.



L faut remarquer que les Indiens
sous-entendent souvent la premiere
personne dans leurs discours, com-
me en cette rencontre, quand ie
veux dire: *mon pere n'y est pas, il est absent,*
l'on deuroit dire en Galiby, *ouo baba oïanan,*
ils se contentent de dire, *baba oïanan,* & sous-
entendent la premiere personne, qui n'est
point exprimée.

Acajou,

fruit du país.

moué.

Je veux manger vn Acajou, *ouo moué aminé*
icé, la premiere personne est exprimée en
ce lieu.

Agouti,

espece de lieure,

acouré.

L'ay tué, fléché, assommé vn Agouti, *acouri*
sibogaie, ou bien *choué,* où vous voyez que
la premiere personne n'est point exprimée.

Aimer,

ciponimé.

Je t'aime, *ouo amoré ciponimé.* Il est à propos
de bien remarquer leur façon de parler & de
s'énoncer; ce qui se peut faire en la constru-
ction de cette phrase, car à la prendre selon
l'ordre des mots, *ouo* veut dire, *moy,* *amoré,*
veut dire *toy,* & *ciponimé* veut dire *aime,*
de sorte que c'est comme qui diroit, *moy toy*
aime, pour dire *je t'aime.*

Il est bon d'observer encore ce que j'ay mis dans les Remarques generales, que les verbes en cette Langue des Galibis, ne se coniugent point par moeurs ou modes, ny par temps, & qu'ils n'ont que les trois personnes du singulier du present, sans pluriel: de sorte, que quand l'on veut exprimer vn temps passé, ou vn futur, il y faut adjoüster quelque mot qui le fasse connoistre. Ces trois pronoms demonstratifs seruent pour exprimer les personnes, *aou* par exemple, qui signifie *moy*, pour la premiere personne, *amore*, *toy*, pour la seconde personne, *mocé*, *luy*, pour la troisieme: Exemples,

J'aime, *aou ciponimé.*

Tu aimes, *amore ciponimé.*

Il aime, *mocé ciponimé.*

Et comme ils n'ont point de pluriel, pour dire, *nous aimons*, on peut adjoüter ce mot, *papo*, qui signifie *tous*, comme qui diroit, nous aimons tous, *papo ciponimé*. Pour exprimer le preterit parfait, *j'ay aimé*, ils disent *aou caporoné ciponimé*, ce mot *caporoné* signifie *autrefois*, comme qui diroit, *j'ay aimé autrefois*, & pour exprimer vn futur, ils adjoüsent le mot, *alié*, qui signifie *tantost*, comme qui diroit *j'aiméray tantost*, *aou alié ciponimé.*

Acheter ou traiter,

Adieu,

Adieu compere,

Aïsselle,

sebegati.

sarabado.

sarabado banaré.

ciatari.

L'aïsselle me fait mal, douleur, ou, j'ay mal à l'aïsselle, *ciatari etombé*, ce mot *etombé*, signifie tous les mots qui suivent, douleur, j'ay mal, ou, je suis malade.

Aller,

nisan.

La plus part des verbes chez les Galibis dans leur sterilité sont grandement irreguliers, n'y ayant

ayant aucun rapport entre les temps qui ne deriuent point les vns des autres, comme l'usage le fera connoistre, & comme ie feray voir en la suite. Aller par Canot *canoüa nisan*. Il faut icy remarquer que les Galibis ajoutent souuent vne particule à la fin d'un mot, pour vne plus grande emphase: Exemple, pour dire, *ie vay à Ceperou par mer*; il faudroit dire simplement, *ou Ceperou parana nisan*, mais ils disent, *ou ceperoubo*, ou *ceperonbonne parana-bo nisan*, ie vay par Canot, *canoüa nisan*, ou *caboabo nisan*.

Ils ont encore d'autres particules qu'ils ioignent à la fin des mots, qui ne seruent de rien au discours, mais seulement pour emphase, comme ces particules, *se, do, ta, so, nan, mo*: Exemple de toutes ces particules à la fin des mots. Quand ils appellent quelqu'un pour le faire venir, ils disent, *acnédo, acné sé*, qui veut dire *vien ça*, pour parler simplement, il ne faut dire que ce mot, *acné*, qui est tout de mesme. Pour la particule, *ta*, il faudroit dire simplement, *ie m'en vais au iardin*, *ou moigna nisan*, ils disent, *ou moignatana nisan*. Pour la particule, *nan*, quand ils disent, il n'y a point d'eau, ils disent simplement, *touna nimadi*, ou bien, *touna oua*, mais par emphase ils ajoutent la particule, *nan*, *touna ouanan*, de mesme la particule *mo*, *touna ouamo*, il n'y a point d'eau. Il y en a plusieurs autres que l'usage fera remarquer.

I'ay dit que les verbes sont grandement irreguliers, & que les temps ne deriuent presque point les vns des autres; ce que l'on peut reconnoistre en ce verbe, *nisan*, qui signifie *aller*.

Au present, *ou nisan*, ie vay.

Au preterit parfait, *ou penaré ceperonbo*

Ecc

nitan, comme qui diroit, *ie vay autrefois à Ceperou*, au lieu de se seruir de *nisan*, ils disent *nitan*. Au futur, *i'iray à Ceperou*, ils ajoutent ce mot *alié*, qui veut dire *tantost*, ou, *coropo*, qui veut dire *demain*, comme *alié ceperoubo nisan*, ou, *coropo ceperoubo nisan*, *i'iray demain à Ceperou*.

Si l'interroge quelqu'un, & que ie luy demande, où vas tu Compere? *oïa misan amoré*.

Si ie dis à quelqu'un va t-en, *itangue amoré*.

Si ie dis à quelqu'un, *va par là*, ie diray, *onebo mossa*.

Si ie dis *allons*, il se faut seruir du mot, *cama*, comme qui diroit, *allons à Remire*, il faut dire, *Remir.bo cama*, vous voyez par toutes ces façons de parler, comme les verbes sont fort irreguliers.

Alteré, auoir soif, ie suis alteré, *nicoumeli*.

J'ay soif, donnez moy à boire, *ou niconmeli sineri-iaré mé*, la particule *mé*, est vne adionction, il suffit de dire, *sineri-iaré*.

L'Amary ou matrice, *moïet*.

Amitié, *apocubé*.

Je veux auoir ton amitié, *ou icé amoré apocubé*, le mot, *amoré*, en cet endroit signifie, *ton*, comme qui diroit, *ie veux ton amitié*; le mot *auoir*, n'estant point exprimé, car il n'est point en vsage parmy eux, ils se contentent de dire, *ou icé*, ie veux, & pour dire, *i'ay du pain*, à la premiere personne, ils ne disent que *ou meïou*, comme qui diroit, *mon pain*.

Amis, confederez, *iamori*.

Les François sont amis & confederez des Galibis, *Francici iamori Gûlibi*.

Vous remarquerez en cete phrase qu'ils ne se seruent point du verbe substantif, *ie suis*, *tu es*, *il est*, non plus que d'aucun article dans les noms, comme, *les*, *des*, qui n'y sont point

exprimez, c'est comme qui diroit, *François amis Galibis.*

Ananas, fruit du païs,

nana.

Compere apporte moy des ananas en quantité, ou beaucoup, ou en abondance, *banaté nana tapouimé amenegue*, la particule *des* n'est point exprimée.

Amy, ou Compere,

binaté.

Bon iour amy, ou Compere, *amuré banaté*, comme qui leur diroit, *c'est toy Compere*, à quoy ils ne répondent que ce mot, *terré*, qui veut dire *ouy*: ce qui nous montre que c'est plustost à dire, *c'est toy Compere*, que non pas *bon iour*.

Ancien, vieillard,

tamouff.

Mon grand pere est homme de bien, *aou tamouffis baba iroupa*, où le mot *iroupa*, signifie est homme de bien, & est bon, n'ayant point de mot pour exprimer le verbe substantif, comme i'ay déjà dit.

Appartient,

abolemon.

Ce pain est, ou appartient à mon pere, *meiou baba abolemon*, où la particule, *ce*, n'est point exprimée, & si ie veux dire, *ce pain est à moy*, ou, *m'appartient*, ils ne disent que, *aou meiou*, qui veut dire proprement *mon pain*, n'exprimant point le verbe, *est*, ou *appartient*. Quand vous leur prenez que que chose, & qu'ils la redemandent, ils disent, *aou éripali* qui veut dire, *c'est à moy*, ou *cela m'appartient*.

Appeller quelqu'un,

icoumague.

Appelle mon fils, *amuré tigami icoumague*, comme qui diroit, *toy*, en la seconde personne, *appelle mon fils*.

Apporter,

amenegue.

Compere apporte moy du pain, *banaté meiou amenegue*. Pour dire i'apporte du pain, *meiou se vissan*, as tu apporté du pain? *meiou mene-*

404 *Le Voyage de la Terre Equinoxiale,*

boüi amoré, j'apporteray du pain, *meïou sene-tagné*, porte ce pain à la maison, *meïou souata alitangue*, vous pouuez remarquer l'irregularité de ce verbe.

Aprés demain, *manicoropo*.
 Je viendray après demain icy, *manicoropo noboüi erebo*.

Arc, *ourapax*.
 Mon fils donne moy mon arc, *tigami ourapax iaré mé*, où vous voyez que ce pronom, *mon*, n'est point exprimé, l'on pouuoit dire *ou ourapax*.

Arquebuse, fusil, tout arme à feu, ils n'ont que le mot Espagnol, *arquaboufa*.
 Tirer vne arquebuse ou fusil, *arquaboufa chimorigay*.

Arresté, *boucané*.
 Arrestez vous là, ou demeurez là, *boucané erebo*.

Affis, *nopo*.
 Compere affis toy là, *banaré nopo ique erebo*.

Affommer, *chioüé*.
 J'ay aujourd'huy affommé vn cerf avec la massüe, *couchari ou chioüé eragne aconomé bonton*.

Attacher, *chimugay*.
 Cette femme a tout presentement attaché vne espingle, *ouali erimé cacouffa chimugay*, ces particules, *cette*, *a*, *vne*, ne sont point exprimées, c'est comme qui diroit *femme attaché presentement espingle*.

Auancer, ou aller viste, *ticané*.
 Cet homme va bien fort, ou, va bien viste, *ouqili ticané man*, la particule *man*, signifie fort, ou bien tres.

Auant-hier, *manicoaré*.
 Je suis venu auant-hier à Ceperou, *ou manicoaré Ceperouba noboüi*.

Aube du iour, point du iour, l'aurore, *emamori.*

Leuez vous, il est iour, l'aube du iour. Les Galibis n'ont point de mot pour signifier, *leuez*; mais quand il est iour, ils se leuent en disant, il est iour, ie vais sous le Carbet, *emamori sapota nisan*, où la particule *ta* est ajoutée sans necessité.

Autrefois, *caporomé.*

J'ay veu autrefois vn Indien avec les François, qui estoit grand & gros, *auo caporomé sené calina aconomé Francici aporomé, apoto.* Vous voyez dans cette phrase qu'ils n'ont point de pronom relatif *qui, que*, non plus que de conjonction *&*, car le *qui* n'est point exprimé, non plus que le verbe *estoit*, ny aussi la conjonction *&*.

Avec, *aconomé.*

Je suis venu tout maintenant à Remiré avec mon pere, *auo Remirobo erémé naboué aconomé baba*, ce mot, *erémé*, signifie *tout maintenant, à cette heure.*

Acheter, *sibigati.*

Je veux acheter vn liët de cotton, *auo icé sibigati acado.*

Arriué, *nitapoué.*

Il est arriué vn Canot, vn Nauire à Ceperou, *Ceperouba canoa, naniata nitapoué.*

Aujourd'huy, *erague.*

Je mangeray aujourd'huy du poisson & des oiseaux, *auo erague oto tonoro aminé.*

Autrefois, il y a long-temps, *penaré.*

Apostume, *niconomé.*

Aussi, *yaba.*

B

- B**aigner, se laver, *opi.*
Allons nous baigner dans la mer, pour parler simplement, il faut dire, *opi parana nisan*, mais pour parler avec emphase, il faut dire, *opito paranato cama*, où vous voyez que les particules, *to & bo*, sont aioustées.
- Banc**, ou siege, *moné.*
 Mon fils va querir vn siege & t'assis-là, *tigami, monéamitan nopo ique*, où *vu* n'est point exprimé, ny la conionction, &, non plus que le pronom *mon*.
- Barbe**, *sacibo.*
 Ce bon vieillard a vne grande barbe blanche, *tamoussi sacibo samoué apotomé.*
- Boire**, *fineri.*
 Compere j'ay soif, donne moy à boire du oüacou, *banaré aou niconneli oüacou fineri. iaré mé*, il est bon de remarquer quelquefois la construction des phrases: Remarquez donc celle-cy, *aou*, moy, *niconneli*, soif, *oüacou*, du oüacou, *fineri*, boire, *iaré* donne, pour dire *donne moy à boire du oüacou.*
- Bois**, *vûé, vûé.*
 Va couper du bois, *vûé vûé chicatay amoré*, comme qui diroit, *toy coupe bois.*
- Bon**, *iroupa.*
 Tu es bon, *amoré iroupa*, les François sont bons, *Francici iroupa*, où vous voyez que le pronom, *tu*, ny la particule, *les*, & le verbe *sont*, ne sont point exprimez. Si vous voulez dire le contraire, comme *les François sont méchans*, il ne faut qu'adiouster la negation *oua*, comme *Francici iroupa oua*.
- Bois de lettre**, *païra.*
 Je veux traiter, ou acheter du bois de let-

tre , *au icé païra sebegati* ; le mot *sebeg ti* , signifie *traiter* ou *acheter*.

Bouche, *embatari.*
Cet enfant a la bouche grande , *moc tigamé embatari apotomé* , la particule , *mic* , est prise en cet endroit , pour *mocé*.

Bouillir, *timoca.*
Femme , va faire bouillir le pot , *tourona timota izangue*.

Bon-iour, *amomé.*
Bon iour Compere , *amomé banaré* , comme qui diroit , *c'est toy Compere*.

Bouteille ou calebasse, *matata* ou *mouroutouâou*.
Je veux boire à la bouteille , *au snevi icé mouroutouâou* , les particules *â* , *la* ne sont point exprimées.

Bras, *apori.*
Cet Indien a de gros bras , *moc Indian* , ou *mocé calina apori apoto*.

Bourbe , vaze , ou fange, *acourou.*
Ce petit François va fort bien , ou marche fort bien dans la vaze , *tigami Francisci acourou ta man nisan*.

Bois à enyurer, *ineccou.*
Mon fils porte ce bois à enyurer , *tigami inecou alitangue*.

Brun ou noir, *tiboupon.*
Ce papier est brun ou noir , *calita tiboupon*.

Beau, *couramé.*
Voilà vn beau icune homme , *poito couramé*.

Blanc, *tamoué.*
Ce linge est bien blanc , *mocé camisa tamoué man*.

Bananes . fruit du país, *plavana,*
chiquerique.

Brusler, Le cochon brusle sur le boucan , *soinga tou-po cambo chiquerique.*

Boucan, *camboi*

C

- C**hercher, Cherche moy vn couteau, *soupi, maria soupi amoré.*
 Que cherchez vous *etebogue amoré.*
- Chatouïller, Tu me chatouïlle, *amoré itagnerine.*
- Cheueux, J'ay les cheueux bien noirs, *amou ioncé sibou-
 rou man.*
- Comment t'appelles-tu? *eseté amoré.*
- Chez moy, Je veux que tu demeure chez moy, *amou amoré
 ao cossa,*
- Ciche, vilain, Les Indiens disent que les François sont
 chiches, vilains, *calina sigaliti Francisi
 amombé.*
- Chien, Ce grand chien m'a mordu, *caiconci
 mancipé necabouzi.*
- Chier, Je vay faire mes affaires, chier; à mes ne-
 cessitez, *amou veiabourou nisan,*
- Chirurgien, Medecin, Va querir le Medecin, *piaye.
 piaye amitanque.*
- Colere, fâché, Cet Indien est en colere, fâché, *teriqué.
 moc calina teriqué,* les Indiens ne sont plus fâchez,
calina teriqué oua, la mer est encolere, *para-
 na teriqué, ou paranabo polipé.*
- Choux, Les choux sont bons, *taia iroupa.*
- se Choyer, prendre garde à foy, *m.c.*
 Choye toy, prend garde à roy, *amoré marié.*
- Chaudiere, canari, pot, marmite, *toroua.*
 Mets le pot au feu, *toroua ouato ique.*
- le Ciel,

- le Ciel, *capou.*
 Le Ciel est clair & serain, *capou tasiéri.*
- Cuir, ou peau, *epopo.*
 Ce cerf a la peau dure, *moc couchari epopo*
i. ppé.
- Cerf, *ccuchari.*
 Ciseaux, *guereci.*
 Donne moy des ciseaux, ie veux couper de
 la toille, *guereci taré me, aou icé camisa chi-*
quete.
- le Cœur, *i. opoupo.*
 l'ay mal au cœur, *aou itipoupo erombé.*
- Citron, *rapoulé.*
 Les citrons sont gros & jaunes, *rapoulé*
apoto tigneré.
- Chef de porte, *boutou, boutonvelipena.*
 Donne moy la clef du coffre, *boutou bouton-*
rolipena taré mé.
- Coffre, mot Espagnol, *cassa.*
 Mets les baguettes dans le coffre, *caracouli*
cassata.
- Clair, *tasiéri.*
 Le Soleil, le Ciel, la Lune, le crystal sont
 clairs, *veiou, capou, nouna, touna, piritou,*
tasiéri.
- Cloud, *boutou boutonli.*
 Attacher vne planche avec vn cloud, ou
 attacher vn ais, *vne vne chimugué aconomé bou-*
sou boutonli.
- Cochon, pourceau, *poinga.*
 Ce cochon est gras, *mac poinga ticaguc, mai-*
gre, ipuma.
- Cognée, ou hache, *ouï ouï.*
 Cette cognée de fer est forte, *moc ouï ouï*
sibarali polipé.
- Col, *reimi.*
 Cette Indienne a le col court, *mac calina*
reimi seminé.

410 *Le Voyage de la Terre Equinoxiale,*

- Collier, *corouabet.*
Tien, ma fille, vn collier de crystal, *nido oua-
li corouabet piriten.*
- Comme, à la ressemblance, *neouara.*
Cet Indien est comme, ou ressemble à vn
François, *moc calina Francici neouara.*
- Combien estes vous ? *enoüara.*
Combien estes vous d'Indiens ? *Indiana
enoüara?*
- Compere, *banarè.*
Tu es mon Compere, mon amy, tu es bon,
homme de bien, *amuré banarè iroupa.*
- Contre, contraire, *reibegua.*
Les François sont contraires aux Galibis,
Francici reibegua Galibi.
- Coste du corps, *foropo.*
I'ay la coste rompuë, *ou foropo natanboui.*
- Cotton, *maourou.*
Je fais vn liët de coton, *ou acado bogne
maourou aconomé.*
- Coude du bras, *apourena.*
Couleuvre, *occoiou.*
Les couleuvres mangent icy les rats, *occoiou
amine mombo crebo.*
- Couper, *chiqueté.*
Couper du pain, *meïou chiqueté.*
- Courir, *tegané.*
Mon fils, court viste, *tigami, tegané coci.*
- Courroucé, fâché, *teriqué.*
Couteau, *maria.*
I'ay perdu mon couteau *maria outali,* i'ay
oublié mon couteau, *maria ouciné.*
- Craindre, auoir peur, *tenariqué.*
Crapaut, *paraou.*
Les crapauts ne valent rien, *paralou irou-
pa oua.*
- Crier, *nicoté.*
Cet enfant est vn criard, crie, *moc tigami nicoté.*

- Crochu, *tigoconé.*
 Cet homme a les pieds crochus, *mic equili*
ipupo tigoconé.
- Crystal, *piritou.*
 Les filles & les femmes aiment le crystal
 bien clair & dur, *cuali piritou tasiéri popé ci-*
ponimé
- Crabrier, oiseau, *saouar.u.*
 L'oiseau Crabrier mange sur la vase, *sonoro*
saouarou acoton aminé.
- Cueillir, *cipiti.*
 Va cueillir des Acajous aux arbres, *moüet*
cipoti vüé vüé.
- Cueilleuse, *itoup.s.*
 Donne moy vne cueilleuse pour manger du
 potage, *itoup:tiaré mé aminé icé ssuma.*
- Cuire ou faire cuire, *fibuli.*
 Cuire du poisson, *eto fibuli.*
- la Cuisse, *ipiti.*
 J'ay douleur à la cuisse, *ipiti et mbé.*
- le Cul, *inessin.*
 Je te fouetteray le cul, tu es méchant, *a u*
inessin alié macuáli, amoré sr upacüa.
- Cousin, *bamon.*
 Mon cousin, vien à Ceperou, voir le Capi-
 taine de Bragelonne, *bamon acn: Ceperou*
sené rap:ti. li de Bragelonne.
- Capitaine general, *iap.soli.* ou bien *ap to Capitan.*
 Se seruant du mot Espagnol *Capitan*, com-
 me s'ils vouloient dire gros Capitaine.
- Cela, *teri.* c'est tout de mesme que *moc* ou *m.cé.*
- Courir, *samoüi.*
 Courir vne maison, *moignata samoüi.*
- Cela est-il bon pour ce mal? *erab gue étombé.*

D

- D**ebout, *porté.*
Demeurer là debout, *poré bonicané encho.*
- Deceder, mourir, *niramboüi.*
Les François sont morts, *Francici niramboüi.*
- Demain, *coropo.*
Je viendray de main, *aou coropo nobouüi.*
- Demander, *ébicagué.*
le te demande du pain, *adu amoré meïou ébicagué.*
le te demanderay du pain, *alié meïou febe-gueragué.*
il m'a donné du pain, *meïou n'mégadi.*
- les Dents, *ierü.*
Tu as les dents bien blanches, *amoré ierü tamoué.*
- Demeurer en quelque lieu, *nopo boucané ique.*
Mon fils demeure là, en ce lieu là, *tigamé nopo boucané ique.*
- Dequoy, *etemegamé.*
Dequoy parlent les Indiens, *etemegamé cá-lina.*
- Descente, *peabo.*
Cette descente est fort rude, *peabo polipé.*
- Dieu, *ramoussi cabou.*
Comme s'ils disoient, *te veillard du Ciel.*
Dieu a fait le Ciel, la Terre, la Mer, les Poissons, le Soleil, la Lune, les Estoilles.
Tamoussi cabou, cicapouüi capou, nono, parana, oto, weïou, nonna, serica.
- Deuiser, caquerer, parler beaucoup, *moq pouüi orana.*
Les femmes parlent beaucoup, *ouüali orana sapouüimé.*
- Diable, *ironcan.*
Le diable est méchant, il bat les Indiens,

- & il ne bat pas les François, *iconran ironpa oña,*
calina macoñali, Francici macoñali oña.
- Deux, *ocquo.*
 Donnez moy deux ananas, *ocquo nana iaré mé.*
- Diligenter, aller viste, *coci.*
 Va viste querir du feu, *oñato coci amitangue.*
- Dire, parler, *segaliti.*
 Je dis que les François sont bons, *acu segaliti Francici ironpa.*
- Dites luy, *igallique.*
 Je diray que les François sont bons, *Francici ironpa seg litagué.*
- Doigt de la main, *iamori.*
 Cette fille a les doigts longs, *oñali iamori mancipé.*
- Donner, *iaré.*
 Donne moy du pain, *meion iaré.*
 Je t'ay donné du pain, *meion sebegadi.*
 Je te donneray du pain, *alié meion sebegatagué.*
 Donne luy du pain, *meion ebegagué moconat,* ce mot *conat* est vne adjonction.
- Douleur, *etombé.*
 J'ay douleur, je suis malade, *acu etombé,* je ne suis plus malade, *acu etombé oña.*
- Dormir, *nanegué ou tementé.*
 Je dors, *acu nanegué,* ou, *acu tementé.*
 J'ay dormy, *acu anoimbo nanegué,* comme qui diroit, je suis saoul de dormir.
 Je dormiray tantost, *alié nanegué.*
 Je veux dormir, ou j'ay enuie de dormir, je sommeille, *acu icé vetooübé.*
- le Dos, *castubo.*
 Les femmes portent du bois sur le dos, *oñali sarai vñé vñé castubo.*
- Dur, *soppé.*
 Du pain dur, *meion soppé,* tu as la teste du-

414 *Le Voyage de la Terre Equinoxiale,*
re, *opoupo soppé amoré*, vne pierre dure, *tau-*
pou soppé.

Doux, *sepochinté.*
Dans, ou dedans, *ida.*

E *E*
EAU, *couna.*
Il y a beaucoup d'eau claire en ce lieu cy,
couna tasiéri tapouimé erbo.

Eau de vie, ils se seruent du mor Flaman, *brandeuin.*
Je veux boire de l'eau de vie, *brandeuin aou*
fineri icé.

Enfant, petit garçon, *sigami.*
Petit garçon, si tu pleure, ie te donneray
le fouet, *sigami amoré natamoué touralé alité*
macouali sebegatagné.

Ennemy, *itoto.*
Les Palicours sont ennemis des Galibis,
Palicoura itoto Galibi.

Enseigner, dire, monstrer, *seg liti.*
Entendre, ouïr, *secouti.*
Entens tu cela, *amoré secouti.*
Je n'entends pas cela, *aou secouti ou.*
I'ay entendu, ou i'ay écouté, i'ay ouï, *aou*
setay.

Entend, écoute, *setéi amoré.*
Enyurer, *enerbé.*
Tu as beu beaucoup d'eau de vie, tu es yure,
amoré sin:ri brandeuin tapouimé, enerbé amoré.

Esclaue, *amoti.*
Talis estoit esclaue du vieil Sauvage Bimon,
ennemy des François, *Talis penare amoti ta-*
mcusi calina Bimon, itoto Francici.

Espaulé, *imotali.*
Cet homme a les espaulés larges, *moc oquili*
imotali tapopiré.

Espée, *cachipara.*
I'ay tué vn Palicour avec mon espée, *aou*
Palicoura chioné cachiparagué, Il faut remar-

quer que la particule, *qué*, qui est à la fin de *cachipara*, emporte la signification, *avec*.

Esguille,
Espingle,

cacossa.
acossa.

J'ay attaché vne espingle à mon camisa, *acou acossa chimigué camisa.*

Estoille,

serica.

Les estoilles du Ciel sont claires, *serica capou tassieri.*

Estomac,

ipobou.

J'ay l'estomac gros, malade, *acou ipobou apoto etombé.*

Estron,

hueto.

Cet estron put, sent mauuais, *moc hueto rigueré.*

Enflé, gros,

poto.

J'ay la gorge enflée, grosse, *acou enassari pote.*

Encore,

am.rouba.

Donne moy encore du pain, *meyou amoruba iare mé.*

F

F Ace, visage,

embatali.

Cette fille a vn beau visage, *moc ouali embatali couranamé.*

Faire,

chicassan, ou *chicapoüi.*

Je fais vn liét, *acou acado chicassan.*

Tu fais vn liét, *amuré acado micassan.*

J'ay fait vn liét, *acou acado chicapoüi.*

Je feray vn liét, *acou acado chicatagué.*

Fay moy vn liét, *acado amicapoüigué.*

J'ay fait, ou acheué vn lit, *anoimbo miri acado.*

Que fais tu là, *etebogue amuré*

Va t-en faire du feu, *ouato pinpagué.*

Va faire bouillir le pot, *oua emognatangué.*

Ne fais pas cela, *ouadei*, voila bien des façons de parler sur vn meisme mot.

- Belle, *moi moi, ou bien ouali.*
 Cette fille est belle, elle a les cheveux noirs,
 le visage plein, vn peu long, *moc ouali*, ou,
moi moi courament, mocé ioncé tibourou, embata-
li apoto enchiqué mancipé.
- Fer, *sibarali.*
 Le fer est dur, *sibarali toppé.*
- Feu, *ouato.*
 Va querir du feu, *ouato amitangue.*
- du Fil, *inemo.*
 Flesche, *plia.*
 J'ay fait vne flesche de roseau, *plia chica-*
pcui coumataoua.
- Fosse du col, *issabenourou.*
 Fouetter, *macouali.*
 Le diable fouëtte, tourmente, bat les In-
 diens, *iroucan macouali calina.*
- Fol, *oualé.*
 Cet Indien est fol, *moc calina oualé.*
- Frere aîné, *ensin.*
 petit Frere, *sigami.*
 beau Frere, *bamen.*
 le Front, *ibari.*
 Cet enfant a le front large, *moc sigami ibari*
ri tapopiré.
- Fruit, *esperibo.*
 J'ay aujourd'huy mangé beaucoup de fruit,
aou aminé erague esperibo tapouiné.
- Fueille des arbres, *chalombo.*
 Fumée, *ouatoquiné.*
 Il y a de la fumée, dès qu'il y a du feu en ce
 lieu là, *enebo ouatoquiné inaligne ouato erebo.*
- Futaille, mot Espagnol, *pipa.*
 Cette futaille est pleine d'eau, *moc pipa touna*
tetaligué.
- Faim, auoir faim, *tetarounaia.*
 J'ay faim, donne moy à manger, *aou teta-*
ronné aminé vari mé.

Le veux du pain, *aou icé meïou.*

En voila, *nedo*, donne m'en encore, *amouba.*

Le n'en ay point, *nimadi*, ou bien, *meïou ouanan.*

Rompez le, *chiqueté meïou.*

Le le veux bien, *icé man.*

Fufl à battre le feu,

couvencion.

Fregate, oiseau,

roucoufion.

G

GEnotil,

icconari.

Mettez vous-là à genoux, *icconari hicq erebo.*

Gorge,

enassari.

Il a la gorge enflée, *mac enassari apoto.*

Grand,

apotomé.

Gras,

ticagué.

Ce cochon est grand, gros & gras, *mac poinga apotomé ticagué, apoto.*

Gros,

apoto.

Guenon,

mecou.

Grand pere,

baba tamonsi.

Grande mere,

ai.

H

HAbitans,

outonomé.

Il y a icy beaucoup d'habitans, *outonomé sapouimé érébo.*

Hasler, ou tirer contre-mont,

apoi queré.

Hameçon,

ongue.

Pescher à la ligne, à l'hameçon, *ongue soubai.*

Hanap à boire,

coûi.

Donne moy cette tasse, ie veux boire, *coûi aré mé aou fineri icé.*

Hanche,

iesali.

418 *Le Voyage de la Terre Equinoxiale,*

Haut, *nucé.*
 Cette maison est haute, élevée, *mac souva*
nucé, cet oiseau vol haut, *mac tonoro telené*
nucé.

Herbes, *itoupon.*
 Cette savane ou prairie est pleine d'herbes,
mac ouaipou itoupon setaligué.

à cette Heure, tout maintenant, *éremé.*
 Je viendray tout à cette heure, tout main-
 tenant, *ouu noboué éremé.*

Hier, *coiaré.*
 Je t'ay veu hier, *ouu amoré sené coiaré.*

Homme, *ouquili.*
 Huile de quelque chose que ce soit, *calaba.*
 Huître, *amaipa.*
 Les huîtres sont grandes en ce país, *amaipa*
aposome érebo.

I

Iambe, *issairi.*
 Cet Indien a les iambes longues, *mac calina*
issairi maucipé.

Jardin, *moigna.*
 Cette Indienne a trouué vn jardin, *mac ouali*
calina moignata seboli.

Jaune, *requéré.*
 Jour, *courita.*
 Le jour est beau, *courita couramené.*

Isle, *oupaou.*
 Nous auons abordé vne Isle, *ana natapoué*
oupaou.

Je veux, *ouu icé.*
 Je le veux bien, *icé man.*
 Je ne veux pas, *icépe.*

- L**ezard, *asamara.*
 On mange les Lezards en ce país, *calina*
aniné aianara erebo.
- Lamantin, *caionmorou.*
 Ce poisson est fort gros, sa chair est tres-
 bonne, comme le bœuf, *moc oto apoto moré*
iponombo iroupa encüara paca.
- Langue, *neurou.*
 La langue parle dans la bouche, *nourou fi-*
galiti ida embatari.
- Large, *tapopiré.*
 Long, *mancipé.*
 Ce Iardin est long & large, il y a beaucoup
 de magnoc, *moigna mancipé, papopiré quené*
sapouime.
- Larron, dérober, *m exomé.*
 Ce François a dérobé du pain chez les Sau-
 uages, *mocé Francici meiou monamé indian*
écossa.
- Lauer, baigner, *opito.*
 Lettre ou écriture, *calita.*
 Lit de cotton, *acado.*
 Linge, *camisa.*
 Je t'ay donné vn camisa, ie veux que tu le
 mette, *aou camisa sebegadi igné mé amore ca-*
misa.
- Loin, *tiss.*
 Ce iardin est loin d'icy, *moc moigna tissé.*
- Lune, *nonna.*
 La Lune est pleine, il fait bon pescher des
 Crabes, *nouna apoto coussa sapouü iroupa.*
- Luy, *moc, ou mocé.*
 Lier, attacher, *chimugai.*
 Lier avec vne corde, *couroüagué chimugai.*
- Laiçt, *cicouron.*

Làs, lasser, *acolope.*
 J'ay esté loim, ie suis las, fatigué, *aou nisfan*
tissé acolope.

Là, icy, en ce lieu, *eribo.*
 C'est-là, *éribó.*

M

Maison, *amoigna, ou souira.*
 Les Indiens font les maisons de bois & les
 courent, *calina amoigna chicapouï hué huéma-*
ripa samouï.

Maigre, *ipuma.*
 Cet enfant est maigre, on luy void les os,
moé rigami ipuma, amoré senté seppo.

Main, *apori.*
 Les Portugais ont les mains crochuës, c'est
 à dire, sont larrons, *Tonnainne aperi ticoconai,*
eni sigaliti mouamé.

Malade, *étomb.*
 Mammelle, *manati.*
 Cette Indienne a les mammelles grosses,
 pleines de lait, *moé calina manati apoto teta-*
ligué eicourou.

Manger, *aminé.*
 Je veux manger du pain blanc des François,
aou icé poloto tamouï aminé Francici.

Je mange, *aou amina.*

J'ay mangé, *aou aminé.*

Je mangeray, *aou aminatagné.*

Mange cela, *amoré amina ini.*

Ie ne veux plus manger, ie suis saoul, *aou*
aminé icipa anoimbo.

Donne moy à manger, *aminé mé varé.*

Apporte moy à manger, *aminé ameneque.*

Vien manger, *acné amoré amina.*

Marcher, cheminer, *Voyez aller.*

Maringouïn, *maque.*

Il y a icy beaucoup de Maringouïns, ils pi-
 quent fort, *sapouïmé maque eribo necaboursi.*

- Moustiche, mapiri.
 Les Moustiches sont tres-petites & falcheu-
 ses, *mapiri enchinoc terigué.*
- Marest, ou estang, piripiri.
 Les marets sont pleins de tortuës, *mic pira-
 piri aracaca tetaligné.*
- Marmite, pot, toroua.
 Mers la chair dans le pot, ou marmite, *iponomi-
 bo igne toroua ida.*
- Masse, oquili.
 Massuë, kontou.
 Ce François a esté assommé avec vne mal-
 suë, *mac Francici chioné aconomé kontou.*
- Mauuais, méchant, ironpa oua.
 Mentir, iguati.
 Pourquoi est-ce, que les Indiens mentent?
oronomé Indian iguati? tu mens, tarsinga.
- Mere, bibi.
 Ma mere donne-moy la tette, *bibi manati mé iaré.*
- la Mer, parana.
 La mer est agitée, en furie, *parana polipé.*
 La mer est calme, douce, *parana ironpa.*
- Midy, icourita.
 Millet, nouasi.
 Le mil ou millet est grand en ce païs, *aouassi
 apotomé crebo.*
- Miroir, sibigri.
 Combien veux-tu de ces bananes, donne
 m'en vn miroir, *ébetemé platana? sibigri mé
 iaré*
- Mode, ou coustume, emiolé.
 Les François ont coustume de foüetter les
 meschans enfans, *Francici emiolé ironpa oua
 rigami macouali.*
- Mordre, necabouti.
 Il m'a mordu, *necabouti aou.*
 Je te mordray, *aou sacabontigué.*
 Mordez le, *nes abolé.*

422 *Le Voyage de la Terre Equinoxiale,*

- Le mors, *non necabofan.*
 Les enfans mordent, *tigami necabonti.*
 Mort, mourir, *niramboüi.*
 Mon frere aîné est mort aujourd'huy, *enfin erague niramboüi.*
 Miel, *ouïan.*
 Le miel est doux & clair en ce pais, *ouïan tipochiné, tafiseri erebo.*
 Mulet, poisson, *couëreman.*
 Le poisson qui s'appelle Mulet est tres-bon, *couëreman troups man.*
 Mettre, *ique.*
 Mets là ce pain, *ique erebo meïou.*
 J'ay mis là du pain, *non meïou siri erebo.*
 Le mettray là du pain, *non meïou siri erebo.*
 Meilleur, *tipochiné.*
 Le pain des François est meilleur que la ca-
 sauc, *poloto tipochiné meïou.*
 Meur, *tabiré.*
 Ce fruit est meur, bon à manger, *moc espe-ribo tabiré sinapi.*

N

- N**ager dans vn canot, *ataïman.*
 Les Indiens nagent bien dans vn canot, *calina ataiman ida canoa.*
 Nauire, *nauïota.*
 Negre, ou noir, *tibourou.*
 le Nez, *natali.*
 Non, *ouïa.*
 Nuage, *capou.*
 Nuiet, *cooquo.*
 La nuit est bien noire, obscure, *cooquo tibourou man.*
 Nous, *ana.*

Q

- O**mbre, *simüléré.*
 Oeil, *enourou.*
 Le Soleil est l'œil de la terre, *veiou enou-
 rou nono.*
- Oeufs, *imambo.*
 La poule a pondu, *corotopo imambo.*
- Oiseau, *tororo.*
 Oreille, *pana.*
 Tu entends avec les oreilles, *aconomé pana
 améré secouti.*
- Os, *icpo.*
 Où, *oia.*
 Où vas-tu ? *oia nisan.*
 Par où ? *oia.*
 Oüy, *terré.*

P

- P**ain de cassaue, *meiou.*
 Pain de froment, *poloto.*
 J'aime autant le pain de cassaue que de fro-
 ment, *ouo cipunime meiou enonara poloto.*
- Palmiste franc, *maripa.*
 Le Palmiste franc est bon pour courrir les
 maisons, *maripa ironpa meignata samou.*
- Palmiste épineux, *ouara.*
 Panier petit, *pagara.*
 Panier à mettre des fleches, *amati.*
 Panier grand, *grougron.*
 Les Indiens ont apporté vn grand panier
 plein d'huistres, *calina grougron setaligué ama-
 pa senebüs erbo.*
- Papier, *calata.*
 Par où, *necbado.*
 Par où vas-tu, *necbado nisan.*

424 *Le Voyage de la Terre Equinoxiale,*

- Par là, *morabado.*
 Je vais par là, *morabado san.*
- Paresseux, *anquinopé.*
 Les Indiens sont fort paresseux, *calina an-quinopéman.*
- Partons, ou allons, *camá.*
 Partons pour Remire, *Remirobo camá.*
- Paste à faire du otiacou, *tapanon.*
 Les Indiens ont apporté beaucoup de paste de otiacou, *calina tapanon tapouimé senebui.*
- Patate, *napi.*
 Les racines des parates sont bonnes à manger, *napi ironpa aminé.*
- Peinture, ou peindre, *timéré.*
- Pere, *baba.*
- Perroquet, *courragué.*
 franc Perroquet, *courau.*
 Je veux traiter vn franc Perroquet, *aou icé courau sebagati.*
- Pescher du poisson, *oto sepiné.*
- Pet, *pigua.*
 Tu es vilain, tu pette, cela put beaucoup, *amoré iroupa oúa, amoré pigua, moc tegueré tapouimé.*
- Petit, *enchinoc.*
 vn Peu, *enchiqué.*
 Donne moy vn peu de pain, *meiou enchiqué me iarc.*
- Peur, auoir peur, *senariqué.*
 Le tonnerre me fait peur, *conmicrou senariqué.*
- Plein, *tetaligné.*
 Cet Indien a le ventre plein de pain & de poisson, *moc calina, oimbo tetaligné oto meiou.*
- Pied, *ipoupon.*
- Pierre, caillou, *taupou.*
- Piman, poiure de Bresil, *pomi.*
 Le Piman est bon à faire de la sausse à la viande

- viande & au poisson, *pami iroupa touma, iponombo oto.*
- Pisser, *chicou.*
 Je veux pisser, *ou icé chicou.*
- Plat, assiette, *palapi.*
 Donne-moy de la viande dans mon plat, *iponomba mé zaré palapi ida.*
- Pleurer, *natamoüé.*
 Voyez comme cet enfant pleure, *amové séné amové tigami natamoüé.*
- Plomb, *piroté.*
 Le Plomb est lourd, pesant, *piroté mosimbé.*
- Pleuvoir, *conopo.*
 Il pleut beaucoup, *conopo tapoüimé.*
- Point du iour, *emamori.*
- Poisson, *oto.*
- vn Pou, *omouï.*
 Les Indiens mangent les poux en ce pais, *indiana omouï aminé erbo.*
- le Pouls des veines, *emiti.*
- Pois à manger, *coumata.*
 Les Pois font de bon potage, *coumata iroy-pa touma chiapouï.*
- Poudre à canon, *couroubara.*
 Les François qui traittent de la poudre à canon aux Indiens sont fols, *Francisi sebegati couroubara calina touali.*
- de la Poix, *magni.*
- Pesant, *masimbé.*
- Potage, fausse, *touma.*
- Poule, *corotogo.*
- Poule-d'Inde, *oco.*
- Perdrix, *inamon.*
- l'estoile Poussiniere, *serica.*
- Pourpier, *sacon.*
 Le Pourpier est bon avec de l'huile, *sacon iroypa aconomé calaba.*
- Pourquoy, *otonomé.*

426 *Le Voyage de la Terre Equinoxiale,*

Pourquoy les Indiens sont ils méchans?
otonomé calina iroupa oïa?

Prendre, *sapoüy.*
 Prend ce pain, *amomé meyou sapoüy.*

Petite tortuë, *iracacé.*
 Petun, *tamoüi.*

Je veux prendre du petun, *ou icé sapoüy ta-*
mouüi.

Pourquoy toy?
 non Pas, *otonomé amomé.*
ouacé.

Non ie ne suis pas paresseux, *ouacé anquinó-*
pé oïa.

Porter, *saré.*
 Je porte du bois, *ou vüé vüé saré.*

Je porteray du bois, *vüé vüé saretan.*

Porte ce bois, *vüé vüé aletangue.*

L'iray demain à Ceperou, ie porteray du
 pain, *coropo Ceperoubo nisan vüé vüé saretum.*

Q

Quand sera-ce?
 Quand sera-ce que tu viendras icy? *etagué*
amomé neboüi erbo.

Quatre, *ouirabama.*
 Que fais tu là, *etébogue amomé erebo.*

Que fais-tu?
 Qu'est-ce là? *etebogue amomé.*

Que veux-tu?
 Qui, ou que, *eté moré.*
osé icé.

Qui es-tu, *nec.*
 Qu'es-tu venu faire icy? *nec moré fé, nec moredó.*

etébogue ereba no-
boüi?

R

Ramer, *ataiman.*
 Le Rame, *ou ataiman.*

- He Ramcray, *faraimaragû.*
 Rame-donc, *arimacq.*
 Rasoir, *qu. recq.*
 Raye, poisson, *chibali.*
 Les Rayes sont très grandes en ce pais, *chibali apotome man erbo.*
 Raffade, *cassouré.*
 Les Indiennes aiment grandement la Raffade, *chali Indiana cironimé nouyleman cassouré.*
 Regarder, voir, *sené.*
 Je voy, *acu sené.*
 J'ay veu, *acu penari sené.*
 Je viuray, *acu senéragné.*
 Voy, *amré sené.*
 Viens voir, *acné améré sené.*
 Refuser ou ne vouloir pas, *ic/pa.*
 Je ne veux pas de pain, *acu meyou icépa.*
 Retourner, reuenir, *neramai.*
 Je retourne à la maison, *acu neramai moignata.*
 J'ay retourné de Ceperou, *acu neramai penari Ceperubi.*
 Je retourneray tantost, *acu neramatagû alié.*
 Retourne-t-en, *itangue.*
 Retourner, ou réuier, *soulingué.*
 Retourner vne tortuë, *aiamori sulingué.*
 Je retourneray cette nuit vne tortuë, *acu cé co soulingatagû aiamori.*
 Retourné vne tortuë, *olincacate aiamori.*
 Rien, ie n'en ay point, *n madi.*
 Je n'ay point d'argent, *caracali nimadi.*
 Riuiere, *ipoliri.*
 Il y a beaucoup de Riuieres en ce pais, *ipoliri tapouimé erbo.*
 Roches, caillou, pierres, *taupun.*
 Rompre, casser, *natanbonti.*
 Rompre vne corde, *cirona natanbonti.*
 Casser vn pot, ou canari, *tonrona natanbonti.*

428 *Le Voyage de la Terre Equinoxiale,*

L'ay cassé vn canari, *tauva sambouti.*
 Le casseray vn canari, *tauva samboutagui.*
 Cassé ce canari, *empoque tauva.*

Rond, *nemecouté.*
 Cette maison est ronde, *moignata nemecouté.*
Rostir la viande, la boucaner, *camboné.*
 Jefais rostir, boucaner de la viande, *au cam-*
boné iponombo.
 L'ay fait boucaner de la viande, *au camboné*
penaré iponombo.
 Je feray boucaner de la viande, *au camboné*
seritan.
 Boucané cette viande, *camboné iponombo.*

Rouge-brun, *tigaré.*
Rouge, *tapiré.*
 Ce drap est Rouge, *moc camisa tapiré.*
Rire, *touané.*

S

Sable, *vnichin.*
Sur, où dessus, *toupo.*
 Je vais dessus la terre, *au nisan nono toupo.*
Sage, sçauant, *toané.*
 Les François sont sages, *Francisá soané.*
Sang, *timonouré.*
 Va querir le Piaye qu'il me saigne, *Piaye*
itangue timonouré itagné.
Sain de corps, qui n'est pas malade, qui se porte bien, *etambé oña.*
Sel, *sauti.*
 Les Indiens ne mangent point de sel, *salina*
sauti aminé oña.
Saliue, crachat, *estago.*
 Ta saliue, ton crachat est puant, *amoré estago*
tigueri.
Sanglier, *paquirá.*
 Les Sangliers sont magiques en ce país, *pa-*
quirá ipuma crabó.

- Saouler, *tuimbagué.*
 Je veux saouler ce Sauvage, *moc calina aou icé tuimbagué.*
 Je suis saoul, *aoimbo.*
 Je te saouleray tantost, *alié tuimbagué atagué.*
- Saufse, potage, *touma.*
 Les Sauvages n'ont point d'autres sauffes que la pimentade, *calina nimadi touma poni.*
- Sauvage, *calina ou indian.*
 Selté, ou siege, *moult.*
 Semblable, *enoüara.*
 Tu es semblable, ou tu ressemble à mon fils, *amoré enoüara tigami,*
- le Soir, la nuit, *coié.*
 Je te donneray du pain ce soir, *alic coié meyon sebegatan.*
- Serpe, *mataca.*
 Que veux-tu de cette poule? i'en veux vne serpe, *etebesemé corotoga? aou icé maccia.*
- Serpent, *acoion.*
 J'ay veu vn Serpent long de sept pieds, *aou acoion sené mancipé 7. soupouvon.*
- Serrer, presser, *apoca.*
 Seul, vn, *ouiniq.*
 Scie, *grégré.*
 Soif, *nicoumeli.*
 J'ay soif, donne-moy à boire, *aou nicoumeli sueri mé iaré.*
- Soleil, *velou.*
 Le Soleil est chaud & clair, *ouion asimblé tasters.*
- Sommeiller, *vetoubé.*
 Je m'endors, j'ay sommeil, *aou vetoubé.*
- Sortir, *mossa.*
 Il est sorry, *moc massa.*
- Soulier, *sapata.*
 Sapajou, espee de Singe, *acaliman.*

On ne void point de Sapajou en France, *acaliman sené oûa francipalibo.*
 Sucre, *scarou.*
 Saoul, ie suis Saoul, i'en ay assez, c'est assez, *anoimbo.*
 Sçavoir, *arou.*
 Sentir mauuais, *sigueré.*
 Sentir bon, *teguere oûa.*

T

T Ambour, *chamboura.*
 Tassite, ou marqueté, *rimeuolé.*
 Les Tigres sont marquetez, *carconchi temenolé.*
 Tamarin, espece de petir finge, *coucyi.*
 Tantost, *alié, alié.*
 Tien, *eudo.*
 Tien ce pain, *mos meïou eudo.*

Tempeste sur la mer, *parana sarigné.*
 Tiens, prend, *apouï.*
 se Tenir debout, droit, *poré ou tabaser.*
 la Teste, *opoupa.*
 Tortuë de mer, *agapolé.*
 Tortuë de terre, *aiamon.*
 petite Tortuë, *arairaca.*
 Tu es bon, *amoré iroupé.*
 Tu n'est point vilain, *amonbit oûa amoré.*
 Tout, *papo.*
 Donne moy toutes les bananes, *papo plata-*
namé iaré.

Tout par tout, *moutou papo.*
 Toy, *amoré.*
 Trembler de peur, *tenarigué.*
 Les Indiens tremblent quand on tire le canon, *cal'na tenarigué etagne tivou chimarigué.*
 Trembler de froid, *sigominé.*
 Les Indiens tremblent de froid, quand il pleut, *calina sigominé courpo etagué.*
 Tres-bien, *acoulenam.*

Tres-bon,
Tres-fort,

iroupa man.
toppé man.

Vous voyez que la particule *man*, est mise pour le superlatif.

Tres-petit,
Trois,
Trouuer,

anchiqué sé, ou man.
oroña.
méboti.

J'ay trouué le chemin, *oma miboti.*

Tuer,
Vn Tygre,
Tomber,
Tonnerre,

chiot.
cavouci.
romo.
conomerou.

Il tonne par icy, *conomerou enchique erbo.*

Tirer,

chiqué.

Tirer vne espine du pied, *aoua queli ebequé*

Tirer vn fusil,

pouparo.

arcaboufa chimorigané.

V

VA par là,
Va t-en,
Va t-en delà,
Vague en la mer,
Vendre,

oia moila.
itangué.
enombo itangué.
polipé.
sebegacé.

Veux tu vendre vn liçt, *amové lié sbeagacé*

Venir,

acado.

seneboüi.

Je suis venu à Ceperou, *aou seneboüi Cepe-roubo.*

Venu,

noboüi.

Veut,

peperito.

Il fait grand vent, *peperito apotomé.*

Ventre, entrailles, boyaux,

vüimbo.

Voir,

sené.

Je voy vn Indien, *aou sené calina.*

J'ay veu vn Indien, *aou senem calina.*

Le croire vn Indien, *aou calina sene-igué.*

432 *Le Voyage de la Terre Equinoxiale.*

Verge, fouët,	<i>macoñali.</i>
Viande,	<i>iponombo; otali.</i>
Vilain, chiche,	<i>amembé.</i>
Viste, vistement, promptement,	<i>coci.</i>
Allez viste,	<i>coci nisan.</i>
Vin,	<i>ainiq.</i>
Voile à Nauire, à Canot,	<i>pira.</i>
Voleur, larron,	<i>manamé.</i>
Vous, toy,	<i>amoré.</i>
Vray,	<i>tourené.</i>
Cela est vray, ini ou moc tourené,	
Veux-tu cela,	<i>amoré icé ini ou moyé.</i>
Veux-tu boire,	<i>amoré icé sineri.</i>
ie le Veux bien,	<i>aou icé man.</i>
ie ne Veux pas,	<i>aou icépa.</i>
Vouloir,	<i>icé.</i>
Viens tout à l'heure,	<i>acné erémé.</i>
Viens ça,	<i>acné sè acnédo.</i>
Vache mot Espagnol,	<i>paca.</i>
Il n'y a point de Vache en ce país, paca ni-	
<i>madi erbo.</i>	

Y

Yvre, *enerbé.*
 Les Indiens s'enyurent comme des cochons,
calina enouara poinga enerbé.

F I N.